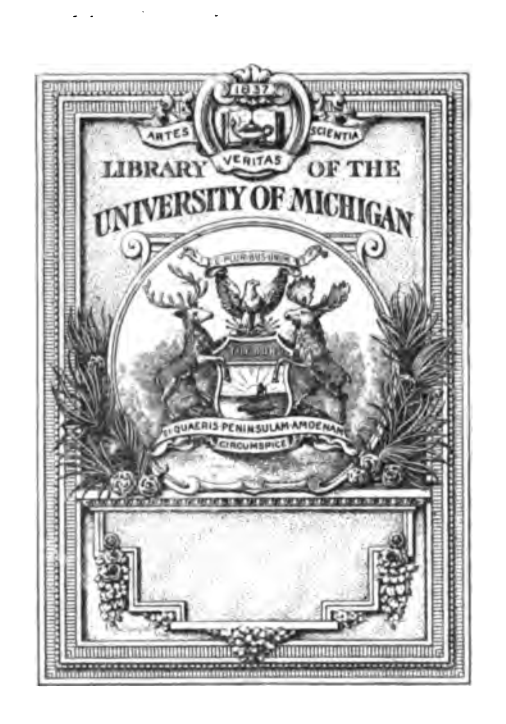

B 833,965


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE

DU

SECOND EMPIRE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Histoire de la seconde République. 2e *édition*. Deux vol. in-8°. Prix . . . . 16 fr.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4389.

HISTOIRE

DU

SECOND EMPIRE

PAR

PIERRE DE LA GORCE

TOME QUATRIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1899

HISTOIRE

DU

SECOND EMPIRE

LIVRE XXIII

L'EXPÉDITION DU MEXIQUE

Sommaire : I. — La seconde partie du règne de Napoléon : complications qui contrastent avec l'aspect simple du début : politique intérieure : politique extérieure : quels sont les trois grands objets autour desquels tous les autres événements peuvent se grouper.

II. — Le Mexique : son histoire; Santa-Anna; Juarez et Miramon. — Griefs des puissances européennes contre le gouvernement mexicain : difficultés presque insurmontables pour obtenir justice. — Redoublement d'anarchie. — Comment la question mexicaine, considérée en Angleterre comme une question commerciale, tend à devenir en France une question politique : indices divers qui semblent marquer les intentions de l'Empereur. — M. Dubois de Saligny : ses rapports.

III. — Décret de Juarez suspendant l'effet des *Conventions étrangères* (17 juillet 1861). — Projets d'intervention : la France, l'Angleterre, l'Espagne. — Convention du 31 octobre 1861. — Comment la divergence de vues entre les puissances amène l'équivoque dans la Convention : instructions : distribution des contingents.

IV. — Arrivée des Espagnols à la Vera-Cruz, soucis des Anglais et des Français. — Alarmes du gouvernement mexicain. — Quels sont les embarras des commissaires alliés : leur attitude : proclamation aux Mexicains : Miramon : discussion des réclamations financières; l'affaire Jecker; de quelle façon singulière la France patronne cette affaire. — Quel embarras domine tous les autres : description du Mexique : les *trois zones :* conditions climatériques :

nécessité de s'assurer des campements salubres avant l'invasion de la *fièvre jaune*. — Comment, sous l'empire de cette crainte, quelques pourparlers s'engagent : Juarez : Doblado : les commissaires : singulière situation réciproque des Mexicains et des alliés. — Entrevue de Prim et de Doblado : convention de la Soledad et comment il convient de l'apprécier.

V. — Comment les liens de l'alliance, difficilement maintenus au Mexique, tendent à se dénouer en Europe. — Accroissement des forces françaises; les bruits d'établissement monarchique s'accréditent de plus en plus : mécontentement à Londres et comment l'Espagne paraît incliner vers l'Angleterre : comment les nouvelles du Mexique provoquent à Paris, à Londres et à Madrid des appréciations diverses : on apprend la convention de la Soledad; comment elle est désavouée à Paris, comment elle est jugée en Angleterre et en Espagne. — Divisions croissantes entre les commissaires alliés au Mexique; arrivée de la brigade Lorencez : Almonte : comment les dissentiments arrivent à l'état aigu : les commissaires français eux-mêmes ont peine à s'entendre entre eux. — Conférence du 9 avril à Orizaba : rupture entre les plénipotentiaires français et ceux de l'Angleterre et de l'Espagne. — Fin de l'alliance.

VI. — Les Français demeurent seuls au Mexique : combien est critique la situation de la brigade Lorencez : quelles illusions voilent le péril : premières mesures prises par le général : quel prétexte permet de se dérober à la stricte exécution du traité de la Soledad : Lorencez à Orizaba; ses illusions persistantes et par qui elles sont entretenues. — Marche sur Puebla : dispositions pour l'attaque : assaut du fort de Guadalupe (5 mai 1862). — Insuccès de nos efforts.

VII. — La question mexicaine et l'opinion publique en France : premiers débats parlementaires. — On apprend l'échec de Puebla : vote de crédits : séance du 26 juin 1862 au Corps législatif : M. Jules Favre, M. Billault. — L'Empereur : sa correspondance avec le maréchal Randon : son zèle pour assurer les mesures qui répareront l'échec : formation d'un corps d'armée sous le commandement du général Forey.

VIII. — Les Français au Mexique après l'échec de Puebla : retraite et avec quel ordre admirable elle est conduite. — Combat de la Barranca-Seca et rentrée à Orizaba. — Embarras et périls de toutes sortes : difficulté des approvisionnements : récriminations de Lorencez contre M. de Saligny : la fièvre jaune à la Vera-Cruz et dans les terres chaudes : l'ennemi essaie d'entourer Orizaba : beau combat du Cerro-Borrego. — Arrivée des premiers renforts : la colonne Brincourt, comment elle traverse les terres chaudes et arrive à Orizaba. — Débarquement de Forey. — Comment Lorencez quitte l'armée et retourne en Europe.

IX. — Le corps expéditionnaire à la fin de 1862 : sa composition et ses forces : diverses causes qui retardent la reprise des opérations actives : impatience de l'armée : marche sur Puebla.

X. — Puebla : comment se sont accrus les moyens de défense : commencement des opérations du siège : prise du fort San-Xavier : ce qui diminue l'importance de ce succès : les *cadres;* efforts infructueux; la nouvelle Saragosse : conseils de guerre; résolutions diverses; engagements heureux autour de la ville; attaque inutile et sanglante contre le cadre Saint-Inès; situation un peu critique; indécisions nouvelles. — Combat de San-Lorenzo;

son influence sur la suite du siège. — Chute de Puebla (17 mai 1863).
XI. — Entrée des Français à Mexico (10 juin 1863) : attitude favorable de la population mexicaine et comment s'explique cette attitude; langage de Forey; *Junte* provisoire; triumvirat; assemblée des notables : vote en faveur de la monarchie. — De quelle façon le général en chef dépasse la pensée du gouvernement impérial; langage du maréchal Randon et curieuse dépêche de M. Drouyn de l'Huys. — Rappel de M. de Saligny et de Forey lui-même. — Bazaine élevé au commandement en chef et de quelle manière cette nomination est accueillie.

I

Le précédent volume s'est arrêté à l'époque de la mort de Cavour, c'est-à-dire au mois de juillet 1861. Je reprends ma tâche avec une extrême appréhension, tant est grand l'embarras de porter quelque lumière dans l'épaisse obscurité des choses! L'histoire du Second Empire provoque à un double titre l'étonnement, au début par sa simple et majestueuse unité, vers la fin par son immense confusion. On dirait une de ces journées où il fait beau trop matin et où les nuages surgissent de toutes parts à mesure que le soleil monte à l'horizon. Nous avons épuisé les années de gouvernement facile : nous voici jetés dans les multiples complications.

A l'intérieur, la popularité du Prince n'a subi aucune atteinte sensible, mais la confiance en sa sagesse est légèrement, très légèrement ébranlée. Les institutions qui ont présidé à l'établissement du règne sont déjà battues en brèche sans qu'aucune autre les remplace, en sorte que les esprits flottent entre le régime autoritaire un peu discrédité et le régime libéral à peine ébauché. Sauf une opposition négligeable au moins par le nombre, Napoléon après le Coup d'État avait rallié à lui tous les hommes d'ordre : les incidents de la question romaine viennent de rejeter en deux partis contraires ceux qui ont fondé l'Empire. Les serviteurs de Napoléon, jusque-là fixés dans une obéissance admirative, commencent à devenir fort éveillés pour la critique ; on les verra, dans les temps qui vont

suivre, multiplier les conseils, se disputer les influences, ainsi qu'il arrive quand le maître, vieilli ou fatigué, a cessé de s'imposer. Dans le personnel impérial, la mort fera bientôt des vides, et qui ne seront point comblés. Est-ce le déclin? Le mot paraîtrait injuste, tant les apparences demeurent brillantes et superbes! Mais déjà on remarque une direction moins ferme, on observe des courants contradictoires, on note même, à de rares intervalles, des signes d'inquiétude qui contrastent avec la sécurité reposée des premières années.

Ce qui n'est au dedans que trouble léger revêt au dehors un singulier aspect de perturbation. L'Empereur a porté son activité sur tous les points du monde, mais déjà sa main soutient avec peine tous les fardeaux qu'elle a soulevés. Le drapeau français s'est déployé victorieux en Chine et s'est montré avec honneur en Syrie : ces interventions se justifiaient par l'intérêt national et, comme elles n'embrassaient qu'un objet limité, n'offraient point de péril. Mais tout près de nous l'Italie demeure un bien autre souci, et, les yeux fixés sans cesse sur Rome et sur Venise, l'Empereur s'ingénie à tenir une sorte d'équilibre instable entre les vœux des catholiques, les réclamations de l'Autriche, les aspirations des Italiens eux-mêmes. Entre temps, l'attention est ramenée vers les principautés danubiennes et, de là, vers les affaires d'Orient. Cependant Napoléon, loin de restreindre ses desseins, songe à les étendre, et c'est alors qu'amplifiant son programme, il médite l'établissement d'un empire au delà de l'Atlantique. Jusque-là, le nord de l'Europe est demeuré paisible; mais voici que l'agitation gagne la Pologne, qui s'insurge; les duchés de l'Elbe, où se prépare un changement de maître; l'Allemagne, qui songe à réformer son organisation vieillie; la Prusse enfin, où un homme de puissant génie et de mince scrupule surgit, comme à point nommé, pour exploiter toute cette anarchie.

Par son étendue, par son aspect complexe surtout, ce tableau déconcerte les regards. Les événements, si on les embrasse d'une seule vue, ne se dégagent qu'avec un relief indécis : que si on les morcèle pour les présenter séparément, on risque de ne rien laisser apercevoir du lien qui les enchaîne et de n'offrir

qu'une série de récits juxtaposés. Au milieu de toutes ces complications, l'esprit éprouve un grand besoin de clarté. Mais là même réside un danger, et à vouloir dissiper tout ce qui est ténèbres, simplifier tout ce qui est trop emmêlé, on n'arriverait le plus souvent qu'à cette netteté trompeuse qui s'obtient aux dépens de la vérité. Cette histoire se déroule capricieusement avec des alternatives d'obscurité profonde et d'éblouissantes éclaircies; il faut lui conserver sa physionomie réelle, se plier à ses inconséquences et se garder de l'altérer, même sous le prétexte d'y introduire la logique ou de la rendre raisonnable; autrement on ne reproduirait qu'une image fort infidèle du souverain qui en est le héros. Entre tous les embarras, le plus grand est de suivre à la trace les desseins de l'Empereur. Il désespère quiconque le veut peindre, et comme il est, suivant l'occasion, très éclatant et très secret, le seul portrait qui soit vrai paraîtrait invraisemblable, tant s'y heurteraient brusquement les ombres et la lumière! L'intelligence s'épuise à analyser ses entreprises, à la fois chimère et réalité. Dix ans d'un règne presque absolu lui ont permis de jeter à loisir toutes sortes de semences, à travers le monde comme sur le sol de son pays. L'heure approche où il se trouvera face à face avec le fruit de ses œuvres. Naïvement il s'étonnera de voir déjà si grands tant de germes échappés de ses mains; bientôt à la surprise succédera le trouble; puis un commencement d'anxiété percera à travers la sécurité de sa toute-puissance. Mais ce sera un repentir sans vertu, sans efficacité surtout : car les vrais rêveurs croient corriger leurs rêves en évoquant d'autres rêves; ils ne se guérissent jamais de rêver.

Dans ce tableau fait de traits si divers, je voudrais mettre un peu d'ordre, un ordre qui ne fausse pas la vérité de l'ensemble. — Pendant ces derniers mois de 1861, une expédition se prépare qui, d'abord modestement annoncée, puis grandie par degrés, aura pour but la fondation d'une monarchie au Mexique. Dans l'histoire du Second Empire, l'expédition du Mexique n'apparaît point seulement comme un mémorable épisode, mais elle influe sur le sort général du règne par les forces qu'elle enlève à la patrie, par les complications très réelles qu'elle soulève,

par le discrédit que l'insuccès final fait peser sur Napoléon. La suite des temps, l'enchaînement normal des faits, nous amènent tout d'abord vers cette entreprise, entreprise singulière entre toutes, car en nulle autre l'Empereur ne se peint mieux avec son esprit à la fois vaste et débile qui se hausse jusqu'aux plus grands desseins, mais sans la sagesse qui mesure d'avance les obstacles et sans la prévoyance qui assure la réussite. — Pendant que nos soldats combattent au Mexique, le pays et le gouvernement lui-même élargissent par degré les institutions de 1852; du groupe de l'ancienne majorité, un parti se détache qui réclame pour le Corps législatif un accroissement d'attributions, et bientôt on voit renaître quelques-unes des formes qui semblaient jadis abolies. Cette évolution de l'esprit public et des lois est, dans le règne de Napoléon, un second fait non moins considérable, non moins digne d'être retenu. — Cependant, sur notre frontière du nord-ouest, un peuple ambitieux trouve pour incarner ses aspirations un ministre plus ambitieux encore. Entre les deux puissances allemandes, un conflit se prépare, et avec des proportions tellement agrandies que tout autre intérêt pâlit devant celui-là. Comme la lutte approche, l'Empereur flotte indécis, à la recherche de quelque fastueuse intervention qui l'érigera en arbitre entre les deux rivaux épuisés. Toutes choses se précipitant, quelques jours suffisent pour achever la campagne, et, sans avoir tiré l'épée, Napoléon se réveille, — au lendemain de la défaite autrichienne, plus vaincu que les vaincus eux-mêmes. — *Expédition du Mexique, transformation intérieure du régime impérial, complications du nord de l'Europe et grandeur prussienne,* toute l'histoire des années qui vont suivre peut se grouper autour de ces trois objets principaux.

II

Ancienne colonie espagnole, le Mexique avait, au commencement de ce siècle, secoué la domination de la métropole.

Les principaux héros de l'Indépendance furent Hidalgo, curé de Dolorès, et Morelos, curé de Caracuaro, tous deux soldats autant que prêtres et destinés à devenir les victimes de leur cause, car ils tombèrent l'un et l'autre aux mains de l'ennemi, qui les fusilla. En 1821, la séparation s'acheva sous les auspices d'un ancien officier de Ferdinand VII, rallié au parti national et qu'on appelait Iturbide. Iturbide fut proclamé empereur, mais ne jouit pas longtemps du rang suprême; au bout d'un an, il perdit la couronne, et, un peu plus tard, une tentative infructueuse pour rentrer dans son pays lui coûta la vie. Défiants de la monarchie, les Mexicains versèrent dans la république, mais une république qui ne leur assura ni sécurité ni liberté. On se lasserait à citer tous ceux qui, par force, ruse ou coup de fortune, se haussèrent jusqu'à la première magistrature, puis en redescendirent par une violence égale à celle qui les y avait portés. Entre tous ces noms, un seul mérite d'être retenu, celui de Santa-Anna, qui, pendant une période de plus de vingt ans, ne quitta le pouvoir que pour y revenir bientôt, osa affecter des allures princières et finit par exercer une véritable dictature. En 1855, Santa-Anna ayant été contraint d'abdiquer, la confusion redoubla. Comonfort, nommé à quelque temps de là président de la République et animé de vues assez modérées, ne put tenir contre les factions extrêmes. Deux partis existaient depuis longtemps au Mexique : d'un côté le *parti conservateur,* dominé par le clergé et les grands propriétaires et inclinant secrètement vers une monarchie centralisée; de l'autre, le *parti* dit *libéral,* dont le programme pouvait se résumer en trois mots : nationalisation des biens d'Église, organisation fédérative, affermissement des institutions républicaines. A partir de 1857, la rivalité dégénéra en une lutte sans merci. Les deux partis, dissemblables sur tout le reste, ne se rapprochaient que par deux points, une détresse financière presque égale et un égal dédain de la loi. Au milieu de toutes sortes d'intrigues et de violences, deux gouvernements se formèrent qui se proscrivirent mutuellement : celui des conservateurs, représenté par Miramon, jeune général de vingt-six ans, actif, brave, brillant autant qu'auda-

cieux; puis celui des libéraux, personnifié par un avocat obscur, Juarez, d'origine indienne, homme d'esprit assez médiocre et de capacités contestées, mais dont on vantait déjà la volonté opiniâtre et l'indomptable énergie. Juarez était établi à Vera-Cruz, tandis que Miramon occupait la capitale. Vers l'automne de 1860, les deux partis luttaient encore, bien que toutes les chances fussent déjà pour Juarez.

Il semble que l'Europe aurait pu se désintéresser de ces querelles lointaines. Il n'en était point ainsi. Le Mexique avait attiré un grand nombre d'émigrants, séduits par la réputation de ses richesses. Plusieurs compagnies britanniques s'étaient créées dans l'intérieur du pays, les unes pour y développer des établissements agricoles, les autres pour y exploiter les mines d'argent dont on racontait tant de merveilles. Les Espagnols étaient venus aussi, se flattant de retrouver au Mexique comme une seconde patrie, et ne pouvant se figurer que la colonie de Fernand Cortez fût tout à fait séparée de l'antique métropole. Bien qu'un peu suspects aux yeux des indigènes, comme le sont d'ordinaire les anciens maîtres, ils avaient pu renouer de vieilles relations commerciales; la communauté de langues ou de mœurs avait fait le reste, et, vers le milieu de ce siècle, soit à Mexico, soit sur le littoral ou dans les provinces, ils représentaient des intérêts fort importants. Les Français eux-mêmes avaient fourni leur contingent (et beaucoup plus considérable qu'on ne l'eût cru) à l'émigration. Peu portés vers les pays de population anglo-saxonne, ils se sentaient attirés davantage vers les colonies de race latine. Ils étaient arrivés peu chargés d'argent, mais comptant bien en trouver beaucoup dans cette terre promise, et, en attendant que leurs rêves se réalisassent, ils avaient exercé toutes sortes de métiers ou de petites industries : bijoutiers, ciseleurs, tailleurs, ouvriers d'art, aubergistes. La plupart étaient restés dans cette condition modeste ou même, ayant réalisé quelques bénéfices, les avaient dissipés en de folles spéculations. Mais quelques-uns, plus habiles ou plus heureux, étaient devenus d'artisans, banquiers, agriculteurs, exploitants de mines, et, soit par l'influence, soit par la fortune, figuraient au premier rang dans la colonie étrangère.

— Or, pour tous ces résidents européens, le pire ennemi était l'insécurité générale. Après avoir subi les charges communes, ils couraient grand risque d'être rançonnés à titre d'étrangers. Au milieu des dissensions intestines qui désolaient la contrée, il n'était guère de faction qui n'eût son jour de victoire, en sorte que, chacun subissant à son tour ou imposant la violence, une sorte d'équilibre s'établissait entre les bonnes et les mauvaises chances de la guerre civile. Il semblait que les émigrants, n'appartenant à aucun parti, dussent être respectés par tous. Souvent, le contraire leur arrivait, et, comme ils étaient demeurés neutres, tout général, tout aventurier triomphant les rangeait de confiance parmi les vaincus. S'ils résistaient aux réquisitions abusives, aux impôts arbitraires, aux emprunts forcés, un redoublement de persécution devenait le châtiment de leur hardiesse. Tantôt les *haciendas* étaient brûlées ou les récoltes dévastées, tantôt l'exploitation des mines était rendue impossible par toutes sortes d'entraves; d'autres fois, les convois de métaux précieux dirigés vers la côte étaient pillés. A cela s'ajoutaient les violences contre les personnes, emprisonnements, séquestrations, et même assassinats.

A chaque vexation nouvelle, les victimes portaient leurs doléances aux consuls; les consuls transmettaient les réclamations aux ministres résidents, et ceux-ci, à leur tour, saisissaient leurs chefs hiérarchiques. A Paris, à Madrid, à Londres, les bureaux ministériels ne tardèrent pas à s'encombrer de volumineux dossiers, qui incessamment grossissaient. A une si grande distance, l'embarras était extrême, soit pour vérifier les griefs, soit pour en obtenir justice. Sur des plaintes très fondées se greffaient toutes sortes de prétentions, les unes ridiculement exagérées, les autres tout à fait fausses; car il ne manquait pas d'émigrants dont la principale industrie consistait à monnayer leurs prétendues souffrances. Ce qui rendait le contrôle plus malaisé, c'était la coupable complaisance de certains consuls qui se firent plus d'une fois les organes de doléances imaginaires. Quand, au prix de grands efforts et de longues enquêtes, on avait démêlé la vérité, le plus difficile

était de poursuivre les réparations. Les gouvernements se succédaient rapidement au Mexique, et chaque pouvoir nouveau ou désavouait les engagements précédents ou tout au moins s'autorisait de son ignorance pour reprendre des pourparlers qui ne finissaient point. Que si, après bien des négociations, on était arrivé à fixer quelque chiffre positif, on s'apercevait tout à coup qu'on n'avait rien terminé du tout : le Mexique entendait payer les indemnités, non en numéraire (car le pays qui en produisait le plus était celui où on en voyait le moins), mais en promesses, en bons, en délégations, revêtus d'une grande abondance de signatures toutes également insolvables. Dépitées de ces échecs, les puissances européennes tantôt se décidaient à des mesures coercitives, tantôt fixaient leurs revendications dans des traités fort solennels qui laissaient eux-mêmes peu d'illusions. La France, en 1838, arma une escadre et bombarda Saint-Jean-d'Ulloa. En 1853, elle signa une convention qui établissait un fonds d'amortissement pour l'extinction des créances françaises. Puis, comme cette convention restait inexécutée, comme de nouveaux griefs s'ajoutaient même aux anciens, elle envoya, en 1858, dans les eaux de la Vera-Cruz quelques forces navales sous les ordres du contre-amiral Penaud. Sous la menace du pavillon français, un nouvel accord fut conclu. L'Angleterre et l'Espagne négocièrent de leur côté divers arrangements, l'une en 1842 et en 1851, l'autre en 1853 et en 1859. Ces traités, tous rédigés dans le même but, furent désignés au Mexique et aussi en Europe sous un nom générique ; on les appela les *Conventions étrangères*. — Cependant le difficile était toujours l'exécution. En ces conjonctures, on s'était avisé qu'en droit civil une des voies de contrainte les plus sûres est la saisie-arrêt. Le principal revenu du Mexique consistait dans les droits de douane. En prélevant dans les ports de la Vera-Cruz et de Tampico une portion des droits d'entrée, on arriverait de la sorte à s'indemniser. Les Anglais, gens très positifs, avaient goûté fort l'expédient. Ce moyen, quoique le plus pratique, n'était pas entièrement efficace. Il y aurait à compter avec les fraudes. Puis les Mexicains pourraient abaisser les tarifs à l'entrée des ports et créer, en arrière, des douanes

intérieures. Enfin, on ne pouvait absorber le gage tout entier. Je lis dans une dépêche britannique que les Anglais réclamaient pour eux seuls un prélèvement de 41 pour 100 sur les droits de douane de la Vera-Cruz. Que resterait-il pour les autres puissances? Que resterait-il surtout pour le Mexique? Les mois, les années s'écoulaient, et soit au *Foreign Office*, soit au quai d'Orsay, les réclamations se multipliaient. Il y a dans chaque chancellerie des questions qu'on ne veut point abandonner et qu'on est impuissant à résoudre : on les laisse dormir quand quelque grand péril porte ailleurs les sollicitudes, puis on y revient quand le reste de la politique chôme : les chefs de service se passent de main en main les dossiers alourdis, avec un scepticisme résigné et sans aucun espoir d'en finir. Au train que prenaient les choses, ainsi en serait-il bientôt pour la question des indemnités mexicaines.

Avec l'année 1860, les embarras s'accrurent au point de paraître inextricables. A quel gouvernement porter les doléances? A celui de la Vera-Cruz, représenté par Juarez? A celui de Mexico, représenté par Miramon? En deux circonstances assez curieuses, les Anglais éprouvèrent la bonne foi de l'un et de l'autre. Au mois de septembre 1860, une *conduite* considérable d'argent, appartenant pour la plus grande partie à des sujets britanniques, avait été dirigée de Guanajuato et de San-Luis sur Tampico. Comme on descendait vers la côte, un général de l'armée juariste arrêta le convoi, se l'appropria, et déclara (ce qui était vrai) qu'il avait agi sur l'ordre de ses chefs militaires. Les Anglais flétrirent vivement le gouvernement de Juarez, pour lequel ils avaient eu jusque-là des préférences. Ils avaient à peine achevé leur note comminatoire qu'ils en purent libeller une nouvelle copie à l'usage du gouvernement rival. A la légation anglaise à Mexico avaient été déposés les fonds destinés à payer les arrérages de certains *bons mexicains*. Un jour, au mois de novembre 1860, des agents de Miramon se présentèrent à l'ambassade, alors gérée par un simple consul, et, sous prétexte de rechercher de prétendus dépôts d'armes, forcèrent le coffre-fort qui contenait les fonds. Des deux côtés la violence était égale. Il n'est que juste d'ajouter

que les excuses furent pareilles. Très courtoisement, les spoliateurs donnèrent un reçu des sommes volées. Ils exprimèrent leurs très vifs regrets, et si vite que la contrition semblait avoir précédé la faute. Ils n'auraient rien pris, n'eût été la détresse qui était vraiment extrême. Juarez essaya d'apaiser les Anglais par une restitution partielle ; quant à Miramon, il insinua que les fonds consignés à la légation britannique, n'ayant point été répartis, n'étaient point encore tout à fait sortis des caisses publiques et, à toute rigueur, y pouvaient rentrer. A l'envi, les deux présidents protestèrent qu'on ne perdrait rien : l'un et l'autre promettaient de tout rembourser, Miramon quand il aurait vaincu Juarez, et Juarez quand il aurait renversé Miramon (1).

Cet excès de confusion, ce mépris du droit, autorisaient d'exceptionnelles mesures de rigueur. Dès lors, un projet commença à s'accréditer, celui d'une expédition navale, entreprise par les puissances intéressées et beaucoup plus considérable que toutes les démonstrations précédentes. Le but serait de contraindre le Mexique à l'exécution de ses engagements passés, de s'assurer des gages, bien positifs cette fois, et de prendre pour l'avenir de solides garanties. Ainsi pensait-on dans le monde commercial. A Paris, ce point de vue des intérêts mercantiles paraissait mesquin et s'absorbait dans des vues plus grandioses. Fort secrètement, fort confusément encore, on songeait, non à recouvrer une créance, mais à régénérer un peuple, peut-être même à fonder un empire.

A quelle époque remonte la conception primitive de ce vaste dessein ? Ici nous sommes forcés de chercher un peu à tâtons les marques de la pensée impériale, et nous ne pouvons que grouper les indices sans parvenir toujours à les lier entre eux.

Parmi les projets de l'Empereur, il n'en est guère dont on ne saisisse le premier germe dans les méditations de la captivité ou les écrits de l'exil. Là se montrent vaguement

(1) Voir *Correspondence respecting british claims on Mexico,* p. 2 et suiv., 12 et suiv.

toutes sortes d'idées, commencées plutôt qu'achevées, imaginées plutôt que précisées, et qui, après avoir longtemps sommeillé, se réveilleront aux jours de la toute-puissance, mais sans se dégager tout à fait du rêve et en gardant, jusque dans leurs réalisations les plus positives, quelque chose des ombres flottantes sous lesquelles elles se seront d'abord cachées. En 1846, comme Louis-Napoléon était encore à Ham, son regard, d'autant plus avide des vastes horizons que l'espace lui était plus étroitement mesuré, s'était porté avec une sollicitude particulière vers l'Amérique centrale. Le fruit de ces études, ce fut un travail fort suggestif pour quiconque étudie les affaires mexicaines. Le prince proclamait l'urgence de construire un canal pour relier les deux océans et, après avoir discuté divers projets, optait pour un tracé à travers l'isthme de Nicaragua. Le plus remarquable n'était pas la discussion technique, bien qu'elle fût fort documentée, mais le commentaire qui l'accompagnait. S'échappant de sa prison et franchissant l'espace, mêlant suivant sa coutume les statistiques les plus rigoureuses et les fantaisies les plus chimériques, Louis-Napoléon dressait l'inventaire des richesses que recélaient ces contrées inconnues ou du moins inexploitées. Avec une extraordinaire puissance d'imagination, il voyait des villes, des villages, des fermes, des usines surgissant tout à coup du désert. Il vantait la fertilité du sol, apte à toutes les productions, celles des tropiques dans les terres basses de la côte et, sur les hauteurs, celles des climats tempérés. Surtout ces régions lui apparaissaient comme marquées pour un rôle providentiel. Entre l'Amérique du Nord, dévolue à la race germanique, et l'Amérique du Sud, peuplée par la race latine, des territoires s'étendaient qui, par le percement de l'isthme, deviendraient un lieu de passage pour le commerce du monde entier. L'imagination l'emportant sur ses ailes, le Prince se figurait quelque « nouvelle Constantinople » surgissant aux limites des deux Amériques, comme l'antique Byzance aux confins de l'Europe et de l'Asie. Heureux celui qui, s'établissant sur ce point du globe, pourrait fonder l'équilibre américain, comme avait été fondé jadis l'équilibre

européen, en ranimant d'un côté la race latine affaiblie, en contenant de l'autre la race anglo-saxonne débordante ! Telle était la brochure de 1846. Louis Bonaparte abandonnait rarement ses pensées ; il se contentait de les emmagasiner silencieusement et, à l'heure la plus inattendue, les tirait de son cerveau. Est-il téméraire de croire que Napoléon empereur s'est rappelé les spéculations de Napoléon prisonnier ? Montez quatre ou cinq degrés de latitude ; dites l'isthme de Tehuantepec au lieu de l'isthme de Nicaragua, et le rêve de l'Amérique centrale deviendra le rêve du Mexique.

Pendant les premières années de l'Empire, le Mexique n'occupa la France que par les réclamations de nos nationaux. Néanmoins j'observe chez plusieurs publicistes une certaine tendance à vanter les richesses de cette contrée et, en se fondant sur les récits de M. de Humboldt ou des autres voyageurs, à dresser toutes sortes de calculs mêlés de fantasmagories et de réalités : dans le même ordre d'idées, on peut noter, à l'Exposition universelle de 1855, l'insistance fort marquée des journalistes officieux à louer les produits mexicains, les plus remarquables, dit-on, de toute l'Amérique après ceux des États-Unis. Sur ces entrefaites, l'attention publique fut attirée, mais très passagèrement, vers ces régions par la tentative d'un gentilhomme français, le comte de Raousset-Boulbon, qui deux fois descendit dans la Sonora, tenta de s'y établir et, après de singuliers retours de fortune, fut fait prisonnier et fusillé. Qu'était M. de Raousset-Boulbon ? Un simple aventurier, audacieux et brave, moitié chercheur de mines, moitié soldat, qui, à ses risques et périls, joua une grosse partie et la perdit. Entre ce vague essai de colonisation et la grande expédition qui devait suivre, il serait sans doute hasardé d'établir un lien ; l'une et l'autre entreprise n'eurent, à vrai dire, qu'une ressemblance bien certaine, ce fut la tragédie qui les termina. Et pourtant le langage de l'explorateur français offre une assez singulière analogie avec celui qui devait être tenu plus tard. Lui aussi, il parle de devancer, de contenir les Anglo-Saxons. Lui aussi, il ne veut s'établir dans la Sonora qu'avec l'assentiment des populations. Dans une lettre écrite trois mois avant sa mort,

le 29 avril 1854, sa pensée se précise, et il va jusqu'à se proclamer le précurseur de la France elle-même. « La régénération du Mexique, écrit-il, est une nécessité politique de premier ordre..., car il faut une barrière contre les États-Unis... Mais le Mexique ne peut se relever que par la conquête. Ne vous étonnez pas, continue-t-il, de me voir embrasser le Mexique tout entier; je n'ose pas dire que c'est dans mes plans, mais c'est dans la force des choses. J'ai la conviction que mon œuvre, à moi, à savoir l'établissement des Français en Sonora, ne sera que le premier pas de la France vers l'occupation de tout ce magnifique pays. »

Dans les temps qui suivirent, certaines suggestions venues des Mexicains eux-mêmes accréditèrent aux Tuileries l'idée de quelque grande mission à remplir. Les révolutions périodiques de ces contrées avaient rejeté loin de leur pays et poussé jusqu'en Europe un assez grand nombre d'émigrés, la plupart considérables par la situation sociale ou la fortune et jaloux d'abriter dans un sûr exil leur opulence ou leur repos. De leur patrie ils tracèrent un tableau à la fois superbe et affligeant; ils en vantèrent outre mesure les richesses; ils en flétrirent sans pitié les mœurs politiques. Le grand mal, ne cessaient-ils de répéter, venait des institutions. Au Mexique, ancienne colonie espagnole et habituée à la monarchie, le hasard avait imposé le régime républicain contraire à son humeur, à ses coutumes, à son passé : de là de perpétuels déchirements et, au milieu de ces divisions, l'appauvrissement progressif d'une des terres les plus privilégiées du globe. D'instinct, ajoutaient-ils, les Mexicains sentaient la cause de leur décadence; mais, faute de pouvoir fixer leur choix sur quelque nom propre à rallier tous les suffrages, ils en étaient réduits à poursuivre dans des dictatures de plus en plus éphémères l'ombre effacée de la royauté. Arrivés à ce point, les émigrés insinuaient le remède. Combien serait différent le sort de leur patrie si l'ancien continent leur fournissait un monarque, d'origine assez auguste pour imposer le respect, assez étranger aux partis pour les dominer tous ! Sans doute, il faudrait un secours de l'Europe, mais faible, mais temporaire ; sans doute, quelques

avances de fonds seraient nécessaires, mais bientôt remboursées, et avec usure, grâce aux ressources merveilleuses du pays rendu à lui-même. Tout seul, le Mexique ne ferait point sa révolution; mais qu'on lui montrât la voie à suivre, qu'on fit paraître quelques troupes étrangères, ne fût-ce que pour assurer la transition, et sans embarras, sans effort, sans effusion de sang, l'immense majorité suivrait avec transports. Le résultat serait l'ordre rétabli, la religion redevenue florissante, la mise en œuvre d'incalculables richesses agricoles ou minières. A cette transformation, quels avantages ne trouverait pas la France elle-même! Du même coup, elle ouvrirait à son commerce un débouché incomparable, elle se créerait une alliée sûre au delà des mers; par-dessus tout, elle opposerait aux envahissements anglo-saxons une infranchissable barrière. Ainsi parlaient déjà, ainsi devaient surtout parler plus tard les Mexicains établis à Paris : M. Guttierez de Estrada, le plus vieux champion de la monarchie, M. Hidalgo, le général Almonte, Mgr Labastida, archevêque de Mexico. Tout concourut à ce qu'ils fussent écoutés. On sait avec quelle bienveillance les étrangers étaient accueillis aux Tuileries. Ces étrangers eux-mêmes soutenaient une cause alors fort en faveur, celle de la monarchie contre la république, de l'ordre contre le fédéralisme démocratique. Leur thèse était d'ailleurs singulièrement séduisante, à la seule condition qu'elle fût réalisable. Bientôt les vexations du parti libéral contre le clergé leur valurent un redoublement de crédit; ils furent appuyés par le parti de l'Église, par l'Impératrice surtout, qu'ils entretenaient dans sa langue maternelle et qui plus d'une fois, dit-on, leur prêta son patronage. Enhardis par ce commencement de succès, les émigrés mexicains, non contents de prêcher la monarchie, se préoccupèrent du monarque. On assure que, dès 1859, certaines propositions, vagues d'ailleurs et discrètes, furent adressées à l'archiduc Maximilien, frère de François-Joseph, et, faute d'adhésion de sa part, demeurèrent alors sans suite. C'est à cette époque que remontent aussi les premières conversations diplomatiques relatives au sort futur du peuple mexicain. Au mois de novembre 1858, M. Walewski s'entretint

de ce sujet avec les représentants des puissances et tout spécialement avec M. Mon, ambassadeur d'Espagne. « Quel moyen, disait-il, pourrait-on employer pour asseoir une autorité stable au Mexique ? Quel système pourrait-on préconiser et suivre ? » A ces communications, le chef du cabinet espagnol répondit en conseillant à M. Mon la réserve : il jugeait les moyens moraux suffisants et n'hésitait pas à repousser les autres (1). Si discrets que fussent ces échanges de vues, plusieurs de nos agents commençaient à pénétrer les pensées naissantes du gouvernement impérial. Un an plus tard, comme M. Pacheco, nommé ambassadeur d'Espagne au Mexique, arrivait à la Vera-Cruz, il rencontra au mouillage de Sacrificios notre représentant, M. de Gabriac, qui rentrait en France. Celui-ci l'entretint avec beaucoup de véhémence des affaires mexicaines. « Tôt ou tard, disait-il, l'Europe devrait s'en préoccuper. Aux frontières du Mexique, et là seulement, l'Europe pourra arrêter dans son mouvement d'expansion le peuple des États-Unis, ce peuple envahisseur qui, si on n'y prend garde, est appelé à couvrir l'Amérique, puis le monde entier : de là la nécessité d'une intervention de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, ou tout au moins de ces deux dernières puissances (2). » C'est au milieu de ces projets incohérents, mal définis, qu'on atteignit la fin de l'année 1860. La *question mexicaine* subsistait depuis longtemps à l'état de *question commerciale*. La transformerait-on en *question politique?* Vers ce temps-là partit pour le Mexique un nouveau chargé d'affaires qui ne contribua pas médiocrement à brusquer la solution.

On l'appelait M. Dubois de Saligny. C'est à la fin de novembre 1860 que le paquebot venu de France le débarqua à la Vera-Cruz. Il arriva pour assister à la chute de Miramon, qui, définitivement vaincu le 22 décembre, quitta trois jours

(1) Dépêches de M. Mon à M. Calderon-Collantès et de M. Calderon-Collantès à M. Mon, 24 novembre, 9 décembre 1858, 3 et 10 janvier 1859. (*Documents communiqués aux Cortès sur les affaires du Mexique*, 1861-1862.)

(2) Dépêche de M. Pacheco, 25 mai 1860. (*Documents distribués aux Cortès sur les affaires du Mexique*, 1861-1862.)

plus tard Mexico et, à travers mille périls, parvint à gagner la Havane. Le 11 janvier 1861, Juarez fit son entrée dans la capitale et, par divers actes de sagesse, éveilla d'abord quelque espérance. Cette modération fut courte, et bientôt il fut visible que le régime nouveau ne ferait que continuer l'ancienne anarchie. M. Dubois de Saligny avait pénétré les pensées de Napoléon. Jaloux de fournir des arguments à la politique de son souverain, il se fit l'infatigable accusateur du gouvernement de Juarez. Les griefs n'étaient que trop réels. Avec une âpreté préméditée, le chargé d'affaires de France reprit le récit des violences passées, y ajouta toutes les vexations récentes et, par un habile groupement de faits, composa un tableau, vrai dans ses lignes principales, mais artificieusement ménagé pour provoquer un éclat. Chaque paquebot, partant de la Vera-Cruz, emportait ses rapports, d'une véhémence toujours croissante : les convois de marchandises ou de métaux précieux étaient, disait-il, parfois pillés ; sur certaines routes, même très fréquentées, telles que celle de Puebla à Mexico, les diligences ne pouvaient accomplir leur trajet sans être rançonnées par les bandes ; des meurtres se commettaient jusque dans les rues de la capitale ; les emprunts forcés, les réquisitions, les confiscations semblaient les moyens habituels de gouverner. Il serait inutile, ajoutait notre chargé d'affaires, de poursuivre par les voies amiables la réparation de nos griefs : le gouvernement était à bout, *penniless,* comme disait le représentant de l'Angleterre sir Charles Wyke, et ne pouvait offrir qu'un seul gage, d'une réalisation aussi incertaine qu'éloignée, à savoir, les dépouilles des couvents. D'autres fois, s'élevant à un point de vue plus général, M. de Saligny dénonçait dans toutes les sphères de l'administration mexicaine un véritable « état de décomposition sociale ». Quel serait le remède ? Les uns demandaient une dictature ; les autres souhaitaient que le congrès s'érigeât en Convention nationale et se saisît de tous les pouvoirs. Arrivé là, M. de Saligny ne manquait pas d'insinuer que la solution serait bien plus sûre si l'Europe y aidait. Ostensiblement, il ne parlait que de la protection de nos nationaux, mais sous ce

prétexte il préconisait un système d'intervention qui pourrait conduire à bien autre chose. Toutes ses dépêches avaient la même conclusion. « Il me paraît nécessaire que nous ayons sur les côtes du Mexique une force matérielle suffisante pour pourvoir, quoi qu'il arrive, à tous nos intérêts. » Ainsi s'exprimait le rapport du 28 avril 1861. Le rapport du 12 juin n'était pas moins net. « Je crois plus que jamais à la nécessité d'appuyer par la force nos réclamations. » Le 29 juin et le 5 juillet, M. Dubois de Saligny reproduisait en termes presque identiques les mêmes formules. « Le gouvernement de l'Empereur, disait-il, reconnaîtra sans doute l'urgente nécessité de faire respecter, quoi qu'il arrive, les intérêts et l'honneur de la France... La force seule pourra contraindre le gouvernement à remplir ses engagements envers nous (1). »

III

A la fin d'août 1861, le courrier de Saint-Nazaire apporta à Paris une dépêche plus grave que toutes les autres. A bout d'expédients, impuissant à créer de nouvelles ressources ou même à assurer le recouvrement des impôts anciens, Juarez s'était avisé qu'il restait à la Vera-Cruz 4 ou 500 mille piastres destinées à garantir l'exécution des engagements internationaux. Dans la détresse du Trésor, cette somme assurerait un répit, un délai, en un mot quelques jours de vie. Le 17 juillet 1861, une loi, votée par le Congrès et sanctionnée par le Président, avait suspendu pour deux ans le paiement des dettes inscrites dans les *Conventions étrangères*.

Bien des fois l'Europe avait expérimenté l'insolvabilité mexicaine, et, pour qui savait l'histoire de ce pays, l'acte de Juarez n'avait rien d'original ni même de tout à fait insolite. Cepen-

(1) *Documents diplomatiques*, 1861, p. 109-113.

dant le décret du 17 juillet éveilla autant de courroux que s'il eût été quelque chose d'extraordinaire et d'inattendu. Après les vexations des années précédentes, ce cynique déni de justice comblait la mesure. A Londres et à Madrid aussi bien qu'à Paris, on en jugea de la sorte. Mais si la politique d'action semblait s'imposer, quelle serait cette action ? Dans quelles limites serait-elle restreinte et jusqu'où la poursuivrait-on ? On connaissait, on devinait du moins les secrets désirs du gouvernement impérial. En revanche, on ignorait quelle adhésion les vues de la France rencontreraient en Angleterre et en Espagne.

L'Angleterre, dès les premiers pourparlers, se montra très nette, et on lui doit cette justice qu'elle le fut jusqu'au bout. Puissance germanique et protestante, aucune affinité de races, aucun intérêt religieux ne l'appelait en ces régions. Entre tous les prétendants à la suprême magistrature, Juarez était peut-être au fond celui qui eût le moins déplu : au début de son pouvoir, il avait manifesté quelques bonnes intentions, suscité quelques espérances; puis il avait publié les lois de réforme qui spoliaient de ses biens le clergé catholique et assuraient en outre l'égalité de tous les cultes : pour qui connaissait lord Russell, son esprit dogmatique, son hostilité contre le *papisme*, ces titres n'étaient pas de ceux qui se négligent ou s'oublient. Les sujets britanniques avaient souffert des libéraux, mais aussi des réactionnaires, et, bien qu'ayant été volés par Juarez, n'avaient aucune raison de regretter Miramon, qui les avait volés pareillement. Un autre motif poussait à la réserve le gouvernement anglais. Grâce aux informations de ses consuls, il savait la faiblesse réelle des réactionnaires mexicains, considérables par le rang ou la fortune, mais non par l'influence, et plus propres à figurer la monarchie en Europe qu'à l'établir dans leur propre pays. A cela se joignait la crainte des États-Unis, alors engagés dans une cruelle guerre civile, mais qui, une fois sortis de leurs embarras, ne manqueraient pas de dénoncer ou de combattre toute ingérence européenne s'exerçant si près de leurs frontières. — Mû par ces pensées, lord Russell, alors chef du *Foreign Office*, s'appliqua dès le début

à repousser, comme il le disait, « toute considération de politique idéale ou transcendante. » Il ne formulerait d'autres revendications que des revendications commerciales. Il ne mettrait au service de l'alliance que la flotte et quelques compagnies de débarquement; celles-ci occuperaient les ports, Vera-Cruz, Tampico, mais n'iraient point au delà. M. Thouvenel ayant prié M. de Flahaut, notre ambassadeur à Londres, de sonder très confidentiellement les ministres de la reine sur l'opportunité de rétablir la monarchie au Mexique (1), la réponse ne tarda pas, et elle fut la critique (critique, hélas! singulièrement sagace) de l'entreprise que nous allions poursuivre. Le principe de non-intervention est notre règle, écrivait lord Russell à lord Cowley : cette règle, sage presque toujours, l'est surtout au Mexique, à cause des factions, qui y sont nombreuses; à cause de l'étendue du pays, qui exigerait un corps d'armée considérable; à cause des États-Unis, toujours ombrageux et en éveil : les Espagnols seraient odieux aux libéraux, les Anglais aux réactionnaires; si l'arrivée de notre flotte provoque un changement dans la politique mexicaine, nous nous en réjouirons; mais nous croyons qu'une attitude réservée est la meilleure pour nous, pour l'Europe, pour le Mexique lui-même (2). — Toute la conduite de l'Angleterre ne fut que le développement de ce programme. Ce qu'il disait dans ses dépêches, lord Russell le répéta quelques jours plus tard aux résidents anglais établis au Mexique et qui lui apportaient leurs doléances. Il eut soin de le redire au chargé d'affaires des États-Unis comme pour prévenir par avance toute mauvaise querelle. La Grande-Bretagne voulait bien une expédition, mais dont les dépenses ne dépasseraient pas les profits. Son moyen de se payer, ce serait la saisie des douanes, vieux moyen qu'elle perfectionnerait par quelques précautions supplémentaires négligées jusque-là. Elle se présenterait sur les rives du Mexique moins en ennemie qu'en

(1) Lettre de M. Thouvenel au comte de Flahaut, 26 septembre 1861. (*Le Secret de l'Empereur*, t. II, p. 175-176.)

(2) Voir *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 94, et *passim*.

créancière. Elle apparaîtrait dans les eaux de la Vera-Cruz à la façon, non d'un conquérant, mais d'un huissier, d'un huissier à la vérité plus exigeant, plus courroucé que d'habitude, et accompagné de beaucoup de recors passablement armés.

Autant il est aisé de pénétrer le programme de l'Angleterre, autant on éprouve d'embarras à démêler ce que voulut l'Espagne. Elle fut hantée par un rêve, un rêve grandiose, mais si inconsistant, si vite évanoui, qu'on a peine à le saisir et qu'elle-même peut-être ne saurait dire aujourd'hui ce qu'elle a rêvé. Outre les injures à ses nationaux, elle avait contre le gouvernement mexicain un grief particulier. Au mois de janvier 1861, comme Juarez victorieux venait d'arriver à Mexico, il avait éloigné du territoire de la république M. Pacheco, agent de la cour de Madrid et, disait-il, complice de ses ennemis. Quel que fut le procédé, ce motif à lui seul expliquerait mal l'extraordinaire empressement de l'Espagne à s'associer aux puissances et à les devancer. L'ambassadeur de la reine Isabelle auprès de la cour des Tuileries était alors M. Mon. Celui-ci, ayant connu les premiers pourparlers entre Paris et Londres, se hâta d'en aviser son gouvernement. C'était le 6 septembre. Ce jour-là même, M. Calderon Collantès, ministre des Affaires étrangères, lui télégraphia de Madrid en ces termes : « Un vapeur va partir. Il portera au capitaine général de Cuba des instructions précises pour qu'il agisse contre la Vera-Cruz et Tampico avec toutes les forces de terre et de mer dont il pourra disposer (1). » « L'Espagne est prête, continuait M. Calderon Collantès, à se concerter avec la France et l'Angleterre; mais si l'accord ne pouvait se produire, elle agirait seule et mettrait sur pied sans peine des forces suffisantes. » On insiste sur l'opportunité de brusquer la solution : il faudra débarquer dès que la fièvre jaune ne sera plus à craindre et dès qu'on n'aura plus à redouter les tempêtes de l'équinoxe : Cuba offre une bonne base d'opérations; de là

(1) *Documents communiqués aux Cortès sur les affaires du Mexique*, 1861-1862

partiront les troupes. Ces préparatifs sont annoncés dans un langage d'une solennité toute castillane : « Le gouvernement de la reine, écrit M. Calderon Collantès, s'occupe incessamment de réunir les éléments indispensables pour que le glorieux drapeau espagnol apparaisse sur les côtes du Mexique avec la splendeur qu'il a toujours conservée. » — A Paris, à Londres, cette hâte, cette ardeur, ne laissent pas que de surprendre un peu. Que signifient ces évocations du passé? Naguère l'Espagne a porté ses armes au Maroc; mise en goût d'aventures guerrières, songerait-elle à relever au delà de l'Atlantique quelques débris de la domination de Fernand Cortez? Ici commence l'obscurité. Les ambitions du gouvernement de Madrid se découvrent, se voilent, puis se découvrent encore. Dans ses premières dépêches à M. Mon, M. Calderon Collantès trace à l'entreprise un large programme. « Il faudra, dit-il, établir un ordre solide et régulier au Mexique. » Le 9 septembre, M. Mon voit M. Thouvenel et, dans son entretien avec lui, s'inspire de ces pensées (1). Comme le ministre français, il juge nécessaire d'assurer au Mexique un gouvernement stable et qui ne peut être que la monarchie. Quelle sera cette monarchie? Dans les vues secrètes du cabinet de Madrid, ne sera-t-elle pas, par le choix du monarque, lié de près ou de loin à la maison de Bourbon, comme une continuation, comme un prolongement de l'antique domination? — Cependant les Anglais s'inquiètent, et à Madrid, sir John Crampton, ambassadeur de la reine, interroge le maréchal O'Donnell, président du conseil. Sur cette interpellation, le langage redevient tout à coup modeste. Le maréchal désavoue toute revendication sur les anciennes colonies du Nouveau-Monde « Nous ne songeons, dit-il, à aucune *réannexion;* nous désirons garder notre domaine colonial insulaire, Cuba, les Philippines..., mais que pourrions-nous tenter sur le continent américain (2)? » Ainsi s'exprime le 24 septembre le chef du cabinet de Madrid, attentif à restreindre ses desseins, à les

(1) Discours de M. Mon à l'Assemblée des députés, 7 janvier 1863.
(2) *Correspondence respecting the affairs of Mexico,* p. 97-98.

ramener presque aux proportions des projets britanniques. — Quelques jours s'écoulent, et voici que la politique espagnole se laisse de nouveau pénétrer par le rêve d'une expédition agrandie. Dans une dépêche du 8 octobre, M. Calderon Collantès invite les puissances « à sauver le Mexique d'une ruine inévitable ». Il proclame l'affaire « grave et d'une immense portée ». « Il s'agit, dit-il, d'une nation à régénérer. Ce que nous déplorerions, ajoute-t-il, ce serait la disparition de la civilisation apportée au delà des mers par nos glorieux ancêtres (1). » Quoi de commun entre ces amples formules et le terre-à-terre du langage de lord Russell! — Pendant ce temps, lord Cowley à Paris confère avec M. Thouvenel et s'efforce de lui arracher l'engagement que les trois puissances n'interviendront en aucun cas dans les affaires intérieures du Mexique. M. Thouvenel résiste, refuse de se lier les mains, objecte les chances que peuvent offrir soit les péripéties de la guerre de Sécession, soit l'état d'anarchie où se débat le Mexique. De quel côté se rangera l'Espagne? Du côté de la France? du côté de l'Angleterre? Il semble bien qu'elle incline vers la France; car à quelques jours de là, le 21 octobre, M. Calderon Collantès dit au ministre de France à Madrid, M. Barrot : « Il vaudrait mieux ne pas aller au Mexique que d'y aller comme le voudrait le cabinet britannique (2). » — Et pourtant l'adhésion est-elle complète, sans réserve? Dans l'entrefaite, M. Thouvenel voit M. Mon et l'entretient de cette affaire, de plus en plus absorbante, du Mexique. Avec cette alliée, plus sûre, pense-t-il, que ne l'est l'Angleterre, il se découvre, parle longuement de la monarchie, hasarde même le nom du monarque. « Nous écarterions d'avance, dit-il, toute candidature d'un prince de la famille impériale; nous ne doutons pas que l'Angleterre et l'Espagne ne soient dans des dispositions pareilles. » Puis il ajoute avec quelque hésitation : « Le cas échéant, un archiduc d'Autriche aurait notre assen-

(1) *Documents distribués aux Cortès sur les affaires du Mexique*, 1861-1862.

(2) Dépêche de M. Barrot à M. Thouvenel, 21 octobre 1861. (*Documents diplomatiques*, 1862, p. 157.)

timent. » La fin de l'entretien se trouve rapportée dans les dépêches d'origine espagnole. A cette insinuation M. Mon se garde de répondre : avec une affectation visible, il rentre dans les généralités et tout à coup redevient positif presque à l'égal des Anglais. « L'Espagne, réplique-t-il froidement, n'a d'autre objectif que la protection de ses nationaux et le rétablissement de l'ordre; que si les Mexicains veulent un changement de régime, c'est à eux qu'il appartient de se prononcer. » Ainsi parle M. Mon, et avec l'approbation de son gouvernement, qui souhaite bien la monarchie, mais, suivant l'expression de M. Calderon Collantès, « pour un prince de la maison de Bourbon ou intimement lié avec elle. » Cette scène n'est-elle pas, comme on dirait aujourd'hui, suggestive? Entre la politique matérielle de l'Angleterre et la politique idéale de la France, l'Espagne optait pour la France. Mais la politique idéale elle-même a ses avantages, et à Madrid il ne convenait guère que le gouvernement impérial se les attribuât par avance. Que le Mexique, en renouvelant ses institutions, se rapprochât de l'ancienne métropole, qu'il renouât quelque chose des anciens liens, et les ministres de la reine Isabelle, pour atteindre un pareil but, ne reculeraient devant aucun effort. Qu'importerait, au contraire, la transformation si elle s'accomplissait au profit d'un prince étranger, d'un prince d'origine germanique, et si le pays ainsi régénéré se trouvait attiré dans l'orbite de la France? Autant qu'on peut le conjecturer en l'absence de documents plus positifs, les oscillations, les contradictions de l'Espagne ne s'expliquent point par d'autres calculs. Tantôt elle rêvait de choses grandioses; tantôt, dépitée de rêver des grandeurs pour autrui, elle se laissait retomber brusquement sur le sol et se jetait dans les bras de l'Angleterre; puis, l'illusion la ressaisissant, elle s'élançait de nouveau vers cette terre de Fernand Cortez qu'elle ne pouvait croire perdue pour jamais.

Cependant les nouvelles venues du Mexique y signalaient une recrudescence de désordre. D'après des rumeurs fort répandues, Juarez victorieux était combattu par ses propres amis : par Ortega, qui, disait-on, convoitait sa succession; par Doblado,

qui, suivant l'opinion commune, intriguait pour son propre compte. Le parti réactionnaire avait été vaincu, mais non désarmé. Si Miramon proscrit vivait en exilé à la Havane, les généraux Marquez et Mejia continuaient à tenir la campagne. Battu en brèche de toutes parts, le gouvernement ne se soutenait que par ses exactions. Depuis le commencement de l'année, sept Français avaient été assassinés; une vingtaine d'autres avaient été pillés, volés, séquestrés, frappés de coups de poignard jusque dans les rues de Mexico (1). Un jour même, une balle fut ramassée sous l'un des portiques de l'ambassade de France: ce qui accrédita le bruit d'un attentat contre le représentant du gouvernement impérial. Le sort des résidents anglais n'était ni meilleur ni plus sûr. Tous ces faits se trouvaient attestés non seulement par les rapports de M. de Saligny, un peu suspects de passion, mais par ceux de M. Wyke, plus favorable qu'hostile au parti libéral. Comme son collègue français, dont il devait se séparer si violemment plus tard, sir Charles Wyke ne se lassait pas de signaler les violences contre les personnes, les extorsions de fonds, les attaques à main armée contre les diligences. « L'impunité est parfaite, ajoutait-il avec découragement, et le gouvernement renonce à présenter ses excuses ou à exprimer ses regrets (2). »

Ces rapports étaient bien propres à dissiper toutes les hésitations. Le 31 octobre, entre les cabinets de Londres, de Paris, de Madrid, une convention fut signée qu'on appela la *Convention de Londres*. « Rien de vague ni d'obscur ne doit s'écrire ou se résoudre dans une affaire si importante, disait M. Calderon Collantès. » Vraiment, dans les paroles du ministre espagnol, n'y avait-il pas quelque ironie? Il est une sorte d'harmonie trompeuse qu'on obtient en évitant tout ce qui éveillerait les divergences et en substituant aux stipulations précises des formules assez générales pour satisfaire à la fois plusieurs pensées. A ce prix, l'accord se fait, mais factice, et,

(1) Rapports de M. Dubois de Saligny, 4 août, 28 septembre 1861. (*Documents diplomatiques*, 1861, p. 114-118.

(2) Voir *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 92-94, 101, 114-115

loin de supprimer les embarras, on n'aboutit qu'à les reculer. Entre les trois contractants, animés de vues si différentes, la convention du 31 octobre ne pouvait que créer un accord pareil. Le but était nettement indiqué dans le préambule : ce serait d'abord d'exiger des autorités mexicaines une protection plus efficace pour les résidents européens; ce serait, en second lieu, de poursuivre l'exécution des obligations financières ou autres dérivant des traités antérieurs. Afin d'atteindre ce double objet, disait l'article premier, les trois gouvernements de Londres, de Paris et de Madrid armeront des forces suffisantes « pour saisir et occuper les différentes forteresses et positions militaires du littoral mexicain ». Jusque-là, rien n'était plus clair, rien aussi n'était plus modeste. Il s'agirait d'une de ces expéditions navales comme l'Europe en avait plusieurs fois tenté. On bombarderait les ports, on saisirait les bureaux de douane; puis, sous l'empire de la terreur, on amènerait à merci le débiteur récalcitrant. Mais voici que, dans le paragraphe suivant, apparaissaient, à l'encontre des desseins terre à terre de la Grande-Bretagne, les hautes visées des Français, peut-être aussi des Espagnols. « Les commandants des forces alliées seront en outre autorisés à accomplir les *autres opérations* qui seraient jugées, sur les lieux, les plus propres à réaliser le but spécifié et surtout à assurer la sécurité des résidents étrangers. » Comme tout à coup l'horizon change et s'agrandit! Ainsi, une fois sur le sol mexicain, les chefs militaires seront libres; à leur gré, ils pourront s'enfoncer dans l'intérieur, franchir les pentes des montagnes, s'avancer même jusqu'à Mexico. Telle est la disposition additionnelle que l'influence de la France a fait introduire dans la Convention. Cependant l'Angleterre tient en réserve une clause qui contiendra toutes les velléités conquérantes. Le projet primitif porte un article ainsi conçu : « Les Hautes Parties contractantes s'engagent à ne point faire usage de leurs forces pour d'autres objets que ceux spécifiés dans le préambule, et spécialement à n'en pas faire usage dans le but d'intervenir dans le gouvernement mexicain. » Mais contre cet article la France proteste : « Cette déclaration est trop absolue, objecte M. Thouvenel; la

prudence et l'usage nous conseillent de ne point nous lier les mains d'avance. Disons ce que nous ferons, ne disons point ce que nous ne ferons pas. » Et sur ces observations la clause est supprimée. Battue de ce côté, l'Angleterre essaie de prendre sa revanche. Dans l'article 2, rédigé sous l'influence de lord Russell, elle détaille avec un grand luxe d'énumération tout ce qui est défendu. « Les Hautes Parties contractantes s'interdisent toute acquisition de territoire; elles renoncent à tout avantage particulier; elles s'engagent à n'exercer dans les affaires intérieures du Mexique aucune influence de nature à porter atteinte au droit de la nation mexicaine, de choisir et de constituer la forme de son gouvernement. » Mais quoi! les entreprises éventuelles, les desseins futurs ne se trahissent-ils point par la sollicitude même qui s'efforce de leur barrer le chemin? A l'arrivée des forces européennes, il y aura donc, il pourra y avoir, de l'aveu même des Anglais, une révolution intérieure, un changement de gouvernement. Le peuple mexicain demeurera libre : ainsi le veut l'article 2. Libre! il le sera sans doute. Mais n'a-t-il pas été implicitement stipulé, dans le dernier paragraphe de l'article premier, que les commandants des forces alliées pourront à leur gré s'avancer jusque dans l'intérieur du pays? Pourront-ils occuper le sol du Mexique sans influencer par là même le choix des Mexicains? L'idée de l'intervention se retrouvait jusque dans les précautions prises pour la prévenir ou l'écarter.

L'équivoque était dans la Convention. Elle se retrouva dans les instructions de chaque gouvernement à ses agents politiques et militaires. Écoutons lord Russell : « Si les Mexicains, dit-il, nous reçoivent à la Vera-Cruz, il n'y aura pas lieu d'occuper les ports du Pacifique ; dans le cas contraire, notre pavillon pourra paraître dans l'un et l'autre océan. Mais sous aucun prétexte nous ne devrons nous éloigner de la côte et pénétrer dans l'intérieur du pays (1). » Combien autre est le langage de M. Thouvenel! Il parle d'un corps de troupes de débarquement qui fournira aux alliés le moyen d'étendre le cercle de

(1) Voir *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 112.

leur action; il prévoit une « marche vers l'intérieur qui conduira, s'il le faut, jusqu'à Mexico» : que si les hommes d'ordre tentaient, à l'ombre du drapeau français, un changement dans les institutions politiques, il ne faudrait leur ménager ni les encouragements ni les appuis moraux (1). Pendant ce temps, l'Espagne se disposait à tout événement, prête tout à la fois à devancer la France ou à rétrograder jusqu'à l'Angleterre. Comme M. Barrot interrogeait le maréchal O'Donnell sur les directions qui seraient données au chef de l'expédition. « Oh! répliqua le maréchal, nos instructions sont très élastiques et pour ainsi dire discrétionnelles. » Quinze jours s'étaient à peine écoulés, et la Convention du 31 octobre entrait dans le monde avec deux gloses différentes : l'interprétation étroite, celle de Londres; l'interprétation large, celle de Paris. Le plus piquant était que les deux programmes suivaient des lignes non seulement parallèles, mais parfois contraires. Outre ces deux interprétations, il y en avait une troisième, celle de Madrid, que l'Europe s'épuisait à deviner et dont le gouvernement de Madrid lui-même n'eût peut-être pas pu livrer le secret.

La plus grande singularité de l'entreprise, ce fut la répartition des forces. — Tant par économie que pour bien marquer ses intentions, l'Angleterre s'appliqua à restreindre sa part de concours. Elle annonça qu'elle armerait deux vaisseaux de ligne, quatre frégates et un nombre proportionné de bâtiments légers. Plus tard elle diminua encore cet effectif; quant au corps de débarquement, il se réduirait à sept cents soldats de marine (2). Le commandement fut confié d'abord au contre-amiral Milne, puis au commodore Dunlop. — En France, la contradiction fut flagrante entre l'ampleur du but et la dérisoire parcimonie des moyens. La pensée secrète était de fonder un empire, la pensée déjà publiée était de dépasser le littoral, de pousser peut-être jusqu'à Mexico. Rien ne fut préparé qui fût digne d'un tel dessein. L'expédition fut décidée,

(1) Voir *Documents diplomatiques*, 1861, p. 123-125.

(2) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 102 et 120. — Discours de lord Russell à la Chambre des lords, 19 juin 1862. (*Parliamentary debates, third series*, t. CLVII, p. 720.)

comme on aurait fait d'une chose négligeable, pendant une absence du ministre de la Guerre, le maréchal Randon (1). Quand l'heure vint de constituer le corps expéditionnaire, on rassembla un bataillon de marins-fusiliers et un demi-régiment d'infanterie de marine; on leur adjoignit un bataillon de zouaves, ainsi que quelques autres troupes d'Afrique, et ce fut tout. Le chiffre total s'élevait à 2,500 hommes. Le commandement était peu enviable, il l'eût été moins encore si on avait pu deviner les prochains mécomptes. Du moins, le choix du souverain se porta sur l'un de ses meilleurs serviteurs, le vice-amiral Jurien de la Gravière, qui fut investi de pleins pouvoirs diplomatiques et militaires et était doublement digne de cette confiance par la distinction de son esprit et l'irréprochable droiture de son caractère. — Pour que rien ne manquât à l'étrangeté de cette entrée en campagne, il se trouva que la moindre des trois puissances fut aussi celle qui consentit les plus grands sacrifices. L'Espagne équipa non 700 marins comme l'Angleterre, non 2,500 soldats comme la France, mais environ 6,000 hommes. Cette petite armée, déjà formée à Cuba, était assez près du théâtre des opérations pour arriver fort en avant-garde et pour cueillir, s'approprier peut-être, les premiers fruits du succès. Le symptôme le plus significatif de la prépondérance espagnole, ce fut le choix du général en chef; cette dignité fut réservée au général Prim, comte de Reuss, marquis de Los Castillejos, un des hommes les plus considérables de son pays et surtout un des plus entreprenants. N'aurait-il pas, à raison de sa renommée, une sorte d'autorité supérieure, même sur les contingents des deux autres nations? Le bruit s'en accrédita, et il fallut qu'une note du *Moniteur* le démentît. Nonobstant l'égalité officiellement proclamée, Prim sembla de suite appelé à exercer une influence dirigeante. Il la devrait à sa situation dans sa patrie, à l'importance de son corps d'armée, à la faveur de l'Empereur, qu'il avait vu naguère à Vichy, et dont il avait recueilli, croyait-on, les plus intimes pensées. Au Mexique, où il allait débarquer, il ne

(1) Voir *Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 58.

serait point un étranger : il en parlait la langue, et ses relations de famille et d'amitié lui permettraient d'y nouer bien vite de précieuses intelligences. Soldat de fortune, très rompu aux intrigues ou aux coups de main militaires familiers à l'Espagne comme aux républiques du Nouveau-Monde, brave et audacieux, confiant en lui-même au point de n'imaginer aucun rôle qui fût au-dessus de son ambition, on pouvait être assuré qu'il ne négligerait rien pour se hausser et se maintenir au premier rang. Tel était l'homme à qui le gouvernement venait de donner, selon le langage d'O'Donnell à M. Barrot, des instructions « élastiques, discrétionnelles ». Discrétionnelles, elles l'étaient en effet. A lui, à lui seul, il serait réservé de mesurer sur les lieux les bénéfices de l'entreprise, bénéfices pour son pays, bénéfices pour lui-même, et, suivant l'occurrence, il devrait poursuivre jusqu'au bout le rêve de grandeur castillane ou brusquement l'arrêter.

IV

A Mexico, on avait pu noter les signes croissants du mécontentement de l'Europe. M. de la Fuente, agent de la république à Paris, s'étant rendu au ministère des Affaires étrangères, M. Thouvenel l'avait très mal accueilli et lui avait fait comprendre que l'heure des promesses était passée. Sérieusement alarmé, Juarez rapporta la loi du 17 juillet sur les conventions étrangères et offrit même quelques autres concessions qui furent jugées tardives ou insuffisantes. Au commencement de décembre, M. de Saligny et sir Charles Wyke quittèrent la capitale en signe de rupture et descendirent à la Vera-Cruz. Sur ces entrefaites on connut l'accord des trois puissances, mais sans connaître encore le texte de la Convention, qui ne fut publiée qu'un peu plus tard.

La menace semblait bien près de l'exécution. On n'en put plus douter quand, vers le milieu de décembre, apparut en

vue de la Vera-Cruz une flotte assez considérable. C'étaient les Espagnols, qui, se trouvant rassemblés à la Havane, étaient partis avant le temps, et dans une hâte qui ne laissa pas que d'indisposer leurs alliés. Volontiers les Mexicains eussent résisté : entre tous les étrangers, les Espagnols, à titre d'anciens dominateurs, étaient les plus haïs. Mais ils jugèrent dangereux ou du moins impolitique d'engager irrévocablement les hostilités. Dans cette pensée, ils abandonnèrent la Vera-Cruz aux envahisseurs et se contentèrent d'établir à quelque distance une sorte de cordon militaire que nul, parmi les indigènes, ne put franchir. Au commencement de janvier, une nouvelle flottille, mais beaucoup plus modeste, fut signalée au large : c'était celle de l'Angleterre. Le lendemain se montra l'escadre française. Vers le milieu de janvier, les chefs militaires et politiques de l'expédition se trouvaient tous réunis à la Vera-Cruz : c'étaient, pour la Grande-Bretagne, le commodore Dunlop et sir Charles Wyke; pour la France, le vice-amiral Jurien et M. de Saligny; pour l'Espagne, enfin, le général Prim.

Décidément, la crise était grave pour la République mexicaine et pouvait même devenir mortelle. A d'autres époques, on avait vu des démonstrations menaçantes : jamais ne s'était déployé un tel appareil. Quel but poursuivaient les Européens? Étaient-ce de simples créanciers poussés à bout? Voulaient-ils au contraire intervenir dans les affaires intérieures? installer un gouvernement? proclamer un monarque? Nul parmi les Mexicains ne le savait, et cette ignorance était bien naturelle. Ce qui eût semblé plus extraordinaire, c'était que les chefs alliés ne le savaient guère davantage.

Le titre de leur occupation, c'était la Convention du 31 octobre, acte obscur qui autorisait à la fois plusieurs conduites. Chacun avait emporté d'Europe son commentaire, et toute explication à fond eût aussitôt rompu l'accord. Le caractère de chacun des commissaires accroissait les embarras. Interprète de la pensée anglaise, sir Charles Wyke proscrivait tout projet réactionnaire, et le jour n'était pas loin où, après avoir flétri autant que personne les agissements de Juarez, il dévie-

rait vers ce même Juarez ou du moins vers ses amis. Les deux commissaires français offraient eux-mêmes entre eux plus d'une dissemblance : M. de Saligny représentait les plus violentes passions réactionnaires et, croyant ainsi répondre aux vues de l'Empereur, ne cessait de pousser aux plus âpres mesures; l'amiral Jurien de la Gravière avait appris les affaires mexicaines dans les dépêches du ministre de France, mais déjà il s'étonnait, il devait surtout s'étonner plus tard que rien ne fût pareil à ce qu'on lui avait dépeint.. Quant au général Prim, son principal souci était d'affirmer sa prépondérance. A la Vera-Cruz, il avait déjà ses amis, ses flatteurs. Bientôt un journal se trouverait, tout à sa dévotion, qui vanterait son habileté, détaillerait tous ses titres passés, puis laisserait entendre qu'après tant de services rendus à l'Espagne, le général pourrait rendre au Mexique d'autres services non moins signalés. Cette invite, à force d'être répétée, à force de se rééditer sous toutes les formes, accréditerait plus tard l'opinion que le chef de l'armée espagnole, en travaillant pour son pays, entendait travailler aussi pour lui-même. Aujourd'hui encore cette croyance est à peu près unanime parmi les survivants de l'expédition, bien qu'on n'en puisse rapporter la preuve matérielle et positive.

C'est une coutume fort générale parmi les hommes que de se rabattre sur les discours quand les actes sont trop malaisés. De la Vera-Cruz les commissaires adressèrent une proclamation au peuple mexicain. C'était une nouvelle glose de la convention du 31 octobre, et qui achevait de la rendre inintelligible. Le ton était à la fois comminatoire et débonnaire. Le début était un acte d'accusation véhément contre les gouvernements divers qui s'étaient succédé au Mexique et qui, par leur mauvaise foi, avaient rendu nécessaire l'intervention des puissances. Cette intervention, à proprement parler, n'en était d'ailleurs pas une, et, avec une grande redondance d'affirmations, les commissaires s'évertuaient à le prouver. Si les troupes européennes occupaient la Vera-Cruz, ce n'était point avec des pensées belliqueuses, mais pour tendre la main à une nation amie qui usait, en de déplorables convulsions, toute sa

vitalité. Les alliés n'avaient pas de souhait plus cher que la régénération du Mexique : aussi les Mexicains seraient bien aveuglés s'ils ne profitaient de l'occasion pour établir au plus vite un gouvernement solide; surtout ils seraient inexcusables s'ils opposaient la force des armes à qui leur apportait l'ordre, la civilisation et la paix. Telle était cette proclamation, d'une inspiration honnête sans doute, mais étrange plus encore qu'honnête. Je me rappelle avoir lu autrefois quelque chose de pareil. En 1849, quand le général Oudinot arriva sous les murs de Rome, il s'adressa « aux Romains, ses frères », leur déclara que la République française ne voulait rien autre chose que donner à la nation romaine un éclatant témoignage de sympathie. Il ajouta que sa seule ambition « était de se consacrer aux intérêts d'une si belle patrie ». Lui aussi, il parla de régénération. Quatre jours plus tard le canon tonnait près de la porte Angelica. Il en fut de même au Mexique.

Cependant une conviction régnait en France, celle qu'il existait au Mexique un grand parti de l'ordre qui n'attendait que notre arrivée pour se soulever. Les rapports de M. de Saligny, les dires des émigrés avaient affermi cette croyance; et c'était avec cet espoir assuré que l'amiral Jurien avait abordé à la Vera-Cruz. Le débarquement achevé, plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'aucun personnage de marque ne vînt au-devant de nous. Sans doute les Juaristes faisaient bonne garde; mais l'abstention se prolongeant, la surprise commença. On s'étonna que, sur aucun point du pays, notre arrivée n'eût été saluée par quelque manifestation. Les émigrés mexicains n'auraient-ils été que des imposteurs? Non, ils n'étaient pas des imposteurs, beaucoup étaient même de fort honnêtes gens et de très bonne foi. Les conservateurs, les hommes d'ordre existaient, mais si timides, si déshabitués de toute vie publique, si dépourvus de toute initiative qu'il faudrait non les attendre, mais les aller chercher. Dans les temps qui suivirent, quelques Mexicains de haut rang arrivèrent à la Vera-Cruz : ils n'arrivaient pas de l'intérieur, mais ils avaient été amenés par les vaisseaux : ils venaient moins nous apporter leur concours que solliciter le nôtre pour pénétrer dans leur pays à la suite de

notre drapeau. De tous ces personnages, le plus important était Miramon. Comme si tout eût conspiré contre notre intervention, sa présence, loin d'être une force, ne fut qu'un embarras. C'était sous sa Présidence qu'avaient été enlevés, ainsi qu'on l'a dit, les fonds déposés à la légation britannique. Le commodore Dunlop et sir Charles Wyke manifestèrent l'intention de l'arrêter comme on eût fait d'un malfaiteur. M. Dubois de Saligny protesta et, avec lui, le général Prim. Longtemps on discuta, les uns proclamant l'indignité de cet homme, les autres s'inquiétant de l'injure faite au parti conservateur en la personne d'un de ses représentants les plus considérables. De guerre las, on transigea, et Miramon fut renvoyé à la Havane. Il fallait vraiment qu'un mauvais génie pesât sur l'entreprise, puisque nos protégés non seulement ne nous servaient pas, mais semaient l'esprit de discorde entre nous et nos alliés.

Assez embarrassés dans la grande politique, les Européens eussent en vain cherché leur revanche dans la petite. Dès leur arrivée sur le sol mexicain et près de quinze jours avant la malencontreuse arrivée de Miramon, ils s'étaient appliqués à rédiger, sous forme d'ultimatum, le compte de leurs réclamations financières. Cette évaluation, qui aurait dû se poursuivre dans le calme, suscita un violent orage. Les Anglais réclamaient la ponctuelle exécution des traités précédents, le remboursement des sommes soustraites soit dans les *conduites* d'argent, soit à la Légation britannique, enfin le règlement immédiat des créances déjà admises et le paiement aussi prompt que possible de toutes celles qui seraient ultérieurement vérifiées. Les Espagnols formulaient des demandes à peu près pareilles et, en outre, exigeaient des excuses pour l'expulsion de leur ambassadeur, M. Pacheco. Lorsque vint le tour des Français, ils réclamèrent 12 millions de piastres (1). Cette somme étonna par son chiffre; on critiqua en outre cette fixation en bloc qui ne permettait aucun examen des diverses créances, les unes fondées sans doute, mais les autres grossies

(1) La piastre avait une valeur nominale de 5 francs environ.

peut-être ou même inventées. Les Anglais et les Espagnols se croyaient au bout de leurs surprises, quand on arriva à l'article 3 de l'ultimatum rédigé par M. de Saligny. L'article était ainsi conçu : « Le Mexique sera tenu à l'exécution pleine, loyale et immédiate du contrat conclu en 1859 entre le gouvernement mexicain et la maison Jecker. » Cette lecture fut écoutée avec une véritable stupeur, puis les murmures éclatèrent. Sir Charles Wyke, appuyé par le général Prim, formula ses objections avec une véhémence mal contenue. « La réclamation est au moins extraordinaire, répétaient tout haut les Anglais. » Et ils ajoutaient tout bas qu'elle était honteuse, *shameful*, disaient-ils avec indignation.

Quelle était cette créance Jecker, véritable pomme de discorde entre les commissaires alliés? La chose vaut la peine d'être rapportée.

En 1859, Miramon, dans un moment d'extrême détresse financière, avait imaginé une émission de bons pour la somme de 75 millions. Ces bons porteraient intérêt à 6 pour 100, seraient remboursables dans un délai déterminé et jouiraient d'un privilège spécial, celui d'être admis jusqu'à concurrence de 20 pour 100 dans l'acquittement des droits de douane ou des contributions publiques. L'opération, quoique avec toutes les apparences d'un emprunt, n'était au fond qu'une conversion. En effet tous les titres de l'ancienne dette intérieure, même les plus discrédités, même ceux qui ne se négociaient plus qu'avec une perte de 93 ou 94 pour 100, pouvaient être échangés contre les bons nouveaux, moyennant une soulte en argent de 25 pour 100. A Mexico était alors un banquier d'origine suisse établi depuis vingt-cinq ans dans le pays, « personnage considérable, a dit plus tard M. Billault, et mêlé, suivant le témoignage du même ministre, à toutes les œuvres de bienfaisance intéressant les résidents étrangers (1). » Ce « personnage considérable » était M. Jecker. C'est la maison Jecker qui se trouva chargée de l'opération.

A première vue, la combinaison semblait très profitable pour

(1) Discours de M. Billault au Corps législatif, 26 juin 1862 et 7 février 1863.

le Trésor. Il n'aurait d'autre embarras que de retirer de la circulation de vieux titres discrédités et de les remplacer par de nouveaux titres pourvus de toutes sortes de garanties, mais pas plus fortes que toutes celles qui jadis avaient entouré les anciens bons. Cet échange de papiers lui vaudrait une soulte de 25 pour 100, soit 18,750,000 francs. En y regardant de plus près, le plus grand avantage était pour Jecker. Il eut soin d'alléger dans le détail tout ce qu'il concédait en gros. Sur la soulte de 25 pour 100, il se fit attribuer 5 pour 100 à titre de commission. Puis, sous prétexte d'intérêts à garantir, il stipula à son profit une nouvelle déduction de 10 pour 100. Restait à payer 10 pour 100 : par suite de divers expédients, le capital réel versé en espèces atteignit à peine la moitié de cette somme. Moyennant quelques millions, Jecker se trouva créancier de l'État mexicain pour une valeur nominale de 75 millions. Sans doute, la condition financière du Mexique rendait précaire l'avenir de ces titres; mais dans le présent, quelle marge ne s'offrait pas à la spéculation!

On éprouve quelque embarras à qualifier la transaction. D'après toutes les idées européennes, le contrat était entaché de la plus évidente usure, et les Anglais n'avaient pas tort de le qualifier de honteux. Mais au Mexique l'inexécution presque générale des engagements publics avait autorisé toutes les exigences des prêteurs. Au fond, Miramon et Jecker procédaient tous deux du même état social : l'un, vrai fils de famille, enlaçant follement son pays dans les liens d'une convention ruineuse à observer, immorale à désavouer; l'autre, dégradant ses engagements, diminuant habilement la part du numéraire à payer et, quoique banquier considérable au dire de M. Billault, souscrivant un de ces contrats équivoques qui, en Europe, se cachent dans l'ombre ou relèvent de la comédie.

Tous ces misérables calculs ne profitèrent pas. La même mauvaise fortune atteignit à la fois le prêteur Jecker, qui, au mois de mai 1860, tomba en état de faillite, et Miramon l'emprunteur, qui, sept mois plus tard, fut renversé. Après quelques hésitations, Juarez triomphant déclara nul le contrat de 1859 : en quoi il trouva un double avantage, le bénéfice de

l'État d'abord, puis le sien propre, car en rescindant un acte qu'il qualifiait d'usuraire, il affectait pour son propre compte des airs d'austérité inaccoutumée. A la vérité, lui-même, dans le même temps, suspendit le paiement des *Conventions étrangères,* montrant par là qu'au Mexique tout changeait, hormis une seule chose, l'improbité des gouvernants.

Il semble que toute cette affaire eût dû laisser la France indifférente. Le bailleur de fonds, Jecker, était Suisse, l'emprunteur était Miramon, Mexicain et président de la République mexicaine. Un autre président venait d'annuler les engagements de son prédécesseur. Qu'avions-nous à faire en ces équivoques et lointains marchandages?

Ici apparaissait cependant un intérêt français, mais bien petit, bien restreint, bien modeste; puis, derrière cet intérêt, il était malaisé de ne pas soupçonner, de ne pas pressentir une grande, une immorale spéculation.

Jecker, au moment de sa faillite, n'avait placé qu'une assez minime partie de ses bons. Ceux-ci formaient même la meilleure partie du gage des créanciers. Or ces créanciers étaient pour la plupart des étrangers, et assez particulièrement des Français. Leur gage vaudrait ce que vaudraient les bons : de là pour eux une préoccupation naturelle, légitime, celle de faire rapporter ou du moins adoucir le décret radical de Juarez. En outre, parmi les bons déjà placés, un certain nombre se trouvait entre les mains de négociants qui les avaient acquis dans l'espoir de s'en servir pour le paiement des droits de douane. Ceux-là aussi étaient intéressés à ce que ces titres ne tombassent point à rien. Jecker, quoique en faillite, avait été laissé à la tête de ses affaires. En son nom, au nom des résidents étrangers, il avait sollicité l'appui de M. de Saligny, et celui-ci, dès le mois de mai 1861, était intervenu auprès de Juarez.

Comment était-il intervenu? C'est ici que la surprise s'éveille et que la spéculation se devine. Ce qui ne constituait, somme toute, qu'une affaire tout à fait secondaire, une de ces affaires courantes comme il s'en traite toujours entre les chancelleries, était devenu pour le ministre de France une préoc-

cupation dominante, dominante au point d'absorber toutes les autres. Jecker était étranger : il fut protégé comme jamais Français ne le fut, soit en son propre pays, soit loin de sa patrie. Jecker représentait une créance entachée d'usure : cette créance fut traitée en créance privilégiée, comme si le titre eût été non seulement irréprochable, mais sacré. On eût compris une démarche en faveur des résidents étrangers, une tentative pour ressusciter quelque chose des anciens bons annulés : on comprenait mal que la France, se subrogeant à Jecker, fît de cette affaire sa propre affaire, la prît en bloc à son compte et la couvrît du renom de sa probité. Cette sollicitude paraissant inexplicable, un soupçon avait commencé à s'accréditer, à savoir que cette intervention si chaude, si extraordinaire, n'était peut-être pas gratuite; que Jecker, laissé à la tête de ses affaires, avait acheté en Europe des protecteurs; que ces protecteurs étaient puissants, puissants au point de tenir les fils de la diplomatie française; que l'intérêt très restreint de quelques négociants n'était qu'une apparence, que derrière eux se cachaient des spéculateurs poussant la France à l'action, à l'action jusqu'à la guerre, et cela avec la perspective d'une quote-part dans les profits quand les *bons* réhabilités seraient replacés au rang d'une créance honorable. Ces pensées se répandaient déjà avec une singulière persistance au début de 1862, c'est-à-dire au moment où les commissaires alliés, rassemblés à la Vera-Cruz, y tenaient leur première réunion. Il appartenait à M. Dubois de Saligny de donner corps à la rumeur ou de la démentir. En rangeant dans son ultimatum la créance Jecker parmi les créances françaises, en présentant sa réclamation comme une sorte de réclamation intangible, il confirma tout ce que jusque-là on se contentait de murmurer. De là l'irritation des alliés et, chez l'honnête amiral Jurien de la Gravière, un commencement de surprise embarrassée. Cette surprise, cet embarras, devaient se retrouver un peu plus tard jusque dans les dépêches de M. Thouvenel, se débattant mal contre les objections anglaises, discernant quelque action clandestine qui s'exerçait au-dessus de lui, s'épuisant à chercher quelque transaction qui ne blessât point trop l'équité. Dans les temps qui

vont suivre, la même protection mystérieuse continuera de s'étendre sur Jecker : il était Suisse; un décret le naturalisera Français. Au milieu des péripéties de l'expédition mexicaine, la *Créance Jecker*, ainsi qu'on prendra coutume de l'appeler, apparaîtra par intervalles, mêlant sa confusion propre à la grande confusion de l'entreprise. Plusieurs même, par une singulière exagération, en arriveront à se persuader que la guerre du Mexique est sortie tout entière de la réclamation Jecker. Cependant, dès le début de 1862, un nom commence à se prononcer dans les bureaux des journaux et jusque dans les couloirs de la Chambre. Pour une affaire si mauvaise, il faut un bien haut protecteur. L'opinion publique nomme M. le duc de Morny. L'année suivante, les lettres adressées d'Europe à Jecker ayant été interceptées et publiées par ordre du gouvernement des États-Unis (1), le nom du duc se trouva étrangement mêlé à toute cette correspondance, et par là se fortifièrent les soupçons. Pourquoi faut-il que l'avenir, loin de détruire les indices, les ait confirmés? Dans les Archives des Tuileries fut trouvée une lettre de Jecker qui désignait M. de Morny comme son patron ou, pour employer son expression, comme son « associé ». « L'associé » aurait stipulé 30 pour 100 dans les bénéfices de l'opération. L'arrangement aurait été conclu dans les premiers mois de 1861, et l'appui de la légation française n'aurait été que la conséquence de cette entente. « A partir de ce moment, dit Jecker, nous fûmes parfaitement soutenus... Plus tard, M. de Morny étant mort, la protection que le gouvernement m'avait accordée cessa complètement (2). »

A la Vera-Cruz, la production de la créance Jecker eut pour résultat d'ajourner toute action solidaire des puissances en vue de recouvrer leurs indemnités. De l'énormité des demandes naissait d'ailleurs un embarras. En supputant les réclamations anglaises, les réclamations espagnoles et la double réclamation française, on arrivait à un total approximatif de plus de 250 millions. Était-il possible d'exiger du Mexique deux années

(1) *Executive documents*, 1863.

(2) Lettre de M. Jecker à M. Conti, 8 décembre 1869. (*Papiers des Tuileries.*)

de son revenu? Dans cette perplexité, on décida de solliciter en Europe de nouvelles instructions. Quant au gouvernement mexicain, on se contenta de lui adresser une note un peu vague, tout à fait dans le goût de la première proclamation. Les commissaires réclamaient « l'acquittement de dettes sacrées et déjà reconnues par les traités ». Quelles étaient ces dettes? Ils se gardaient bien de préciser, car il aurait fallu qu'ils s'accordassent entre eux. En revanche, ils se livraient à toutes sortes de considérations. « Le Mexique avait été en proie à de trop fréquentes convulsions; il était temps que le désordre et l'anarchie fissent place à un état normal fondé sur le respect des lois. Nous venons ici, poursuivaient les plénipotentiaires, pour être les témoins et au besoin les protecteurs de la régénération du Mexique (1). »

Au milieu de ces pensées flottantes, un souci bien positif et bien pressant s'imposait à la vigilance des chefs militaires, c'était celui de la conservation de l'armée.

Pour comprendre cette préoccupation, il faut connaître, au moins sommairement, la contrée où nos troupes venaient de débarquer et où elles devaient vivre pendant de longues années.

Au voyageur venant d'Europe la terre mexicaine s'annonce de loin par un pic neigeux qui domine tout l'horizon, c'est le pic d'Orizaba. Quand on approche du rivage, la réalité ne répond guère à cette apparence grandiose. La côte se développe, triste, droite, sablonneuse : « On croirait voir, disait un des officiers du corps expéditionnaire, un morceau du Sahara collé aux flancs de l'Amérique (2). » Bientôt se montre l'îlot de Sacrificios, puis Saint-Jean-d'Ulloa, enfin la Vera-Cruz, cité médiocre et d'aspect morne, quoiqu'elle soit le principal lieu de transit pour le commerce européen. De la Vera-Cruz partent deux chemins qui conduisent à Mexico : l'un, peu fréquenté, par Jalapa et Perote; l'autre, beaucoup plus suivi, par Cordova et Orizaba (3). Quand on s'éloigne de la Vera-Cruz,

(1) Voir *Correspondence relating to affairs in Mexico*, t. II, p. 25-26
(2) Général du Barail, *Mémoires*, t. I, p. 342.
(3) Voir à l'Appendice la carte n° 2.

soit par l'une, soit par l'autre voie, on traverse d'abord une région basse, à l'air lourd, au climat brûlant, infestée par les moustiques ou les insectes venimeux, et si marécageuse pendant la saison des pluies que les routes deviennent incommodes pour les piétons ou les cavaliers et presque impossibles pour les charrois. En ces lieux apparaît par endroits une végétation très puissante, mais rarement réglée par le travail de l'homme ; point de villes, mais seulement quelques bourgades. Cette contrée, large bande qui se développe tout le long de l'Océan et forme autour du Mexique comme une ceinture, s'appelle dans le langage du pays les *terres chaudes*. — A une vingtaine de lieues de la Vera-Cruz, après le passage de plusieurs petites rivières, le sol commence à s'élever ; peu à peu, l'atmosphère devient plus pure ; à mesure qu'on gravit les pentes, la végétation change aussi et aux plantes tropicales se mêlent les bouquets de chênes, les fougères ou les arbrisseaux du midi de l'Europe ; en même temps, les villages, les domaines ruraux ou *haciendas* apparaissent plus nombreux. La première ville de quelque importance est Cordova, puis à sept lieues plus loin Orizaba, située à 1,200 mètres d'altitude Cette région est celle des *terres tempérées*, région heureuse par la douceur de son climat et la grâce de ses aspects, riche par ses plantations de caféiers et de bananiers, embellie en outre par d'épais bosquets d'orangers plantés jadis à profusion par les Espagnols. — Au delà d'Orizaba, se dresse une muraille immense : ce sont les Cumbres, sorte d'assise gigantesque, qui soutient le plateau du Mexique central. A travers cette muraille, qui de loin semble sans fissure, la route pénètre resserrée entre les rochers et formant de nombreux lacets. On débouche alors sur le plateau dit de l'*Anahuac* où a été fondée la puebla de los Angeles, *la ville des Anges*. Au delà, de nouvelles montagnes se dressent. Enfin apparaît dans une haute vallée et entourée de ses lacs, à une altitude de 2,300 mètres, la ville de Mexico. Par opposition à la région du littoral, ces terres s'appellent les *terres froides*, froides relativement aux autres, car certains jours y sont fort chauds. Là se retrouvent en maints endroits les aspects, les productions, les influences

climatériques de l'Europe; et, en aspirant un air plus vif si différent de celui des côtes tropicales, en parcourant les plaines couvertes de maïs et parfois aussi de blé, en gravissant les flancs des montagnes revêtues de sapins ou de mélèzes, nos soldats pourraient plus d'une fois se rappeler le pays natal.

Ces régions que nos colonnes devaient si souvent traverser différaient entre elles non seulement par le relief du sol, la température, la végétation, mais encore et surtout par leurs conditions de salubrité. Tandis que les Européens s'acclimataient assez aisément dans les terres tempérées ou les terres froides, tout autre était leur sort dans les terres chaudes. A la Vera-Cruz et dans toute la contrée basse, le climat, assez malsain pendant le reste de l'année, devenait pernicieux durant la saison des pluies, d'avril à septembre. Pendant ces mois régnait la fièvre jaune, le *vomito,* affection toujours grave, souvent mortelle, et qui saisissait à l'improviste les corps les plus robustes. Les gens du pays étaient moins accessibles au mal, soit qu'ils fussent accoutumés aux influences morbides, soit qu'ayant déjà éprouvé les atteintes du fléau, ils y fussent désormais réfractaires. Mais pour les étrangers, pour les nouveaux débarqués surtout, le danger était terrible, et de ceux qui peuvent en quelques semaines fondre et réduire à rien toute une armée.

Ce souci, ce grand souci dominait tous les autres. On était alors au commencement de février; déjà, sous l'influence anémiante des régions basses, le nombre des malades s'était accru dans des proportions inaccoutumées. Encore deux mois, et la fièvre jaune se montrerait. Avant deux mois, il faudrait ou repasser la mer ou chercher dans des régions plus élevées des bivouacs plus propices.

Reprendre la mer, on n'y songeait pas! Quant à pénétrer dans le pays, on le pouvait sans doute, mais à quel titre et dans quel appareil? Durant les premiers jours, on avait attendu quelque appel venu de l'intérieur. Le temps s'écoulait, et, malgré les assurances de M. Dubois de Saligny, aucune aide matérielle, aucun encouragement positif, aucune promesse même n'arrivait jusqu'à nous. Nous fraierions-nous un chemin

par les armes? Ici les objections ne laissaient pas que d'être assez sérieuses. Les contingents étaient bien restreints pour des opérations étendues. Puis cette attitude résolue, si elle convenait à l'amiral Jurien ou à M. de Saligny, serait-elle du goût des Anglais, décidés à ne point s'aventurer loin des côtes; serait-elle du goût du général Prim, de plus en plus disposé à lier partie avec sir Charles Wyke? Enfin l'équivoque dans les paroles avait amené une certaine équivoque dans les choses. Conquérir de force de nouveaux bivouacs, c'était traiter les Mexicains en ennemis. Mais quoi! étaient-ce des ennemis? Depuis un mois, dans toutes les proclamations, on ne parlait que de les régénérer.

De cette situation emmêlée diverses négociations allaient naître qui achèveraient de brouiller les rôles et accumuleraient si bien les obscurités que nul ne saurait plus à quel titre nous étions au Mexique, en adversaires ou en hôtes bienveillants, en créanciers courroucés ou en messagers d'amitié, en protecteurs de la république ou en fondateurs d'empire.

Comme les officiers chargés de porter la note relative aux réclamations financières partaient pour Mexico, il leur fut prescrit de sonder le gouvernement mexicain sur la nécessité d'assurer aux alliés des bivouacs salubres, où ils attendraient le règlement des indemnités et la réorganisation du pays. Juarez avait alors pour ministre des Affaires étrangères M. Doblado. C'était un personnage très délié, très rompu à l'intrigue, conseiller de Juarez, mais seulement par occasion, également disposé, suivant son propre intérêt, à le servir ou à l'abandonner. Il avait deviné les divisions des alliés et s'était persuadé que la ruse serait le meilleur moyen de les éconduire; peut-être aussi se demandait-il s'il ne pourrait pas édifier sa fortune en s'appuyant sur l'un ou l'autre des chefs européens, par exemple sur les Anglais, très disposés à transiger avec le parti libéral. Dans cette disposition d'esprit, Doblado reçut à merveille les envoyés et, déployant la plus engageante bonhomie, affecta de ne leur rien cacher. Il était, dit-il, « de notoriété incontestable » que tous les États obéissaient au gouvernement constitutionnel : seules, quelques

bandes de rebelles subsistaient encore. Six mois auparavant, ajouta-t-il avec un grand air de confiance et d'abandon, l'intervention des puissances européennes n'aurait point déplu au pays; dans l'état actuel, cette assistance était vraiment inopportune. Doblado ne se plaignait point d'ailleurs de la présence des alliés. Bien au contraire, observait-il avec une assurance troublante, ceux-ci pourraient rapporter en Europe le témoignage que la grande œuvre de la pacification du Mexique se continuait suivant les principes bien entendus de la liberté et du progrès. Arrivant aux réclamations financières, le ministre mexicain en parla avec le même aplomb tranquille. « On y fera droit, dit-il, les pourparlers peuvent s'engager » ; et il poursuivit avec une contrition de bon augure : « Notre gouvernement a le désir de relever son crédit entamé par des fautes involontaires. » La conclusion fut que les représentants des puissances, accompagnés d'une escorte de deux mille hommes, se rendissent à Orizaba pour traiter. Le reste de l'armée se rembarquerait, ajouta Doblado avec une ingénuité qui ne manquait pas d'effronterie : de la sorte, l'arrangement ne serait pas, aux yeux de la nation mexicaine, vicié par l'appareil de la force.

Quand, au retour des envoyés, l'amiral Jurien entendit parler de rembarquement, il songea à couper court à des pourparlers décevants et à occuper de haute lutte les campements qui nous étaient indispensables. Mais il avait à compter avec ses alliés. Sir Charles Wyke, jadis si sombre dans ses dépêches, semblait de plus en plus acquis au parti libéral. « Doblado, écrivait-il, est un homme d'un réel talent... Sa réponse, à part la proposition de rembarquement, qui est inadmissible, est somme toute satisfaisante. » Et il ajoutait le lendemain, dans une dépêche à lord Russell : « Doblado a centralisé les forces du gouvernement..., nous pourrons bientôt avoir dans ce pays un gouvernement solide et intelligent, désireux de traiter avec nous et de prêter l'oreille à nos réclamations (1). » Prim, de son côté, jugeait, lui aussi, la situation fort améliorée. En ces

(1) *Correspondence relating to affairs of Mexico*, p. 29, 31.

conjonctures, on décida d'ajourner encore tout ce qui eût semblé hostilité. Un nouveau message fut expédié à Mexico : il portait que les alliés se mettraient prochainement en marche vers Orizaba et Jalapa et qu'ils espéraient y trouver un accueil amical.

Cependant la situation, en se prolongeant, devenait de plus en plus étrange. Les Français et les Espagnols avaient porté leurs corps de troupes en avant de la Vera-Cruz et occupaient la Tejeria, San Juan, Médelin. En face se développaient les campements juaristes. De part et d'autre on s'observait, mais sans en venir aux mains. Si nos procédés étaient contradictoires, ceux des Mexicains ne l'étaient pas moins. Celui de leurs généraux chargé de surveiller nos lignes était le général Uraga. En toute occasion, il tenait à marquer vis-à-vis de nous ses bons procédés : aux avant-postes, les relations étaient courtoises; il arriva même que, d'un camp à l'autre, on échangea de menus présents, comme pour affirmer le bon voisinage (1). Nonobstant ces marques de sympathie, la confiance eût été hors de saison. Peu de jours auparavant, le 25 janvier 1862, Juarez avait rendu une loi, bientôt désignée sous le nom de *loi mortuaire,* et punissant de la peine capitale tous ceux des Mexicains qui, par aide, livraison d'armes, acceptation d'emploi, complicité quelconque, prêteraient leur concours aux envahisseurs. Sur ces entrefaites, Uraga ayant été remplacé par Saragoza, celui-ci se plaignit que les Européens étendissent leurs campements et, en une dépêche du ton le plus agressif, leur notifia que toute tentative pour porter en avant leurs bivouacs serait repoussée par la force... Comme les alliés s'irritaient, Doblado intervint, désavoua Saragoza, s'appliqua avec beaucoup de soin à calmer les colères. Mais qui croire : ou Juarez, qui, au nom du gouvernement mexicain, punissait de mort quiconque nous aiderait; ou son ministre Doblado, qui, au nom de ce même gouvernement, nous prodiguait les assurances et les caresses?

Au milieu de tous ces symptômes contraires, l'état sanitaire

(1) Voir Niox, *Expédition du Mexique*, p. 73, note.

demeurait le grand souci. Le séjour des *terres chaudes* commençait à produire son effet accoutumé. Le général Prim avait dû renvoyer huit cents malades à la Havane. Les Français comptaient eux-mêmes près de quatre cents indisponibles. Que serait-ce quand sévirait le terrible *vomito?* à tout prix, il fallait gagner les plateaux. A la suite de divers messages, une conférence fut résolue pour le 19 février entre les délégués des alliés et ceux du gouvernement mexicain; le lieu fixé fut d'abord le Rancho de la Purga, puis la Soledad. Entre les chefs européens, le général Prim était le plus important; il fut décidé qu'il représenterait ses collègues. Quant à Juarez, il aurait pour organe Doblado.

Prim était aisé à gagner : se souciant peu de travailler pour la France, il inclinait vers l'Angleterre. De loin, l'entreprise avait pu offrir des aspects grandioses; de près, le rêve s'amoindrissait et semblait s'évanouir : que s'il se réalisait jamais, ce ne serait point au profit de l'Espagne. Doblado pressentit ces dispositions. Il déploya toutes les habiletés, et surtout la première de toutes, qui était la modération. Loin de vanter outre mesure son pays, il le jugea avec une impartialité singulière, comme il eût fait d'un peuple étranger. Le grand mal du Mexique, dit-il, c'était l'existence d'une classe turbulente, qui ne vivait que de la guerre et poussait l'audace à l'extrême, tandis que le reste de la nation poussait à l'extrême la timidité. Descendant de ces généralités, il parla de l'intervention, mais sans colère et avec un insinuant abandon. « Nous sommes très désireux, ajouta-t-il, d'une solution pacifique, mais il faut que vous nous aidiez. Des conditions trop dures, même si nous les acceptions, exaspéreraient : de là un retour à l'anarchie; et cette anarchie vous ôterait la dernière chance d'obtenir le redressement de vos griefs. » Doblado, comme pour provoquer une déclaration contraire, insista sur les rumeurs accréditées dans le public : on attribuait aux Français des projets monarchiques, aux Espagnols l'arrière-pensée de rétablir leur ancienne domination. A ces mots, Prim, interrompant, désavoua tout dessein d'attenter à l'indépendance mexicaine et traita de *ridicules* les prétendues ambitions de l'Espagne. Ces

explications préliminaires laissaient présager l'accord. En concédant les campements sur les plateaux, Doblado exprima la crainte d'introduire les alliés au cœur du pays. « Qu'à cela ne tienne, répliqua Prim ; en cas d'échec des négociations, nous rétrograderons jusqu'au pied des hauteurs, sauf à reprendre le lendemain par la force les positions que nous aurons abandonnées. » Encouragé par le ton amical de l'entretien, le ministre de Juarez essaya de jeter la sonde comme pour voir ce qu'il pourrait oser, et il demanda la reconnaissance du gouvernement républicain. Prim refusa, mais en adoucissant son refus : « Vous n'avez pas besoin, dit-il, que nous vous reconnaissions, puisque vous vous déclarez assez forts pour maintenir un ordre solide et durable. » Un débat s'éleva sur la remise de la douane aux autorités indigènes, mais la question resta irrésolue. Doblado demanda enfin que le drapeau mexicain flottât sur la Vera-Cruz à côté des drapeaux alliés. Un mois auparavant, Prim, répondant à un chef de guérillas, avait déclaré la prétention insoutenable. Cette fois, il la jugea légitime, et, sur cette dernière concession, la conférence se termina.

La nuit était déjà fort avancée quand Prim revint à la Vera-Cruz. Ses collègues l'attendaient, impatients du résultat. Le général se montra charmé de tout ce qu'il avait vu : « Doblado, dit-il, est un homme d'esprit supérieur et d'excellentes manières. Il connaît à merveille les affaires de son pays. » Puis il ajouta avec un redoublement d'optimisme : « Il paraît très franc et très sincère. » Un projet d'accord avait été préparé entre les deux négociateurs. Les Anglais y acquiescèrent incontinent; après quelques critiques, les Français s'y rallièrent aussi, non par goût, mais par impossibilité de trouver autre chose. Aux termes de la convention, de la *convention de la Soledad* ainsi qu'on l'appela dans la suite, les représentants des puissances alliées s'engageaient à ne porter aucune atteinte « à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité du territoire de la République ». En retour, les troupes européennes pourraient s'établir dans les trois villes de Cordova, de Téhuacan, d'Orizaba et dans leur rayon naturel. Elles y demeureraient pendant

tout le temps des pourparlers relatifs aux réparations ou indemnités. Ces conférences s'ouvriraient, ainsi qu'il fut décidé un peu plus tard, à la date du 15 avril. Que si d'aventure les négociations échouaient, les alliés s'engageaient à quitter les bivouacs concédés et à redescendre jusqu'à l'entrée des terres chaudes (1).

De retour auprès de Juarez, Doblado put à bon droit se vanter d'un succès mémorable. Six mois auparavant, M. Dubois de Saligny, sir Charles Wyke lui-même, n'avaient point assez de flétrissures contre le faible et insolvable gouvernement mexicain. Or, voici que le 19 février 1862 ils proclamaient l'un et l'autre que ce même gouvernement « possédait les éléments de force et d'opinion nécessaires pour se maintenir contre toute révolution intestine (2) ». Dans le programme des alliés, tout au moins dans celui de la France, l'entreprise avait pour objet une réorganisation du Mexique en dehors de Juarez ou de ses amis, peut-être même au profit de la monarchie. Or voici que la convention de la Soledad déclarait la république intangible. Les Français étaient venus en régénérateurs, les Anglais en créanciers irrités : non seulement on ne parlait plus de régénération, mais les créanciers eux-mêmes, singulièrement adoucis, acceptaient l'hospitalité du débiteur pendant qu'on discuterait la dette. L'hospitalité serait d'ailleurs précaire, et, en cas de non-entente, le créancier serait contraint à une retraite fort semblable à une expulsion. Tel était le traité de la Soledad, acte à la fois très déraisonnable et fort nécessaire. Il y a des fautes initiales d'où dérive souvent tout un long enchaînement de fautes secondaires. La faute initiale résidait dans la convention de Londres si équivoque en sa rédaction, dans les instructions encore plus équivoques qui en furent le commentaire, dans la modicité dérisoire des effectifs organisés en vue d'une démonstration pacifique, non d'une guerre. Débarqués sur les côtes du Mexique, que pouvaient les chefs alliés? S'ouvrir par la force les routes de l'intérieur?

(1) Voir Procès-verbal de la deuxième conférence des plénipotentiaires alliés. (*Documents distribués aux Cortès sur les affaires du Mexique*, 1861-1862.)

(2) *Article premier du traité de la Soledad.*

Outre leur faiblesse numérique, la divergence de leurs vues n'eût pas permis une action d'ensemble. Reprendre la mer? La chose était impossible. Se consumer dans les terres basses en attendant la fièvre jaune? De toutes les hypothèses, celle-là était la pire. En cette occurrence, ils aimèrent mieux transformer leurs instructions que de sacrifier inutilement la vie de leurs hommes. Ce parti était non le meilleur, mais le moins mauvais, et le gouvernement français, qui plus tard désavoua ses plénipotentiaires, était le dernier qui eût le droit de les condamner.

Le 23 février, Juarez ratifia la convention. Les Français levèrent leur bivouac le 26, les Espagnols le 28. Les difficultés de la route, même en l'absence de tout ennemi, démontrèrent les dangers d'un mouvement offensif qui se fût accompli en pays hostile. Les malades étaient de plus en plus nombreux, et, malgré la saison peu avancée, quelques cas de fièvre jaune avaient déjà été observés. Après plusieurs étapes, pénibles non par la longueur du chemin, mais par l'insuffisance du matériel et l'influence énervante du climat, on atteignit le pied des hauteurs. Dès qu'on eut commencé à gravir les pentes, les hommes ressentirent bien vite les effets de l'air plus pur, et c'est d'un pas allègre que s'acheva la route commencée dans la fatigue. Les Français s'établirent à Tehuacan, les Espagnols à Orizaba et à Cordova; une partie de cette dernière ville fut réservée aux Anglais, mais ils ne s'y installèrent point, préférant l'abri de leurs vaisseaux.

Comme les derniers détachements français et espagnols s'éloignaient de la Vera-Cruz, le pavillon mexicain fut arboré sur la ville et aussi sur le château de Saint-Jean-d'Ulloa : ainsi le voulait l'article 6 du traité de la Soledad. Cette alliance d'emblèmes rivaux achevait de marquer la confusion, confusion devenue telle que les plus perspicaces ne s'y reconnaîtraient plus. Au moment où le drapeau fut hissé, nous dit un rapport de sir Charles Wyke, une frégate américaine, arrivée tout récemment dans la rade, le salua de ses salves. Était-ce hasard, démonstration ironique, ou bien encore une façon particulière de proclamer la doctrine de Monroë? La république

des États-Unis, apparaissant pour la première fois, acclamait le premier succès de Juarez. Nous ne la reverrons guère dans les temps qui vont suivre, car une terrible lutte intestine absorbera toute son activité; mais, la guerre civile terminée, elle se montrera de nouveau, prête à jeter dans la balance le poids de ses forces, et cela à l'heure où l'imbroglio du début sera devenu l'effroyable tragédie du dénouement.

V

Tandis que les commissaires européens, maintenant entre eux une harmonie précaire, s'accordaient pour signer avec Juarez la *convention de la Soledad,* les liens de l'alliance se dénouaient entre la France, l'Angleterre et l'Espagne.

Dès les premiers jours de l'année 1862, le gouvernement français résolut d'accroître l'effectif du corps expéditionnaire. Une forte brigade d'environ 4,000 hommes serait organisée sous les ordres du général de Lorencez, et d'urgence s'embarquerait pour le Mexique. Quand les Anglais apprirent la nouvelle, ils en conçurent quelque ombrage : décidément la France découvrait ses desseins. Aux objections de lord Russell, notre représentant, M. de Flahaut, répondit en invoquant l'exemple du cabinet de Madrid : il importait que les forces françaises ne fussent point inférieures aux forces espagnoles; si une marche à l'intérieur devenait nécessaire, la France ne voulait pas que le petit nombre des combattants devînt une cause d'échec. Ces explications ne satisfirent point le chef du *Foreign Office.* « Je regrette fort la mesure, répliqua-t-il avec aigreur. Quant à nous, nous n'accroîtrons point notre effectif. » Ainsi parlèrent les Anglais (1), et les Espagnols les imitèrent, mécontents qu'ils étaient de voir le premier rôle leur échapper.

Ce premier dissentiment fut bientôt suivi d'un second. Les

(1) Voir *Correspondence respecting the affairs of Mexico,* p. 145-147.

officiers français qui allaient partir ne se gênaient pas pour publier le but de l'entreprise, qui était, disaient-ils, de fonder un empire; on nommait même le futur empereur : ce serait l'archiduc Maximilien. Comme ce bruit circulait dans Paris avec beaucoup de persistance, lord Cowley interrogea M. Thouvenel. Celui-ci nia que, dans cet ordre d'idées, aucune négociation directe eût été entamée par la France. Il y a eu des pourparlers, ajouta-t-il, mais engagés par les Mexicains qui, agissant à leurs risques et périls, sont venus en Europe et se sont rendus à Vienne. Avides de lumière, les Anglais se tournèrent vers l'Autriche. Le chancelier autrichien, M. de Rechberg répliqua que les instigateurs du projet étaient des émigrés mexicains en résidence à Paris. « Le gouvernement de Sa Majesté, poursuivit-il, ne se prêtera certainement pas à ce dessein, à moins qu'il ne soit établi que Son Altesse est appelée par le vœu unanime des populations. » Pour que l'information fût complète, il restait à interroger le chef du cabinet de Madrid. Lord Russell put pénétrer sans peine les dispositions de l'Espagne, déjà fort refroidie pour une entreprise dont le bénéficiaire serait un protégé de Napoléon. Le maréchal O'Donnell parla comme eussent pu le faire les Anglais eux-mêmes. Il désapprouvait l'établissement d'une monarchie au Mexique : sans la garantie de l'Europe, cette monarchie ne durerait pas un an; que si l'Europe la garantissait, le résultat ne serait guère meilleur; ce seraient des luttes perpétuelles, non seulement à l'intérieur, mais avec toutes les républiques américaines et spécialement avec les États-Unis. « Je ne sais, ajouta en souriant O' Donnell, les vœux de l'illustre personnage dont le nom est prononcé, mais je ne puis répéter qu'une chose : Je ne suis ni archiduc, ni prince, mais simple général espagnol. Eh bien! si la couronne du Mexique m'était offerte, je n'hésiterais pas un seul instant à la refuser. » Assuré de l'adhésion de l'Espagne, lord Russell revint vers la France et se crut autorisé à rappeler au cabinet des Tuileries le principe de non-intervention, fondement de la convention de Londres. « Soyez sans crainte, répliqua avec quelque vivacité M. Thouvenel, nous ne tenterons pas d'imposer un gouvernement au Mexique. »

Même à travers ce langage, il était aisé de deviner une arrière-pensée, celle de provoquer parmi les Mexicains une manifestation en faveur de la monarchie. Et c'est ainsi que le traité du 31 octobre, quoique respecté dans son texte littéral, s'accompagnait d'interprétations de plus en plus divergentes (1).

Sur ces entrefaites arrivèrent les premières nouvelles du corps expéditionnaire. La proclamation des commissaires alliés fut blâmée à Londres comme à Paris, mais pour des motifs contraires : à Paris, on la trouva trop timide; à Londres, trop accentuée. Bientôt on sut que M. Dubois de Saligny se faisait le patron de la créance Jecker, et au point de l'assimiler aux réclamations françaises. Cette malheureuse affaire, qui, à la Vera-Cruz, avait failli créer un conflit, produisit en Europe un dissentiment pareil. Lord Russell jugea bien élevé l'ensemble de nos demandes; puis, venant à la créance Jecker : « Je n'imagine pas, écrivit-il à lord Cowley, que le gouvernement français puisse approuver cette partie de l'ultimatum. » M. Thouvenel défendit assez mollement son agent et surtout se garda bien de se solidariser avec lui : les dossiers avaient été examinés dans les bureaux de la légation française à Mexico ; les bureaux ministériels étaient demeurés étrangers à ce travail : le chiffre de l'indemnité paraissait en effet bien considérable : on pourrait voir, examiner, nommer sur les lieux une commission, établir un rang entre les réclamations. Quant à la créance Jecker, M. Thouvenel s'en expliqua à plusieurs reprises avec un singulier embarras, en homme qui n'osait ni la défendre ni l'abandonner : un grand nombre de Français, répétait-il, s'étaient rendus acquéreurs de *bons*, et il importait qu'ils ne fussent pas frustrés. Il essayait d'établir une distinction entre les intérêts légitimes, qui méritaient notre protection, et les intérêts étrangers, que nous n'avions pas mission de sauvegarder. Lord Russell tint bon et prescrivit à sir Charles Wyke de ne point soutenir une pareille demande si M. de Saligny persistait à la présenter : « Le contrat Jecker, disait-il avec

(1) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 148, et 2e part., p. 3, 4 et 9.

quelque ironie à M. de Flahaut, n'est point de ceux dont on doive poursuivre l'exécution par voie d'*ultimatum*. » Cependant à Paris et à Londres l'opposition de vues ne se dissimulait plus. M. Thouvenel s'ingéniait à publier tous les indices qui établiraient l'existence d'un parti monarchique au Mexique : lord Russell s'appliquait avec un soin égal à décliner toute participation dans une œuvre pareille. Les agents français ne cessaient de parler de la régénération du Mexique : bien au contraire, le commodore Dunlop, ayant eu le malheur d'employer cette expression dans l'une de ses dépêches, fut aussitôt blâmé par son gouvernement. Le 13 mars, au Corps législatif, M. Billault calculait que nos troupes avaient dû quitter le 20 février la Vera-Cruz, et il ajoutait : « Nous devons être aujourd'hui à Mexico. » Combien autre était dans le même temps le langage de lord Russell et celui des commissaires de l'amirauté anglaise ! A aucun prix, disaient-ils, les marins ne s'aventureraient dans l'intérieur, et si la fièvre jaune devenait trop meurtrière, mieux vaudrait se rembarquer pour les Bermudes.

On en était là quand on apprit la convention de la Soledad. Dans les trois cours, la surprise fut tout d'abord égale, tant le traité, à première vue, parut extraordinaire (1) ! Quand l'étonnement se fut calmé, on relut l'acte, on en pesa les clauses : devait-on le proclamer nul ou au contraire le sanctionner ? Ici la divergence éclata, et trop nette, trop publique pour ne pas détruire jusqu'aux dernières apparences de l'accord. — Lord Russell ratifia la conduite de sir Charles Wyke, non sans doute avec beaucoup d'empressement (car il discernait les objections et dès la première heure les formula), mais avec la conviction que, de tous les arrangements possibles, celui-là était le moins périlleux et le moins dommageable (2). — Tout autre fut la conduite du gouvernement français. Non seulement il repoussa la Convention, mais eut à cœur de publier sa désapprobation. Le 2 avril, le *Moniteur* enregistra le désaveu : bien plus, le vice-amiral Jurien de la Gravière fut disgracié et reçut

(1) Voir *Documents diplomatiques*, 1862, p. 173-174.
(2) Voir *Correspondence relating to affairs in Mexico*, t. II, p. 81.

l'ordre de reprendre le simple commandement de la division navale; enfin, tous les pouvoirs publics furent concentrés entre les mains de M. de Saligny, et cette désignation aurait suffi, à elle seule, à marquer l'orientation désormais invariable de la politique française. — Que ferait l'Espagne? A Madrid, la première pensée fut de blâmer la convention. « A la place de Prim, disait le maréchal O'Donnell, je ne l'aurais pas signée (1). » Dans cet esprit, des instructions assez énergiques furent adressées au général en chef espagnol : il devrait hâter les négociations et, si le résultat n'était pas satisfaisant, agir avec promptitude. Les jours suivants, ces résolutions commencèrent à fléchir. Le cabinet de Madrid proposa de nouvelles conférences entre les plénipotentiaires des trois cours : on y résoudrait par avance les questions qui pourraient surgir des pourparlers ouverts à Orizaba. « A quoi bon de nouvelles conférences, répliqua M. Thouvenel? Avant que nos courriers parviennent au Mexique, les négociations auront été interrompues ou auront abouti à un traité; dans le premier cas, notre seule chance sera le recours aux armes; dans le second, nous devrons, pour apprécier le traité, attendre que le texte nous en soit parvenu (2) » Dès lors, l'Espagne se refroidit tout à fait, et le signe le plus clair de son évolution, ce fut son zèle à reprendre pour son compte les arguments familiers aux Anglais : tout le mal venait des émigrés mexicains établis à Paris et qui, par leurs exagérations, avaient trompé l'Europe; la presse française, en reproduisant ces tableaux fantaisistes, accréditaitl es plus regrettables illusions; il était fâcheux que l'on eût soulevé la question de la monarchie et plus fâcheux encore qu'on eût désigné l'archiduc (3). Malgré ces symptômes, on doutait encore que les ministres de la reine Isabelle eussent rabaissé leur ambition jusqu'au niveau de la positive Angleterre! Le 9 avril, le gouvernement espagnol acheva sa conversion. Ce jour-là, au grand étonnement de l'ambassadeur de

(1) *Documents diplomatiques*, 1862, p. 178.
(2) *Ibid.*, p. 183.
(3) Voir *Documents communiqués aux Cortès sur les affaires du Mexique*, 1861-1862.

France, au grand étonnement des Espagnols eux-mêmes, M. Calderon Collantès, par une déclaration à la Chambre des députés, donna, en termes très réservés mais très nets, son adhésion à la conduite de Prim et à l'acte même de la Soledad.

C'était la fin de l'action commune. Dans le même temps, le traité du 31 octobre, devenu caduc en Europe, se déchirait violemment au Mexique.

Les commissaires alliés avaient eu beau apposer leur signature au bas d'un acte identique; de plus en plus ils s'engageaient dans des voies contraires. Sir Charles Wyke inclinait de jour en jour davantage vers le parti libéral, vers Doblado surtout, l'homme le plus capable à ses yeux de ramener l'ordre au Mexique et d'assurer pour l'avenir le remboursement des créances européennes. Prim s'appliquait à restreindre le programme de l'entreprise, à mesure que la France s'appliquait à l'étendre; les Anglais s'ingéniaient à l'affermir dans ces dispositions, et ils trouvaient des complices dans certains Mexicains eux-mêmes qui s'efforçaient de circonvenir le général, de séduire sa vanité par toutes sortes de flatteries, de l'allécher par la perspective de quelque rôle personnel. Quant à l'amiral Jurien de la Gravière, il n'avait souscrit qu'à contre-cœur à l'acte de la Soledad. Sentant combien il avait élargi ses instructions, il prévoyait un désaveu, peut-être une disgrâce. Sa seule consolation (et elle était grande) était d'avoir prémuni son petit corps d'armée contre les prochaines atteintes de la fièvre jaune. En attendant, ses regards se portaient vers l'intérieur, et avec un reste d'espoir, car il ne pouvait se persuader que tout ce qu'avaient répété les émigrés mexicains, que tout ce qu'avait écrit la légation de France fût dénué de fondement. Cependant, par son son tact et sa droiture, il maintenait tant bien que mal les liens fragiles de l'alliance; il servait ainsi de trait d'union entre ses collègues et M. de Saligny, qui représentait la politique intransigeante et ne prenait pas la peine de s'en cacher. Sur ces entrefaites, les commissaires se séparèrent. A la fin de février, l'amiral Jurien partit pour Téhuacan; à quelques jours de là, sir Charles Wyke et, après lui, Prim s'établirent à Orizaba. Seuls, le commodore Dunlop et M. de Saligny

demeurèrent à la Vera-Cruz. Cet éloignement pourrait être lui-même un bien, car, en diminuant les occasions de contact, il diminuerait les causes de désaccord. La bonne harmonie ne tenait plus qu'à un fil, et qui se briserait au moindre incident. Cet incident ne tarda pas à se produire.

Le 5 mars 1862, le général de Lorencez, monté sur le *Forfait,* aborda à la Vera-Cruz. Les autres bâtiments suivaient d'assez près, portant le reste de la brigade. Cet accroissement de nos effectifs n'était fait pour plaire ni aux Anglais, toujours hostiles à tout apprêt guerrier, ni aux Espagnols ; qui, du premier rang, passaient décidément au second. Ce qui n'était qu'ombrage et jalousie se changea en irritation très vive quand on sut quel personnage le général Lorencez allait abriter sous son drapeau.

Ce personnage s'appelait Almonte. On le disait bâtard du curé Morelos, l'un des héros de l'Indépendance. Dans les jours de combat, Morelos, pour que son fils fût en sûreté, l'envoyait dans la montagne, *Al Monte;* de là le nom qu'on donna à l'enfant et qui plus tard lui resta. Telle était la légende. Almonte avait grandi au milieu des discordes de sa patrie, mais sans parvenir jamais à la première place, soit que sa modération naturelle détournât de lui les hommes des partis extrêmes, soit que ses facultés, distinguées plutôt que supérieures, ne le marquassent point pour le rang suprême. Bien que n'ayant jamais été investi de la présidence, il avait occupé des charges importantes : non seulement il était général (titre fort commun au Mexique), mais plusieurs fois il avait été ministre de la guerre, puis il avait successivement représenté son pays aux États-Unis et en France. Entre les factions contraires, il avait gardé toujours une attitude un peu flottante, par prudence ou embarras de se décider, et rien ne faisait prévoir qu'il serait un jour le champion de la monarchie. Depuis 1859 seulement, il s'était rattaché par une évolution bien nette au parti conservateur, et, sous Miramon, il avait été désigné comme ministre du Mexique à Paris et à Madrid. A Paris, il conquit une place à part dans la colonie étrangère. La considération dont on l'entoura, il la méritait à bien des titres. Il était très honnête, et d'une honnêteté qui semblait doublement méritoire au milieu

de la décomposition morale où se dissolvait son pays. Son passé était pur des excès sanguinaires auxquels avaient participé au Mexique les hommes de tous les partis. Il commandait la confiance par un langage grave qui contrastait avec les ardeurs ordinaires de ses compatriotes. L'Empereur Napoléon se prit d'inclination pour cet étranger et acheva par là de le mettre en relief. Les émigrés mexicains établis en Europe et depuis longtemps à la poursuite de la monarchie crurent qu'ils ne pourraient trouver un meilleur chef et, sans souci d'une conversion un peu récente, se rangèrent derrière lui. Almonte fit valoir auprès de l'Empereur les ressources extraordinaires, la grande influence du parti conservateur. En cela il le trompa, mais tous ceux qui l'ont connu affirment qu'il fut de bonne foi et subit lui-même les illusions qu'il propagea autour de lui. Influencé par ces conseils, qui répondaient à ses propres pensées, Napoléon engagea Almonte à regagner son pays et à y hâter ce mouvement d'opinion qui serait, disait-on, irrésistible. M. Thouvenel, de son côté, donna le même avis, ainsi qu'il l'avoua plus tard à lord Cowley (1). C'est ainsi qu'Almonte aborda à la Vera-Cruz en même temps que Lorencez, bien que non par le même bâtiment. L'élévation de son rang ne permettait pas que son arrivée passât inaperçue. La faveur dont il jouissait aux Tuileries autorisait à croire qu'il apportait au Mexique les plus récentes pensées de l'Empereur. Avec lui avaient débarqué plusieurs Mexicains notables qui lui faisaient cortège. Nul doute n'était possible. En renvoyant Almonte dans sa patrie, Napoléon achevait de se dévoiler. Décidément il entendait fonder au Mexique un nouveau gouvernement, et Almonte apparaissait comme le fourrier du nouvel empire.

Parmi nos alliés l'émotion fut grande. A la Vera-Cruz, le commodore Dunlop interrogea M. de Saligny. Celui-ci, se refusant à toute explication, se retrancha derrière les volontés de l'Empereur, son maître. D'Orizaba, sir Charles Wyke formula à son tour ses plaintes. Le plus animé fut Prim. A pre-

(1) *Correspondence relating to affairs of Mexico*, t. II, p. 107.

mière vue, son irritation eût pu surprendre : il avait naguère protesté contre l'éloignement de Miramon; pouvait-il, à un mois d'intervalle, réclamer l'expulsion d'Almonte? Mais le général ne se piquait pas de cette logique. Il était encore à la Vera-Cruz quand Almonte y aborda. Celui-ci étant venu le voir, il s'applique à lui dépeindre les dangers de sa tentative : s'il s'aventure seul dans le pays, il sera traité en ennemi; s'il y pénètre confondu dans les rangs français, ce sera la fin de la triple alliance (1). Ayant parlé de la sorte, il part pour Orizaba. Là, il reçoit une protestation de Doblado, qui dénonce le débarquement des émigrés et les proclame rebelles. Sans tarder, il transmet la dépêche à l'amiral Jurien et puise dans les dispositions du gouvernement de Juarez un nouvel argument pour éloigner Almonte. Le 17 mars, dans une lettre à Napoléon III lui-même, le commandant en chef des forces espagnoles s'efforce de démontrer les difficultés de tout établissement monarchique. « Il sera facile à Votre Majesté, ajoute-t-il avec une remarquable clairvoyance, de conduire le prince Maximilien à la capitale et de le couronner roi; mais le roi ne rencontrera dans le pays d'autre appui que celui des chefs conservateurs, qui ne songeaient pas à fonder la monarchie lorsqu'ils étaient au pouvoir, et qui y songent maintenant qu'ils sont vaincus, dispersés et proscrits (2). » Sur ces entrefaites, on apprend diverses mesures rigoureuses prises par Juarez contre les résidents étrangers et spécialement les Espagnols. Vivement blessé de ces vexations, Prim se rejette en arrière, et ses lettres à l'amiral Jurien semblent témoigner de son revirement. Mais bientôt son dépit s'apaise, et de plus en plus une seule préoccupation domine en ses paroles comme en ses actes, celle de se détacher de la France et d'évoluer vers l'Angleterre.

Ce qui complétait l'imbroglio, c'est que les Français, qui ne s'entendaient plus avec leurs alliés, avaient peine à s'entendre entre eux. Lorencez avait naguère quitté Cherbourg, l'oreille

(1) Voir *Procès-verbal de la conférence du 9 avril 1862 entre les commissaires alliés.*

(2) Voir *Executive documents*, Washington, 1863, p. 97.

toute remplie des paroles optimistes qui se murmuraient autour de lui. Quand, à l'approche de la Vera-Cruz, on avait vu, du pont du *Forfait*, flotter sur la ville le drapeau mexicain associé au drapeau français, les officiers qui entouraient le général s'étaient imaginé que le but de l'expédition se trouvait déjà atteint et, avec le désappointement naturel aux militaires qui arrivent trop tard, s'étaient écrié que tout était fini (1). Une fois à terre, il avait fallu en rabattre. Ce drapeau, loin de marquer la victoire, était celui de Juarez, avec qui on venait de conclure un accord : nos troupes n'étaient point à Mexico, comme le disait complaisamment M. Billault, mais sur les premiers plateaux des terres tempérées; elles n'y étaient même qu'à titre précaire et par un consentement qui se pourrait révoquer. On devine la déception de Lorencez, jeté de plain-pied dans l'aventure la plus inextricable, demain peut-être la plus périlleuse. Le mécompte n'avait pas été moindre pour Almonte, qui avait regretté son voyage, l'avait jugé malencontreux et, prêt à devancer les vœux des Anglais, des Espagnols, des Juaristes, avait tout d'abord songé au retour. En ces conjonctures, M. de Saligny, resté à la Vera-Cruz tandis que l'amiral Jurien s'établissait à Téhuacan, avait ravivé les illusions, qui déjà s'éteignaient. Aux nouveaux arrivants il répéta ce qu'il affirmait dans ses dépêches, ce qu'il avait fini par se persuader à force de le redire : il y avait dans le pays un grand parti monarchique; encore un peu de patience, et on le verrait s'éveiller; de plus en plus le gouvernement républicain se discréditait; on agirait isolément si on ne pouvait agir à trois. De la convention de la Soledad elle-même, le ministre de France ne se préoccupait que médiocrement; les procédés de Juarez donnaient déjà, donneraient surtout dans l'avenir des prétextes surabondants pour la déclarer nulle. Tel était le catéchisme des affaires mexicaines, depuis longtemps rédigé à l'usage de l'Europe par M. de Saligny. Le plus piquant, c'est qu'à cinquante lieues plus loin, à Téhuacan, les nouveaux débarqués eussent appris un catéchisme bien différent, aussi réservé dans

(1) Voir prince Bibesco, *Combat et retraite des six mille*, p. 37.

ses formules que l'autre était tranchant et dogmatique dans ses affirmations. Au contact de la réalité, l'amiral Jurien avait fini par prendre en grande méfiance les informations de son collègue. Il pénétrait que les pensées de M. de Saligny étaient celles qui rencontraient le plus de faveur à Paris. Mais ces pensées elles-mêmes lui semblaient si dangereuses, si excessives, qu'il hésitait à s'y plier. Dans cet esprit, il s'efforçait de maintenir entre les commissaires des trois puissances le peu d'harmonie qui restait. Son plan, plus honnête que praticable, eût été une amnistie générale proclamée par Juarez, puis une sorte de consultation nationale, exempte de fraude, de violence ou de dol, et qui, dans un sens ou dans un autre, eût fixé le sort du Mexique. Entre les deux opinions, il était naturel que Lorencez et ses compagnons se pénétrassent des vues de M. de Saligny, présent à la Vera-Cruz, plutôt que de celles de l'amiral Jurien, qui ne le urarrivaient que par correspondance et comme avec un son affaibli. Non seulement ils crurent le ministre de France, mais ils modelèrent leurs rapports sur les siens. En cela, ils se trompaient, ce qui était grave. Ce qui était plus grave encore, ils tromperaient leur pays : car en France on additionnerait les témoignages ; aux dépêches de Saligny on ajouterait les lettres de Lorencez, les correspondances de ses officiers ; comme on trouverait partout la même conclusion, on s'autoriserait de ces suffrages cumulés pour pousser à fond la même politique, et cela sans songer que tous ces rapports émanaient en réalité d'une source unique, que toutes ces voix n'étaient que l'écho d'une seule voix.

Durant les premiers jours de mars, Almonte demeura à la Vera-Cruz. En cette ville, sa présence pouvait, à toute rigueur, ne point soulever de trop vives réclamations. Quelques jours plus tard, il s'éloigna de la côte ainsi que ses compagnons et, sous la protection d'un bataillon de chasseurs à pied, pénétra dans l'intérieur. Le 23 mars, il était à Cordova. A cette nouvelle, Dunlop, sir Charles Wyke, Prim, redoublèrent leurs plaintes, demandèrent derechef des explications, réclamèrent une réunion des conférences. Au commodore Dunlop M. de Saligny répliqua, ainsi qu'il l'avait déjà fait, en invoquant les

volontés de son souverain. Comme le général Lorencez arrivait à Orizaba, se rendant à Téhuacan, Prim eut avec lui une longue entrevue et, à l'aide de toutes sortes d'arguments, lui montra la faiblesse du parti monarchique. Si nous en croyons Prim (1), le général fut frappé de la force de ses raisons, mais ajouta que le gouvernement impérial avait des informations toutes contraires. Le 27, Prim, se rendant à Téhuacan, y vit l'amiral Jurien. Celui-ci était en proie à de cruelles perplexités. Il se sentait placé entre les intentions de l'Empereur, qui se découvraient de plus en plus à ses yeux, et la convention de la Soledad, qu'il avait signée. Bien que n'aimant guère M. de Saligny et le jugeant un informateur beaucoup trop passionné, bien que plein d'inquiétudes sur l'issue de l'entreprise, il ne se croyait pas en droit de persévérer dans une politique d'atermoiements, qui serait, à coup sûr, désavouée à Paris. De là une certaine déviation dans sa conduite. Sa pensée dominante était de dénoncer au plus vite le traité de la Soledad, de rétrograder jusqu'au pied des hauteurs avant que la fièvre jaune ne régnât en maîtresse; puis, ayant fait honneur à sa parole, il reprendrait, et cette fois en ennemi loyal, les positions abandonnées. A l'exposé de ce plan, Prim se récria : plutôt que de s'associer à une pareille conduite, il se rembarquerait avec son armée. Impressionné de ce langage, l'amiral consentit à ajourner sa résolution; toutefois il reculerait, dès à présent, de Téhuacan jusqu'à Cordova ; de là il pourrait en quelques jours redescendre jusqu'aux *terres chaudes,* comme le voulait l'acte de la Soledad, puis reprendre sa marche offensive, comme le voulait sans doute son gouvernement. L'éloignement d'Almonte et de ses compagnons était le but principal que poursuivait le général Prim. A ce point de l'entretien, Jurien ne cacha pas son regret qu'une protection, inconsidérée peut-être, eût été accordée aux exilés mexicains; cette mesure avait été prise sans sa participation : il recommanderait aux émigrés la prudence et ne leur permettrait pas de dépasser Cordova. Prim

(1) Dépêche du général Prim au ministre d'État, 19 mars 1862. (*Documents communiqués aux Cortès sur les affaires mexicaines,* 1862.)

insista pour obtenir davantage : Almonte et les autres réactionnaires ne pourraient-ils pas être réembarqués ou du moins être renvoyés à la Vera-Cruz ? « Non, non, répliqua Jurien, notre honneur nous le défend. » L'amiral mit dans cette réponse une énergie singulière et bien propre à déconcerter toute nouvelle sollicitation. Le moment était mal venu en effet pour réclamer ce sacrifice. Cinq jours auparavant, un Mexicain de haut rang, appartenant au parti conservateur, le général Robbles, ayant voulu franchir les campements juaristes et gagner Téhuacan pour se concerter avec nous, avait été saisi non loin de nos lignes et aussitôt fusillé comme traître. A l'heure où Juarez punissait de mort toute démarche en notre faveur, le devoir était de ne pas désavouer ceux qui se confiaient à nous; et sur cette question de dignité, l'amiral Jurien, quelque transigeant qu'il fût sur tout le reste, ne devait pas tenir un autre langage que M. de Saligny lui-même.

Il ne restait plus rien de l'alliance et la malheureuse convention de Londres s'en allait en pièces. Une dernière conférence se tint, moins en vue de rétablir l'accord que de constater la séparation. Elle eut lieu le 9 avril à Orizaba. Tous les commissaires y assistaient, même M. de Saligny, qui avait invoqué jusque-là sa santé pour ne point quitter la Vera-Cruz. Les secrétaires de légation avaient été convoqués, comme si on eût voulu environner d'un plus grand nombre de témoins cette rupture solennelle. Dès l'ouverture de la séance, le général Prim rappela les premiers actes de la campagne, puis il précisa nettement l'objet de la réunion : la présence du général Almonte dans les rangs des troupes françaises était-elle conciliable avec la convention de Londres et avec les préliminaires de la Soledad? Mis en demeure de s'expliquer, l'amiral Jurien le fit avec beaucoup de loyauté, s'efforçant de masquer, sous la courtoisie des formes, l'âpreté des dissentiments : loin de violer le traité de la Soledad, il l'exécuterait à la lettre, quoi qu'il lui en pût coûter; en retirant ses troupes de Téhuacan, en commençant la marche rétrograde, il avait déjà marqué sa volonté de ne point profiter de positions bénévolement concédées ; quant à Almonte, il ne l'abandonnerait pas; c'était

un proscrit, qui, à ce titre, avait droit à la protection de la France; il revenait dans sa patrie en conciliateur et non pour y porter la guerre; il y revenait sur l'invitation même de l'Empereur, qui l'honorait de sa bienveillance. Sir Charles Wyke et le général Prim se récrièrent : « Almonte, répliquèrent-ils l'un et l'autre, n'est point un exilé qu'il s'agit de protéger contre ses ennemis politiques : de lui-même il a quitté le sûr asile de l'Europe; il a débarqué au Mexique avec des intentions hostiles contre le gouvernement établi : est-il correct que nous lui prêtions notre appui, tandis que nous négocions avec ce même gouvernement? Nous ne demandons pas qu'Almonte soit livré à Juarez, mais qu'il soit renvoyé à la Vera-Cruz. » Derechef, les Anglais et les Espagnols invoquèrent la convention de Londres. « Si la convention de Londres a été violée, répliqua Jurien avec un commencement d'animation, c'est moins par la protection accordée au général Almonte que par nos excès d'égards envers le gouvernement de Juarez. » Et comme s'accusant lui-même, il ajouta que la conduite conseillée par M. de Saligny eût été plus conforme aux intentions de son souverain. Jusque-là, la discussion avait été correcte. M. de Saligny intervenant, le débat prit tout à coup un tour plus passionné. Le ministre de France s'éleva avec beaucoup de force contre le gouvernement de Juarez et récapitula tous les récents griefs de nos nationaux. « Il est étonnant, répliqua sir Charles Wyke avec aigreur, que la nouvelle de ces griefs ne nous soit pas parvenue. — Les sujets français, repartit M. de Saligny, n'ont point coutume de porter leurs plaintes à la Légation britannique. » A ce langage, sir Charles Wyke reprit avec un redoublement d'acrimonie : « N'avez-vous pas dit que la convention de la Soledad n'avait pas à vos yeux plus de valeur que le papier qui avait servi à l'écrire? — Je n'ai aucune confiance, répondit M. de Saligny, dans ceux qui gouvernent au Mexique. » Toute contrainte cessant, les récriminations, jusque-là contenues, éclatèrent. Le général Prim interpella directement M. de Saligny : « Vous avez dit à l'un de nos colonels et au consul d'Espagne à la Vera-Cruz que le secret de mon hostilité contre la monarchie de Maximilien, c'étaient

mes propres aspirations à l'empire du Mexique. Je vous supplie de vous expliquer. — Je n'ai fait que répéter ce qui se disait partout, répliqua le ministre de France. » Et, assez artificieusement, il énuméra les propos, les lettres, les articles de journaux d'où le bruit public était né. Avec beaucoup de solennité, le général espagnol désavoua toute ambition personnelle. Cependant la réunion devenait tout à fait tumultueuse, et, pour la dignité des plénipotentiaires, il était à souhaiter qu'elle ne se prolongeât point. Une fois encore, sir Charles Wyke et le général Prim demandèrent l'éloignement d'Almonte. D'une même voix, les deux commissaires français s'y refusèrent. Alors les Anglais et les Espagnols, déclarant la conférence terminée, annoncèrent leur résolution de rembarquer leurs troupes pour l'Europe.

L'exécution ne tarda pas. Déjà les marins britanniques avaient repris la mer. Quant aux bataillons espagnols, on les vit, dès le milieu d'avril, descendre d'Orizaba dans les *terres chaudes;* puis, gagnant la Vera-Cruz, ils furent ramenés à la Havane. La Grande-Bretagne ratifia avec empressement les résolutions de ses plénipotentiaires. En Espagne, la conduite de Prim reçut la même approbation officielle; mais dans le public un regret subsista, celui d'une grande entreprise arrêtée à mi-chemin et où s'était complu quelque temps l'orgueil national. Comme les alliés se séparaient, les uns pour la guerre, les autres pour la retraite, le courrier de France arriva, portant à l'amiral Jurien de la Gravière la désapprobation du traité qu'il avait souscrit. Le vaillant marin s'éloigna, disgracié, quoique pour peu de temps. C'était la première victime du Mexique.

VI

Au cours de la longue aventure mexicaine, nous verrons surgir bien des périls, périls politiques, périls militaires. Nulle situation ne fut plus critique que celle de Lorencez, resté

seul à Cordova, tandis que les Espagnols s'acheminaient vers la Vera-Cruz et que les vaisseaux anglais disparaissaient dans la direction des Bermudes.

La petite armée comptait à peine six mille combattants, excellents soldats sans doute et fort aguerris, mais dont la qualité ne compensait pas le faible nombre. Deux mille lieues séparaient de la patrie. Entre la Vera-Cruz, base de nos opérations, et les régions où l'on campait, s'étendait la large bande des *terres chaudes* qui serait bientôt infestée par les guérillas et aussi par la fièvre jaune, plus terrible que les guérillas elles-mêmes. La malheureuse garnison laissée à la Vera-Cruz n'était qu'une proie dévouée d'avance au *vomito,* et on ne savait ce qui en resterait quand la saison salubre reviendrait. A l'ouest et du côté des plateaux s'ouvrait une région immense, mal connue et qui offrirait d'innombrables retraites à nos adversaires vaincus. Le chef même semblait inégal à la tâche. Général de division depuis quelques jours seulement, il n'avait ni l'habitude ni l'autorité des grands commandements. Ceux qui l'entouraient vantaient sa bravoure, sa droiture, la distinction de ses manières, son irréprochable intégrité, mais ne formulaient sur tout le reste qu'un éloge plus réservé. Froid, distant, de haute mine, observateur exact de la discipline pour les autres comme pour lui-même, le général de Lorencez se recommandait par les qualités qui imposent l'estime plutôt que par celles qui conquièrent les âmes. Il ferait régner autour de lui l'obéissance, mais sans grand prestige, n'inspirerait qu'une confiance médiocre en ses capacités, et il ne deviendrait populaire que sur la fin de son commandement, quand une longue communauté d'épreuves et une demi-disgrâce, en mettant en relief ses vertus militaires, auraient cimenté les liens entre ses compagnons d'armes et lui. En outre, le nouveau général en chef avait vécu jusque-là loin de la politique, n'avait point la finesse d'esprit qui démêle ou déjoue l'intrigue, ne savait de l'affaire mexicaine que ce qu'il avait récemment appris. Cette ignorance même le condamnerait à tout voir, à tout juger par les yeux d'autrui; et si ceux qui l'inspiraient lui communiquaient des impressions viciées par l'intérêt ou la passion, il

dévierait sans s'en douter bien loin de la réalité : de là une nouvelle cause d'erreur ou d'insuccès dans une entreprise où les complications ne se comptaient déjà plus.

Il y a plusieurs manières d'affronter froidement les périls. Les uns les dominent par hauteur d'âme ou génie; les autres ne s'en émeuvent point, faute de les découvrir. Il ne semble pas que le général Lorencez ait eu la pleine vision de ses dangers. On lui avait dit à Paris, sur la foi des dépêches venues de Mexico, qu'il trouverait, à peine débarqué, tous les bras prêts à s'ouvrir, et il rapportait les illusions aux lieux où elles s'étaient forgées. A la vérité, le langage des commissaires espagnols et anglais, les doutes attristés de l'honnête et clairvoyant Jurien de la Gravière, l'aspect même de toutes choses, eussent été bien propres à l'éclairer. Mais dès la première heure Saligny l'avait entouré, circonvenu, conquis, et, son langage étant exactement celui qu'on tenait aux Tuileries, il n'avait point douté que le ministre de France ne fût le vrai, le seul représentant de l'Empereur. En vain les autres avaient apporté plus tard à Cordova, à Orizaba, à Téhuacan, leurs informations, leurs rapports, leurs avis. Le général avait sa conviction faite, et, comme il était tout d'une pièce, tous les avertissements avaient glissé sur son esprit sans le pénétrer. Si on n'avait point réussi, c'est qu'on avait péché par timidité, par ménagement pour le misérable Juarez. Si on n'avait point découvert ce fameux parti monarchique, c'est qu'on n'avait point eu la hardiesse de le chercher jusque dans l'intérieur du pays, jusqu'à Puebla, jusqu'à Mexico. Ainsi parlait Saligny et après lui Lorencez, son fidèle écho. C'est dans cette disposition que le général en chef prit, sans trouble et même sans trop de crainte, les mesures qui inaugureraient la guerre.

A l'issue de la conférence du 9 avril, les commissaires français avaient notifié à Juarez l'ouverture prochaine des hostilités. Les motifs à l'appui de la rupture étaient les nouvelles vexations vis-à-vis de nos nationaux, le meurtre de plusieurs de nos soldats sur la route de la Vera-Cruz, enfin les rigueurs réclamées contre Almonte et ses compagnons. Le 16, un manifeste au peuple mexicain publia les intentions de la France,

qui étaient non de conquérir le Mexique, mais de le régénérer. Le lendemain, Almonte, dans l'espérance de rallier les monarchistes si lents à prendre parti, décréta la création d'un gouvernement provisoire, s'en déclara le chef et traça même une sorte de programme que, dans le langage du pays, on appela le *plan de Cordova*. Cependant, à la veille de la lutte, une préoccupation dominait chez Lorencez, celle de la *convention de la Soledad*. La déclarer nulle et marcher en avant, c'était s'exposer à l'accusation de parjure; redescendre jusqu'à Paso-Ancho, comme le voulait l'article 4 du traité, pour remonter ensuite sur les plateaux, c'était aller chercher les fièvres. Sur ces entrefaites, un incident surgit, assez minime en apparence, mais que le général se plut à grossir à ses propres yeux et aux yeux des autres afin de secouer des liens qui lui pesaient.

Quand l'amiral Jurien, préludant au mouvement rétrograde imposé par la convention de la Soledad, avait ramené ses troupes de Téhuacan à Cordova, il avait laissé ses malades à Orizaba, les plaçant sous la sauvegarde de la loyauté mexicaine. Le 12 avril, ceux-ci furent transférés d'un hôpital dans un autre, et plusieurs d'entre eux, déjà en convalescence, traversèrent la ville tout armés. Un bruit s'accrédita aussitôt, celui que les Français, en quittant Orizaba, avaient laissé un détachement d'hommes valides pour la sûreté de leurs malades. Le général Saragoza accueillit la rumeur et, dans une lettre assez hautaine, invita Lorencez à retirer cette garde au plus vite. A ce message, Lorencez ressentit une assez vive irritation et affecta surtout de se montrer fort blessé. Déjà l'établissement de guérillas autour de la Vera-Cruz et quelques attaques contre des militaires isolés lui avaient paru autant de violations du traité de la Soledad. Soit que ses appréhensions fussent réelles, soit qu'il jugeât opportun de se dire très alarmé, il vit ou crut voir dans la note du général Saragoza une sorte de menace pour les soldats laissés en territoire ennemi. Il manifesta la crainte qu'ils ne fussent que « des otages exposés aux excès d'une armée indisciplinée et de chefs sans scrupules ». En conséquence, il révoqua tous les ordres de marche rétrograde et, déchirant tout ce qui restait de la malheureuse convention,

résolut de se porter le soir même vers Orizaba à la tête de son armée. Au fond, le prétexte était assez faible. Quelques heures plus tard, Saragoza mieux informé désavoua sa première dépêche; en outre, si nos malades avaient pu courir quelque péril, la rupture du traité eût été l'acte le plus propre à aggraver leur sort, car les Mexicains auraient eu le temps de les emmener prisonniers, de les massacrer peut-être, bien avant l'arrivée de nos colonnes. Mais Lorencez était impatient de combattre, était jaloux surtout d'épargner à ses troupes une descente, même passagère, dans la région des fièvres. « Si votre armée ne monte pas immédiatement au delà de Cordova, écrivait en ce temps-là à M. de Saligny le ministre de Prusse, elle sera décimée par le *vomito* et les fièvres pernicieuses. Les premières pluies vous apporteront tout cela, et quand l'infection aura une fois gagné l'armée, il sera trop tard. Toutes les questions et toutes les conventions politiques disparaissent devant le danger de sacrifier des milliers d'hommes aux épidémies d'un climat meurtrier.... Mes craintes sont fondées sur un long séjour dans ce pays. Le gouvernement mexicain, qui connaît tous ces dangers, fera tout son possible pour vous retenir encore quelque temps (1). » Cet avertissement, qui concordait avec d'autres informations non moins inquiétantes, Lorencez l'avait sous les yeux, et il était assez grave pour ébranler sa conscience. Il n'avait pas un homme à perdre avec des effectifs déjà si restreints. En ces conjonctures, la lettre hautaine de Saragoza vint à point. De là une résolution qu'il est malaisé de juger, loin des temps, loin des circonstances où elle fut prise, et qu'il serait à la fois téméraire de condamner ou d'absoudre.

Le 20 avril, après un court engagement près du village du Fortin, Lorencez entra dans Orizaba. Il y retrouva ses malades, qui n'avaient subi aucune avanie là; arrivèrent enfin d'assez nombreuses adhésions venues de l'intérieur. Entre tous ceux qui offrirent leur concours, les plus notables furent le général Méjia, d'origine indienne, très influent dans la région montagneuse qui s'étend au delà de Queretaro, et le général

(1) Voir NIOX, *Expédition du Mexique*, p. 137.

Marquez, militaire de mince scrupule mais de rare énergie et trop compromis dans le parti réactionnaire pour pouvoir le déserter jamais. Dans le même temps, on vit paraître les premières troupes mexicaines : c'étaient 2 ou 300 cavaliers amenés à notre camp sous la conduite du général Galvez. Les nôtres contemplaient avec quelque surprise ces auxiliaires à la mise débraillée, marchant sans ordre ni discipline et suivis d'un long cortège de femmes qui veillaient aux bagages et aux ustensiles de campement; pourtant, les chevaux étaient assez bons, les armes passables, et les hommes, maigres, secs, nerveux, paraissaient singulièrement durs à la fatigue. Somme toute, ce concours des indigènes était médiocre, mais Lorencez ne se troublait pas. Ses regards se portaient avec fierté sur sa petite armée, qui offrait alors l'aspect le plus martial. Elle se composait de corps d'élite : le 2e zouaves, tiré d'Afrique; le 1er bataillon de chasseurs à pied, le 99e de ligne, commandé par le vaillant colonel L'heriller; puis un régiment d'infanterie de marine et enfin un bataillon de marins fusiliers, moins bons marcheurs que leurs camarades, mais excellents pour tout le reste et terribles au combat. L'air salubre des plateaux achevait de dissiper les influences morbides des terres basses, et la plupart des malades sortaient des ambulances. La beauté du climat, l'abondance de toutes choses, accentuaient dans tous les rangs le bon esprit, la gaieté, la bonne humeur. A cela s'ajoutait l'attrait de l'inconnu, la perspective d'aventures glorieuses, tout ce qui surexcite les âmes des soldats. Charmé de ces dispositions, confiant dans ses forces, Lorencez débordait des illusions dont M. de Saligny l'avait pénétré. « Nous avons sur les Mexicains, écrivait-il au ministre de la Guerre, une telle supériorité de race, d'organisation, de discipline, de moralité et d'élévation de sentiments que je prie Votre Excellence de vouloir bien dire à l'Empereur que dès maintenant, à la tête de ses 6,000 soldats, je suis le maître du Mexique. Je regretterais profondément que les correspondances officielles ou particulières eussent détourné l'Empereur de ses projets sur le Mexique et qu'elles eussent fait hésiter le prince Maximilien à accepter la couronne que Sa Majesté voulait lui mettre sur la tête. Je suis

de plus en plus convaincu que la monarchie, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de l'écrire à Votre Excellence, est le seul gouvernement qui convienne au Mexique, et je suis également assuré qu'en très peu d'années ce pays, bien gouverné, jouira d'une prospérité inouïe. »

Le 27 avril, les Français quittèrent Orizaba. A quelques lieues de là, se dressent les grandes et les petites Cumbres, immense soubassement rocheux qui soutient le plateau de l'Anahuac et sépare les terres tempérées des terres froides (1). C'est en ces lieux que Saragoza attendait ses adversaires. Il avait pour lui, outre bien d'autres avantages, l'excellence de la position. L'élan des nôtres surmonta les obstacles, et l'ennemi, refoulé de tous côtés, dut nous céder l'accès des hauteurs. Ce succès, acheté par de très faibles pertes, grandit encore les espérances. Par étapes régulières et comme en pays déjà pacifié, on s'achemina vers Puebla. On l'attaquerait; sûrement on la conquerrait, et du même coup la route serait libre jusqu'à Mexico. Serait-il même nécessaire de l'attaquer? Si on en croyait M. Dubois de Saligny, *Puebla de los Angeles,* la cité des Anges, la cité pieuse, était tout acquise au parti réactionnaire et pleine de nos amis. Ceux-ci accourraient au-devant de nous, et c'est au son des cloches des églises que nous entrerions dans la ville en libérateurs.

Le 4 mai, on bivouaqua à Amozoc. Nos prétendus amis n'apparaissaient point. En revanche, on apprit que Juarez avait ordonné de défendre la place à outrance. La garnison se composait de 12,000 hommes environ. Saragoza, l'un des généraux les plus hostiles à l'intervention, était investi du commandement en chef. Au débouché des rues avaient été établies de formidables barricades. Que nous eussions des partisans dans la ville, la chose était possible, probable même; mais enfermés dans la cité, dominés par l'autorité militaire, contraints sous peine de mort au silence, ils ne viendraient à nous qu'au lendemain de la victoire, et, pour les rallier à notre cause, nous devrions nous frayer par force le chemin jusqu'à eux.

(1) Voir, à l'appendice, la carte n° 2.

Vers la fin du jour, un conseil de guerre se tint où on discuta le plan d'attaque. Puebla, qu'on ne connaissait qu'assez imparfaitement, n'était point entourée d'une enceinte continue (1). Elle offrirait néanmoins de sérieux obstacles à l'assaillant. Entre ses rues, toutes taillées à angle droit, se dressaient des ilôts de maisons, construites en matériaux très solides et facilement utilisables pour la défense. Au nord-est, la ville était dominée à une distance d'un kilomètre par une colline, le *Cerro de Guadalupe,* surmontée elle-même d'un couvent que l'ennemi avait fortifié et garni d'artillerie ; la colline se prolongeait vers le nord-ouest en s'abaissant un peu et se terminait à son extrémité par un petit fort appelé *fort de Loreto*. Comme on délibérait, un Mexicain survint, qui était, disait-on, ingénieur et pouvait à ce titre fournir d'utiles renseignements. Introduit auprès du général en chef, il insista pour que l'attaque se fît par le sud : du côté du *Cerro de Guadalupe,* la position était trop formidable, les travaux de défense trop importants, pour qu'un coup de main pût réussir; au cours des guerres civiles, c'était toujours vers le sud que les assiégeants avaient dirigé leurs efforts, et l'expérience avait montré que là était le point faible de la place ; les quartiers méridionaux de la ville étaient d'ailleurs trop éloignés du *Cerro de Guadalupe* pour que l'artillerie qui y était établie pût devenir bien gênante. Lorencez ne goûta point cet avis. Se conformant aux règles accoutumées de la guerre, il jugea peu raisonnable de pénétrer dans la ville sans s'être préalablement emparé du mamelon qui la dominait; au contraire, pensait-il, la conquête des hauteurs entraînerait forcément la chute de la place. Ce calcul était sage; seulement, pour qu'il le fût tout à fait, il eût fallu pousser la sagesse jusqu'au bout, c'est-à-dire étudier le terrain par des reconnaissances poussées à fond et, loin de brusquer l'attaque, la préparer par des travaux d'approche. Mais l'impatience du général ne souffrait pas de retard; il n'avait au reste ni le matériel ni les ressources nécessaires pour un siège, et n'était prêt que pour un coup de main. Il se confia à sa bonne for-

1) Voir, à l'appendice, la carte n° 2, annexe.

tune, à la vaillance de ses soldats, qui sauraient, comme on disait, se débrouiller. Il avait cru d'abord qu'il ne rencontrerait aucun ennemi dans Puebla. De près, cet espoir s'évanouissait. Même dans ce commencement de désillusion, il ne pouvait se figurer que cet ennemi ne fût pas méprisable. Autour du général, cette confiance remplissait les cœurs, et les officiers de l'état-major se disaient joyeusement entre eux : « Demain, nous coucherons chez l'évêque de Puebla. (1) »

Le 5, à la petite pointe du jour, on leva le bivouac. Vers neuf heures, comme on débouchait de la route d'Amozoc, on aperçut sur la gauche les clochers de la ville qui émergeaient au-dessus des jardins ou des clôtures, et sur la droite, le *Cerro de Guadalupe*. De près, cette dernière position parut formidable : suivant l'expression d'un des officiers, elle semblait dominer la cité comme le mont Valérien domine Paris. Quelques tirailleurs ennemis se montrent dans les buissons et, après avoir déchargé leurs armes, se replient devant nos colonnes. Le général explore et fait explorer par son chef d'état-major ces lieux tout nouveaux pour lui. Cet examen, même rapide et fort incomplet, était de nature à détruire les illusions. Pour atteindre jusqu'au sommet du *Cerro*, il faudrait gravir, sous le feu de l'ennemi, des pentes escarpées et sans abris; au sommet de la colline le couvent se profilait, transformé en forteresse, avec ses ouvrages assez solides et ses embrasures garnies de canons. En tournant autour du mamelon, en l'abordant en arrière par les hauteurs de Loreto, l'accès serait, selon toute apparence, plus aisé, mais le danger ne serait guère moindre, par la nécessité de cheminer longtemps sous le tir des assiégés. Malgré le péril, le général s'affermit dans le dessein d'une attaque directe contre le *Cerro;* peut-être aussi conservait-il l'espoir obstiné de quelque diversion venue de l'intérieur ou de quelque panique de l'ennemi. L'artillerie ouvrit son feu contre les ouvrages, mais à plus de 2,000 mètres, l'état des lieux ne permettant pas de s'avancer plus avant. Au bout de trois quarts d'heure, le tir, quoique bien

(1) Prince Bibesco, *Combats et retraite des six mille*, p. 141.

dirigé, n'avait, à cette distance, produit aucun effet. Lancer nos troupes sur ces pentes balayées par les boulets mexicains, tenter l'assaut des murailles nulle part encore ébréchées, constituait la plus extraordinaire des témérités. Décidé à violenter la fortune, le général Lorencez forme en colonnes d'attaque un bataillon de zouaves et quatre compagnies de chasseurs à pied, et leur montre le couvent de Guadalupe comme la proie à conquérir. Tout ce que peuvent de braves soldats, jaloux de leur devoir militaire et dédaigneux de la mort, les assaillants le firent pour l'honneur de l'armée et le succès de la journée. On les voit à travers la mitraille s'élever jusqu'au sommet du mamelon, redescendre dans le fossé, reparaître au pied des murailles; les plus agiles se hissent sur les épaules de leurs camarades; d'autres amènent des planches garnies d'échelons cloués, seul moyen d'escalade qu'on ait eu le temps de préparer. Zouaves et chasseurs à pied, pris d'une émulation héroïque, s'acharnent dans l'impossible entreprise, et ceux que les balles couchent à terre sont aussitôt remplacés par d'autres non moins vaillants. Au prix d'efforts inouïs et par un incroyable bonheur, quelques-uns parviennent sans blessures jusqu'au sommet du rempart, et de là s'apprêtent à faire irruption dans l'ouvrage; mais là s'arrête leur fortune, et les uns après les autres ils tombent sous les coups de l'ennemi; seul, un clairon de chasseurs du nom de Roblet parvient à se maintenir un instant sur le parapet et de là, sonnant la charge, encourage les siens. Bientôt le fossé se remplit de morts, et en arrière les plus intrépides hésitent. Dans le même temps, une attaque, essayée sur la droite du fort par l'autre bataillon de zouaves, aboutit à un égal insuccès, et dans la plaine la cavalerie mexicaine essaie de déborder notre infanterie. Ne voulant pas désespérer encore, le général Lorencez fait avancer ses marins et quelques compagnies de zouaves qui lui restent. La nature, plus clémente que les hommes, hâta la fin de l'inutile et meurtrier combat. Tandis que la lutte faisait rage, une nuée s'était formée qui tout à coup se fondit en des torrents d'eau. En un instant, le sol se détrempa et les pentes de la colline devinrent si glissantes qu'il serait impossible de s'y hasar-

der. Alors, alors seulement, le général ordonna la retraite, et les débris des colonnes assaillantes, poursuivies par le canon des Mexicains victorieux, se rallièrent dans les replis de terrain au bas du coteau.

A la nuit, la petite armée reprit ses bivouacs à trois kilomètres environ de la ville, des deux côtés de la route d'Amozoc. Toute la soirée, les blessés arrivèrent à l'ambulance sans que les chirurgiens pussent suffire à la tâche. Près de 500 hommes avaient été atteints, chiffre singulièrement considérable pour l'effectif restreint du corps expéditionnaire. On affirme que, dans l'entourage du général, on agita le plan d'une nouvelle attaque pour le lendemain. Tardivement éclairé par l'expérience, Lorencez jugea que c'était assez de témérité et qu'un nouvel échec convertirait la défaite en désastre. Un espoir restait pourtant au commandant en chef, celui que les défenseurs de Puebla, enorgueillis du succès, sortiraient de la ville et tenteraient de compléter leur victoire. Ce serait une occasion certaine de revanche; car les Mexicains, assez solides derrière leurs murailles, n'auraient pu, en rase campagne et même en nombre fort supérieur, supporter le choc des nôtres. Pendant les journées du 6 et du 7, Lorencez se maintint dans ses cantonnements, guettant ce retour de fortune. Saragoza se garda de cette faute. Il se contenta d'expédier sur tous les points de la République de fastueux bulletins où il exaltait « la victoire des soldats de l'Anahuac sur les premiers soldats du monde ». Le 8, les Français commencèrent leur mouvement rétrograde. Le seul souci de Lorencez serait désormais d'achever en paix sa retraite, d'échapper aux embuscades de l'ennemi, de ménager ce qui restait de son armée et d'attendre, sans se laisser entamer, les renforts de France.

VII

En France, la question mexicaine avait tout d'abord laissé le public assez indifférent. Les pensées se portaient vers des objets plus proches et d'un intérêt plus immédiat : l'Italie, la Pologne, les libertés intérieures. La publication du traité de Londres n'éveilla qu'une curiosité médiocre. En ouvrant la session législative, l'Empereur s'appliqua à prévenir toute inquiétude. Après avoir annoncé l'expédition, il ajouta : « Ce conflit ne peut rien engendrer qui soit de nature à altérer la confiance dans l'avenir. » Les esprits les plus clairvoyants ne laissaient pas que d'être un peu troublés par le langage des journaux officieux, attentifs à développer le thème de la régénération des races latines et à laisser entendre qu'un empire pourrait se fonder dans le Nouveau-Monde. Mais ces impressions demeuraient à la surface, sans pénétrer dans les masses. L'affaire du Mexique fut portée pour la première fois au Sénat par M. de Boissy et au Corps législatif par M. de Pierres. « Je crains, dit M. de Boissy, que nous ne restions au Mexique à nos dépens et pour le profit des autres (1). » « Nous avons, dit M. de Pierres, dans l'Italie une sœur cadette, pas trop déférente pour sa sœur aînée et dont nous nous serions bien passés, et cependant n'allons-nous pas au Mexique affranchir un autre petit frère? Et la Chine? Et la Syrie? Quand donc s'arrêtera notre famille (2)? » M. de Boissy et M. de Pierres gâtaient souvent beaucoup de sagesse par l'exclusive préoccupation de montrer leur esprit. Aux prédictions de ceux qui passaient pour les loustics du Parlement, sénateurs et députés se prirent à rire, ce qui dispensa le gouvernement de répondre. A quelques jours de là, le 13 mars, un nouveau débat s'ouvrit au Palais-

(1) Séance du 27 février 1862.
(2) Séance du 7 mars 1862.

Bourbon, mais sans grande ampleur encore et un peu écourté. Sur ces entrefaites, on connut la convention de la Soledad, si extraordinaire qu'elle éveilla partout une immense surprise. Puis on sut les dissentiments des trois puissances qui, parties pour ramener l'accord au Mexique, n'avaient pu l'établir entre elles. Les Anglais allaient revenir, les Espagnols aussi, et nous serions seuls là-bas. A cette pensée, les fronts s'assombrirent un peu. Le langage de nos alliés d'hier n'était pas fait pour nous rassurer. Ils nous souhaitaient bonne chance avec une singulière ironie. « Au Mexique, disait le *Times,* la France peut faire énormément de bien, avec peu de chances de faire du mal, excepté à elle-même (1). » En ces conjonctures, la presse officieuse s'ingénia à dissiper les premières alarmes : « Nos troupes, disait *la Patrie,* s'avancent triomphalement à travers le Mexique : Puebla s'est déclaré pour nous; encore un peu, et on sera à Mexico (2). » Les jours suivants, les mêmes journaux devinrent remarquablement silencieux. Tant de discrétion éveilla l'étonnement, puis la crainte. Le 15 juin, *le Moniteur* se décida à parler : on n'était pas à Mexico, on n'était même pas à Puebla, ou plutôt on avait essayé d'y entrer et on avait été battu.

L'impression fut assez vive. On n'eut pas de suite le rapport du général de Lorencez. Pourquoi ce retard? Les communications seraient-elles coupées entre les troupes françaises et la Vera-Cruz? L'*Indépendance belge* annonça une nouvelle défaite. La presse anglaise, au contraire, bienveillante contre sa coutume, contesta la gravité de l'affaire, qui se réduisait, disait-elle, à une simple escarmouche. Enfin le rapport arriva, confirmant l'insuccès.

L'essentiel était de réparer l'échec. Silencieusement le Corps législatif vota les premiers crédits de l'expédition agrandie. Ayant ainsi pourvu aux besoins urgents de l'armée, les députés jugèrent qu'il était de leur devoir de discuter, de laisser discuter au moins cette grave affaire qu'il n'était plus permis

(1) *Times,* 21 mai 1862.
(2) *La Patrie,* 1er juin 1862.

désormais d'ignorer ou de rejeter au second plan. Le 26 juin 1862, à propos du budget de la guerre, s'ouvrit le premier grand débat sur la question mexicaine. Grand, il le fut par l'importance de son objet, il ne le fut pas moins par le rang des orateurs. Tout ce qui pouvait se dire contre l'expédition, Jules Favre le dit dans son langage élégant et amer, avec cet art consommé qui tour à tour éveillait la colère ou l'émotion, avec cette perfidie d'allusions qui n'omettait rien et feignait en outre de laisser dans l'ombre toutes sortes de choses impossibles à révéler. En des termes d'une modération calculée, il fit la critique générale de l'entreprise et montra toutes les inconséquences de la convention de Londres. Puis, graduant ses hardiesses, il toucha d'une main fort téméraire, mais qui affectait d'être craintive, aux mobiles secrets dont l'opinion publique commençait à s'émouvoir. D'un air fort scandalisé, il parla des calomnies qui se propageaient à l'étranger : « Le *Times* n'a-t-il pas dit que les *bons Jecker* avaient été rachetés par une société à la tête de laquelle se trouvaient des personnages connus? La rumeur ne pénètre pas en France, mais circule impunément en Europe. » Ayant parlé de la sorte, Jules Favre se garda de poursuivre, car sa bouche était moins cruelle par ce qu'elle laissait échapper que par tout ce qu'elle semblait retenir. Dans la Chambre régnait l'agitation, mais coupée tout à coup de grands silences, comme si la curiosité l'eût emporté sur tout le reste. M. de Morny présidait, avec le maintien aisé qui lui était habituel, un peu plus impartial qu'à l'ordinaire, et, du geste, apaisant les murmures de ses amis trop zélés. — A M. Billault était réservée la charge de traduire la pensée impériale : il était alors dans tout l'éclat de sa renommée; car ce fut la singulière fortune de ce personnage qu'étant resté longtemps dans un rang contesté, il s'éleva au-dessus de lui-même vers la fin de sa vie et ne fut jamais si grand qu'à la veille de mourir. En un langage ferme, souple et brillant, il traça l'historique de l'expédition, groupa avec beaucoup d'art l'ensemble de nos griefs, flétrit avec une indignation légitime les procédés de Juarez et, voilant tout ce que l'exécution avait eu de mesquin, d'incohérent ou d'incomplet, mit en lumière la

grandeur réelle des desseins de l'Empereur. Parlant de nos alliés, il s'exprima avec ménagement sur l'Angleterre, qui n'avait jamais varié; avec amertume sur l'Espagne, qu'on accusait d'abandon. La conduite ondoyante du général Prim éveilla surtout sa verve, et il se complut à lire, à rapprocher ses dépêches, avec un persiflage dédaigneux qui touchait au mépris. Sur les *bons Jecker,* la curiosité fut mal satisfaite : la seule réponse, ce fut la lecture des dépêches de M. Thouvenel, dépêches fort générales, déjà connues par le *Livre jaune*, et qui n'apprenaient rien de ce qu'on eût aimé savoir. On s'attendait à ce que le programme entier de l'expédition se dévoilât devant la Chambre. Ici M. Billault tourna court, avec un soin visible de ne pas compromettre l'avenir : de la monarchie, de l'archiduc Maximilien, il ne parla qu'incidemment, et se contenta de rajeunir avec un art brillant le thème déjà un peu usé de la régénération du Mexique. — Quand le ministre descendit de la tribune, il recueillit les applaudissements qui étaient prodigués en ce temps-là aux orateurs officiels et que son magnifique talent eût arrachés à ses adversaires eux-mêmes. Aux yeux de tout observateur attentif, un symptôme eût toutefois frappé : si on acclamait M. Billault, on avait écouté non seulement avec tolérance mais avec attention Jules Favre, Jules Favre, de tous les orateurs de l'opposition le plus antipathique à la majorité. A ce signe, on eût pu deviner les dispositions d'un grand nombre de députés. Ils voyaient avec quelque ombrage une si grande affaire engagée en dehors d'eux; ils redoutaient la dépense, qui serait excessive; ils jugeaient dangereux que, dans l'état de l'Europe, nos forces s'éparpillassent de tous côtés, et, répétant tout bas ce que M. de Pierres disait tout haut, ils supputaient avec inquiétude toutes les nationalités que nous entendions régénérer; enfin, ils étaient presque tous de probité intacte, et, sans bien pénétrer la vérité, s'émouvaient des spéculations qui semblaient liées à l'entreprise. Ces sentiments, à peine perceptibles à cette heure, s'accentueront d'année en année : on continuera à applaudir les ministres, mais on prêtera de plus en plus l'oreille aux discours de l'opposition; et cette attention, nuancée parfois de faveur, sera la

leçon, bien discrète, bien timide encore, du Palais-Bourbon vis-à-vis du palais des Tuileries.

L'Empereur était assez perspicace pour pénétrer ces hésitations et ces craintes. Il n'entrait en rien dans sa pensée de restreindre l'entreprise ou d'y couper court; car il subissait encore, et à un degré déplorable, l'influence de M. de Saligny, dont il ne cessait de louer la prudence, le jugement, la sûreté d'information. Mais il estimait que le meilleur moyen de désavouer d'avance toutes les critiques, ce ne seraient pas les concessions, mais la réussite. Si quelque doute subsistait au fond des âmes sur la sagesse de ses desseins, le succès ramènerait l'unanimité autour de lui. Qu'il obtînt une prompte, une éclatante revanche, et cette ombre de désapprobation s'évanouirait.

C'est à cette préoccupation qu'il faut attribuer l'activité que Napoléon déploya durant cette période et qui contraste avec l'indifférence fatiguée dans laquelle il s'endormit plus tard. Sa correspondance avec le ministre de la Guerre témoigne de son incessante sollicitude. Des mesures sont prises aussitôt pour envoyer au Mexique non plus quelques bataillons isolés, non plus une brigade, mais un corps d'armée. L'Empereur se pique de présider non seulement à l'ensemble, mais aux détails. Bien qu'il soit dangereux de descendre les troupes à terre en pleine saison du *vomito*, il écrit pour hâter les premiers embarquements. Il indique les effectifs : « Il faut, ajoute-t-il, qu'ils soient accrus plutôt que diminués. » Il s'inquiète des résistances que pourraient rencontrer les premières colonnes montant vers Orizaba, et il recommande que le premier convoi soit renforcé. Il revient sur ses ordres, tantôt pour les compléter, tantôt pour les modifier. Penché sur sa carte du Mexique, la seule bonne, paraît-il, qu'on ait pu trouver en France, il juge les dernières opérations militaires, « qui ont été conduites, dit-il, d'une façon déplorable; » puis il suppute les distances, compte les obstacles, calcule l'heure probable du succès. Il se préoccupe des vêtements, de la coiffure, de la nourriture des hommes, de tout ce qui peut combattre les influences morbides ou celles du climat. Attentif à recueillir toutes les infor-

mations, il a entendu dire que, non loin de la côte, une île se trouvait où la fièvre jaune était inconnue, et il demande si ce lieu ne pourrait pas être utilisé pour notre ravitaillement ou nos dépôts. Cependant, il lui a été affirmé que les nouveaux débarqués ne se pénétraient qu'au bout de huit jours du germe des fièvres pernicieuses. Aussitôt il recommande que ce laps de temps ne soit, autant que possible, pas dépassé pour franchir les *terres chaudes;* quant à la garde de la Vera-Cruz, il faudra la confier aux Mexicains, aux turcos, aux nègres venus de la Martinique, et, à moins de nécessité absolue, n'y point conserver d'Européens. L'Empereur élabore toutes sortes de projets, un chemin de fer à établir jusqu'au pied des montagnes, puis un télégraphe qui assurera les communications rapides entre la Vera-Cruz et l'intérieur du pays. De Vichy, les dépêches du souverain vont encore trouver le ministre ; il le presse de ne rien négliger, l'engage à tout surveiller par lui-même et lui envoie des notes sur les officiers les plus propres à faire campagne (1).

Il n'est pas téméraire de penser que le maréchal Randon se sentit parfois gêné autant qu'aidé par cette activité un peu débordante et pas toujours très réglée. Au reste, il n'avait pas besoin d'être stimulé. Au point de vue politique, il inclinait à la réserve et surtout jugeait excessive la confiance de l'Empereur dans M. de Saligny ; mais au point de vue exclusivement militaire, il sentait autant que personne l'urgence de mesures énergiques. Les embarquements commencèrent, non pas aussi vite que l'eût souhaité l'Empereur, mais dès les premiers jours de juillet : de la sorte on satisferait aux besoins les plus pressants. Les autres convois s'échelonnèrent un peu plus tard, en août et en septembre, de façon que les troupes n'abordassent à la Vera-Cruz que dans la période décroissante du *vomito*. Des ports de France et d'Algérie, vingt-trois mille hommes partirent qui, se joignant aux effectifs déjà existants, composeraient une force vraiment imposante. A ce corps fut préposé, à titre de comman-

(1) Lettres de l'Empereur au maréchal Randon, 14, 24, 29 juin, 3, 4 juillet, 6 août 1862. (*Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 63-75.) — *Pièces inédites*, etc.

dant en chef, le général Forey, officier de capacités ordinaires, mais ayant de beaux états de service, une longue ancienneté de grade, et recommandé par le souvenir du combat de Montebello. Forey fut investi de pleins pouvoirs politiques et militaires. Il aurait, décida l'Empereur, la même position que le général Montauban avait eue jadis au début de la campagne de Chine : la plus grande déférence lui était toutefois recommandée vis-à-vis de M. de Saligny, plus en grâce que jamais aux Tuileries. Le nouveau général en chef, monté sur le *Turenne* et accompagné d'un bataillon de chasseurs à pied, partit de Cherbourg le 28 juillet. Déjà le colonel Brincourt, embarqué avec ses zouaves, était à la hauteur des Antilles et allait porter le premier secours sur la terre mexicaine. Ce secours, on le savait nécessaire, mais on ne devinait pas, on ne pouvait deviner à quel point il était urgent.

VIII

Le 8 mai, Lorencez avait quitté son bivouac devant Puebla. Alors avait commencé une retraite, attristée par le souvenir de l'échec, assombrie par la grandeur des pertes, anxieuse par le voisinage de l'ennemi. On cheminait lentement, par crainte de quelque embuscade et aussi pour éviter des secousses douloureuses aux nombreux blessés que l'on emmenait avec soi. Aux haltes, les médecins pansaient les plaies, tandis que les hommes valides se reposaient silencieusement autour des faisceaux, sans aucun des bruits joyeux qui d'ordinaire animent les bivouacs. Par intervalles, l'approche de quelques cavaliers mexicains conviait à un surcroît de vigilance : ce n'était qu'une alerte, et les éclaireurs disparaissaient sans qu'aucune force importante se montrât, tant demeurait grand, même en notre défaite, le renom de notre valeur ! Cette tristesse était sans découragement, sans murmure surtout : aucune plainte peu virile contre le sort contraire ; aucun énervement de la discipline ; aucune

récrimination des soldats contre les chefs, et, de la part des chefs, un commandement tranquille et ferme qui rassurait. Le soir, à l'appel, nul ne manquait, et le principal souci était de ne laisser en arrière ni un homme, ni un canon, ni une arme, rien, en un mot, qui fût, aux mains de l'adversaire, gage de victoire ou trophée. Ce sang-froid s'affermissait par un sentiment unanime, celui que de la fermeté de tous naîtrait la sécurité de chacun. Quand on commença à descendre du plateau de l'Anahuac, on redoubla de précautions ; car la croyance commune était que l'ennemi nous attendrait au passage des Cumbres. Sa présence ne se révéla que par quelques coupures en travers de la route et par de nombreux abatis d'arbres, faibles obstacles qu'il fut aisé de combler ou de franchir. La seule attaque que tentèrent les Juaristes fut dirigée contre les contingents de Marquez, qui, à travers les chemins de montagne, essayaient de nous rejoindre. L'intervention du 99e de ligne dégagea les auxiliaires mexicains, et ce combat, connu dans les Bulletins de la guerre sous le nom de combat de la *Barranca-Seca*, fut une première revanche après l'échec du 5 mai.

Le 18 mai, le corps expéditionnaire regagna Orizaba, qui, située à égale distance de Puebla et de la Vera-Cruz et pourvue d'hôpitaux et de magasins, deviendrait notre seconde base d'opérations. Ici s'acheva la retraite, *la retraite des six mille*, ainsi qu'on l'appela plus tard. C'était le terme de la marche, non celui des difficultés ou des périls. — La petite armée rentrait diminuée par la lutte, et elle ne cesserait de s'amoindrir, soit par les maladies, soit par toutes les causes diverses qui fondent peu à peu les effectifs, même des meilleures troupes. Quand viendraient les secours de France ? On l'ignorait. En attendant, la seule assistance, ce serait celle des contingents indigènes, qui, formés pour la plupart avec d'anciens déserteurs de l'armée libérale, ne chercheraient à la première alerte qu'une occasion de déserter de nouveau. Sûrement, les Juaristes allaient s'approcher : en rase campagne on ne les craignait point, mais par une guerre d'escarmouches ils pourraient nous incommoder fort. — Un grand embarras s'annonçait déjà, celui des approvisionnements : du plateau de

l'Anahuac on ne pourrait rien tirer, les Mexicains faisant bonne garde; du côté de la Vera-Cruz, les difficultés seraient extrêmes, nos convois ayant à redouter tout ensemble les pluies qui défonceraient les chemins, les fièvres qui enlèveraient les hommes, les guérillas qui, à l'improviste, assailleraient les chariots en marche, tueraient les conducteurs, pilleraient les provisions. A quelques jours de là, le 10 juin, une caravane de vingt voitures, escortée par une trentaine de cavaliers, fut attaquée près de l'arroyo Seco, à quelques lieues de la Vera-Cruz. Un officier du train et un soldat purent seuls s'échapper : tout le reste périt. — A toutes ces causes de soucis s'ajoutaient de pénibles dissentiments, non de l'ordre militaire (car jamais l'armée ne fut plus unie), mais de l'ordre politique. A la suite de l'échec du 5 mai, le général en chef s'était subitement séparé de M. de Saligny, dont les faux rapports, disait-il, l'avaient induit en de fatales erreurs. Poussant son revirement à l'extrême, il avait rompu toutes relations avec lui et, dans ses conversations privées, dans ses ordres du jour même, tentait de rejeter sur la légation de France la responsabilité de notre insuccès. Almonte était enveloppé (et celui-là fort injustement) dans la même défaveur. L'armée, moitié par esprit de corps, moitié par estime pour le caractère du général, épousa avec beaucoup de chaleur la querelle de son chef. Parmi les officiers, ce fut à qui éviterait M. de Saligny ou réduirait au strict nécessaire les relations avec lui. En revanche, par ces accusations, Lorencez s'aliénerait, et d'une façon définitive, les bonnes grâces de l'Empereur, disposé à pardonner la défaite, mais non les mauvais procédés envers le ministre de France, jusque-là fidèle interprète de ses pensées.

Le 10 juin, on vit arriver à Orizaba le général Douay, désigné pour commander en second le corps expéditionnaire. Il arriva avec une escorte de 150 hommes environ et après avoir vu mourir par les fièvres, dans la traversée des *terres chaudes*, son officier d'ordonnance et son aide de camp. De la France, il n'apportait que des nouvelles déjà un peu vieillies. En revanche, il put parler longuement de la Vera-Cruz, qu'il venait de quitter. L'état de la malheureuse ville était lamentable. La

garnison se composait de cinq cents hommes à peine, appartenant à des corps divers et, par suite, sans grande cohésion. Les chefs des guérillas mexicaines, renseignés par des amis sûrs, s'enhardissaient au point de pousser leurs hommes jusqu'aux abords de la place. Un jour, ceux-ci avaient déchargé leurs armes sur les sentinelles, puis, se dérobant avec prestesse, avaient échappé au châtiment. Ces témérités n'étaient point ordinaires ; ce qui était habituel, c'étaient les incursions qui arrêtaient les convois, interceptaient les dépêches, surprenaient les détachements, massacraient les soldats isolés. Une *contre-guérilla* était en voie de formation, sous les ordres d'un ingénieur suisse, M. Stœcklin, mais il faudrait quelque temps pour qu'elle pût fonctionner. Le grand mal était le *vomito,* qui sévissait cruellement sur les troupes de terre et n'épargnait pas davantage les équipages de la flotte : près de cent quatre-vingts soldats, gendarmes ou matelots, avaient déjà succombé. A toutes ces causes de découragement, se joignait l'hostilité de la population civile, qui attribuait tous ses maux à l'intervention. Les négociants achetaient, disait-on, la protection des guérillas, afin de faire parvenir jusque dans l'intérieur quelque chose de leur commerce. Ce sentiment de malveillance vis-à-vis de nous était général, même parmi les résidents français, plus effrayés que réjouis de nous voir et calculant déjà quelles représailles viendraient les atteindre si jamais notre entreprise aboutissait à un insuccès.

A Orizaba, on avait trop de ses propres soucis pour s'attarder longtemps aux souffrances de la Vera-Cruz. Les chefs ennemis n'ignoraient rien de nos embarras. Comme ils avaient été informés de la rupture entre Lorencez et M. de Saligny, ils résolurent d'en profiter et invitèrent le général à négocier directement avec eux. Cette tentative ayant échoué, ils se rapprochèrent de la ville, comme pour la bloquer. Sentant la nécessité de concentrer toutes ses forces dans Orizaba, Lorencez rappela à lui le 99e de ligne, qui bivouaquait à deux lieues à l'ouest, à Ingenio ; puis, en prévision d'une attaque, il se hâta d'achever certains travaux de barricades déjà commencés. Les Mexicains avançaient, mais avec timidité. Leur tactique était d'éviter un engagement général où ils succomberaient : en

revanche, confiants dans leur parfaite connaissance du pays, ils tenteraient quelque surprise qui forcerait les Français à une nouvelle retraite. Leur attente devait se changer en déception cruelle, car l'une de ces tentatives amena, comme on va le dire, un des plus glorieux combats de la campagne.

La route qui de Puebla conduit vers Orizaba s'engage, avant d'entrer dans cette dernière ville, en un étroit défilé resserré entre deux hautes collines : c'est, à droite, le *Cerro San-Cristobal;* c'est, à gauche, le *Cerro Borrego*, montagne rocheuse, couverte de broussailles et de lentisques et qui, s'élevant de 350 mètres au-dessus d'Orizaba, la domine entièrement. Le général de Lorencez avait fait établir au débouché de la chaussée, près du bureau d'octroi, divers ouvrages en terre garnis d'artillerie. Dès lors, il s'était cru garanti contre toute agression ; car cette voie était, pensait-il, la seule par laquelle pût arriver l'ennemi venant de Puebla. Quant au Cerro Borrego, il s'était abstenu de le faire occuper, le jugeant tout à fait inaccessible à une armée. En cela il se trompait, au moins en partie ; car le mont, presque à pic sur son versant méridional, descend par une pente assez douce sur son versant septentrional, que, par malheur, on n'avait exploré qu'imparfaitement ou pas du tout. Le 13 juin, l'ennemi, mieux instruit que nous de l'état des lieux et se dissimulant sous les fourrés, tourna la montagne par le côté nord, puis, à la faveur de la nuit qui commençait, il parvint à occuper les crêtes du *Cerro* et y hissa même trois obusiers. De cette position dominante, on aurait la ville à discrétion et, en la rendant intenable, on forcerait les Français à se replier vers Cordova, peut-être même à redescendre jusque dans les *terres chaudes*. Tel était l'espoir des Mexicains. Cependant, un détachement du 99e de ligne bivouaquait près de la barrière de l'octroi, mais les avant-postes se contentaient de surveiller les abords de la route, toute autre vigilance paraissant superflue. Il était près de minuit quand une pauvre femme crut entendre une rumeur singulière et comme un bruit d'armes qui descendait de la montagne. Elle donna l'éveil à l'un des officiers, et celui-ci se hâta d'avertir le colonel L'hériller, malade en ce moment. L'avis était grave. Si vraiment le mont

était occupé, le salut de l'armée pouvait être compromis. Il n'y avait pas une minute à perdre, et il fallait mettre à profit les trois ou quatre heures de nuit qui restaient, pour assaillir l'ennemi à l'improviste et le précipiter du haut du mont. L'hériller avait sous la main une compagnie commandée par un jeune capitaine, récemment promu, et d'une vigueur inébranlable, le capitaine Detrie. C'est à lui qu'il réserva la tâche. De ce côté, la pente était si rapide qu'à certains endroits on pouvait à peine s'y tenir. S'accrochant aux touffes d'herbes, aux buissons, aux anfractuosités rocheuses, les soldats parviennent au prix d'efforts inouïs jusqu'à un terre-plein élevé de 150 mètres et qui forme comme le premier étage de la montagne. Là on fait halte un instant, mais dans un profond silence, le succès dépendant de la surprise. Dans le même temps, L'hériller fait avancer, sous la conduite du capitaine Leclère, une seconde compagnie qui marchera dans les traces de la première et au besoin l'appuiera. Après un court repos, les soldats de Detrie s'encouragent à un nouvel effort ; ils grimpent au milieu des ténèbres, que ne perce encore aucune blancheur, et vont enfin atteindre le sommet. A ce moment, ils sont découverts, et une décharge des Mexicains, peu meurtrière à cause de l'obscurité, inaugure la lutte. Les nôtres, qui n'ont point encore achevé l'ascension, tâchent de se grouper, puis s'élancent à la baïonnette. Durant près d'une heure, ils avancent de la sorte, conquérant le terrain pied à pied. Les trois obusiers sont enlevés et précipités au bas du ravin. Pourtant l'ennemi grossit toujours en nombre, et Detrie, craignant d'être enveloppé, embusque ses hommes et attend le secours. Sur le flanc de la montagne, on entend monter la seconde compagnie, faible renfort, mais suffisant pour ranimer le combat. La lutte, un instant ralentie, reprend avec acharnement. Cependant les Mexicains, surpris dans leur sommeil, stupéfaits de cette apparition fantastique, fusillés à bout portant ou atteints par les baïonnettes, se figurent avoir devant eux une partie de l'armée. Après avoir repoussé plusieurs attaques, ils se troublent, fléchissent et, lâchant pied, se débandent. Aux premières lueurs de l'aube, on les voyait descendant

en désordre le long des escarpements. Bientôt, le jour éclairant toute la montagne, on put mesurer à la fois et la grandeur du danger qu'on venait de courir et l'audacieuse énergie qui l'avait conjuré. 250 Mexicains, morts ou blessés, étaient couchés sur le champ de bataille ; 200 prisonniers étaient entre nos mains. De notre côté, nous avions une trentaine d'hommes hors de combat. 140 soldats, triomphant des obstacles naturels aussi bien que du nombre, avaient surpris et mis en déroute près de 2,000 hommes. Detrie revint au camp légèrement blessé, les vêtements criblés de balles et portant encore en ses mains son revolver qui s'était broyé dans le combat. Quoique capitaine depuis quinze jours à peine, il fut aussitôt nommé chef de bataillon ; et ce fait d'armes, que peu d'autres surpassent, est, aujourd'hui encore, conservé pieusement dans les annales du 99ᵉ de ligne, comme dans la mémoire de tous les survivants.

La victoire élargissait le cercle autour de nous; mais elle ne nous apportait qu'une courte et précaire sécurité. Tous les embarras du général en chef subsistaient, toujours pressants et cruels. De toutes les difficultés, la plus grande était le maintien des communications avec la Vera-Cruz. La faiblesse des effectifs et l'insalubrité des terres chaudes ne permettaient pas de multiplier sur le chemin les garnisons ou les postes permanents. Quant aux auxiliaires mexicains, Marquez déclarait que ses soldats déserteraient en masse si on essayait de les maintenir dans les régions qu'infestait le *vomito*. Faute de protection suffisante, les convois d'approvisionnements ou de munitions étaient arrêtés par les guérillas ou n'atteignaient le but qu'au prix d'efforts inouïs. La conséquence fut, pour le corps expéditionnaire enfermé à Orizaba, une véritable pénurie de vivres. Du côté de l'Anahuac, les Mexicains interceptaient tout arrivage; si du côté de l'ouest ils obtenaient le même résultat, nous serions réduits à combattre non pour vaincre, mais pour ne pas mourir de faim. Cette crainte obsédante hantait Lorencez. Dès le 25 juin, la ration de pain fut réduite à 500 grammes. L'orge et l'avoine manquaient également pour les chevaux, que bientôt on dut nourrir avec des cannes à sucre vertes.

Le 21 juillet, un convoi de farines arriva, mais les besoins de l'escorte avaient absorbé une partie de l'approvisionnement, en sorte que la subsistance serait assurée pour vingt jours à peine. Heureusement le moral des troupes était au niveau de ces contretemps et de ces épreuves. Le courage qui les avait fortifiées dans la périlleuse retraite de Puebla les soutint dans l'énervante halte d'Orizaba : ce fut la même patience, le même sang-froid, la même fécondité de ressources pour suppléer à tout ce qui manquait; ce fut surtout la même attente confiante dans le secours de la France. Enfin, vers le commencement d'août, un Indien, qui avait échappé aux guérillas, arriva à notre camp : il était porteur d'une dépêche chiffrée qui annonçait le prochain débarquement des renforts.

Quelques jours plus tard, en effet, *l'Eylau, l'Impérial, le Finistère,* abordant à la Vera-Cruz, y déposaient deux bataillons du 1er zouaves et un escadron de chasseurs d'Afrique, sous le commandement du colonel Brincourt. C'était l'avant-garde du général Forey. Dès la première heure, les nouveaux débarqués furent jetés comme de plain-pied dans toutes les épreuves de la vie en campagne. A peine avaient-ils quitté leurs vaisseaux que la fièvre jaune, alors dans toute sa violence, s'abattit sur eux, et plusieurs ne touchèrent au rivage que pour y mourir. Puis, pendant la traversée des terres chaudes, ils eurent à braver, outre les fièvres qui ne les quittaient point, les embarras des chemins défoncés, les pluies torrentielles, les énervantes chaleurs des régions tropicales. Les guérillas mexicaines observaient les colonnes, mais à distance et n'osant les attaquer; elles se contentaient d'épier les voitures laissées en arrière, et leur seul butin se réduisit à une vingtaine de mules. Rassurés sur eux-mêmes à cause de leur nombre et de leur attitude martiale, nos soldats retrouvaient, chemin faisant, les traces des déprédations et des pillages dont avaient été victimes les convois précédents. Plusieurs fois, le long de la route, ils aperçurent des corps déjà décomposés et qui se balançaient aux arbres : c'étaient de malheureux Indiens qui, sous l'appât d'une forte récompense, avaient consenti à porter, de la Vera-Cruz au quartier général de Lorencez, des

dépêches qui se roulaient dans l'intérieur des cigarettes : les Mexicains les avaient surpris et avaient puni par ce châtiment sommaire ce qu'ils considéraient comme une trahison. A ces premières images qu'offrait le Mexique, les cœurs se serraient, et il fallait toute l'insouciance habituelle aux soldats pour que, le soir, la gaieté revînt dans les bivouacs. Comme les têtes de colonnes arrivaient aux bords d'un cours d'eau qu'on appelait le *Jamapa,* elles trouvèrent le pont incendié et la rivière tellement grossie par les pluies qu'elle était infranchissable. Par un hasard assez singulier, du côté opposé de la rivière, bivouaquait un autre détachement de zouaves, mais du 2e régiment, qui, marchant en sens inverse et allant chercher un convoi à la Vera-Cruz, avait été également arrêté par les eaux. D'une rive à l'autre, soldats et officiers se reconnurent et, tout heureux de cette rencontre si loin de la patrie, échangèrent entre eux quelques propos joyeux, quelques souvenirs des garnisons d'Oran et de Coléah. Par intervalles, le bruit du torrent qui coulait à pleins bords dominait cet étrange entretien. Cependant le plus urgent était de surmonter l'obstacle. On eut la bonne fortune de découvrir une vieille pirogue. Au mépris du péril, un soldat du 1er zouaves s'y confia et, à la suite d'efforts inouïs, parvint à amener une amarre d'un bord à l'autre : de cette façon, on établit une sorte de bac qui permit le passage. Puis les deux colonnes se séparèrent, l'une descendant vers la Vera-Cruz, l'autre s'acheminant vers les plateaux. On était au milieu de septembre, quand le 2e zouaves rallia le corps de Lorencez. Il avait acquis à un prix cruel le droit d'atteindre le champ de bataille, car sur un effectif de 1,500 hommes il avait 350 malades. Avec une joie bien naturelle, les défenseurs d'Orizaba acclamèrent ceux qui leur apportaient le salut, qui leur présageaient même la reprise des opérations offensives. Lorencez, ainsi renforcé, put s'étendre un peu, réoccupa Ingenio, puis, vers l'est, fortifia ses postes que la décroissance du *vomito* rendrait prochainement moins dangereux. Un mois plus tard, Forey arriva, et dès lors toutes les pensées se tournèrent vers la revanche prochaine.

Le petit corps expéditionnaire des premiers jours allait se

fondre dans l'armée désormais agrandie. Un seul disparaîtrait, celui qui avait eu le malheur de se tromper et d'être vaincu. Après l'échec de Puebla, Lorencez avait reçu de l'Empereur une dépêche officielle pleine de bienveillance pour lui-même comme pour ses soldats. Mais à ce témoignage ostensible était jointe une lettre du ministre de la Guerre, écrite par ordre de Napoléon, et qui exprimait des sentiments bien différents. Le souverain blâmait les dispositions prises pour l'attaque; il se plaignait de la rupture avec Saligny et avec Almonte; il prescrivait une attitude toute passive jusqu'à l'arrivée des renforts. Persuadé qu'il avait perdu la confiance de l'Empereur, Lorencez avait sollicité son rappel. Dès que Forey arriva, il eut hâte de quitter l'armée. Il y laissa plus de regrets qu'il n'avait d'abord excité de sympathies. Avec le temps on s'était attaché à ce chef si froid, si peu communicatif, mais qui, même aux heures les plus sombres, avait su maintenir dans tous les rangs la discipline et l'obéissance. Les plus sévères pour les talents du général ne pouvaient se défendre d'honorer hautement le soldat. Puis, les marques de déférence pour Lorencez étaient une protestation contre M. de Saligny, que tout le monde accusait d'avoir trompé l'Empereur. Dans cet esprit, officiers et soldats s'appliquèrent à adoucir par toutes sortes de démonstrations la disgrâce du chef qui partait. Le 10 novembre, l'ancien commandant du corps expéditionnaire s'embarqua pour la France. Son sort était pareil à celui de Jurien de la Gravière, que jadis, aux jours de la crédulité et de l'infatuation, il avait jugé trop timide, trop prompt à s'effrayer. Lorencez, après le vice-amiral Jurien, était la seconde victime du Mexique.

IX

A la fin de novembre 1862, l'armée de Forey se composait de deux grosses divisions; la première était commandée par le

général Bazaine, la seconde, qui avait absorbé en elle l'ancienne brigade Lorencez, était confiée au général Douay. A ces corps s'ajoutait une brigade de cavalerie légère sous les ordres du général de Mirandol. De plus, un régiment d'infanterie de marine et un bataillon de marins fusiliers avaient été laissés à la disposition du général en chef. L'effectif total des troupes venues d'Europe, soit avec l'amiral Jurien ou le général Lorencez, soit depuis l'échec de Puebla, s'élevait à près de 31,000 hommes. De ce chiffre il convenait de déduire les pertes causées par le feu ou par les maladies; en outre, un assez grand nombre de soldats, bien qu'ayant résisté à la fièvre jaune ou aux autres affections, se trouvaient trop débilités pour tout service de guerre et devraient être rapatriés. Ces défalcations opérées, on pouvait évaluer à 27,000 hommes le corps expéditionnaire.

Avec de telles forces, il eût semblé naturel que, sans plus attendre, on marchât sur Puebla. Temporiser, c'était prolonger le discrédit moral de notre échec, refroidir nos partisans et surtout laisser à l'ennemi le loisir de fortifier la place. Pourtant, des causes diverses devaient retarder pendant plusieurs mois encore la reprise des opérations offensives.

Entre tous les motifs d'ajournement, l'un des principaux résidait dans la situation même du général en chef. Forey, déjà un peu alourdi par les années, étranger jusque-là à la politique, bon militaire plutôt qu'esprit fécond en ressources, se trouvait jeté tout à coup dans une entreprise bien peu sortable pour son âge comme pour ses aptitudes. Dès son débarquement, il avait eu comme une première vision, un peu confuse mais effrayante, de tous les embarras que lui réservait le Mexique. Puis, dans le trajet de la Vera-Cruz vers les plateaux, il avait vu tomber autour de lui, frappés par le *vomito* ou par d'autres fièvres, la plupart des chasseurs à pied qui lui servaient d'escorte. Sur un effectif de 515 hommes, il avait dû laisser 175 malades à l'ambulance de la Soledad; à l'arrivée à Orizaba, le bataillon ne comptait que 10 hommes entièrement valides; 112 se traînaient avec peine, 70 étaient portés sur les chariots et sur les mules; le reste était mort ou

aux hôpitaux (1). Quels ne seraient pas les mécomptes après un pareil début! A Orizaba, M. de Saligny lui-même, l'homme de confiance de l'Empereur, celui que par-dessus tout on devait écouter, tenait par intervalles un langage moins optimiste et, dans ses heures d'intime épanchement, convenait que l'entreprise serait longue, difficile, que l'occupation française devrait durer pendant cinq ans au moins : ainsi parlait-il un jour à l'un de nos officiers d'état-major (2). Il y avait loin de cet aveu aux assurances présomptueuses qui se colportaient à Paris. Cependant le principal souci de Forey était de ne point imiter Lorencez. Lorencez s'était trop hâté, avait marché trop vite, avait négligé de s'éclairer, avait attaqué Puebla de trop loin : c'est pourquoi il avait été blâmé par l'Empereur. Forey s'était pénétré de ces enseignements, mais jusqu'à les exagérer. Il était donc à craindre que l'expédition, compromise tout d'abord par témérité, ne le fût une seconde fois par temporisation.

Les instructions mêmes du général en chef étaient moins propres à le guider qu'à prolonger ses incertitudes. Conçues sous l'empire des illusions persistantes qui régnaient aux Tuileries, elles prétendaient concilier toutes sortes de choses inconciliables. Forey était autorisé à marquer les prédilections de la France pour le régime monarchique et même à indiquer le monarque, mais il se garderait de rien imposer à la nation mexicaine. Il n'épouserait aucune querelle de parti, mais il aurait soin d'accueillir avec la plus grande bienveillance Almonte et ses amis. Il ne manquerait aucune occasion de témoigner sa déférence envers le clergé, mais serait attentif au même degré pour rassurer les détenteurs des biens ecclésiastiques. S'il y avait des combats à livrer, l'Empereur recommandait que le premier rôle fut laissé aux auxiliaires mexicains : ce qui eût été le plus souvent compromettre le succès. Sur les opérations militaires proprement dites, le souverain se contentait de rééditer les critiques déjà adressées au géné-

(1) Voir Niox, *Expédition du Mexique*, p. 209-210.
(2) Lettre du chef d'escadron B*** au général de Martimprey, 27 décembre 1862. (*Correspondance inédite.*)

ral de Lorencez; puis il invitait le nouveau général en chef « à procéder avec un habile mélange d'audace et de prudence ». Muni d'instructions à deux fins, rédigées pour la paix aussi bien que pour la guerre, Forey imita naturellement les commissaires alliés qui avaient débarqué jadis à la Vera-Cruz et, comme eux, inaugura son commandement par une adresse aux Mexicains. Puis, mis en goût de harangues, il publia une seconde proclamation qui répétait la première, mais en termes maladroits. A Paris, cette prolixité déplut : on avait approuvé la première proclamation, on blâma la seconde, on recommanda surtout qu'on s'abstînt d'en faire une troisième. Cependant Saragoza, qui venait de mourir, avait été remplacé dans le commandement de l'armée libérale par Ortega. De même que Saragoza avait essayé de séduire Lorencez, de même Forey se flatta d'attirer à lui Ortega. En termes courtois mais formels, l'insinuation fut repoussée. C'est ainsi que s'acheva l'année 1862.

Le nouveau commandant en chef puisait dans des considérations d'ordre administratif ou militaire des motifs plus sérieux pour ajourner l'action décisive. Les moyens de transport et les bêtes de somme manquaient : des fonctionnaires de l'intendance avaient dû être envoyés d'urgence à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Cuba, pour acheter des voitures et des mulets. Un grand nombre de chevaux étaient morts pendant la traversée, et il importait de les remplacer au plus vite. En outre, le service des approvisionnements demeurait difficile Avant d'aller plus loin, il y avait lieu de pacifier toute la région de la Vera-Cruz et d'assurer les communications entre la Vera-Cruz elle-même et Orizaba : de là, diverses expéditions qui donnèrent lieu à quelques petits combats. Cependant il était à craindre que les guérillas ne reparussent quand nos colonnes se seraient enfoncées dans l'intérieur. Déjà une contre-guérilla avait été créée sous les ordres de M. Stœcklin. Forey résolut de refondre ce corps et de l'accroître : dans ce but, il en donna le commandement à un colonel de l'armée française, le colonel Dupin, officier entreprenant, mais de moralité déplorable et qui, pour combattre plus efficacement ce qu'il appelait le bri-

gandage, emprunterait à ses adversaires eux-mêmes leurs plus détestables pratiques.

Pendant que le général en chef s'attardait en tous ces soins, l'armée, tantôt inactive, tantôt employée à des opérations secondaires, s'énervait un peu dans la longue attente. Parmi les nouveaux arrivants régnait une disposition mécontente et déçue. Ils étaient partis de France avec l'espoir d'un chaleureux accueil, et décidément les acclamations étaient rares. Ils s'étaient flattés d'aborder en un des plus beaux pays du monde, et de cet admirable Mexique ils n'avaient vu d'abord que les *terres chaudes*. L'aspect des soldats de Marquez, d'assez minable apparence quoique les meilleurs de l'armée réactionnaire, avait achevé la désillusion. « Nous sommes passablement englués ici, écrivait l'un. » « Il me faudrait, mandait l'autre, des volumes pour dire tout le mal que je pense de ce pays. » Volontiers on rejetait sur M. de Saligny la responsabilité de tous les embarras, et les compagnons de Forey, parlant comme ceux de Lorencez, l'accusaient d'avoir trompé l'Empereur. Par ordre du général en chef, les officiers firent des visites au ministre de France, mais d'un accord commun ils choisissaient l'heure où ils étaient assurés de ne pas le rencontrer. Parmi les soldats, les symptômes étaient un peu plus graves : les Mexicains glissaient jusque dans nos bivouacs des proclamations, des brochures; ces excitations ne furent pas toujours repoussées, et quelques sous-officiers désertèrent. La marche en avant, la vie en campagne, le succès surtout, dissiperaient aisément cette humeur un peu chagrine, cette légère inclination à la critique ou à la désobéissance. Une croyance assez générale, c'était que Forey voudrait faire coïncider la prise de Puebla avec l'ouverture des Chambres ; puis on se persuada que ce serait le bouquet de fête qui arriverait à Paris pour l'anniversaire de la naissance du Prince Impérial. Comme le temps s'écoulait, la surprise s'accrut. Que faisait le général en chef à Orizaba? Pourquoi s'y immobilisait-il, ne visitant même pas les troupes? La circonspection, ajoutait-on, quand elle est poussée à ce point, cesse d'être sagesse et devient elle-même imprudence. La vérité, c'est que cinq mois s'étaient écoulés

depuis le débarquement des renforts. Enfin, dans les derniers jours de février, une proclamation de Forey annonça l'heure des opérations offensives. A cette nouvelle, toutes les âmes se relevèrent, et joyeusement chacun se prépara à l'action. Le 9 mars, nos têtes de colonnes débouchaient à Amozoc. Encore une étape, et on atteindrait Puebla.

X

Puebla, que les soldats de Lorencez n'avaient fait qu'entrevoir l'année précédente, avait grandement accru ses moyens de défense (1). Outre Loreto et le couvent de Guadalupe si tristement célèbres, elle était protégée par plusieurs autres ouvrages, les uns de création nouvelle, les autres restaurés. Les plus importants étaient au nord le fort Santa-Anita, à l'ouest le fort San-Xavier, au sud le fort Carmen. La difficulté de l'attaque résulterait moins de ces défenses extérieures que de la configuration intérieure de la place. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, Puebla était sillonnée par des rues taillées toutes à angle droit. Entre ces rues s'élevaient des pâtés de maisons, isolés les uns des autres, et formant comme autant de villes dans la ville elle-même. Ces bâtiments, faits en grosse maçonnerie, pouvaient s'utiliser presque tous pour la résistance. En outre, certaines de ces constructions, d'une solidité exceptionnelle, constituaient de véritables forteresses : tels étaient les couvents, avec les rues qui les entouraient comme d'un fossé, avec leurs épaisses murailles presque sans jour au dehors et semblables à des remparts, avec leurs tours ou leurs chapelles d'où l'on dominerait l'assaillant, avec leurs cours et leurs cloîtres prêts à recevoir et à abriter les défenseurs. Que ces îlots, ces *cadres* ainsi qu'on les appelait, fussent reliés par des barricades, et l'assiégeant, même ayant surmonté tous les

(1) Voir, à l'appendice, la carte n° 2, annexe.

obstacles extérieurs, ne serait qu'au début de sa tâche. Il lui resterait à conquérir une à une chacune de ces petites citadelles, épuisant labeur qui découragerait la constance la plus robuste et détruirait en détail l'ennemi le mieux armé. La garnison avait été proportionnée à l'appareil de la défense. Elle se composait d'une vingtaine de mille hommes, sous les ordres d'Ortega : de plus, quelques troupes, commandées par Comonfort, bivouaquaient hors de la place et formeraient le noyau d'une armée de secours. L'état de siège avait été proclamé ; les bouches inutiles avaient été renvoyées ; les couvents, les églises, les maisons particulières avaient été adaptés à leur destination nouvelle : tout, en un mot, avait été subordonné aux nécessités de la guerre, et cela avec un zèle d'autant plus âpre que Puebla, ville cléricale, n'était nullement à ménager et fournirait un excellent champ d'expériences pour le patriotisme mexicain. Rien d'ailleurs n'était négligé pour exalter ou raffermir les courages. Les chefs ne cessaient de rappeler la victoire du 5 mai, et des médailles avaient été frappées en mémoire du grand succès. Les Français, disait-on, étaient disposés à faire défection, et, pour accréditer cette rumeur, on propageait à un très grand nombre d'exemplaires les discours de Jules Favre et de Picard au Corps législatif. Comme l'ennemi était signalé, Juarez arriva, passa en revue les troupes, les exhorta à la vaillance, leur distribua de l'argent ; puis il rentra à Mexico pour y attendre l'événement qui consoliderait la République ou pourrait la ruiner à jamais.

Le 17 mars, à l'aube du jour, l'armée, concentrée à droite et à gauche de la route d'Amozoc, s'ébranla dans la direction de Puebla. A sept ou huit kilomètres de la ville, en un lieu qu'on appelait Amalucan, les deux divisions se séparèrent : l'une, la division Douay, inclina vers la droite, décrivit un vaste mouvement circulaire autour des forts de Guadalupe et de Loreto et enveloppa la place du côté du nord et du nord-ouest ; l'autre, la division Bazaine, se porta vers la gauche et, se dirigeant vers l'hacienda San-Bartolo, s'établit au sud et au sud-ouest de la cité. Cette double marche s'accomplit sans résistance sérieuse de l'ennemi, et le plus grand obstacle fut le passage

des ravins ou *barrancas* qui sillonnent la plaine et retardèrent longtemps les voitures et l'artillerie. On réalisa de cette manière une sorte d'investissement, mais ni très rigoureux ni très complet, tant à cause de l'effectif insuffisant des troupes que de la grande étendue du périmètre à garder. Le 19 mars, Forey établit son quartier général à l'ouest de Puebla sur le *Cerro San-Juan :* c'était une colline surmontée d'un couvent, située à deux kilomètres des barrières et qui fut occupée après un court combat. De là le commandant en chef pourrait tout à la fois observer la ville, surveiller ses bivouacs, suivre même les mouvements des troupes de Comonfort, dont la cavalerie se montrait à deux lieues plus loin. Cet examen ne se poursuivrait ni sans trouble ni sans danger, car plus d'une fois les projectiles ennemis vinrent atteindre le Cerro : l'un des obus éclata même dans la chapelle du couvent.

L'Empereur avait recommandé que l'attaque ne se fît ni par le fort Loreto ni par celui de Guadalupe ; il avait conseillé de la diriger de préférence vers le sud, c'est-à-dire contre le fort Carmen. Cependant, à l'ouest de la ville, le fort San-Xavier, appelé aussi le *Pénitencier,* s'avançait hors de la place par une saillie très prononcée qui permettrait des attaques convergentes (1). On se persuada avec raison que cette disposition des lieux faciliterait le succès : l'ouvrage une fois entre nos mains, on aurait un pied dans Puebla, dont on ne soupçonnait pas les défenses intérieures. Donc, dans la nuit du 23 au 24 mars, la tranchée fut ouverte de ce côté, à 600 mètres du saillant. Les jours suivants, les travaux furent continués. Le 26, les batteries, ouvrant leur feu, bouleversèrent les parapets. Bientôt l'assaut fut jugé possible, et le 29 mars, dans la soirée, après une lutte très acharnée, notre drapeau fut arboré sur le fort conquis.

Deux choses attristèrent la victoire : d'abord l'étendue des pertes, qui dépassaient 200 hommes tués ou blessés; en second lieu, la triste certitude que cette opération qu'on croyait décisive ne déciderait rien du tout.

(1) Voir, à l'appendice, la carte n° 2, annexe.

On vit alors ce qu'on n'avait entrevu jusque-là qu'à travers les derniers mirages de l'illusion. Nous n'avions d'autre terrain que celui que venait d'arroser le sang de nos soldats. En arrière, se dressaient les ilots de maisons, les *cadres* ainsi qu'on disait, vastes constructions à l'espagnole, solides, massives, bien armées, abondamment pourvues de défenseurs. Ceux-ci n'eussent point soutenu notre choc en rase campagne ; mais, protégés sous ces abris, ils n'étaient point des adversaires méprisables. Quand, soit par des pétards, soit à coups de canon, on aurait forcé l'entrée d'un ilot, la conquête, loin d'être achevée, serait à peine commencée : on se trouverait dans une cour intérieure où on subirait à découvert le feu d'ennemis invisibles, et il faudrait emporter pièce par pièce ces pâtés de maisons. Les jours suivants, quelques *cadres* furent enlevés ; mais il y en avait, disait-on, 158. « Nous voilà solidement établis en ville, écrivait Forey à la date du 2 avril. » Sans doute, mais qu'importait si toute la ville n'était que forteresse ? Il y a des mots qui font fortune. Jadis, dans les longues attentes du siège de Sébastopol, que de fois n'avait-on point rappelé le siège de Troie! Ici, devant cette ville espagnole transportée de l'autre côté de l'Atlantique, on se rappela l'Espagne elle-même, les guerres impériales, un autre siège fameux. Tout ce qui restait d'illusion tomba, et sur toutes les lèvres en même temps se retrouva le nom de Saragosse.

Ce qui suivit parut justifier l'évocation de ce souvenir. Du Carmen à Santa-Anita, l'ennemi, privé du fort San-Xavier, établit une seconde ligne de défense. En rétrogradant, il semblait que, loin de s'affaiblir, les assiégés se fussent fortifiés, car ils rétrécissaient du même coup le périmètre qu'ils avaient à couvrir. Nous continuâmes nos cheminements, mais les progrès étaient lents, difficiles, tous achetés au prix du sang. Chaque *cadre* exigeait un siège, et plusieurs furent infructueux ; le seul résultat était de mettre en lumière l'héroïsme de quelques officiers, le commandant Carteret-Trécourt, le lieutenant Galland, d'autres encore, dont les noms devinrent tout à coup populaires. On essaya de pratiquer des galeries de mines, mais on rencontra le roc. Cependant les munitions s'épuisaient. En

outre, cette lutte acharnée creusait dans l'armée des vides qui, à cette distance de la patrie, ne se pourraient combler : les pertes, dès le commencement d'avril, s'élevaient, depuis le début du siège, à 600 hommes hors de combat.

Le 7 avril, un conseil de guerre se tint au *Cerro San-Juan*. Si nous en croyons l'un de ceux qui y assistaient (1), le général en chef, après avoir proposé d'abord de porter vers le fort Carmen la principale attaque, développa tout à coup une opinion toute contraire et fort inattendue, celle de lever le siège et de marcher droit sur Mexico. Entre toutes les résolutions, nulle n'eût été plus extraordinaire. On se serait enfoncé dans l'intérieur en laissant sur ses derrières des forces invaincues : en outre, n'était-il pas à craindre que Mexico, encouragée par l'heureuse résistance de la grande cité voisine, ne devint elle-même une seconde Puebla ? Ce plan offrait à la fois tous les périls de la faiblesse et tous ceux de la témérité ; on commencerait par un recul timide, puis on continuerait par la plus hasardée des marches offensives. Si peu judicieux que fût l'avis, il ne manqua pas d'approbateurs. Les plus considérables furent, dit-on, les deux divisionnaires, les généraux Douay et Bazaine. L'un et l'autre firent valoir l'étendue des pertes, le découragement des troupes. « Nos soldats, répétèrent-ils plusieurs fois, ne veulent plus de la *guerre des cadres*. » Trois voix seulement, assure-t-on, s'élevèrent contre cette conduite. Cependant la séance était à peine levée que plusieurs des membres du conseil ressentirent le regret, presque le repentir de leur vote. Le général Douay se ravisa le premier, puis le commandant en chef lui-même. Il fut décidé qu'on ne lèverait pas le siège, mais seulement qu'on ralentirait les opérations jusqu'à l'arrivée de nouveaux convois de poudre et de nouveaux engins d'artillerie. Les jours suivants furent surtout consacrés à améliorer les ouvrages commencés, à resserrer la ligne d'investissement, à assurer l'approvisionnement de l'armée. Ces travaux se poursuivirent sans beaucoup d'entrain. Du dehors

(1) Voir *Souvenirs militaires*, par l'intendant général WOLFF, p. 323 et suiv. — Voir aussi général DU BARAIL, *Mémoires*, t. II, p. 416-420.



heureusement, des nouvelles favorables survinrent. Déjà, au début du siège, les chasseurs du colonel du Barail avaient dispersé à Cholula la cavalerie mexicaine. Ce petit combat fut suivi d'un engagement plus important. Le 14 avril, à Atlixco, le colonel Brincourt, avec un de ses bataillons de zouaves, deux escadrons de chasseurs, un détachement indigène, battit les troupes de Comonfort ; et ce beau fait d'armes, outre qu'il diminuait pour les assiégés l'espoir du secours extérieur, ranima parmi les assiégeants la confiance dans le succès final.

Forey, dans le conseil du 7 avril, avant de proposer la levée du siège, avait développé un plan de conduite qui consistait à porter l'attaque de la place non seulement vers l'ouest, mais vers le sud. Du côté de l'ouest, on poursuivrait les cheminements en avant du fort Xavier et à travers les *cadres;* du côté du sud, on commencerait des travaux d'approche vis-à-vis du fort Carmen. A l'arrivée des nouveaux convois d'artillerie, ce fut donc sur ces deux points à la fois que se dirigea l'effort des assaillants. Les cheminements furent d'abord assez heureux : on conquit quelques ilôts de maisons et on pénétra fort avant dans la ville. L'espoir du général en chef était même qu'une portion de nos troupes, venant par l'ouest et pénétrant jusqu'au cœur de la cité, pourrait prendre à revers le fort Carmen, tandis qu'au sud l'autre portion l'aborderait par la plaine. La plus grande partie de la ville tomberait de la sorte entre nos mains.

Cependant, pour atteindre ce résultat, un ouvrage restait à emporter, c'était le couvent de Saint-Inés. Nulle part l'ennemi n'avait accumulé de plus formidables moyens de défense. Le couvent était protégé par un mur d'enceinte; puis se dressait une forte grille en fer; enfin quatre retranchements s'étageaient, qu'on avait en partie consolidés avec les matériaux des constructions voisines. Des abatis et des filets obstruaient tous les espaces restés libres. En arrière, se montrait le couvent lui-même avec ses murailles et ses terrasses garnies de tirailleurs. Dans une des ailes avait été amenée une pièce de canon qui flanquait les retranchements. Le général en chef ordonna l'attaque pour le 25 avril. A l'aide de la mine, le mur d'enceinte

fut renversé, puis, à six heures du matin, notre artillerie ouvrit son feu et pendant trois heures s'efforça de battre les ouvrages. A neuf heures et demie, bien que les défenses intérieures n'eussent été que faiblement entamées, l'assaut fut ordonné. Au signal d'attaque, huit compagnies du 1er zouaves, divisées en deux colonnes, s'élancent contre le couvent. Tout ce que peuvent faire le sang-froid, l'agilité, la valeur, les zouaves l'accomplirent ce jour-là. Mais sur l'étroit espace où ils doivent déboucher, les Mexicains, embusqués derrière les créneaux ou sur les terrasses, concentrent leur tir. Les nôtres s'embarrassent au milieu des piquets, des abatis, des cordes, et, pendant que leur marche se ralentit, l'ennemi multiplie parmi eux les victimes. L'artillerie a à peine ébranlé la grille et bien peu parviennent à la franchir. Quelques-uns cependant surmontent tous les obstacles, atteignent les retranchements, se glissent jusqu'aux murailles du couvent. La plupart paient de leur vie leur audace ou, s'égarant dans le dédale des constructions, tombent aux mains de l'adversaire. Quand vint l'ordre de la retraite, ces braves gens n'étaient plus qu'une poignée. Ils regagnèrent leurs lignes au milieu de l'admiration de leurs camarades et furent suivis jusque dans leurs bivouacs par les hommages même de l'ennemi. « Les zouaves se sont battus comme des lions, disait dans son rapport Ortega. »

Cette heure fut la plus critique du siège. Les soldats, quoique toujours solides et vaillants, commençaient à se troubler de cette guerre de rues, de cette lutte traîtresse où les coups partaient d'un ennemi invisible qu'on ne pouvait atteindre ni frapper. Parmi les officiers, plusieurs murmuraient à voix presque haute contre la politique aveuglée ou coupable qui, sans aucun intérêt national, sacrifiait un sang si précieux. Quant au commandant en chef, il se montrait peu, cherchait à relever les espérances par des proclamations dont il était fort prodigue, s'impatientait contre Puebla, « Puebla l'arrogante, » ainsi qu'il la nommait. On dit que, sous l'influence des désillusions, il lui arriva de s'exprimer sur le compte de M. de Saligny en termes assez sévères et comme l'avait fait, après l'échec du

5 mai, Lorencez lui-même (1). Ainsi qu'il arrive dans toute fortune médiocre ou douteuse, l'armée se prenait à souhaiter vaguement un nouveau chef, et les regards se portaient sur les lieutenants de Forey, sur Bazaine en particulier, dont on vantait l'habileté, l'expérience, la fécondité de ressources. Pourtant, au milieu de cette énervante attente, un souci dominait. Que penserait-on à Paris? Que dirait l'Empereur? A Paris, aux Tuileries surtout, toutes les illusions subsistaient encore, et dans ce temps-là même on en eut la preuve. Le jour de l'échec de Saint-Inès, tandis que les zouaves blessés passaient devant les bivouacs, une dépêche arriva au quartier général, qui émanait, à ce qu'on assure, de Napoléon lui-même. Le souverain annonçait au commandant en chef une bonne, une excellente nouvelle, une chose qu'il savait de source certaine par le ministre des États-Unis : cette chose certaine, c'était que nous ne rencontrerions aucune résistance ni à Puebla ni à Mexico.

Quelle eût été l'issue du siège s'il eût fallu pousser jusqu'au bout la conquête de chaque *cadre?* Sans doute, Puebla eût succombé, mais au prix de l'armée, anéantie par ses propres efforts et aussi ruinée que la ville elle-même. Heureusement, le résultat de toutes nos opérations extérieures permettait d'espérer un dénouement moins sanglant. Contre l'armée de secours pas un combat n'avait été livré qui ne fût un succès. Ainsi en avait-il été à Cholula et plus récemment à Atlixco. Le principal souci de Comonfort était de rétablir ses communications avec la place, d'y jeter des munitions et des vivres. Que s'il réussissait, aucun terme précis ne pourrait être assigné à la résistance. Mais s'il échouait, s'il était refoulé au loin, Puebla aurait le sort des villes investies. Un avantage décisif en rase campagne compenserait donc ce que nos attaques avaient eu jusque-là d'incomplet ou d'indécis.

La fortune de la guerre nous réserva ce grand bonheur. Depuis plusieurs jours, Comonfort tâtait nos lignes, avec le dessein visible de forcer l'investissement. Le 5 mai, il fut repoussé près de Pablo del Monte; le 6, il fut de nouveau con-

(1) Voir *Mémoires du général du Barail,* t. II, p. 149.

traint de rétrograder. Il se retira alors à dix kilomètres au nord de la place, en un lieu qu'on appelait San-Lorenzo, et s'y fortifia. Bazaine, ayant reçu l'ordre de l'en déloger, combina un vigoureux mouvement offensif qui écarterait à tout jamais cet adversaire importun. Il rassembla quatre bataillons d'infanterie, deux escadrons de chasseurs, quelques auxiliaires indigènes et une force assez importante en artillerie. Le 8 mai, il quitta son bivouac à une heure du matin, chemina toute la nuit et, malgré l'importance de sa colonne, dissimula si bien sa marche qu'il arriva à deux kilomètres de San-Lorenzo sans que son apparition fût signalée. A l'aube du jour, la lutte s'engagea. L'ennemi avait le double avantage d'une assez grande supériorité numérique et d'une position très propre à la défense. Mais la vigueur de l'attaque déconcerta la résistance. Après un combat assez court quoique très opiniâtre, les Mexicains se dispersèrent, laissant sur le terrain six ou sept cents tués ou blessés et entre nos mains mille prisonniers. « Ce fut une belle petite bataille, a écrit l'un des acteurs de la journée (1). » Belle, elle le fut pour les victorieux, ravis de leur triomphe. Elle le fut surtout pour Bazaine, que l'armée proclama non seulement officier distingué, mais véritable homme de guerre, et qu'elle salua dès lors comme son chef futur.

Le grand résultat du combat de San-Lorenzo, ce fut de décourager les défenseurs de Puebla. Le dénouement se précipita, alors que les plus optimistes le croyaient encore lointain. Comonfort tenu à distance, il était clair que la place ne pourrait se ravitailler. Les jours suivants, les travaux d'approche au sud de la ville furent poursuivis avec une activité de mauvais augure pour les assiégés; puis l'artillerie ouvrit son feu et bouleversa si bien les ouvrages que l'assaut serait à bref délai possible. Ayant satisfait et au delà à toutes les exigences de l'honneur, Ortega ne crut pas que le patriotisme exigeât de lui des sacrifices désormais inutiles. Secrètement il demanda au général Forey d'abord un armistice, puis le droit pour la gar-

(1) Lettre du lieutenant colonel Margueritte, 10 mai. (*Vie du général Margueritte*), par le général PHILEBERT, p. 288.

nison de se retirer avec armes et bagages sur Mexico. L'une et l'autre proposition ayant été déclinées, il se résigna à livrer la place. Pendant la nuit du 16 au 17 mai, il fit briser les armes, enclouer les canons, détruire les poudres. A l'aube, un messager parti de la ville vint annoncer au camp français la fin de la résistance. Pour colorer sa décision, Ortega invoquait la pénurie des vivres (ce qui était vrai) et l'épuisement des munitions (ce qui n'était pas tout à fait exact) ; il ajoutait avec une fierté qui n'était pas sans grandeur : « Je ne puis me défendre plus longtemps ; sans cela Votre Excellence ne peut douter que je ne l'eusse fait. »

Ainsi tomba, après soixante et un jours de siège, la *Puebla de los Angeles*. Le 19 mai, Forey fit son entrée dans la ville, et la cathédrale, naguère aménagée pour les nécessités de la défense, se para pour célébrer la victoire. Même en cette heure de triomphe, la joie se mêla de tristesse. Nous cheminions à travers les ruines, et, sur cette terre que nous devions régénérer, il n'y avait jusqu'ici de certain que l'âpre résistance de nos adversaires et la grandeur de nos propres sacrifices. Plus de 1,100 officiers ou soldats, les uns tués, les autres blessés, avaient payé de leur sang la possession de ces murailles. Quel que fût l'éclat du succès, certains incidents, certains signes marquaient la fragilité de notre conquête. Le jour même où se rendait Puebla, on apprit que le 1er mai, à Camaron, village situé à la limite des terres chaudes, une compagnie de la légion étrangère commandée par le capitaine Danjou avait été assaillie par un corps de 1,500 à 1,800 Mexicains. Sur 65 hommes, 43 avaient été tués ou blessés ; les autres, après une résistance héroïque, avaient été faits prisonniers ; un seul avait pu s'échapper et avait porté la nouvelle de la catastrophe. Combien n'était point précaire notre établissement, puisque le chemin vers la mer demeurait infesté de nos ennemis ! C'est au milieu de ces impressions un peu sombres que Forey s'établit dans Puebla. Il fit inventorier le matériel de guerre laissé dans la place, réorganisa les administrations locales, puis rendit divers décrets de l'ordre militaire et politique. Cependant, dès la première heure, le principal souci avait été la garde et le traitement des prison-

niers. Parmi les défenseurs de la ville, un grand nombre étaient parvenus à s'enfuir dès le licenciement et avant que nos troupes occupassent les barrières. Des soldats qui restaient, on fit deux parts : les uns furent employés à détruire les barricades, les autres furent incorporés dans les bataillons de Marquez, où ils guettèrent naturellement la première occasion de déserter. Quant aux généraux et officiers, il fut décidé qu'on les dirigerait vers la France ; mais, comme on ne leur demanda pas d'engagement et comme d'ailleurs la surveillance fut assez relâchée, la plupart s'évadèrent avant l'arrivée à la Vera-Cruz. On devait les retrouver plus tard dans les rangs de nos ennemis.

XI

A la nouvelle de la chute de Puebla, Juarez affirma tout d'abord sa volonté de défendre Mexico. La ville fut mise en état de siège : un décret ordonna l'expulsion de tous les Français valides ; enfin une proclamation du ton le plus emphatique exhorta à la lutte contre l'envahisseur. Devant la réalité, cet appareil belliqueux s'évanouit : peut-être au fond n'était-il qu'une apparence pour masquer une retraite déjà résolue. Le siège de Puebla avait absorbé toutes les ressources de la République. Ni de l'armée ni de la nation on ne pouvait attendre un nouvel effort. Le président lui-même, magistrat civil et non chef militaire, était plus propre à incarner en lui la résistance passive qu'à dominer les suprêmes périls de la guerre. Comme les Français approchaient, Juarez fit, avec une résignation obstinée et tranquille, ses apprêts de départ. Son principal souci fut que sa retraite n'eût rien d'une abdication. Le 31 mai, il clôtura la session du Congrès ; puis, emmenant avec lui ses ministres, ses principaux conseillers, les papiers d'État, les caisses publiques, il sortit de la ville par la route du nord et s'achemina vers San-Luis de Potosi. Ce jour-là commença le long

exode de ce gouvernement singulier, toujours fugitif, jamais prisonnier, toujours mourant, jamais abattu.

Rien n'arrêterait désormais les vainqueurs. Le 1er juin, la division Bazaine franchit la chaîne de montagnes qui sépare le bassin de Puebla de celui de Mexico. Le 2, elle établit son bivouac à Buena-Vista. De là apparut, avec ses lacs, ses villages, ses plantations, ses haciendas, la haute vallée où la capitale est assise ; bientôt on distingua, quoique dans l'éloignement, la ville elle-même, avec ses dômes et ses clochers. Dès le 7, Bazaine occupa Mexico. Le 10, Forey y fit son entrée solennelle.

Ce jour-là, ce jour-là enfin, ce qu'annonçait depuis si longtemps M. de Saligny put sembler vérité. Rien n'est contagieux comme le succès : or notre succès, quoique lent, quoique obscurci jadis par un échec, était trop décisif pour ne pas frapper les âmes. Ce n'était point une illusion que de croire à l'existence d'un parti réactionnaire, monarchique même. La seule illusion était de s'imaginer que ce parti pourrait nous frayer la voie, se développer hors du rayon de notre tutelle ou survivre à notre occupation. Juarez, en évacuant la capitale, l'avait laissée à qui voudrait la prendre, et elle n'avait guère d'autre alternative que de nous subir ou de se livrer aux factions. Toutes ces causes contribuèrent à créer autour de nous un courant d'adhésion assez vif, et très sincère quoique passager. C'est au bruit du canon, au son des cloches, que le commandant en chef français s'avança dans la ville ; à ces manifestations officielles s'ajoutèrent les arcs de triomphe, les bouquets, les acclamations, en un mot les témoignages habituels de la joie publique ; et, oublieux des scènes sanglantes de Puebla, que les Mexicains eux-mêmes semblaient avoir oubliées, nous pûmes, sans trop de complaisance pour nous-mêmes, nous croire non seulement des vainqueurs, mais des hôtes désirés. Les jours suivants, les réjouissances se prolongèrent. L'octave de la Fête-Dieu fournit le prétexte d'une de ces processions solennelles, si chères aux peuples de race espagnole. Puis vinrent les banquets, les bals, les jeux de toutes sortes. Le parti réactionnaire conduisait toutes ces pompes. Quant aux masses, elles ne

se lassaient pas d'admirer le bel ordre de l'armée française, elles s'extasiaient devant l'éclat des uniformes, elles se rappelaient les angoisses des récentes guerres civiles, et moitié entraînées, moitié éblouies, s'abandonnaient, avec un commencement de confiance, à l'espoir de jours meilleurs. Forey jouissait de son succès avec une joie naïve, et une vanité qui ne se dissimulait point assez. Vraiment, il se croit Fernand Cortez, disaient tout bas ses officiers. « Je viens d'entrer à Mexico, mandait le commandant en chef à l'Empereur... La population de cette capitale, tout entière, a accueilli l'armée avec un enthousiasme qui tenait du délire. Les soldats de la France ont été littéralement écrasés sous les couronnes et les bouquets. La rentrée des troupes à Paris après la campagne d'Italie peut seule donner l'idée d'un pareil triomphe. » Toutes les épithètes louangeuses de la langue française étaient mises à contribution pour dépeindre la foule, qui était « immense » ; nos régiments, qui étaient « admirables » ; la cathédrale, qui était « magnifique ». Se portant garant pour la nation mexicaine, Forey lui donnait généreusement un brevet de sagesse. Elle était, disait-il, « avide d'ordre, de justice, de liberté vraie. » « Je lui ai promis tout cela, ajoutait-il, au nom de l'Empereur. » Enfin, tout à fait grisé de ses propres paroles et jaloux de résumer ses pensées en une seule, le général proclamait tout uniment que « la réception était sans égale dans l'histoire (1) ».

A cette population « avide d'ordre », Forey pensa que l'heure était venue d'assurer un gouvernement. Jusque-là, le seul essai d'organisation avait été *le plan de Cordova.* Il était temps de créer un établissement plus solide. Mais ici l'embarras ne laissait pas que d'être grand. Les instructions du commandant en chef lui prescrivaient de consulter la nation mexicaine et de ne rien faire que d'après ses vœux. Or il se trouvait que Juarez, exilé de la capitale, détenait encore la plupart des provinces, ce qui rendrait impossible tout appel au suffrage populaire, hormis sur les territoires assez restreints occupés par nos armes.

(1) Voir *Moniteur* 19 juillet 1863

Faute de plébiscite, voici la combinaison qu'imaginèrent les autorités françaises. Trente-cinq citoyens mexicains furent choisis pour former une *junte*. Cette junte désigna un pouvoir exécutif composé de trois membres. Ce furent Almonte, Monseigneur Labastida, archevêque de Mexico; enfin le général Salas, personnage très obscur et destiné à remplir ce rôle sacrifié qu'on retrouve au fond de tous les triumvirats. Après avoir constitué cette sorte de gouvernement, les membres de la junte s'adjoignirent deux cent quinze collègues. Ainsi fut formée une assemblée de deux cent cinquante notables qui s'érigea en Assemblée constituante. Le 10 juillet, elle proclama le rétablissement de la monarchie, décida que la couronne serait offerte à l'archiduc Maximilien et ajouta qu'en cas de refus de ce prince, la nation s'en rapporterait à Napoléon III pour le choix d'un souverain. Quel que fut le mérite intrinsèque de la résolution, il était malaisé d'y trouver la marque, même incomplète ou indirecte, de la volonté populaire ; et, sauf la garantie de la sagesse et de la probité françaises, ce nouveau *pronunciamento* ressemblait fort à tous ceux qu'on avait vus jadis. Forey se contenta de cette apparence, et peut-être dans le présent ne pouvait-il faire mieux. Le décret fut publié, le gouvernement provisoire prit le nom de *Régence de l'Empire*, et de nouveau les réjouissances éclatèrent, comme si le Mexique fût au bout de tous ses maux.

Forey, en proclamant la monarchie, n'avait-il pas été trop loin ? N'avait-il pas devancé ou dépassé les intentions de l'Empereur ? L'une des nombreuses malchances de l'entreprise mexicaine, ce fut la lenteur des communications, qui permit rarement que les ordres du souverain s'adaptassent à la réalité des choses. Les instructions transmises de Paris avaient cessé d'être opportunes quand elles arrivaient au Mexique; les rapports expédiés du Mexique avaient cessé d'être vrais quand ils parvenaient à Paris ; de là un perpétuel quiproquo qui pesa sur toute l'expédition. Tandis que Forey, tout enivré de son triomphe, allait sans hésiter jusqu'à la limite extrême de ses instructions et croyait par là consolider sa faveur, à Paris, dans les conseils de l'Empire, apparaissaient quelques signes de regret,

presque de repentir. Pendant tout l'hiver de 1862 à 1863, on avait attendu le dénouement, et chaque courrier avait été une déception. Puis, l'opiniâtre résistance de Puebla, en trompant de nouveau les espérances, avait provoqué un pénible étonnement. Où donc était le parti monarchique ? Les obstacles qu'on rencontrait devant Puebla, ne les rencontrerait-on pas devant Mexico ? Les ministres de Napoléon, assez hostiles en général à l'entreprise, n'avaient pas manqué d'exploiter ces mécomptes. L'un des plus ardents à limiter l'expédition était le ministre de la Guerre. Dès le 3 juin, sous l'impression des nouvelles peu favorables venues de Puebla, il exhortait l'Empereur à éviter une troisième campagne, il jugeait difficile un plus grand développement des opérations actives ; il proposait discrètement l'envoi au Mexique d'un aide de camp chargé de tout voir et de tout rapporter : « Jusqu'à ce jour, ajoutait-il avec une légère nuance de blâme et de désappointement, j'ai dû bien plutôt prévoir ce qui pouvait manquer au corps expéditionnaire que je n'ai été prévenu en temps utile de ce qui pouvait lui faire défaut (1). » — Deux jours plus tard, le 5 juin, une dépêche de M. Drouyn de Lhuys au général Forey vint marquer mieux encore la tendance à abréger ou à restreindre notre intervention. M. Drouyn de Lhuys rejetait toute idée de compromission avec le gouvernement de Juarez ; mais, après avoir formulé assez fièrement cette réserve, il poursuivait en des termes qui contrastaient fort avec l'âpre langage tenu jusque-là par M. de Saligny, et approuvé par l'Empereur. « Nous n'aurions, disait-il, pas d'objection à entrer en relations avec un pouvoir nouveau, ayant l'assentiment du pays et prêt à traiter sur la base des indemnités et des garanties d'intérêt général que nous sommes fondés à revendiquer. A nos demandes antérieures nous ne voulons joindre la stipulation d'aucun avantage exclusif en dehors des frais de guerre, que l'étendue de nos sacrifices nous oblige à réclamer. » Quel serait le dépositaire de ce « pouvoir nouveau » ? Ici le ministre s'appliquait à mettre en relief son esprit de tolérance : « Une société, poursuivait-il, dont les

(1) Voir *Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 82.

malheurs viennent principalement de ses divisions, aurait surtout besoin de voir à sa tête un nom capable de rallier les partis opposés... Notre désir serait donc que l'homme avec lequel vous essayeriezde vous mettre en rapport fût apte autant que possible à entreprendre cette œuvre de conciliation et eût reçu au préalable de la nation elle-même, sous une forme quelconque, même provisoire, le pouvoir de traiter avec vous... Il se pourrait, continuait M. Drouyn de Lhuys, avec un redoublement de concessions, qu'il fallût le chercher parmi les chefs mêmes qui, trompés par leur patriotisme, croient servir la cause nationale en portant les armes contre nous. Vous ne vous refuseriez point à sonder ses dispositions parce qu'il serait aujourd'hui dans les rangs de nos adversaires. Notre politique a été, dès le principe, de faire appel à tous ceux dont le concours nous serait utile, et c'est la même pensée qui doit vous guider dans les ouvertures dont il vous paraîtrait opportun de prendre l'initiative. » Quelle opposition entre ces paroles et le langage des émigrés mexicains ! La dépêche était remarquable par tout ce qu'elle affirmait; elle l'était plus encore par tout ce qu'elle laissait dans l'ombre : pas un mot de la monarchie, pas un mot de l'archiduc Maximilien.

Cette importante communication parvint à Mexico au moment où Forey venait de convoquer l'Assemblée des notables qui avait, au moins en principe, proclamé la monarchie. On devine son émoi. Il venait de compromettre à fond la politique impériale, et voici que cette politique à large envergure semblait n'avoir plus d'autre souci que de se couper les ailes. Avait-il été un interprète peu clairvoyant, maladroit ou infidèle? Un espoir restait au commandant en chef, celui que la nouvelle encore ignorée à Paris de l'entrée à Mexico raffermirait dans les sphères officielles la confiance un peu ébranlée.

Autant qu'on peut en juger par les documents que nous possédons, l'impression de doute, née de la longueur de la guerre et de l'opiniâtre résistance de Puébla, ne se dissipa point, même à l'annonce du succès décisif qui nous avait portés jusque dans la capitale. « Au train dont vont les choses, écrivait le maréchal Randon, nous allons être obligés de faire occuper à peu près

tous les points importants. » Et il ajoutait d'un ton découragé : « Il est permis de se demander jusqu'à quand nous serons entraînés à envoyer de nouvelles troupes au Mexique (1). » Dans le même temps, une mesure bien significative vint marquer mieux encore la répugnance du gouvernement impérial à s'engager sans retour. L'homme en qui s'incarnait l'intervention, l'homme à qui l'on attribuait la convocation de l'Assemblée des notables et la proclamation imprudente ou prématurée du régime monarchique, M. de Saligny, fut relevé de sa charge et rappelé en France. Il le fut durement, moins en diplomate qu'on veut honorer qu'en serviteur qu'on congédie. Comme il ajournait son départ du Mexique, où le retenaient divers intérêts, des dépêches réitérées lui enjoignirent de hâter son retour. De ces dépêches la dernière, adressée par le maréchal Randon au commandant en chef, est conçue en des termes comminatoires qui surprennent : « M. le ministre des Affaires étrangères a adressé par trois fois différentes à M. de Saligny l'ordre de rentrer en France, même sans attendre l'arrivée de son successeur, M. de Montholon. Je suis chargé de vous faire connaître que l'intention formelle de l'Empereur est que l'ordre concernant M. de Saligny soit exécuté au reçu de cette lettre, dans le cas où il serait encore au Mexique. » Et le maréchal ajoutait en post-scriptum : « Alors même que M. de Saligny donnerait sa démission, il ne devait pas moins quitter le Mexique sans aucun retard (2). » Ainsi était traité l'homme que jadis l'Empereur proposait pour modèle à tous ses agents, et qui avait été le mentor de Jurien de la Gravière, de Lorencez, de Forey lui-même. La rigueur de ce langage est telle qu'on y pourrait voir non seulement un désaveu politique, mais la punition de quelque intrigue, de quelque faute jusqu'ici ignorée. Quelque éclatante que fût la disgrâce, le repentir était tardif, en tout cas il fut passager. Il était aisé de destituer M. de Saligny, il le serait moins de se dégager de la politique téméraire qu'il avait inaugurée. Le châtiment de certaines imprudences initiales, c'est d'empêcher

(1) Voir *Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 85.
(2) Voir *Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 85-86.

pour l'avenir le retour à la prudence. Le point de départ de notre entreprise était une erreur fondamentale sur l'état du Mexique, ses ressources, les forces respectives des partis qui y régnaient. Toute la conduite ultérieure devait se ressentir de ce faux jugement, et en disgraciant M. de Saligny, on retiendrait malgré soi une bonne part des informations qu'il aurait propagées. Par une singulière fatalité, les agents de l'Empereur venaient d'engager presque irrévocablement la France, et cela à l'heure où le souverain, éclairé par la première lueur des événements, cherchait peut-être à modérer sa marche, à limiter ses sacrifices, à trouver pour sa politique un point d'arrêt. Tout le reste de l'expédition reflétera la même incohérence : à Paris, à Mexico, la vérité apparaîtra, mais incomplète, par échappées, altérée aussitôt par toutes les erreurs primitives, qu'on n'aura qu'imparfaitement dépouillées; et la dernière illusion ne s'évanouira que quand toute voie de retraite honorable sera déjà fermée.

Forey ne devait pas assister au développement de l'entreprise mexicaine, et la grave dépêche que nous venons de citer fut ouverte par son successeur. Vers le milieu d'août, le courrier de France lui avait apporté tout ensemble une grande joie et une assez vive déception. La grande joie, c'était son élévation à la dignité de maréchal; la déception, c'était la fin de son commandement. Il était invité à remettre au général Bazaine l'autorité suprême. A travers les témoignages de la satisfaction officielle, à travers l'éclat de la plus haute distinction, le nouveau maréchal put discerner un blâme discret et eut comme la sensation d'une défaveur. Au fond, on lui reprochait à Paris ses lenteurs devant Puebla, son succès trop chèrement acquis, et, en récompensant sa victoire, on doutait de son habileté. Au point de vue politique, on critiquait plusieurs de ses décrets, entachés, disait-on, d'esprit réactionnaire et plus dignes d'un conquérant que d'un libérateur. Comme M. de Saligny, Forey hésita tout d'abord à partir, espéra un contre-ordre, et on le vit demeurer quelque temps au milieu des troupes, se complaisant dans l'appareil fastueux d'un fondateur d'empire. Enfin, sur de nouvelles dépêches, il quitta Mexico le 1er octobre 1863, et, le 21, s'embarqua à la Vera-Cruz.

Sur cette terre brûlante du Mexique, les hommes s'usaient vite. A Jurien de la Gravière désavoué avait succédé Lorencez; à Lorencez disgracié avait succédé Forey; voici que Forey lui-même s'éloignait, grandi plutôt en dignité qu'en renommée. Avec les chefs militaires disparaissait le chef politique, M. de Saligny, plus rudement frappé qu'aucun de ceux qu'il avait accusés. L'armée vit partir le maréchal sans le regretter beaucoup : elle le jugeait un peu vieilli et peu apte aux fatigues de la guerre; en outre, il était d'accueil assez rude et, bien qu'excellent officier, très droit, très intègre, n'avait point conquis le prestige qui fait pardonner les rudesses. En revanche, toutes les pensées se tournaient vers Bazaine. Jamais général n'inaugura le pouvoir suprême en éveillant plus d'espérances. Devant Puebla, les soldats, mécontents de la lenteur des opérations, s'étaient plu à mettre en relief ses talents, son sang-froid, sa bravoure. Le combat de San-Lorenzo avait fait de lui le favori de l'armée. Bazaine avait saisi ces symptômes et n'avait rien négligé pour les aviver. On l'avait vu, pendant le siège, parcourant les tranchées, abordant les officiers inférieurs, causant familièrement avec eux, insinuant ce qu'on eût dû faire et ce qu'on ne faisait point, édifiant de la sorte une popularité qui l'élèverait au niveau de son chef et bientôt au-dessus de lui. Ce furent les témoignages de cette faveur qui saluèrent le nouveau général en chef. De vrai, il avait des qualités de surface très propres à faire illusion : un savoir-faire qui passerait pour habileté, un goût d'intrigue qui semblerait esprit politique, une certaine vulgarité d'allures qui paraîtrait dédain du faste ou modestie. Ses amis ajoutaient qu'il savait l'espagnol à merveille, ce qui le rendrait, disait-on, très apte aux négociations avec les indigènes. Forey, dans les intervalles de ses brusqueries, était un peu solennel : Bazaine serait d'accès facile; Forey gardait avec un soin jaloux, excessif peut-être, toutes les rigueurs de l'ancienne discipline : Bazaine les laisserait se relâcher un peu; Forey ne se montrait guère : Bazaine, au moins dans les premiers temps, affecterait de vivre au milieu des soldats comme l'homme fait pour partager leurs périls et les conduire à la victoire. On se souvient de ces pages où Salluste, décrivant la guerre de Jugurtha, montre le grave et sévère

Métellus supplanté par Marius, Marius le populaire, Marius actif, remuant, prompt à toutes les intrigues comme à tous les travaux. Les légionnaires se pressaient autour de leur nouveau général, tandis que son prédécesseur s'embarquait tristement pour l'Italie. L'avenir étant caché à tous les yeux, on vit au Mexique quelque chose de pareil. A Bazaine, destiné à un si sombre avenir, on eût alors appliqué volontiers le jugement que Salluste porte sur Marius, réservé à tant de victoires : *Omnes spes et opes in illo sitæ.*

LIVRE XXIV

LA POLITIQUE INTÉRIEURE ET LES ÉLECTIONS DE 1863

SOMMAIRE : I. — Comment la politique intérieure de l'Empire se complique en même temps que la politique extérieure. — Les conséquences du décret du 24 novembre et incertitude sur l'état de choses créé par ce décret. — L'Empire et les catholiques en 1861 : lutte tantôt sourde, tantôt ouverte : incidents divers : procès; polémiques; surveillance exercée sur les fonctionnaires. — Comment les catholiques se rapprochent des adversaires de l'Empire : symptômes divers qui marquent ce rapprochement. — Comment l'Empire distribue ses rigueurs entre les catholiques et les hommes des *anciens partis*. — Quelles diversions il essaie : inauguration du boulevard Malesherbes; crédit de 25 millions pour les chemins vicinaux. — Continuation de la lutte religieuse : de quelques incidents; étroite surveillance ministérielle; nomination des instituteurs; l'évêché de Poitiers.

II. — La Société de Saint-Vincent de Paul; ses origines, ses développements; son esprit. — Premiers symptômes de la malveillance gouvernementale, et comment ce mauvais vouloir est conjuré. — M. de Persigny; démarches en faveur de la Société menacée; quels griefs sont rassemblés contre l'association. — Circulaire ministérielle du 16 octobre 1861 et analyse de ce document. — Catholiques et Francs-maçons. — Tristesse et irritation des catholiques : à quoi se réduisent les griefs du gouvernement impérial. — Quelle combinaison surgit : embarras des catholiques : comment ils se décident à repousser toute organisation officielle.

III. — Quels embarras rejettent au second plan les dissentiments religieux : commencement de la crise cotonnière : embarras industriels : mauvaise récolte : éclat apparent et gêne réelle. — Article de la *Revue des Deux Mondes* et de quelle sévérité administrative il est l'objet. — Comment l'aveu vient du gouvernement lui-même : conseil aux Tuileries : mémoire de M. Fould; critiques qui y sont formulées, remèdes qui y sont proposés. — M. Fould ministre des finances : impression publique. — Comment l'Empereur s'approprie les vues de M. Fould. — Sénatus-consulte du 31 décembre 1861 : caractère

de la réforme : comment cette réforme elle-même est appelée à demeurer stérile si les tendances générales de la politique ne se modifient pas.

IV. — L'Italie depuis la mort de M. Cavour : M. Ricasoli; ses impatiences; ses dépêches à M. Nigra. — Comment la situation de la péninsule justifie peu les ambitions italiennes. — Nomination de M. Benedetti à Turin, de M. de la Valette à Rome : projet de M. Ricasoli; comment il est accueilli à Paris. — Ministère Rattazzi : projet français soumis à la cour de Rome et comment il est repoussé. — Victor-Emmanuel à Naples : Rome : canonisation des martyrs japonais. — Attitude de la France. — Quelles agitations révolutionnaires travaillent l'Italie : Garibaldi : affaire d'Aspromonte. — Dépêche du général Durando. — Comment Napoléon III, irrité et découragé, se rejette en arrière : motifs et caractère de cette évolution.

V. — Les élections prochaines : 1857 et 1863; quel avait été, depuis six années, le progrès des idées libérales. — Les divers partis. — Le parti démocratique : ses diverses fractions : les abstentionnistes ou radicaux : *les hommes de* 1848 : le groupe des jeunes. — Le parti légitimiste : quel était, à l'approche des élections, son plus grand embarras. — Les catholiques : comment et jusqu'à quel point ils étaient séparés de l'Empire. — Le parti parlementaire ou libéral : en quoi il se confond avec l'orléanisme : ses personnalités les plus marquantes : son éclat et son impuissance : Prévost-Paradol.

VI. — Quel est l'homme appelé à grouper les forces gouvernementales : M. de Persigny : son caractère; ses tendances : ce qu'on pouvait craindre ou espérer de lui.

VII. — La lutte électorale : les démocrates et républicains à Paris et dans les départements : voyage de Garnier-Pagès : dissentiments et compétitions : embarras pour la création d'un comité : liste de l'opposition dans le département de la Seine. — Les légitimistes : la question du serment : candidature de Berryer et de quelques-uns de ses amis. — Les catholiques indépendants; leurs candidatures; comment ils dévient vers une opposition assez accentuée : lettre des *Sept Évêques*. — Les libéraux ou orléanistes : leurs candidats.

VIII. — Circulaire de M. de Persigny (8 mai 1863) : en quoi le langage de M. de Persigny diffère de celui de M. de Morny : la candidature officielle; quelle force elle puise dans les lois, dans la répartition des arrondissements électoraux, dans le concours des fonctionnaires publics. — De quelques incidents de la lutte électorale et de quelques candidats particulièrement combattus.

IX. — Les résultats du scrutin : succès de l'opposition à Paris : son échec dans les départements : les enseignements des élections : comment elle révèlent une séparation profonde entre l'esprit des villes et celui des campagnes. — Comment M. de Persigny commente les élections : sa chute. — Comment la nouvelle Chambre, quoique composée à peu près des mêmes éléments, ne sera point la continuation de l'ancienne : M. Thiers : M. Berryer : de quelle façon le gouvernement s'applique à assurer sa défense devant le Corps législatif : décret du 23 juin 1863 : le ministre d'État et ses collaborateurs : M. Billault, ministre d'État; sa mort. — Avènement de M. Rouher (18 octobre 1863).

X. — Ouverture de la session législative (5 novembre 1863). — Comment l'esprit de la nouvelle Chambre se révèle dans les débats sur la vérification des pouvoirs : incidents divers : les commissaires du gouvernement : M. Thuillier.

— M. Berryer : son intervention en matière financière : M. Thiers : son discours sur les *libertés nécessaires*.

XI. — L'année 1864 : discours de l'Empereur au cardinal de Bonnechose. — Complot contre la vie de l'Empereur : Pasquale Greco et ses complices. — De diverses préoccupations publiques : M. Renan et la *Vie de Jésus*. — Élections complémentaires : M. Garnier-Pagès et M. Carnot sont élus : quelle est la signification de ce vote.

XII. — Quel homme nouveau le décret du 23 juin 1863 a porté aux affaires : M. Duruy, son caractère, ses tendances. — Son œuvre : l'instruction publique à ses divers degrés : comment procède M. Duruy : instruction secondaire : instruction supérieure : instruction primaire. — Rapport sur l'instruction primaire obligatoire : quelle opposition soulève cette thèse. — Comment cette querelle s'absorbe dans une querelle plus grande : M. Duruy et le clergé : de divers incidents de cette lutte.

XIII. — *La loi des coalitions*. — État antérieur de la législation : comment est discrédité peu à peu l'ancien état de choses. — M. de Morny et M. Émile Ollivier. — Présentation du projet de loi : le rapport de M. Cornudet, et comment son adhésion résignée répond aux sentiments du Corps législatif : vues diverses dans la Commission. — M. Émile Ollivier; comment il est nommé rapporteur; influence de M. de Morny; de quelle façon M. Ollivier modifie la proposition primitive. — La discussion publique : critiques des conservateurs; critiques venues de la gauche. — Emile Ollivier et ses collègues de la gauche : comment se consomme la scission. — Le vote : vrai sentiment du Corps législatif et comment M. Buffet l'exprime. — Comment la loi des coalitions est doublement mémorable au point de vue économique et au point de vue politique.

I

Nous avons poursuivi, sans l'interrompre, l'étrange aventure qui devait nous conduire jusqu'à Mexico. Si vif qu'ait été le souci de la lointaine entreprise, l'esprit public se portait vers d'autres objets, et avec ardeur. Ce fut le sort du second Empire que toutes choses se compliquèrent en même temps, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur.

La première partie du règne s'était déroulée calme, silencieuse, avec cet aspect régulier des États absolus, où tout procède du maître et où rien ne s'anime qu'à sa voix. La politique, très simple alors, se résumait d'un seul mot : concentration de l'autorité entre les mains de l'Empereur.

Cependant le monarque s'était fatigué de la toute-puissance, avant que le peuple ne se lassât de la sujétion. Au mois de novembre 1860, il lui avait plu, ainsi qu'on l'a déjà rapporté (1), de rétablir à l'improviste quelques-unes des formes qu'il avait naguère abolies. L'initiative impériale avait éveillé encore plus de surprise qu'elle n'avait excité de gratitude. Sur l'acte du souverain, le jugement public avait eu quelque peine à se formuler. Visiblement on touchait au déclin de l'*Empire autoritaire*. Mais l'heure était-elle venue de saluer l'*Empire libéral*? On n'osait encore prononcer ce mot, par crainte de désillusion et de désaveu. Au fond, la confusion était extrême, par l'obscurité du présent, par l'obscurité plus grande de l'avenir. Dans son interprétation littérale, le décret du 24 novembre ne s'appliquait qu'au Corps législatif; mais était-il possible que, la Chambre devenant plus libre, les mêmes règles restrictives continuassent à régir l'ensemble des institutions? Dans le *motu proprio* impérial, fallait-il voir un acte isolé, un passager caprice de la puissance souveraine? Était-ce, au contraire, le premier pas d'une évolution qui, s'accomplissant par degrés, renouvellerait pièce à pièce la Constitution et les lois? A peine publié, le décret s'accompagna de toutes sortes de gloses qui épaissirent les ténèbres, loin de les dissiper. Entre toutes les conditions, la plus incertaine était celle des journalistes. A certaines heures, ils se croyaient, feignaient de se croire émancipés et tentaient quelque pointe audacieuse hors du sentier étroit où ils avaient cheminé jusque-là ; que si quelque rude avertissement les ramenait à la réalité, ils se refaisaient petits et humblement rentraient dans le sillon accoutumé; ils n'y rentraient d'ailleurs que pour peu de temps, car ils ne pouvaient se figurer que, les députés ayant recouvré le droit de parler, ils n'eussent pas, au même degré, recouvré le droit d'écrire. Par intervalles, la longanimité du pouvoir semblait autoriser leurs espérances ; alors ils s'affranchissaient tout à fait et, avec un mélange d'inquiétude et de plaisir, s'égaraient bien loin des frontières jadis sévèrement gardées; puis

(1) Voir t. III, livre XXII

ils revenaient, repartaient de nouveau et, par toutes sortes de manèges, essayaient de tâter les bornes extrêmes où les hardiesses se devraient arrêter. On eût dit des écoliers qui, ne sentant pas la férule du maître, se demandent si elle est brisée ou simplement au repos. Le plus singulier, c'est que l'Empereur semblait partager l'ignorance du public lui-même. Le pays ne savait pas bien ce qu'il avait reçu; le gouvernement savait-il beaucoup mieux ce qu'il avait donné? Dans les régions officielles, c'était comme un mot d'ordre de dédaigner le régime parlementaire, bon, disait-on, pour les Anglais; d'un autre côté, on réprouvait fort le pouvoir absolu; on ne se lassait point de répéter que la Constitution était perfectible; on laissait entendre que le souverain avait entrepris de construire un édifice imposant autant que solide qui ne ressemblerait à rien de ce qu'on avait vu jusque-là, et que cet édifice, destiné à s'élever par assises successives, était loin de son couronnement. L'Empire, loin d'abolir les anciennes lois, les tenait suspendues sur ses adversaires; mais, tout en les gardant comme une menace, il les relâchait par ses pratiques et les discréditait par ses propres déclarations : il aspirait à un avenir nouveau, mais sans oser briser aucun des liens qui le rattachaient à son origine; il préconisait la liberté, mais par la bouche des mêmes hommes qui avaient été jadis artisans de compression. Le langage des serviteurs du prince ajoutait à ces incertitudes. Ce que l'Empereur savait à peine, ils ne le savaient plus du tout. L'ambiguïté dans les vues entraînait dans la conduite une ambiguïté pareille : de là le plus extraordinaire contraste de tolérances surprenantes et de brusques sévérités. Pendant les années 1861 et 1862, le pays vécut de cette équivoque. Cependant l'année 1863 devait être celle du renouvellement de la Chambre. Les élections se feraient-elles sous les auspices de la liberté ou sous l'empire des anciennes pratiques? Tous les esprits observateurs suivaient attentivement cette évolution étrange, pleine de retours, d'à-coups, d'obscurités, et ces variations de la politique intérieure allaient parfois jusqu'à distraire des choses du dehors, déjà si inquiétantes pourtant et si troublées.

Cette première épreuve de la liberté, le gouvernement allait la tenter en des conjonctures assez bizarres. Pendant neuf années, Napoléon avait tenu tous les hommes d'ordre étroitement serrés autour de lui. Cette unanimité désarmait toute opposition. Les partis conservaient leurs cadres, mais les soldats avaient en masse déserté à l'Empire. Les affaires italiennes venaient de rompre le pacte tacite qui, dès le commencement du règne, avait rattaché les catholiques à la dynastie. Inoffensive jusque-là, la libre discussion pouvait engendrer désormais, non de vrais périls, mais de sérieux embarras. Napoléon ne faisait rien comme personne. Il choisit pour lever la consigne du silence le moment même où le silence lui eût été le plus propice. Aveuglement ou singularité, confiance en son prestige ou fatigue du pouvoir personnel, il joua, comme à point nommé, le jeu le plus propre à réjouir ses adversaires, et le jour où il commit ses premières grandes fautes fut précisément celui où il se proclama discutable.

Même à ne considérer que les affaires intérieures, les révolutions italiennes faussèrent toute la politique impériale. La nouvelle de Castelfidardo avait rempli d'indignation tous les cœurs catholiques. Le temps amortit les colères, mais sans ramener l'harmonie. Dans la bouche de hauts fonctionnaires, on retrouvait encore des paroles pleines de déférence pour l'Église ; et certaines harangues épiscopales gardaient les traces de l'ancienne adulation. Le plus souvent, ces témoignages n'étaient que de vaines formules répétées par convenance ou routine. Le gouvernement accusait le clergé d'ingratitude, et le clergé, de son côté, n'était pas loin de se croire trahi. En certaines contrées, on vit le préfet et l'évêque se séparer violemment, l'un ralliant à lui tous les agents du pouvoir, l'autre entraînant ses prêtres à sa suite; et la société tout entière, depuis les rangs les plus élevés jusqu'aux plus humbles, se trouva partagée en deux camps qui mutuellement se frappaient d'interdit : ainsi en fut-il dans les diocèses d'Orléans, de Nîmes, et plus particulièrement de Poitiers. Ces rivalités aiguës n'étaient point habituelles : ce qui était ordinaire, c'était, entre les auto-

rités civile et religieuse, une méfiance pleine de soupçons, une politesse pleine de réserve, une perpétuelle surveillance pour saisir ou dénoncer l'empiétement. De part et d'autre une crainte régnait, celle de trop concéder; cette disposition chagrine transformait les moindres incidents en querelles, les moindres querelles en conflits. Des deux côtés, on désavouait toute pensée provocante, mais on pratiquait une sorte de défensive irritante et jalouse qui ressemblait fort à l'agression. — Toute l'année 1861 fut remplie par cette petite guerre. A la suite des affaires italiennes, certaines chaires de village avaient retenti de protestations véhémentes, plus séantes en un discours de tribune que dans un prône de campagne. Dans une circulaire très âpre de ton, le garde des sceaux, M. Delangle, invita le clergé au respect des lois et rappela les dispositions du Code pénal qui réprimaient les écarts de la chaire (1). Dans l'Indre-et-Loire, la Vienne, la Charente-Inférieure, plusieurs desservants furent poursuivis en police correctionnelle, les uns pour discours tenus dans les Eglises, les autres pour harangues prononcées dans les distributions de prix. A défaut de délit assez caractérisé pour provoquer l'action de la justice, les rigueurs administratives châtiaient sans bruit et discrètement les excès de zèle ou les propos inconsidérés. « Dans mon diocèse, disait au Sénat (2) le cardinal Matthieu, il se trouve des ecclésiastiques qui ne touchent plus de traitement depuis cinq mois et demi, et sans que j'aie pu connaître les motifs d'une semblable mesure. » L'orientation politique étant changée, une des grandes préoccupations du ministère des Cultes fut de rapporter tout ce qui était faveur. Dans le département du Nord ,où le chiffre de la population rendait très lourd le ministère sacerdotal, l'autorité diocésaine avait pris coutume de s'adjoindre des prêtres belges qui secondaient le clergé des paroisses : le gouvernement s'émut de ces auxiliaires et, s'autorisant de quelques abus isolés, les renvoya dans leur pays. La congrégation des Rédemptoristes à Douai, celle des capucins

(1) Circulaire du 8 avril 1861. (*Moniteur*, 1861, p. 499.)
(2) Séance du 31 mai 1861. (*Moniteur*, 1861, p. 783.)

à Hazebrouck, furent dissoutes (1). Cependant la presse antireligieuse dénonçait avec grand bruit certains actes de prosélytisme qui cachaient, disait-elle, les plus graves désordres : de jeunes israélites avaient été soustraites à leur famille, mises au secret dans des couvents ou des maisons ecclésiastiques, et amenées, par dol ou violence morale, à embrasser la religion chrétienne. Le 1er mars 1861, un prêtre, le chanoine Mallet, homme de mœurs très suspectes, fut traduit pour détournement de mineure devant la cour d'assises du Nord et condamné à six années de reclusion (2) : à la suite du procès, un couvent de Douai, le couvent dit de la *Sainte-Union*, se vit retirer le bénéfice de l'autorisation légale (3). Un peu plus tard, une affaire pareille, mais suivie d'acquittement, se déroula devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme (4). Ces tristes débats furent remarquables moins par eux-mêmes que par l'attitude du gouvernement, qui, au lieu d'abréger comme en d'autres temps le scandale, s'appliqua comme par représailles à en prolonger le bruit. Bien plus, à quelque temps de là, une circulaire du ministre des Cultes (5) commenta, non sans une certaine amertume, les derniers incidents, et parut faire retomber sur l'ensemble du clergé et des maisons religieuses ce qui n'était que le crime d'un seul et l'imprudence de quelques-uns. Plusieurs prélats s'émurent du reproche : tel fut l'évêque d'Arras, qui, en termes d'une vivacité extrême, releva l'imputation. Le ministre répliqua, l'évêque répondit de nouveau ; et le ton même de cette polémique permit de mesurer ce qui restait de l'ancienne alliance. — Parmi les agents du pouvoir le désarroi était grand. On commençait à noter les paroles, les démarches, les relations surtout, et la prudence ne fut jamais plus nécessaire que le lendemain du jour où on avait proclamé la liberté. C'est vers ce temps qu'on se mit à distinguer entre les fonctionnaires *cléricaux* et ceux qui ne l'étaient point. Le signe le plus

(1) Voir, sur ces incidents, DESTOMBES, *Vie du cardinal Regnier*, t. I, p. 458-505.
(2) Voir *Gazette des Tribunaux*, 3 mars 1861 et suiv.
(3) Voir DESTOMBES, *loc. cit.*, t. II, p. 1-35.
(4) Voir *Gazette des Tribunaux*, 22 novembre 1861 et suiv.)
(5) Voir *Moniteur* de 1861, p. 1807.

visible du cléricalisme pour un fonctionnaire, c'était de confier l'éducation de ses enfants au clergé ou aux Congrégations, et il ne manqua pas de préfets ou de chefs de service pour dénoncer chez leurs subordonnés cette indépendance devenue suspecte. C'est une justice à rendre à Napoléon, que le plus souvent il ignorait ces mesquineries et, quand on les lui signalait, s'empressait de les désavouer. Pourtant, dans son langage, dans sa conduite, on pouvait surprendre une vive irritation contre les catholiques. Il s'exagérait fort la portée de ses services et leur reprochait l'oubli de ce qu'il appelait *ses bontés*. Sous l'empire de son dépit, il lui arriva de laisser échapper des paroles amères, d'autoriser des procédés vexatoires, de pratiquer même pour son propre compte ces recherches inquisitoriales qu'il raillait chez ses agents. Un jour, comme il était à Biarritz, il apprit qu'un colonel de cavalerie avait violé la consigne qui mettait en interdit la demeure de Mgr Pie, évêque de Poitiers. Aussitôt, toutes affaires cessantes, il saisit de l'infraction le ministre de la Guerre. « J'apprends que le colonel X..., lors du départ de son régiment, s'est rendu avec éclat, à cheval, à la tête de son corps d'officiers, chez l'évêque. Il mérite une sévère réprimande (1). »

Tous les partis sentent à leur tour le besoin de la liberté, et c'est pourquoi la vraie sagesse est de ne la proscrire jamais. Victimes du pouvoir, les catholiques admiraient de moins en moins ce bel ordre de 1852 qui jadis les avait ravis. Les légitimistes, les orléanistes, les parlementaires leur ouvrirent leurs cadres. Ils y entrèrent d'abord timidement, puis, s'enhardissant, remplirent une bonne portion des places vides. Leur évolution ne s'accomplissait ni sans embarras, ni sans indécisions, ni sans retours. Qu'ils le voulussent ou non, ils se trouvaient entraînés bien loin de l'Empire. — Vers ce temps-là furent autorisées, bien parcimonieusement encore, les premières conférences ou lectures publiques imitées de l'Angleterre : les catholiques formèrent une partie de l'auditoire, et on les vit applaudir aux allusions politiques où se complaisaient la littéra-

(1) Voir *Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 76-77.

ture et le journalisme d'alors. — Les intérêts ayant changé, les doctrines se modifièrent pareillement. Au début du règne, on avait espéré, entrevu un régime de privilèges; on y avait même goûté, quoique à fort petites doses. Cette attente étant évanouie, le mot d'ordre fut de dédaigner ce qu'on n'avait pu obtenir et de vanter le retour au droit commun. Deux années auparavant, l'un des plus notables parmi les catholiques libéraux, le prince Albert de Broglie, avait publié les derniers volumes d'une *Histoire de l'Église au* IV[e] *siècle*, c'est-à-dire au temps de Constantin et de Julien. L'œuvre, conçue sous l'inspiration la plus haute, planait fort au-dessus de la politique courante. Il se trouva pourtant que le livre rencontra une sorte d'actualité qu'il n'avait point cherchée. Le public fut frappé de ce qu'avait de capricieux, de despotique, d'intermittent, la protection des princes, fût-ce celle d'un Constantin; et, entre tous les enseignements de l'ouvrage, ce fut celui-là qu'il retint. — En s'avançant dans cette voie toute nouvelle, les catholiques se montraient très préoccupés d'éviter les mots qui effraieraient. Ils s'ingéniaient à trouver des formules adoucies, à faire leur choix entre les libertés, à vanter seulement les moins compromettantes, à les déguiser sous le nom de franchises : de franchises municipales, de franchises provinciales; à se dire moins démocrates que libéraux, moins libéraux que décentralisateurs. La perfection eût été que l'initiative vînt de leurs amis et qu'ils dirigeassent le mouvement auquel ils participeraient. En cette même année 1861, dans une ville de province, à Nancy, un groupe d'hommes notables, chrétiens pour la plupart, imagina de fonder, sous le nom de *Varia*, un recueil qui prêcherait la liberté, mais sous la forme d'émancipation locale, de reconstitution provinciale, de guerre au césarisme autoritaire et au despotisme administratif. Ce programme, très rassurant pour l'ordre, semblait fait à point pour rallier le parti religieux. Il rencontra d'autres approbations; la plus considérable fut celle de M. Guizot. Plus tard, beaucoup plus tard, toutes sortes d'adhésions suivirent, venues d'hommes de tous les partis : M. Barrot, M. Daru, M. de Larcy, M. de Falloux, M. de Montalembert, M. Jules Simon même et, pour tout com-

pléter, M. Jules Ferry. C'est ainsi que, toutes choses étant changées, les catholiques prenaient leur place non plus à l'extrême droite du pouvoir, mais à l'extrême droite de l'opposition. Le front de bataille, à la vérité, était plus étendu que solide, et plein de vides par où le gouvernement pourrait s'insinuer. Cette ligue avait pour organes habituels *la Gazette de France*, *le Courrier du dimanche*, *le Correspondant*, et, pour allié d'occasion, *les Débats*, voire même *le Temps*. En revanche, la coalition s'arrêtait aux bureaux du *Siècle*. Là se dressait la plus infranchissable des barrières : pour *le Siècle*, le *cléricalisme était l'ennemi*, et il s'était accoutumé à pratiquer le précepte bien avant que d'autres le formulassent en maxime.

Habitué à manier des masses dociles, le gouvernement supportait avec une impatience extrême cette petite guerre qui se manifestait par des tendances bien plus que par des actes positifs. Une opposition ouverte, il l'eût brisée. Cette hostilité négative, et pourtant tenace autant que gênante, le déconcertait. Il s'indignait contre les catholiques et bien plus encore contre les *hommes des anciens partis*. Dans cette disposition rancunière et chagrine, il lui arrivait de reprendre en taquineries de détail ce qu'il avait naguère concédé en liberté. — Au printemps de 1861, il lui avait plu de ressusciter un des procédés les plus dictatoriaux du premier Empire, à savoir la *saisie administrative*. La théorie n'était point heureuse ; l'application le fut moins encore. Au faubourg Saint-Germain vivait dans une retraite honorée l'un des anciens ministres de Louis-Philippe, le vieux duc de Broglie : nul ne le surpassait par l'élévation de l'esprit, la dignité du caractère, l'austérité de la vie. Sous le titre de *Vues sur le gouvernement de la France*, il avait rassemblé le fruit de ses méditations politiques. L'œuvre n'avait point été mise dans le commerce, mais seulement lithographiée à un petit nombre d'exemplaires. A la suite de la lettre du duc d'Aumale, une circulaire de M. de Persigny avait recommandé de surveiller ou de prévenir toute introduction de brochures ou écrits émanés des princes exilés. Au ministère de l'Intérieur, on jugea que la prescription, édictée pour les princes, pourrait avec avantage s'étendre à leurs amis. Une descente de police

fut pratiquée, et les feuilles lithographiées furent saisies. La suite ne laissa pas que d'être assez curieuse. Une double instance s'engagea : l'une du ministère public contre le duc de Broglie pour infraction aux lois sur la presse, l'autre du duc de Broglie contre le préfet de police pour restitution des exemplaires illégalement saisis. Comme la sollicitude la plus attentive ne pouvait découvrir aucun délit, une ordonnance de non-lieu intervint. Le duc de Broglie, de son côté, se désista de sa demande. Quand il fallut rendre les exemplaires, l'embarras fut extrême; car l'écrit factieux avait été partout propagé, et par les soins de ceux-là mêmes qui avaient la charge de l'interdire. On eut grand'peine à rassembler les feuilles dispersées. « Ces messieurs, disait M. Doudan, ont prêté les exemplaires avec une obligeance infinie (1). » — Ces mesquineries ne mériteraient guère d'être rapportées si elles ne peignaient les dispositions des autorités officielles, indécises entre le régime de compression ou celui de liberté et pratiquant maladroitement l'un et l'autre. Dans le temps même où s'organisaient ces petites vexations, le directeur de la presse mandait au ministère de l'Intérieur les rédacteurs en chef des journaux, les assurait de sa bienveillance, les invitait à marcher en toute sécurité dans une voie un peu élargie. L'avis était reçu avec plus de déférence apparente que de reconnaissance, et les journalistes n'avaient d'autre souci que d'ouvrir toute grande la porte qu'on leur entre-bâillait. Ils soulevaient toutes sortes de questions de détails, puis, d'une allure à la fois osée et craintive, s'attaquaient au décret de 1852, cette arche sainte de l'Empire autoritaire. Comme on promettait la liberté à la manière de l'Angleterre, pour le jour où les partis auraient désarmé : « Quand donc, répliquait Prévost-Paradol, la maison de Hanovre se croira-t-elle affermie (2)? » Ce persiflage dédaigneux, ces hardiesses croissantes exaspéraient le gouvernement, qui, se croyant payé d'ingratitude, se rejetait brusquement vers les anciennes pratiques. Le retour en arrière se marquait par des notes du *Moniteur* qui affirmaient

(1) Doudan, *Lettres*, t. III, p. 227.
(2) *Journal des Débats*, 25 juin 1861.

la législation existante : il se marquait surtout par un renouveau de *communiqués* et d'*avertissements* distribués un peu pêle-mêle. — Cependant, à toutes les époques du règne, l'un des procédés les plus familiers du gouvernement impérial avait été de s'assurer contre l'hostilité des classes élevées en se solidarisant avec les classes populaires. A qui parlait trop obstinément de liberté, l'Empereur répondait démocratie ou réformes économiques. La diversion avait jusque-là réussi ; n'était-elle pas plus opportune que jamais? Le 14 août 1861, comme Napoléon inaugurait le boulevard Malesherbes, il énuméra, dans un discours en réponse au préfet de la Seine, toutes les mesures projetées ou déjà prises pour améliorer le sort de la classe la plus nombreuse : l'eau allait être amenée à Paris et fournie à des prix moins élevés ; les petits loyers étaient exemptés d'impôts ; le commerce de la boulangerie et de la boucherie était mieux organisé ; les écoles, églises, établissements de bienfaisance avaient été multipliés. Une autre promesse suivait, bien plus alléchante que toutes les réformes passées. « Je vous recommande surtout, ajoutait l'Empereur, dans l'examen de votre budget, de réduire, autant que les finances le permettront, les droits qui pèsent sur les matières de première nécessité. C'est par là que vous acquerrez de nouveaux titres à ma reconnaissance. » — Quatre jours plus tard, la même sollicitude bienfaisante, qui s'était portée sur la population parisienne, s'étendait aux populations rurales. Dans une lettre au ministre de l'Intérieur, l'Empereur proclamait « que l'amélioration des campagnes est encore plus utile que la transformation des villes ». En conséquence, il invitait le ministre à présenter au Corps législatif une demande de crédit de 25 millions pour l'achèvement par annuités des chemins vicinaux précédemment classés. — Suppression ou allégement des octrois dans les villes, chemins à profusion à travers les campagnes, quelle perspective de bien-être pour les ménages ouvriers, quelle source de prospérité pour les exploitations rurales! Napoléon, qui était d'âme excellente, était porté vers le bien par naturelle bonté : on eût dit qu'il ne le faisait que par calcul, tant il le faisait avec profit! Quelle opposition pourrait tenir devant cette abondance de promesses? Combien

pâles paraîtraient auprès de ces heureuses réalités les spéculations des orléanistes, qui prônaient la liberté; les rêves des légitimistes, qui prêchaient la décentralisation; les maussades doléances des cléricaux, qui plaignaient les disgrâces du pape!

Ces incidents rejetaient à l'arrière-plan les luttes religieuses; mais bientôt elles se ranimaient, comme se reprend, après un intermède, une pièce interrompue. Les catholiques suscitaient autour d'eux toutes sortes de brochures ou de livres, et tantôt se portaient à la défense du Pontife Romain ou de leur propre clergé, tantôt s'enhardissaient jusqu'à faire irruption dans le camp ennemi. Entre toutes les attaques, l'une des plus virulentes fut due à la plume d'un professeur de l'Université, M. de Laprade, qui, en vers indignés, flétrit, sous le nom de *Muses d'État,* les lâchetés de la presse officieuse, empressée à dénoncer les faibles et à courir sus aux vaincus. M. de Laprade était professeur à la Faculté des lettres de Lyon. Une révocation bruyamment publiée fut le châtiment de son audace. Mais les sévérités aussi bien que l'indulgence étaient impuissantes à ramener la paix. — Dans le gouvernement, trois des ministres avaient charge pour défendre, comme on disait, la société civile contre les empiétements cléricaux : c'était le ministre de l'Intérieur, qui exerçait par les préfets une sorte de surveillance générale; c'était le garde des Sceaux, armé du Code pénal et le tenant suspendu sur les prêtres les plus récalcitrants; c'était le ministre des Cultes, qui contrôlait avec un soin jaloux tout ce qui était gestion des fabriques, dons aux églises ou règlements budgétaires. La politique religieuse en 1861 offrait exactement l'image renversée de la politique de 1852. En 1852, la bienveillance officielle s'était traduite vis-à-vis du clergé par des faveurs au fond assez modestes, mais enveloppées de formules confiantes ou respectueuses qui charmaient. En 1861, la malveillance se résumait en des sévérités pas bien terribles, assez débonnaires même, mais accrues trop souvent par de blessantes paroles et surtout par un perpétuel reproche d'ingratitude. Dans leurs communications aux prêtres ou aux évêques, les représentants du gouvernement ne manquaient jamais d'insister sur le grand intérêt qu'avait

l'Église à ne pas se séparer de l'Empire. Quel ne serait pas son sort si la main tutélaire de Napoléon se retiraît d'elle! Cette commisération, légèrement insultante, poussait à bout les catholiques, qui s'exaspéraient de paraître protégés, à l'heure même où ils étaient tenus en suspicion. — C'était surtout en province qu'éclataient les dissentiments. Un jour, dans une commune du département d'Ille-et-Vilaine, le préfet avait nommé un instituteur laïque contrairement à l'avis du Conseil municipal, qui réclamait des maîtres congréganistes. La décision souleva une véritable tempête. L'archevêque de Rennes s'émut, disciplina autour de lui les fidèles, dénonça comme illégal l'arrêté administratif, rédigea en ce sens une pétition au Sénat, la fit couvrir de signatures; et l'affaire, portée quelques mois plus tard à la Haute Assemblée, y remplit deux longues et assez orageuses séances (1). — Entre tous les diocèses, celui de Poitiers était toujours le plus agité. Là, l'évêché et la préfecture se dressaient comme deux maisons ennemies, et quiconque pénétrait dans l'une était dans l'autre irrévocablement excommunié. Dans cette lutte qui durait depuis deux années, l'évêque avait bien des avantages : l'appui moral de ses diocésains les plus notables, une parfaite connaissance du pays, en outre un esprit très souple, prêt à la fois à toutes les véhémences de la chaire et à toutes les épigrammes des salons. La préfecture eut pourtant son jour de revanche et l'évêché son jour de confusion. Ce jour-là, tout ce qui était fonctionnaire, à Poitiers et dans toute la France, se pâma d'aise en lisant la *Gazette des Tribunaux,* devenue, sans le savoir, plus malicieuse que le plus ingénieux des pamphlets. Je touche ici à une mystification mémorable. — Au lendemain de Castelfidardo, Mgr Pie avait exalté en chaire les jeunes gens du Poitou morts pour la Papauté, et les avait proclamés martyrs de l'Église et du droit. La cérémonie était achevée, quand on s'avisa qu'un des morts n'avait point eu sa part de louanges : ce n'était pas un gentilhomme, mais un enfant du peuple; il était originaire de Guingamp, mais avait contracté à Poitiers

(1) Voir *Moniteur*, 1862, p. 666 et suiv.

l'engagement qui l'avait lié à l'armée pontificale. On l'appelait Gicquel. Il était, à ce qu'on affirmait, tombé glorieusement dans la bataille. Les jeunes et touchantes victimes que l'évêque avait louées appartenaient presque toutes à l'aristocratie de la province : louer Gicquel, Gicquel l'ouvrier, parut chose tout à fait opportune. Sans plus amples informations, un service funèbre fut, pour le 30 octobre, préparé à Sainte-Radegonde. Ce jour-là, toute la société poitevine descendit vers la vieille église et, au milieu de toutes les pompes chrétiennes, Mgr Pie prononça le panégyrique. L'éloge fut sans limite. Le prélat exalta dans Gicquel « un enfant de la Bretagne catholique et monarchique ». Il vanta sa droiture, sa pureté de mœurs, son attachement à la religion, sa délicatesse, qui était telle que, pour payer les dettes paternelles, il avait vendu l'héritage de ses parents. Du soldat il parla non moins magnifiquement et, au nom de la ville de Poitiers, lui promit un tombeau. Le monument n'était pas encore commencé, quand se répandit une nouvelle assez déconcertante. Pour mériter une oraison funèbre, la première condition est d'être mort, et Gicquel était parmi les vivants. Non seulement il vivait, mais n'avait point été blessé; bien plus, il n'avait assisté que de fort loin à la bataille. Le reste était d'égale force. L'enfant de « la Bretagne catholique et monarchique » était le fils d'un père méprisable. Lui-même n'était qu'un vagabond. Sa principale industrie était de courir les presbytères : il se disait protestant, mais travaillé de doutes, demandait qu'on l'instruisît, qu'on lui enseignât le catéchisme, et, sous ce prétexte, se faisait héberger. Combien de fois reçut-il le baptême? C'est ce que l'enquête n'avait pu établir. Comme il était à Poitiers, il avait entendu parler d'engagements pour le service du Pape. Il avait manifesté le zèle le plus exalté, s'était enrôlé, s'était fait bénir par l'évêque, puis, ayant touché sa prime, l'avait dépensée avec des filles de joie. A Rome, sa conduite avait été si répréhensible qu'on avait songé à le faire passer devant un conseil de guerre. On fut indulgent — à cause de sa bêtise, paraît-il — et on se contenta de le chasser. Sa « bêtise » n'était pas telle qu'il n'eût saisi bien vite l'art d'exploiter l'héroïsme des autres.

Après Castelfidardo, il était revenu en France, où on le croyait mort. Non, il n'était point mort, mais, à l'entendre, peu s'en était fallu. Il ne cessait de parler d'une certaine blessure qu'il plaçait tantôt à la jambe, tantôt au côté, et qui le faisait, disait-il, cruellement souffrir. Il était plein de récits sur Castelfidardo et sur le pieux héroïsme de ses compagnons d'armes. Qui n'eût secouru un tel défenseur de l'Église? Dans ses jours d'ambition, Gicquel parlait fort de Lamoricière et se haussait jusqu'à insinuer qu'il en avait été l'aide de camp. L'odyssée s'acheva où elle devait finir. Le 26 octobre 1861, l'escroc comparut devant le tribunal correctionnel de Laval. Qui fut sur la sellette? Gicquel sans doute, mais plus encore l'évêque. Le procureur impérial, doublement heureux de son succès et de plaire en haut lieu, lut, sans en rien passer, l'oraison funèbre de l'année précédente et laissa aux juges le soin de comparer le portrait et le modèle (1). L'âpreté de la lutte excusait cette petite vengeance. Ce que la *Gazette des Tribunaux* avait rapporté, les journaux officieux le reproduisirent tout au long, et avec toutes sortes de commentaires joyeux. — La mésaventure était assez piquante. A Poitiers cependant, Mgr Pie en fut médiocrement atteint. Il dominait de haut ses diocésains, qui le respectaient beaucoup, l'admiraient plus encore et ne pouvaient se persuader que leur grand évêque eût été léger ou inconsidéré. La rivalité se poursuivit, sans autre avantage pour l'autorité civile qu'un passager succès de gaieté. Le gouvernement ne savait comment réduire ou discréditer le terrible adversaire. Les sévérités administratives étaient inefficaces, et quant aux autres, le prélat était trop avisé pour les encourir. En quête de représailles, le ministère des Cultes songea à couper en deux le diocèse, qui s'étendait sur deux départements, puis le projet fut abandonné comme inutilement vexatoire. « On diminuera le diocèse, disaient les plus sensés; mais n'est-il pas à craindre que nous grandissions encore l'évêque (2)? »

(1) Voir *Gazette des Tribunaux*, 30 octobre 1861.
(2) BAUNARD, *Vie du cardinal Pie*, t. II, p. 154.

II

Ces tracasseries de détails prolongeaient la mésintelligence entre les deux pouvoirs. En cette même année 1861, comme l'automne finissait, le gouvernement prit une mesure beaucoup plus grave, qui fut l'une des plus regrettables, l'une des moins justifiées du règne.

En 1833, huit étudiants du quartier Latin, dans un bel élan de zèle pieux, s'étaient unis pour visiter les pauvres et avaient placé leur association sous le patronage de saint Vincent de Paul. L'un d'eux était Ozanam : il avait animé de son souffle l'œuvre naissante et, s'y étant donné tout entier, l'avait incarnée en lui. Les débuts avaient été modestes et même médiocrement encouragés, le clergé se montrant plus surpris qu'empressé. Un homme de bien, M. Bailly, avait présidé à la première organisation. Une religieuse du quartier, sœur Rosalie, avait fourni les avis de son expérience et indiqué les familles à secourir. Dieu bénit, au delà de toute espérance, cette inspiration de la jeunesse, de la charité et de la foi. La société *de Saint-Vincent de Paul,* ainsi qu'on prit coutume de l'appeler, se développa dans Paris, puis se propagea en province et enfin s'étendit dans le monde entier. Le nombre des conférences était en 1848 de 339, en 1852 de 878, en 1861 de 3,406. Entre toutes les créations de ce siècle, aucune ne fut plus pure et plus sainte. Sur l'œuvre fondamentale de la visite des pauvres à domicile, toutes sortes d'œuvres connexes se greffèrent : patronages d'apprentis, fourneaux économiques, bibliothèques, mariages d'indigents, assistance médicale, vestiaire, caisse de loyers. Les dévouements s'accrurent dans la proportion de la tâche agrandie, et les ressources se renouvelèrent alors qu'elles semblaient taries. La religion avait fondé la société, elle en demeura la gardienne. L'institution sut éviter à la fois deux dangers : celui de verser dans la simple philanthropie, celui de

pratiquer la charité exclusive. Jamais elle ne dissimula son symbole, jamais non plus elle ne l'imposa. La seule prédication fut celle de l'exemple; ce fut la seule aussi qui ne manqua jamais. Comme l'œuvre s'étendait, il fallut constituer une hiérarchie qui en maintînt les traditions et en assurât la perpétuité. A Paris, un conseil général fut créé qui dirigea la société tout entière; il se relia à des conseils centraux établis par provinces; au-dessous furent établis des conseils particuliers auxquels se rattachèrent des groupes de conférences. Ainsi se formèrent des liens de subordination, mais volontaires, et qui fortifieraient l'esprit de confraternité générale sans gêner le fonctionnement de chaque confrérie. Qu'une telle organisation cadrât mal avec la rigueur des lois sur les associations, il eût été malaisé de le contester. Très pénétrés de ce danger, les fondateurs s'étaient fort appliqués à le prévenir. Ils jugèrent que la plus grande des habiletés serait une simple franchise qui ne cacherait rien. « Nos œuvres, avaient-ils coutume de dire, doivent être obscures, non pas secrètes; non pas cachées, mais discrètes. » Rien ne fut dissimulé, ni les noms des membres, ni le lieu ou les heures des séances, ni les listes des familles visitées; et l'autorité put tout contrôler à son gré. Les délibérations furent consignées dans des procès-verbaux, les comptes rendus furent imprimés, ainsi qu'il convient à des œuvres qui, ne souhaitant pas la publicité, n'ont aucune raison de la redouter. A l'heure des grandes calamités publiques, les sociétés de Saint-Vincent de Paul offrirent sans marchander le concours de leur dévouement. Au lendemain de l'insurrection de juin, le quartier le plus désolé par l'émeute, le plus éprouvé par le chômage, était le quartier Saint-Marcel. Le maire de l'arrondissement, le docteur Trélat, alla trouver M. de Melun : « Aux malheureux qui n'ont connu jusqu'ici que les rigueurs de la répression, je voudrais, dit-il, envoyer, au lieu de gendarmes, des hommes de bien qui distribueraient des secours. Vos confrères de Saint-Vincent de Paul accepteraient-ils cette charge? » Non seulement l'offre fut acceptée, mais cette mission pénible, rebutante, périlleuse peut-être vu l'état des esprits, fut recherchée comme ailleurs sont recherchés les

honneurs. C'est ainsi que, dans les grandes crises, le devoir charitable se confondait avec le devoir civique. A l'ordinaire, le rôle des conférences était plus modeste et se bornait à secourir les pauvres, humblement, obscurément, en dehors de toute vue humaine. Entre toutes les choses humaines, la plus redoutée, la seule haïe était la politique. Non seulement elle était proscrite, mais traitée en ennemie. Le règlement, les circulaires, l'usage, s'unissaient pour l'interdire (1). L'association comptait parmi ses membres des catholiques attachés à l'Empire, des hommes appartenant aux anciens partis, en outre un assez grand nombre de fonctionnaires, en sorte que toute infraction à la règle eût été dissolution ou déchirement. L'obligation de la neutralité, tout la prescrivait, tout l'imposait, tout la rappelait, tout, jusqu'à la prière traditionnelle qui terminait chaque séance et qui demandait humblement à Dieu que « toujours les œuvres de l'association fussent dégagées des intérêts de la terre ». Telle avait apparu à son origine, telle était encore en 1861 la *Société de Saint-Vincent de Paul.*

M. de Persigny était alors ministre de l'Intérieur. C'était un personnage de probité intègre, dévoué à l'Empereur et capable de le servir sans le flatter. Mais son esprit était fantasque et son jugement peu sûr. Déjà ministre de l'Intérieur de 1852 à 1854, ses soupçons s'étaient portés dès cette époque sur les sociétés de Saint-Vincent de Paul, qu'il croyait hostiles à l'Empire : il ne mettait pas en doute la sagesse du conseil général, mais dans les provinces, les *dévots*, ainsi qu'il les appelait, étaient exploités par les *habiles*. Le 4 mai 1854, à la suite d'une entrevue avec lui, M. de Melun écrivait à M. de Falloux : « Je crois qu'on fera bien de ne placer à la tête des conférences que des hommes sans couleur politique bien tranchée (2). » Diverses démarches tentées auprès de l'Empereur, en particulier par Mgr Parisis et par un député très attaché au parti religieux, M. de la Tour, avaient enrayé ce commencement de malveillance (3). Plu-

(1) Voir Règlement du mois de décembre 1835, circulaires des 11 juin, 15 août 1844. (*Manuel des Sociétés de Saint-Vincent de Paul*, p. 33, 35, 305, 317-318.)
(2) *Correspondance inédite.*
(3) Voir l'abbé SCHALL, *Vie d'Adolphe Baudon*, p. 380-382.

sieurs années s'étaient écoulées sans nouvelle alerte, quand soudain les affaires romaines avaient rendu suspects les catholiques. C'est au milieu de ces complications que M. de Persigny était rentré au ministère. Il y avait rapporté ses anciennes méfiances et croyait puiser dans les incidents récents la justification de ses soupçons. *Le Siècle* ne cessait de stimuler la vigilance du pouvoir, rappelait les lois sur les associations et demandait qu'elles fussent appliquées sans ménagement. Le symptôme le plus grave, c'était le langage de certaines feuilles officieuses qui, sous une forme un peu plus adoucie, exprimaient un vœu a peu près pareil. Très préoccupé de ces accusations qui répondaient à ses pensées personnelles, le ministre s'ingéniait à rassembler les griefs qui autoriseraient ses rigueurs. Cependant ces griefs étaient bien minces et, même rapprochés les uns des autres, formaient une trame bien peu solide. En compulsant les rapports de police anciens ou récents, tout au plus pouvait-on en extraire deux ou trois faits : un jour, dans une *tombola* organisée par les conférences, avait figuré à une place d'honneur le buste du comte de Chambord; on citait aussi une conférence qui, dans une occasion pareille, s'était refusée à solliciter un lot de l'Impératrice ; enfin certains préfets, subitement pris de sollicitude pour les intérêts ecclésiastiques, se plaignaient que les aumônes des fidèles, au lieu d'aller au clergé paroissial, fussent absorbées par une confrérie purement laïque. Sur ces entrefaites, le 22 septembre 1861, se tint à Lusignan, petite ville du Poitou, une réunion régionale des conférences. Les journaux antireligieux, à l'affût d'un prétexte, dénoncèrent aussitôt ce qu'ils appelaient une *Vendée renaissante*. Tout concourait à ce que la dénonciation fût écoutée : l'assemblée, exceptionnellement nombreuse, avait compté plus de 150 membres, appartenant à trente-deux conférences ; la réunion avait été présidée par Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, prélat fort attaché aux doctrines ultramontaines ; Lusignan enfin relevait du diocèse de Poitiers, gouverné par Mgr Pie. Très inquiets, les catholiques se prirent à redouter que les menaces, vagues jusque-là, ne fussent bien près de s'exécuter. M. de Falloux et M. de Melun, anciens collègues du ministre

à l'Assemblée législative, intervinrent tour à tour auprès de lui et plaidèrent chaleureusement la cause qui leur était chère. M. de Falloux sortit de l'entrevue, tout confiant et se flattant que l'orage pourrait être détourné. M. de Melun au contraire ne se gêna pas pour déclarer qu'il avait été fort mal reçu (1). Quel était le plus clairvoyant? Les catholiques ne tardèrent pas à l'apprendre.

Le 18 octobre 1861, une circulaire parut, qui justifiait à la fois l'optimisme de M. de Falloux et les appréhensions de M. de Melun. Toutes les considérations que M. de Falloux avait développées, M. de Persigny les répétait, et avec une telle surabondance d'éloges que les catholiques semblaient n'avoir rien à craindre, sinon pour leur modestie. A entendre le ministre, les conférences de Saint-Vincent de Paul « poursuivaient avec un zèle remarquable un but qui ne saurait être trop loué ». Elles « se recommandaient par leurs vertus au respect public ». Elles « personnifiaient la bienfaisance donnant la main à la religion ». Elles « concouraient à entretenir dans les classes élevées tout un ordre de sentiments généreux; elles faisaient comprendre aux hommes de fortune et de loisir la mission du riche au milieu de ceux qui souffrent ». A ce certificat de dévouement le ministre ajoutait un certificat de civisme. « L'esprit de ces sociétés, continuait-il, paraît, du reste, en lui-même étranger aux préoccupations politiques; car, formées d'hommes religieux appartenant indistinctement à toutes les opinions, elles comptent dans leur sein un grand nombre de fonctionnaires publics et d'amis dévoués du gouvernement. » M. de Falloux, devenu ministre, n'eût rien ajouté à ce langage, peut-être même y eût-il retranché, le jugeant trop ample et chaleureux. — M. de Persigny n'était pas homme à signer une circulaire sans y mettre sa marque. Il poursuivait par un rapprochement qui était bien de sa façon et qui n'avait pu lui être soufflé. Esprit original et chercheur, il avait découvert que rien ne ressemblait plus à la société de Saint-Vincent de Paul que la Franc-Maçon-

(1) Voir *Mémoires de M. de Falloux*, p. 388 et suiv. — *Vie de M. Cochin*, par M. DE FALLOUX, p. 140 et suiv. — *Mémoires de M. de Melun.*

nerie. Un long parallèle se développait, plein de vues ingénieuses et sans qu'on pût savoir où se portaient les préférences officielles. La Franc-Maçonnerie était plus ancienne que la société de Saint-Vincent de Paul, étant née, disait le ministre, devenu tout à fait érudit, en 1725. Elle avait son origine dans la philanthropie comme la société de Saint-Vincent de Paul dans la religion. Ainsi que la société de Saint-Vincent de Paul, elle « n'avait cessé de maintenir sa réputation de bienfaisance » ; en outre, « tout en accomplissant avec zèle sa mission de charité, elle s'était montrée animée d'un patriotisme qui n'avait jamais fait défaut dans les grandes circonstances. », « Ses loges, chapitres, collèges, consistoires fonctionnaient avec calme et depuis longtemps n'avaient donné lieu à aucune plainte. » — Jusque-là la circulaire était inoffensive et se contentait d'être étrange. Qui eût cru que cette universelle bienveillance servirait de préface à une universelle sévérité? M. de Persigny accomplissait ce tour de force avec une prestesse singulière et un aplomb sérieux qui désarmait. Franc-maçons et confrères de Saint-Vincent de Paul étaient également admirables à l'état individuel : reliés en société hiérarchique, ils devenaient à titre égal dangereux, suspects, presque factieux. Aussitôt la critique commençait vive et résolue comme l'avait été l'éloge : « Si les conférences locales de Saint-Vincent de Paul ont droit à toute la sympathie du gouvernement, j'ai le regret de dire qu'il n'en est pas de même de ces conseils ou comités provinciaux qui, sous l'apparence d'encourager les efforts particuliers des diverses conférences, viennent chaque jour davantage s'emparer de leur direction, les dépouillent du droit de choisir elles-mêmes leurs présidents et leurs dignitaires, et s'imposent ainsi à toutes les sociétés d'une province, comme pour les faire servir d'instruments à une pensée étrangère à la bienfaisance... » Le même reproche, mais plus accentué, s'adressait au Conseil supérieur, accusé de former le centre d'une association occulte, d'étendre ses ramifications à l'étranger et de prélever sur les Conférences un budget dont l'emploi restait inconnu. « Une telle organisation, continuait le ministre, ne peut s'expliquer par l'intérêt seul de la charité... La charité chrétienne a-t-elle

besoin pour s'exercer de se constituer sous la forme de sociétés secrètes? » En ces lignes se marquait la théorie officielle : chaque conférence isolée méritait le prix Montyon, la collectivité n'était digne que de la police correctionnelle. En termes d'une remarquable âpreté, M. de Persigny rappelait les lois sur les associations, « lois qui étaient, disait-il, violées depuis longtemps. » Un ordre formel suivait à l'adresse de tous les préfets, celui d'interdire la réunion de tout conseil supérieur, central ou provincial, et d'en prononcer la dissolution. Ainsi se continuait sur le ton le plus comminatoire cette circulaire fameuse qui avait débuté dans un débordement de louanges. — En terminant, le ministre changeait une seconde fois son langage. Il laissait entendre que, si les conférences tenaient absolument à une organisation hiérarchisée, leur vœu ne serait point d'un accomplissement impossible. Qu'elles se confiassent à l'Empereur, et, sous les auspices du souverain, une représentation centrale pourrait s'établir au siège même du gouvernement. Cette insinuation, cette discrète avance permettait de saisir la vraie pensée impériale. L'idéal eût été, non de dissoudre les conseils, mais de les absorber; non de combattre la bienfaisance, mais d'y présider. Franc-maçons et sociétaires de Saint-Vincent de Paul, M. de Persigny dans sa circulaire n'oubliait personne : il n'oubliait pas même les modestes membres des sociétés de *Saint-François de Salles* ou de *Saint-Régis*, ces *dii minores* de la charité : à tous il montrait nettement la voie à suivre; tous, il les invitait à se ranger autour du trône et à en attendre tout bienfait comme toute inspiration.

Le Siècle fut ravi, et pareillement la *Presse* ainsi que *l'Opinion nationale*. A l'envi, ils louèrent le libéralisme éclairé de M. de Persigny, le félicitèrent d'avoir concouru au progrès démocratique, invoquèrent les principes de 1789, parlèrent même de la séparation de l'Église et de l'État. *Les Débats, le Temps, le Courrier du Dimanche,* prirent parti contre le ministre, non par sollicitude pour l'association frappée, mais par souci pour la liberté. Parmi les catholiques l'émoi fut grand. Tout blessait dans la circulaire ministérielle : les critiques, qui étaient

injustes, et plus encore les éloges, qui semblaient dérision. L'assimilation de la société de Saint-Vincent de Paul à la Franc-Maçonnerie provoquait surtout une stupeur mêlée de colère. En termes véhéments et attristés, les pieux chrétiens qui avaient recueilli la tradition d'Ozanam s'ingéniaient à réfuter, point par point, les accusations. — Si les conférences étaient irréprochables, comment les comités directeurs eussent-ils été des foyers d'ambition ou d'intrigue? La meilleure réponse était de citer les membres du conseil général, tous d'honneur intact, de vertu éprouvée, et choisis parmi les plus honnêtes gens de leur temps. Loin qu'ils fussent les ennemis du gouvernement, la plupart d'entre eux s'y rattachaient par les fonctions, les traditions ou les souvenirs : dans le conseil siégeaient M. Cornudet, conseiller d'État; M. de Ségur, maître des requêtes; M. Cochin, maïre d'un des arrondissements de Paris; M. Thayer, sénateur; le comte Lemercier, jadis candidat officiel et petit-fils du maréchal Jourdan. — On reprochait à la société d'avoir des ramifications à l'étranger : c'était un grand honneur pour la France que, des extrémités du monde, on vînt chercher la lumière au lieu même où s'était allumé le foyer. — Les conférences, ajoutait-on, étaient affiliées à Rome. Elles avaient en effet un cardinal protecteur : depuis onze ans, on lui avait écrit onze fois, il avait répondu trois fois ; ces lettres n'avaient d'autre objet que des demandes d'*indulgençes :* depuis 1859, cette correspondance même avait cessé. — La circulaire ministérielle parlait d'un budget prélevé sur les recettes des conférences et dont l'emploi était inconnu. Il n'était pas dans les coutumes de la société de publier ses aumônes, et c'était même, à proprement parler, la seule chose qui fût secrète. Puisque la défiance gouvernementale exigeait des comptes, il était aisé de les produire. Où s'était écoulé ce budget, les pauvres affamés de l'Irlande, les chrétiens maronites de la Syrie, les malheureux de tous les pays le pouvaient dire. — Contre la société on invoquait l'esprit moderne, l'esprit de liberté. Libre au gouvernement de parler comme *le Siècle*. Mais tous les faits matériels protestaient contre l'accusation. C'était dans les pays les plus libres, en Hollande, en Belgique, en Angleterre, aux

Etats-Unis, que la société avait poussé ses plus vigoureux rameaux. En un seul pays, elle n'avait pu s'implanter, c'était à Naples, sous le règne de Ferdinand. — Ainsi parlaient les catholiques, ardents à se défendre et tentés parfois de prendre l'offensive à leur tour. Jusqu'à la circulaire de M. de Persigny, jamais la politique n'avait franchi le seuil des conférences : au lendemain de la circulaire, il y eut un jour, un seul jour, où le règlement fut oublié.

Le plus malaisé n'était pas de répondre, mais bien de conjurer l'orage. L'acte ministériel ne détruisait pas l'œuvre, mais il en rompait l'unité, et, de plus, il la rangeait parmi les choses suspectes. L'un des membres du conseil général, M. Cochin, proposa la résistance et l'appel aux tribunaux. La majorité repoussa ce parti extrême : les textes de lois étaient formels, et un tel éclat ne ferait que consommer la rupture. Les démarches officieuses se poursuivirent donc auprès du ministre, de l'archevêque de Paris, de l'Empereur lui-même. Tout fut inutile, et le 12 novembre, M. Baudon, président général de la société, reçut un avis du préfet de police qui interdisait toute réunion ultérieure des conseils. — Cependant la même pensée hantait M. de Persigny : il briserait, s'il le fallait, les cadres de la société; mais s'il pouvait les assouplir à sa main et les marquer à l'estampille impériale, combien plus grand ne serait pas le succès ! Les intermédiaires officieux ne manquaient pas, qui s'insinuaient dans les groupes et vantaient les avantages de la soumission. Ils abordaient un à un les membres du conseil supérieur, les engageaient à s'en remettre à la bienveillance de l'Empereur et à accepter un chef choisi par lui : de la sorte, une crise pénible, funeste peut-être, serait évitée ; le souverain était bon, conciliant et, au milieu de tous les incidents de la lutte religieuse, serait touché du retour de confiance : il saurait ménager les susceptibilités, les scrupules d'hommes honorables qui jouissaient de toute son estime, et, son droit d'intervention une fois reconnu, il se garderait de porter atteinte au libre fonctionnement des conférences. Poussant à fond l'entretien, les mêmes intermédiaires allaient jusqu'à désigner le président futur : ce serait le cardinal Morlot, archevêque de Paris, prélat

pieux entre tous, vieillard doux, humble, ennemi de l'intrigue, n'ayant d'autre souci que de sanctifier sa fin ; avec cela protecteur discret de toutes les œuvres et très spécialement de la société de Saint-Vincent de Paul, que de très longue date il aimait. L'offre était engageante et se formulait sur un ton bienveillant jusqu'à la caresse. Où la menace avait échoué, la séduction réussirait-elle ? Quoique très perplexes, les membres du comité directeur préférèrent une indépendance, même périlleuse, au poids d'une chaîne, même fort allégée. Ils jugèrent que toute attache officielle dénaturerait le caractère de l'institution. Ils gardaient dans leur mémoire le souvenir de la Congrégation au temps de Charles X et, instruits par l'expérience, avaient à cœur de ne point la copier. Le cardinal Morlot, d'ailleurs, répugnait au fardeau dont on voulait le charger et ne dissimulait pas sa résolution de le décliner. Une considération dominait toutes les autres. L'œuvre de Saint-Vincent de Paul était internationale : or les conférences étrangères briseraient aussitôt leurs liens si le comité central, au lieu de fonctionner en pleine indépendance, relevait de l'Empereur des Français. Cédant aux circonstances, le conseil général vota sa propre dissolution et remit tous les pouvoirs à son président. Celui-ci continua à exercer son action, mais officieusement, secrètement, en sorte que le reproche de clandestinité, jusqu'ici chimérique, fut, à partir de ce jour et de ce jour-là seulement, fondé. — M. de Persigny était obstiné. Il lui plut d'en appeler du conseil général aux conférences elles-mêmes. Au commencement de 1862, il les fit interroger par les préfets : que préféraient-elles, ou fonctionner à l'état isolé, ou se relier à un comité de direction, dont le président serait nommé par l'Empereur ? Quatre-vingts conférences seulement votèrent pour le patronage officiel : sept cent soixante le repoussèrent. La Société de Saint-Vincent de Paul survécut à l'épreuve, mais en sortit meurtrie. Timidité ou découragement, plusieurs conférences disparurent : en outre, les fonctionnaires s'éloignèrent presque tous. Du moins le principe de l'indépendance fut maintenu et, peu à peu, les comités eux-mêmes se reformèrent, grâce à la tolérance du pouvoir, absorbé ailleurs par de bien

autres embarras. Au milieu de tous ces incidents, on avait un peu oublié les francs-maçons, ces émules des sociétaires de Saint-Vincent de Paul. On sut bientôt qu'ils avaient été plus dociles, car sur ces entrefaites un décret impérial leur désigna un grand-maître qui n'était autre que le maréchal Magnan (1). Ce n'était pour le gouvernement qu'un demi-succès. Pour que la victoire fût complète, il eût fallu qu'aux jours de fêtes officielles on pût voir, gravissant d'un même pas l'escalier des Tuileries : d'un côté, le maréchal Magnan à la tête des libres penseurs; de l'autre, le cardinal Morlot à la tête des croyants. C'eût été le triomphe du bel ordre symétrique : c'eût été la perfection de la régularité administrative, qui, contrôlant tout, contenant tout, émondant tout, eût doucement plié sous le même niveau étouffant et protecteur la philanthropie et la charité, l'incrédulité et la foi.

III

L'un des contemporains écrivait dans son journal à la date du 22 octobre 1861 : « Le gouvernement est tellement occupé des *Sociétés de Saint-Vincent de Paul* qu'il oublie de regarder ailleurs. » Le public, plus perspicace, ne pouvait se persuader que tous les maux vinssent des cléricaux ou des hommes des anciens partis. Il « regardait ailleurs », et avec une sollicitude non pas inquiète, mais un peu soucieuse. Dans l'ordre des intérêts matériels, il entrevoyait non des dangers, mais des complications de diverses sortes. Le blocus des États du Sud, fruit de la *guerre de Sécession*, entravait l'arrivage des cotons : de là un ralentissement notable dans une de nos principales industries : on n'était encore qu'à la gêne; mais la gêne deviendrait détresse le jour où l'épuisement de la matière première, en arrêtant la fabrication, priverait des milliers d'ouvriers de leur

(1) Décret du 11 janvier 1862. (*Bulletin des lois*, 1862, p. 43.)

salaire quotidien. La date du 1er octobre 1861 était celle où entrerait en pleine vigueur le *traité de commerce de* 1860. Le nouveau régime était très redouté par les manufacturiers, qui, poussant jusqu'à l'exagération la crainte de la concurrence étrangère, avaient par avance limité leur production. Ces embarras industriels eussent été en partie conjurés si l'abondance des produits agricoles et en particulier des céréales eût assuré la vie à bon marché. Par malheur, la dernière récolte n'avait donné que des résultats fort médiocres : on évaluait à plus de 10 millions d'hectolitres l'insuffisance du rendement en blé, en sorte que les achats au dehors exigeraient un déboursé de 250 à 300 millions. Ces conditions étaient d'autant plus fâcheuses que les capitaux français se trouvaient engagés au delà de nos frontières en d'importantes spéculations : une partie notable du dernier emprunt italien avait été souscrite à Paris, et les époques des versements étaient fixées à des dates très prochaines; en outre, d'importantes entreprises étrangères, vigoureusement patronnées par nos établissements de crédit, avaient de plus en plus éparpillé au dehors la fortune nationale. Avec l'automne de 1861, on vit se manifester certains symptômes de gêne qui contrastaient avec l'aspect extérieur des choses, toujours brillant et animé. L'argent se faisait rare, le crédit se resserrait. Le 1er octobre, la Banque de France éleva à 6 pour 100 le taux de son escompte. Par cette mesure d'administration, prudente peut-être, elle constatait, pour ainsi dire officiellement, l'embarras général, et il était à craindre qu'en le publiant elle ne l'aggravât.

Cet état de malaise disposait les esprits à accueillir des critiques qui, en d'autres temps, eussent paru téméraires ou inopportunes. En cette occurrence, la *Revue des Deux Mondes* se chargea de préciser les griefs jusque-là laissés dans l'ombre ou inaperçus. Dans le numéro du 15 octobre, le chroniqueur de la *Revue,* M. Forcade, prit très vivement à partie la Banque de France. Le but était moins de frapper la grande institution financière, que d'atteindre à travers elle le gouvernement lui-même. Le blâme se resserrait en peu de mots, mais assez acerbes, quoique de forme modérée. Le gouvernement, disait

M. Forcade, n'était responsable ni de la crise cotonnière, fruit de la guerre de Sécession, ni des mauvaises récoltes, imputables seulement à la nature. Toutefois, ces accidents, qui ne relevaient d'aucune responsabilité humaine, mettaient en lumière des erreurs, des fautes déjà anciennes, qui compliquaient les accidents eux-mêmes et les aggravaient. Partant de là, M. Forcade dénonçait avec beaucoup de vigueur les pratiques financières du gouvernement. Ses reproches portaient sur trois points : l'exagération des dépenses, l'impulsion imprévoyante donnée aux travaux publics et spécialement aux démolitions et aux reconstructions, enfin l'absence de vues coordonnées dans la direction de la politique économique. Cette fois, ajoutait M. Forcade avec une sorte d'indulgence beaucoup plus blessante que l'invective, nous en serons quittes pour la peur. Mais, poursuivait-il sur le même ton dédaigneusement protecteur, il importe que la leçon ne soit point perdue. L'article se terminait par cette affirmation « qu'il n'y a point de bon gouvernement financier en dehors du rigoureux contrôle des assemblées représentatives et des vigilantes polémiques d'une presse libre (1) ».

Dans les régions officielles, la mercuriale car, on ne pouvait guère l'appeler autrement, la mercuriale déplut fort. Elle froissa d'autant plus qu'elle venait, comme à point nommé, pour traduire le sentiment public. Un avertissement fut infligé à la *Revue des Deux Mondes* et très spécialement à M. Forcade. Les considérants étaient très durs, insultants même, car ils parlaient « d'allégations mensongères ». Très irrité, le publiciste annonça l'intention de déférer au Conseil d'État l'arrêté ministériel, diffamatoire, disait-il, et calomniateur. La réparation vint, et sans tarder; elle vint, non du Conseil d'État, mais du palais des Tuileries. M. Forcade avait eu un tort, un seul, celui de dérober au maître la primeur de la confession publique que, dans le secret de son âme, celui-ci méditait.

Le 12 novembre, on sut que l'Empereur était venu de Compiègne à Paris et qu'aux Tuileries s'était tenue une assemblée

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1861, p. 1009-1010.

du Conseil privé et du Conseil des ministres. *La Patrie* et le *Constitutionnel* annoncèrent que l'objet de la réunion avait été l'examen de la situation financière. Suivant *la Patrie,* on s'était préoccupé d'un projet qui assurerait l'unification de la dette. Quant au *Constitutionnel,* il laissait prévoir, en termes mystérieux, et comme pour ménager une surprise, une prochaine réforme à laquelle le Sénat et le Corps législatif ne manqueraient pas d'applaudir. Toutes sortes de bruits couraient, en particulier celui d'une crise ministérielle et de l'élévation de M. Fould. Deux jours plus tard, tout s'éclaira. La presse officieuse avait été exactement renseignée, et c'était bien à l'état des finances qu'avait été consacrée la solennelle délibération du 12 novembre. M. Fould avait tenu toute la séance. Il l'avait remplie de ses critiques bien plus que de ses éloges. La critique avait été agréée plus que ne l'eût été la flatterie. M. Fould non seulement n'avait éveillé aucun déplaisir, mais l'Empereur venait de lui témoigner sa satisfaction en une lettre qui constituait le plus solennel brevet de confiance. Bien plus, il était nommé ministre des Finances avec pleins pouvoirs pour rétablir l'équilibre un peu troublé. Ce n'était pas tout. M. Fould avait consigné ses vues en un volumineux *Mémoire* dont le Conseil avait entendu la lecture. En tout autre temps, le document eût été gardé dans les plus secrètes archives en attendant l'heure de l'histoire. Napoléon dédaigna cette pratique vulgaire. Il aimait l'extrême lumière aussi bien que l'ombre extrême. Il se plaisait aux confessions publiques, et mettait quelque chose de théâtral jusque dans sa modestie. Le 15 novembre, le *Mémoire* fut publié dans le *Moniteur*.

M. Fould débutait par la critique accoutumée de l'ancienne législation parlementaire. Il blâmait l'extrême *spécialité* des crédits, source de tant de débats stériles ou mesquins. Sous la royauté de Juillet, cette perpétuelle et taquine surveillance des Chambres avait été une entrave permanente pour l'administration et un obstacle à l'accomplissement des plus grands desseins. Arrivant au système financier créé en 1852, le nouveau ministre se hâtait d'y rendre hommage : « Les attaques dont ce système a été l'objet ne me paraissent, disait-il, nulle-

ment fondées. » Jusque-là, le rapport n'était que la copie fidèle, presque servile, de tout ce qui se disait depuis dix ans dans les conseils de l'Empereur. Ces déclarations, un peu banales et louangeuses, étaient comme une préface destinée à faire pardonner les hardiesses du livre. La critique commençait bientôt, vive, acérée même. Un abus frappait surtout M. Fould, c'était la faculté laissée au souverain d'ouvrir par décret, dans l'intervalle des sessions, des *crédits extraordinaires et supplémentaires*. « La Constitution, ajoutait-il, a réservé au Corps législatif le droit de voter l'impôt, mais ce droit serait presque illusoire si les choses demeuraient dans la situation actuelle ; car qu'est-ce qu'un contrôle qui s'exerce sur une dépense dix-huit mois après qu'elle est faite? » Ces crédits supplémentaires et extraordinaires, M. Fould en dressait le compte depuis le commencement de l'Empire. De 1851 à 1858, ils s'étaient élevés à 2 milliards 400 millions, dont 1,350 millions avaient été absorbés par les dépenses de la guerre d'Orient. Ils avaient été en 1859 de 83 millions, en 1860 de 115 millions ; pour 1861, ils approchaient de 200 millions. « A moins d'un changement de système, continuait M. Fould, nous nous trouverons bientôt en présence d'embarras très graves. » Soit entraînement d'une conviction profonde, soit désir de bien fixer les charges de la succession qu'il allait accepter, l'auteur du *Mémoire* s'appliquait à porter partout la lumière, et cela sans aucun souci d'en atténuer l'éclat importun. « Pour satisfaire aux dépenses, disait-il, on a eu recours au crédit sous toutes les formes, et on a utilisé, avec l'assentiment des pouvoirs publics, les ressources des établissements spéciaux dont l'État a la direction. Les emprunts en rente négociés en 1854, 1855 et 1859 ne s'élèvent pas à moins de 2 milliards. Lors du renouvellement du privilège de la Banque, le Trésor a absorbé l'augmentation du capital de 100 millions imposée à cet établissement. La caisse de la dotation de l'armée, qui avait reçu 135 millions, a vu toute son encaisse absorbée par le Trésor, qui lui a remis directement des inscriptions sur le Grand-Livre. Enfin, on a eu recours à un nouveau mode d'emprunt, les obligations trentenaires, dont on a émis cette année 132 millions... Le public,

continuait le *Mémoire*, a souscrit ces emprunts avec un grand empressement, mais ce serait se faire de dangereuses illusions que de compter indéfiniment sur le développement du crédit national. » M. Fould insistait sur les inquiétudes des hommes d'affaires, sur les appréhensions du Corps législatif : « Lors de la récente discussion du budget, on calculait que les découverts devraient s'élever à la fin de l'année à près d'un milliard, et ce chiffre certainement n'était pas exagéré. » Ce qui rendait la crise plus grave, c'était « la situation des départements, des ville, des compagnies particulières, qui, à l'exemple de l'État, dans un but d'amélioration et de progrès, s'étaient lancés, peut-être avec trop de précipitation, dans des dépenses très considérables ».

Ayant prononcé le mot de crise, M. Fould s'arrêtait, et s'attachait à chercher le moyen qui pourrait la conjurer. Le véritable remède était à ses yeux la suppression des crédits supplémentaires et extraordinaires ouverts par décrets en dehors des sessions et sans le vote préalable du Corps législatif. Cette prérogative, jusqu'ici réservée à l'Empereur, paraissait à l'auteur du *Mémoire* une source d'embarras bien plus que de force. Le Souverain, dépouillé de ce droit excessif, ne serait plus assailli par les demandes des communes ou des particuliers qui, le sachant investi de la faculté de tout accorder, s'étaient jusque-là encouragés à tout lui demander. A l'extérieur, cette diminution des attributions impériales ne permettrait plus d'accréditer ces bruits d'armements extraordinaires, qui se propageaient par intervalles et s'insinuaient partout avec la perfide rapidité de la calomnie. M. Fould poursuivait avec une grande force, une grande justesse d'expression, mais dans un langage un peu singulier pour un ministre d'hier et de demain. « Votre Majesté, si elle renonçait spontanément à ce pouvoir plus apparent que réel, plus menaçant qu'efficace, ne rendrait pas seulement la confiance à la France, elle calmerait l'inquiétude de l'Europe et ôterait tout prétexte à des menées hostiles. Lorsqu'on verrait les dépenses de l'armée et de la marine soumises au vote régulier du Corps législatif, on ne pourrait plus se croire placé sous le coup d'une attaque

subite et imprévue; les gouvernements ne se livreraient plus à ces luttes ruineuses qui les poussent, à l'envi les uns des autres, dans la voie des armements et des préparatifs militaires ; les populations ne verraient plus s'augmenter annuellement les charges qui les excitent contre la France et dont on essaie de faire remonter l'odieux jusqu'à l'Empereur. Dès lors tout devient facile : la sécurité se rétablit, les ressources se développent, les embarras de la situation actuelle se règlent dans des conditions convenables, et, après avoir pourvu aux exigences du passé, on n'a plus à craindre de les voir se reproduire. » On ne pouvait mieux dire, mais en ce langage, quel aveu implicite! La confiance était donc troublée puisqu'il s'agissait de la ranimer! L'inquiétude existait puisqu'au plus vite il importait de la calmer! La sécurité n'était plus entière puisque, toute affaire cessante, il fallait travailler à la rétablir! — En supprimant les crédits supplémentaires, M. Fould entendait maintenir *le droit de virement* tel que l'avait déterminé le sénatus-consulte du 25 décembre 1852. Le droit de virement, en permettant de pourvoir aux besoins imprévus des divers services, assurerait, dans une mesure raisonnable et limitée, les ressources temporaires qu'on ne se procurerait plus par une ouverture de crédit; et cette faculté exercée avec prudence n'offrirait aucun danger. — Le rapport se terminait par l'examen d'une question qui avait été agitée dans les conseils de l'Empereur : convenait-il d'accroître, en ce qui concernait la loi de finances, les attributions de la Chambre et de lui soumettre par grandes divisions le budget qu'elle avait jusque-là voté par ministère? M. Fould ne repoussait pas le projet, y adhérait même puisqu'il avait, disait-il, obtenu l'assentiment de l'Empereur et qu'à cet égard une quasi-promesse avait été faite par M. Magne au Corps législatif (1); mais il l'accueillait un peu dédaigneusement, le jugeant de médiocre prix : il importait en tout cas que le vote se fît par grandes sections, qu'on se gardât d'en multiplier le nombre et qu'on ne revînt sous aucun prétexte à la *spécialité*.

Tel était le fameux *Mémoire* que tout Paris lut, relut, com-

(1) Séance du 18 mars 1861. (*Moniteur*, 19 mars.)

menta avec une surprise voisine de la stupéfaction. Il était remarquable par sa sagesse et aussi par sa hardiesse. Il l'était plus encore par le cadre où il se produisait. Qui se fût attendu à le rencontrer dans le *Moniteur?* Qu'avait dit M. Forcade qui ne se trouvât développé par M. Fould avec plus d'ampleur, avec plus d'autorité, avec une plus grande abondance de documents? Seulement la même critique, qui, sous la plume de l'un, avait paru allégation mensongère, devenait vérité louable dans la bouche de l'autre et, brusquement, d'une seule étape, le portait jusqu'au ministère.

M. Fould était en effet ministre, et quel ministre! Pendant quelques semaines, il fut l'homme sur qui se portèrent tous les regards. On ne se figurait point qu'arrivé au pouvoir après un tel éclat, il pût être réservé à une mission ordinaire. Sans doute, la faveur du souverain lui ménageait une place à part, et l'opinion générale n'était pas loin de saluer en lui le vrai chef du Cabinet. Sur ces entrefaites, un décret parut qui subordonnait à l'avis préalable du ministre des Finances toute mesure qui accroîtrait les charges budgétaires. Ce décret sembla la marque d'une sorte de prépondérance qui ne tarderait pas à s'affirmer. Le public grandissait le rôle de M. Fould dans la proportion des dangers mêmes qu'il supposait. Il ne pouvait se persuader qu'on ne lui cachât rien. Surpris par une révélation si inattendue, il se prenait à redouter que cet aveu ne fût qu'un commencement. Il parlait de nouveaux impôts, de nouveau système financier et, plein de ces préoccupations, ne voulait voir dans le gouvernement qu'un seul homme, celui qui, ayant dénoncé les abus et les fautes, saurait sans doute les réparer. Aux alarmes excessives la réponse eût été aisée : la dette publique s'était accrue en d'énormes proportions; mais les recettes du Trésor s'étaient accrues aussi, et cela moins par l'élévation des impôts que par le mouvement ascendant de la prospérité générale : le chiffre de la dette flottante était fort élevé, mais ce chiffre d'un milliard, jugé alors fantastique, perdait en partie sa signification redoutable si on le décomposait et si on en défalquait l'encaisse des communes et des établissements publics dont l'État était le caissier naturel. On

était acculé à de réels embarras, mais nullement jeté en pleine crise : telle était la vérité dépouillée de toute exagération. Cette vérité, le public, ému par la brusque apparition du *Mémoire*, fut un peu lent à la saisir, et ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il recouvra la pleine indépendance de son jugement.

En publiant le mémoire de M. Fould, l'Empereur s'en était approprié les conclusions. Cependant le dernier mot appartenait au Sénat; car l'état de choses que le gouvernement se proposait de modifier avait été créé par le sénatus-consulte du 25 décembre 1852. Après un rapport très développé de M. Troplong, après un débat auquel prirent part les principaux financiers du règne, M. Magne, M. de Forcade la Roquette, M. Fould lui-même, la Haute Assemblée ratifia la réforme. Le nouveau sénatus-consulte, promulgué le 31 décembre 1861, se décomposait en trois dispositions : désormais aucun crédit supplémentaire ou extraordinaire ne pourrait être accordé, sinon en vertu d'une loi ; le droit de virement était consacré entre les différents chapitres d'un même ministère, mais ne s'exercerait que moyennant un décret rendu en Conseil d'État; enfin le budget, au lieu d'être voté par ministère, serait voté par sections.

C'est ainsi que le projet impérial devint définitivement loi de l'État. La réforme pouvait se résumer d'un mot : elle était le développement du décret du 24 novembre. Par le décret du 24 novembre 1860, le gouvernement avait élargi les attributions parlementaires en matière politique : par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861, il les étendait en matière de finances; à un an d'intervalle, les deux actes se complétaient et, pour ainsi dire, se faisaient pendant. En pleine possession d'un pouvoir encore incontesté, dans le plein épanouissement d'un prestige non encore sérieusement altéré, l'Empereur posait lui-même des limites à sa puissance : de sa propre main, il fermait les caisses publiques et, attentif à se défendre contre ses propres entraînements, en remettait les clefs au Corps législatif; puis à ce même Corps législatif il livrait son budget, non plus dans un ensemble difficile à embrasser, mais en portions assez morcelées pour que le contrôle fût moins malaisé. Ce

renoncement spontané avait sa grandeur, et, dans l'acte impérial, tout avait fière apparence, tout, jusqu'à la hardiesse avec laquelle Napoléon, reposé dans sa popularité, publiait ses faux calculs ou ses erreurs. — Quel que fût le mérite de l'initiative souveraine, une confiance sans réserve eût été optimisme ou flatterie. Les contemporains furent moins touchés de l'octroi princier qu'effrayés des perspectives qui subitement venaient de se découvrir. Au fond, le changement était dans l'appellation des choses, plus encore que dans les choses elles-mêmes; et la sécurité de l'avenir dépendrait moins de la réforme que de l'esprit qui l'appliquerait. La religion nous enseigne que la contrition, même la plus touchante, ne vaut rien sans le ferme propos : la maxime, excellente dans la vie chrétienne, l'est au même degré dans la vie politique. A l'heure des premiers embarras, alors que ces embarras mêmes pouvaient, sans trop d'adulation, être imputés au trop-plein de la prospérité; alors que tout était aisément réparable, un premier avertissement venait d'être donné au prince ; et celui-ci avait accueilli la critique, avait paru désavouer les dépenses excessives qui pouvaient être dépenses utiles, mais qui, en se multipliant, deviendraient dépenses folles : bien plus, il avait élevé jusqu'à ses côtés celui par qui lui venaient les avis. C'était à merveille, mais à la condition que le ferme propos durât, à la condition que la prudence qui présiderait désormais à la gestion financière présidât à la direction politique. Si cette prudence manquait, l'Empereur n'était pas tellement lié qu'il ne pût se dégager des entraves que lui-même avait forgées. La faculté de virement, si elle n'était contenue en de sévères limites, équivaudrait presque à la faculté d'ouvrir des crédits supplémentaires. Le Corps législatif était très ferme dans les discussions des bureaux, mais beaucoup moins hardi dans les débats publics et tout à fait timide à l'heure du vote. Le souverain lui-même était investi de telles attributions générales que, s'il ne pouvait plus rien dépenser, il gardait la liberté de tout compromettre. La porte était fermée aux gaspillages, aux prodigalités, mais si peu solidement que la moindre pesée suffirait à la forcer. Que le Prince se repentît de sa sagesse, qu'il se

livrât à la politique des aventures, et, nonobstant toutes les barrières du sénatus-consulte, le pays, bon gré, mal gré, serait contraint d'acquitter ce que la témérité du maître aurait engagé.

IV

Cette politique d'aventures, Napoléon en avait déjà fait, hélas! un premier essai au delà des Alpes. Au milieu des incidents que nous venons de rapporter, la question italienne continuait à pénétrer toutes nos affaires et demeurait, pour le pays comme pour le souverain, un sujet permanent de soucis. Plus on s'y engageait, plus les ténèbres s'épaississaient. Tout avait contribué à l'obscurcir : l'erreur, le mensonge, la subtilité, la passion et, par-dessus tout, le conflit des intérêts patriotiques et des intérêts religieux, les uns et les autres se disant sacrés. Il était également malaisé de la résoudre ou d'y échapper. Elle dominait toute notre politique extérieure par les complications qui en pouvaient naître et faussait toute notre politique intérieure en rejetant Napoléon loin des catholiques ses alliés. Dans la période que nous traversons, on voit l'Empereur s'ingéniant à calmer les impatiences des Italiens, poursuivant, avec plus de persévérance que d'espoir, divers plans de transaction entre le Piémont et la Papauté, puis se décourageant de ses propres efforts, laissant tomber de ses mains lassées et débiles tout ce qu'il a imprudemment soulevé, et se contentant d'une halte à défaut d'une solution.

Cavour avait succombé à ce point précis de sa tâche où, toute l'Italie, sauf Rome et Venise, se trouvait réunie sous un même sceptre. En disparaissant de la scène, il avait laissé parmi ses compatriotes un grand vide et en Europe une grande impression de défiance sur l'avenir de son pays. En ces conjonctures, la France, loin de retirer son patronage, avait tenu à l'affirmer par un acte solennel : elle avait reconnu le jeune royaume, et cette haute marque de bienveillance avait paru suprême

hommage à celui qui venait de mourir. A Turin, dans l'entrefaite, il avait été pourvu à la succession vacante. Ricasoli était devenu premier ministre. Ce choix, qui, à ne considérer que l'Italie, avait ses avantages, n'était point celui qu'eût pu souhaiter Napoléon. Ricasoli avait peu de sympathie pour la France et, comme l'attestent de nombreux témoignages, réservait toute son admiration pour l'Angleterre. Sa nature, inapte aux ménagements, le rendait peu propre à négocier avec l'Empereur qui voulait, ainsi que le répétaient les plus avisés des Italiens, être compris à demi-mot. Il était rude, dogmatique, froidement obstiné, absolu plus encore que résolu; et le souvenir récent de Cavour, si habile à masquer ses desseins les plus osés, ferait ressortir ce qui lui manquait de souplesse. Il voudrait aller vite et par la voie droite, Napoléon cheminer lentement à travers mille détours et retours. Il publierait tout ce qu'il faudrait cacher et précipiterait sa marche suivant sa volonté ardente, au lieu de la régler sur celle de son allié. Dès son arrivée au pouvoir, plusieurs parmi ses amis se prirent à redouter ses maladroites impatiences. La suite des événements justifia toutes leurs craintes.

Cavour, dans les derniers temps de sa vie, tenait les yeux fixés sur Rome. Son intelligence s'usait à chercher une solution, acceptable pour ses compatriotes, point trop offensante pour la France, assez voilée de formules respectueuses, assez entourée de garanties spirituelles pour que les catholiques s'en accommodassent sans trop de clameurs et pour que la Papauté elle-même, surtout avec un autre pontife, s'y résignât. Ricasoli reprit le dessein; mais, n'ayant ni le même esprit de ressources ni la même autorité, il imagina de compenser par l'ardeur de ses instances ce qui lui manquait du côté du prestige et du génie. La *reconnaissance du royaume d'Italie* lui parut le signe d'une bonne volonté qu'il faudrait, toutes affaires cessantes, exploiter. Dans cette hâte, trois semaines à peine après la mort de Cavour, il manda le comte Arese, ce précieux ami de l'Empereur, et, lui remettant une lettre pour M. Thouvenel, lui confia la mission de se rendre à Paris. Le chef du Cabinet italien, dédaignant les précautions de langage que son illustre

prédécesseur n'avait point jugé superflues, demandait que la France fixât un terme prochain à l'occupation de Rome et cessât « de mettre obstacle aux aspirations nationales ». Le 30 juin 1861, le négociateur fut reçu au quai d'Orsay. A la lecture de la lettre de Ricasoli, M. Thouvenel ne cacha ni sa surprise ni sa désapprobation. « Vraiment, dit-il, le baron Ricasoli est bien pressé. Il se préoccupe bien peu de nos difficultés intérieures. J'ai déjà eu beaucoup de peine à obtenir la reconnaissance du royaume d'Italie; quant à Rome, je n'ai aucun espoir de réussir pour le moment. Sans doute, l'Empereur souhaite l'évacuation; mais il doit compter avec les résistances de ses ministres, avec l'opposition du Corps législatif, avec les objections du Sénat. » Puis, s'adoucissant un peu, il ajouta : « Au moins, que les Italiens attendent la mort de Pie IX : avec le pape actuel, l'Empereur se considère comme engagé d'honneur; celui-ci une fois disparu, la solution sera moins malaisée. Si le nouveau pape est conciliant, il s'entendra avec vous; s'il persiste dans les anciens errements, nous pourrons l'abandonner à son sort. » Interprète des impatiences de Ricasoli, Arese goûta médiocrement cet espoir. « Pie IX peut vivre bien longtemps, dit-il avec quelque dépit. — Non, non, reprit Thouvenel, la vacance est prochaine... Nous sommes prêts, poursuivit-il, à nous entendre avec vous sur le choix du nouveau pape. Santucci nous conviendrait; il y a aussi d'Andrea, mais il n'est pas *papabile.* » A ces perspectives, Arese se ranima. « On pourrait, insinua-t-il avec un mélange d'ingénuité et de cynisme, on pourrait, le conclave à peine réuni, faire voter l'annexion par le suffrage universel. — Ah! non, reprit Thouvenel en souriant de l'expédient; le moyen est ingénieux, mais il ressemblerait trop à un *tour de passe-passe.* » Rebuté de ce côté, Arese agita diverses combinaisons : l'une d'elles, qui n'avait point le mérite de la nouveauté, consistait à reléguer le pape dans la cité Léonine avec tous les attributs de la souveraineté. L'entretien se prolongea longtemps de la sorte, mais sans résultat, l'Italien jetant de tous côtés la sonde pour découvrir les pensées de l'Empereur, le ministre français appliquant tout son art à formuler des objec-

tions (1). — Cependant, comme Arese regagnait son hôtel après cette entrevue stérile, il y trouva une dépêche de Napoléon qui l'invitait à venir le lendemain « dîner et coucher à Fontainebleau ». Quelle occasion que ce long tête-à-tête, quelle occasion pour plaider, avec tous les privilèges de l'amitié, la cause de l'Italie! Ricasoli, ce téméraire serviteur de son pays, se chargea de tout gâter. Tandis que l'envoyé était à Fontainebleau, le télégraphe y apporta le résumé d'un discours que le chef du Cabinet italien venait de prononcer à la Chambre des députés. Les déclarations du ministre étaient singulièrement osées. Sans détour, sans ménagements d'aucune sorte, il proclamait le droit de l'Italie sur Rome; il ajoutait, avec un surcroît de maladresse, et en faisant allusion à certains bruits de cession de la Sardaigne, que jamais son gouvernement ne consentirait à aucun sacrifice de territoire (2). « Mais nous n'avons rien demandé, dit l'Empereur très froissé. » Cette hautaine revendication de Rome, encore occupée par les troupes françaises, ne causa point au monarque un moindre déplaisir. Tout l'entretien du Prince et de son ami se ressentit de cette impression. Toujours prévenant, toujours plein d'affection pour le compagnon des anciens jours, Napoléon n'autorisa aucune espérance, au moins prochaine. Il répéta, presque mot pour mot, les paroles de M. Thouvenel : M. Ricasoli était bien agité; l'Italie était bien exigeante; à force d'importunités, elle risquait de lasser ses protecteurs; et après avoir tant obtenu, la vraie sagesse pour elle était de se faire oublier (3).

Se faire oublier! Le conseil était plus aisé à formuler qu'à suivre. Jamais l'Italie, qu'on conviait au silence, n'avait plus fait parler d'elle. Le plus fâcheux, c'est que tous les récits qui arrivaient d'au delà des Alpes accréditaient alors une opinion peu favorable à la solidité du nouvel État. Le jeune royaume,

(1) Voir *Rapport de M. le comte Arese à M. Ricasoli,* 1er juillet 1861. (*Lettere e documenti del Barone Bettino Ricasoli,* t. VI, p. 36-39.)

(2) *Parlamento italiano,* 1861, p. 915.

(3) Voir *Lettere et documenti del Barone Ricasoli,* t. VI, p. 39, 44-45, et *passim.* — Voir aussi BONEADINI, *Vita di Francesco Arese, passim.*

à peine fondé, traversait une crise redoutable. Une grande gêne financière commençait à se révéler. Le sort des compagnons de Garibaldi était malaisé à fixer, et, à côté de l'armée régulière, subsistait toute une armée irrégulière, issue de la Révolution, lui survivant et qu'on ne savait comment satisfaire ou dissoudre. L'ascendant de Cavour avait longtemps contenu toutes les compétitions : celui-ci disparu, c'était à qui se pousserait au premier rang, et, jusque dans ses collègues, Ricasoli trouvait des adversaires. Toutes ces difficultés semblaient de minces embarras si l'on songeait à la condition de l'Italie méridionale. Là se débattait contre la domination piémontaise un parti nombreux qui ne se laissait ni absorber ni conquérir. Dans l'ancien royaume de Naples, on avait vu, en moins d'un an, se succéder, sous des noms divers, toutes sortes de gouverneurs : Farini, le prince Eugène de Carignan, M. Ponza de San-Martino, enfin Cialdini. Tous s'étaient lassés de cette tâche ingrate et s'y étaient amoindris. L'antipathie du Nord et du Midi, la maladresse des agents sardes, les lois antireligieuses qui avaient indisposé le clergé, la popularité assez réelle de la dynastie bourbonienne dans les classes inférieures, les actes multiples du régime nouveau qui s'était signalé moins par des bienfaits que par des aggravations de charges, tout avait fortifié la résistance. Jusque dans le voisinage des villes, d'audacieux partisans interceptaient les communications, pillaient les convois ou les caisses publiques, harcelaient la troupe. La complicité des paysans, généralement favorables, assurait leur subsistance et protégeait leur retraite : que s'ils étaient serrés de trop près, en hâte ils cachaient leurs armes, changeaient leurs habits, et quand survenait la force publique, retardée le plus souvent par l'ignorance des lieux ou les mauvais chemins, elle les trouvait déjà tout déguisés, les uns courbés sur les vignes, les autres façonnant le bois dans la montagne. Ces révoltes éclataient même dans les lieux où le plébiscite avait donné naguère les résultats les plus triomphants. Les Italiens appelaient dédaigneusement *brigands* ceux qu'ils eussent répugné à nommer insurgés. De Turin, le gouvernement, impatient de pacification, stimulait le zèle de ses fonctionnaires; mais il

s'attirait parfois de dures répliques. Un jour, Cialdini, irrité des critiques du premier ministre, lui répondit avec hauteur : « Sachez bien que nous n'avons ici d'autre force que celle des bataillons dont je dispose. » Les agents officieux, dépêchés dans le Midi, ne transmettaient pas des informations plus rassurantes. « Un seul parti est fort ici, écrivait l'un d'eux à Ricasoli, c'est le *parti Bourbonien clérical.* » Il ajoutait que les officiers isolés, les fonctionnaires administratifs devaient être transportés par mer à leur poste si l'on voulait qu'ils y arrivassent sans encombre (1). Certains aveux, empruntés à des documents officiels, montrent bien l'état précaire de ces régions. A quelque temps de là, on vit, à l'une des séances de la Chambre, M. Ricasoli monter à la tribune et y publier de bonnes, d'excellentes nouvelles : depuis six mois, disait-il, les courriers de la poste n'avaient été arrêtés que quarante-deux fois. A cette statistique, les députés applaudirent fort, tout émerveillés de ce progrès de la sécurité générale. Cependant tous les rapports arrivés de Naples se terminaient par ces mots : « Il nous faut des troupes, des *bersagliers* surtout et des gendarmes. » Donc, les *bersagliers* débarquaient, les gendarmes aussi ; et les âmes s'exaspérant par la longueur de la lutte, les répressions se faisaient implacables. D'abord on se contenta de fusiller les *brigands* pris les armes à la main, puis on fusilla leurs complices, et on en vint à comprendre sous le nom de complices ceux qui, dans les campagnes, leur offraient un asile ou du pain. Ces mesures extrêmes ne rétablissaient point la paix ; en revanche, elles soulevaient au dehors d'énergiques réprobations. De toutes les protestations, la plus notable fut celle de Napoléon, qui, de Vichy, s'éleva avec beaucoup de force contre ces excès. Faisant allusion aux arrêtés piémontais : « Les Bourbons, disait-il, n'ont jamais rendu de plus sanglants décrets. » Vers la même époque, recevant le général Fanti, qui était venu le saluer au camp de Châlons, l'Empereur évita avec soin toute conversation sur Rome, mais au contraire ramena avec une insistance marquée l'entretien sur Naples : « Les affaires de

(1) *Lettere e documenti del Barone Ricasoli,* t. VI, p. 34-36.

Naples vont mal, vont très mal, répéta-t-il plusieurs fois (1). » En Italie même, ces durs procédés de conquête indignaient les âmes généreuses. Le plus empressé à flétrir ces cruautés fut Maxime d'Azeglio. L'une de ses lettres fut publiée (2) et fit grand bruit par le renom de l'auteur, honnête entre tous et l'un des plus chauds amis de l'indépendance italienne. « La lettre de Maxime d'Azeglio nous a été funeste, écrivait le chevalier Nigra au baron Ricasoli (3). »

Cette impuissance à pacifier les provinces conquises encourageait peu la France et l'Europe à tolérer de nouvelles annexions. En dépit de tous les signes contraires, Ricasoli ne se troublait point. Il écrivait le 19 juillet 1861 : « Il est aussi impossible au pape de jouer le rôle de roi, qu'au roi de jouer le rôle de pape. » Partant de là, il poursuivait avec une incroyable obstination le dessein qui, à bref délai, conduirait son maître jusqu'au Capitole. Son âme, froidement passionnée, s'absorbait dans cette entreprise au point de ne répudier aucune arme, même les moins loyales. On voit ce gentilhomme florentin, probe jusqu'à l'austérité dans la vie privée, entamer contre le gouvernement papal une véritable campagne de dénonciations et de calomnies. Il avait signalé les complaisances du commandant en chef du corps d'occupation, le général de Goyon, favorable, disait-on, au parti réactionnaire; le général étant en différend avec Mgr de Mérode, voici que le langage change : Goyon devient tout à coup un instrument utile, et tout l'art est désormais d'envenimer le désaccord, de le transformer en conflit. Le chef du Cabinet italien entretient jusqu'au Vatican des agents toujours aux écoutes. Un jour, il flétrit l'intolérance romaine : n'a-t-on pas osé censurer le prêtre qui a assisté Cavour à ses derniers moments? Un autre jour, il transmet à Paris certains propos du pape, qui a, dit-on, mal parlé de l'Empereur. Contre Rome tout sert, même les embarras des Deux-Siciles. Si les provinces napolitaines ne se

(1) *Lettere e documenti del Barone Ricasoli*, t. VI, p. 102.
(2) Voir *la Patrie*, 9 août 1861.
(3) Rapport du 16 août 1861. (*Lettere e documenti del Barone Ricasoli*, t. VI, p. 97.)

pacifient pas, la faute n'est ni à l'esprit des populations, ni aux maladresses piémontaises, mais à Pie IX, qui donne asile au roi déchu : Rome est un véritable *Coblentz ;* c'est là que François II rassemble ses partisans, les soudoie, les munit d'armes; c'est de là qu'il les lance sur son ancien royaume; le Saint-Père connaît ces menées, les favorise et les bénit. Tel est l'acte d'accusation, formulé en règle et assez souvent renouvelé pour que nul ne le puisse ignorer. Parfois le réquisitoire se poursuit avec une curieuse variante. Si le pape est si agressif, si François II est si osé, c'est qu'ils se sentent appuyés par une grande puissance : les bataillons français n'occupent pas seulement Rome, mais s'étendent, par quelques-uns de leurs détachements, jusqu'aux limites de l'état pontifical ; or, sur les frontières, certains officiers, faisant le jeu de la réaction, ont d'étranges indulgences pour les Bourboniens, d'étranges sévérités pour leurs adversaires; à coup sûr, l'Empereur ignore cette conduite; autrement il la réprouverait. Puis les rapports, se continuant, aboutissent tous à la même conclusion. Que les Français se retirent et combien ne sera pas meilleure la condition des Piémontais! Combien ne sera pas plus aisée la pacification de Naples elle-même! Voilà ce qu'insinuent doucement les diplomates, voilà ce que proclame brutalement Ricasoli (1).

C'est à la légation d'Italie que venaient aboutir ces plaintes, et le chevalier Nigra était chargé de les exposer au ministre, de les propager dans la presse, de les porter jusqu'aux Tuileries. Quelque désireux qu'il fût d'une solution, les impatiences de son chef ne laissaient pas que de l'embarrasser. Très habile à sonder l'opinion publique française, très en éveil pour saisir toutes les rumeurs de la cour, il craignait les dangers de la précipitation et redoutait surtout que trop d'instances ne parussent importunité. Quand il signalait à M. Thouvenel les menées de François II à Rome, quand il dénonçait tantôt des dépôts d'armes, tantôt des bureaux d'enrôlements pour la cause bourbonienne, notre ministre des Affaires étrangères se bornait

(1) Voir *Lettere e documenti del Barone Ricasoli,* t. VI, *passim.*

à répondre évasivement sur un ton très bienveillant mais un peu lassé, et, ayant assuré qu'il contrôlerait les griefs, se taisait sur tout le reste. Les dépêches de M. Nigra, durant cette période, ne sont guère que le récit de ses démarches inutiles. Il sent qu'on ne veut ni l'encourager, ni le combattre et que, dans cet embarras, on est plus attentif à le fuir qu'à le rencontrer. « Thouvenel, dit-il, est presque toujours à la campagne, et j'ai grand'peine à le saisir. » « J'ai vu aujourd'hui l'Empereur, écrit-il le 8 août, et il a été très gracieux; mais c'était en audience publique, et je n'ai rien pu lui dire. Il va partir pour Châlons, pour Biarritz, pour Compiègne, et pendant deux mois je ne pourrai guère l'approcher. » Le « hasard », ainsi qu'il le dit lui-même, lui permet de rencontrer encore Napoléon à Saint-Gratien chez la princesse Mathilde; « mais, ajoute-t-il avec un peu de dépit, une seconde fois il a éludé la question italienne. » Il ne veut pas cependant qu'on le croie inactif ou qu'on doute de son zèle. « Tous ces jours-ci, mande-t-il à son chef, j'ai vu Persigny, Rouher, le garde des sceaux, en un mot tous ceux des conseillers de l'Empereur qui nous sont favorables. Tous nous engagent à attendre, disant que, quand le fruit sera mûr, il se détachera tout seul. » « L'essentiel, c'est Naples, poursuit M. Nigra, en envoyant à Turin, au lieu des espérances qu'on lui demande, des conseils qu'on ne lui demande point... La question romaine est dans nos mains, conclut-il, autant que dans celles de l'Empereur. Armons-nous et pacifions les provinces méridionales (1). » Ces avis ne conviennent guère à l'humeur impétueuse de Ricasoli. « Aller à Rome, répète-t-il, m'occupe et me préoccupe toute la journée (2). » Comment y aller? Son esprit, plus opiniâtre qu'inventif, s'use en cette recherche. Le moyen, il le demande à tous : il le demande à Paris, il le demande à ses amis d'Italie, il le demande à ses compatriotes toscans, qu'il sait gens d'esprit et fertiles en ressources. Écrivant à Salvagnoli, il lui reproche de lui parler des affaires générales, des difficultés financières, des

(1) *Rapports de M. Nigra*, 7, 8, 16 août 1861.
(2) *Lettere e documenti*, t. VI, p. 92.

brigands, en un mot de toutes les choses importunes. « Donne-moi plutôt, dit-il, une recette, une bonne recette, *una ricetta di tuo conio,* pour aller à Rome, pour y aller bien vite (1). »

Sur ces entrefaites, une nouvelle très réconfortante arriva à Turin. M. Benedetti venait d'être accrédité auprès du roi Victor-Emmanuel en remplacement de M. de Talleyrand; à quelque temps de là, M. de la Valette recueillit à Rome la succession de M. de Gramont. De Paris, l'agent piémontais Vimercati manda ces nominations en les accompagnant d'un commentaire joyeusement cynique : « Voilà La Valette ambassadeur à Rome ; si, avec Benedetti à Turin, La Valette à Rome, on ne réussit pas *à envoyer au diable le temporel,* toute la faute sera de notre côté (2). » Mérimée écrivait dans le même temps à son ami M. Panizzi : « Ces deux bons catholiques sont, à mon avis, très propres à persuader à Notre Saint-Père le Pape que son royaume n'est pas de ce monde (3). » Ricasoli n'avait pas besoin d'être encouragé. Toujours enclin à s'exagérer les motifs d'espérance, il jugea l'occasion tout à fait favorable pour précipiter le dénouement de la question romaine. Aux vagues ouvertures, aux considérations générales, il substitua un projet précis. Ce projet était à la fois très simple et très raffiné. Il était très simple, car il pouvait se résumer en une seule phrase : on demandait au Saint-Père qu'il renonçât à son pouvoir temporel, et cela « au nom du droit incontestable qu'avait la nation italienne sur Rome » ; en retour, toutes sortes de compensations pécuniaires, d'immunités, de garanties spirituelles seraient assurées au Saint-Siège. « Si vous voulez être le plus puissant des souverains de la terre, dépouillez-vous des misères du trône. » Ainsi parlait Ricasoli à Pie IX. Voici en quoi ce plan très simple révélait un remarquable raffinement. La véritable habileté des Italiens consistait à faire endosser le projet par la France, à la compromettre, à la rendre solidaire de leurs ambitions. Ce serait le gouvernement français qui serait le com-

(1) *Lettere e documenti*, t. VI, p. 127.
(2) Rapport du 30 août. (*Carteggio Politico* di Michel-Angelo CASTELLI, t. I, p. 389.)
(3) MÉRIMÉE, *Lettres à Panizzi*, *lettre du* 3 *septembre* 1861.

missionnaire de l'Italie et se chargerait de porter à destination l'adresse au Saint-Père, l'*indirizzo,* comme disait Ricasoli. De la sorte, si la proposition était repoussée (et, de bonne foi, on ne pouvait croire qu'elle fût accueillie), l'échec retomberait moins sur l'Italie, qui resterait dans l'ombre, que sur la France, directement mise en cause. Tout l'espoir était que Napoléon, indisposé du refus, serait amené à retirer ses troupes; dès lors, le drapeau français disparaissant, la révolution, à bref délai, ferait le reste.

Les pièces du projet furent confiées à M. Benedetti, qui, après avoir touché barre à Turin, revenait à Paris. Celui-ci les remit le 12 septembre 1861 à M. Thouvenel. Quoique très froid pour le Saint-Siège, quoique très favorable à l'Italie, notre ministre des Affaires étrangères était de jugement trop sûr pour ne pas comprendre l'incorrection de la démarche qu'on sollicitait de son gouvernement. Il ne doutait pas que la souveraineté pontificale ne dût quelque jour disparaître ; mais que la France, jusque-là protectrice, prît à son compte les sommations du Piémont, c'était une conduite peu conforme aux bienséances diplomatiques, dangereuse en outre par l'irritation qu'en ressentirait tout le parti religieux. Il faudrait au moins qu'à ce projet positif, presque brutal, fût substituée une respectueuse prière; on verrait alors, suivant la réponse, ce qu'on pourrait obtenir de Pie IX, ce qu'on pourrait concéder à Victor-Emmanuel. Dans cet esprit, M. Thouvenel accueillit avec réserve les suggestions venues de Turin. « Je partirai demain pour la campagne, écrivit-il au chevalier Nigra; c'est à l'ombre de mes arbres que je préparerai mon rapport à l'Empereur. Je ne pourrai probablement pas l'achever pour le prochain conseil; puis il faudra à Sa Majesté le temps de me répondre, si même Elle ne m'appelle à Biarritz... Les choses, vous le voyez, ne peuvent aller aussi vite que le suppose le baron Ricasoli. » Quand, quelques jours plus tard, le 17 septembre, le ministre revit M. Nigra, il lui tint un langage qui révélait la même circonspection. « La combinaison de M. Ricasoli, dit-il, est un beau sujet de développement pour un article de journal, pour un discours dans les Chambres; mais, à parler franc, il est malaisé

de la soumettre au pape. Tout ce que nous pourrions faire, ce serait d'inviter M. de La Valette à sonder le terrain à Rome. Ensuite, ajouta-t-il en laissant de plus en plus flotter sa pensée, on aviserait, et, s'il y avait lieu, nous pourrions recommander le projet de votre gouvernement. » Nigra, qui connaissait la Cour des Tuileries et les courants contradictoires qui y régnaient, ne s'attendait guère à une autre réponse. Tout autre fut l'impression à Turin. Il n'y a rien de plus ardent que les calmes quand une fois ils se sont échauffés. Consumé par ses impatiences intérieures, l'œil constamment fixé vers son but, Ricasoli comptait les jours et volontiers gourmandait son agent. Nigra s'ingéniait à tempérer ses emportements; Paris, lui mandait-il, était désert au mois de septembre; les meilleures amis de l'Italie étaient absents. « J'ai fait tout ce que j'ai pu, ajoutait-il, j'ai répété phrase par phrase toutes vos instructions. Je n'ai rien pu obtenir de décisif... Ce sont nos ennemis, poursuivait-il, qui entourent l'Empereur à Biarritz. Tout ce qui rappelle la question romaine est mal venu et importun (1). » Ricasoli n'était pas homme à se payer de ces explications. Les jours s'écoulant, il se ronge de plus en plus dans l'attente. Le 8 octobre, il se plaint en termes amers : « Je n'ai pas encore eu l'honneur d'une réponse quelconque du gouvernement de l'Empereur (2). » Dans son ardeur obstinée, il s'adresse à tout le monde : au prince Napoléon, à M. Benedetti, qui vient de rentrer à Turin; aux ministres anglais. Hélas! toutes les réponses se résument dans les mêmes exhortations à la patience. Le prince Napoléon affirme très chaleureusement ses sympathies, se porte garant des sentiments personnels de l'Empereur, mai ajoute qu'aux Tuileries on ne suit aucun plan net, que le sou verain doit compter avec son entourage, surtout avec l'impératrice. M. Benedetti parle comme le prince Napoléon et, lui aussi, répète qu'il faut attendre. Quant aux Anglais, leurs pronostics sont très favorables pour l'avenir, plus réservés pour le présent. Leurs encouragements se mêlent d'une légère

(1) *Rapports de M. Nigra*, 13, 24 septembre 1861.
(2) *Lettere e documenti del Barone Ricasoli*, t. VI, p. 191.

nuance complimenteuse et ironique : « Vraiment, disent-ils à Ricasoli, les pièces de votre projet feront merveille dans un *Blue-Book;* » et ayant parlé de la sorte, ils gardent le silence sur le reste (1).

Enfin l'Empereur revint de Biarritz et, traversant Paris, alla s'installer à Compiègne. Aux interrogations qui lui furent adressées, il répondit avec une impartialité fatiguée, en homme qui éprouverait un égal embarras à soutenir le pouvoir pontifical ou à l'abandonner. « J'ai fait jadis l'expédition de Rome, disait-il aux Italiens. Ai-je bien fait? Ai-je mal fait? Je l'ignore... Peut-être me suis-je trompé. En tout cas, je ne puis me dégager vis-à-vis de Pie IX... après... oh! après... on verra... A tout prix, ajoutait-il, pacifiez Naples. » Puis il finissait par un conseil assez perfide : « Agissez sur la presse et tâchez, si vous le pouvez, de mettre le pape dans son tort. » Pour un protecteur du Saint-Siège, le langage était singulier. Quelle que fût l'incorrection, on était loin de cette complicité immédiate qu'eût souhaitée Ricasoli. Décidément, l'obstiné Florentin n'obtenait rien par ses impatiences : déjà, en France, en Italie même, l'opinion s'accréditait qu'un autre devrait prendre sa place et poursuivre par étapes successives ce qui ne pouvait se réaliser par brusqueries ou emportements. Sur ces entrefaites, Rattazzi, président de la chambre des députés, vint en France, fut reçu à Compiègne avec beaucoup d'honneur, fit de nombreuses visites dans le monde officiel, s'entretint longuement avec l'Empereur. Dès lors ce personnage parut tout désigné pour une prochaine élévation. Depuis longtemps il jouissait de la faveur du roi ; si en outre Napoléon le prenait en gré, quelles ne seraient pas ses chances! A voir les prévenances qui l'entouraient, à noter l'empressement des journaux, qui n'omettaient aucune de ses démarches, on eût dit qu'il était venu en France pour y chercher l'investiture de son pouvoir, pour y régler le programme de son ministère. Cette rumeur grandissante ne laissait pas que d'embarrasser M. Nigra, placé entre son chef d'hier et son chef de demain, partagé entre les instructions offi-

(1) *Lettere e documenti del Barone Ricasoli*, t. VI, *passim*.

cielles de Turin, qui prêchaient une politique intransigeante, et d'autres directions officieuses, qui déjà poussaient aux ménagements; cruellement perplexe surtout entre les volontés du roi qui prescrivait d'accueillir M. Rattazzi avec toutes sortes d'égards, *con ogni gentilezza*, et les susceptibilités de M. Ricasoli, qui, dans l'hôte de Compiègne, devinait déjà son remplaçant.

L'horoscope se réalisa, mais trois mois plus tard. Au commencement de mars 1862, Rattazzi devint premier ministre. Tout naturellement il se revêtait de souplesse comme Ricasoli; tout naturellement aussi, se revêtait de brusquerie, et il lui eût été aussi malaisé de laisser éclater ses pensées qu'à son prédécesseur de nuancer les siennes. Quoique non incapable de déguisement, Ricasoli était le moins délié des Italiens : Rattazzi eût pratiqué la finesse par art s'il ne l'eût fait par politique. Le hautain baron Toscan, grandi dans la solitude et habitué à s'entourer de protégés, avait toujours dédaigné de plaire : d'humble origine, Rattazzi s'était élevé en d'autres conditions, et l'exercice de la vie avait affiné les facultés insinuantes qu'il portait en lui. Son programme serait de plaire à tout le monde : au roi, au parlement, aux révolutionnaires eux-mêmes et surtout à la France. Ricasoli n'avait ménagé personne ; de là sa chute : si Rattazzi échouait, ce serait pour avoir prodigué aux partis les plus opposés ses sourires ou ses avances, pour avoir été *bifronte*, comme disait Garibaldi, en sorte que dans leur élévation, dans leurs procédés de gouvernement ou dans leur disgrâce, ces deux personnages seraient en tout le contraire l'un de l'autre.

En son premier discours, le 7 mars 1862, M. Rattazzi proclama, comme l'eût fait son prédécesseur, que la question de Rome devait être résolue conformément au vœu du parlement; puis il ajouta aussitôt, par une transparente concession à la France : « Elle doit l'être par les moyens moraux et par la diplomatie (1). » Aux Tuileries, on jugea qu'il importait de mettre à profit ces dispositions plus conciliantes, et d'essayer de nouveau un rapprochement entre les deux pouvoirs. A vrai dire, les

(1) *Parlamento italiano*, 1862, p 1981

démarches tentées au Vatican avaient abouti jusque-là aux plus décourageants échecs. Tout récemment encore, au mois de janvier, M. de La Valette ayant sondé les vues de la Curie Romaine; le cardinal Antonelli avait répliqué d'un ton très modéré mais très ferme que toute transaction était impossible entre le Saint-Siège et ses spoliateurs. Quel qu'eût été l'insuccès, Napoléon résolut de reprendre les pourparlers. Dans cet esprit, il élabora tout un plan de conciliation. Le gouvernement italien reconnaîtrait les États de l'Église dans leurs délimitations actuelles; le Saint-Père, de son côté; accepterait le *statu quo* territorial; les grandes puissances adhéreraient à l'arrangement et s'en porteraient garantes; une liste civile serait constituée au profit du pape et le dédommagerait de ses revenus perdus; Pie IX enfin accorderait à ses sujets des libertés provinciales et municipales assez larges pour satisfaire tous leurs vœux légitimes. Tel fut le programme tracé à grands traits le 20 mai 1862 dans une lettre de l'Empereur à M. Thouvenel et précisé dix jours plus tard dans une dépêche de notre ministre des Affaires étrangères à M. de La Valette (1). — Au fond, il y avait une singulière naïveté à croire que le Saint-Siège fournirait lui-même à l'Italie le titre qui légitimerait sa conquête. Que si, contre toute apparence, le pape ne rejetait point l'accord, l'Italie, sous le gouvernement d'un Ricasoli, le repousserait durement et, sous le gouvernement d'un Rattazzi, ne l'accepterait qu'à titre provisoire, en attendant de meilleures chances, et avec l'arrière-pensée d'en tolérer la violation. On n'eut point l'embarras de porter l'arrangement à Turin, ni surtout de le soumettre à l'aréopage des grandes puissances. Quatre fois, M. de La Valette vit Antonelli : il lui représenta tous les avantages d'une transaction, fit valoir l'impossibilité de restaurer le passé, laissa entendre sans beaucoup de ménagements que l'assistance française ne se prolongerait point toujours, qu'en cas de refus l'Empereur pourrait se lasser de sa protection, retirer ses troupes, abandonner le pontife à lui-même. Le cardinal écouta, sans interrompre, tous ces arguments. Puis il développa toutes les considérations qui justi-

(1) Voir *Documents diplomatiques*, 1863, p. 1 et suiv.

fiaient la politique pontificale : le Saint-Père, en consentant qu'on lui garantît une portion de son territoire, ferait par là même implicitement l'abandon des provinces ravies ; les puissances signataires du traité de Vienne avaient jadis tracé les limites des États de l'Église ; ce titre de possession suffisait, on n'en ambitionnait pas d'autre ; quant à l'offre d'une liste civile, le secrétaire d'État en témoignait une grande reconnaissance et convenait qu'une telle ressource aiderait grandement la détresse de son souverain ; mais il se hâtait d'ajouter que l'acceptation d'une indemnité équivaudrait à la reconnaissance de la spoliation. Venant enfin à la question des réformes, le conseiller du Saint-Père répliqua, avec une légère, très légère, nuance de persiflage, que bien souvent déjà l'Europe avait invité le gouvernement pontifical à s'amender ; Pie IX, poursuivit-il, goûtait fort ces avis et était, plus qu'aucun prince, soucieux du bien de ses sujets : seulement ces améliorations administratives, ces innovations libérales exigeaient un avenir assuré ; les Édits seront publiés, concluait le cardinal avec une ironie tranquille, ils le seront certainement... le jour où le Saint-Père sera redevenu le maître paisible de tous ses États. — Ainsi parla Antonelli, de ce ton calme qui lui était habituel, avec cette froideur péremptoire et polie qui prévenait tout éclat, avec cette courtoisie caressante et hautaine qui charmait beaucoup et déconcertait un peu. C'est en ces occasions qu'il était pour Pie IX un inappréciable interprète. Inhabile à l'action, nul n'excellait comme lui à éconduire une demande importune, à couper à temps un entretien embarrassant, à décorer si bien la faiblesse que la faiblesse intimiderait la force ; et c'est par cet art, non exempt d'artifices, qu'il écarta les demandes de M. de La Valette, jugé à bon droit un adversaire, presque un ennemi.

L'aspect extérieur des choses non moins que les entretiens de la diplomatie montraient les vues divergentes des deux pouvoirs. En ce printemps de 1862, Victor-Emmanuel et Pie IX tinrent l'un et l'autre leurs solennelles assises, et l'on put mesurer à cette occasion quelle infranchissable distance les séparait.

Comme l'Italie méridionale demeurait toujours agitée, on s'était persuadé que la présence du roi raffermirait les amis du

Piémont, achèverait de déconcerter le parti bourbonien. Le 28 avril, le prince débarqua à Naples. Dans l'ancienne capitale de François II, il déploya toutes les pompes officielles qui, dans le train ordinaire de la vie, lui inspiraient une extrême répugnance, mais que ses conseillers lui imposaient parfois. Rien ne manqua au voyage, ni l'éclat du cortège, ni la splendeur des fêtes, ni la prodigalité des faveurs; rien ne manqua, pas même les acclamations du peuple napolitain, l'un des plus bruyants de la terre; et la presse put, sans mensonge au moins pour ce jour-là, répandre, d'un bout à l'autre de l'Europe, la bonne nouvelle que le monarque était à Naples non seulement accepté, mais populaire. La solennité des conjonctures haussait le prix des paroles du roi. Or, en chacun de ses discours publics, en chacun de ses entretiens privés, il marqua la volonté de n'arrêter ses ambitions que le jour où l'Italie serait tout entière réunie sous son sceptre. Que devenaient dès lors les projets français de conciliation? Par crainte de perdre la protection impériale, Victor-Emmanuel pourrait ralentir sa marche, varier ses conseillers, substituer à l'impétueux Ricasoli l'insinuant Rattazzi; mais, dût-il piétiner quelque temps sur place, dût-il même reculer un peu, toujours ses yeux demeureraient fixés sur le but.

Le jeune royaume avait célébré ses fêtes. Dans le même temps, l'antique Rome des pontifes préparait les siennes. L'objet ne serait point de consacrer une conquête matérielle : c'est vers le ciel que le chef de l'Église portait ses regards. Jadis, au temps des persécutions japonaises, de vaillants chrétiens avaient, en ces contrées lointaines, subi la mort pour leur foi. Pie IX voulut que la proclamation de leur martyre fût, pour tout l'univers catholique, une solennité mémorable, et que ces humbles fussent honorés comme jamais ne l'avaient été les superbes. Avec un empressement extraordinaire, les fidèles répondirent à l'appel du Saint-Père, ses disgrâces le rendant doublement sacré. Grande était aussi la curiosité, grand était le désir de contempler ces cérémonies d'un autre âge et que sans doute on ne reverrait plus. Dès le commencent de mai, on vit se rassembler sur le port de Marseille toutes sortes de voya-

geurs : dévots pèlerins qui, au moment de s'embarquer, entonnaient l'*Ave maris Stella*, évêques réunis en si grand nombre qu'on eût dit l'approche d'un concile, touristes de tout rang et de toute nation, jaloux de fixer dans leurs regards les pompes suprêmes d'un pouvoir qui allait mourir. Tout grandit ces fêtes dernières de la Rome pontificale et, plus que tout le reste, les périls de l'Église qui prêtaient aux démonstrations des catholiques quelque chose de passionné. Ce qui était cérémonie pieuse devint pour eux manifestation. De leurs acclamations émues ils saluaient *Pie IX pontife* et, non moins chaleureusement, *Pie IX roi*. Quelle confiante assurance le Saint-Père n'eût-il pas puisée dans ces ardents témoignages! A Naples, le roi d'Italie avait publié ses ambitions nationales; à Rome, Pie IX publia ses droits traditionnels. En ses allocutions, il rappela avec une insistance marquée les malheurs de l'Église d'Italie, la condition lamentable des évêques qui n'avaient pu aller jusqu'à lui. « Les circonstances sont graves, ajouta-t-il : des temps peuvent venir où je ne pourrai plus comme aujourd'hui vous réunir autour de moi et vous faire entendre ma parole, où même il ne me sera plus possible de vous faire parvenir à tous mes instructions et mes enseignements. » Ainsi s'exprimait Pie IX, attristé plutôt qu'effrayé, attentif à défendre l'héritage de ses prédécesseurs, et aussi résigné à tout subir que résolu à ne rien abandonner (1).

Entre ces deux pouvoirs qui s'éloignaient loin de se rapprocher, que ferait Napoléon ? Vraiment on n'eût pu discerner où le portaient ses préférences, tant étaient contradictoires les signes de sa politique ! Il avait envoyé sa flotte à Naples pour faire honneur à Victor-Emmanuel ; mais fallait-il tirer trop de conséquences de cet acte de courtoisie, et, après tout, cette même flotte n'avait-elle pas, l'année précédente, sur ces mêmes rivages, assisté et honoré François II vaincu ? M. Benedetti, avec tout le personnel de sa légation, avait accompagné le roi dans son voyage, et de plus le prince Napoléon était

(1) Voir *Allocutions pontificales* du 24 mai et du 9 juin 1862. (*Le Monde*, 29 mai et 16 juin 1862.)

accouru de France pour saluer le monarque. Quelles que fussent ces complaisances, eût-il été raisonnable d'en prendre ombrage ? Le *Moniteur* lui-même prenait soin de rassurer les catholiques : c'était à titre privé, disait-il, que le prince faisait une visite à son beau-père, et il n'était chargé d'aucune mission politique (1). L'Empereur avait nommé à Rome un ambassadeur très défavorable au Saint-Siège ; mais le désagrément était fort atténué pour Pie IX, M. de La Valette étant généralement en congé. Quand, aux Tuileries, le courant italien l'emportait, on annonçait que l'ambassadeur allait regagner son poste et que le général de Goyon, commandant en chef du corps d'occupation, très dévoué au Saint-Père, plus dévoué même qu'intelligent, allait être rappelé; que si le lendemain les catholiques ressaisissaient l'influence, M. de La Valette semblait fixé à Paris et M. de Goyon à Rome. Lorsque le gouvernement avait vu tant de prélats répondre à l'appel de Pie IX, il s'était ému de toutes ces ardeurs épiscopales, avait craint que les *martyrs japonais* ne fussent qu'un prétexte, avait songé à ressusciter les anciennes lois gallicanes; bientôt il s'était ravisé et, revenant à des pensées fort sages, avait montré plus de tolérance que ne l'eût peut-être fait la monarchie. On se souvient que, l'année précédente, les demeures de certains évêques avaient été mises en interdit. Que fallait-il penser de ces mesures de rigueur? Comme Mgr Dupanloup avait tenu à Rome un langage très patriotique, le ministre des Cultes, M. Rouland, lui écrivit en termes pleins de gratitude, de félicitations, d'abandon ; et, à quelque temps de là, l'interdit fut levé (2). Le parti religieux se plaignait du gouvernement impérial ; mais quoi ! Les agents piémontais répandus à Paris s'en plaignaient encore davantage : « Il est de mode ici d'être très catholique, » répétaient-ils à l'envi les uns des autres. Par intervalles, la presse officieuse tenait un langage menaçant pour le Saint-Père ; mais déjà on s'entretenait d'un journal nouveau qui aurait des rédacteurs considérables, des patrons puissants et se proposerait

(1) *Moniteur,* 11 mai 1862.
(2) Voir *Vie de Mgr Dupanloup,* par l'abbé LAGRANGE, t. II, p. 369.

pour objet la défense de la politique conservatrice et de la papauté. Au commencement d'août, le journal parut sous le nom de *la France*, et bon nombre de catholiques proclamèrent qu'un grand avocat venait de naître pour la cause pontificale. A qui se confier pourtant? Bientôt l'avocat sembla suspect, plus emphatique que zélé, obscur surtout ; et, de vrai, parmi toutes les feuilles de ce temps, nulle n'excella au même degré à professer le contradictoire avec des airs entendus. Ainsi se partageaient, à doses presque égales, les symptômes défavorables ou propices. Si quelque circonstance née de la politique extérieure permettait un remaniement des territoires, si Pie IX mourait, si le bon ordre du nouveau royaume encourageait ses protecteurs à le soutenir, peut-être alors Napoléon serait-il amené à hâter du côté de Venise, du côté de Rome, l'achèvement de l'unité italienne. Tout autre serait sa conduite si les persistantes résistances des catholiques français l'obligeaient à des ménagements, si les longs jours de Pie IX déconcertaient ses calculs, et surtout si les agitations de l'Italie lassaient pour un temps sa bienveillance. Sur ces entrefaites, une grande tentative révolutionnaire vint, à point nommé, pour désabuser l'Empereur de sa cliente et assurer au Saint-Père un répit.

Tandis que Victor-Emmanuel tenait cour plénière à Naples, tandis que les évêques s'acheminaient vers Rome, un autre personnage rentrait bruyamment en scène. Dès le mois de mars, Garibaldi, s'arrachant à sa retraite, avait parcouru le nord de l'Italie, soulevant autour de lui un immense concours de peuple. Le but apparent était d'inaugurer dans tout le royaume des *sociétés de tir national*. L'objet réel était de préparer un mouvement révolutionnaire aux frontières autrichiennes. La police avait surpris les traces de l'entreprise, et des précautions vigilantes l'avaient déjouée. Il arriva même que Garibaldi regagna son île, et l'on put croire que toute menace de troubles était conjurée. Cette sécurité fut courte. Vers le milieu de l'été, l'audacieux partisan parut en Sicile, et cette fois à la tête d'un corps de volontaires. Ses proclamations publiaient ses desseins : « *Rome ou la mort,* disait-il, » et il se répandait en injures contre Napoléon, en imprécations contre le ministre Rattazzi,

vil complaisant de la France. Le 19 août, il entra à Catane ; puis il parvint à passer sur le continent et aborda près de Melito, dans la Calabre méridionale. Cependant, à Turin, dans les conseils de Victor-Emmanuel, l'émoi était extrême. Si Garibaldi marchait vers Rome, la lutte s'engagerait peut-être avec les troupes françaises, et quelles ne seraient pas les conséquences du conflit ! Recommencer les complicités de 1860 eût été la plus inexcusable des fautes. Bien résolu à se garder de toute complaisance, le gouvernement décréta des mesures énergiques : déjà des forces importantes avaient été dirigées vers la Sicile ; à la nouvelle du débarquement en terre ferme, des troupes furent lancées à la poursuite de l'aventurier. Celui-ci bivouaquait sur le plateau d'Aspromonte, désireux surtout d'éviter tout engagement et se disposant à marcher vers le Nord. C'est en ce lieu que, le 29 août, les royaux l'atteignirent, sous le commandement du colonel Pallavicini. Il n'y eut point combat, mais seulement quelques balles échangées entre les soldats et les plus ardents des volontaires. Les garibaldiens se rendirent et, avec eux, leur chef, qui avait été assez grièvement blessé au pied. Le succès une fois assuré, Victor-Emmanuel et ses conseillers parurent étonnés de leur fermeté et comme embarrassés de leur victoire. Étrange était le prisonnier : c'était l'homme qui, avec Cavour; qui, avec le souverain lui-même, partageait l'honneur d'avoir fait l'Italie. Celui qu'on venait de vaincre, le roi l'avait reçu avec faveur, et plus d'une fois Rattazzi avait souri à ses projets. Le cri « *Rome ou la mort* », poussé sur les rivages de l'Italie méridionale, avait maintes fois retenti dans les Chambres; seulement Garibaldi mettait son sang là où les autres se contentaient de leurs paroles. Le 30 août, le captif fut transféré sur une frégate italienne à la Spezzia. Il y arriva sous une escorte qui paraissait lui faire honneur autant que le garder. Il vint beaucoup d'agents pour le surveiller, mais plus encore de médecins pour le soigner, de patriotes pour l'acclamer, de touristes anglais qui se partageaient comme des reliques tout ce qu'il avait touché. Le bruit s'étant répandu que la blessure avait mauvais aspect, que l'amputation serait nécessaire, que peut-

être même elle serait tardive, l'anxiété fut au comble d'un bout à l'autre de la péninsule : nul ne la ressentit à l'égal des victorieux; si Garibaldi mourait d'une balle italienne, quel ne serait pas le sort de ceux qui l'auraient frappé ! Cette grande alarme une fois dissipée, un embarras resta, celui du dénouement. Que faire du précieux rebelle ? Quels juges lui donner ? Un jury calabrais ? Le Sénat ? Un conseil de guerre ? Cependant, on venait d'annoncer le mariage de la princesse Marie-Pie, fille de Victor-Emmanuel, avec le roi de Portugal, et les plus avisés se persuadaient que cet événement de famille offrirait un prétexte naturel pour une amnistie. La prévision se réalisa, et c'est ainsi que le roi se donna le mérite de la clémence en s'évitant le terrible ennui d'un procès.

Aux Tuileries, on avait suivi avec une curiosité extrême la tentative de Garibaldi. Jusque-là, entre Turin et Rome, l'Empereur s'était montré perplexe, s'épuisant à concilier l'inconciliable. C'est en cette disposition d'esprit que l'avait trouvé la tentative d'Aspromonte. Les insultes de Garibaldi l'irritèrent comme une ingratitude. Les agitations de l'Italie ébranlèrent sa foi dans le nouveau royaume. Comme une grande émotion régnait au Vatican, une note parut au *Moniteur*, qui affirmait, en termes plus énergiques que de coutume, les devoirs de la France envers le Saint-Père : « Le monde doit savoir, ajoutait l'organe officiel, que la France n'abandonne pas dans le danger ceux sur lesquels s'est étendue sa protection (1). » Ce langage était moins encore une garantie pour le pape qu'un avertissement pour Victor-Emmanuel. Sur ces entrefaites, un message arriva d'Italie, d'une singulière logique, d'une conclusion plus singulière encore, et bien propre à lasser la bienveillance de Napoléon. On pouvait croire que le gouvernement italien éprouverait quelque confusion des événements récents. Loin de s'excuser, il s'autorisa de la rébellion réprimée pour réclamer son salaire. Le 10 septembre 1862, en une dépêche à ses agents, le général Durando, ministre des Affaires étrangères, invoqua la tentative de Garibaldi comme un symptôme de l'opinion publique,

(1) *Moniteur*, 25 août 1862.

résolue à hâter l'achèvement de l'unité. « La loi l'a emporté, disait-il ; mais le mot d'ordre des volontaires a été cette fois, il faut le reconnaître, l'expression d'un besoin plus impérieux que jamais. La nation tout entière réclame sa capitale ; elle n'a résisté naguère à l'élan inconsidéré de Garibaldi que parce qu'elle est convaincue que le gouvernement du roi saura remplir le mandat qu'il a reçu du parlement à l'égard de Rome. Le problème a pu changer de face, mais la solution n'a fait que devenir plus urgente. » Partant de là, le général Durando s'adressait à toutes les puissances et très spécialement aux États catholiques : « Tous reconnaîtront le danger de maintenir plus longtemps entre l'Italie et la papauté un antagonisme dont la seule cause réside dans le pouvoir temporel. » La conclusion était que l'Europe, que la France surtout, autorisassent au plus tôt l'Italie à accomplir, en la colorant de formes légales, l'œuvre que Garibaldi, cet ami inconsidéré, avait maladroitement tentée par violence.

En sa modération étudiée, ce langage était osé, trop osé même. Le résultat alla à l'encontre des vœux de l'Italie. Le 25 septembre, le *Moniteur* publia toutes les pièces des négociations tentées à Rome, au printemps précédent, par M. de La Valette. On eût dit que Napoléon voulût par là prendre l'Europe à témoin de ses infructueux efforts et clore des pourparlers décidément illusoires. Si, en se désintéressant des affaires du nouveau royaume, l'Empereur se fût désintéressé pareillement des affaires romaines, le cabinet de Turin n'eût point perdu au changement, peut-être même y eût-il gagné. L'incertitude fut courte. Le 17 octobre, un véritable coup d'État diplomatique marqua clairement l'orientation du gouvernement impérial. M. Benedetti à Turin, M. de La Valette à Rome, furent relevés de leurs fonctions : c'étaient les deux principaux parmi les *Italianissimes,* comme les appelaient ironiquement leurs adversaires ; M. Thouvenel, cet autre ami de l'Italie, ami moins chaud d'ailleurs et beaucoup plus attentif aux nécessités de la politique générale, M. Thouvenel fut, dans le même temps, remplacé au quai d'Orsay. Le choix de leurs successeurs acheva de préciser l'évolution. Le nouvel ambassadeur à Rome fut M. de La

Tour d'Auvergne, frère d'un cardinal et personnellement très attaché à la politique conservatrice. Le nouveau ministre des Affaires étrangères était M. Drouyn de Lhuys, tiré de la retraite profonde où il vivait depuis sept années et dont le nom signifiait rapprochement vis-à-vis de l'Autriche, maintien du *statu quo* territorial, stricte observation des traités.

« Nous sommes *désitalianisés* pour longtemps, » écrivait l'un des contemporains en lisant les décrets du 17 octobre (1). Le mot était excessif. Les disputes de Napoléon avec l'Italie furent toujours pareilles à ces querelles de ménage invariablement suivies de réconciliation. Cette fois pourtant, le refroidissement fut un peu plus marqué, un peu moins passager que de coutume. Le langage de M. Drouyn de Lhuys, à son entrée en charge, fut plein de déférence pour le Saint-Père, assez dur en revanche pour les conseillers de Victor-Emmanuel, pour le général Durando surtout, qui, dans sa dépêche du 10 septembre, « s'était approprié, disait-on, le programme de Garibaldi (2). » M. de La Tour d'Auvergne étant arrivé à Rome, le Saint-Père l'accueillit avec la plus affectueuse confiance, témoigna une grande joie de le voir, parla de la France avec gratitude, de ses propres malheurs sans amertume. Les formules de langage variant un peu dans les sphères officielles, on insista beaucoup moins sur l'obstination du pape, beaucoup plus sur la témérité de l'Italie. Un autre signe de revirement, ce fut la fin de non-recevoir assez sèche opposée par M. Drouyn de Lhuys aux demandes des ministres anglais, qui, par haine du *papisme*, ne cessaient de pousser à l'évacuation de Rome (3). C'est sous ces auspices que s'ouvrit l'année 1863. — A Turin, on observait avec dépit et aussi avec une légère anxiété cette évolution. En cette occurrence, le secourable Arese fut, suivant la coutume, dépêché auprès de l'Empereur. La mission du diplomate officieux fut artificieusement déguisée sous une offre de concours : les affaires de Grèce, de Pologne, d'autres encore, présageaient bien des complications ; que si Napoléon tirait l'épée, l'assistance de

(1) Vieil-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 195.
(2) *Dépêche de M. Drouyn de Lhuys*, 26 octobre 1862.
(3) Voir *Documents diplomatiques*, 1863, p. 15-37.

l'Italie ne lui manquerait point, et elle combattrait à ses côtés comme en 1855, comme en 1859. « Je suis arrivé à l'hôtel de Douvres, écrivait le 16 mars 1863 Arese au comte Pasolini, devenu, dans l'entrefaite, ministre des Affaires étrangères. A peine étais-je installé, que je reçus de la part de l'Empereur une invitation à loger aux Tuileries. Après une résistance modérée, je me rendis. Je fus comblé de tant de prévenances, en particulier par l'Impératrice, que j'en tirai mauvais augure : je craignis qu'on ne me voulût payer de cette monnaie et je me tins sur mes gardes. » Sur la Vénétie, l'Empereur tint un langage très encourageant. « Tous mes efforts, dit-il, tendent à ce que vous l'obteniez. — Et le Tyrol italien? hasarda Arese tout alléché. — Ah! je ne puis mettre ainsi les *points sur les i*, reprit l'Empereur avec un léger sourire, et réprimant doucement cette avidité. » Quand les deux amis vinrent à parler de Rome, le souverain fut beaucoup plus réservé. « Rien ne peut se faire aujourd'hui, dit-il d'un ton assez résolu ; deux fois déjà j'ai pris les dispositions nécessaires pour rappeler mes troupes, et deux fois les expéditions de Garibaldi ont changé mes desseins... Vous êtes tous à crier sur tous les tons : Nous voulons Rome, nous avons le droit... Mais, dites-moi, si, à propos de la question polonaise, M. Billault allait dire au Sénat : Le Rhin est à nous, nous le voulons, ne répéterait-on pas dans toute l'Europe : l'Empereur et M. Billault sont fous. » Ayant parlé de la sorte, l'Empereur, moitié bonté, moitié complaisance, se fût reproché d'affliger jusqu'au bout son ami. Il poursuivit d'un ton plus conciliant : « Croyez-moi, tenez-vous tranquilles, rassurez le pape. » Puis, avec plus de duplicité que de franchise, il jeta ces mots comme au hasard : « Laissez le Saint-Père avoir la conviction que vous ne l'attaquerez pas, alors je ne demande pas mieux que de retirer mes troupes, et après, vous ferez ce que vous voudrez. »

Malgré ce mot final, Arese quitta Paris assez découragé. « Le vent qu'on respire ici, écrivait-il, n'est favorable ni peu ni beaucoup. » « L'Empereur, poursuivait-il avec un peu d'ironie, est très occupé par la *Vie de César*. » Puis il ajoutait, en appuyant fort sur l'observation : « La proximité des élec-

tions fait qu'on veut tenir grand compte du clergé (1). » Cette phrase mérite d'être retenue. En mettant en relief cette dernière considération, l'envoyé italien montrait sa clairvoyance. L'année qui commençait était celle où le Corps législatif se renouvellerait. Vis-à-vis des chefs du parti religieux, le gouvernement impérial était peu disposé à désarmer, et, dans ce temps-là même, en une pièce fameuse (2), il les laissait bafouer; mais, plein de rancune vis-à-vis de ceux qui lui apparaissaient comme des ennemis, il se flattait de retenir sous ses drapeaux le gros de cette armée docile qui avait fait l'Empire et depuis douze ans le soutenait. Cette politique exigeait que les bruyantes disputes des années précédentes s'oubliassent un peu et que la question romaine pût être présentée aux masses catholiques comme une question, non résolue sans doute, mais en voie d'apaisement. Là était le principal motif de l'évolution que nous venons de raconter. C'est en quoi cet épisode des affaires italiennes se rattache à nos affaires intérieures, s'y rattache même si étroitement que nous avons pu le placer ici.

V

Une fois déjà, en 1857, le Corps législatif avait été renouvelé. Les élections qui se préparaient auraient une bien autre importance. En 1857, le pays n'avait vu dans les élections qu'un nouvel enregistrement du plébiscite : en 1863, il n'aspirait point encore à diriger ses affaires, mais déjà il manifestait quelque empressement à les connaître. En 1857, le mot de liberté n'eût frappé que des oreilles indifférentes : en 1863, il évoquait toute espèce de souvenirs qui, les uns après les autres, se réveillaient comme la mémoire se ranime après une longue léthargie. En 1857, tout ce qui n'avait pas reçu l'estampille de l'Empire

(1) *Lettres d'Arese à Pasolini.* (PASOLINI, *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 344-352.)
(2) *Le fils de Giboyer.*

semblait suspect ou vieilli : en 1863, l'indépendance, qui n'était point encore un titre à la popularité, n'entraînait plus de droit l'ostracisme. En 1857, les hommes des anciens partis eussent effrayé comme des revenants : en 1863, les revenants ne faisaient plus peur; on s'approchait d'eux avec curiosité, on les revoyait même avec un vague plaisir; et, sans que le plus souvent la faveur dût aller jusqu'au vote, on se hasardait à rappeler avec un léger, très léger retour de bienveillance, ce que jadis ils avaient fait. En 1857, le silence semblait la première des habiletés comme des vertus : en 1863, l'éloquence avait reconquis son prestige, ainsi qu'il arrive d'une mode ancienne qui se reprend. Aussi bien que le corps électoral, les dispositions des candidats avaient changé. Le mandat législatif, naguère dédaigné comme puéril honneur ou fonction servile, allait être brigué par les plus illustres. Tout avait grandi, et très particulièrement le cercle des choses à défendre. En 1857, l'Empereur protégeait de si haut tous les intérêts moraux ou matériels que les hommes d'ordre ne pouvaient se frayer leur chemin qu'en s'absorbant en lui : en 1863, les intérêts religieux, abandonnés ou mollement défendus par Napoléon, appelaient à leur aide tous ceux qui volontiers eussent prolongé leur repos. Un instinct mal défini, une sorte de prescience, attirait vers les choses publiques les moins ambitieux. En 1857, le pays, qui avait livré au maître un blanc-seing, ne se figurait pas que jamais le prince y pût inscrire des engagements téméraires : de là une sécurité reposée, fort semblable à l'abdication ; en 1863, l'esprit public se sentait déconcerté par tout ce que l'Empereur embrassait. « Nos soldats, disait un jour le souverain, ont été victorieux en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique. » Cet éparpillement de nos forces, cette compromission de notre politique poussant partout ses pointes capricieuses, tout cela éveillait moins de fierté que de soucieuses réflexions; de là la pensée d'assister, de contenir, de combattre, s'il le fallait, celui en qui on n'osait plus se confier. A propos des élections qui se préparaient, l'un des contemporains écrivait : « Le vent qui souffle a une certaine violence, mais est-ce une bourrasque ou le commencement d'une tem-

pête (1)? » Non, ce n'était point la tempête, et l'ouragan était loin. Mais on touchait à la première protestation notable contre le grand effacement de 1852. La vérité, c'est que tous les partis s'agitaient, bien faibles encore, bien mal armés et chétifs vis-à-vis du suffrage universel, divisés en outre en eux-mêmes, mais désormais impatients de se ressaisir : pour la première fois depuis l'établissement du règne, on peut suivre nettement leur trace et les dépeindre.

Entre tous les partis, le parti démocratique ou républicain était, non pas le plus incommode pour le gouvernement, mais celui qui, par son influence dans les grandes villes, réunirait le plus de suffrages. De l'ensemble de ce parti, trois groupes se détachaient : les démagogues et radicaux exclusifs, — les hommes de 1848, — et enfin un groupe plus jeune qui se croyait, qui se disait le parti de l'avenir et l'était en effet.

C'est vers la terre étrangère que les démagogues et radicaux exclusifs portaient le plus souvent leurs regards. Victor Hugo, prisonnier volontaire dans l'île de Jersey; Ledru-Rollin, Louis Blanc, Schœlcher, fixés à Londres; Barbès, établi en Hollande; Quinet, Charras, réfugiés en Suisse, tels étaient ceux dont les noms revenaient sans cesse sur leurs lèvres. Malgré la fréquente expression de ces sympathies, il eût été inexact de dire qu'ils subissaient un mot d'ordre. Séparés les uns des autres par les distances, par les amours-propres, par tous les froissements nés d'un long exil, les chefs exotiques de la démocratie eussent été fort embarrassés de dresser un plan commun d'action : l'eussent-ils formulé que l'indiscipline de leurs amis de France eût amendé leurs combinaisons au point de les détruire. A défaut de programme général universellement accepté, *le Parti*, ainsi qu'il s'appelait lui-même à l'exclusion de tous autres, puisait toute sa force de cohésion dans la vivace énergie de ses haines. De toutes les haines, la plus implacable, la plus irréductible était celle de l'Empereur et de l'Empire. Quand du choc des amours-propres ou des intérêts avait jailli quelque débat violent, l'invective contre Napoléon était comme

(1) DOUDAN, *Lettres*, t. III, p. 291.

le dérivatif qui détournait toutes les colères intestines en les concentrant sur le personnage exécré. La haine de l'Empereur, sentiment inflexible à la manière d'un dogme, faisait taire toute justice, toute raison aussi, et les rumeurs les plus ridicules ou les plus folles, les calomnies les plus niaisement perverses semblaient toutes naturelles dès qu'elles attaquaient, en son honneur, le souverain, sa femme ou son fils. Dans ce groupe, la disposition habituelle était un dédain plein de hauteur pour les démocrates moins fanatisés qui se contentaient de combattre l'Empire et ne poussaient point l'aversion méprisante jusqu'à paraître l'ignorer. A l'étranger, les proscrits qui, malgré l'amnistie, avaient prolongé leur exil dénonçaient non sans amertume la tiédeur de ceux qu'ils appelaient les *républicains politiques :* ils se plaignaient que les décisions fussent prises sans eux, qu'on vînt en Angleterre, en Belgique, en Suisse, sans songer même à les visiter; que leur volontaire bannissement, loin de les ranger parmi les martyrs de la cause, fût un motif d'indifférence ou d'oubli. Sur notre sol, leurs coreligionnaires de France, peu nombreux, mais très ardents, faisaient écho à leur voix. Ceux-ci vivaient dans leur patrie, aussi isolés qu'ils l'eussent fait en exil. Leur existence était singulière entre toutes. Rentrés dans leur pays après l'amnistie ou ne l'ayant jamais quittée, ils s'y cantonnaient dans une volontaire ignorance de tout ce qui se passait autour d'eux. Ils ne voulaient rien recevoir que de la terre étrangère, la seule libre, disaient-ils; de là leur arrivaient les rêves, les inspirations des exilés, et ils s'accoutumaient à considérer comme l'opinion de l'Europe et du monde ce qui n'était que la répétition ou le prolongement de leur propre pensée. Ils s'agitaient dans un cercle étroit et sombre, et, de peur que la lumière ne leur montrât quelque objet offusquant, s'appliquaient à fermer les yeux. Une de leurs grandes joies était de mettre la main sur les petits livres publiés à Londres, à Genève, à Bruxelles : en cachette et au prix d'un petit péril qui doublait le plaisir, ils goûtaient au fruit défendu et le faisaient savourer autour d'eux. Ils apprirent par cœur *les Châtiments;* plus tard, d'autres brochures devaient les char-

mer : tels seraient *les Propos de Labiénus* et le *Dialogue entre Machiavel et Montesquieu*. Pour tromper l'ennui de leur bouderie farouche, ils grossissaient à plaisir les petites nouvelles. Un jour, au concours général des lycées, l'éloge du roi Jérôme qui venait de mourir avait été proposé aux candidats comme sujet d'amplification. L'un d'eux, qui s'appelait, je crois, Richard, au lieu de chanter le héros officiel, célébra Garibaldi, Mazzini, la résistance au coup d'État, en un mot tout ce qui était interdit. Ce qui n'était que malice d'écolier osé parut acte héroïque : la pièce de vers se propagea par copies, et, sur cette seule espérance, on déclara très sérieusement qu'un nouveau Juvénal était né. Juvénal, en effet, était fort à la mode, ainsi que tous les Romains qui avaient flétri la tyrannie. Le plus goûté était Tacite : on le détaillait par citations le plus souvent tronquées, et les mêmes traits qui avaient peint Néron ou Tibère paraissaient faits à souhait pour Napoléon. Les plus lettrés se rappelaient divers sénateurs condamnés jadis au poison ou à s'ouvrir les veines, et, tous ces badauds fanatiques s'exaltant mutuellement, ces vieux récits prenaient un air d'actualité. Ces crédules et farouches démocrates se persuadaient de bonne foi qu'ils inspiraient au *tyran* une haine égale à celle qu'eux-mêmes ils lui portaient. Ils se croyaient tous l'objet d'une surveillance spéciale. Ils ne doutaient point qu'un des principaux soucis de la poste ne fût de décacheter leurs lettres ; ils se jugeaient toujours sous le coup de perquisitions et laissaient entendre qu'ils avaient à l'étranger quelque abri sûr où reposaient leur correspondance, leurs notes, leurs papiers, en un mot, toutes sortes de témoignages qui seraient un jour l'éclatante condamnation du régime détesté. Ils ne terminaient jamais aucun de leurs entretiens sans un retour sur Napoléon, ses fourberies, ses débauches ou ses crimes. Quelques-uns, assagis par l'expérience ou calmés par la vieillesse, se sont rappelé plus tard avec une certaine confusion leur débordement de paroles. Nous les avons vus, avec un sourire moitié sceptique, moitié repentant, excuser leur monomanie. « Que voulez-vous? disaient-ils ; à *Badinguet* (c'est ainsi que nous appelions l'Empereur), nous attribuions non seulement les malheurs

publics, mais les plus vulgaires mécomptes. A peine nos enfants savaient-ils parler que nous leur apprenions à maudire cet homme. Il était responsable de toutes choses : du temps qui était mauvais, des fruits qui ne mûrissaient point, de la cheminée qui fumait. Ce nom devenait comme un juron, comme une imprécation familière, et l'habitude continuait ce que la haine avait commencé. » — Comme les élections de 1863 approchaient, ces républicains irréductibles durent se concerter sur la conduite à tenir. Une opinion assez vivement soutenue était que le serment ne devait point arrêter : il n'obligeait pas, l'*homme* étant hors la loi : volontiers on répétait l'adage romain : *Adversus hostem aeterna auctoritas*. Cependant d'autres jugèrent que la formule, même corrigée par cette restriction mentale, avait un parfum de soumission. La réserve, conseillée par la logique du fanatisme, l'était aussi par des considérations plus pratiques : si, dans les programmes électoraux, les revendications s'adoucissaient, ne serait-ce pas un commencement de réconciliation? Si au contraire elles se présentaient sous leur aspect farouche, quel ne serait pas l'effroi des électeurs? Tout annonçait donc qu'en 1863, comme en 1852, comme en 1857, il y aurait un petit groupe, un groupe restreint, celui des *insermentés*, qui se refuserait à la lutte, qui s'y refuserait, non par indifférence, découragement ou inclination vers l'obéissance, mais au contraire par surabondance de haine et parce qu'il aimerait mieux ne manier aucune arme que d'en manier une qui fût au-dessous de ses ressentiments.

Quand un parti a régné, fût-ce peu de temps, il conserve, même après sa chute, un état-major qui s'arroge volontiers un droit de direction et se flatte de dominer les débris dispersés. A travers l'empire triomphant, les *hommes de* 1848 avaient conservé cette illusion. On appelait ainsi les membres du *gouvernement provisoire* ou de la *commission exécutive,* et tous ceux qui, par l'exercice des grandes fonctions publiques, s'étaient rattachés à eux. Les plus notables de ces personnages étaient M. Marie, avocat très réputé au Palais, et doublement honoré pour la scrupuleuse droiture de son caractère et pour l'élévation de son talent ; M. Crémieux, autre avocat, à l'intelligence

souple, féconde en ressources, pleine de saillies, et aussi brillant que M. Marie était grave; M. Carnot, d'intelligence assez médiocre, mais d'honnêteté non suspecte, et portant un nom cher aux républicains; Garnier-Pagès, paré du reflet de son frère comme Carnot de l'illustration paternelle, homme d'ailleurs verbeux, solennel, d'une activité encombrante, en revanche, de probité intacte et d'un cœur excellent. Il y a des aristocraties partout, et très spécialement dans les démocraties. Les républicains que je viens de citer formaient l'aristocratie de la république. Leur défaite ne les avait nullement déconcertés. Ils l'attribuaient à la mobilité des événements, à l'inconstance du peuple, à la perfidie de Louis-Napoléon. Descendus du pouvoir, les mains nettes et la conscience pure (ce qui était bien quelque chose), ils ne doutaient point qu'ils ne fussent hommes d'État tout autant qu'honnêtes gens. Dans cette disposition, ils jugeaient tout naturel que leur dictature se prolongeât et eussent considéré comme usurpation tout ce qui se fût fait sans eux. Leur crédit réel, leurs aptitudes étaient fort au-dessous de cette prétention. Plusieurs causes contribueraient à infirmer leur autorité. D'abord une certaine indécision régnait dans leurs vues : en 1852, leur disgrâce récente, leur impopularité, la grandeur des obstacles, tout les avait poussés à conseiller presque partout l'abstention : en 1857, ils n'avaient guère engagé la lutte qu'à Paris, et encore leur répugnance à prêter serment avait-elle arrêté les deux plus notables d'entre eux sur le seuil du Corps législatif : à la veille des élections de 1863, ils se sentaient gagnés par la lassitude du repos; mais leurs avis seraient-ils suivis ? Quelle serait l'issue de la bataille? Dans les départements, les républicains, engourdis par une longue torpeur, pourraient-ils se rejoindre et se ressaisir? En outre, d'ardentes rivalités personnelles entravaient l'unité d'action. L'année 1848 avait vu passer trois gouvernements : la *commission exécutive* ne s'était élevée qu'en éliminant une portion du *gouvernement provisoire;* puis Cavaignac n'avait grandi qu'aux dépens de la *commission exécutive* elle-même : toutes ces transformations ne s'étaient point accomplies sans de pénibles amoindrissements de situation, sans de cruels froissements

d'amour-propre; il arrivait donc que ces vaincus de Bonaparte avaient souvent à régler entre eux quelque vieux compte de rancune : tous ces mauvais souvenirs qui avaient survécu au coup d'État, à l'Empire, à la mort de Cavaignac lui-même, ajouteraient leurs difficultés propres à toutes les difficultés de la lutte. Enfin les *hommes de* 1848 subissaient leur parti plutôt qu'ils ne le dominaient. De condition aisée, ils avaient à se débattre contre les réclamations ou les menaces de toutes sortes de faméliques, vieux compagnons de révolution ou électeurs d'autrefois. Gens instruits et ayant le sens des choses réelles, ils étaient contraints d'entendre tout ce que le fanatisme ou l'ignorance inspirait de divagations aux plus exaltés de leurs alliés. Respectueux, au fond, de l'ordre, il leur fallait couvrir de leur approbation apparente les ridicules essais de rébellion, les chimériques projets de sociétés secrètes, en un mot, toutes les misérables ébauches révolutionnaires que la police laissait se développer, qu'elle surprenait au point voulu, et qui venaient tristement échouer devant les tribunaux. En ces jours d'audience, ils revêtaient leur toge et, s'exaltant à froid, prononçaient quelque plaidoirie violente qui ne trompait ni les juges, ni le public, ni les clients, et les laissait eux-mêmes las autant qu'écœurés. Quel art disciplinerait tous ces éléments divers et les ferait concourir à un but commun ! Quel ne serait pas surtout l'embarras de rapprocher les uns des autres pour la lutte électorale ceux que, dans le train ordinaire de la vie, on s'appliquait surtout à contenir et à éviter! Ces conditions peu favorables laissaient pressentir que, si l'opposition démocratique l'emportait à Paris et dans les grandes villes, ce serait moins par l'influence personnelle de ses chefs que par une vigoureuse poussée du peuple et même de la bourgeoisie, l'un et l'autre lassés de leur quiétude, et jaloux de donner une leçon au pouvoir. — Aux *hommes de* 1848 se rattachaient les *Cinq*, comme eux bourgeois, comme eux hommes de parole, comme eux républicains quoique ennemis de tout excès. Mais la communauté de situation n'entraînait ni intimité, ni même grandes sympathies. Jules Favre, le seul des *Cinq* qui eût participé au gouvernement de 1848, était accusé d'avoir dénoncé, trahi

même la *commission exécutive*, et l'ambiguïté de sa conduite en ces conjonctures avait soulevé contre lui des colères non apaisées. Ollivier, qui commençait à grandir, portait ombrage par son éloquence, par sa modération aussi, et semblait se tracer une voie à part, au-dessus de tout patronage comme en dehors de toute coterie. Picard, esprit gouailleur quoique au fond triste, avait plus d'une fois raillé les solennels pontifes du *gouvernement provisoire*. Contre les *Cinq*, les dictateurs de 1848 avaient d'ailleurs, à la veille des élections, un grief commun. Ils se sentaient distancés par ces nouveaux venus qui s'étaient pliés les premiers à l'obligation du serment, qui avaient cause; pris pied dans les circonscriptions les plus favorables à la et, leurs propres désirs se réveillant après un long dédain, ils voyaient en eux des rivaux presque autant que des alliés.

Dans le parti républicain, un autre groupe existait, le *groupe des jeunes*. On ne peut guère le définir qu'en le décrivant.

« En ce temps-là, nous dit une correspondance contemporaine, plusieurs jeunes gens, à peine échappés de l'école de droit et inscrits au stage, étaient venus à Paris avec l'intention arrêtée d'accomplir plusieurs choses notables et en particulier de renverser le gouvernement. » Ces jeunes gens audacieux, qui voyaient de si loin l'avenir et s'y préparaient, se reliaient aux *hommes de* 1848, dont ils étaient les auxiliaires et les lieutenants naturels; mais volontiers ils eussent agi moins en subordonnés qu'en coadjuteurs, et en coadjuteurs que séduit surtout la future succession. Ils étaient plus riches en ambitions qu'en vertus; entre toutes les vertus, celle qui leur manquait le plus, c'était le respect de la vieillesse. Ils avaient quelque peine à se convaincre que le fait d'avoir gouverné la République, et même de l'avoir laissé choir, fût un titre à une dictature perpétuée sur les débris du parti vaincu. Aussi, tout en recherchant un patronage dont ils profitaient, ils ne contenaient point toujours leurs irrévérences, et ceux que, dans les discours publics, on appelait les vénérables vétérans de la démocratie étaient, dans l'intimité, qualifiés de *vieilles barbes*, de *vieux bonzes* et même de *vieilles ganaches*. Parmi ces jeunes gens, quelques-

uns affichaient le jacobinisme le plus ardent : toutefois ce fut seulement vers la fin de l'Empire que l'état de décomposition générale favorisa ces extrêmes violences. La plupart d'entre eux se contentaient d'être des Girondins, des Girondins très amoureux de l'éloquence, non de celle qui mène à l'échafaud, mais de celle qui conduit à la popularité et aux honneurs. En une foule de *parlottes*, ils s'exerçaient à l'art de bien dire : de toutes ces *parlottes*, la plus fameuse fut la *Conférence des avocats*. Au Palais, ils plaidaient fort peu encore ; en revanche, ils écoutaient avec une attention passionnée les maîtres de la parole ; puis le soir, dans les cafés, ils redisaient les discours et, se faisant maîtres à leur tour, commençaient à se créer, parmi les habitués, un petit cercle d'admirateurs et d'amis. Dans les débats judiciaires, ils se tenaient à l'affût de tout ce qui pourrait discréditer l'Empire : c'est ainsi que naguère, dans le procès du banquier juif Mirès, on les avait vus remplissant toute la salle d'audience, épelant les témoignages, épiant les moindres indices, espérant toujours, sans que leur espoir se réalisât, quelque révélation qui compromît le gouvernement ou ses serviteurs (1). Ils travaillaient, moins en vue de leur profession que de la politique : leur lecture habituelle, c'était Machiavel, Montesquieu. Ils lisaient aussi Tacite, non qu'ils fussent assez simples pour comparer Napoléon à Tibère, mais afin de s'approvisionner de toutes sortes de traits bien acérés. Ils se plaisaient fort aux correspondances de *l'Indépendance belge* ou du *Times :* en revanche, ils se désolaient que leur parti eût comme organe officiel *le Siècle,* à demi vendu au pouvoir, et *l'Opinion Nationale,* en coquetterie réglée avec le Palais-Royal. Entre tous les journaux, ils n'en goûtaient tout à fait qu'un seul, c'était *le Temps,* que M. Nefftzer venait de fonder et qui aspirait à devenir *le Journal des Débats* de la démocratie. Ils avaient leurs jours d'impatience, de découragement et, eux aussi, parlaient d'abstention ; mais leur vivace jeunesse se reprenait bientôt à l'espoir. C'est vers le Palais-Bourbon qu'ils

(1) Les pièces du dossier compromirent fortement plusieurs des personnages de l'entourage impérial ; mais rien ne transpira à l'audience.

se tournaient le plus souvent. Il y avait là-bas une tribune publique de dix-huit places. Ils l'avaient accaparée, comme certains consommateurs dans les cafés accaparent si bien une salle, que nul intrus n'ose s'y aventurer. Les huissiers les connaissaient tous, et les députés les contemplaient d'un œil méfiant et ahuri. On les appela bientôt les *auditeurs au Corps législatif*. On eût dit un bataillon scolaire de la politique, s'exerçant à la petite guerre, avec un désir démesuré de commencer la grande. Quand la séance était levée, ils la prolongeaient en d'interminables promenades où ils discutaient les questions, les incidents, les orateurs. Après les grands débats, ils faisaient cortège aux *Cinq*, et souvent les ramenaient jusqu'en leurs demeures. Jules Favre intimidait par l'impeccable perfection et le ton hautain de son éloquence; Darimon répétait trop Proudhon et était jugé ennuyeux; Picard, spirituel, sceptique, d'abord facile, semblait à tous un contemporain, presque un ami, et, en le reconduisant chez lui, on recueillait avidement ses bons mots, comme les miettes après le festin; plus accessible que Jules Favre, plus élevé que Picard, Ollivier séduisait plus que tous les autres par son ampleur méridionale et par l'accent de sincérité que sa chaude parole dégageait. Parmi ces jeunes gens, quelques-uns se jalousaient : la plupart s'étaient persuadé que l'union valait mieux que l'envie, et, en de véritables sociétés d'admiration mutuelle, se prédisaient les uns aux autres la célébrité. Comme les élections de 1863 approchaient, ils manifestèrent un grand zèle à s'effacer derrière les hommes de 1848, mais de préférence derrière les plus vieux, derrière ceux qui dureraient le moins. Quant à eux, ils se montraient modestes, mais avec d'intermittentes poussées d'ambition, comme s'ils eussent voulu reconnaître le terrain où ils pourraient s'avancer : ils seraient les secrétaires des comités, les simples soldats du parti : cependant, ajoutaient-ils, ils ne déclineraient pas l'occasion de se dévouer. Dans un milieu très restreint, ces jeunes tenants de la République sentaient déjà bruire autour d'eux un petit murmure de renommée qui les charmait. On citait déjà quelques noms : Hérold, Floquet, Jules Ferry; entre tous ces

jeunes avocats (car presque tous appartenaient au barreau), l'un surtout, quoique encore stagiaire, attirait déjà l'attention par son aspect étrange et inculte, par ses enlevées éloquentes, par un je ne sais quoi d'avisé et de passionné tout ensemble. On eût dit qu'il avait emprunté à notre Midi sa force expansive, à l'Italie sa finesse. On l'appelait Léon Gambetta.

Tel était, en ses nuances diverses (et sans parler des groupes ouvriers ou socialistes qui ne s'organisèrent fortement que plus tard), tel était le parti républicain. Tout à l'opposé, le parti légitimiste avait, par le retour des catholiques, regagné dans les derniers temps de précieuses recrues. Malgré ce renforcement, sa condition était précaire. Au moment où s'annonçait a lutte électorale, un grand embarras naîtrait pour lui, non de ses adversaires, mais de son chef lui-même.

Dès la proclamation de l'Empire, les circulaires du comte de Chambord avaient recommandé l'abstention. Même au début du règne, le conseil, l'ordre plutôt (car le prince procédait par ordres) avait paru à plusieurs excessif. Comme les événements se développaient, la sagesse de ces directions avait semblé de plus en plus douteuse. Quand les attributions de la Chambre s'étaient accrues, les légitimistes s'obstineraient-ils à vivre en émigrés dans leur propre pays? Dans les périls de la papauté et de l'Église, le prince assumerait-il la responsabilité de refuser au clergé et aux catholiques le concours de ses amis? Les orléanistes avaient annoncé leur dessein de tenter la fortune des élections : leur laisserait-on tout l'honneur de la défense religieuse, tous les bénéfices de l'opposition indépendante ? N'était-il pas à craindre qu'une conduite si étroite ne ramenât une seconde fois vers l'Empire les catholiques désabusés, et ne ralliât à la monarchie de 1830 tous ceux qui avaient souci des institutions représentatives? L'un des plus ardents à tenir ce langage avait été M. de Falloux. Dès 1861, il avait adressé au duc de Lévis, mandataire général du prince, des représentations très pressantes; puis, comme ses avis demeuraient vains, il avait fait parvenir jusqu'à Frohsdorf l'expression de ses doléances et de ses vœux : il ne se faisait pas illusion sur les succès électoraux qu'on pourrait remporter;

mais il jugeait qu'aucun échec ne serait dommageable à l'égal de l'inaction : en conséquence, il priait, il suppliait son maître de lever la défense, de transformer, du moins, en simple conseil ce qui avait été jusque-là prescription (1).

Cependant M. de Falloux comptait beaucoup d'ennemis dans la petite cour de Frohsdorf. Ce personnage, de l'esprit le plus délié comme le plus ferme, avait contre lui ses lumières mêmes : son grand malheur était de se montrer trop politique au milieu de gens qui ne l'étaient pas assez : puis il avait le tort de ne point dissimuler, d'exagérer même parfois l'insuffisance de ses amis. Parmi les royalistes, un homme existait à qui toutes les hardiesses semblaient permises. Berryer était l'honneur, la décoration de son parti et, depuis trente années, projetait sur lui son reflet. Au mois de juin 1862, comme le prince recevait ses fidèles à Lucerne, les plus avisés d'entre les courtisans de l'exil adressèrent message sur message au glorieux vieillard, pour qu'au plus tôt il vînt les rejoindre. « Nous sommes ici, lui écrivait M. Benoist d'Azy, une foule *très nombreuse ;* mais il y manque une personne que tout le monde demande, et c'est vous. Au nom de tous, je suis chargé de vous le dire. Chacun de nous fait son possible pour faire comprendre la situation réelle du pays. Sans affirmer le succès de ces efforts, je crois voir qu'ils font une impression utile et favorable. Les vôtres seraient plus puissants que les nôtres... » « Cher Berryer, mandait de son côté M. Laurentie, je suis d'avis que vous veniez brusquement... Il dépend de vous de dissiper des doutes et des penchants dangereux. Croyez-moi, vous n'avez jamais eu occasion meilleure de rendre sa force à la politique que vous avez toujours suivie ; au nom du ciel, ne la perdez pas (2). » Docile à l'appel, le grand orateur partit pour Lucerne. Ainsi que l'avait annoncé M. Benoist d'Azy, « la foule était très nombreuse » : on comptait 3,400 visiteurs ; c'était peu pour la France entière, c'était énorme pour une cour d'exilé. Le comte de Chambord était l'un des hommes les plus séduisants de son

(1) Voir *Mémoires* de M. DE FALLOUX, t. II, p. 345 et suiv.

(2) Lettres des 21 et 23 juin 1862. (Voir *Vie de Berryer,* par M. Charles DE LACOMBE, t. III, p. 384 et 385.)

temps : Berryer, de son côté, était d'âme vibrante, et son cœur, comme il l'avouait lui-même, battait à se rompre quand il approchait celui qu'il appelait son roi. Au plus illustre de ses amis, le prince prodigua les marques de sa cordialité, de sa gratitude, de son affection ; et Berryer, au contact royal, se sentit renaître et rajeunir. « Non, la cause n'est pas morte, écrivait-il dans un vrai débordement d'allégresse et d'enthousiasme. » Aux effusions du dévouement devaient succéder les négociations de la politique. Le prince autorisa, parut autoriser certains rapprochements, certaine entente entre les chefs parlementaires : il approuvait que les hommes des anciens partis se concertassent et s'unissent. Berryer, prompt à l'espoir, ne douta pas que cette entente n'impliquât une action commune sur le terrain électoral. Hélas ! quand le dernier bruit des fêtes de Lucerne se fut évanoui, il fallut bien reconnaître qu'on n'avait rien gagné, et le prince, qui avait prodigué les bonnes paroles, se retrouva aussi inflexible que par le passé.

Dans les pourparlers, il y eut une interruption et comme un moment de silence découragé. Pourtant les mois s'écoulaient. Du fond de leurs provinces, les plus actifs des royalistes : M. de Kerdrel, M. de Larcy, M. Léopold de Gaillard, adressaient aux chefs du parti, à Berryer surtout, des appels désespérés : ils ne comprenaient point l'abstention, *cette manière de mourir :* aucun combat, quelle que fût la défaite, ne serait préjudiciable à l'égal de l'inertie. Entre toutes ces lettres, les plus hardies, les plus puissantes par la force des raisons étaient celles de M. de Kerdrel : « C'est une bien funeste idée, écrivait-il le 19 mars 1863, que cette exclusion des royalistes; on fait d'eux des hommes à part, ayant des devoirs plus étroits, une conscience plus pure que leurs concitoyens de toute nuance. Avec ce système, plus de rapprochements, plus de fusion possible; le roi demeure le roi de ses amis et devient de moins en moins celui des Français (1). » On ne pouvait mieux dire ni avec un patriotisme plus clairvoyant. Berryer prit la lettre, y joignit une copie de sa réponse et envoya le dossier à Frohsdorf comme

(1) Voir *Vie de Berryer,* par M. Charles de Lacombe, t. III, p. 396.

une dernière supplication. Le suprême appel demeura, comme tout le reste, inécouté. C'est ainsi qu'on atteignit l'époque des élections.

A côté des légitimistes s'agitaient les *catholiques purs*. Pouvait-on dire d'eux qu'ils formaient un parti? Un changement de la politique gouvernementale les avait rejetés loin de l'Empire : un changement contraire suffirait, non à ramener l'ancienne intimité, mais à rétablir un état de paix décent. On se rappelle comment s'était affirmée, sur le terrain parlementaire, l'opposition de droite. Le 22 mars 1861, comme on discutait le paragraphe de l'adresse relatif aux affaires romaines, 91 députés, résistant à toutes les objurgations comme à toutes les prières, avaient formulé un blâme très modéré, mais très net, contre la conduite adoptée vis-à-vis du Saint-Siège et de l'Italie. Dans l'entourage du souverain et jusqu'aux Tuileries, cet échec, le premier depuis la fondation de l'Empire, avait éveillé un grand courroux. M. de Persigny avait publié aussitôt son intention de se venger : les députés réfractaires seraient, au renouvellement de la Chambre, privés du patronage officiel et traités en ennemis. Les élections approchant, on put s'assurer que la menace n'avait point été oubliée, mais que les représailles s'exerceraient partiellement. Parmi les 91, beaucoup trouveraient grâce, soit qu'ils eussent donné, postérieurement à leur vote, des preuves de docilité, soit que de hautes influences eussent raffermi leur crédit, soit enfin que leur popularité rendît malaisé de les combattre. Sur qui se porteraient les rigueurs de l'administration? On ne le savait pas bien encore; mais déjà on désignait M. de Flavigny, M. Lemercier, M. Plichon, M. Keller. Ces noms personnifiaient l'opposition religieuse proprement dite, celle qui eût été incompréhensible en 1857, celle qui était née des complications romaines.

Entre tous les partis, j'ai réservé pour la fin celui que j'éprouve le plus d'embarras à décrire. Ce parti résidait partout sans être fixé nulle part; il empiétait sur tous les groupes sans qu'aucun lui appartînt entièrement; il avait noué en tous lieux des intelligences, mais sans que les sympathies allassent jamais jusqu'à l'inviolable fidélité. Tout ce qui avait gardé le culte des lettres

le goût de l'éloquence, l'instinct de la liberté, se rapprochait de lui par une affinité naturelle et relevait de ses jugements. Il avait brillé jadis au Luxembourg, au Palais-Bourbon, dans les chaires de l'enseignement public. Il peuplait encore les salons, les académies surtout; et le palais Mazarin était son domaine et comme sa forteresse. A ce parti, il est malaisé de donner un nom. Était-ce le parti orléaniste? le parti libéral? le parti constitutionnel et parlementaire? Aucune de ces désignations n'est fausse, mais aucune ne satisfait pleinement. Les anciens ministres, les conseillers, les amis du roi Louis-Philippe, M. Guizot, le vieux duc de Broglie, M. de Rémusat, M. Vitet, M. Saint-Marc-Girardin, apparaissaient au premier plan du groupe, en étaient comme l'état-major fixe et permanent : c'est en quoi l'appellation d'*Orléaniste* paraissait exacte et justifiée. Mais quelles n'étaient point les extensions, les prolongements, à droite jusqu'aux catholiques libéraux, jusqu'aux légitimistes amis des institutions représentatives, à gauche jusqu'à ces constitutionnels extrêmes qui s'égaraient volontiers sur les lisières de la République! On eût dit une longue ligne un peu mince, dont les orléanistes formaient le centre, mais dont les ailes se développaient si fort que le centre n'aspirait point à dominer et se contentait de n'être point absorbé. Ce qui manquait en cohésion se retrouvait en éclat. La coalition (car ce mot convient plus encore que celui de parti), la coalition avait encadré en elle tout ce que la France comptait alors de plus illustre. Les catholiques libéraux y figuraient presque tous : c'était Montalembert, toujours dominé par le regret de son adhésion passagère à l'Empire, déjà courbé sous les premières atteintes de la maladie qui bientôt le réduirait à l'impuissance, et laissant déborder en d'éloquentes invectives le trop-plein de ses inquiétudes, de ses colères et de son mépris : c'était le prince Albert de Broglie, aussi contenu que Montalembert l'était peu, polémiste grave et courtoisement ironique, écrivain de forte race et d'un talent qui ne ferait que grandir : c'était Mgr Dupanloup, déjà très absorbé par ce qu'il appelait le péril social, l'apercevant de loin quand personne ne le discernait, attentif à le dénoncer, le dénonçant avec âpreté, avec trop d'âpreté même, car ses écrits

hâtifs, souvent composés de citations incomplètes, effleuraient les questions sans les épuiser et perdaient en autorité durable ce qu'ils gagnaient en véhémence. A ce parti se rattachaient aussi les plus transigeants des légitimistes, ceux qui poursuivirent pendant tout l'Empire, avec de longs intervalles de découragement, ce travail de Pénelope qu'on appela la fusion : Berryer était considéré comme un allié, et plus encore M. de Falloux, qui oubliait volontiers, en cette société de gens d'esprit, ce qu'il appelait l'étroitesse et l'inintelligence de ses amis. La commune disgrâce avait effacé ou adouci les dissentiments passés : c'est ainsi que les anciens membres du tiers parti ou de l'opposition dynastique : Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, faisaient cause commune avec ceux que jadis ils avaient combattus. Les limites se reculant encore davantage, nul n'était exclu : ni M. Dufaure, qui avait naguère trouvé en de retentissantes plaidoiries un regain de renommée ; ni M. Laboulaye, qui venait de publier sous le nom de *Paris en Amérique* une vive satire de nos mœurs centralisées ; ni même quelques républicains avérés, comme Jules Simon, qui traversèrent, à diverses reprises, le groupe, sans jamais s'y mêler. Entre tous les anciens chefs parlementaires, M. Thiers était le plus illustre ; mais, quoique appartenant à la coalition et l'inspirant même parfois, il prenait grand soin de ne pas se solidariser avec elle. Cette réserve était calcul ; cet éminent personnage, très positif dans ses ambitions, recherchait la popularité pratique, celle qui donne les suffrages. Puis, il goûtait peu cette sorte de société composite qu'il ne dominerait point entièrement et où il serait exposé à entendre beaucoup de discours qui ne seraient pas les siens.

Les récents développements des attributions législatives n'avaient pas été sans émouvoir les vieux parlementaires. En 1852, en 1857, ils avaient pu affecter le dédain. Désormais l'arène était digne d'eux, comme aussi les intérêts à défendre. C'est dans cet état d'esprit qu'ils voyaient approcher les élections. Mais ici apparaîtrait leur vraie condition, à la fois très brillante et très précaire. Tout ce qui, dans Paris, au milieu d'une société polie, leur assurait le renom, la gloire même,

s'évanouirait sous le souffle puissant et brutal du suffrage universel. Ce qui plaît aux masses, ils l'ignoraient, et ils ne leur offriraient le plus souvent que ce qu'elles étaient inaptes à comprendre. Ils aimaient les livres plus que les brochures, les brochures plus que les journaux; parmi les journaux, leurs préférences les portaient vers les plus raffinés, les plus délicats, et leur pensée planerait fort au-dessus de ceux qu'ils voudraient atteindre. Entre toutes les armes de combat, celle de leur choix eût été la plus fine, le stylet qui ressemble si bien à une plume : or dans les luttes du suffrage universel l'arme la meilleure est la plus lourde, la massue. Ils défendaient les causes vaincues : or le peuple n'aime guère les vaincus, à moins que l'infortune, par sa grandeur touchante ou tragique, ne saisisse les âmes à la manière d'un poème ou d'une légende. Ils personnifiaient la liberté, mot un peu abstrait, dont le sens se pénètre mal sans un commencement de culture et d'étude. Ils représentaient toutes les aristocraties : aristocratie de l'éducation ou des goûts, du talent ou de la naissance, mauvaise condition pour conquérir les sociétés démocratiques, rebelles à toutes les supériorités, hormis celle de l'or, qui leur apporte la brutale sensation de l'éblouissement. Le pire pour ces *honnêtes gens*, comme on eût dit au XVII[e] siècle, c'est qu'ils n'avaient aucune force qui, à proprement parler, fût à eux. Il y avait dans l'ouest et dans le midi des légitimistes, des républicains dans les grandes villes, un peu partout des catholiques. Où étaient, au moins à l'état de groupe compact, les orléanistes, les constitutionnels, les libéraux? Il arriverait donc qu'on ne pourrait faire la guerre qu'avec des troupes d'emprunt, en enrôlant ici les démocrates, plus loin les royalistes, ailleurs les catholiques : de là le double danger, ou de n'être pas compris si on demeurait dans les généralités, ou de tenir des langages contradictoires si on s'accommodait à toutes les différences de milieux. Ces illustres personnages avaient le juste sentiment de leur faiblesse. Il eût fallu qu'un autre leur conquît leur mandat, et qu'eux-mêmes, par une sorte de subrogation, l'exerçassent. De bonne foi et avec une sincérité spirituelle, plusieurs n'hésitaient pas à confesser tout ce qui leur manquait : « Notre

plus grande maladresse, disaient-ils, serait de nous compter. »

Les parlementaires avaient pourtant à leur service l'un des plus admirables journalistes du temps, le premier de tous, dirais-je volontiers, puisque M. de Sacy vieillissait et puisque Louis Veuillot était alors condamné au repos. En 1863, il était, quoique fort jeune encore, bien près d'atteindre le faîte de sa renommée. On ne peut parler des anciens partis sous le *Second Empire* sans qu'aussitôt son nom vienne aux lèvres. En lui se personnifia la coalition, et très particulièrement l'Orléanisme libéral, dont il fut pendant douze ans la vive incarnation.

« Connaissez-vous Prévost-Paradol, écrivait de l'exil dès 1854 Edgar Quinet? Je viens de lire de lui, dans la *Revue de l'Instruction publique*, un article extrêmement remarquable (1). » Le jeune homme, dont le nom ignoré se murmurait pour la première fois, aspirait déjà à une autre publicité que celle de la revue modeste où avaient été distingués ses premiers essais. Il sortait de l'École normale, cette école qui, selon l'expression de M. Weiss, « mène à tout, même à l'enseignement. » Il était *chargé de cours* à la Faculté d'Aix quand, en 1856, on lui avait offert une place de rédacteur au *Journal des Débats*. « Je me réservai, écrivit-il plus tard, le temps de faire trois tours de jardin pour réfléchir, mais je n'avais pas achevé le premier que j'étais décidé (2). » Il quitta Aix, non sans donner un regret à sa petite maison presque rurale, à ses doux loisirs de province, à cette belle lumière méridionale dont il garda le reflet dans les yeux. Aux *Débats*, il fut chargé du *bulletin politique*. Sous sa plume, ce compte rendu quotidien, un peu sec par nature, prit couleur et s'anima. Son esprit net autant qu'étendu excellait à discerner les sommets des choses, et ce qu'il avait embrassé d'une vue générale, il le résumait avec une brièveté naturelle qui ne sentait point l'effort, avec une clarté élégante qui ne laissait rien d'obscur. Il condensait ensuite le résumé lui-même et d'un mot austère ou enjoué, ironique ou profond, gravait avec un relief saisissant l'événement principal ou l'im-

(1) *Lettres* d'EDGAR QUINET, t. I, p. 177.
(2) *Prévost-Paradol,* par M. GRÉARD, p. 50

pression dominante du jour. Ce qu'avait dit Quinet, d'autres plus illustres le répétèrent : « Qui est donc, demandait M. Thiers, ce Prévost-Paradol ? » — La condition des journalistes sous l'Empire, très précaire à beaucoup d'égards, était par certains côtés assez enviable, car il n'était aucune de leurs servitudes qui n'eût son dédommagement. Dans le pêle-mêle confus où s'agite la presse libre, les esprits les plus vigoureux ont peine à faire leur trouée et malaisément se dégagent des médiocrités touffues qui les enserrent. Le régime de 1852, en imposant la loi générale du silence, mettait par-là même en lumière les rares privilégiés qui avaient licence de parler. Sur le terrain déblayé, le talent n'avait à craindre aucune concurrence et allait droit au public, qui, n'ayant guère la faculté de choisir, lui faisait fête aussitôt. Il arrivait donc, par une assez singulière compensation des choses, que l'autorité individuelle des journalistes croissait dans la mesure même où avait diminué la puissance collective de la presse. Les dures entraves de la législation décourageaient les faibles ou les maladroits : les forts se piquaient au jeu. Le public, d'ailleurs, s'était accoutumé à comprendre à demi-mot ; il complétait les phrases, achevait les idées et, s'émerveillant que les journalistes pussent dire tant de choses malgré la censure, se demandait avec admiration quel ne serait pas leur génie si la censure ne les émondait pas. Pour les gérants responsables, pour les actionnaires, l'anxiété était perpétuelle ; pour les publicistes, qui ne répondaient que de leurs articles, la sensation de l'écueil toujours côtoyé n'était point sans charme, et ils trouvaient dans leurs disgrâces même la preuve que leurs coups avaient porté. — Cette condition fut celle de Prévost-Paradol, et, n'ayant jamais vécu que sous l'Empire, il n'en connût jamais d'autre. Bientôt le *bulletin politique* ne lui suffit plus, et sa verve débordante se répandit en de longs articles. Dans le journalisme, il créa un genre nouveau plein de rapprochements imprévus, de sous-entendus malicieux, d'ironies ingénieuses ou méprisantes. Il y a dans la statuaire certaines draperies beaucoup plus osées que ne le serait la nudité. Prévost-Paradol pratiqua un art pareil et se servit de tout, même des voiles dont il était contraint de couvrir

sa pensée. Avec une cruelle et délicate précision il gravait la critique, puis tout à coup il laissait l'idée suspendue, et l'arrêt était si brusque, si habilement calculé, qu'aucune parole n'eût égalé l'impertinence de son silence. Il lui arrivait parfois de déplorer ses entraves. « Je suis condamné, écrivait-il un jour, à dire non les choses que je crois le plus utiles, mais celles que je crois le plus inoffensives (1). » La vérité, c'est que sa plume asservie trouvait des tours ingénieux et hardis que n'eût peut-être point trouvés, sa plume libre. Il l'avouait lui-même en ses heures de sincérité. « Quelle volupté de peser et de compter les coups, d'enfoncer délicatement l'aiguille. Vraiment le plaisir est encore plus grand que l'honneur (2). »

Tous, jusqu'aux adversaires, subissaient le charme. « Il tirait sur nous, disait un jour Sainte-Beuve, mais il tirait si bien. » Si les ennemis parlaient de la sorte, quel ne devait pas être le ravissement de ceux au profit de qui se livrait la bataille ! « Il a bien de l'agrément dans les manières, écrivait M. Doudan. Il a les instincts élevés qui régnaient il y a quarante ans dans l'élite de la société. Cela est aimable en tout temps, mais surtout avec la grâce de la jeunesse (3). » En Prévost-Paradol, les vieux parlementaires revivaient comme un père revit en un fils aimé. Depuis dix années, on leur prédisait que leurs doctrines étaient mortes ; et voici qu'un champion avait surgi pour leur cause, non pas usé par les anciennes luttes, mais de plume jeune, souple, alerte, maître dans l'ironie comme dans l'invective, doublement armé de la force de ses raisons et de la force de son mépris. Par surcroît de bonheur, il se trouvait que ce jeune homme parlait la plus pure langue classique, en sorte que, l'affinité littéraire se joignant à l'affinité politique, son commerce offrirait tous les charmes. Tout plaisait dans le nouveau venu. En lui rien de pédant, rien de *plaideresque*, comme eût dit Montaigne, mais un goût très vif de la bonne compagnie, un dédain inné des vulgarités démocratiques ; aucun étalage d'érudition, mais, en revanche, de beaux souvenirs classiques comme s'il

(1) *Journal des Débats,* 17 janvier 1862.
(2) *Prévost-Paradol,* par M. Gréard, p. 66.
(3) Lettre du 16 novembre 1861. (*Correspondance,* t. III, p. 245.)

eût vécu dans Athènes, et en effet nul ne fut plus athénien que lui par le culte du beau, par la sagesse un peu intermittente, par la double aptitude à pénétrer le côté philosophique des choses ou à en saisir l'ironie. Dans le monde orléaniste et libéral, l'inclination tourna à l'engouement. « Prévost-Paradol, disait-on dédaigneusement dans les régions officielles, est le *secrétaire général des anciens partis.* » Le jeune publiciste eut à cœur de ne pas démentir ce titre. A quelque temps de là, par la publication d'une brochure très audacieuse, précisément sur les *anciens partis*, il se marqua lui-même sa place et scella l'alliance. La brochure fut poursuivie et l'auteur fut condamné à deux mois de prison. Il accomplit sa peine, doucement, dans la maison de santé du docteur Blanche, en convalescent plutôt qu'en captif, et surtout en pécheur moins repentant que jamais.

Cependant *le Journal des Débats* avait des propriétaires circonspects et représentait des intérêts considérables qui ne se risquaient qu'à bon escient. Prévost-Paradol ne quitta point la *rue des Prêtres,* mais on le vit moins souvent monter les marches usées de la vieille maison. Dans les guerres navales, il y a de ces petits brûlots qui sont faits pour sauter, mais après avoir tiré de beaux coups et essuyé de rudes bordées. Dans la lutte de la presse opposante contre l'Empire, *le Courrier du dimanche,* fondé dès 1859, fit l'office d'une de ces petites embarcations héroïques et sacrifiées. Il ne paraissait que le dimanche, ainsi que son nom l'indiquait, mais se rattrapait amplement le septième jour du silence qui lui était imposé pendant les six autres. Il emmagasinait toute la semaine toutes sortes de jolies impertinences, puis les lâchait en une sorte de feu d'artifice qui égayait fort le repos dominical des Parisiens. Connaissant à fond le code de la presse, il portait allègrement le premier avertissement, ne s'émouvait guère du second et bornait son ambition à éviter le troisième, celui qui faisait mourir. Une amnistie survenait-elle? Il acceptait le pardon avec une remarquable ingratitude et reprenait sa marche avec une sécurité joyeuse. Cette sécurité était courte, car il avait bientôt fait de commettre les deux délits qui rendraient le troisième mortel. Ce petit journal, toujours bataillant, toujours mourant, Prévost-Paradol en fut l'âme

et la vie. Ce fut la même manière qu'aux *Débats*, mais avec plus de hardiesse, de spontanéité, d'enlevée. Un apologue, une comparaison, un souvenir, tout lui était matière à forger ses traits. Tel de ses articles n'était d'un bout à l'autre qu'une allusion, soutenue par des miracles d'esprit, contenue par des miracles de prudence, et où on ne savait ce qu'on devait le plus admirer, ou de l'art exquis qui aiguisait les coups, ou du merveilleux sang-froid qui les arrêtait à temps. Cette méthode causait parfois quelque fatigue, par l'excès même du raffinement : submergé sous le flot des malices, le lecteur demandait grâce et sollicitait quelque chose qui ne fût point saillie. Ce genre plus grave, plus simple, Prévost-Paradol y eût excellé. Par intervalles, il dédaignait de persifler : en ces moments d'accalmie, sa pensée se risquait à sonder les plus troublants problèmes de la philosophie ; d'autres fois il s'exerçait à pénétrer l'avenir de son pays; alors ce railleur devenait tout à coup très sombre et laissait échapper comme au hasard quelques-unes de ces prévisions, lucides jusqu'à la prophétie, qui se développeraient plus tard dans les derniers chapitres de *la France nouvelle*. Cependant *le Courrier du dimanche*, cette pauvre petite barque, faisait eau de toutes parts. Les coups répétés des sévérités administratives étaient comme les boulets qui déchiraient sa coque, et elle semblait toujours sur le point de sombrer. A chaque suspension d'armes, elle se radoubait, mais mal, et, avant d'avoir atteint la haute mer, fléchissait sous quelque nouvelle avarie. Les conducteurs ne s'inquiétaient pas outre mesure. Ce n'était pas pour naviguer sur des flots paisibles qu'ils s'étaient éloignés de la sûre et opulente maison des *Débats*. Ils se flattaient de retarder leur sort bien plus que de le conjurer. L'honneur les touchait plus que ne les émouvait le péril ; et à chaque coup qui frappait leur petit navire, la brise leur envoyait du rivage le bruit des applaudissements de leurs amis.

Ce penseur délicat, cet admirable ciseleur de style, apporterait-il à son parti autant de force qu'il lui communiquerait d'éclat? Les anciens chefs parlementaires devaient se le demander bien souvent jusqu'à la fin de l'Empire ; ils se le demandèrent pour la première fois en 1863 quand l'approche des élections

leur démontra la nécessité d'un *trucheman* entre le suffrage universel et eux. J'ai dit les dons rares de ce brillant esprit. Voici où résiderait sa faiblesse. « Les Ilotes, disait en un jour de dépit Prévost-Paradol, ont vaincu Lacédémone. » Les Ilotes, c'était le suffrage universel; Lacédémone (et il eût dit plus justement Athènes), c'était le groupe où s'agitaient ses nobles et glorieux amis. Ce courant du suffrage universel, Prévost-Paradol était, de tous les hommes, le moins propre à le remonter. Pour cette entreprise il fallait la force, et il avait surtout la finesse; il fallait quelques idées très simples, et il se complaisait surtout aux idées ingénieuses; il fallait déployer de vives couleurs, et il faisait miroiter un nombre infini de délicates nuances. Tout le pétillement de son esprit s'évaporerait à la surface des foules, comme une mousse fine et légère glisse sur un bloc de granit. Cet homme de bonne compagnie personnifiait l'éclectisme, c'est-à-dire ce que le peuple comprend le moins. Il était sceptique au point de mettre en doute l'âme immortelle, et pourtant jamais son langage ne se para d'expressions plus attendries qu'en louant les plus chrétiens de ses contemporains : Lacordaire, Mme Swetchine, quelques autres non moins saints. Il lui arriva souvent de célébrer le monarchie, mais avec toutes sortes de sous-entendus qui ébranlaient la foi même qu'il paraissait affirmer. Dans le monde où il était jeté, il discernait des courants contraires et, suivant les impressions de sa nature vibrante, allait de l'un à l'autre, tantôt s'abandonnant à toutes les gaietés de sa verve, tantôt étreint subitement par ces poignants soucis d'avenir, par ces anxiétés patriotiques qui avaient torturé Tocqueville en ses derniers jours. A ce fils choyé d'un groupe d'élite tout fut prodigué : les salons s'ouvraient devant lui et aussi les boudoirs : l'Académie guettait l'heure où son âge permettrait de l'accueillir : ses articles étaient sur toutes les tables, et il n'était pas de cercle poli qui ne répétât ses bons mots. Il rappelait, disait-on, Aristophane par l'audacieuse fantaisie, Swifft par le sarcasme amer, Voltaire par la lumineuse brièveté du trait. Sur la fin du règne, il conquerrait l'Empereur lui-même, qui, pour avoir raison d'un tel adversaire, n'imaginerait rien de mieux que de l'absorber. Une seule puis-

sance lui tint toujours rigueur, le suffrage universel, « ce monstre robuste, violent et fanatique, » comme disait M. Doudan. Ce fils des *anciens partis* les servirait médiocrement, leur ressemblant trop : il les doublerait au lieu de les compléter.

Cette physionomie singulière achèvera de se révéler vers la fin de l'Empire. Dès à présent, elle apparaît en assez complète lumière pour qu'on puisse la saisir, et je n'ai point résisté à l'attrait de la peindre. Elle séduit et attache, avec quelque chose d'inachevé qui attriste. Ce charmeur exquis cueillit, chemin faisant, toutes les fleurs de la renommée, mais s'arrêta sur le seuil de la gloire. Il demeurera, pour employer l'expression des contemporains, comme le *secrétaire général des anciens partis*, et d'anciens partis qui n'ont pas régné. D'une main sûre et agile, il porta à l'Empire des coups brillants, mais non ceux qui ébranlent. Dans l'ordre des choses extérieures, une vive prévoyance lui montra les périls prochains ; il en fut terrifié et avec une admirable éloquence les dénonça. La plus grande singularité de sa destinée, ce fut qu'il se rallia à Napoléon à la veille de la chute, et mourut de la défaite de celui qu'il avait le plus combattu. Dans la grande catastrophe, sa vie se brisa, en même temps que sa raison, et, quand l'ouragan se fut apaisé, il demeura comme un débris, un débris déjà oublié, au milieu de tout ce que la tempête avait emporté. L'isolement qui s'étendit autour de sa mémoire contraste avec les faveurs qui s'étaient accumulées autour de sa vie. De cet enfant gâté de la fortune, il ne reste plus que des feuilles dispersées, le souvenir d'un suicide tragique, une tombe en terre étrangère ; et dans le cloître, une fille, seul reste d'un foyer éteint, prie silencieusement pour celui qui fut le dernier des Athéniens.

VI

J'ai essayé de décrire l'état des partis, mal armés pour la lutte, inclinant pourtant à s'y mêler. L'homme à qui incombait

le soin de grouper les forces gouvernementales et de combattre la coalition était M. de Persigny. Ce personnage, par le mélange de ses théories libérales et de ses procédés arbitraires, avait offert de si singuliers contrastes qu'on ne savait pas bien ce qu'on pouvait attendre en fait de tolérance ou de sévérité.

On connait déjà ce serviteur des premiers jours qui, dans Louis Bonaparte proscrit, avait deviné le souverain futur et qui, sans peur comme sans défaillance, l'avait suivi depuis Arenenberg jusqu'au Palais des Tuileries. *Je sers,* telle était sa devise. Il s'y était montré invariablement fidèle : « Vous êtes à votre manière un Vendéen, lui disait un jour à Londres M. de Falloux, émerveillé de cette foi robuste. » Le dévouement a ses exigences. Celles de M. de Persigny ne connurent point de bornes. Son objectif n'était point l'argent, au moins celui qui s'acquiert mal. Quant aux dignités, il en avait été comblé : dès les premiers temps du règne, il était devenu sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur, membre du Conseil privé ; puis il avait été ambassadeur à Londres : en 1863, il dirigeait pour la seconde fois le ministère de l'Intérieur, qu'il occupait depuis trois années. Fort au-dessus de l'or, au-dessus même des honneurs, qui pourtant le touchaient beaucoup, cet ami de l'exil eût souhaité un autre prix de son attachement : comme ses services étaient les plus anciens, il n'imaginait pas qu'aucun crédit pût égaler le sien ; et il lui eût plu d'être non seulement l'un des grands dignitaires de l'Empire, mais l'inspirateur et le conseiller de la politique. La nature de son esprit répondait mal à ses ambitions. Un trait dominait chez M. de Persigny, à savoir, l'horreur de ce qui était simple. Il n'était ni homme ordinaire ni homme supérieur, mais ingénieusement compliqué. Dans sa jeunesse, le premier travail sorti de sa plume avait été une dissertation sur les pyramides d'Égypte, qui, disait-il, n'étaient point du tout des sépultures ainsi qu'on le croyait communément, mais des digues contre l'envahissement des sables. Cette thèse singulière, développée non sans force ni sans agrément, le peint tout entier. En toutes choses, il saisissait le côté paradoxal, et, même lorsque ses

conclusions étaient banales, il y arrivait par des chemins que nul autre n'eût imaginés. Avec le pouvoir, les flatteurs étaient venus, avaient jugé neuf et original ce qui n'était qu'excentrique, profond ce qui n'était qu'obscur, et le ministre avait laissé dire avec complaisance ce que lui-même croyait depuis longtemps. La vérité, c'est qu'au milieu de théories confuses apparaissait de loin en loin quelque clarté assez vive et qui, par le contraste des ténèbres environnantes, apparaissait tout à fait lumineuse. Dans l'obscurité d'une épaisse forêt, le moindre falot brille à l'égal d'un phare ; ainsi en était-il des traits de lumière que semait sur sa route M. de Persigny. — De ce personnage, on ne pouvait dire qu'il fût libéral ou autoritaire, tant il mêlait les deux rôles ! Son éducation politique s'était faite à Londres, où il avait vécu sous des conditions très diverses, en exilé et en ambassadeur. Il y a quelque chose de pire que d'ignorer les institutions anglaises, c'est de les avoir étudiées sans les comprendre. D'Angleterre, M. de Persigny avait rapporté toute une provision d'idées, assemblées le plus étrangement du monde. Il goûtait fort le principe aristocratique, qui, disait-il, eût consolidé l'Empire : en revanche, il n'avait pénétré aucune des conditions qui fondent et conservent les aristocraties : son humeur ombrageuse et fantasque eût malaisément respecté les supériorités naturelles ; et, de fait, durant son ministère, on le vit s'effrayer de tout ce qui faisait ombre au trône, même des inoffensives sociétés de Saint-Vincent de Paul. Il se disait décentralisateur : mais, ainsi que le prouvent ses décrets, ainsi que le prouvent les mémoires qu'il devait présenter plus tard à l'Empereur (1), sa conception n'allait guère au delà d'un déplacement d'attributions, et il se figurait que, pour rendre le pays plus libre, il suffisait de transférer aux préfets, devenus plus puissants, la dépouille des bureaux ministériels. Il haïssait le parlementarisme, réprouvait également le despotisme et traçait entre l'un et l'autre un chemin obscur où ses amis s'épuisaient à le suivre et où lui-même s'égarait. De tout le bagage ramené de Londres, le plus curieux était la

(1) Voir *Mémoires* de M. DE PERSIGNY, p. 302-318.

collection des *Bills,* édictés, aux premiers temps de la maison de Hanovre, contre les partisans des Stuarts et les papistes. De l'étude de ces lois, M. de Persigny tirait une conclusion ingénieuse autant qu'inattendue. Il remarquait que les ministres de la reine Anne ou des Georges s'étaient bien gardés de se désarmer tant qu'il avait existé dans le Royaume-Uni un seul catholique rebelle, un seul stuartiste insoumis. Qui eût blâmé l'Empire d'observer la même réserve ? Ainsi naquit la théorie qui proclamait une liberté intégrale, mais seulement après l'extinction complète des anciens partis. Par là M. de Persigny créait une sorte de libéralisme à part, le libéralisme *à terme ou sous condition*, comme on eût dit en droit civil. « *Qui a terme ne doit rien*, dit une vieille maxime juridique. » Et en effet, M. de Persigny, ne devant rien, ne donnait rien du tout. De plus en plus en goût d'importation, M. de Persigny avait tiré d'Angleterre d'autres enseignements. Il avait découvert qu'au delà de la Manche la défense de la dynastie de Hanovre avait inspiré jadis contre les journalistes des lois draconiennes : ils pouvaient être condamnés à l'amende, à la prison, au pilori, au fouet, à la déportation et même à mort. Charmé de la trouvaille, le ministre jugea qu'il y aurait dommage à la tenir secrète. Dans une circulaire aux préfets (1), il compara le sort des infortunés publicistes anglais à celui de nos heureux compatriotes, qu'on se contentait de morigéner, d'avertir, de suspendre, que rarement on condamnait à l'amende, plus rarement à l'emprisonnement, et qui vraiment n'avaient qu'à remercier. C'est sous cet aspect original que M. de Persigny avait vu l'Angleterre. Il appelait cela les lumières de la philosophie et de l'histoire. L'histoire, il l'avait étudiée, mais en systématique, et avec le désir préconçu d'y trouver tout ce que d'avance son esprit y gravait. Il se piquait d'être une âme méditative et l'était en effet ; mais la méditation égare ceux qu'elle ne grandit pas, et il méditait trop pour son intelligence. — Qu'un tel personnage fût rebelle aux détails de l'administration, il n'y avait pas lieu de s'en étonner. Ses

(1) Circulaire du 7 décembre 1860.

amis se hâtaient d'ajouter qu'il compensait cette inhabileté aux petites choses par une remarquable aptitude à s'élever jusqu'aux grandes : il révélait, disait-on, dans les affaires importantes un véritable don d'intuition et comme de seconde vue. L'éloge, fort excessif, renfermait une portion de réalité. Ce qu'il ne voyait pas avec les lumières de sa raison, il le pénétrait par intervalles avec l'instinct de son dévouement : de là des avis très lucides qui perçaient çà et là les ténèbres ; de là même de très prévoyants cris d'alarme : c'était le cri de la fidélité, qui a, elle aussi, sa prescience. — En ce personnage, le caractère était aussi étrange que l'esprit. Ses qualités, qui étaient grandes, semblaient parfois aussi incommodes que l'eussent été des vices. Son désintéressement était orgueilleux : comme il voyait autour de lui la cupidité qui exploitait l'âme généreuse du Prince ou la spéculation qui monnayait les secrets d'État, sa probité lui semblait, par comparaison, héroïsme : tantôt il supputait dans une disposition chagrine le prix de sa vertu ; tantôt il dénonçait les scandales, mais avec de tels éclats qu'*Alceste* faisait regretter *Philinte*. Au milieu de la Cour, il professait la plus entière, la plus méritoire indépendance : par malheur, il était un joug auquel il n'échappait pas, celui de son propre esprit, tendu et violent, absolu et passionné. — Une humeur si batailleuse, un tempérament si dominateur, avaient valu à M. de Persigny de nombreuses inimitiés dans l'entourage impérial. Parmi les serviteurs de l'Empire, celui dont la nature contrastait le plus avec la sienne était M. de Morny, et, à l'approche des élections de 1863, le patronage du président de la Chambre serait un titre fort équivoque à la bienveillance du ministre. L'Empereur lui-même commençait à se lasser de cet ami rude, exigeant, ne voulant d'autre rang que le premier. Il l'avait expérimenté comme ambassadeur à Londres, où lord Malmesbury, chef du Foreign Office, l'avait jugé l'homme le moins propre à la diplomatie. Il l'avait appelé deux fois au ministère de l'Intérieur, et de fréquents rapports avaient signalé ses intempérances de paroles et d'actes, ses capricieuses alternatives de brusquerie et de faiblesse. Déci-

dément, ce loyal et incommode serviteur ne portait en lui ni la volonté réfléchie qui fait l'homme d'État, ni la régularité correcte qui fait le fonctionnaire, ni l'insinuante souplesse qui fait le favori : ses sages avis eux-mêmes, enveloppés en toutes sortes de théories indigestes ou de reproches grondeurs, s'achetaient à trop haut prix. Tandis que Napoléon déplorait à voix basse les boutades de son vieux compagnon, le vieux compagnon dénonçait de plus en plus bruyamment les incroyables indulgences du maître, qui ne savait, disait-il, ni écarter l'incapacité, ni démasquer l'égoïsme, ni découvrir la corruption : « Persigny, comment donc êtes-vous si colère, demandait un jour Napoléon à son ministre? — Et vous, Sire, comment l'êtes-vous si peu? » Très desservi par les courtisans, combattu par l'impératrice, M. de Persigny allait bientôt tomber dans une sorte de demi disgrâce, et il se confinerait, durant le reste du règne, dans une retraite murmurante et chagrine, quoique avec un cœur invariablement fidèle.

Tel était l'homme qui, bien qu'au déclin de sa faveur, allait présider aux élections. Quel esprit y apporterait-il? Les saisies administratives après la brochure du duc d'Aumale, les mesures prises vis-à-vis des sociétés de Saint-Vincent de Paul, les avertissements infligés à la presse, l'intention déjà proclamée de combattre les plus compromis des 91, tout cela révélait la volonté de ne faire l'union qu'entre ceux qui professeraient les plus pures doctrines impériales. Jadis cependant, en entrant au ministère, M. de Persigny avait prononcé de nobles paroles dont le souvenir ne s'était point perdu. « Je vous recommande, disait-il, de ne rien négliger pour achever l'œuvre de réconciliation entre les partis. Beaucoup d'hommes honorables et distingués des anciens gouvernements, tout en rendant hommage à l'Empereur pour les grandes choses qu'il a accomplies, se tiennent encore à l'écart par un sentiment de dignité personnelle. Témoignez-leur les égards qu'ils méritent; ne négligez aucune occasion de les engager à faire profiter le pays de leurs lumières et de leur expérience, et rappelez-leur que, s'il est noble de conserver le culte des souvenirs, il est encore plus

noble d'être utile à son pays (1). » A l'heure la plus solennelle, la dernière peut-être de son ministère, M. de Persigny ne se rappellerait-il point ce large programme qui avait été comme son don de joyeux avènement ?

VII

Le parti républicain entra le premier en campagne. A Paris, il avait ses chefs, son personnel et, malgré tous les embarras que nous avons décrits, ses moyens d'action. Les succès partiels de 1857 étaient un sujet d'espoir. L'administration, si puissante dans les cantons ruraux, se sentait désarmée dans la grande ville, où se perdraient les prières, les avertissements, les menaces. Le plus grand danger, ce serait que la discorde éclatât entre les différents groupes démocratiques. Tout autre était la province. Là subsistait le souvenir des rigueurs passées. Les uns par peur se refusaient à la lutte ; les autres par fanatisme se repliaient dans l'abstention. Les plus résolus se décourageaient : que pouvaient-ils sur les masses rurales doublement acquises à l'Empire par l'espoir des récompenses et par la crainte des châtiments? Dans leur dépit, il leur arrivait d'accuser le suffrage universel, cette conquête tant célébrée de 1848. Ces regrets, ces doléances, Jules Favre les traduisait, en ce temps-là même, au Corps législatif : « Ne serait-il pas à désirer, disait-il, que le droit de vote ne fût conféré qu'à ceux qui savent lire et écrire (2). »

Il fallait raffermir ces volontés inertes. Parmi les hommes de 1848, Garnier-Pagès était alors le plus remuant. C'était un homme excellent, très dévoué à ses amis, agité plus encore qu'actif, aimant le mouvement par zèle pour son parti et par désir d'importance. Dans les derniers jours de l'année 1862,

(1) Circulaire du 5 décembre 1860.
(2) Corps législatif, séance du 11 février 1863. (*Moniteur*, 1863, p. 215.)

il entreprit une vaste tournée électorale que son âge déjà avancé et les rigueurs de la saison ne laissaient pas que de rendre assez méritoire. Allant du nord au midi et de l'est à l'ouest, il visita, dit-on, plus de soixante villes. L'accueil fut généralement assez froid : à la gare ou au bureau de la diligence, quelques amis venaient à sa rencontre, mais timides et se croyant sous l'œil de la police : au lieu où il était descendu se tenaient de petits conciliabules de gens effrayés, pleins d'objections, plus enclins à se dénoncer mutuellement qu'à agir en commun. Ces républicains, désabusés ou craintifs, doutaient de tout et en particulier de la popularité du messager qui leur était envoyé : plus d'une fois, ils l'engagèrent à ne pas trop se montrer, à ne pas trop parler, car, aux yeux des masses, il représentait l'impôt des *quarante-cinq centimes*, cette chose aujourd'hui fort oubliée, mais qui rappelait alors de très déplaisants souvenirs. Garnier-Pagès avait cette magnifique intrépidité des médiocres que rien ne déconcerte. Où tout autre n'eût vu que des sujets d'abattement. Il ne vit que des sujets d'espérance. A tous il prêche la conciliation, et avec le chaleureux accent de son incontestable honnêteté. Il restaure et rajeunit les vieux restes de la rhétorique de 1848. « Le combat légal et loyal, dit-il en un style plein de métaphores, voilà ce que redoute le plus le gouvernement despotique. Allons! poussons-le avec les tronçons de l'épée légale qui reste dans nos mains et nous le forcerons dans ses derniers retranchements. » Il offre d'aller partout où il y a des courages à relever, des dissentiments à effacer : « Je me regarde, ajoute-t-il avec une modestie plus encombrante que l'orgueil, comme le *vieux de la vieille* qui doit vous léguer les traditions de mon frère Garnier-Pagès, et peu importe que j'arrive, pourvu que vous arriviez. » Quoique un peu désordonnée, cette activité ne fut pas sans fruit. En plusieurs endroits, les républicains qui semblaient irrévocablement désunis se rapprochèrent. Le système de l'abstention, jusque-là établi comme un principe, commença à être combattu ; des candidatures furent discutées, et sans qu'elles fussent proclamées encore, déjà il semblait probable qu'elles se produiraient au moment opportun. Cependant la

tournée était longue, Garnier-Pagès était vieux, l'hiver était rigoureux : un peu fatigué de ses courses, mais plein de confiance en son prestige, le représentant de la démocratie voyageuse alla se reposer à Cannes.

Sa quiétude y fut bientôt troublée par de fâcheuses nouvelles. Si la province demeurait trop silencieuse, Paris était trop bruyant. En province, il faudrait exciter les ambitions ; à Paris, il faudrait les contenir. L'année 1863 s'était ouverte au milieu d'un grand bruit de discussions et d'une grande émulation de désirs. Parmi les journalistes ou les membres du barreau, nous dit un contemporain (1), quiconque avait un appartement décent *donnait à parler*. Les abstentionnistes étaient fort rares, bien que Proudhon vînt de leur prêter le secours de sa plume. En revanche, un grand embarras naîtrait peut-être par l'abondance même des candidatures. Il y avait les hommes de 1848 qui invoquaient leurs vieux services ; il y avait les jeunes gens qui répugnaient à une trop longue attente ; il y avait les *Cinq* qui se jugeaient un droit de possession sur leurs circonscriptions respectives ; il y avait *le Siècle* et *l'Opinion Nationale* qui se prévalaient de leur nombreuse clientèle et entendaient que le journalisme eût sa part dans les honneurs législatifs. Une autre question s'agitait. Convenait il que les démocrates fissent l'union avec les hommes des autres partis ? Si cette union s'accomplissait, quelles circonscriptions leur seraient abandonnées ? Sur ces entrefaites, l'esprit de rivalité, jusque-là contenu, éclata. Picard représentait la cinquième circonscription, Havin la revendiqua. Les *Cinq* invoquèrent le droit acquis ; les partisans de M. Havin jetèrent dans la balance le puissant patronage du *Siècle*. La querelle devenue publique s'envenima par d'aigres paroles. « Les *Cinq*, qui ne sont que trois, écrivait M. Havin à M. Corbon, font un tas d'intrigues que le grand jour et la publicité vont déjouer. » Les *Cinq* n'étaient pas en reste de réplique et, très vivement soutenus par *la Presse* et *le Temps*, ne se lassaient pas de dénoncer la despotique influence du *Siècle*. M. Havin finit par retirer sa

(1) Hector PESSARD, *Mes Petits Papiers*, p. 74.

candidature, sous la réserve implicite d'un dédommagement dans quelque autre circonscription (1); mais sa retraite n'effaça point le souvenir du pénible incident. « Chacun creuse à la sourdine son petit chemin couvert à la députation, mandait à Garnier-Pagès son gendre, M. Dréo. » Tenu jour par jour au courant de ces divisions, Garnier-Pagès, toujours dans le Midi, multipliait ses exhortations à la paix. Dans de longues lettres à Dréo ou à Corbon, il mettait en relief les services de chaque groupe : « Je vous supplie, disait-il, de faire cesser les divisions des vieux et des jeunes... Les jeunes ne sont-ils pas actifs? Les vieux ne conservent-ils pas la tradition? Les *Cinq* n'ont-ils pas fait ce qu'ils ont pu pour se rendre utiles (2)? » Le remède était à ses yeux bien simple : il consistait dans l'établissement d'un grand comité qui saisirait la direction des forces éparses, indécises ou rivales. M. Garnier-Pagès, avec sa foi robuste, ne doutait pas qu'il n'eût trouvé la panacée souveraine et que tous les groupes, ainsi rattachés par un lien commun, ne se réconciliassent dans un embrassement général.

Le moyen n'était pas nouveau, et bien avant Garnier-Pagès beaucoup y avaient songé. Le difficile serait de former ce *comité* sauveur. Un certain nombre de jeunes avocats, auteurs d'un *Manuel électoral* publié l'année précédente, avaient pris l'habitude de se réunir et formaient comme une petite association permanente; mais l'objet demeurait limité, au moins en apparence, aux questions contentieuses. Hors de là, il n'existait que des groupements partiels et de simples coteries. Au mois de mars, plusieurs conciliabules se tinrent chez M. Carnot, en vue d'assurer au parti cette organisation qui lui manquait. A la suite de conférences assez orageuses, une sorte de scrutin préparatoire s'ouvrit pour la constitution d'un comité central. Les électeurs, choisis parmi ceux qui avaient assisté aux premières réunions, étaient au nombre de 595. Hélas! le vote qui devait rallier les républicains autour de leurs chefs naturels ne fit qu'affirmer leur esprit d'indiscipline. M. Carnot

(1) Voir *le Siècle*, 22 mars 1863.
(2) Lettres des 10 et 28 mars 1863. (*Procès des Treize.*)

avait déclaré qu'il ne consentirait à présider le comité que si la plupart de ses collègues de 1848 étaient appelés à y siéger avec lui. Cette déclaration n'intimida personne. Carnot fut élu en tête de la liste, mais seul : les autres noms furent des noms inconnus ou étrangers au vieux parti républicain. Garnier-Pagès arriva le trente-deuxième avec 112 voix; Marie, le trente-cinquième avec 97 voix. M. Carnot, isolé, désespéra de dominer les éléments nouveaux qui sans doute échapperaient à sa main; et, désavoué par celui-là même qui avait pris l'initiative de le fonder, le comité disparut avant d'avoir fonctionné (1).

La situation ne laissait pas que d'être embarrassante. On était aux premiers jours de mai. Un mois seulement séparait des élections, et il n'y avait pas une minute à perdre pour étouffer les germes de discorde. C'est à ce moment qu'intervint M. Marie. Le 3 mai, à l'heure même où s'accomplissait le simulacre de vote que nous avons rapporté, il s'exprimait en ces termes dans une lettre à M. Hérold : « Si notre parti veut l'action, qu'un comité se constitue, se proclame *dictatorialement,* sans s'entourer, comme on l'a fait, de toutes les formes d'une action représentative; prenons les noms les plus populaires auprès des diverses classes de la société et puis marchons!... nous irons ainsi plus vite et bien plus sûrement : tout le monde ne peut pas commander, et tout est perdu s'il n'y a parmi nous personne qui puisse et ose prendre le commandement et imposer l'obéissance (2) ». Au milieu de la confusion générale, M. Marie proposait à ses anciens collègues de ressaisir la direction et de ne se confier qu'à eux-mêmes. La solution n'était pas la plus libérale; peut-être, vu les circonstances, était-elle la plus sage. Garnier-Pagès, depuis quelque temps déjà à Paris; Marie, Carnot, Crémieux, s'adjoignirent Jules Simon, Corbon, Henri Martin et en outre les jeunes avocats qui naguère avaient rédigé le *Manuel,* c'est-à-dire Jules Ferry, Floquet, Hérold, Hérisson, quelques autres : tous ensemble, ils se constituèrent en comité. Le but, ainsi que l'annonçait

(1) Voir *Procès des Treize.* — Réquisitoire de M. l'avocat impérial Mahler.
(2) *Ibid.*

une circulaire du 8 mai, était de « surmonter les obstacles qui pourraient entraver les votes... de mettre en harmonie les prétentions diverses, d'adoucir les rivalités, de rapprocher les esprits, de recommander l'union de tous ceux qui veulent sincèrement la liberté ». Deux jours plus tard, furent publiés les noms des candidats dans les neuf circonscriptions du département de la Seine. C'étaient d'abord les députés sortants : Favre, Ollivier, Picard, Darimon; puis les rédacteurs en chef des deux journaux démocratiques : M. Havin, directeur du *Siècle;* M. Guéroult, directeur de *l'Opinion Nationale;* enfin, trois publicistes notables à des titres divers : Jules Simon, Pelletan, Laboulaye : les deux premiers se rattachaient à l'opinion républicaine; le troisième, qui était professeur au Collège de France et l'un des collaborateurs du *Journal des Débats,* appartenait à la fraction libérale. On avait à peine arrêté cette liste, très laborieusement préparée, quand la candidature de M. Thiers, posée dans la circonscription où avait été désigné M. Laboulaye, vint éveiller de nouveau dans le camp de la démocratie avancée les susceptibilités les plus vives. La notoriété de cet illustre personnage rendait l'exclusion malaisée. « Il est impossible d'éloigner de la Chambre un tel homme, répétait avec beaucoup de force M. Émile Ollivier. » D'un autre côté, quelles n'étaient point les critiques! L'historien du *Consulat et de l'Empire*, qui avait glorifié Napoléon Ier, pourrait-il être vis-à-vis de Napoléon III un adversaire bien résolu? Jadis, après 1848, on l'avait vu s'allier aux catholiques, aux royalistes même : on savait ses sentiments sur la question italienne; il ne dissimulait pas ses sympathies pour le pouvoir temporel du pape. Cette dernière objection était surtout puissante auprès des lecteurs du *Siècle* et de *l'Opinion Nationale*. Sur ces entrefaites, M. Laboulaye se désista. *Le Siècle* alors se décida à ne point combattre celui qu'il craignait de ne pas vaincre, et le gros du parti républicain imita bon gré mal gré cette soumission. Tous ces choix, même acceptés, n'échappaient point à la discussion, et ceux qui étaient le plus résolus à garder la discipline ne se faisaient pas faute de juger très librement leurs futurs élus. Ollivier paraissait déjà suspect, et Darimon de talent bien

médiocre. On raillait un peu Jules Simon, naguère chaud partisan de l'abstention. Les attaches de M. Guéroult avec le prince Napoléon étaient dénoncées en termes assez âpres et on se défiait de ce démocrate qui, sous le régime de l'acte additionnel, fût devenu sans doute impérialiste. Le plus attaqué était M. Havin, républicain à Paris, et dans le département de la Manche, sa patrie, très agréable à son préfet : il est, disait-on, moitié bonapartiste, moitié démocrate, mais surtout normand. Qui ne l'eût abandonné s'il n'eût entraîné à sa suite les gros bataillons du *Siècle?* Quelles que fussent les critiques ou les murmures, toutes les rivalités se perdaient dans le bruit croissant de la lutte : républicains jeunes et vieux, modérés ou radicaux, discutaient avec ardeur les chances des candidats, recueillaient les moindres rumeurs, commentaient les moindres incidents; et toute cette animation, si différente de la torpeur passée, eût montré à elle seule la vitalité d'un parti qui décidément se réveillait.

Tandis que les démocrates ou républicains s'organisaient de la sorte, la même question continuait à se débattre parmi les amis d'Henri V, à savoir celle de l'abstention. De Frohsdorf aucun mot ne venait qui fût autorisation de combattre ou même indice de tolérance. Sur ces entrefaites, Prévost-Paradol ayant soutenu dans *les Débats* (1) que le serment n'oblige à rien autre chose qu'au respect des lois, un avertissement lui arriva du ministère de l'Intérieur : « Le serment, proclamait le ministre, jaloux de rétablir les vrais principes, crée un lien d'honneur entre celui qui le prête et celui qui le reçoit, entre l'Empereur et le candidat. » Aussitôt, dans l'entourage du Prince, on se prévalut de cette interprétation pour montrer combien serait grave l'engagement et quelles conséquences il entraînerait. Berryer était alors en Bretagne. Sa foi dans le principe monarchique était inébranlable et son respect du sang royal allait jusqu'à une superstitieuse vénération. Malgré toutes les apparences contraires, il ne pouvait se persuader que la résolution fût définitive : il croyait à un malentendu prolongé : il

(1) *Journal des Débats*, 21 avril 1863.

attendait, il attendait toujours un signe qui levât l'interdiction, qui marquât du moins une volonté amollie. Lorsque les dernières espérances se furent évanouies, sa tristesse fut extrême et aussi son anxiété. Son patriotisme dominant tout le reste, il conseilla à ses amis : M. de Larcy, M. de Kerdrel, M. de Falloux, de ne s'inspirer que de leur conscience et de l'intérêt de leur pays. Quant à lui, il hésita longtemps. Cependant, comme il revenait à Paris, il vit chemin faisant quelques-uns des plus considérables parmi ses contemporains : à Nantes Mgr Jacquemet, au Chillon le général Lamoricière, à Orléans Mgr Dupanloup : tous, au nom de la patrie, de la vraie liberté, des intérêts religieux surtout, le conjurèrent de ne pas refuser son nom à la lutte qui se préparait. A peine était-il arrivé à Paris que d'autres, non moins illustres, lui portèrent les mêmes avis : c'étaient le duc de Noailles, M. Duchâtel, M. Vitet et aussi le P. Félix, qui invoqua, en des paroles très touchantes, la mémoire vénérée du P. de Ravignan. Sur ces instances, Berryer céda, mais avec la douleur de désobéir au Prince, qu'aisément il eût contredit sur le trône, mais qu'il ne se consolait pas d'affliger dans l'exil. Il accepta la candidature à Marseille, où son nom, son éloquence, le souvenir d'anciens services, l'avaient, de vieille date, rendu populaire. Dans le même temps, on annonça les candidatures de M. de Kerdrel dans l'Ille-et-Vilaine, de M. de Vogüé dans le Cher, de M. de Civrac dans le Maine-et-Loire, de M. Fresneau dans le Morbihan. En quelles conditions défavorables s'engagerait la lutte, il n'était pas malaisé de le comprendre! Même avec la plus étroite union, les succès eussent été rares, très rares et chèrement disputés. Quels ne seraient pas les désavantages quand on lutterait pour le roi malgré le roi lui-même, avec des journaux indécis et sous des chefs divisés! Berryer ne se faisait point illusion, mais attentif à l'intérêt de son pays ne se préoccupait pas trop de l'issue. « Je saurai, disait-il avec une fière tristesse, sacrifier le bonheur de plaire à l'honneur de servir. »

Autant les légitimistes se montraient attentifs à regarder vers Frohsdorf, autant les *catholiques purs* attendaient avec impatience les décisions définitives du gouvernement. Quelle

part le ministère ferait-il à la politique de tolérance? Quelle autre à la politique de rancune? On sut enfin quels seraient, parmi les 91, les députés maintenus dans les faveurs administratives, ou déchus du patronage officiel. L'ostracisme s'étendit à vingt-six candidats, jugés : les uns trop hostiles pour qu'on les appuyât, les autres trop aisés à combattre pour qu'on songeât à les amnistier. Au premier rang parmi les abandonnés figuraient ceux qu'on avait appelés les *Cinq* de la Droite : MM. Keller, Plichon, Anatole Lemercier, de Flavigny, Kolb-Bernard : toutefois vis-à-vis de M. Kolb-Bernard, le moins agressif, le moins batailleur des hommes, le mot d'ordre fut non de l'attaquer, mais seulement de ne pas le soutenir. M. de Cuverville, qui s'était signalé l'un des premiers par son zèle pour la cause du Saint-Père ; M. Ancel, qui, par son opportune intervention, n'avait pas peu contribué à amener le vote hostile dont le gouvernement avait gardé mémoire; M. de Pierres, dont les libres propos avaient plus d'une fois touché à l'impertinence ; M. de Jouvenel, naguère rapporteur de la commission qui avait rejeté le projet de récompense en faveur du général de Palikao ; M. Garreau, qui jadis, tout au début de la législature, à propos de la loi de sûreté générale, avait montré plus d'indépendance que ne le voulait la discipline, tels étaient les hommes qui s'ajoutaient à la liste d'exclusion. Il convient de mentionner aussi le marquis d'Andelarre, qui, d'abord à demi agréé, fut vers la fin de la période électorale combattu avec acharnement. La liste se complétait à l'aide d'autres noms plus obscurs, choisis un peu au hasard, et sans qu'on pût toujours savoir quelle cause avait motivé l'indulgence ou déterminé la sévérité. Parmi les députés, ainsi livrés à leurs propres forces, quelques-uns se jugèrent inégaux à la lutte. La plupart, présumant mieux d'eux-mêmes, demandèrent au suffrage universel de les relever de leur disgrâce. A agir de la sorte, ils montraient quelque courage, tant leur condition était singulière! Verseraient-ils nettement dans l'opposition? Persisteraient-ils au contraire à se rattacher au gouvernement qui les répudiait? On allait les voir dévier peu à peu, avec toutes sortes d'hésitations, de scru-

pules, de retours, et il ne faudrait rien moins que l'ardeur du combat et l'âpreté de leurs anciens protecteurs pour qu'ils poursuivissent l'évolution qui les transformerait en adversaires. Ils essayèrent d'abord de se tracer leur voie entre la complaisance et l'hostilité. Dans cet esprit, ils imaginèrent de se proclamer *candidats indépendants*. Le gouvernement n'accepta pas l'appellation et leur répliqua très aigrement par la voix du *Moniteur* (1) que l'indépendance étant le lot de tout le monde, ce titre ne pouvait être revendiqué par personne. Rebutés de ce côté, ils ne purent se persuader que l'abandon fût complet, et plusieurs d'entre eux s'obstinèrent à laisser entendre qu'ils avaient en haut lieu et peut-être jusqu'aux Tuileries des patrons puissants. Un jour, le *Journal des villes et des campagnes* rapporta que l'Empereur avait dit à l'un des 91 : « Si vous n'êtes pas le candidat de l'administration, vous serez le mien. » Le ministre eût été bien imprudent s'il eût laissé s'accréditer de pareilles rumeurs, et l'imprudente gazette fut aussitôt frappée d'un avertissement. Alors, alors seulement, les malheureux candidats, délaissés sans retour, se portèrent vers l'opposition, tout en se défendant encore de lui appartenir tout à fait. Catholiques, ils dénoncèrent dans leurs circulaires les périls de l'Église : mais il se trouva que leurs yeux étaient devenus fort clairvoyants pour discerner d'autres périls : de là un langage qui ne différait guère de celui des libéraux les plus résolus. Leur programme s'élargit jusqu'à embrasser toutes choses. Ils signalèrent l'exagération des dépenses, demandèrent la diminution des charges militaires, proscrivirent les expéditions lointaines, réclamèrent l'extension des libertés publiques : dans le Nord, ils incarnèrent en eux les griefs industriels nés du traité de commerce. Le gouvernement s'irrita que la défection fût si complète; les candidats, de leur côté, s'indignèrent qu'on prétendît prolonger leur dépendance, même après les avoir abandonnés. Il arriverait donc qu'avant la fin de la lutte les amis d'hier, jadis séparés par de simples nuances, se traiteraient en adversaires, que dis-je, en ennemis

(1) *Moniteur*, 23 avril 1863.

Dans le temps où les catholiques se préparaient à une lutte qu'ils n'avaient point souhaitée, les hommes du parti constitutionnel ou parlementaire reparaissaient un à un dans l'arène. On connut successivement les candidatures de M. de Rémusat dans la Haute-Garonne, de M. Decazes dans la Gironde, de M. Casimir-Perier dans l'Isère, de M. Saint-Marc Girardin dans la Haute-Vienne. M. Guizot avait renoncé à la vie publique, mais son gendre, M. Cornélis de Witt, se présenta sous ses auspices dans le Calvados. Tous ces noms rappelaient la monarchie de Juillet, et la presse officieuse ne manqua pas de dénoncer la résurrection de l'Orléanisme. Les candidats repoussèrent l'appellation, non qu'ils fussent infidèles à leur souvenirs, mais parce qu'ils se flattaient de rallier, en dehors de toute préférence dynastique, tous ceux qui souhaitaient le développement des institutions représentatives. M. de Montalembert, qui se rattachait au groupe catholique bien plus qu'aux anciens partis, posa sa candidature dans deux départements : dans le Doubs et dans les Côtes-du-Nord. Sur ces entrefaites, M. Odilon Barrot, dans une longue lettre au journal *le Temps,* publia sa profession de foi : au lendemain du 2 Décembre, il avait refusé le serment, car c'eût été une approbation du coup d'État : aujourd'hui le gouvernement étant établi et reconnu, le scrupule eût été excessif, c'est pourquoi il solliciterait les suffrages de ses anciens commettants, les électeurs de Strasbourg. De la Sarthe, on annonça la candidature de M. Gustave de Beaumont, cet intime ami de Tocqueville. Tandis que les directeurs des feuilles démocratiques : M. Havin, M. Guéroult, poursuivaient avec ardeur le mandat législatif, comment les journalistes de l'Orléanisme eussent-ils contenu leurs ambitions ? Seulement, quelle ne serait pas la différence de fortune, les uns entraînant les masses à leur suite, les autres réduits à manier cette chose légère, insaisissable, qu'on appelle l'Opinion! Prévost-Paradol fut candidat dans la Dordogne, il le fut également dans la sixième circonscription de la Seine. Là, il se trouverait en concurrence avec M. Cochin, le seul de tous les candidats parisiens qui appartînt vraiment à la capitale, par le domicile transmis de père en fils, par les libéralités et les ser-

vices héréditaires, par le dévouement traditionnel aux intérêts de la grande cité. Cependant les jours s'écoulaient, et, parmi les chefs parlementaires, plusieurs prolongeaient leurs irrésolutions. Le plus perplexe était M. Dufaure, ce personnage aussi flottant dans sa conduite que ferme en son langage. Il se décida enfin à poser sa candidature dans la Gironde et dans la Charente-Inférieure, mais seulement à l'heure où les délais pour la prestation de serment allaient expirer, en sorte que ce retard ajouterait un embarras à tous les autres obstacles. Entre tous les serviteurs des régimes déchus, le plus en vue était M. Thiers : il était candidat en quatre circonscriptions : à Aix, à Valenciennes, dans les Côtes-du-Nord et enfin, comme on l'a dit plus haut, dans le département de la Seine.

VIII

Le 7 mai, comme le Corps législatif tenait sa dernière séance, M. de Morny clôtura la législature par les paroles suivantes : « Un gouvernement sans contrôle et sans critique est comme un navire sans lest. L'absence de contradiction aveugle et égare quelquefois le pouvoir et ne rassure pas le pays. Nos discussions ont plus affermi la sécurité que ne l'eût fait un silence trompeur. En dépit des plus vives discussions, les opinions les plus éloignées se sont adoucies et un peu rapprochées. Que de préventions des premiers jours qui se sont dissipées ! Que de défiances qui se sont évanouies! Je crois que personne, même aux points les plus opposés de cette Assemblée, ne voudra me démentir. Quant à moi, je n'ai trouvé en vous tous que des collègues pleins d'égards et de déférence, et je souhaite que vous emportiez de moi le souvenir que je conserverai de vous. En vous disant à tous adieu, je voudrais pouvoir vous dire à tous au revoir. »

On ne pouvait tenir un langage plus sensé, ni adresser à ceux qui partaient un plus cordial salut. Le public avait

encore dans l'oreille ces paroles gracieuses jusqu'à la caresse, quand soudain une autre note vibra, aussi dure, aussi stridente que l'autre avait été harmonieuse. Morny, à force de charme personnel, eût rendu aimable même le despotisme; Persigny, à force de brusqueries fantasques, eût gâté même la liberté. Nous venons d'entendre le président de la Chambre : voici le ministre de l'Intérieur.

Le 8 mai, en une circulaire aux préfets, il fit connaître son programme. Dans ce document, on eût vainement cherché la trace des pensées conciliantes qui, trois années auparavant, avaient suscité d'assez vives espérances. A la veille de la lutte électorale, l'homme de combat se retrouvait tout entier.

L'instruction ministérielle débutait par une pompeuse apologie de l'Empire, qui avait « restauré l'ordre moral, politique et religieux, doublé la fortune immobilière, accru de 7 ou 8 milliards la fortune mobilière, augmenté de 300 millions le revenu public, sillonné tout le territoire de routes et de voies ferrées, rendu enfin à notre politique extérieure l'influence qu'elle avait perdue ». La confiance du pays avait permis au prince d'accomplir cette grande œuvre : c'est à cette confiance que de nouveau le souverain faisait appel. Arrivé à ce point, M. de Persigny se hâtait de développer la théorie qui lui était chère : « S'il n'y avait en France, comme en Angleterre, que des partis divisés sur la conduite des affaires, mais tous également attachés à nos institutions fondamentales, le gouvernement pourrait se borner, dans les élections, à assister à la lutte des opinions diverses. Mais dans un pays comme le nôtre, qui, après tant de convulsions, n'est sérieusement constitué que depuis dix ans, il y a des partis qui ne sont encore que des factions. Formés des débris des gouvernements déchus, ils ne cherchent à pénétrer au cœur de nos institutions que pour en vicier le principe, et n'invoquent la liberté que pour la tourner contre l'État. » Cette « coalition d'hostilités et de rancunes n'ébranlait pas les intentions généreuses de l'Empereur ». « Pénétrés de l'esprit libéral et démocratique de nos institutions, » les préfets devaient « laisser se produire librement toutes les candidatures ». « Le suffrage est libre, proclamait solennellement

le ministre. » Libre, il l'était en effet! Mais cette maxime fastueuse servait comme de passe port à des recommandations bien différentes, et M. de Persigny n'affirmait le principe que pour le restreindre aussitôt. « Afin que la bonne foi des populations ne puisse être trompée par des habiletés de langage ou des professions de foi équivoques, désignez hautement, comme dans les élections précédentes, les candidats qui inspirent le plus de confiance au gouvernement. Que les populations sachent quels sont les amis ou les adversaires plus ou moins déguisés de l'Empire, et qu'elles se prononcent en toute liberté, mais en parfaite connaissance de cause. » Quels seraient les adversaires? Ce seraient naturellement les hommes des *anciens partis*. Ce serait aussi (et là résidait surtout l'intérêt de la circulaire) un certain nombre d'anciens députés qui, au cours de la législature, avaient dépassé la limite des dissidences permises. « Le gouvernement, en effet, ajoutait le ministre, ne pouvait appuyer auprès des électeurs que des hommes dévoués, sans réserve et sans arrière-pensées, à la dynastie impériale et à nos institutions. » Quels avaient été les motifs précis d'exclusion? M. de Persigny se gardait de s'expliquer. Toutefois, il affirmait, avec plus d'énergie que de vraisemblance, que le vote connu sous le nom de *vote des* 91 n'avait été pour personne la cause déterminante de l'ostracisme. « Jamais, disait-il, je n'ai eu la pensée de rechercher des votes inspirés par des scrupules de conscience. »

Ainsi se trouvait proclamée la candidature officielle. Le gouvernement avait, depuis longtemps, préparé le puissant outillage qui lui permettrait de la pratiquer avec succès.

Sa première force serait celle qu'il puiserait dans les lois, les unes de date ancienne, les autres édictées par lui-même. — Armé du Code pénal et de la loi du 10 avril 1834, il était autorisé à dissoudre toute association, à proscrire toute réunion publique. Dès le 1er mai, une note du *Moniteur* avait rappelé que tout comité de plus de vingt personnes était interdit, fût-il sectionné en sous-comités qui n'atteindraient point ce chiffre. — Le décret de 1852 sur la presse ne garantissait pas à l'administration une moindre sécurité. A Paris, les journaux étaient

assez nombreux et jouissaient, en fait, d'une indépendance assez grande pour que les candidatures y fussent librement discutées. Tout autre était la condition des provinces. En beaucoup de départements, la seule gazette était celle de la préfecture, liée au pouvoir par le profit, car les annonces judiciaires l'enrichissaient, et aussi par la crainte, car la moindre témérité l'eût fait mourir. Aucune autre feuille ne pouvait naître sans une autorisation préalable, en sorte que le gouvernement ne verrait surgir de nouvel adversaire qu'autant qu'il lui plairait d'en susciter. Quant aux journaux indépendants qui avaient survécu au dur régime de 1852, la période électorale, qui surexcitait leur activité, multipliait autour d'eux les dangers. Dans les deux mois qui précédèrent les élections, huit d'entre eux furent frappés d'avertissement; un autre fut suspendu. — Mal servis par les journaux, les candidats opposants avaient la ressource des distributions à domicile ou des affiches. Mais ils n'échappaient au décret sur la presse que pour tomber dans les *règlements sur l'imprimerie*. Les bulletins ou les circulaires une fois prêts, les *règlements sur le colportage* complétaient la série des obstacles légaux : quand enfin les affiches étaient posées sur les murs, le garde champêtre survenait et souvent les arrachait, ainsi que de nombreuses décisions judiciaires en firent foi.

L'administration avait à loisir délimité son champ de bataille. Aux termes de la loi en vigueur, les circonscriptions électorales n'étaient point calquées sur les arrondissements territoriaux, mais calculées sur le chiffre de la population, à raison d'un député par 35,000 électeurs. Elles n'avaient donc rien d'immuable, rien de fixe même, et, pourvu que le chiffre approximatif de chaque groupement fût maintenu, se prêtaient à toutes les modifications. Ces modifications, le gouvernement avait le droit de les opérer par décret, et il avait amplement usé de la faculté. Dans 29 départements, les anciennes divisions avaient été changées. En quinze d'entre eux, le remaniement se pouvait expliquer par des diminutions ou accroissements de population : mais que dire des quatorze autres! J'ai sous les yeux les cartes de plusieurs départements où son

teintées en couleurs différentes les diverses circonscriptions. L'aspect est le plus singulier qui se puisse imaginer. Le regard n'aperçoit qu'une série de découpures bizarres, assez semblables à celles d'un rivage creusé de tous côtés par les flots. Les circonscriptions se développent, se rétrécissent, s'emboitent les unes dans les autres, se prolongent par des extensions inexpliquées : parfois elles se coupent, s'isolent et n'apparaissent qu'en tronçons séparés. Quel mobile avait pu inspirer ces conceptions étranges, sinon l'intérêt des candidatures officielles à défendre, des candidatures opposantes à déconcerter! Certains départements comme le Var, la Corrèze, le Gard, le Maine-et-Loire, avaient le privilège des remaniements les plus importants. Dans le Nord, l'arrondissement d'Hazebrouck, arrondissement purement agricole et de langue flamande, était partagé entre trois circonscriptions et se rattachait d'un côté à la cité maritime de Dunkerque, de l'autre aux quartiers nord-ouest de Lille. La plupart des grandes villes avaient été brisées comme on eût fait d'un vase, et chaque fragment avait été attribué à une portion de la banlieue. En ce temps-là, les provinciaux qui revenaient à Paris après une longue absence prétendaient ne s'y plus reconnaître, tant M. Haussmann avait tout bouleversé! Plus d'un député, en se retrouvant dans son département à la veille des élections, dut éprouver une impression pareille : ils se sentaient comme perdus en leur propre pays, ils recherchaient comme au hasard leurs patrons, leurs clients, leurs amis; ils ne savaient pas bien ceux qui leur appartenaient encore, ceux qui déjà leur avaient été ravis, et c'est par morceaux qu'ils ressaisissaient ce qui avait été leur circonscription.

Le gouvernement avait façonné ses agents aussi bien que le terrain de la bataille. En matière d'élections, il fut manœuvrier sans égal. Entre tous les agents, les premiers par l'activité comme par l'importance étaient les préfets. Dans l'histoire du fonctionnarisme français, les préfets du *second Empire* tiendront, je crois, une place à part. Ceux qui ne les ont vus qu'à la fin du règne, vieillis, découragés, troublés par des directions contraires, doutant de leur Prince et d'eux-mêmes,

n'auraient qu'une fausse idée de l'influence qu'ils exercèrent et du prestige qui longtemps les soutint. En 1863, aucun sérieux affaiblissement du pouvoir n'avait encore énervé leur autorité. Ils exerçaient sur leurs administrés une sorte de domination facile et paisible ; et ceux-ci, témoins constants de leurs succès, n'imaginaient pas que leur crédit eût une limite ou leur bonheur un terme. Leurs tempéraments étaient très divers, et c'est par des moyens très différents qu'ils avaient établi et consolidé leur empire : celui-ci commandait avec bonhomie et avec un insinuant abandon; celui-là dictait ses volontés avec une sécheresse étudiée et, comme on eût dit à Rome, *brevitate imperatoriâ* : l'un affectait le souci des détails et une connaissance approfondie des affaires administratives; l'autre se montrait homme de plaisir et se fût presque offensé qu'on le rangeât parmi les laborieux. Quelles que fussent leurs diversités, ils se rapprochaient par des traits communs. A voir leur aplomb superbe, nul n'eût pu croire qu'il y eût une opposition ou que la victoire pût demeurer un instant douteuse. Étrangers le plus souvent au pays, ils tournaient à bien ce désavantage même et se proclamaient d'autant plus impartiaux qu'aucune passion locale ne les avait pénétrés. Ce qui grandissait leur crédit, c'était le nombre infini des faveurs dont ils étaient les dispensateurs ou les intermédiaires : ils vivaient à une époque de rénovation économique ; chaque village demandait son chemin vicinal, chaque ville son chemin de fer, et de leurs lèvres on attendait anxieusement le mot qui éveillerait ou affermirait les espérances. Le décret récent de 1861, en dépouillant à leur bénéfice les bureaux ministériels, avait créé une prétendue décentralisation qui n'était au fond qu'une centralisation à leur profit. Ils étaient à l'ordinaire, accueillants, généreux, en sorte que dans la médiocrité monotone des petites villes, l'éclat de leurs fêtes éblouissait ceux même qui ne cherchaient point les faveurs. Ils avaient leurs grands jours, c'étaient ceux de la tournée de revision. Ces jours-là, ils tenaient cour plénière. Ces jours-là aussi étaient ceux où se préparaient de longue main les candidatures. Au chef-lieu de canton, qui était gîte d'étape, le candidat rejoignait le préfet

comme par hasard et celui-ci le présentait aux administrés, parlait pour lui, s'incarnait en lui. Le même hasard se renouvelait à peu près chaque jour, si bien qu'au bout de la tournée l'affaire paraissait comme conclue. Le comble de l'habileté, c'était que la voiture officielle contînt aussi l'ingénieur des ponts et chaussées ; alors on descendait au moment opportun ; devant les paysans ébahis, on discutait un tracé, on posait même quelques jalons, et un cri de reconnaissance montait vers le préfet, qui, modestement, faisait dévier la gratitude vers son candidat. Ainsi en fut-il en 1863. En 1852, en 1857, la rareté des compétitions, la certitude de la réussite, avaient un peu déprécié le succès : en 1863, la lutte, sans éveiller l'inquiétude, était déjà assez vive pour surexciter le plaisir de vaincre. — Comme la période électorale s'avançait, l'activité fut sans bornes. L'une des principales préoccupations du ministre et de son subordonné fut de dénier à ceux des 91 qui étaient devenus suspects le titre de défenseurs de l'Église. Certains préfets imaginèrent, dans ce but, une tactique assez raffinée : elle consistait à mettre en relief la dernière évolution du gouvernement impérial, à montrer la question romaine comme une question résolue, à opposer aux catholiques inconsidérés qui mêlaient la religion aux affaires civiles d'autres catholiques non moins fidèles, mais plus calmes, moins passionnés, plus confiants dans la bienveillance de l'Empereur. A ces arguments s'ajoutèrent quelques dons faits aux églises, quelques marques de déférence, quelques menues faveurs accordées avec discernement et publiées avec éclat. Plusieurs prélats s'émurent de cette conduite : à la veille du scrutin, ils publièrent une déclaration collective, connue sous le nom de *Lettre des sept Évêques* (1), déclaration conçue dans le double but de combattre l'abstention et de grouper tous les votes catholiques sur les noms de ceux qui, pour servir la papauté, avaient encouru l'ostracisme. — L'administration, non contente de ces manœuvres, ne dédaignait pas les plus petits

(1) Les signataires furent les archevêques de Cambrai, de Tours, de Rennes, les évêques de Metz, d'Orléans, de Nantes, de Chartres.

moyens. Pour capter les suffrages, les procédés varièrent à l'infini. Dans le Pas-de-Calais, des remises de peine furent accordées en bloc pour délits forestiers. Dans l'Indre-et-Loire, les délits de chasse et de pêche furent pareillement pardonnés, et les gendarmes, réunissant les braconniers, les informèrent qu'ils avaient reçu une lettre de l'Empereur qui leur faisait grâce. Dans la Corrèze, le ministre des Travaux publics parcourut le département à l'approche de la période électorale, sema les promesses et, en cette pauvre région privée de tout, se fit appeler par le préfet le « Colbert du XIXe siècle. » Dans le Var, le préfet proclama la suppression du droit de consommation sur les boissons consommées dans les chambrées. Dans la Charente-Inférieure, le sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély annonça que la contribution syndicale due par l'une des communes de l'arrondissement ne serait point payée ; dans le même département, un des agents du candidat opposant fut arrêté, détenu pendant six jours, puis relâché sans qu'il pût connaître le motif de son arrestation. Un abus à peu près semblable fut signalé dans la Loire-Inférieure. Autour du préfet, toute l'armée administrative était sur pied : maires, juges de paix, inspecteurs des écoles, commissaires cantonaux, gendarmes, débitants de tabacs et même cabaretiers. Les menaces de destitution prévenaient toute hostilité ; l'espoir des récompenses surexcitait le zèle. Il advint aussi qu'on se débarrassa temporairement des fonctionnaires qu'on soupçonnait de tiédeur et qu'on répugnait à frapper. Ainsi en fut-il du sous-préfet de Cambrai. Vis-à-vis du candidat officiel, ce fonctionnaire professait une indifférence assez voisine de la malveillance. De Paris une dépêche lui parvint qui le mandait au ministère de l'Intérieur. Comme il alléguait les devoirs de sa charge qui le retenaient à son poste, un nouveau télégramme survint, plus impératif. Quand il se présenta devant son chef, une seule recommandation lui fut faite, celle de profiter, sans en perdre une heure, d'un congé de quinze jours qui d'office lui était accordé. Tout lui était permis, hormis de reparaître dans son arrondissement avant que le scrutin fût dépouillé.

Je me hâte, de peur que ce tableau, vieux de près de quarante

ans, ne paraisse copié sur des époques plus récentes. Les contemporains ont conservé le souvenir de quelques luttes électorales qui parurent alors tout à fait extraordinaires, tant leur animation contrastait avec la paisible quiétude des temps passés ! — Dans le Nord, M. Plichon, avec une circonscription morcelée, sans journaux, obligé de chercher au loin un imprimeur, surveillé, paraît-il, et suivi dans toutes ses démarches, balança par sa prodigieuse activité toutes les ressources de l'administration. — Dans la Brie, la rivalité électorale dégénéra en une sorte de lutte économique, je dirais volontiers en une lutte *agraire* si le mot ne paraissait excessif. Le candidat abandonné par l'administration, M. Garreau, était soutenu par les cultivateurs du pays, grands producteurs de blé et intéressés par suite à la hausse des grains. Le candidat officiel, M. de Jaucourt, qu'il le voulût ou non, se trouva personnifier l'intérêt des prolétaires. D'anciennes formules se rajeunissant, le bruit se répandit que M. Garreau était l'ami des accapareurs, et que, s'il était élu, on mangerait du *pain de paille*. — L'un des candidats les plus battus en brèche fut M. de Flavigny, personnage du plus rare mérite et du plus intègre caractère. Le préfet, perdant toute mesure, le traita en ennemi et l'accusa « de relever le drapeau blanc ». Il fit plus et menaça M. Gouin, qui se présentait dans une circonscription voisine et était favorable à son collègue, de lui retirer l'appui de l'administration s'il ne renonçait à une aussi dangereuse amitié. L'affaire fut portée à l'Empereur, qui jugea ce zèle excessif, réprouva son agent et ordonna que la candidature officielle fût maintenue à M. Gouin sans condition. — Nulle part la lutte ne fût plus vive qu'à Grenoble. Là se présentait M. Casimir-Perier, nom illustré sous la monarchie de Juillet. Pour assurer le triomphe de l'administration, aucune mesure ne parut téméraire. Des poursuites ayant été décidées contre *l'Impartial Dauphinois*, à l'occasion d'un des articles du candidat, la résolution fut annoncée à son de trompe dans toutes les communes. Bien plus, le jour même de l'élection, le préfet fit avancer le départ des facteurs afin qu'ils répandissent jusqu'aux coins les plus reculés les dernières instructions du gouvernement.

De tous les candidats, le plus considérable était M. Thiers. A Paris, une certaine incertitude régnait sur le caractère de sa candidature. Napoléon, en un de ses discours, l'avait jadis proclamé l'*historien national*. On n'ignorait pas qu'il entretenait des relations avec plusieurs des serviteurs de l'Empire. A plusieurs reprises, il avait formulé de sages avis, destinés à être répétés dans les cercles officiels et jusqu'aux Tuileries. L'opinion publique, rassemblant tous ces indices, se persuadait volontiers que le gouvernement verrait sans trop de déplaisir le succès de cet illustre personnage : M. Devinck, le candidat officiel, n'était, disait-on, soutenu qu'en apparence, et serait doucement abandonné. M. de Persigny était de ces violents que la lutte exaspère. Comme la rumeur s'accréditait, il s'en indigna et, faisant à M. Thiers l'honneur d'une circulaire spéciale, s'appliqua à lui restituer sa place dans les rangs ennemis. Ce fut un réquisitoire, d'une âpreté inouïe, contre ceux qu'on appelait les hommes des anciens partis. « Ce que veut M. Thiers, disait le ministre, c'est le rétablissement d'un régime qui a été fatal à la France et à lui-même; d'un régime flatteur pour la vanité de quelques-uns et funeste au bien de tous; qui déplace l'autorité de sa base naturelle pour la jeter en pâture aux passions de la tribune; qui remplace le mouvement fécond de l'action par l'agitation stérile de la parole; qui, pendant dix-huit ans, n'a produit que l'impuissance au dedans et la faiblesse au dehors, et qui, commencé dans l'émeute, continué aux bruits de l'émeute, a fini par l'émeute. Non, le suffrage universel n'opposera pas à ceux qui ont tiré le pays de l'abime ceux qui l'y avaient laissé tomber. » Dans la voie que montrait le ministre, les officieux se précipitèrent. Les jours suivants, *le Constitutionnel* épuisa toute sa verve « contre les émigrés du dedans et du dehors, contre les gens qui n'avaient rien appris et s'imaginaient qu'on avait tout oublié, contre les hommes encore plus vieux par les idées que par les années qui essayaient de monter à l'assaut du pouvoir avec leurs vieilles machines de guerre et leurs vieilles armures (1) ».

(1) *Le Constitutionnel,* 27 mai 1863.

Stimulé par son chef, le préfet de la Seine, dans une circulaire du 29 mai, reprit pour son compte l'acte d'accusation; puis, généralisant ses critiques, il railla, non sans quelque raison, cette ville industrielle et commerçante qui n'avait d'autres candidats que des avocats ou des journalistes. Cependant les amis les plus éclairés du pouvoir redoutaient plus qu'ils n'approuvaient ce débordement. « M. de Persigny, écrivait Mérimée, ressemble à un cocher qui tire sur les rênes et donne des coups de fouet à droite et à gauche (1). » En province, le langage officiel eût intimidé les populations rurales : à Paris, il surexcitait l'esprit de contradiction. Jusque-là l'issue avait semblé douteuse; dès lors elle parut certaine : « M. Thiers sera élu, répétaient sans hésiter les plus avisés. »

IX

Le scrutin avait été fixé aux 30 et 31 mai. Le premier jour était le jour du *Grand prix,* et la foule fut plus empressée le long des Champs-Élysées qu'aux abords des sections. Le lendemain, l'aspect des choses changea. Comme la journée finissait, les boulevards se remplirent de monde : bientôt les premiers résultats arrivèrent; on se les passait de main en main et, sous la lueur des becs de gaz, des lecteurs improvisés les proclamaient. Jamais, depuis l'établissement de l'Empire, on n'avait vu pareil concours de peuple. Enfin on sut le verdict de la capitale : les neuf candidats de l'opposition étaient élus, sauf un seul, qui était en ballottage, mais en des conditions qui assuraient son succès. Alors dans le parti démocratique une joie bruyante éclata. « Paris vient de prendre sa revanche du 2 Décembre, disaient les uns. » « Paris vient de proclamer la République, ajoutaient les autres, encore plus exaltés. » « Nous saurons ressaisir Paris, s'était écrié un jour Ernest Picard au

(1) *Lettres à Panizzi,* t. II, p. 319.

Corps législatif. » On eût dit que, ce soir-là, la prévision se fût réalisée.

Le lendemain, les nouvelles des départements jetèrent beaucoup de froideur sur cet ardent foyer. Victorieuse à Paris, l'opposition démocratique était vaincue en province. A peine y avait-elle fait passer cinq ou six de ses candidats : M. Hénon, M. Glais-Bizoin, M. Dorian et en outre M. Havin, qui, nommé dans la Manche aussi bien qu'à Paris, se trouvait investi d'un double mandat. Le plus notable parmi les élus était M. Marie, envoyé au Corps législatif par le département des Bouches-du-Rhône. — Les légitimistes, qui n'avaient affronté que dans quelques circonscriptions les chances du scrutin, n'étaient pas plus heureux : un seul d'entre eux était élu, M. Berryer. — Quant aux candidats catholiques ou simplement indépendants, combattus par M. de Persigny, ils avaient rencontré des fortunes diverses. M. Plichon, le marquis d'Andelarre, M. de Grouchy, M. de Chambrun, étaient sortis victorieux de la lutte. En revanche, M. Keller, M. de Flavigny, M. Lemercier, M. de Cuverville, M. Garreau, M. de Jouvenel, n'avaient point réussi à balancer par leurs propres forces l'hostilité de l'administration. Quelques hommes nouveaux entraient à la Chambre, entre autres M. Lanjuinais, le duc de Marmier, M. Martel, M. Lambrecht, appartenant tous à l'opinion constitutionnelle. Entre tous les échecs des catholiques, le plus marqué fut celui de M. de Montalembert, qui, exclu de la Chambre en 1857, venait de subir une nouvelle défaite : il avait été repoussé tout à la fois par les électeurs du Doubs et ceux des Côtes-du-Nord. — Les plus maltraités furent ceux qu'on appelait les hommes des *anciens partis*. M. Odilon Barrot échoua à Strasbourg, M. de Rémusat à Toulouse, M. Saint-Marc Girardin dans la Haute-Vienne, M. Dufaure dans la Gironde et dans les Charentes, M. Casimir-Perier dans l'Isère. Élu à Paris, M. Thiers était battu à Aix, à Valenciennes, dans les Côtes-du-Nord. Prévost-Paradol succombait pareillement dans la Dordogne ; dans la sixième circonscription de la Seine, il obtenait sur 30,000 votants 2,300 voix.

Plusieurs jours s'écoulèrent avant que ces résultats fussent

connus avec certitude. Les scrutins de ballottage apportèrent à l'opposition six nouveaux élus : c'était M. Ancel, riche armateur du Havre et l'un des plus considérables parmi les 91 ; c'était M. Guéroult, et aussi M. Jules Favre, qui, déjà nommé à Paris le 31 mai, recueillait, par le choix de ses concitoyens du Rhône, le bénéfice d'une double élection ; c'était enfin trois hommes nouveaux : M. Planat, M. Malézieux, M. Maurice Richard, envoyés à la Chambre par les départements de la Charente, de l'Aisne, de la Seine-et-Oise. On put alors supputer, sans crainte d'erreur, l'importance future des diverses fractions parlementaires. L'opposition démocratique, naguère réduite aux *Cinq*, était presque quadruplée et compterait dix-huit à vingt membres. Une quinzaine de députés, les uns nouveaux venus dans la politique, les autres séparés du gouvernement par les incidents des luttes religieuses, formeraient le noyau d'un groupe qui serait destiné à grossir, qui flotterait longtemps à la recherche d'un programme ou d'un chef et qui s'appellerait tour à tour le *centre gauche* ou le *tiers parti*. Le reste de la Chambre, c'est-à-dire plus de deux cents députés, était le produit de la candidature officielle : là résiderait la majorité, mais une majorité un peu moins homogène que par le passé et qui devait, ainsi qu'on le verra dans la suite, se subdiviser elle-même en plusieurs fractions assez distinctes. Cependant, de la masse des élus se dégageaient M. Thiers et M. Berryer, ces témoins imposants des jours d'autrefois, et quelles qu'eussent été les disgrâces des anciens partis, on ne pouvait se persuader que, conservant de tels champions, ils fussent tout à fait vaincus. Tel apparaissait, au lendemain des élections, le Corps législatif nouveau.

La démocratie, qui avait accueilli par un cri de triomphe les élections parisiennes, eut à cœur de ne point paraître déconcertée par les élections provinciales. Dans les jours qui suivirent la proclamation du scrutin, une théorie fut imaginée qui consistait à peser les votes au lieu de les compter. D'ingénieux publicistes énumérèrent les suffrages obtenus par l'opposition dans la capitale ; puis, ayant établi sans peine que Paris était la ville de l'intelligence, ils insinuèrent sans beaucoup de

ménagements que l'Empire était condamné par quiconque portait en soi le culte du progrès. La même statistique savante s'étendit à la province, décomposa dans les départements le vote des villes et celui des campagnes, démontra que presque partout les populations urbaines avaient donné la majorité aux candidats indépendants et opposa l'esprit raffiné des citadins dont l'éducation politique était faite à la rusticité des paysans non encore émancipés du joug. Pour une presse qui se disait asservie, le raisonnement ne manquait pas de hardiesse ni même d'impertinence. Afin de rendre l'argument plus sensible, les journalistes de l'opposition s'appliquèrent à remettre sous les yeux du public le tableau des circonscriptions électorales qui, brisant à dessein toutes les grandes cités, les partageaient en fragments : « Quels n'eussent point été, disaient-ils, les succès de l'opposition si l'unité morale de toutes les villes importantes n'eût point été détruite! L'un des traits caractéristiques du vote récent, ajoutaient-ils (et en cela ils ne se trompaient point), c'est la séparation des populations rurales et des populations urbaines. » Comme on le pense bien, les publicistes officieux ne demeurèrent pas en reste de réplique et dirent des villes autant de mal que leurs adversaires en avaient dit des campagnes. La querelle se prolongea longtemps, et les délibérations du Corps législatif en porteraient plus tard la trace. Chaque parlement a cinq ou six causes d'interruptions familières, cinq ou six causes de tapage accoutumées. Que de fois n'entendrait-on pas les députés de la Seine rappeler l'origine de leur mandat et vanter Paris, la Ville-lumière : « Paris n'est point la France, répéteraient aussitôt avec un bruyant ensemble les députés ruraux, » et invariablement plusieurs minutes s'écouleraient avant que le calme se rétablît.

L'opposition n'était pas seule à rechercher les enseignements du scrutin. Pendant la période électorale, M. de Persigny avait beaucoup écrit, trop écrit peut-être. Comme le vote venait de se terminer, il jugea bon, lui aussi, d'en tirer la moralité. Dans une circulaire du 21 juin, il félicita les préfets, sous-préfets, maires, agents de tout ordre, « qui avaient, disait

il, avec tant de zèle, éclairé les populations sur les choix qu'elles avaient à faire... Pour la première fois depuis dix ans, continuait-il, une coalition s'est formée entre des opinions plus ou moins rattachées aux gouvernements antérieurs. Sur quelques points, et particulièrement dans les grands centres de population, elle a réussi à surprendre le suffrage universel, mais l'immense majorité du pays a répondu à l'appel du gouvernement et n'a laissé à la coalition que quelques noms pour se consoler de sa défaite. » Ces insuccès partiels, loin d'inspirer à M. de Persigny quelques craintes, attestaient à ses yeux la puissante vitalité de l'Empire; et il s'émerveillait que tant d'efforts eussent abouti à un si mince résultat. « Attaqué de toutes part, notre édifice politique n'en est devenu que plus solide... et nos institutions, critiquées par les candidats de l'opposition sous le prétexte de leur perfectibilité, ont reçu par le succès des candidats du gouvernement une nouvelle consécration. » Ainsi parlait ce ministre si empressé à se glorifier. Chose singulière! il se trouva qu'en écrivant le bulletin de sa victoire, il écrivait aussi son testament. Dans les cercles officiels, les élections parisiennes, connues les premières, avaient éveillé un extrême dépit; les nouvelles des provinces n'avaient qu'imparfaitement effacé ce déplaisir et, quel que fût le succès d'ensemble, il restait en beaucoup d'esprits une impression déçue. Les ennemis du ministre, fort nombreux, avaient saisi l'occasion pour dénoncer derechef ses étrangetés, ses brusqueries, ses maladresses. L'Empereur lui-même ressentait, ainsi qu'on l'a dit, la fatigue de ce serviteur incommode autant que fidèle. Les élections achevées, il fallait substituer la politique de tolérance à la politique de combat. M. de Persigny fut sacrifié par ceux qu'il avait servis : le 23 juin, un décret le releva de ses fonctions, et, assez semblable à ces débris des anciens partis qu'il avait si souvent dénoncés, il rentra dans la retraite, cette fois pour n'en plus sortir. En se séparant de cet ami d'autrefois, l'Empereur eut à cœur que l'éloignement ne parût point disgrâce. A qui était paré de toutes les dignités, il n'avait plus rien à donner. En cet embarras, il se souvint que celui qui était venu à lui sous le modeste nom de Fialin

n'était point encore orné du plus haut des titres nobiliaires ; et par des lettres patentes il le fit duc. Le public accueillit la distinction avec une surprise un peu narquoise. Un bon mot courut les salons : « L'Empereur, dit-on, en créant Persigny duc, aura sans doute voulu le soustraire aux investigations du parquet, qui lui contestait son titre de comte. »

Cependant, l'un des principaux soucis du souverain était d'assurer au Palais-Bourbon la défense des intérêts de l'Empire. Tout annonçait que la nouvelle Chambre, quoique composée à peu près des mêmes éléments, ne serait point tout à fait la continuation de l'ancienne ; ce seraient les mêmes hommes, mais renouvelés, mais attirés par d'autres influences et s'en laissant peu à peu pénétrer. Ce qui occupait le plus dans les régions officielles, ce n'était pas l'opposition démocratique : bien qu'elle se fût fort accrue, elle ne semblait nullement dangereuse. La majorité écouterait avec tolérance, peut-être avec curiosité, les nouveaux députés du groupe, Marie et Jules Simon ; elle sourirait aux saillies de Picard ; elle se contraindrait jusqu'à supporter sans trop violents murmures les insinuations amères de Jules Favre. Mais, vis-à-vis d'aucun des orateurs de la gauche, l'attention ne se nuancerait de faveur. En revanche, Thiers et Berryer inspiraient d'autres appréhensions. Leur habitude de la tactique parlementaire, leur éloquence, leur âge, qui commandait le respect ; leur modération, qui ne permettait pas de les confondre parmi les hommes de désordre, tout concourrait à les rendre redoutables. Ils retrouveraient dans l'enceinte législative d'anciens amis, d'anciens clients qui, par dignité naturelle, se garderaient de les fuir, qui mettraient même quelque vanité à se rapprocher d'eux. M. de Morny lui-même n'avait pas laissé ignorer qu'il accueillerait avec une courtoisie pleine de déférence ces illustres revenants, et on pouvait être certain que, dans son empressement à ne pas imiter M. de Persigny, il pousserait les égards jusqu'à la coquetterie. C'était à merveille. Mais n'était-il pas à craindre que ces deux éminents personnages ne missent à profit ces conditions propices ? Leur influence serait surtout grande si, dépouillant tout esprit de parti, ils se plaçaient sur le ter-

rain des affaires ou des finances, ou bien encore de la politique extérieure, déjà si emmêlée et si compromise. Il arriverait alors qu'ils attireraient à eux les députés indépendants, et peut-être même feraient quelques conquêtes sur les lisières de la majorité. A tout prix, il fallait éviter à l'Empire un si sensible déplaisir : de là la pensée d'organiser par avance les forces gouvernementales en vue des grands débats parlementaires que l'on prévoyait.

Déjà le décret du 24 novembre 1860 avait créé les *ministres sans portefeuille*. On jugea bon de substituer à cette conception un projet plus ample et d'établir toute une hiérarchie d'orateurs officiels avec un chef d'emploi, un sous-ordre, et toute une légion d'auxiliaires préposés aux besognes de moindre importance. Dans cet esprit, un décret du 23 juin accrédita, sous le nom de *ministre d'État,* un représentant général de l'Empereur auprès des Chambres. Ce personnage, débarrassé de toute attribution administrative et voué uniquement à l'éloquence, serait le porte-parole du gouvernement au Luxembourg et au Palais-Bourbon. Il serait assisté par une sorte de substitut qui ne serait autre que le ministre présidant le Conseil d'État : au-dessous, les membres du Conseil d'État (présidents de section ou simples conseillers) seraient investis de délégations spéciales pour les débats d'affaires ou de finances qui n'intéresseraient pas la grande politique. Le même décret qui réglementait l'institution désigna les mandataires à qui l'Empereur confiait le soin de sa défense. Le ministre présidant le Conseil d'État fut M. Rouher, qui remplaça M. Baroche, un peu vieilli et fatigué. Quant au premier rôle, tout le monde eût désigné d'avance l'homme qui en aurait l'honneur et la charge, et il ne semblait pas que le décret pût s'appliquer à un autre qu'à lui. Entre tous les ministres sans portefeuille, M. Billault s'était créé une place à part et depuis trois années portait, sans fléchir, le poids, de plus en plus lourd, des discussions législatives. Aux yeux des contemporains, son nom éveillait le souvenir d'aberrations singulières et de contradictions pénibles : on l'avait vu, en 1848, plaider pour le *droit au travail;* plus tard, devenu, après le coup d'État, président du

Corps législatif, il s'était fait, lui, l'ancien libéral, l'apôtre du régime absolu. Dans ses nouvelles fonctions, c'est-à-dire dans le ministère de la parole, il s'était élevé si haut que ses erreurs ou ses inconséquences passées se perdaient dans l'éclat de ses services présents. On trouverait malaisément un autre exemple d'un esprit qui, longtemps contesté et jugé peu sûr, se soit soudain, et comme d'un coup d'aile, porté jusqu'au premier rang. Depuis 1861, le cours des discussions parlementaires l'avait amené à intervenir dans les plus grandes causes : la question romaine, la question polonaise, les affaires de Syrie ou du Mexique, le développement des libertés intérieures, le droit d'association. En ces débats, il avait déployé, dans une proportion égale, les dons qui charment et ceux qui persuadent. Ses adversaires eux-mêmes avaient admiré sa parole souple et brillante, ample et précise tout ensemble, incisive quoique toujours courtoise, embellie en outre par une forme littéraire qui complétait la séduction. A force de talent, il avait acquis l'autorité. Parfois il s'abandonnait aux réminiscences des régimes libres qu'il avait connus, et, l'illusion étant complète, on eût dit un ministre responsable défendant devant le Parlement ses actes personnels. Le plus souvent, sa méthode était celle des avocats, mais des plus considérables. Les obscures pensées de l'Empereur, son client, n'étaient ni aisées à traduire, ni faciles à justifier. Par un miracle d'artifice, il lui arriva, comme dans la question romaine, de donner aux expédients les plus contestables un air de solution, et de solution triomphante. Ses lèvres étaient comme un filtre à travers lequel se clarifiaient les nuageuses conceptions du souverain. Il soutint, à force d'art, le vide des projets de son maître, déconcerta ceux qui commençaient à douter de sa sagesse et prolongea la confiante illusion de l'Europe, du Corps législatif et de la France elle-même. Il y avait en lui du rhéteur, mais du rhéteur qui émerveille par les difficultés vaincues. Que si l'incohérence des vues rendait trop malaisée l'apologie, il cachait sous une apparence de généralisation ce qu'il ne pouvait expliquer, et le bruit des applaudissements qu'il suscitait le dérobait à l'embarras de conclure. Tel était l'homme qui, pendant les trois

dernières sessions de la précédente législature, avait été l'interprète de la pensée impériale. Quand, par le décret du 23 juin, il fut appelé au poste de ministre d'État, beaucoup se persuadèrent que Napoléon, revenant aux coutumes anciennes, venait, sous une autre désignation, de nommer un premier ministre. Premier ministre ! Le mot était excessif et, en tout cas, l'appellation prématurée. Premier ministre ou non, M. Billault devenait du même coup le premier personnage de l'Empire. A lui était réservée la tâche de maintenir intact le faisceau de la majorité, de le maintenir intact contre les dissidents que déjà on soupçonnait, contre les indépendants nommés en dépit de la candidature officielle, contre M. Berryer, contre M. Thiers. Ces deux illustres personnages, M. Billault les avait connus jadis au début de sa carrière parlementaire, alors que, modestement confondu dans les rangs du tiers parti, il évoluait aux côtés de M. Dufaure; mais il avait grandi, tellement grandi, qu'il ne semblait plus indigne de se mesurer à eux.

Il n'était point dans son destin de livrer ce combat. L'institution du ministère d'État était appelée à subsister, mais non au profit de celui pour qui elle semblait créée. Au mois d'octobre, comme M. Billault se reposait auprès de Nantes, dans sa terre de la Grésillière, un mal subit le terrassa, et à Paris on apprit presque en même temps sa maladie et sa mort. L'émoi fut grand et, dans le journal *la France,* M. de la Guéronnière n'hésita pas à proclamer que la perte était irréparable. Le mot déplut, comme s'il eût impliqué un doute sur les ressources du personnel impérial. Cependant vingt jours à peine séparaient de la réunion des Chambres et il importait de pourvoir à l'urgente nécessité. Le souci pressant de remplacer cet illustre serviteur fit abréger un peu l'expression des regrets, et le meilleur témoignage du vide qu'il laissait fut l'embarras où sa mort jetait le gouvernement. M. Rouher était le coadjuteur de M. Billault et, en un moment où il fallait se hâter, avait l'heureuse chance de se trouver sous la main. Il eut le sort commun des coadjuteurs : brusquement et comme pour masquer l'interrègne, la succession lui fut dévolue. Le choix n'alla pas sans méfiance. Le nouveau ministre d'État était un avocat solide,

un homme d'affaires consommé, un travailleur infatigable; plus d'une fois il avait fait apprécier son esprit fertile en ressources, son abondante faconde, sa facilité à embrasser les sujets les plus divers. Malgré cette réunion de qualités rares, une crainte subsistait, celle que ce personnage, très remarqué au second rang, fût insuffisant pour le premier. On lui adjoignit, comme pour le doubler, toutes sortes d'auxiliaires. Ce furent M. Rouland, M. Vuitry, M. de Forcade La Roquette, M. Chaix d'Est-Ange, tous appelés au Conseil d'État, le premier comme président, les trois autres comme vice-présidents. Puis on attendit l'ouverture des Chambres, mais avec un reste d'appréhension soucieuse dont les correspondances contemporaines portent la trace. L'opinion commune était qu'on avait donné à M. Billault un remplaçant plutôt qu'un successeur.

L'avenir, renversant ces prévisions, rejetterait dans une demi-ombre celui qui venait de mourir, placerait au contraire en pleine lumière celui qui venait de se hausser jusqu'aux grands honneurs. A distance, la physionomie de M. Billault apparaît dans une perspective déjà lointaine et avec un relief qui déjà s'efface. Placé sur les limites indécises de l'Empire libéral qu'il ne devait point voir, il ne laisse que le souvenir un peu fragile d'une éloquence harmonieuse, insinuante et persuasive, qui charma quelques jours et expira tout à coup dans ses plus beaux accents. Dans le cadre du second Empire, la haute et massive stature de M. Rouher cache un peu la taille mince et grêle de M. Billault, et celui qui eut surtout la finesse disparait derrière celui qui eut surtout la force. Quand on embrasse d'un coup d'œil très général le règne de Napoléon, on trouve aux côtés du prince, dans les dix premières années, un conseiller hardi et sagace, M. de Morny, auquel il manqua peu de chose pour être un homme d'État. Puis, tout au déclin du régime, un autre conseiller apparaît, M. Émile Ollivier, qui se détache des lisières du parti républicain, qui s'avance par étapes et finit par se donner, mais ne se donne qu'au dernier moment, en sorte que tout demeure incertain dans sa tentative, hormis son éloquence et sa patriotique honnêteté. A l'heure où nous sommes arrivés, Morny touche à la fin de sa

carrière, et Ollivier se dégage à peine du groupe des *Cinq*. Entre ces deux personnages se place la domination de l'homme que l'Empereur venait de désigner comme l'interprète de sa politique. On va le voir s'insinuer modestement dans sa charge, puis s'y installer en maître. Il s'assimilera non seulement les choses, mais les hommes ; il ne se contentera pas de se les assimiler, mais aspirera à les absorber. Il régira la Chambre, tentera de s'imposer au souverain et visera à discipliner si bien le personnel impérial que nul ne puisse grandir en dehors de sa tutelle. C'est le 18 octobre 1863 que l'Empereur appela ce personnage au ministère d'État. Cette date est à retenir pour l'histoire. Ce jour-là commença le règne de M. Rouher.

X

Le 5 novembre, en ouvrant la session législative, l'Empereur salua en quelques mots brefs et cordiaux les nouveaux élus : « Soyez, leur dit-il, les bienvenus. » « Malgré quelques dissidences partielles, ajouta-t-il, je n'ai qu'à m'applaudir du résultat du scrutin. » Puis il poursuivit avec un double accent de confiance loyale et de fermeté calculée : « Vous m'avez tous prêté le même serment, il me répond de votre concours. » Le lendemain, au Palais-Bourbon, M. de Morny tint le même langage rassuré, en accentuant en outre la note conciliante et libérale. Il constata que « les dernières élections avaient réveillé des aspirations assoupies depuis plusieurs années ». « Le mot de liberté, continua-t-il, a été souvent prononcé et le sera encore. Le gouvernement ne s'en émut pas. » Fort habilement, il fit remonter jusqu'au Prince l'honneur de l'initiative. « La liberté, dit-il, ne peut s'établir paisiblement que par l'accord entre un souverain libéral et une assemblée modérée. » M. Thiers, M. Berryer, d'autres encore avaient été combattus à outrance par M. de Persigny. M. de Morny s'efforça d'effacer ce mauvais souvenir : « Les suffrages du peuple

ont replacé parmi nous d'anciennes illustrations parlementaires ; j'ose dire que, pour mon compte, je m'en suis réjoui. » Le président de la Chambre finissait par un touchant appel à la concorde : « Mettons en commun nos idées, notre expérience, sans préventions, sans parti pris. Tâchons de nous éclairer par des discussions loyales et courtoises, et cherchons à ne résoudre les questions que dans un seul but, celui des véritables intérêts du pays. »

Chacune de ces paroles était soigneusement pesée. Avec son tact exquis, M. de Morny avait proportionné son langage aux besoins de la nouvelle politique que, de loin, il entrevoyait. Son discours était comme une indication, fort brève sans doute, mais assez nette pour qu'elle fût comprise : discrètement, il montrait à son souverain la voie où il devrait devancer son peuple : de la sorte, l'Empereur dirigerait le mouvement et, loin de subir les réformes, en recueillerait la popularité. En s'exprimant de la sorte, M. de Morny distançait de beaucoup la majorité de ses collègues, les uns très réfractaires à tout programme libéral, les autres retenant par timidité leurs espérances. Pourtant, dès les premiers jours de la législature, une observation attentive eût permis de pressentir, de conjecturer du moins quels traits particuliers distingueraient la nouvelle assemblée de celle qui venait de disparaître. La Chambre n'était pas dans son ensemble une Chambre libérale ; mais déjà elle était une Chambre émancipée. Au début de l'Empire avaient été amassés des trésors d'obéissance ; ces trésors n'étaient point épuisés, mais déjà ils ne se renouvelaient plus. Les hommes étaient en grande partie les mêmes ; mais ils revenaient avec des pensées hésitantes, avec une foi moins robuste dans le principe d'autorité. Il fallait l'œil exercé de M. de Morny pour discerner, au premier moment, ces nuances confuses, visibles seulement par intermittence. Comme on procédait à la vérification des pouvoirs, cet état d'esprit apparut un peu plus clairement. Certaines élections ayant été fort contestées, des discussions s'engagèrent avec une allure vive, spontanée, qui eût paru, quelques années auparavant, tout à fait surprenante. Ces séances, les premières de la session, permirent

de mesurer ce qui restait de l'antique soumission et ce qui déjà perçait de nouvelle indépendance.

Dès l'examen des premiers dossiers, les protestations révélèrent au profit des candidats officiels toutes sortes d'abus : inscriptions d'électeurs après la clôture des listes, lacération d'affiches, intervention de fonctionnaires, irrégularités dans la tenue du scrutin. Jadis la crainte d'ébranler l'autorité eût porté à dissimuler ces regrettables désordres. Très généralement, les bureaux repoussèrent des pensées si timides et publièrent, sans trop le dissimuler, ce que les enquêtes avaient appris. Puis ils adoptèrent une ligne de conduite qui consistait à supputer les voix des candidats rivaux. Quand l'écart était trop grand pour que les manœuvres eussent pu influer sur le résultat du scrutin, ils se refusaient d'ordinaire à une nouvelle épreuve qui eût réveillé les passions amorties : en termes plus ou moins énergiques, suivant l'esprit du rapporteur, ils condamnaient les excès; puis, après avoir insinué que les candidats opposants avaient employé des moyens à peu près semblables, ils proposaient de valider l'élection. Cette impartialité, même fort incomplète, ne laissait pas que d'avoir son mérite, si l'on songe que le tribunal où était portée la candidature officielle se composait en grande partie des canditats officiels eux-mêmes.

On vit plusieurs des membres de la majorité déplorer fort publiquement la disparition de leurs collègues tombés dans la lutte. M. de Flavigny avait échoué dans l'Indre-et-Loire. Quand le rapport sur l'élection de son concurrent, M. de Quinemont, vint à l'ordre du jour, il y eut dans l'Assemblée un unanime concert de regrets pour celui qu'on ne reverrait plus. Les partisans ou les adversaires de la validation louèrent à l'envi les uns des autres cet homme de rare vertu et de haute intelligence, « vrai type d'honneur et de loyauté. » Si l'on se rappelle que ce même personnage avait naguère attiré sur lui toutes les rigueurs de l'administration, la leçon, quoique indirecte, était fort transparente. Les mêmes témoignages d'estime accompagnèrent M. Lemercier, qui, battu dans la Charente, se trouvait, en pleine jeunesse, écarté de la vie publique. Chose singulière! les commissaires du gouvernement, gens d'esprit large le plus

souvent et fort au-dessus des petites rancunes électorales, s'associaient parfois à ces hommages. « Votre très distingué, très honorable et très regretté ancien collègue, disait un jour M. Boinvilliers, président de section, en parlant d'un des 91. — Mais alors pourquoi l'avez-vous combattu, s'écrièrent aussitôt quelques voix? »

Un signe assez remarquable de l'indépendance des esprits, ce fut que plusieurs des candidats de l'opposition, vaincus dans le dernier scrutin, trouvèrent parmi les députés fidèles à l'Empire leurs plus chaleureux avocats. M. Casimir-Perier, battu dans l'Isère, fut courageusement défendu par M. Larrabure. A quelque temps de là fut discutée l'élection de M. de Jaucourt, chef du cabinet de M. de Persigny, élu dans la Seine-et-Oise contre M. Garreau. Qui défendit M. Garreau? l'honnête M. Segris, qui devait bientôt compter parmi les députés les plus éloquents de l'Assemblée. Il produisit une impression profonde quand, élevant le débat bien au-dessus d'une question personnelle, il s'écria : « Le peuple a voté pour l'Empire, mais il a voté en même temps pour la liberté. » Peu s'en fallut que l'Assemblée ne cédât à son appel. Quand on alla aux voix, 84 suffrages, minorité énorme pour le temps, se prononcèrent contre la validité de l'élection.

On aurait eu tort de s'exagérer ces accès d'indépendance. Ils étaient rares et souvent suivis de retours. Dans la majorité se trouvait d'ailleurs un groupe compact d'*impérialistes purs,* réfractaires à toute innovation. Ils commençaient à élever une prétention qui, plus tard, s'afficha à grand bruit, celle d'être les vrais soutiens du règne et les seuls qui en pussent assurer la durée. Un jour, pendant la vérification des pouvoirs, ils eurent occasion de faire éclater leurs sentiments. L'un des vice-présidents du Conseil d'État, M. Chaix d'Est-Ange, à propos d'une élection contestée, voulut montrer comment certains candidats avaient été soutenus, d'autres abandonnés, et, chemin faisant, se laissa aller à décrire le type idéal du député fidèle : « Messieurs, dit-il, tous nous avons des amis. Le gouvernement en a beaucoup, à divers degrés. Les uns sont dévoués, sincères, ne nous reprochent point nos fautes et nos erreurs, et n'en

parlent jamais. Ce sont les amis du *premier degré*. Il y en a d'autres, et ils sont nombreux, qui se disent, eux aussi, dévoués, mais qui savent découvrir nos défauts, les publient et même, en nous défendant, les aggravent. Ce sont les amis du *deuxième degré*... Ah! messieurs, tous tant que vous êtes, vous avez le droit de choisir vos amis. Je suis sûr que, tous, vous préférez les premiers. Le gouvernement les préfère aussi. » Chacune des phrases de cette déclaration fut scandée par les rires, les marques d'assentiment; et les applaudissements, en se répétant, tournèrent à la manifestation. Mais même à travers ces bruyants témoignages on eût pu discerner un certain changement. L'ancienne majorité eût-elle pris tant de soin à s'affirmer elle-même si elle n'eût senti que la vieille discipline était déjà un peu relâchée? Comme M. Chaix d'Est-Ange venait de se rasseoir, M. Émile Ollivier, se levant. combattit très chaleureusement la théorie gouvernementale : « *Pessimum inimicorum genus laudantes,* dit-il en rappelant une parole de Tacite. Les pires des ennemis, ce sont ceux qui approuvent toujours. » M. Émile Ollivier siégeait encore à l'extrême-gauche et avait à peine marqué son évolution vers le centre. Cependant une approbation assez marquée salua ses paroles : c'était la contre-manifestation de ceux qui, attentifs à découvrir ou à signaler les fautes, se trouvaient dédaigneusement rangés dans la seconde catégorie des amis.

Quelle que fût l'indulgence pour les candidats officiels, cette faiblesse n'alla pas jusqu'à l'amnistie quand la corruption par l'argent était trop visible ou quand les manœuvres frauduleuses avaient été poussées jusqu'au scandale. — M. Isaac Pereire avait été élu dans les Pyrénées-Orientales. L'examen des protestations révéla de nombreuses libéralités, et si proches du jour du vote qu'il était malaisé de n'y pas voir un véritable achat de suffrages. En se défendant, le nouveau député acheva de se perdre : « L'argent, dit-il, n'a joué qu'un très faible rôle dans mon élection. » Cette sorte de demi-aveu troubla même les moins rigoristes, et, après une épreuve déclarée douteuse, l'invalidation fut proclamée. — La diffusion d'un pamphlet diffamatoire en langue allemande fit invalider M. Zorn de Bu-

lach, nommé dans le Bas-Rhin (1). — L'intervention trop manifeste de certains fonctionnaires publics et l'ouverture de nombreux cabarets à la veille du scrutin firent casser à Cambrai l'élection de M. Boittelle, frère du préfet de police. — Entre tous les dossiers des élections, il en était un qui éveillait une curiosité singulière. Le nouvel élu, originaire du département du Gard, avait jadis quitté pauvre son pays natal et, après un long séjour en Égypte, en était revenu chargé de richesses. On l'appelait M. Bravay. Ayant acquis l'opulence, il lui avait plu d'y ajouter les honneurs. Sur sa vie privée, sur son passé, toutes sortes de bruits couraient, qui semblaient lui conseiller l'obscurité. Cependant, là-bas, au pays des pauvres et pierreuses *garrigues,* on se montrait avec une sorte d'admiration ahurie ce *nabab* dont les mains laissaient échapper l'or, et son influence deviendrait irrésistible si au prestige de la fortune se joignait quelque éclatant service. Justement, la belle cité de Nîmes était abondamment pourvue de toutes choses, hormis l'eau, qui lui manquait. Bien des projets avaient été élaborés, mais sans succès, et quiconque résoudrait ce qu'on appelait la *question des eaux* serait assuré de la gratitude publique et des suffrages. Une société fut fondée avec les capitaux de M. Bravay. Les travaux n'étaient pas encore commencés, rien n'annonçait même qu'ils dussent s'exécuter, et déjà la période électorale était ouverte. Assez audacieusement, cinq jours avant le scrutin, le candidat organisa une fête solennelle pour la pose de la première pierre du canal. Les votes allèrent à celui que déjà l'on considérait comme le bienfaiteur du pays. Quand le dossier de l'élection parvint dans les bureaux du Corps législatif, cette mise en scène parut une manœuvre trop osée pour qu'il fût possible de ne pas la voir. Cet homme, en défendant son élection, trouva pourtant une phrase éloquente : « Je ne pouvais imaginer, dit-il, qu'après avoir dans ma jeunesse combattu contre la pauvreté, j'eusse plus tard à me défendre contre la fortune. » Une lutte singulière s'engagea entre la Chambre, qui repoussait ce nouveau collègue, et le suffrage universel, qui

(1) *Moniteur,* 1863, p. 1407.

s'obstinait à le nommer. Exclu une première fois, M. Bravay fut derechef élu; une seconde invalidation fut suivie d'une troisième élection. De guerre lasse, le Corps législatif céda. Une fois admis, M. Bravay rentra dans l'ombre d'où ces aventures l'avaient un instant tiré. Il ne parut guère au Palais-Bourbon, et il se contenta du bruit que son élection avait fait.

En prévision des débats agrandis, le pouvoir avait doublé ses forces, comme on double la garde en un édifice qui peut devenir tumultueux. Chose singulière! l'Empire, cet ennemi des avocats, en avait rassemblé pour sa défense un plus grand nombre que ne l'eût fait aucun gouvernement parlementaire. Au début de la séance, les orateurs officiels prenaient place au bas de l'hémicycle et formaient (tant était grand leur nombre!) un groupe distinct au milieu du Corps législatif. La vérification des pouvoirs, si animée qu'elle fût, offrait un champ médiocre à M. Rouher, qui se réservait pour la discussion de l'adresse : le ministre président du Conseil d'Etat, M. Rouland, prit la parole une fois, mais en homme que l'éloquence n'intéresse plus guère : bientôt le poste de gouverneur de la Banque de France lui offrirait une lucrative retraite, et il disparaîtrait de la politique active. Parmi les vice-présidents, M. de Parieu était d'esprit trop généralisateur pour se plaire aux questions de personnes; M. Vuitry était surtout versé dans les questions financières, et M. de Forcade la Roquette, dans les questions économiques. En revanche, M. Chaix d'Est-Ange intervint à plusieurs reprises avec un succès réel, quoique peu proportionné à la réputation qu'il avait jadis acquise au barreau. Les présidents de section, les simples conseillers portèrent surtout le poids de la discussion. On les vit s'exerçant aux luttes parlementaires, sous les yeux de leurs chefs, de leurs collègues, des députés eux-mêmes, tous fort attentifs à découvrir leurs mérites ou à pronostiquer leur avenir. Un jour, on put croire que, parmi eux, un grand orateur venait de surgir. Le 19 novembre, à propos d'une élection de la Gironde où le candidat de l'opposition démocratique, M. Lavertujon, avait serré d'assez près le candidat patronné, l'un des présidents de section se leva de son banc pour

répondre aux protestataires. On l'appelait M. Thuillier. On était déjà à cette heure tardive où l'attention s'impose malaisément. Dès les premiers mots, l'auditoire fut conquis. L'avocat du gouvernement inaugura une nouvelle méthode qui consistait, non à justifier le candidat officiel, mais à porter la guerre dans le camp adverse. A la défense, il substitua le réquisitoire. Il ne niait pas les manœuvres, mais en lavait l'administration pour en charger l'opposition. Sa véhémence toucha à la violence, et plus d'une fois ses accusations, qui se déversaient sur des absents, parurent diatribes. Quels que fussent les écarts de sa passion, la Chambre tout entière se sentit secouée par cette parole imagée, heurtée, un peu désordonnée, mais toujours puissante, éclatant en saillies inattendues et en traits qui accablaient. Quand M. Thuillier eut fini, les membres les plus ardents de la majorité se précipitèrent à sa place et lui firent grande fête. A quelques jours de là, il intervint dans les débats sur l'une des élections de l'Isère, et obtint un nouveau succès. Tous ceux qui dans la Chambre représentaient l'Empire autoritaire incarnèrent dès lors leurs passions dans les siennes et s'unirent pour l'exalter. Les libéraux, les députés de l'opposition eux-mêmes avaient trop vivement senti les blessures de cet impitoyable adversaire pour contester sa vigueur : toutefois ils ajoutaient que cette manière virulente fatiguerait bientôt, si elle ne se maîtrisait; en outre, ils scrutaient le passé du nouveau venu, ancien commissaire de la République en 1848, et raillaient un peu ce *condottiere* de l'éloquence, prêt à servir avec une fougue égale les partis contraires. Cependant, dans les cercles parlementaires, le nom de M. Thuillier se rencontrait sur toutes les lèvres. Il était tout à coup devenu célèbre, célèbre à rendre jaloux ses chefs comme ses égaux. On le verra l'année suivante reparaître à la Chambre, y déployer la même ardeur agressive et se mesurer, non sans succès, à M. Thiers lui-même. Puis la maladie l'éloignera de la politique, et il s'éteindra obscurément. Aujourd'hui encore, les contemporains gardent un vif souvenir de cette parole éclatante et tranchante comme la lame d'une épée; ils se plaisent à rappeler les complaisants pronostics qui, un in-

messes que se formulaient les demandes actuelles? On parle de crédits supplémentaires, ajoutait M. Berryer : mais est-ce bien de crédits supplémentaires qu'il s'agit? Les expéditions lointaines, celle du Mexique en particulier, eussent été entreprises avec une singulière imprévoyance, si on n'en eût supputé les conséquences matérielles. Il n'y a pas eu, continuait l'orateur avec une méritoire indulgence de langage, il n'y a pas eu sincérité parfaite dans les rapports du gouvernement avec le Corps législatif. Car, en ce qui concerne l'affaire du Mexique, on ne peut admettre qu'au commencement de 1863 on ignorât quelles dépenses on aurait à supporter au cours de l'année. M. Berryer n'insistait pas, s'étant imposé pour règle de ne pas prononcer une seule parole qui fût d'un ennemi. Remontant dans les généralités, il suppliait le gouvernement de revenir aux saines pratiques des régimes économes et sages. Il recommandait la prudence dans l'émission des bons du Trésor. Il déplorait que le service de l'amortissement eût été suspendu, et cela en dépit de la loi, de l'intérêt des rentiers, de l'intérêt même de l'État. Il critiquait, mais avec mesure, les expéditions lointaines, coûteuses toujours, parfois plus nuisibles qu'utiles au commerce : « J'adjure, disait-il en élevant de plus en plus sa pensée, j'adjure le gouvernement de maintenir au milieu des États européens la paix de la France. » Il termina par un bref et touchant retour sur lui-même. « Messieurs, je parle sans aucun sentiment personnel. A l'âge où je suis parvenu, on n'a pas pour soi-même de ces préoccupations; l'avenir n'est pas fait pour moi; mais je serai toujours fidèle à ma passion pour les belles et heureuses destinées de ma patrie. »

Tel fut le discours de Berryer. Tout ce qui pouvait être dit en faveur de l'Empire, M. Vuitry le dit dans la séance du lendemain, en avocat probe et sensé, disert et lucide. Il ne nia pas l'importance des ressources extraordinaires que le gouvernement avait eues à sa disposition; seulement il s'attacha à établir que ces ressources extraordinaires avaient eu, toutes, une affectation extraordinaire aussi : avec l'argent des emprunts, l'Empereur avait mené à bonne fin la guerre de

Crimée et la guerre d'Italie, était intervenu en Syrie et en Chine : de plus, 787 millions avaient été consacrés aux travaux publics. Descendant dans les détails, il s'attacha, avec un soin extrême, à justifier la comptabilité du ministère des Finances. Puis il conclut en laissant entrevoir le jour où, les expéditions lointaines étant terminées, les services publics pourraient se suffire à l'aide des revenus ordinaires. — A ne considérer que le résultat matériel, la victoire fut à M. Vuitry. Quatorze voix seulement, qui appartenaient à l'extrême-gauche, se prononcèrent pour le rejet. Mais quiconque écrirait l'histoire du Corps législatif, en supputant uniquement ses votes, ne ferait qu'une histoire très incomplète et très infidèle. Le jour même du scrutin, bon nombre de députés, non parmi les moins dévoués, se groupaient dans les couloirs et déploraient à voix basse les entraînements du Mexique, la folie des entreprises lointaines, l'exagération des travaux publics; puis ils ajoutaient mélancoliquement : « La dépense est engagée, les fonds peut-être sont absorbés; pouvons-nous refuser au gouvernement un *bill d'indemnité?* » L'inutilité de l'opposition décourageait si bien l'opposition elle-même que Berryer, ce magistral adversaire de la loi, se contenta de s'abstenir. *Bill d'indemnité,* ce mot exprimait à merveille le sens réel du vote, qui était moins l'approbation de la politique gouvernementale que l'enregistrement d'un fait accompli.

Ce que M. Berryer avait fait pour nos finances, M. Thiers le fit pour l'ensemble de notre régime intérieur. Depuis longtemps, dans les entretiens de la place Saint-Georges, il avait dressé une sorte de programme *minimum* des revendications à exercer contre l'Empire. Certaines libertés étaient, à ses yeux, des libertés *nécessaires,* sans lesquelles tout contrôle demeurerait vain et qu'il importait de poursuivre sans se lasser jamais. Comme la discussion générale de l'*Adresse* allait s'ouvrir, il eut à cœur de formuler devant la France entière le vœu que, maintes fois, il avait exprimé dans le cercle de ses familiers. Son discours, qui tint presque toute la séance du 11 janvier 1864, mérite d'être non seulement rappelé, mais analysé; car il sembla le manifeste officiel du parlementarisme renaissant.

L'orateur commença par un insinuant appel à la bienveillance de ses collègues, dont « il serait heureux, disait-il, de posséder la confiance ». Il parla de sa longue carrière, de son zèle à se porter tantôt à la défense de l'ordre, tantôt au service de la liberté, suivant que l'un ou l'autre se trouvaient menacés. Il se proclama fils de 89 et rehaussa par l'ampleur de son langage ces déclarations un peu banales ; puis, par une avance très marquée aux sentiments de la majorité, il fit acte d'adhésion au principe de la souveraineté nationale. « Je pense, dit-il, que le peuple ne doit user de sa souveraineté que très rarement, et même que mieux vaudrait qu'il n'en usât jamais ; mais quand il a prononcé, à mes yeux le droit y est. Je pense que c'est manquer et à la loi et au bon sens que de chercher à substituer des vues particulières à sa volonté clairement exprimée. » A ces mots, sur les bancs du centre, les bravos éclatèrent, assez chaleureux et nourris. Entre l'auditoire et l'orateur, la glace était rompue.

Ayant achevé sa propre histoire, M. Thiers fit celle du Corps législatif. Il la fit un peu dédaigneusement: « Avant les décrets du 24 novembre 1860, de février et de décembre 1861, vous ne pouviez vous réunir qu'en silence pour recevoir les projets de lois que vous apportaient MM. les conseillers d'État, et que vous deviez discuter avec eux presque sans pouvoir les amender. Puis venait le budget, que vous deviez voter par ministère, et quant aux crédits supplémentaires, plus importants que le budget, vous n'en pouviez connaître qu'à la loi des comptes, c'est-à-dire quand il n'était plus possible d'exercer un contrôle utile. » Ces paroles laissaient percer ces airs de supériorité que M. Thiers prenait parfois vis-à-vis de ses collègues. Elles furent coupées de quelques réclamations, mais courtes et vite apaisées ; le silence se rétablit, profond, presque respectueux ; et il en fallait beaucoup, car la voix de l'orateur qui parlait de sa place embrassait malaisément toute la salle, et les sténographes se plaignaient de ne point entendre.

Toute trace d'impression fâcheuse disparut quand l'illustre homme d'État, après avoir rappelé les décrets de 1860 et de 1861, en fit remonter tout le mérite au souverain. « J'ai, dit-il,

conseillé à mes amis de prêter serment à l'Empereur. Quant à moi, ajouta-t-il, si je suis venu au milieu de vous, c'est avec une seule ambition, celle de vous apporter le modeste tribut d'une expérience bien chèrement acquise, de discuter avec vous les affaires de l'État du point de vue de l'État, et jamais du point de vue des partis, de pouvoir quelquefois être d'un léger secours à vos délibérations, et de ne pas laisser tout à fait inutiles à mon pays les derniers années de ma vie. »

Ces préambules étaient bien longs et, sortis de toute autre bouche, eussent éveillé quelque impatience. M. Thiers entra enfin dans le vif du débat. « Depuis quelque temps, on parle beaucoup de liberté et on en parlera encore : eh bien! voici la question que je me pose : ce vœu de liberté est-il sérieux, ou bien est-ce un simple caprice? S'il est sérieux, dans quelle mesure est-il sage d'y céder, et nos institutions actuelles permettent-elles de lui donner satisfaction?... Je puis dire comme le poète : *incedo per ignes*, mais, messieurs, fiez-vous à moi du soin de respecter tout ce qui doit être respecté. »

En une de ces amples généralisations qu'il affectionnait, M. Thiers montra, à travers le siècle, le sort de l'idée libérale, tantôt triomphante, tantôt vaincue, mais, même aux jours de la plus grande défaveur, ne s'effaçant jamais tout à fait. Ce fut comme un tableau de toutes les vicissitudes contemporaines, tableau à larges traits, ordonné avec une simplicité savante, et non seulement lucide, mais lumineux. Plus tard, ces leçons d'histoire, qui devaient se répéter dans les harangues des sessions suivantes, paraîtraient un peu prolixes, et on raillerait sans beaucoup de déguisement ces préfaces qui débordaient sur l'ensemble au point de détruire toute proportion. Mais ces développements, tour à tour ingénieux et superbes, avaient, en 1864, tout l'attrait d'un renouveau. On commençait d'ailleurs la discussion de l'*Adresse*, sorte de tournoi oratoire que notre génération ne connaît plus. On consacrait à cette occasion une ou deux semaines aux discours et, comme on en pressentait beaucoup d'ennuyeux, on n'était pas fâché de se dédommager d'avance par les autres. M. Thiers put donc s'étaler à l'aise, et nul ne se plaignit que le charme se prolongeât. La bienveil-

lance de l'Assemblée se colora même d'émotion quand l'orateur, après avoir raconté les longues disgrâces de la liberté, compara ses échecs successifs à ceux de ces navires qui, au XVe siècle, avaient essayé de franchir *le cap des Tempêtes*. « *Le cap des Tempêtes*, ajouta M. Thiers, est devenu *le cap de Bonne-Espérance*. N'aurons-nous pas la même fortune ? Ne verrons-nous pas, nous aussi, nos vaines terreurs se dissiper? » Dans ce langage plusieurs crurent voir une sorte d'appel à l'Empereur, et, sur plusieurs bancs, les approbations se mêlèrent d'applaudissements.

Ayant ainsi gagné la Chambre, M. Thiers fit le compte de ses revendications? « N'est-il pas possible, dit-il, de déterminer ce qui, en fait de liberté, constitue le *nécessaire*? » Cinq conditions lui apparaissaient comme indispensables pour que le contrôle du pays fût efficace. Il fallait d'abord que la *liberté individuelle* fût respectée, et, en second lieu, que la *presse* fût libre. La troisième et la quatrième condition, c'était la *liberté de l'électeur,* investi du droit de choisir, sans pression d'aucune sorte, son élu, et la *liberté de l'élu,* dégagé de toute entrave dans l'exercice de son mandat représentatif. La cinquième condition, c'était le *droit pour la majorité de la Chambre, interprète de l'opinion publique, de diriger la marche du gouvernement.*

Il était malaisé de développer ce programme sans éveiller les murmures. Parlant de la liberté individuelle, M. Thiers signala la loi de sûreté générale : « Elle appartient à des circonstances qui heureusement ne sont plus... J'imagine qu'aucun de vous ne me désavouera quand je dirai que, dans cette enceinte, personne ne songe à renouveler cette loi. » — A propos de la liberté de la presse, l'orateur cita son propre exemple. « S'il y a un homme en France qui ait éprouvé les inconvénients de cette liberté, c'est assurément celui qui vous parle... Mais que voulez-vous? ajouta-t-il avec une sorte d'abandon, les peuples aujourd'hui aimeraient mieux gâter leurs affaires de leurs propres mains que de les laisser bien faire à d'autres... On parle souvent, poursuivit-il, de la liberté et de la licence. La licence, en matière de presse, l'avez-vous supprimée? Ou plutôt ne l'avez-vous pas mise en dépôt dans les mains du gou-

vernement pour s'en servir quelquefois, lorsqu'un citoyen a eu le malheur de déplaire?» — Sur la liberté électorale, M. Thiers n'insista point, soit qu'il se réservât d'y revenir, soit que la matière lui parût dangereuse. Il se contenta de montrer la singulière condition du suffrage universel, à la fois souverain et esclave; du suffrage universel, dont tout le monde proclamait la toute-puissance et que tout le monde prétendait conduire. — Des prérogatives des électeurs aux prérogatives des élus, la transition était toute naturelle. Une des plus importantes parties du discours fut consacrée à établir en quoi le contrôle du Corps législatif était insuffisant et surtout tardif. « C'est précisément parce que certaines affaires n'ont pas été saisies à temps qu'elles se traduisent aujourd'hui par des chiffres de 400 ou 500 millions, par des développements exagérés de la dette flottante, par des emprunts en un mot, et qu'on est réduit, comme la prière au pied boîteux d'Homère, à déplorer le mal qui a été fait, mais à venir toujours trop tard pour le réparer. » A ces paroles qui faisaient revivre de récents griefs, beaucoup de députés, même au centre, ne déguisèrent point leur approbation. — C'est alors qu'au milieu de l'auditoire de plus en plus recueilli, M. Thiers aborda la dernière condition de son programme libéral, à savoir la responsabilité ministérielle. La hardiesse était grande. Combien de fois les avocats officiels n'avaient-ils pas condamné, aux grands applaudissements du Corps législatif, ce vieux système, qui, disaient-ils, ne ressusciterait jamais! Avec une malicieuse bonhomie, M. Thiers devança l'objection. « Je sais bien ce qu'on va me dire : ah! nous vous reconnaissons! ah! vous voulez rétablir cet affreux gouvernement parlementaire, ce gouvernement de rhéteurs qui nous a donné pendant quarante ans le triste spectacle de la dispute des portefeuilles... ce gouvernement qui a mal fini, qui peut convenir à l'Angleterre, cette nation de marchands, mais qui ne convient pas à l'héroïque France, à laquelle il ne faut pas de disputes de procureurs, mais une perpétuelle épopée... Puisqu'on veut bien me reconnaître à tout ce que j'ai dit, je vous demande la permission de répondre à ces objections. » La réfutation suivait, précise, spirituelle, alerte. — « On parle du gouvernement

des rhéteurs... Mais vraiment, on devrait se montrer moins dédaigneux. Car en voilà des rhéteurs, et des plus distingués. » Et, s'exprimant de la sorte, M. Thiers désignait du geste le banc des commissaires du gouvernement. « Ces rhéteurs, ajoutait-il, vous les applaudissez, et vous avez raison. Bien plus, quand d'aventure vous en voyez poindre un (et ces paroles se rapportaient au récent succès de M. Thuillier), vous l'applaudissez de toutes vos forces, et vous avez encore raison. » — « On objecte la dispute des portefeuilles... Mais quel est le pays où le pouvoir n'a pas été disputé? Dans les démocraties, il est disputé sur la place publique; dans les Cours même les plus glorieuses, il est souvent acquis par l'intrigue. N'est-il pas plus noblement obtenu quand il devient le prix de la confiance du Parlement. » « C'est, dit-on, un gouvernement importé du dehors, c'est une contrefaçon de l'Angleterre... Mais quoi! ce système, d'origine anglaise, est aujourd'hui pratiqué dans les pays les plus éclairés de l'Europe. » — M. Thiers arrivait enfin à la dernière objection, à celle que le gouvernement impérial tirait de l'existence des anciens partis. Comme il abordait ce sujet plein de périls, la curiosité redoubla. Les développements qui suivirent et qui terminent le discours méritent d'être intégralement cités :

Je vous demande, dans l'intérêt de notre patrie, la permission de déchirer tous les voiles.

J'ai observé notre pays, et je crois le bien connaître. Eh bien! quelle mission a-t-il donnée à ces représentants des anciens partis? Il leur a donné pour mission d'étudier les affaires du pays, de les discuter avec sincérité, avec impartialité, mais aussi de les approfondir. Il leur a donné pour mission de veiller à la fortune publique, de veiller au développement progressif et continu de nos institutions, car la bonne gestion des affaires publiques est tout entière dans les bonnes institutions. Voilà la mission qu'il a donnée aux représentants des anciens partis, et au surplus je ne parle que pour moi. Mais si les représentants des anciens partis, au lieu de se vouer à cette tâche, laissaient apercevoir l'intention, ou de substituer une forme de gouvernement à une autre ou une dynastie à une autre dynastie, tout de suite ils seraient faibles, parce qu'ils seraient en dehors de leur mandat. (*Très bien! très bien!*)

Je crois que ce que je vais dire est dans l'âme de beaucoup d'entre eux, et peut-être de tous, du moins je l'espère : or il y a un tel désir de la saine liberté, de la vraie liberté, que le gouvernement qui nous la donnera sera franchement, sincèrement accepté de tous. (*Bruit.*)

Quant à moi (permettez-moi de déchirer encore un dernier voile), j'ai servi une auguste famille aujourd'hui dans le malheur. Je lui dois le respect qu'on ne saurait refuser à de grandes infortunes noblement supportées : je lui dois l'affection qu'on ne peut pas manquer de ressentir pour ceux avec qui on a passé la meilleure partie de sa vie. Il y a quelque chose que je ne lui dois pas, et qu'elle ne me demande pas, mais que la fierté de mon âme lui donne volontiers, c'est de vivre dans la retraite et de ne pas lui montrer ses anciens serviteurs recherchant l'éclat du pouvoir quand elle est dans les tristesses de l'exil. Mais il y a quelque chose que, j'en atteste le ciel, elle ne me demande pas, qu'elle ne me demandera jamais, et que je ne lui donnerai point, c'est de lui sacrifier les intérêts de mon pays. Je le déclare donc ici en honnête homme, si on nous donne cette liberté nécessaire, quant à moi, je l'accepterai, et on pourra me compter au nombre des citoyens soumis et reconnaissants de l'Empire.

Plusieurs voix. — *Très bien!*

M. Glais-Bizoin. — Qu'on la donne donc! (*Exclamations.*)

M. Thiers. — Mais si notre devoir est d'accepter, permettez-moi de vous le dire, le devoir du gouvernement est de donner. Et qu'on n'imagine pas que je veuille ici tenir le langage d'une exigence arrogante; non, je sais que pour obtenir il faut demander avec respect. C'est donc avec respect que je demande. Pour moi, je ne demanderai jamais rien; pour mon pays, je n'hésiterai jamais à demander, et à demander avec le ton de déférence qui convient. Mais, qu'on y prenne garde, ce pays aujourd'hui à peine éveillé, ce pays si bouillant, chez lequel l'exagération des désirs est si près de leur réveil, ce pays qui permet aujourd'hui qu'on demande pour lui du ton le plus déférent, un jour peut-être il exigera.

Le lendemain, le *Moniteur* publia le discours ou plutôt le *manifeste*, car, je le répète, c'en était un. — Au dehors, l'effet fut grand. La bourgeoisie parisienne, qui volontiers suivait M. Thiers, reprit la harangue, la détailla, s'émerveilla de ce programme fait juste à sa taille, clair, sensé, éloquent, assez abondamment fourni de lieux communs, légèrement, très légèrement teinté de formules révolutionnaires quoique, au fond, très con-

servateur et même un peu routinier. Elle ne se lassa pas de disserter sur les *libertés nécessaires,* et le mot parut si ingénieux, si bien trouvé, qu'on l'introduisit dans le vocabulaire politique. — Au Palais-Bourbon, les appréciations furent plus réservées. Quand les députés, ayant secoué le charme, eurent pu, à tête reposée, asseoir leur jugement, il leur resta la double impression d'une éloquence dont ils étaient fiers et d'une politique dont ils persistaient à se défier. Lorsque, trois jours auparavant, Berryer avait invoqué son désintéressement, nul n'avait imaginé qu'il pût être autre chose qu'un imposant témoin du passé : M. Thiers ne semblait pas dégagé à ce point des passions contemporaines, et, malgré son affectation à invoquer son âge, il n'était pas tellement au bord de la tombe qu'il ne pût faire quelque rentrée bruyante dans la terre des vivants. Berryer, en prêchant l'économie, la prudence, la modération dans les desseins, avait traduit avec une clarté éloquente les pensées communes, et beaucoup de ceux qui n'eussent osé l'applaudir étaient au fond ses complices : en retraçant, le 11 janvier, le programme du gouvernement parlementaire, M. Thiers avait paru un avocat plaidant sa propre cause et, en outre, une cause suspecte. Ce mot de gouvernement parlementaire sonnait mal aux oreilles du plus grand nombre. Pour les autoritaires de la majorité, il représentait la cause de tous les malheurs passés. Quant aux libéraux qui devaient plus tard former le tiers parti ou le centre gauche, beaucoup d'entre eux nourrissaient eux-mêmes quelques préjugés contre ce système, répugnaient à le reprendre en bloc, se flattaient de réaliser quelque chose qui fût la liberté sans être tout à fait le retour aux anciens errements. Ces pensées se révélèrent bien quand, à la fin de la séance du 12 janvier, M. Rouher vint, en répondant à M. Thiers, défendre les doctrines de l'Empire : « Voulez-vous le gouvernement parlementaire, dit-il aux députés? » « Non, non, s'écrièrent aussitôt deux cents voix. » Et le ministre d'État, qui poursuivit avec beaucoup de succès son discours, aurait pu l'arrêter là. — En dépit de ces dissentiments, M. Thiers venait de reparaître sur la scène politique avec un singulier éclat. Cette adhésion qu'il n'avait pas rencontrée dans la dis-

cussion des affaires intérieures, il la rencontrerait bientôt, au surplus, quand, dans les grands débats sur l'Italie, sur le Danemark, sur l'Allemagne, il incarnerait en lui les inquiétudes de son pays et, à force de raison éloquente, dominerait par intervalles la majorité elle-même. Ce seront les grandes journées de sa vie, les plus belles sans contredit, et peut-être les seules que la postérité retiendra. C'est en ces conjonctures mémorables que nous le retrouverons.

XI

C'est au bruit de ces débats que s'était ouverte l'année 1864. La parole étant de plus en plus en honneur, les discussions du Palais-Bourbon ne suffisaient plus : l'habitude des conférences ou lectures publiques commençait à s'introduire dans nos mœurs ; l'autorité tantôt repoussait les demandes, tantôt les accueillait, et, pendant les mois qui suivirent, on vit se rassembler sur divers points de la ville de nombreux auditeurs, moins avides encore de s'instruire que de savourer de piquantes allusions. Cependant, dès la fin de l'automne, la cour était revenue de Compiègne, et le monde officiel avait inauguré avec beaucoup d'entrain et d'éclat les réjouissances de l'hiver. Au malaise économique des années antérieures avait succédé une heureuse détente. La dernière récolte, par son extrême abondance, avait provoqué une baisse considérable des céréales, en sorte que dans les campagnes, comme dans les villes, la subsistance du pauvre semblait assurée. Les embarras industriels, qui avaient suivi l'exécution du traité de commerce, tendaient à s'atténuer. La crise cotonnière, quoique bien grave encore, était adoucie par l'abondance des secours privés autant que par l'intervention des pouvoirs publics, et le jour était proche où elle diminuerait d'intensité. Quelque rassurante que fût cette situation, l'ancienne confiance ne revenait point tout à fait, et ceux même qui gouvernaient laissaient par intervalles percer

leurs soucis. Le 14 janvier, comme l'Empereur remettait la barrette de cardinal à M. de Bonnechose, il répondit aux remerciements du nouveau prince de l'Église par des paroles d'une lassitude découragée : « Les honneurs de ce monde sont de lourds fardeaux que la Providence nous impose. Elle a voulu, dans sa justice, augmenter les devoirs en proportion des dignités. Aussi je me demande, poursuivait le souverain avec un redoublement de gravité attristée, si la bonne fortune n'a pas autant de tribulations que n'en a la mauvaise. » Ce langage mystique, cette note inquiète jetée au milieu des fêtes, excita une surprise pleine de trouble, et, comme l'aspect des choses intérieures était fort paisible, on se demanda si cette demi-confidence ne préparait pas l'aveu de quelque complication au dehors. La crainte s'évanouit bien vite, mais l'impression générale subsista, laissant un doute, un doute bien léger encore sur la stabilité d'un régime qui inspirait à son propre fondateur de si mélancoliques pensées.

Depuis l'attentat d'Orsini, aucun complot n'avait été signalé contre la vie de l'Empereur. Vers ce temps-là, on apprit que la police était sur la trace d'une nouvelle machination. Ainsi que leurs devanciers, les conspirateurs appartenaient à l'Italie. Leur tentative fut à la fois terrible par les engins qu'ils avaient rassemblés, misérable par la façon dont ils échouèrent. Comme ils étaient partis de Lugano, au nombre de quatre, et entraient en France par la frontière suisse, le commissaire de surveillance crut retrouver en l'un d'eux un visage connu et avisa par le télégraphe le service de la sûreté. Il advint donc que, dès leur arrivée à Paris, toutes leurs démarches furent suivies. Leurs allures mystérieuses, leurs changements d'hôtel, leur crainte perpétuelle qu'on ouvrît leurs malles ou leurs meubles, leur retard à produire leurs papiers, tout cela fortifia les indices. On remarqua qu'ils s'étaient installés d'abord dans des maisons séparées et ne communiquaient entre eux qu'à la dérobée, de façon à déconcerter la surveillance. On les vit explorer plusieurs fois les abords des Tuileries et les Champs-Élysées. Un jour que le souverain devait se rendre à l'Opéra, on les observa aux environs du théâtre, passant, repassant,

étudiant les lieux. Les soupçons s'étant changés en une sorte de certitude, une perquisition fut opérée en leurs chambres d'hôtel. Elle fit découvrir huit bombes avec les instruments destinés à monter ou à visser les cheminées, en outre un fusil-canne, deux revolvers, quatre poignards, des paquets de balles et de poudre. Sans retard, on procéda à l'arrestation de ceux que déjà on pouvait qualifier d'assassins. Ces quatre étrangers s'appelaient Pasquale Greco, Imperatori, Scaglioni, Trabucco. Tous appartenaient au parti révolutionnaire le plus exalté et, sauf Trabucco, avaient fait partie des *Mille* de Garibaldi. Greco, qui paraissait le principal instrument du crime, était une sorte de demi-artiste, Calabrais d'origine et fils d'un patron de barque. Par une assez singulière coïncidence, il se trouvait que son père avait aidé Murat dans sa descente au Pizzo : à la faveur de ce souvenir, il était parvenu à se présenter lors d'un premier voyage à Paris, en mai 1863, chez le fils de l'ancien roi de Naples ; et cette circonstance avait tout à fait dérouté la police, qui, dès ce moment, suivait ses traces. C'était lui qui, revenu à Lugano, y avait recruté ses complices : Scaglioni, jeune étudiant de Pavie, qui, pour mieux se dissimuler, avait pris le nom de Maspoli ; Imperatori, originaire de la Suisse italienne et libraire de profession ; enfin Trabucco, vrai type de bohème, ayant parcouru tous les pays, exercé tous les métiers, tour à tour employé subalterne sur une frégate française, soldat en Italie, puis musicien ambulant à Londres, à Constantinople, à Athènes, à Smyrne, à Paris, deux fois condamné pour escroquerie et pour vol, poussé peu à peu au crime par la lecture des journaux qui avaient exalté sa pauvre tête, égaré d'ailleurs par l'extrême misère, et n'ayant pour gagne-pain qu'un certain cor d'harmonie qu'il portait toujours avec lui et dont il ne voulut jamais se séparer. Le résultat des perquisitions rendait toute défense malaisée. Les conjurés déclarèrent que les engins explosifs étaient de fabrication anglaise et qu'ils les avaient introduits en France en les cachant sous leurs vêtements. Ils ne dissimulèrent point leur dessein, qui était d'attenter à la vie du souverain : leur projet était, disaient-ils, de jeter les bombes sous la voiture de l'Empe-

reur, puis de se servir des poignards et des pistolets, soit pour se défendre, soit pour achever leur œuvre. — Le 25 février, le procès s'ouvrit devant la cour d'assises, mais au milieu d'une médiocre affluence, car le complot qui avait avorté semblait déjà ancien et comme oublié. Cependant l'armurier Devismes provoqua un frisson d'horreur quand il décrivit les bombes, démontra leur puissance explosible et évoqua le souvenir encore vivant de l'attentat d'Orsini. Greco fut condamné à la déportation : il en fut de même de Trabucco, maniaque presque autant que pervers, et qui, interrogé sur l'application de la peine, ne demanda qu'une chose, ce fut de garder son cor d'harmonie. Scaglioni et Imperatori, l'un digne de quelque intérêt à cause de sa jeunesse, l'autre un peu moins engagé dans l'entreprise, furent frappés de vingt années de détention (1). — Aux yeux des magistrats, des jurés, du public lui-même, les plus coupables n'étaient pas les quatre malheureux comparses, mais un autre personnage aussi prudent que fanatique, qui, de loin, avait armé leurs bras. Au cours de l'instruction, Greco avait affirmé que ses compagnons et lui-même n'étaient que les agents de Mazzini : Mazzini, disait-il, qui était à Lugano, avait, durant l'année précédente, maintes fois conféré avec lui : c'était Mazzini qui avait organisé le complot, procuré l'argent et les armes, précisé les termes de convention qui permettraient de correspondre en toute sûreté, ratifié enfin le choix des complices. Le principal effort du ministère public fut d'établir aux yeux de la France et de l'Europe cette haute responsabilité. Il advint donc que Greco joua à l'audience un double et singulier rôle, et y parut en dénonciateur presque autant qu'en accusé. Si suspects que soient d'ordinaire ces sortes de dires, inspirés par la peur, le dépit ou la rancune, la déclaration portait en elle-même un caractère de véracité qui frappa. Elle concordait en toutes ses parties. Elle s'était produite, non tout au début de l'enquête, mais un peu plus tard, et, loin qu'elle fût inspirée par la passion, semblait ne s'être formulée qu'à regret. Elle se fortifiait de toutes sortes d'in-

(1) Voir *Gazette des Tribunaux*, 26 février 1864 et suiv.

dices : Mazzini, en 1863, avait en effet séjourné à Lugano, et à l'époque où Greco s'y était rendu lui-même : le fameux agitateur connaissait de vieille date Greco, qu'il considérait, disait-il, comme un patriote enthousiaste : les conjurés, pauvres et obscurs, eussent malaisément préparé le complot, si un chef occulte n'eût réglé le programme, dressé l'itinéraire, assuré la dépense, fourni les armes. Ce n'était pas tout. Dans les vêtements de Greco, une note avait été saisie qui devait servir de clef pour l'échange des correspondances : or, un expert en écritures vint affirmer que cette note était de la main de Mazzini. Enfin, trois jours après l'arrestation de Greco, des fonds étaient arrivés à son adresse, et ils lui étaient arrivés par l'intermédiaire d'une banque étroitement associée à tous les agissements du parti mazzinien. L'assemblage de toutes ces charges entraîna la conviction de la Cour, qui, proclamant Mazzini le vrai chef de l'entreprise, le condamna par contumace à la déportation (1). — Par avance, le grand révolutionnaire avait, par la voie du *Times,* protesté contre l'accusation, mais en une défense qui parut faible et le laissa comme accablé sous le poids des preuves. En France, on rappela que cet homme, si prodigue de la vie des autres, avait trempé jadis dans le complot de Tibaldi, et l'on ne sut de quoi s'indigner le plus, ou de la perversité qui ourdissait le crime, ou de la lâcheté qui se dérobait au châtiment. L'Angleterre elle-même se départit de son habituelle indulgence et, sans oser refuser son asile au criminel, flétrit du moins le crime avec une remarquable énergie. Nulle part, les protestations ne furent plus vives qu'en Italie. Dès la première nouvelle du complot, le président du Conseil, M. Minghetti, dénonça avec véhémence « ces enfants perdus que la patrie rejetait de son sein ». Quand on sut les charges qui pesaient sur Mazzini, ses amis les plus chauds se sentirent eux-mêmes embarrassés à le disculper. La politique, non moins que la morale et le droit des gens, inspirait cette réprobation. Au delà des monts, on avait encore besoin de la France, et la crainte était grande que l'Empereur

(1) Arrêté du 30 mars 1864. (Voir *Gazette des Tribunaux*, 31 mars 1864.)

ne se lassât enfin de cette terre ingrate, aussi infatigable à enfanter des assassins que lui-même à la combler de ses bienfaits.

Ces temps furent féconds en incidents de toutes sortes, et le monde de la pensée eut, comme le monde matériel, ses agitations. Pendant cet hiver de 1863 à 1864, un grand effarement mêlé de colère s'était emparé des âmes pieuses. Ce qui était en jeu, ce n'était point, comme naguère, les prérogatives du pontife romain, mais l'essence même du christianisme. Un livre, un simple livre, publié quelques mois auparavant, avait causé toute cette émotion qui se prolongeait sans s'apaiser. Depuis près de dix années, les lecteurs du *Journal des Débats* ou de *la Revue des Deux Mondes* pouvaient suivre en ses évolutions un écrivain jeune encore, mais de talent très assuré que ne rebutait aucun problème de la philosophie ou de l'exégèse et qui se plaisait surtout aux questions religieuses. On l'appelait M. Renan. Quelque jugement qu'on portât sur son compte, il était impossible de le lire sans une vive impression de ses dons et aussi de ses lacunes. Rien en lui du savant qui rebute par son aridité, mais au contraire un grand sens des choses artistiques, une érudition ingénieuse qui se nuançait de mille fantaisies charmantes, un souci de la forme qui devait tomber plus tard dans la préciosité. Que si on perçait cette brillante enveloppe pour pénétrer jusqu'aux théories, l'esprit se sentait déconcerté par toutes sortes de contradictions. Dans les écrits de cet homme, tout ce que la méthode historique a de plus rigoureux s'alliait à tout ce que l'imagination a de plus transcendant. Il inclinait au scepticisme, mais avec de fréquentes envolées mystiques, et son idéal échappait plus encore à l'analyse que le surnaturel qu'il aspirait à détruire. Sa pensée, qui se développait tout d'abord avec une précision sévère, se faisait souvent vague et insaisissable au moment de conclure, comme il fût arrivé d'un fleuve qui, en s'éloignant de sa source, eût laissé évaporer ses eaux. Il commençait à la façon des savants qui cherchent la lumière, puis, désespérant de l'atteindre, il se fixait dans cette demi-ombre où se plaisent les poètes et se répandait en tant de grâces exquises qu'on oubliait

les preuves à peine ébauchées. Cette impuissance à pousser à bout ses thèses n'ébranlait point sa foi dans la souveraineté de la critique, et, ne reconstituant que peu de choses, il triomphait au moins de ce qu'il avait ébranlé. Dans sa jeunesse, il avait connu les mystères chrétiens et même s'était approché des portiques sacrés, car il appartenait à la catholique Bretagne, et c'était en un séminaire qu'il avait été élevé. Bientôt il avait secoué ses liens, doucement, sans colère, et même avec des retours de gratitude attendrie pour ses anciens maîtres : seulement son respect, fût-il sincère, laissait un arrière-goût de dérision, tant il y mêlait de condescendance compatissante pour les pauvres erreurs qu'il avait failli partager! Une heureuse fortune avait protégé cette carrière. Lauréat de l'Institut, puis membre de l'Institut lui-même, M. Renan avait, sans trop de lutte, conquis tous les honneurs qui sont la menue monnaie de la gloire. Au milieu de cette faveur croissante, plusieurs avaient dénoncé le libertinage intellectuel de ce brillant esprit. Du fond de sa retraite attentive, M. Doudan, ce juge affiné des choses contemporaines, l'avait apprécié avec sévérité : « C'est, écrivait-il dès 1858, un jeune séditieux en fait d'idées... Je crois remarquer, ajoutait-il un peu plus tard, que sa grande variété de points de vue tient à ce qu'il n'a de parti pris sur rien et qu'il professe le contradictoire avec des airs entendus (1). » — Cependant, en 1860, M. Renan avait reçu une mission en Phénicie. Au cours de ce voyage s'était affermi le dessein de l'œuvre considérable qui ferait passer son nom de la bouche des savants dans celle du peuple. La Palestine avait été parcourue jusque-là par les pèlerins qui baisaient les vestiges du Sauveur et par les musulmans qui, de leur cimeterre, mutilaient les monuments sacrés. Le nouveau visiteur n'était pas de ceux qui adorent; et quoique plus funeste, il n'était pas non plus de ceux qui brisent. Celui dont il suivit les traces fut Jésus lui-même; il ne le suivit ni en croyant ni, disait-il, en ennemi, mais en critique qui, d'après les textes, les lieux, les traditions, recompose et ranime le passé.

(1) *Correspondance*, t. III, p. 119 et 174.

Patiemment, en érudit, en artiste surtout qui s'imprègne de la poésie des choses, il fouilla les montagnes où le Christ avait prêché, il passa et repassa le long du lac qu'avaient sillonné les barques de ses disciples. Puis, « dans la solitude d'une cabane maronite, » ainsi qu'il l'a écrit lui-même (1), il traça l'ébauche de ce qu'il développerait plus tard. A son retour, il avait classé, recueilli ses souvenirs, et voici qu'il venait de publier, sous le titre de *Vie de Jésus,* le livre dont son nom ne serait plus séparé. — Au moment même où l'ouvrage paraissait, le respectable M. de Sacy l'avait apprécié en ces termes : « Avec les quatre évangiles et ses propres conjectures, M. Renan essaie en quelque sorte de reconstituer un cinquième évangile d'où il bannit ce qui compose, à mon sens, la mystérieuse sublimité des quatre évangiles consacrés par la foi publique, à savoir le surnaturel, les miracles et le dogme. » Parmi les catholiques, parmi les chrétiens des diverses communions, tout avait contribué à accroître le trouble, à prolonger le scandale. L'attaque se portait à la racine même de l'arbre chrétien. L'œuvre émanait, non d'un pamphlétaire ignorant ou inconnu, mais d'un des plus distingués parmi les beaux esprits du temps. Naguère un Allemand, M. Strauss, avait tenté le même sujet, mais sous une forme lourde et avec un appareil scientifique propre à rebuter le vulgaire : ici, tous les raffinements de l'art conspiraient pour retenir ceux qu'une discussion de textes eût bien vite découragés. Le livre, à le bien approfondir, était le plus bizarre qui se pût imaginer. Relevait-il de l'histoire, de l'exégèse, du roman, de la poésie? Aucune de ces appellations n'eût été déplacée, tant se variaient les traits qui avaient composé le tableau! Par endroits, la critique disparaissait sous l'abondance des descriptions ; ailleurs elle s'entrecoupait de récits gracieux, d'une langueur un peu sensuelle et qui touchaient à l'idylle (2). On eût dit l'Allemand Strauss, mais fortement retouché par un autre Allemand, Gessner. Il semblait que le Christ ne pût déchoir de son rang surnaturel

(1) *Introduction,* p. LIV.
(2) Voir p. 64 et suiv., 72-73, 80-81, 142 et suiv.

que pour tomber aussitôt à celui d'imposteur. M. Renan n'avait point eu cette logique. En dissipant la légende, il avait gardé sa grandeur à celui qui en était le héros. Il ne dépouillait Jésus de l'auréole divine que pour le parer d'une autre auréole tout humaine, mais si resplendissante que nul front mortel n'eût été digne d'en porter les rayons. L'homme-Dieu demeurait comme suspendu entre le ciel, qui lui était fermé, et la terre, qu'il dominait de trop haut pour n'appartenir qu'à elle. Là était la prodigieuse singularité de l'ouvrage, qui n'échappait au surnaturel que pour tomber dans le mysticisme, et qui n'abolissait le culte consacré par les âges que pour y substituer une sorte de culte littéraire beaucoup moins compréhensible que tous les miracles qu'on entendait proscrire. Si la matière n'avait été si grave, c'eût été un curieux spectacle que celui du rude et primitif récit évangélique soumis aux interprétations de ce raffiné : ces interprétations étaient à la fois tranchantes et hasardées, avec toutes sortes d'hypothèses très cherchées, peu dignes d'un esprit qui se piquait surtout de critique. Ce qui achevait de confondre, c'était que l'attaque contre le christianisme se défendait d'en être une. Jésus était découronné, gravement, sans outrage, et même avec toutes sortes de louanges; quant à la religion qu'il avait fondée, on enregistrait sa déchéance au nom de la critique infaillible, mais on se gardait de porter la main sur elle; bien plus, on l'eût volontiers conservée à titre de curiosité archéologique, comme on fait d'un monument vénérable qui a abrité les générations disparues. — Tel était le livre, au moins dans ses pensées maîtresses. Les âmes chrétiennes furent exaspérées. Elles eussent souhaité un peu d'insulte. L'aménité des formes sembla raffinement d'hypocrisie, et cette négation tranquille, sans excès de paroles et sans colère, parut le signe d'une audace inconnue jusque-là. M. Renan fut traité moins en publiciste qu'on combat qu'en hérésiarque à qui on dit anathème. En maintes brochures ou mandements, les évêques s'ingénièrent à le réfuter; les curés le flétrirent dans leurs prônes; les cardinaux le dénoncèrent au Sénat. Comme il était professeur au Collège de France, le gouvernement,

essayant d'abord d'une demi-disgrâce, le transféra à la bibliothèque impériale, puis, sur son refus d'accepter un châtiment mitigé, le priva de sa chaire. A quelque temps de là, l'Empereur, dans une lettre à l'évêque d'Arras, s'associa publiquement à l'universelle réprobation. Entre toutes les réfutations, qui furent innombrables, nulle n'eût égalé la simple publication des *quatre évangiles,* ce livre sans art, sans suite, sans habileté, sans science, et qui porte avec lui l'irrésistible persuasion, précisément parce que rien ne s'y découvre de tout ce qu'une main humaine n'eût pas manqué d'y mettre. — Cependant l'auteur de toutes ces agitations supportait avec une sérénité toute scientifique ce débordement. Comme, dans les polémiques que suscitait son œuvre, l'insulte se mêlait trop souvent aux arguments, il s'autorisa des injures pour ne point répondre aux raisons. Sa seule réponse fut de publier une édition abrégée de son livre, édition débarrassée des notes explicatives ou des controverses, et composée très spécialement à l'usage des âmes pieuses. « J'offre, disait-il dans sa préface, cette image de Jésus aux pauvres, aux attristés de ce monde, à ceux que Jésus a le plus aimés... Mon livre, ajoutait-il, composé avec la froideur absolue de l'historien, ne pouvait manquer, par sa franchise, de causer quelque froissement à tant d'âmes excellentes que le christianisme élève ou nourrit... Je crois du moins que beaucoup de vrais chrétiens ne trouveront dans ce petit volume rien qui puisse les blesser. » On ne peut lire sans stupéfaction ces lignes déconcertantes. Était-ce inconscience, infatuation, vengeance raffinée, ou bien encore foi singulière dans cette religion de l'idéal qui devait s'élever sur les ruines des symboles détruits? Le livre, mis par son prix et son format à la portée de tous, circula donc comme livre de méditation, presque comme livre de prière. Cette métamorphose inattendue porta au comble l'indignation, et tout le bruit qui s'était fait autour de l'ouvrage se prolongea autour du « petit volume » qui prétendait n'en être que l'innocent abrégé.

Au milieu de ces controverses ardentes, l'opinion ne se laissait distraire de la politique que pour y revenir bientôt. Deux

des élus de la Seine, M. Havin et Jules Favre, investis d'un double mandat, avaient opté, l'un pour le département de la Manche, l'autre pour Lyon. Les électeurs aynt été convoqués pour le 21 mars à l'effet de les remplacer, on eut à Paris une répétition abrégée des élections générales. Dès l'abord, ce fut, pour les deux seules places, un étrange pêle-mêle de candidatures et comme une poussée confuse d'ambitions rivales. La liberté renaissante surexcitait les désirs; puis tous ceux qui, naguère, avaient été contraints de s'effacer, n'étaient point éloignés de se dire frustrés et attendaient le dédommagement de ce qu'ils appelaient leur sacrifice. En 1863, les anciens membres du gouvernement provisoire, fort battus en brèche, s'étaient abstenus, au moins à Paris, de toute candidature. Cette fois, on les vit reparaître devant les électeurs et sans avoir rien changé à leurs vieilles formules. Garnier-Pagès, qui briguait la succession de Jules Favre, s'engageait dans sa profession de foi à « défendre la cause sacrée des nationalités, à contribuer à former sur les bases de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la justice, la Sainte-Alliance des peuples ». Carnot, qui ambitionnait l'héritage de M. Havin, exprimait en un langage non moins solennel des banalités non moins creuses. Ces revenants de la politique se croyaient encore au club ou sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville. Froissé dans son bon sens autant que dans son bon goût, *le Journal des Débats* qualifia fort durement ces sortes d'élucubrations. « C'est, dit-il, du radotage pseudo-révolutionnaire. » A la candidature de M. Carnot il opposait celle de M. Laboulaye, qui s'était, aux élections générales, effacé devant M. Thiers. — Au milieu de ces rivalités, les *jeunes du parti,* ainsi qu'on les nommait, épiaient ardemment les occasions. Plus empressé que tous les autres, Jules Ferry avait, dès le début de la période électorale, tenté d'imposer sa candidature. Sa circulaire fut plus orgueilleuse dans sa simplicité que celle de Garnier-Pagès ne l'était dans son enflure. Il parlait de l'obscurité de son nom, rappelait avec une brièveté étudiée « les services qu'il avait rendus depuis 1857 à la cause des libertés électorales ». Puis il continuait en ces termes « : Ma candidature répond à un sentiment

qui éclate de toutes parts. Un grand parti comme le nôtre ne doit-il pas, à côté des illustrations du présent, préparer les combattants de l'avenir? Depuis douze ans, le gouvernement évoque contre nous des souvenirs irritants et des colères rétrospectives. Enlevez-lui ces armes et choisissez des hommes nouveaux. » Aux yeux de ses patrons, aux yeux de ses amis eux-mêmes, l'*homme nouveau* parut sans doute impatient à l'excès, car, à quelques jours de là, on apprit que, sur les conseils de Jules Favre, il venait de rentrer dans le rang. — Les succès de l'année précédente avaient alléché ceux mêmes qui avaient paru le plus dédaigneux du mandat législatif. En Belgique, vivait depuis le coup d'État un ancien représentant du peuple, qu'on appelait Bancel. Les Belges, peu gâtés par leur propre éloquence, se rattrapent volontiers sur celle des autres. Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Bancel avait trouvé en exil la renommée que peut-être il eût cherchée vainement dans son pays. Quoique entouré d'abstentionnistes et appartenant lui-même à l'opposition la plus irréductible, il ne résista pas aux séductions de la vie publique; et de la terre étrangère, où il avait volontairement prolongé son séjour, il envoya à Paris son serment. Une irrégularité dans les formes du dépôt empêcha que l'administration ne le classât parmi les candidats. Ainsi fut écarté, à la veille même du scrutin, l'homme dont on célébrait déjà la puissance oratoire, et que le *Siècle* avait, durant quelques jours, couvert de son patronage. — L'événement le plus important de la période électorale, quoique non le plus remarqué, ce fut l'entrée en scène du parti ouvrier. Près d'un mois avant les élections, une sorte de programme parut qui était signé par soixante ouvriers appartenant presque tous aux arts industriels : « Nous voulons, disait le manifeste, en faisant entrer dans le Parlement des députés choisis parmi les nôtres, fortifier l'opposition libérale. Elle a demandé dans les termes les plus modestes le *nécessaire des libertés*. Les députés ouvriers demanderaient le *nécessaire des réformes économiques*. » Un ciseleur, du nom de Tolain, fut proclamé candidat et traduisit dans sa circulaire les revendications de ses compagnons. Il réclamait la liberté de réunion

et d'association, l'abrogation complète de la loi sur les coalitions, l'organisation de chambres syndicales composées exclusivement d'ouvriers, l'instruction primaire gratuite et obligatoire, la suppression du bulget des Cultes. — Chose singulière! le public fut aussi peu empressé à voter qu'il avait été attentif à suivre les incidents de la lutte électorale. Dans l'une et l'autre circonscription, plus du tiers des électeurs s'abstint. Les libéraux furent vaincus avec M. Laboulaye, qui obtint 900 voix; les ouvriers avec Tolain, qui réunit 400 suffrages. Les deux candidats agréables à l'administration, M. Pinart et M. Lévy obtinrent, le premier 5,000 voix, le second 6,000. Les vrais bénéficiaires de la journée furent les *hommes de* 1848, à savoir Garnier-Pagès et Carnot, qui l'emportèrent, l'un avec 13,000, l'autre avec 14,000 voix. Les officieux ressentirent de cette nouvelle défaite un grand dépit, un dépit peut-être excessif. Les nouveaux élus avaient appris dans leur jeunesse les formules révolutionnaires et, en gens trop vieux pour apprendre autre chose, s'en allaient les répétant. Au fond, ils étaient très bourgeois de goût et d'instincts, tribuns seulement par routine ou par habitude de rhétorique; et ce qu'on pouvait leur souhaiter de meilleur, ce que, dans le secret de leur âme, ils se souhaitaient peut-être à eux-mêmes, ce serait de participer à la popularité de l'opposition, sans devenir jamais les maîtres. Ce n'était point que le péril fût chimérique, mais il résidait ailleurs et était encore éloigné. En ces élections complémentaires, on avait vu poindre les *irréductibles* qui avaient failli trouver un candidat dans Bancel, on avait entendu les *revendications sociales* des ouvriers rassemblés autour de Tolain. La tentative avait misérablement échoué. Mais ces deux groupes grandiraient, se développeraient d'abord parallèlement, puis se rejoindraient, substitueraient aux anciens griefs flottants, à l'ancienne phraséologie, leurs âpres et nettes convoitises : ils fondraient insensiblement en eux l'ancien parti démocratique, et, aux élections suivantes, seraient assez forts pour étouffer la voix des vieux chefs. Ce jour-là, ce jour-là seulement, commencerait, pour l'Empire comme pour la cause de l'ordre, le véritable danger.

XII

C'est ainsi que la démocratie, à la fois bruyante et timide, se répétait elle-même. En cette année 1864, si l'on voulait trouver un véritable novateur, c'était dans les régions gouvernementales qu'il le fallait chercher.

On se souvient des modifications assez nombreuses que les décrets du 23 juin 1863 avaient introduites dans le haut personnel impérial. Tout entier aux élections qui venaient de finir, le public avait vu surtout dans ces changements deux choses: d'abord la disgrâce de M. de Persigny, puis la sollicitude du gouvernement à assurer sa défense devant les Chambres. Pourtant, au milieu de ces décrets, s'était glissée une nomination très digne d'être remarquée. En remplacement de M. Rouland, avait été appelé au ministère de l'Instruction publique un homme tout nouveau et dont le nom ne tarderait pas à fixer l'attention.

On l'appelait M. Duruy. Son élévation était, à plusieurs titres, singulière. D'abord le personnage qui se trouvait préposé à l'instruction publique, non seulement n'était point étranger à l'enseignement, mais, de sa vie, n'avait jamais fait autre chose ; ce qui n'était pas une médiocre nouveauté. En outre, il n'avait aucune relation à la cour, aucune intelligence dans le monde officiel. Ce qui complétait la bizarrerie, c'est que, s'il eût appartenu à un parti, c'eût été à la démocratie, une démocratie disciplinée, patriote, instruite, fortement teintée de libre pensée. Professeur d'histoire, pendant plus de vingt ans, au collège Henri IV, puis au lycée Saint-Louis, son nom était resté assez obscur, même parmi ses collègues. Ceux qui le connaissaient le jugeaient d'esprit solide, quoique sans relief, sans enlevée, sans éclat; en revanche, ils louaient sans réserve son intégrité, son attachement à ses devoirs professionnels et surtout son infatigable labeur. « Je suis, disait-il de lui-même, un

bœuf qui trace patiemment son sillon. » Et la comparaison, outre le mérite d'être modeste, ne manquait pas de justesse. Ainsi vécut-il longtemps, confiné au quartier Latin, et comme fixé au rang fort honorable mais secondaire que sans doute il ne dépasserait point. Cependant cet homme, fort ignorant de la politique française, connaissait à merveille l'ancienne Rome, ayant composé là-dessus plusieurs livres à l'usage de la jeunesse. Ce fut l'origine de sa fortune. Justement, l'Empereur préparait la *Vie de César* et se montrait fort avide de toutes les informations qui l'aideraient en ce grand sujet. M. Duruy lui ayant été signalé, il le manda aux Tuileries. Dans l'entrevue, le professeur commit, à ce qu'on assure, quelques gaucheries, mais de ces gaucheries heureuses qui s'arrêtent à temps et plaisent aux princes en les reposant des courtisans. Il se trouva aussi que cet universitaire, si documenté sur la Rome des Césars, ne l'était guère moins sur celle des pontifes. Un jour, dans l'une des crises aiguës de la lutte avec le Saint Siège, M. Duruy fut appelé: il fallait composer au plus vite une brochure fort nourrie de faits sur le rôle des papes comme princes italiens. Par un miracle de travail, la brochure, en cinq ou six jours, fut achevée. Dans l'intervalle, les deux pouvoirs s'étaient à demi réconciliés : quand le publiciste arriva avec ses feuilles, on l'invita à les reprendre. Celui-ci s'inclina sans mot dire, en sorte qu'après avoir plu par son empressement laborieux, il ne plut pas moins par sa docilité silencieuse. Dans les temps qui suivirent, M. Duruy vint assez régulièrement au cabinet de l'Empereur, sorte d'adjoint de M. Mocquard, mais sans titre ni fonction déterminée. Il acheva de gagner le souverain par ses jugements sur César, qui, disait-il, en abattant la république romaine, avait abattu ce qui n'était plus qu'une ombre, et une ombre sanglante. La thèse, développée très sincèrement, venait trop à point pour ne pas charmer le prince. Que devenait dès lors la théorie du *Césarisme,* si en faveur en ce temps-là dans les cercles de l'opposition? Napoléon eut à cœur de protéger celui en qui il voyait presque un confrère littéraire. M. Duruy devint inspecteur d'académie, puis inspecteur général. Dans l'entrefaite, il se trouva qu'on eut besoin d'un ministre de

l'Instruction publique. L'Empereur était assez puissant pour agir à la manière d'un sultan qui choisit son vizir. M. Duruy se trouvait alors à Moulins, en tournée d'inspection. Un jour, comme il venait de s'asseoir à table d'hôte, une dépêche lui arriva qu'il n'ouvrit qu'en tremblant, car l'un de ses enfants était malade, et il redoutait quelque fatale nouvelle. Le télégramme lui annonçait qu'il était ministre. Au même moment parut sur le seuil de l'hôtel le préfet, qui venait le féliciter et qui le premier le salua d'*Excellence*.

A l'époque où nous sommes parvenus, le nouveau grand-maître de l'université s'était déjà si bien fait connaître que la dernière des choses qu'on eût pu lui reprocher eût été son obscurité. A peine installé rue de Grenelle, il s'était proclamé réformateur. Aussitôt son activité débordante s'était répandue de tous côtés. Les recueils officiels ne suffisaient point à contenir ses circulaires, à enregistrer ses arrêtés, et on notait comme extraordinaires les jours où il s'abstenait de légiférer. Tous s'occupaient de lui, ses amis qui le saluaient grand ministre et ses adversaires qui le disaient simplement agité. Son œuvre, quelque jugement qu'on porte sur elle, toucha de trop près aux intérêts généraux du pays pour qu'il soit hors de propos d'établir une sorte de triage entre les actes un peu confus de son administration, et de mettre en lumière ceux qui, bons ou mauvais, méritent d'être retenus.

Il y aurait quelque puérilité à nier qu'à l'avènement de M. Duruy l'organisation de l'instruction publique n'offrit, à tous les degrés, bien des lacunes. Si l'on ne tenait compte que de l'instruction primaire, plus de mille communes demeuraient, en 1863, privées d'écoles (1). Incomplet pour les garçons, l'enseignement l'était bien plus encore pour les filles. Ce qui avait été appris durant les années de l'enfance courait grand risque d'être oublié dans l'âge suivant, car les cours d'adultes s'étaient peu développés. L'indigence du local ou du matériel était extrême, et ce qui est devenu somptuosité respirait alors le

(1) Voir *Recueil des actes de l'instruction publique*, 1864, p. 138.

dénuement. Le plus digne de pitié était le maître, si mal payé que son traitement l'élevait à peine au-dessus de la misère. — Si l'on montait à l'enseignement secondaire, on était frappé que les choses du collège n'eussent que fort peu de rapports avec les choses de la vie. Le commerce s'était développé; l'industrie avait grandi; un mot nouveau, celui d'arts industriels, était né pour désigner un ordre de choses inconnu de nos pères : l'agriculture tendait à perfectionner ses procédés, au point de devenir science elle-même; enfin l'extension des communications internationales avait rendu indispensable l'étude des langues étrangères. Or, toutes les tentatives, assez nombreuses d'ailleurs, pour créer un enseignement spécial n'avaient abouti qu'à d'infimes résultats. L'Université semblait fixée dans l'ancien programme classique, sans doute le meilleur pour la formation de l'esprit humain, mais qui ne convient qu'à une élite, suppose l'aisance, les loisirs, et s'adapte mal aux urgentes nécessités de la vie. Un autre fait digne de remarque, c'était que le Corps universitaire, inhabile aux nouvelles méthodes, avait laissé fléchir un peu les anciennes. Le système de la bifurcation, application maladroite d'une pensée juste, avait affaibli assez sensiblement le niveau des études. En outre, la philosophie se trouvait, suivant les termes du programme, réduite à la *logique*. On avait tant souffert en 1848 des débordements du sophisme qu'on le suspectait partout: dans cet esprit, on avait voulu se prémunir contre les déviations de la science même, qui, bien comprise, sert à le démasquer. — Quant à l'enseignement supérieur, il n'était guère, en dehors des facultés de droit et de médecine, qu'une branche de l'éloquence. Une fois par semaine, rarement deux, les professeurs des facultés des lettres montaient en chaire devant des auditeurs venus des points les plus divers, et plus curieux de distractions que de savoir. Si le maître était beau diseur, habile à éveiller l'émotion ou à provoquer les sourires, le succès était grand. La perfection était atteinte si, à tous ces agréments, il joignait le talent de glisser au moment opportun quelque allusion aux événements du jour, par exemple en 1863 à l'*héroïque Pologne*. Cet art ingénieux n'était point sans prix,

et il y aurait mauvaise grâce à le mépriser sous prétexte d'érudition. Mais ces leçons brillantes n'étaient que la parure de la science. Ce qui manquait presque partout, c'étaient les conférences pratiques qui éveillent dans les jeunes esprits le goût de l'investigation. Ce qui manquait dans les établissements scientifiques, c'était l'outillage, à savoir : les instruments, les collections, les locaux, les laboratoires de recherches ou d'expériences. La pénurie des moyens d'instruction éloignait les travailleurs, et le gouvernement ou les corps élus s'autorisaient, à leur tour, du petit nombre des vrais étudiants pour ajourner ou rejeter toute dépense. Tout faisait défaut, et particulièrement les livres. Dans les bibliothèques on voyait de magnifiques collections, mais le plus souvent antérieures à 1789 et tirées du fonds des abbayes : pour les époques postérieures, le catalogue se composait de pages blanches, et l'on eût dit que le progrès se fût arrêté juste à l'heure où on l'avait proclamé.

Ce tableau, en plusieurs de ses traits, n'a point cessé d'être vrai. Toutefois ce fut le mérite de M. Duruy d'avoir discerné les lacunes et d'avoir courageusement travaillé à les combler. S'il échoua en beaucoup de ses projets, si en d'autres il ne réussit que très imparfaitement, il marqua partout, et très fortement, sa trace. Ses nombreuses circulaires, que les contemporains raillèrent fort, révèlent un esprit prodigieusement laborieux, jaloux de tout scruter et volontiers minutieux, très probe quoique non sans préjugés, plein de vues et attentif aux innovations jusqu'à paraître brouillon ou inquiet, toujours prêt aux responsabilités, très pénétré des prérogatives de l'Université et se jugeant destiné à lui restituer tout ce qu'elle croyait avoir perdu, par-dessus tout épris de la science, trop épris même, car il ne plaçait rien au-dessus d'elle, pas même ce qui doit la régir et la dominer.

Ce fut vers l'enseignement secondaire que M. Duruy tourna d'abord son activité. Son premier arrêté eut pour objet de rétablir le programme de la philosophie (1). La restitution était

(1) Décret du 29 juin 1863.

heureuse, surtout si les maîtres se montraient dignes de l'enseignement. A quelque temps de là, une autre décision prescrivit dans les lycées l'étude de l'histoire contemporaine. « Respectons les hommes qui ont, avant nous, porté le poids du jour, disait très noblement le ministre dans la circulaire; de la sorte nous serons plus tard respectés nous-mêmes malgré nos fautes (1). » Cet appel à l'équité n'était point inutile, et peut-être eût-ce été prudence de réduire, au moins pour les derniers règnes, le programme à une simple nomenclature. Une autre innovation suivit, celle-là irréprochable, qui avait pour but d'organiser l'enseignement des langues vivantes (2). Cependant la bifurcation subsistait. M. Fortoul, en l'établissant jadis, avait obéi à une pensée fort juste, qui était d'harmoniser les études des jeunes gens avec les nécessités futures de leur carrière; seulement l'exécution avait été malhabile, et, au lieu de créer un enseignement spécial, on n'avait abouti qu'à un dédoublement maladroit de l'enseignement classique. Dès 1863, l'institution fut modifiée, et, l'année suivante, elle fut complètement supprimée (3). — Ces réformes ne touchaient qu'à des points partiels. Dans une circulaire du 2 octobre 1863, le ministre aborda une matière plus grave et qu'on pouvait croire tout à fait neuve, tant avaient été infructueux les essais tentés jusque-là ! L'enseignement professionnel, institué pendant la période révolutionnaire, aboli sous le premier Empire, réorganisé à partir de 1829 dans quelques collèges isolés, remis enfin à l'étude en 1850, n'avait, à proprement parler, jamais subi l'épreuve d'une sérieuse expérience. Dans sa circulaire, le ministre proclama le grand dessein de créer de toutes pièces ce qui, avant lui, n'avait été qu'ébauché. « Sur la base consolidée et élargie de l'enseignement primaire, s'élèveraient parallèlement les deux enseignements secondaires, l'un classique pour les carrières dites libérales, l'autre professionnel

(1) Circulaire du 24 septembre 1863. (*Recueil des actes de l'instruction publique,* 1863, p. 313.)

(2) Circulaire du 29 septembre 1863. (*Ibid.*, p. 332.)

(3) Décrets du 2 septembre 1863 et du 4 décembre 1864. (*Bulletin des lois,* 1863, 1re partie, p. 542, et 1865, 1re partie, p. 32.)

pour les carrières de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. » « Nos cours classiques, ajoutait M. Duruy, avec beaucoup de sagesse, sont encombrés d'élèves qui ne seront jamais que de mauvais lettrés, et qui pourraient, en revanche, devenir d'excellents négociants. » Le programme suivait, un peu trop étendu, mais bien adapté dans son ensemble aux nécessités de la vie moderne. Un conseil de perfectionnement établi auprès de chaque collège signalerait les études spéciales, utiles à introduire en chaque région. Point de réglementation inexorable, point de centralisation à outrance, mais un cadre mobile qui s'adapterait à tous les besoins. On approfondirait plus particulièrement dans les villes maritimes la géographie et la législation commerciale : l'anglais serait enseigné sur les côtes de la Manche, l'allemand dans l'Est, l'espagnol et l'italien dans les départements limitrophes des Pyrénées et des Alpes ; l'enseignement du dessin se plierait aux arts et aux productions de chaque province ; les applications industrielles seraient celles du pays où vivaient les écoliers. Ils se familiariseraient dans la vallée du Rhône avec la fabrication de la soie, en Normandie, à Mulhouse, à Roubaix, avec la filature de la laine ou du coton, ailleurs avec la métallurgie. Visiblement le ministre se mirait dans son œuvre, et il y insistait avec une confiance un peu optimiste : « Avec les élèves professionnels, rien ne sera donné à la spéculation pure : au lieu de se borner à faire expliquer aux élèves l'anglais ou l'allemand dans les livres, on le leur fera parler... On les mènera au laboratoire de chimie pour faire des manipulations, sur le terrain pour lever des plans, dans la campagne pour étudier certaines cultures, dans les usines pour voir fonctionner les appareils. L'enseignement, en un mot, sera dirigé dans un esprit d'application (1). » Le projet fut envoyé au Conseil d'État en 1864, puis converti en loi l'année suivante. Le service rendu au pays était réel et mérite d'être rappelé. Par malheur, la vanité des pères de famille, la routine des administrations municipales, rendirent en partie vaines les

(1) Circulaire du 2 octobre 1863. (*Recueil des actes de l'instruction publique*, 1863, p. 365.)

intentions du ministre. Les communes, aux termes de la loi, pouvaient, après avis du conseil académique, organiser leurs collèges en vue de l'enseignement spécial. Un an s'était écoulé depuis le vote, et une dizaine de villes à peine avaient profité de la faculté. Le plus souvent, les petits collèges subsistèrent avec leur personnel de maîtres faméliques et mécontents, avec leur misérable contingent d'enfants qu'une demi-éducation classique armait seulement de vanité, et qui emportaient de l'école le seul bagage qui ne dût leur servir jamais.

En même temps qu'il portait ses pensées vers les lycées ou collèges, le ministre s'appliquait à relever l'enseignement supérieur. Les actes officiels attestent à cet égard sa vigilance. Des chaires nouvelles furent instituées à la Faculté des sciences de Lille, à la Faculté de médecine de Strasbourg, à l'école préparatoire de médecine de Bordeaux. L'enseignement de l'économie politique fut créé à l'École de droit de Paris. Deux nouvelles facultés de droit furent fondées : à Nancy en 1864, à Douai l'année suivante. Des conférences du soir furent organisées à la Sorbonne. Des instructions pressantes furent adressées aux recteurs pour que, sous leurs auspices, des cours libres s'ouvrissent dans les villes les plus importantes de leur ressort académique. — Ces mesures ne furent pour le ministre que la moindre partie de sa tâche. Initié depuis trente années aux choses de l'instruction, il n'ignorait pas que l'infériorité relative de nos facultés résultait moins de l'insuffisance ou de l'apathie des maîtres, en grand nombre excellents, que de la pénurie des moyens de travail. Un de ses principaux soucis fut de créer l'outillage scientifique, c'est-à-dire acheter des instruments, rassembler des livres, organiser des laboratoires, approprier des locaux. Pour une œuvre si coûteuse, l'argent lui manquait. Plus d'une fois, il sollicita ses collègues ; mais ceux-ci raillaient un peu ses excès d'activité, le trouvaient bien prolixe, bien agité, et se défiaient de ses audaces. Rebuté de ce côté, il ne se troublait point, et il se contentait, dans ses rares moments de lassitude, de comparer la riche dotation des dépenses de luxe avec l'indigence de son budget. Il avait la foi

universitaire, comme d'autres la foi religieuse. Il imitait ces congrégations qu'il n'aimait guère, et qui, même sans ressources, se mettent à bâtir. Lui aussi, nous dit un de ses collaborateurs, il « *commençait par commencer* (1) ». Les choses une fois engagées, il faudrait bien le suivre. En attendant, il s'appliquait à supprimer tout superflu et réalisait ses premières ressources, nous dit le même biographe, sur les *épluchures de son ministère* (2). Il ne se montrait pas seulement attentif à réunir les moyens de travail, mais apportait le même soin à recommander de sûres méthodes d'investigation. Il avait l'horreur du suranné et volontiers eût porté dans l'histoire toute la précision des recherches scientifiques. La tendance était bonne, à la condition que la scrupuleuse recherche de la vérité ne dégénérât point en minuties d'érudition. Sous les auspices de M. Duruy, fut créée l'*École pratique des hautes études,* et, entre toutes les œuvres accomplies sous son ministère, ce fut, à ce qu'on assure, une de celles qu'il suivit avec le plus de sollicitude.

Cet art à stimuler toutes les bonnes volontés et à faire emploi de toutes les ressources, M. Duruy le porta dans l'instruction primaire. C'est là surtout qu'il se fit quêteur. Ce qu'il ne pouvait obtenir du gouvernement, il le demandait aux conseils généraux, aux municipalités, aux particuliers eux-mêmes. Ces allocations, d'origines très diverses et arrachées de tous côtés, ressemblaient à ces petits ruisseaux qui, en se réunissant, forment rivière. Sous l'impulsion du ministre, les écoles s'améliorèrent, les écoliers s'accrurent, les maîtres, mieux payés, reprirent courage. Une de ses œuvres principales fut le développement des cours d'adultes, qui conservent et gravent dans la jeunesse les enseignements reçus dans l'enfance. Ces cours, qui comptaient en 1848 100,000 auditeurs, en avaient, à ce qu'on affirme, près de 800,000 vers la fin de l'Empire (3). Cependant M. Duruy, dans sa guerre acharnée contre l'igno-

(1) *M. Duruy,* par M. Lavisse, p. 93.
(2) *Ibid.*, p. 97.
(3) Jules Simon, *Notice sur M. Duruy,* lue à l'Académie des sciences morales et politiques.

rance, nourrissait une ambition plus haute, celle de proclamer l'instruction primaire comme un droit pour l'enfant, comme un devoir pour le père de famille : ce fut sa grande hardiesse, je dirais volontiers sa grande témérité : car, par là, il se découvrit à ses adversaires politiques, déjà très en éveil ; à ses adversaires religieux surtout, qui depuis longtemps le suspectaient.

Les habitués du *Moniteur,* en ouvrant leur journal le 6 mars 1865, y purent voir un rapport, remarquable par son ampleur (car il tenait dix-huit colonnes), et plus remarquable encore par sa doctrine. Plus d'un abonné, en avançant dans sa lecture, dut s'y reprendre à plusieurs fois avec le sentiment que sans doute il s'était trompé. Était-ce le *Moniteur de l'Empire* qu'il tenait en main ? N'était-ce pas plutôt *l'Opinion Nationale* de M. Guéroult ? Vivait-on sous Napoléon III ? Ou n'avait-on pas remonté tout à coup jusqu'en 1848 ? A part un langage beaucoup plus précis et positif, on eût dit l'œuvre de M. Hippolyte Carnot, au lendemain de la révolution de février. La thèse se développait en forme, avec exposé préliminaire, recherche des précédents historiques et des lois étrangères, raisons savamment mises en ordre, et enfin réfutation des objections. Comme conclusion, le mémoire proclamait, en matière d'instruction primaire, le double principe de la gratuité et de l'obligation. Si important que fût le rapport, il éveilla moins de commentaires par les dix-huit colonnes qu'il absorbait que par une petite formule qui ne l'accompagnait point. A la suite de la signature de M. Duruy, manquait la sanction ordinaire des projets ministériels : *Vu et approuvé par l'Empereur*. Le lendemain, l'organe officiel expliqua la lacune : les vues du ministre de l'Instruction publique, débattues pendant plusieurs séances du Conseil, n'avaient point été adoptées ; toutefois l'insertion au journal officiel avait été prescrite, tant pour l'intérêt documentaire du mémoire que par déférence pour les opinions personnelles de l'auteur.

La publication ne laissait pas que d'être singulière. Ce qui suivit ne le fut pas moins. Le ministre garda son portefeuille et demeura même « très *bonapartiste* », ayant, disait-il, con-

fiance dans les sentiments démocratiques de l'Empereur. Mais il eut cette étrange fortune de devenir surtout populaire dans l'opposition. Le rapport mérita les éloges du *Siècle*, de *l'Opinion Nationale*, du *Temps* : en revanche, tout ce qui était conservateur le combattit à outrance : entre les deux se tenait la presse officieuse, un peu indécise et comme à la recherche de la pensée du maître. Un mois plus tard, comme les débats de l'Adresse s'ouvraient au Corps législatif, l'extrême-gauche reprit pour son compte le programme que le *Moniteur* avait à la fois mis en lumière et désavoué. La cause de l'*instruction obligatoire* eut pour avocat l'honnête Carnot, qui répéta ses vieux discours, et Jules Simon, qui était assez en fond d'habileté pour rajeunir les siens. Puis, du banc des commissaires du gouvernement se leva un des vice-présidents du Conseil d'État, M. de Parieu, et cet ami de l'Empire démolit, en un fort beau et philosophique langage, tout ce qu'un autre ami de l'Empire avait naguère essayé d'édifier. Tandis que les serviteurs de Napoléon montraient de la sorte leur unité de vues, les objections se multipliaient contre la thèse devenue fameuse. A quelque temps de là, en présidant la *Société pour l'encouragement de l'instruction parmi les protestants de France*, M. Guizot formula les critiques avec beaucoup de gravité : « L'obligation légale de l'instruction, dit-il, est une intervention dans le domaine de la famille, une limitation imposée, une contrainte apportée à l'autorité paternelle... J'ai peu de goût en général pour une telle intervention... la loi intervient quelquefois pour réprimer les abus graves de l'autorité paternelle, non pour imposer à l'autorité paternelle ses devoirs... que sera-ce, ajouta-t-il, si dans un grand État de grands et répétés événemens ont amené entre les familles de grands dissentimens religieux et politiques ? L'instruction primaire obligatoire deviendra alors une exigence tyrannique ; elle contraindra les parens ou bien à envoyer leurs enfans dans des écoles publiques qui n'auront pas leur confiance, ou bien à voir les inspecteurs de l'État entrer dans les familles pour s'assurer que l'instruction primaire y est en effet donnée. Et remarquez que, dans la plupart des communes, il n'y a qu'une école primaire,

ce qui rendra la contrainte bien plus fâcheuse et bien plus difficile à éviter (1). »

Le dissentiment s'absorba dans un débat plus grand. Suspect à ses collègues et en général aux conservateurs, M. Duruy avait, je le répète, excité parmi les catholiques des méfiances qui déjà se transformaient en hostilité. A part les polémiques sur la question romaine, nulles querelles ne furent plus vives. Cette lutte fut surtout ardente dans les dernières années du règne; mais on peut dès à présent en signaler les principaux traits.

Dès son arrivée au pouvoir, M. Duruy avait, en toutes ses déclarations, laissé deviner cette pensée que son gouvernement marquerait la revanche de l'Université. « Le sens de ma nomination, disait-il, en ouvrant le Conseil supérieur, c'est que l'Université est désormais appelée à faire elle-même sa fortune (2). » La loi suspecte était visiblement la loi de 1850, qu'on ne méditait point d'abolir, mais qu'on n'eût point été fâché de ramener à ses termes les plus stricts. Si l'on songe que cette loi, achetée par vingt ans d'efforts, était la grande conquête des catholiques, ces dispositions n'avaient rien de rassurant. A l'occasion, le ministre affirmait, avec un certain éclat de paroles, ses vrais sentiments. Un jour, comme il présidait le Conseil supérieur de l'instruction publique, l'un des évêques, étonné de toutes ses initiatives, l'interpella : « Qu'avez-vous l'intention de faire ? où vous proposez-vous d'aller ? — Ce que je veux faire ? Monseigneur, répliqua-t-il, je veux faire le contraire de ce que vous avez fait. Où je veux aller ? à la lumière (3). » Au Conseil d'État, M. de Parieu, qui critiquait avec quelque véhémence un des projets ministériels, ne fut pas repris moins durement. « Je vous connais, lui répondit en se levant M. Duruy, je vous connais ; c'est vous qui jadis avez fait peser sur nous la *terreur blanche* (4). » Ce que le ministre laissait échapper dans ses discours, il le marquait bien davan-

(1) Voir *Journal des Débats*, 6 mai 1865.
(2) Voir *Recueil des actes de l'instruction publique*, 1863, p. 183.
(3) *M. Duruy*, par M. Lavisse, p. 55-56.
(4) *Ibid.*, p. 57-58.

tage dans ses communications privées. Dans une lettre confidentielle à l'Empereur où il traçait le programme de ses vues, nous lisons ces mots, à propos de l'éducation des filles : « Nous avons jusqu'ici laissé cette éducation aux mains de gens qui ne sont ni de leur temps ni de leur pays (1). » Les premières plaintes publiques se manifestèrent au Sénat en décembre 1863 : on accusa le grand-maître de l'Université d'avoir publié de sa propre autorité un de ses programmes et de ne l'avoir soumis qu'après coup à la sanction du Conseil supérieur ; ce ne fut qu'une escarmouche, assez confuse d'ailleurs, et où, des deux parts, on eut quelque peine à fixer le terrain de la lutte (2). Cependant, entre le ministre et l'épiscopat, les méfiances laissaient place à des retours, et l'on vit même M. Duruy et Mgr Dupanloup, ces futurs adversaires, échanger des lettres courtoises, presque cordiales. Bientôt les divergences s'accentuèrent. Le ministre écrivait de trop nombreuses circulaires pour n'avoir pas souvent l'occasion de blesser. Dans les bureaux de la rue de Grenelle, la tendance était de restreindre toutes les menues facilités laissées jusque-là à l'enseignement privé. On ne tarissait pas sur l'ignorance ou la routine des congrégations religieuses de femmes, on raillait surtout le privilège des *lettres d'obédience*. Sur ces entrefaites, toutes sortes de renseignements statistiques furent demandés sur l'état ou le personnel des établissements libres, et ces enquêtes parurent inquisition (3). Les catholiques inaugurèrent alors leurs représailles. Le ministre attachait un prix extrême à ce que les professeurs des facultés multipliassent les cours dans les diverses villes de leur ressort académique. Le clergé à son tour railla un peu ces *leçons circulantes* et en détourna ses amis. C'est en ces conjonctures que parut le rapport sur l'*instruction gratuite et obligatoire*. L'Église y vit une mainmise de l'État sur la famille et sur l'enfant. La thèse fut jugée surtout inquiétante, quand on sut quels en étaient les avocats. Au Corps législatif,

(1) Voir *M. Duruy*, par M. Lavisse, p. 68.
(2) Voir Séance du Sénat, 16 décembre 1863.
(3) Voir Instruction et questionnaire du 16 juillet 1864. (*Recueil des actes de l'instruction publique*, 1864, p. 334.)

M. Havin et, à sa suite, M. Guéroult ajoutèrent à l'éloge du ministre toutes sortes d'accusations contre l'enseignement libre. Ils dressèrent la statistique de la population scolaire, puis procédèrent au dénombrement des ordres religieux. Ils affectaient de respecter fort les Frères des Écoles chrétiennes, ces modestes instituteurs du peuple; tout autre était, en revanche, leur langage quand ils parlaient de certaines autres congrégations, hostiles, disaient-ils, à l'esprit moderne. « Je voudrais, dit M. Guéroult, que le droit d'enseigner la jeunesse fût retiré à celles des corporations qui ne se soumettraient pas aux principes de notre droit public (1). » Ces paroles provoquèrent quelque appréhension, non à cause de M. Guéroult, qu'on ne redoutait guère, mais à cause du ministre, dont les députés de la gauche se faisaient, dans le même temps, les champions. La rivalité prit un caractère plus aigu quand, un an plus tard, par une circulaire du 14 février 1866, M. Duruy restreignit aux congréganistes employés dans les écoles publiques les dispenses militaires étendues jusque-là à tous les congréganistes sans distinction (2). Loin de calmer ses adversaires, déjà fort en émoi, le ministre acheva de les indisposer par des paroles méprisantes. « Quoi! dit-il, trois aunes de drap gris ou noir sur l'épaule d'un homme suffiront pour faire un dispensé militaire! » Sur ces menus griefs, se greffèrent dans la suite deux grands débats. Le premier eut pour objet l'institution des cours publics de jeunes filles, institution que l'épiscopat en masse combattit; le second surgit à propos de l'enseignement de l'État dans les facultés, et spécialement à l'École de médecine.

Ces deux conflits n'éclatèrent que vers la fin du règne. C'est alors que nous aurons occasion d'y revenir, car déjà nous avons devancé l'ordre des temps. Dès l'époque où nous sommes arrivés, les actes du ministre avaient partagé l'opinion publique en deux camps, les uns saluant en lui un auxiliaire du progrès, un émancipateur de la pensée humaine, les autres le combattant au nom de la tradition et surtout des intérêts religieux. Le

(1) *Moniteur*, 9 avril 1865.
(2) Voir *Recueil des actes de l'instruction publique*, 1866, p. 62.

temps a apaisé ces disputes, et, toutes choses étant réduites à leurs vraies proportions, il est possible de discerner ce que l'éloge eut de vrai, ce que la critique eut de fondé. Un bien naturel hommage est dû à ce travailleur infatigable, probe, économe, sévère, toujours en quête d'améliorations, *parvenu* dans la meilleure acception du mot, c'est-à-dire à force de labeur et de persévérance. Il conçut et poursuivit un noble dessein, celui de rendre plus instruites les générations à venir. Appelé au premier rang par la volonté du maître, il y porta tout ce que sa vie passée lui avait appris, à savoir une grande connaissance de l'Université et toutes sortes de notions de détail qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait soupçonnées. Ce fut sa véritable force, et c'est à cette compétence éprouvée que ses volumineuses circulaires doivent l'intérêt qu'aujourd'hui encore elles n'ont point perdu. Voici pourtant où commencerait la critique. Cet esprit, qui était éclairé par beaucoup de petites lueurs très vives, manquait de ces grandes lumières qui pénètrent tout l'horizon. En dépit d'initiatives très utiles, il avança la pédagogie plus encore qu'il ne vulgarisa la science. Démocrate, fortement égalitaire, méfiant du passé, soupçonnant derrière toute tradition un privilège, il était moins propre à éveiller le libre génie de la France qu'à créer une nation faite à sa taille, sage, disciplinée, laborieuse, érudite dans les classes supérieures, teintée de quelque lecture jusque dans les rangs les plus infimes, moyenne en toutes choses, un peu terne partout. L'un des premiers, il proclama cette décevante maxime que le peuple qui compte le moins d'*illettrés* est aussi le plus moral, et il exalta l'instruction avec tant d'excès, la présenta si souvent comme l'universelle panacée, qu'au sortir de ses entretiens, la pauvre ignorance, traquée de toutes parts, semblait avoir un vague parfum de suavité. Comme un religieux aime sa congrégation, il aimait l'Université. Ce grand attachement, qui lui fait honneur, avait tous les dangers de l'exclusivisme. Le but de son ministère fut, à ses yeux, moins le gouvernement général de l'instruction publique que l'affermissement de sa corporation. De là une tendance à ne protéger que ce qui serait subordonné : de là une suspicion générale

contre la loi de 1850. Tout déplaisait en cette loi, et la restriction des privilèges universitaires, et les franchises accordées à l'Église, et les Conseils qui, avec les représentants des grands Corps élus, avaient un air aristocratique et, avec les évêques, une physionomie cléricale. Ce fantôme du cléricalisme était ce que M. Duruy redoutait le plus, et on touche ici au trait dominant de sa nature. Il était, nous disent ses amis, *libre penseur jusqu'aux moelles* (1). Son bon sens, sa consciencieuse probité, son esprit de justice, l'inclinaient à se montrer respectueux de ce qu'il ne croyait pas, et il se fut indigné qu'on le jugeât agressif ou seulement malveillant. Malgré lui, ses préventions fortement enracinées le ressaisissaient, et il retombait sous leur influence, même lorsqu'il croyait de bonne foi y avoir échappé. Ce qui n'était chez lui que méfiance des empiétements cléricaux devint chez quelques-uns de ses auxiliaires passion antireligieuse. Par là surtout son œuvre apparaît incomplète et viciée. La Providence, qui prolongea ses jours jusqu'à la vieillesse, lui permit de voir les lois qui ont effacé de l'École les derniers vestiges divins. Il en fut, à ce qu'on assure, consterné : « Nous qui sommes les témoins désolés de la laïcisation à outrance et de la guerre religieuse, écrivait-il à M. le duc de Broglie, avec quel bonheur ne verrions-nous pas un gouvernement qui prendrait pour devise ces mots : *quietis custos* (2). » Cette réprobation honore sa mémoire. Mais est-il bien certain que quelques-uns des germes qui devaient se développer de notre temps ne se soient pas échappé de ses mains inconscientes ou de celles des collaborateurs qui cheminaient sous son abri? Qu'il l'eût ou non voulu, c'est de son ministère que datent les premières déviations de l'enseignement public ; et les catholiques, qui furent très injustes quand ils incriminèrent ses intentions ou attaquèrent sa personne, ne furent au contraire que clairvoyants quand ils dénoncèrent l'esprit nouveau qui s'autorisait de sa tolérance ou commençait à s'insinuer sous son nom.

(1) Jules Simon, *loc. cit.*

(2) *M. Duruy*, par M. le duc de Broglie. (*Revue des Deux Mondes*, 1898, p. 545.)

XIII

Au milieu de tous les incidents que nous venons de rapporter, le Corps législatif poursuivait sa session. Entre toutes les lois votées en 1864, la plus importante fut celle des *Coalitions*. Cette loi demeure mémorable à un double titre, car elle introduisit dans l'ordre économique une grave réforme, et elle fit éclater, parmi les députés de la gauche, les dissentiments qui avaient couvé jusque-là.

La révolution, en abolissant le régime corporatif, avait délié l'ouvrier de ses entraves et l'avait privé, du même coup, d'une puissante protection. Une sollicitude attentive veilla pour que le système aboli ne se relevât jamais. La loi des 16 et 17 juin 1791 proclama dans son article 1er « que l'anéantissement de toute espèce de corporation de citoyens de même état et profession était l'une des bases fondamentales de la Constitution française ». Puis, dans son article 4, elle déclara « inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la Déclaration des droits de l'homme et de nul effet toutes délibérations ou concert entre citoyens de même art ou métier en vue de refuser ou de n'accorder qu'à un prix déterminé le secours de leur art et de leur métier ». Ainsi naquit le *délit de Coalition*. Il eut pour origine la crainte qu'une alliance entre patrons ou une alliance entre ouvriers ne ressuscitât quelque chose de ce qu'on voulait détruire. Il se trouva donc qu'une loi de répression fut écrite dans un édit qui se proclamait édit d'affranchissement. Les lois intermédiaires et le Code pénal maintinrent ce que la loi de 1791 avait décidé. Individuellement, patrons et ouvriers étaient maîtres de refuser leur travail ou d'en fixer le taux : mais la faculté accordée à l'individu devenait délit lorsqu'elle s'exerçait à l'état collectif, et le délit existait par le fait seul de la coalition, même en l'absence de tout acte abusif ou violent. Cet état de choses s'était perpétué à travers tous

les régimes. La seule modification avait été une loi de 1849 qui avait supprimé certaines inégalités entre patrons et salariés; mais cet acte même avait paru consacrer l'ancienne législation, précisément par le soin qu'il prenait de la retoucher et de l'adoucir.

Le sort de l'ouvrier, à la fois affranchi et tenu en suspicion, ne laissait pas que d'être assez précaire. Il avait perdu les bénéfices de la protection sans acquérir les prérogatives de la liberté. Les corporations avaient cessé de le couvrir de leur abri gênant et tutélaire; mais, les associations forcées étant dissoutes, toute association libre, toute organisation collective s'était trouvée prohibée. Le travailleur ne relevait plus de personne; en revanche son indépendance, théoriquement proclamée, n'avait d'égal que son isolement. La disparition des petits ateliers, où subsistaient entre patrons et employés quelques rapports familiaux, avait encore accru dans les masses le sentiment de cette faiblesse. Rassemblés dans de grandes usines, civilement et politiquement égaux à leurs maîtres, mais juxtaposés les uns aux autres sans pouvoir se joindre ou s'unir; libres sans doute, mais courbés sous une loi qui déclarait factieuse toute volonté même juste qui essaierait de se transformer en concert, les ouvriers représentaient des forces immenses émiettées à l'infini. La révolution, accomplissant un travail contradictoire, avait montré une ardeur égale à émanciper l'individu, à désarmer la collectivité, et tous les droits de l'un venaient se perdre dans l'impuissance de l'autre.

Ces graves questions sommeillèrent pendant les premières années de l'Empire. Le souvenir des récentes répressions avait engourdi jusqu'à la faculté de se plaindre. La plainte elle-même eut eu peu de sujets au milieu de la prospérité générale. Plus heureuses, somme toute, que sous les régimes précédents, les masses ouvrières étaient moins disposées à analyser leur condition qu'à chercher dans le plaisir l'oubli de ce qui leur manquait. On en était là quand, en 1862, se plaça un événement, sur l'heure assez inaperçu, mais très mémorable dans l'histoire économique de notre pays et du monde. Comme une

exposition universelle venait de s'ouvrir en Angleterre, une lettre publiée dans *le Siècle* émit l'avis que des travailleurs de toute profession, élus par les suffrages de leurs camarades, y fussent délégués. Sous cette forme l'idée était nouvelle : car si, en 1851, à l'époque de la dernière exposition britannique, des ouvriers avaient été envoyés à Londres, ils l'avaient été aux frais et sur le choix de leurs patrons. Cette initiative ranima dans un assez grand nombre d'ateliers certaines aspirations assoupies plutôt qu'éteintes. Cependant cette sorte de vote était contraire à toutes les lois. La bienveillance extrême de l'Empereur supprima les obstacles. Il laissa faire l'élection par corps de métiers et, de plus, favorisa le voyage. Ainsi furent nommés pour Paris trois cents délégués auxquels se joignirent d'autres ouvriers, désignés soit par les chefs d'industrie, soit par les sociétés particulières (1). A Londres, les représentants français entrèrent en conférences avec ceux des autres nations. Il n'apparaît pas que ce premier Congrès du travail ait d'abord donné naissance à des desseins factieux. De ces entretiens, deux pensées principales semblent s'être dégagées : la première, c'est que les questions sociales devaient se séparer des questions politiques et que les prolétaires gagneraient peu à s'enrôler pour le service des libertés bourgeoises; la seconde, c'est que les ouvriers, faibles jusqu'à l'anéantissement s'ils demeuraient isolés, pourraient devenir forts en s'associant, assez forts peut-être pour dicter leurs volontés. C'est avec le sentiment très vif, et alors tout nouveau, de la puissance de l'association que les délégués parisiens revinrent dans leur patrie. Ils s'associeraient pour acheter, au prix du gros, les objets de première nécessité qu'ils ne se procuraient qu'à des conditions très onéreuses : de là les *Sociétés coopératives* qui diminueraient leurs dépenses. Ils s'associeraient pour obtenir, par une vigoureuse poussée de leurs efforts communs, un meilleur prix de leur travail : de là le droit de *Coalition* qui, pratiqué opportunément, amènerait la hausse des salaires.

(1) *Rapport de M. Jules Simon sur l'Exposition universelle*, 1878, p. 171, 172.

Ils s'associeraient par corps de métiers pour la défense et la protection de leurs intérêts particuliers : de là l'organisation de *Chambres syndicales*. Ils s'associeraient enfin, de peuple à peuple, pour garantir leur sort contre les crises industrielles ou les accidents de guerre : de là cette fameuse *Société internationale des travailleurs* qui, déviant de son origine, devait verser si vite dans la politique, et dans la pire de toutes.

Tous ces projets arriveraient à leur heure. Une législation plus libérale sur les sociétés favoriserait le développement des *Entreprises coopératives*. La tolérance du gouvernement laisserait s'établir les *Chambres syndicales*. Quant à la *Société internationale,* qui devait se fonder un peu plus tard, on n'aura que trop souvent l'occasion d'en saisir les traces. — Entre toutes les demandes de la classe ouvrière, le rappel des lois sur les *Coalitions* était celle qui avait le plus de chances de succès. Notre Code, en proscrivant indistinctement toutes les grèves, même les plus justifiées, même les plus paisibles, paraissait bien rigoureux, bien absolu. Quoique les coalitions de patrons ou celles d'ouvriers fussent frappées des mêmes peines, l'égalité ne se montrait qu'à la surface; au fond, les chefs d'industrie, à cause de leur petit nombre, pouvaient se concerter à l'aise, tandis que les ouvriers, inhabiles à cacher leurs desseins, n'échappaient presque jamais à la vigilance de l'autorité. Ces objections, à force de se répéter, avaient fini par énerver la loi elle-même. A peine avait-elle pour partisans ceux qui en étaient les bénéficiaires : les industriels en général eussent répugné à l'abolir, mais ne l'invoquaient qu'avec hésitation, à regret, et seulement dans les circonstances extrêmes. Le gouvernement, d'ailleurs, montrait les mêmes scrupules et manquait rarement d'effacer ou d'adoucir les peines que les tribunaux avaient prononcées.

Sur ces entrefaites, un procès qui fit grand bruit accrut le discrédit de cette législation déjà fort combattue.

En 1843, un tarif des prix de main-d'œuvre avait été établi d'un commun accord entre les maîtres-imprimeurs de la ville de Paris et les ouvriers typographes. Ce règlement avait été maintenu sans modification notable, bien que les exigences

croissantes de la vie matérielle semblassent appeler une meilleure rémunération du travail. Dès 1860, un ouvrier du nom de Gauthier, président d'une société de secours mutuels, avait entrepris d'obtenir la revision des tarifs. Il s'adressa d'abord au Conseil des prud'hommes, puis au président de la Chambre des imprimeurs. Les pourparlers étant demeurés stériles, il se tourna vers l'administration et soumit au préfet de police un projet d'arbitrage; dans le même temps, ses compagnons portaient leurs doléances au ministre du Commerce et enfin à l'Empereur. La réponse du gouvernement n'était guère douteuse : ce fut le refus de se mêler à un différend d'ordre privé. Toutes les voies de conciliation étant épuisées, un assez grand nombre de typographes quittèrent les ateliers, sans bruit d'ailleurs et sans éclat, dans l'espoir de réaliser par la grève ce qu'ils n'avaient pu conquérir autrement. C'est alors que le ministère public intervint au nom de la loi violée. La cause attira l'attention à plusieurs titres, et par la nature des demandes qui, à première vue, paraissaient légitimes, et par la modération des inculpés, qui d'avance avaient désavoué toute pensée violente, et par la grandeur de l'avocat, qui ne fut autre que Berryer. Lorsque le procès fut appelé devant le tribunal correctionnel en septembre 1862, et deux mois plus tard devant la Cour d'appel, il sembla que l'enjeu des poursuites fût moins le sort des inculpés que le droit de coalition lui-même. Le Code pénal, par la clarté de ses termes, échappait à l'interprétation des magistrats et, aux deux degrés de juridiction, les prévenus furent condamnés. Ils le furent, mais la loi avec eux, car l'Empereur, comme pour protester contre des textes surannés, fit grâce immédiate et complète à ceux que la justice venait de frapper (1).

Ce qui assurait la réforme, c'est qu'elle répondait aux vœux d'une politique nouvelle qui, en ce temps-là même, cherchait l'occasion de s'affirmer.

Cette politique avait pour principal inspirateur M. de Morny.

(1) Voir *Plaidoyers de Berryer*, t. IV, p. 206 et suiv. — M. DE LACOMBE, *Vie de Berryer*, t. III, p. 389 et suiv.

Ce haut personnage nourrissait alors le dessein de consolider dans la liberté le régime fondé jadis dans la crainte. On l'avait vu, dans les années précédentes, fort attentif à défendre ou à développer les prérogatives de la Chambre, et le décret du 24 novembre avait paru sa première victoire. En relâchant les ressorts de l'autorité tendus à l'excès à la suite du 2 Décembre, cet homme éminent n'entendait revenir à l'ancien parlementarisme qu'en le transformant. Dans cette pensée, il s'appliquait surtout à vanter ce qu'il appelait, ce qu'on appelait autour de lui, les *Libertés civiles*. On désignait par là un ensemble de mesures qui, ne touchant pas à la politique, avaient pour objet de supprimer toutes les entraves inutiles, d'abolir tout ce qui gênait l'initiative individuelle, et de remanier notre législation dans un large esprit de progrès. A procéder de la sorte, M. de Morny trouvait plusieurs avantages. D'abord il paraîtrait faire du nouveau et non copier le passé; puis il ménagerait une habile transition entre le régime de 1852 et celui qu'il espérait fonder. Que si, parmi les libertés civiles, il en était quelques-unes qui dussent surtout profiter au peuple, c'est de ce côté qu'il faudrait surtout se tourner, car par là on ravirait le cœur du souverain, toujours porté vers les classes laborieuses, et, en touchant son âme, on conquerrait du même coup sa confiance. Les libertés politiques viendraient plus tard et garderaient l'édifice social comme des remparts qui se développent autour d'une ville déjà achevée et florissante. — Tandis que le président du Corps législatif se détachait des impérialistes autoritaires et allait à la liberté, l'un des membres de la Chambre, jusque-là fixé à gauche, se dégageait insensiblement de l'opposition extrême et, sans rompre encore avec son parti, marchait, un peu à tâtons, en avant de ses amis : c'était M. Émile Ollivier. Jamais hommes ne furent plus dissemblables par leur origine, leurs goûts, leur tempérament : l'un avait été l'agent des proscriptions de Décembre; l'autre était fils de proscrit : le premier, consommé dans toutes les élégances, n'avait guère reçu d'autres leçons que celles de l'expérience et du monde; le second, simple jusqu'à l'austérité, avait grandi un peu solitaire et sans autre maître que ses

livres : celui-là avait épuisé la vie, celui-ci l'avait à peine effleurée : M. de Morny mettait tout son art à se contenir, et sa parole, empreinte d'une sorte de charme dédaigneux, attentive à fuir tout ce qui eût semblé forme oratoire, ne trahissait ses émotions que par vive et courte échappée ; M. Émile Ollivier ignorait ces feintes, et son éloquence ample, abondante, animée d'une belle flamme méridionale, livrait toute son âme sans souci de rien cacher. Certains rapprochements naissent des contrastes aussi bien que des ressemblances. Ces deux personnages si divers étaient faits pour se compléter. Longtemps ils s'observèrent, mais sans s'aborder, tant étaient différents leurs points de départ et tant était grande la distance qui les séparait. Un jour, comme M. Émile Ollivier était accablé sous le poids d'un grand deuil, le président du Corps législatif lui témoigna ses sympathies avec une grâce empressée, et cette marque de courtoisie fut entre eux le premier lien. Les relations, d'abord fort espacées, devinrent un peu plus fréquentes à mesure que le jeune député de la Seine échappait davantage à ses collègues de la gauche. A cette communauté naissante, l'un apporterait l'expérience, l'autre la foi. Après les élections de 1863, M. Émile Ollivier se prévalut des vœux du pays pour demander que le programme du 24 novembre fût amplifié. « Nous reparlerons plus tard des libertés politiques, répliqua M. de Morny : dès à présent je suis d'accord avec vous sur la nécessité d'étendre les libertés civiles. Tout, dans notre pays, est réglementé à l'excès, et c'est un malheur. Dans cet ordre d'idées, qu'y aurait-il de plus urgent pour contenter les classes ouvrières? » Provoqué de la sorte à s'expliquer, M. Ollivier parla des lois sur les coalitions, sur les réunions, sur les associations. Le président du Corps législatif l'interrompit : « N'entreprenons pas trop à la fois, car nous n'obtiendrions rien. Commençons par les *Coalitions*. L'Empereur est bon, il aime le peuple, il a déjà, par des grâces accordées à des ouvriers condamnés, marqué ses sentiments. Je crois pouvoir vous promettre une loi sur cet objet (1). »

(1) Émile Ollivier, *le 19 janvier*, p. 219-220.

M. de Morny ne s'était pas engagé en vain. Le souverain fut, comme il l'avait espéré, le complice de ses pensées. Il le fut par bienveillance : il le fut aussi par calcul; car en donnant des gages aux classes laborieuses, il se flattait de les contenir et peut-être de les détacher des partis politiques. Le 5 novembre 1863, en inaugurant les travaux des Chambres, il annonça un prochain remaniement de la législation sur les grèves.

Cependant la réforme aurait à compter avec certaines méfiances assez tenaces dans le Conseil d'État, avec certaines objections assez vives dans le Corps législatif.

La proposition ayant été élaborée au Conseil d'État, l'exposé des motifs fut confié à l'un des membres les plus distingués de cette assemblée, M. Cornudet. En son rapport, très remarquable par l'étendue des recherches, il s'appliqua moins à louer le projet qu'à en présenter la défense. Par là, il traduisit fidèlement la pensée de beaucoup de ses collègues, très persuadés des lacunes de la législation existante, mais fort embarrassés à la remplacer, et s'ingéniant, sans grande conviction, à justifier à leurs propres yeux et aux yeux du public ce que sans doute ils n'eussent point conseillé. Tous les dangers, tous les inconvénients des coalitions, au triple point de vue de l'ordre public, de la production industrielle, de l'intérêt même des ouvriers, étaient soigneusement mis en relief. Un long récit des grèves anglaises et de toutes les misères qu'elles avaient entraînées ajoutait un trait fort sombre à la mélancolie générale du tableau. La suite du rapport exposait les avantages du projet, mais brièvement et sans que l'impression des critiques s'effaçât. La justice, disait M. Cornudet, obligeait à distinguer entre les grèves paisibles et celles que viciait la fraude ou la violence; celles-ci méritaient seules une répression, les autres étaient légitimes : il y avait intérêt à se départir de rigueurs excessives peu en harmonie avec l'esprit des temps nouveaux : la loi ancienne était, de fait, presque tombée en désuétude par la double complicité des patrons qui hésitaient à s'en prévaloir et du gouvernement qui graciait les condamnés; il arriverait donc qu'en l'abolissant on ne ferait

que déclarer abrogé ce qui déjà était détruit. En finissant son exposé des motifs, M. Cornudet s'appliquait à énumérer, sans en négliger aucune, toutes les précautions prises pour armer l'autorité, pour désarmer les fauteurs de troubles, et, par cette insistance, on eût dit qu'il voulût se rassurer lui-même et rassurer les députés.

L'impression d'obéissance résignée qui se dégageait du rapport de M. Cornudet fut aussi celle du Corps législatif. Au Palais-Bourbon, on reconnaissait les imperfections des lois en vigueur, mais le remède n'inspirait qu'une médiocre confiance. Plusieurs ne se gênaient point pour attribuer le projet à un caprice du souverain : « Passons-lui, ajoutaient-ils, cette fantaisie, puisque décidément il y tient, mais au meilleur compte possible. » D'autres, sans aller jusque-là et sans tenir cet irrespectueux langage, se mirent aussitôt à rechercher avec une consciencieuse honnêteté les moyens d'améliorer la proposition et de la dépouiller de ses dangers. Cette préoccupation se trahit dans les débats des bureaux, elle se trahit surtout par les amendements qui furent soumis à la commission. Dans l'espoir de diminuer les chances de conflits entre patrons et ouvriers, quelques-uns imaginèrent de déclarer toute grève punissable si elle n'avait été précédée d'une tentative de conciliation, soit devant des arbitres choisis par les parties, soit devant le Conseil des prud'hommes : la majorité des commissaires adopta l'amendement; mais les membres du Conseil d'État le repoussèrent, dans la crainte que ces conciliateurs, imposés à titre obligatoire, ne finissent par se constituer en véritable *tribunal des salaires*. Cependant l'un des dangers qui inquiétaient le plus était l'arrêt subit de certains travaux, comme ceux des moissonneurs, ou de certaines industries, comme celles des boulangers, des cochers de fiacre, des mécaniciens de chemins de fer. Deux amendements, signés par M. Pinart et M. Buffet, demandèrent qu'à l'exemple de la loi belge, toute cessation de travail fût déclarée délictueuse lorsqu'elle se produirait au mépris des usages locaux ou sans un préavis de quinze jours. Cette pensée ne fut point accueillie; mais cette motion écartée, d'autres restaient à débattre; et cet

empressement à modifier l'œuvre du gouvernement semblait un signe assez fâcheux des dispositions générales.

C'est en ces conjonctures que M. Émile Ollivier recueillit le projet de loi. La libérale tolérance de ses collègues l'avait fait, ainsi que Jules Simon, entrer dans la commission. Il se plaisait à ces questions qui, touchant au droit, à l'économie sociale, à la politique, lui permettaient de généraliser sa pensée et de se montrer tout ensemble jurisconsulte et philosophe. La discussion mit en pleine lumière ses aptitudes. Le patronage de M. de Morny dissipa les préventions. Le président du Corps législatif, s'enhardissant de plus en plus, entreprit de faire élire rapporteur celui en qui il voyait déjà le collaborateur de ses desseins. Cette nomination prit l'importance d'une affaire d'État. M. Rouher la combattit de toutes ses forces; l'Empereur s'y montra peu favorable, mais se refusa à influencer les députés. Cependant M. de Morny tint bon et M. Ollivier fut choisi. Ce fut l'événement du jour; car depuis 1852, jamais député de l'opposition n'avait recueilli pareille marque de confiance. Sous l'influence du rapporteur, le projet subit d'importants remaniements. Sous sa forme définitive, il se résumait en deux règles principales : toutes les coalitions de patrons et d'ouvriers étaient libres, et cela sans que le pouvoir eût à rechercher si elles reposaient sur un fondement équitable : en revanche, ce droit devenait délit toutes les fois que, dans son exercice, il était vicié par violence ou manœuvres frauduleuses, et c'est à réprimer ces délits désignés sous le nom général d'*atteinte à la liberté du travail* que se bornerait le rôle de l'autorité publique.

La discussion s'étant ouverte le 27 avril, les discours trahirent les répugnances persistantes d'un certain nombre de députés qui, sans beaucoup d'espoir de changer le vote final, tenaient du moins à affirmer leurs objections. La réforme rencontra des adversaires en deux groupes : dans le groupe des industriels qui l'appréhendaient comme dangereuse, dans le groupe des députés de la gauche qui la repoussaient comme insuffisante.

Un des membres les plus fidèles de la majorité, M. Seydoux,

riche manufacturier du Cateau, se fit l'interprète des doléances de l'industrie. En une sorte de mémoire écrit, très substantiel et très solide, il condensa les critiques de ses amis. Il commença par railler la singulière logique des avocats de la loi qui, après avoir confessé les désastreux effets du droit de coalition en Angleterre et ailleurs, concluaient en demandant que ce même droit fût inscrit dans nos codes. Dans l'état actuel, les ouvriers vendent leur travail le plus cher possible et quittent l'usine quand ils le veulent : sont-ils fondés à réclamer davantage? Que si on veut la liberté, il faudrait du moins la vouloir complète. On donne aux ouvriers le droit de se concerter : mais pour se concerter, il faut se réunir; or le droit de réunion n'existe point : il arrivera donc que le juge ressaisira du chef de réunion interdite celui qu'il aura absous du chef de coalition. Entrant dans le détail de la vie industrielle, M. Seydoux montrait l'embarras de concilier le droit de grève avec le principe de la division du travail : dans une filature, il suffira de la volonté de quelques ouvriers pour entraîner la stagnation de tous les métiers, et les prétentions souvent folles ou injustes d'un petit nombre engendreront la misère pour tous. Quand un travail est commencé, il y a, de la part de ceux qui l'ont entrepris, une sorte d'engagement tacite de l'achever, et toute interruption subite est la violation d'un quasi-contrat. Le plus grand péril est celui de la pression morale exercée par les meneurs : il y aura bientôt des *professeurs de grèves,* comme il y avait jadis des *professeurs de barricades*. Ainsi parla M. Seydoux, en un discours très écouté, quoique simple lecture, et coupé de très fréquentes approbations. —Après lui, M. Kolb-Bernard reprit les critiques, regretta la destruction des anciens liens corporatifs, ne nia point que l'organisation du travail péchât par quelques côtés, mais contesta avec beaucoup de vigueur l'efficacité du remède; puis, concluant en des termes sévères qui contrastaient avec sa bienveillance habituelle, il condamna le projet comme « inutile, insuffisant et dangereux ».

Ce jugement était rigoureux. C'est de la gauche que devaient partir les plus dures paroles. Depuis le commencement des

débats, les députés de l'opposition démocratique se montraient moins attentifs à critiquer la loi qu'à observer celui qui s'en était fait le rapporteur. Depuis longtemps, Émile Ollivier était, à leurs yeux, suspect. Après le décret du 24 novembre, il avait parlé de la mesure avec une approbation mêlée de gratitude, et en adversaire loyal bien plus qu'en irréductible ennemi. Pendant la période électorale de 1863, la même modération avait inspiré ses actes. A propos de la question polonaise, il s'était séparé de ses collègues, avait désapprouvé très hautement l'insurrection, et avait, par cette indépendance, encouru les censures de la démocratie. On n'ignorait plus ses relations en dehors de son parti et très spécialement avec M. de Morny. Sa récente élection comme rapporteur avait paru le prix de ses ménagements ou, comme on disait, de ses faiblesses. Cependant les représentants de l'extrême-gauche contenaient leurs méfiances, et ce n'est qu'à voix très basse qu'ils murmuraient le mot de désertion. Ollivier, de son côté, conservait avec Ernest Picard des relations très cordiales et témoignait à Jules Favre des égards pleins de déférence. Dès que son rapport sur les coalitions avait été imprimé, il le leur avait envoyé à l'un et à l'autre, en épreuves, comme pour les consulter : « Je trouve votre rapport très remarquable, avait répondu Jules Favre, quoique peut-être un peu trop savant. Il ne m'a pas converti, mais je suis sûr que la discussion, en établissant notre commune indépendance, ne fera que fortifier notre alliance étroite pour la défense de la liberté. » Combien étaient fragiles ces témoignages réciproques, on ne tarda pas à en avoir la preuve!

L'orage éclata à la fin de la séance du 28 avril. Ollivier s'était levé de son banc pour répondre à ses adversaires de droite. Au nom de la logique, de l'équité, de la liberté, il avait défendu la loi et s'était surtout appliqué à éclaircir le tableau fort sombre que M. Seydoux et M. Kolb-Bernard avaient tracé. Comme il touchait à la fin de son discours, il aborda l'une des critiques de ses contradicteurs qui reprochaient au droit de coalition d'être dérisoire si les ouvriers n'acquéraient du même coup le droit de se réunir et le droit de s'associer.

« C'est, dit-il, une mauvaise manière d'agir que de refuser un progrès sous prétexte qu'il est incomplet. Oh ! Je connais cette théorie et je l'ai vue décrite avec un art admirable dans les mémoires de Mallet-Dupan sur la première révolution. C'est la théorie du pessimisme. Elle consiste, lorsqu'un gouvernement déplait en principe ou qu'on n'agrée pas sa marche générale, non à approuver ce qui est bien et à blâmer ce qui est mal, comme doit faire tout homme d'honneur et de bon sens, mais à tout critiquer, à tout attaquer, surtout le bien, parce que le bien pourrait profiter à ceux qui l'accomplissent. Ainsi ont trop souvent agi les partis qui se sont succédé parmi nous. Aussi, messieurs, que reste-t-il dans notre pays après tant d'agitations? Beaucoup de ruines; beaucoup de beaux et grands discours, et pas d'institutions libérales; et tous, à quelque passé que nous appartenions, nous sommes contraints de regretter souvent de n'avoir pas, au lieu de nous être laissé absorber par des querelles stériles, de n'avoir pas soutenu les hommes de bonne volonté qui, dans un temps, s'appelaient Roland, Martignac; dans un autre, ou plus tard, de tout autre nom, de n'avoir pas accepté les réformes partielles qu'ils nous offraient et d'avoir trop sacrifié à l'implacable satisfaction de nos rancunes personnelles. Quant à moi, messieurs, je n'appartiens pas à cet école. Je ne suis pas pessimiste, je prends le bien de quelque main qu'il me vienne. Je ne dis jamais : « Tout ou rien, » maxime factieuse et redoutable. Je dis : « Un peu à chaque jour; » et je n'oublie jamais la célèbre parole : « A chaque jour suffit sa peine. » Aujourd'hui la loi des coalitions, demain celle des associations, et puisqu'on me demande cette déclaration, je n'hésite pas à la faire : Dans l'acte du gouvernement, je ne vois pas seulement ce qui n'y est pas : le droit de réunion et le droit d'association. Je vois aussi ce qui y est : la liberté de coalition. »

Ainsi se terminait en une profession de foi éclatante ce discours qui tout d'abord n'avait été que défense du projet de loi. A ne consulter que l'ordre du jour, les contradicteurs de M. Ollivier étaient encore M. Seydoux, M. Kolb-Bernard, ces [illegible] de la droite ; mais qui ne les avait oubliés? Par une

transformation subite, le terrain du combat se trouvait changé, et l'orateur y appelait comme en un champ clos des adversaires nouveaux qui ne s'étaient pas encore démasqués. Dans les paroles que le rapporteur venait de prononcer, il n'en était pas une qui s'adressât directement à la gauche : mais bien qu'elle ne fût nommée nulle part, il n'était pas un seul mot qui ne la désignât, pas un seul trait par lequel elle ne pût se sentir atteinte. Très nettement M. Ollivier traçait à l'opposition deux voies, l'une étroite, bornée, sans issue, l'autre large et féconde qui s'orienterait vers la liberté et le progrès : il abandonnait la première à ceux qu'il appelait encore ses amis, et très résolument, dût-il être seul, s'engageait dans la seconde. La majorité avait écouté d'abord en silence et avec une curiosité étonnée. Bientôt, sur un grand nombre de bancs, s'était manifesté l'assentiment le plus chaleureux. Quand l'orateur se rassit, les applaudissements éclatèrent et se prolongèrent assez pour se transformer en ovation. Cependant à gauche se marquait la stupéfaction et aussi la colère « : Le ralliement est complet, disait, au milieu du petit cercle de ses amis, M. Garnier-Pagès (1). »

Dans l'opposition démocratique, la soirée qui suivit fut pleine d'agitation et de conciliabules confus. Le lendemain, dès l'ouverture de la séance, Jules Simon prit la parole. Il avait siégé dans la commission à côté d'Ollivier, l'avait à plusieurs reprises combattu et, entre ces deux hommes égaux par le talent, régnait une émulation qui confinait à l'envie. Il déploya en son discours sa souplesse d'esprit ordinaire, mais avec une nuance émue et vibrante où se révélait l'animation des âmes. Chaque argument dans sa bouche était comme un coup double qui atteignait à la fois et la loi et le rapporteur. Interprète des critiques de son parti, il formula contre le projet un double reproche. Le droit de coalition, sans le droit de réunion, sans le droit d'association, n'était à ses yeux qu'une faculté trompeuse et dérisoire : tel était le premier grief. Le second grief était tiré de la nature même des délits, si mal définis, disait-il, et si vagues, qu'ils se prêtaient à toutes les interprétations des juges. Ce qu'avait dit

(1) Darimon, *le Tiers-parti sous l'Empire*, p. 149.

Jules Simon, Jules Favre le répéta, mais avec une surabondance d'amertume. En jurisconsulte habitué à manier les textes, il insista surtout sur l'inculpation de *manœuvres frauduleuses* qui était inscrite dans la loi. « Avec une pareille rédaction, je me ferais fort, si j'était magistrat du ministère public, de trouver dans n'importe quelle grève les éléments d'un délit. » « La commission, ajouta-t-il avec un surcroît d'ironie, a supposé une coalition théorique, une coalition de sages, et c'est la seule qui se pourra manifester librement. » Le véritable adversaire était le rapporteur. Comme Émile Ollivier avait cité les mémoires de Mallet-Dupan, Jules Favre parla aussi de cet homme qui, dit-il avec une intention cruelle, « après avoir servi les émigrés, les avait trahis. » Très vivement il écarta le reproche de « repousser le progrès par haine pour la main qui le donne ». Puis il conclut en une brève et hautaine leçon : « Il y a en politique, dit-il, deux écoles, celle des principes et celle des expédients: avec la seconde on ne fonde rien, et nous appartenons à la première. » Ainsi parla Jules Favre. Était-ce bien la rupture? On en put douter encore quand on entendit la réponse d'Émile Ollivier, réponse calme et courtoise, quoiqu'un peu plus nerveuse qu'à l'ordinaire. Il s'appliqua à adoucir plutôt qu'à accentuer ses premières déclarations; parlant de Jules Favre, il l'appela son *éloquent ami;* avec un soin visible, il se fixa sur le terrain judirique et concentra tous ses efforts pour la défense de la loi. Comme il venait de se rasseoir, Ernest Picard vint le trouver à son banc, lui parla en termes empreints d'une émotion affectueuse, et cet entretien, observé avec une curiosité attentive, parut signe de détente, peut-être de réconciliation. Mais, deux jours plus tard, à propos de la discussion des articles, Jules Favre reprit la parole, et loin de fermer la blessure, s'appliqua à l'aviver: « Il faut, dit-il en terminant, que chacun ait le courage de son opinion. Nous rejetons l'équivoque. On a fait appel à des amitiés qui restent aux personnes, mais ne sauraient rien changer aux opinions. Il faut qu'on nous dise comment on a abandonné d'anciennes convictions en proposant aujourd'hui ce qui les contredit absolument. » Tout meurtri d'une attaque si âpre, et à son tour poussé à bout, Émile Olli-

vier ne cacha plus son « douloureux étonnement ». « L'histoire répondit-il, sera confondue quand elle rapprochera de la loi les critiques qu'elle a eu à subir. » Vers la fin de la séance, Jules Favre l'ayant rencontré dans les couloirs et lui ayant tendu la main, il se déroba : « Nous ne sommes pas ici au Palais, répliqua-t-il durement. » A peine avait-il prononcé cette parole qu'il s'en repentit et essaya de rejoindre celui qui avait été si longtemps le chef de son parti et le compagnon de ses luttes. Mais Jules Favre était déjà trop loin pour qu'il pût l'atteindre. Entre les alliés d'hier, il pourrait y avoir encore quelque arrière-pensée de rapprochement, quelque regret de la rupture; mais, malgré la persistance de certains liens personnels, la séparation politique était désormais consommée.

C'est au milieu de ces incidents qu'on atteignit l'heure du scrutin. Trente-six suffrages se prononcèrent contre le projet. Cette minorité, assez considérable pour le temps, comprenait le groupe démocratique tout entier, sauf Ollivier et M. Darimon. Aux membres de la gauche s'étaient joints, quoique par des motifs tout contraires, la plupart des grands industriels de la Chambre, MM. Seydoux, Pouyer-Quertier, de Wendel, de Lesperut; quelques députés isolés, M. Plichon, M. Martel, M. Lambrecht, complétaient l'opposition. Parmi ceux qui s'abstinrent, on remarqua M. Thiers, M. Berryer lui-même qui avait naguère défendu les ouvriers typographes. Le reste de l'assemblée vota la réforme, mais avec plus de résignation que d'empressement. Très désireux de faire quelque chose pour les classes laborieuses, les députés de la majorité ne se sentaient point rassurés. Ils craignaient les grèves et leurs désordres ; de là toutes sortes de réserves, toutes sortes de vœux ébauchés plutôt que développés. Plusieurs députés exprimaient le regret que la liberté d'association, prudemment essayée, ne fût pas le point initial d'où tout le reste découlerait. D'autres rappelaient les anciens liens corporatifs et n'auraient pas répugné à ce que les lois ou les mœurs en ressuscitassent quelque chose. Quelques-uns vantaient le système de la participation aux bénéfices, système plus efficace, disaient-ils, que tout autre pour établir et consolider l'union entre les patrons et les ouvriers.

Au cours de la discussion qui venait de finir, cet état d'esprit avait été traduit, sous une forme très suggestive, par un député tout nouvellement élu, M. Buffet. Rien de plus curieux que cette harangue, résumé fidèle de tous les mérites et de toutes les lacunes de la loi. Pas un éloge qui ne se tempère aussitôt d'une critique; pas une espérance qui ne se mêle d'une crainte. M. Buffet, membre de la commission, regrette que ses amendements n'aient pas été adoptés par le gouvernement et par ses collègues, et que la Constitution ne permette pas de les représenter. Il eût souhaité que les ouvriers fussent plus instruits, plus aptes à user de leurs droits. Il juge que, dans le présent, la loi apportera à l'industrie plus d'épreuves qu'elle ne lui assurera d'avantages ; mais il ajoute aussitôt que l'expérience éclairera plus tard les travailleurs et les patrons. Il insiste sur les promesses du discours de la couronne, promesses qu'on ne peut laisser protester : « Malgré mes doutes, malgré les anxiétés de mon esprit, conclut-il, je considère que le parti le plus prudent, le plus conforme à l'intérêt social, c'est de voter le projet. » Ce qui fut plus remarquable que le discours lui-même, ce fut l'accueil que lui réserva la majorité. A ces paroles d'adhésion, mais d'adhésion contrainte, l'assemblée répond par des approbations réitérées. Au moment où M. Buffet se rassoit, un grand nombre de ses collègues viennent le féliciter à son banc; la séance est, de fait, suspendue. L'interruption se prolonge même au point d'agacer un peu M. de Morny. « Si nous nous arrêtons après chaque discours, dit-il avec quelque humeur, nous n'en finirons jamais. » Ce que le Corps législatif se plaisait à retrouver en M. Buffet, c'était la fidèle expression de ses propres pensées. Il n'était pas un seul de ses doutes qu'il ne partageât, et il lui savait un gré infini d'avoir marqué d'avance, et avec une entière franchise, la vraie signification du vote.

Cependant le dissentiment politique qui avait surgi de la discussion ne s'était point apaisé, et l'éclat de cette querelle couvrait tous les autres bruits. La loi des coalitions marque une date mémorable dans l'histoire des partis. Dès à présent l'ancien groupe des *cinq* est pour jamais désagrégé, et déjà,

dans les conciliabules de l'opposition irréductible, on commence à dénoncer ce qu'on appelle la *trahison d'Émile Ollivier*. Alors commence aussi l'étrange destin de ce personnage, désavoué par l'opposition sans être avoué par le gouvernement, trop fier pour se laisser recueillir par la majorité et trop faible pour la dominer, n'ayant à son service ni coterie ni parti, captivant parfois ses collègues par la belle sincérité de son éloquence, mais ne remportant que des triomphes passagers et qui s'évanouissent avec l'écho de sa voix. Le patronage de M. de Morny masque tout d'abord son isolement, et des pourparlers de ces deux hommes sortent même quelques projets d'action commune. Mais les jours du haut protecteur sont comptés, et sa mort rend à la solitude celui qui n'a pas d'autre allié. On le verra, dans les années qui vont suivre, dédaigneusement repoussé par ses anciens amis qui se plaisent à prédire son impuissance, furieusement attaqué par les impérialistes autoritaires qui, pour lui barrer le chemin, font bonne garde autour du maître, sourdement combattu par les agents du pouvoir qui craignent en lui un successeur. Les députés, qui, rassemblés au centre-gauche ou dispersés sur les bancs du centre, aspirent à fortifier la liberté, ne lui prêtent eux-mêmes qu'un appui réservé ; car ces hommes de bonne volonté, libéraux en matière politique, sont très conservateurs sur tout le reste : par là ils diffèrent d'Émile Ollivier, aussi soucieux de démocratie que de liberté, indépendant de toute croyance positive quoique très porté aux études religieuses, épris, avec cela, de la théorie des nationalités ; et ces divergences, qui ne s'effaceront jamais tout à fait, rendent l'entente un peu difficile et précaire. Cependant, à sa place solitaire, cet homme est aussi en vue que le plus entouré des chefs de partis, et en chacun de ses discours on recueille avec un soin attentif tout ce qui marque les progrès ou la diminution de son crédit. C'est ainsi que la fortune lui marchande le succès, se rapproche ou s'éloigne de lui tour à tour, lui dérobe plusieurs fois le pouvoir au moment où il va le saisir, et ne se décide que tard et comme à regret à le couronner.

Elle ne le couronne, hélas! que pour le précipiter de plus haut, et cette élévation, si proche de la catastrophe finale,

semble dérision d'un sort cruel. Tout ceci appartient à la dernière partie du règne et se retrouvera plus tard. A l'époque où nous sommes, nul n'eût pu deviner, pressentir, soupçonner même la grandeur tragique des revers futurs. Cependant, tandis que se développaient les événements intérieurs que nous venons de rapporter, les complications s'accumulaient au dehors, assez nombreuses, assez graves pour éveiller une sollicitude anxieuse. Au Mexique nous poursuivions la fondation d'un Empire qui, malgré tous nos sacrifices, demeurerait précaire, et que, plus tard, nous ne pourrions ni soutenir sans épuiser nos forces, ni abandonner sans compromettre notre honneur. Sur le vieux continent le spectacle était moins rassurant encore, pour quiconque savait pénétrer au delà des apparences des choses. Le grand péril n'était plus l'Italie, bien qu'elle fût toujours inquiète et troublée. Au nord de l'Europe, Cavour avait trouvé un imitateur et, en cette année 1864, la Prusse, assurée contre la Russie par ses complaisances dans les affaires de Pologne, expérimentait sur l'honnête et faible Danemark le degré de violence que l'Europe tolérerait. L'Autriche suivait, complice aujourd'hui, demain victime. C'est entre le Mexique, où bataillaient nos soldats, et l'Europe septentrionale, où se déchirait l'ancien droit, que se partageait l'attention publique. C'est vers ce double objet que notre récit doit se porter. Nous dirons d'abord les destinées du jeune Empereur du Mexique, et ses courts éblouissements suivis de longs revers. Puis, de même que nous avons raconté jadis l'origine et la formation de l'unité Italienne, nous raconterons le développement des ambitions Prussiennes, triste et obsédant sujet qui ne nous quittera plus.

LIVRE XXV

L'EMPIRE DE MAXIMILIEN

SOMMAIRE. I. — Le général Bazaine : sous quels auspices il inaugurait son commandement. — De quelle politique serait-il l'instrument? — Campagne militaire pendant l'automne de 1863, et de quels côtés se portent les opérations : adhésions au régime nouveau. — Comment toutes choses semblent préparées pour l'Empire.

II. — Maximilien; sa jeunesse, ses tendances. — Premiers pourparlers pour la couronne du Mexique : comment le projet subit ensuite un temps d'arrêt. — L'Assemblée des notables (juillet 1863). — Les délégués mexicains se rendent à Miramar et offrent au prince de régner sur le Mexique. — Réponse de l'archiduc et quels sont ses vrais sentiments. — Quels avertissements venus du Mexique, des puissances de l'Europe, de la France même, auraient dû éclairer Maximilien. — Avertissements venus du Corps législatif : demande de crédits supplémentaires : la discussion de l'adresse, M. Thiers, M. Berryer (25 janvier 1864). — Quelles nouvelles favorables sur la pacification du Mexique viennent confirmer l'archiduc dans ses fatales illusions. — Voyage de l'archiduc Maximilien et de l'archiduchesse Charlotte à Bruxelles, à Paris, à Londres. — Quelle convention, connue sous le nom de *Convention de Miramar*, est élaborée entre Napoléon et le futur souverain : caractère de cette convention et comment elle met le Prince en état d'insolvabilité avant qu'il ait pu régner. — Derniers incidents et derniers retards. — Maximilien accepte officiellement la couronne du Mexique (10 avril 1864). — Derniers jours au château de Miramar et départ pour le Mexique.

III. — Arrivée à la Vera-Cruz et accueil de la population mexicaine. — Les partis au Mexique et comment Maximilien évolue vers les libéraux. — Cette évolution laisse présager de quelle façon seront tranchées les affaires religieuses : les biens ecclésiastiques : le nonce du Pape : décret de l'Empereur confirmant d'une façon générale les ventes des biens d'Église. — Comment les succès militaires ajournent pour quelque temps les embarras : campagne au nord du Mexique (été et automne de 1864) : Juarez obligé de fuir à Chihuahua : opérations au sud : siège et prise d'Oajaca (février 1865). — Comment l'espoir passager d'une pacification complète fait place à de nouvelles inquiétudes : opérations militaires sur le littoral du Pacifique, dans le Michoacan, dans les provinces septentrionales de l'Empire.

IV. — Vue générale du gouvernement de Maximilien : l'esprit public; les fonctionnaires; l'armée; quelle cause particulière inspire la timidité; obstacles que la nature et les mœurs opposent à la pacification; comment les richesses du pays demeurent inexploitées; l'état financier, emprunts de 1864 et de 1865, dans quelles conditions ils sont contractés, ce qu'en retire Maximilien. — L'empereur Maximilien : ses qualités et ses défauts; en quoi il est peu approprié à son rôle. — Les deux pouvoirs : Maximilien et Bazaine : premiers tiraillements : relations de l'un et de l'autre jusqu'à la fin de 1865.

V. — Les États-Unis : comment ils envisagent, à l'origine, l'expédition du Mexique; comment ils refusent de s'associer à la convention du 31 octobre. — Comment les embarras de la guerre de Sécession paralysent leur hostilité : divers symptômes de malveillance. — De quelle façon les États-Unis refusent de reconnaître Maximilien. — Fin de la guerre de sécession. — De quelle façon le cabinet de Washington gradue ses hardiesses : événements divers; essais de colonisation au nord du Mexique; incidents de frontières dans la région de Matamoros. — Comment les États-Unis insistent pour l'évacuation. — Extrême tension des rapports entre les cabinets de Paris et de Washington.

VI. — La France; ses dispositions vis-à-vis du Mexique. — Le Corps législatif; son attitude; comment ses critiques se portent sur le terrain financier. — L'opinion publique. — Comment le blâme, discret mais très clair, monte jusqu'à l'Empereur. — Langage de la presse au commencement de 1866. — Comment l'Empereur, en ouvrant la session, annonce les pourparlers pour l'évacuation.

VII. — De quelle façon l'année 1866 commence à Mexico : quelles illusions subsistent encore à la cour de Maximilien. — Envoi d'Almonte à Paris. — Gouvernement de Maximilien : armée; détresse extrême des finances. — Échec des demandes d'Almonte : le *Moniteur* du 5 avril et la note du 31 mai; comment peut s'expliquer l'extrême dureté du gouvernement français. — Consternation à Mexico : partis divers. — Départ de l'impératrice Charlotte pour Paris.

I

Le 1er octobre 1863, le général Bazaine avait pris le commandement des forces françaises au Mexique. On a dit sous quels auspices favorables il avait inauguré ses hautes fonctions. Officiers et soldats, médiocrement confiants dans Forey, avaient salué avec joie leur nouveau général et reporté sur lui leurs meilleures espérances. Le corps expéditionnaire, accru par une brigade de réserve débarquée au printemps et par divers détachements qui s'étaient échelonnés pendant l'été,

atteignait alors le chiffre de 34 mille hommes. Jamais armée ne fut plus solide, plus aguerrie, plus vaillante. A ces troupes il convenait de joindre les contingents indigènes, ni bien nombreux encore ni bien sûrs, mais qui grossiraient sans doute dans la proportion de nos succès. Dans la région de Mexico, la paix publique semblait affermie, et l'importance de nos effectifs permettrait d'étendre assez largement le cercle de notre action. Il y a d'ailleurs pour tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, une ère presque toujours facile, c'est celle du début. En ces heures privilégiées, une sorte de bonne volonté générale adoucit les dissentiments et conjure les crises : déjà les difficultés apparaissent, mais elles n'ont point encore atteint l'état aigu : les attentes ne sont pas encore trompées et l'esprit d'hostilité demeure à l'état latent. Bazaine arrivait à cette heure propice, et son habileté, réelle quoique un peu vulgaire, suffirait, pour quelque temps du moins, à imaginer des expédients, à trouver des solutions provisoires, à reculer en un mot les grands embarras.

De quelle politique le général Bazaine serait-il l'instrument? On aurait pu se le demander tout d'abord. Au printemps de 1863, les lents progrès de notre armée, l'inertie du parti réactionnaire, les longueurs du siège de Puebla avaient déterminé à Paris une sorte de mouvement de recul : on en trouve la preuve dans les lettres du maréchal Randon, dans les dépêches mêmes de M. Drouyn de Lhuys. Le ministre des affaires étrangères, ainsi qu'on s'en souvient, engageait Forey à s'aboucher, au lendemain de la victoire finale, avec celui des chefs mexicains qui aurait le plus de chances de dominer les factions, à provoquer en sa faveur un vote national et à lui abandonner la réorganisation du pays. De ces vues modestes à l'ample conception d'un établissement monarchique la distance était grande. Quand Forey, non encore en possession de ces dépêches, et croyant se conformer à la pensée de Napoléon, avait convoqué l'Assemblée des notables d'où étaient sortis la proclamation de la monarchie et le choix de Maximilien, cette manifestation avait été jugée excessive, prématurée, maladroite. Le rappel de M. de Saligny avait paru un nouveau signe

de revirement. Heureux si cette sage modération eût prévalu, et si l'Empereur, ayant satisfait à l'honneur de ses armes, se fût dégagé à temps d'une entreprise grandiose à distance, mais, de près, féconde en déceptions. Il n'en fut, hélas! point ainsi, et s'il y eut hésitation ou regret, les traces s'en effacèrent bientôt. Comme le général Bazaine entrait dans l'exercice de son commandement, deux dépêches de M. Drouyn de Lhuys lui arrivèrent, qui restituaient au programme impérial toute son ampleur. Ce programme s'inspirait du plus large libéralisme. Le ministre désavouait toute politique réactionnaire et répétait à satiété qu'aucune pression ne devrait être exercée sur la nation mexicaine. La décision de l'Assemblée des notables, disait-il, est un *indice,* un indice seulement : ... « C'est des entrailles mêmes du pays, ajoutait-il, que doit sortir sa régénération... » Telle était la part faite à l'esprit moderne, tel était l'hommage au droit populaire. Mais, à travers ces ménagements de langage, apparaissait un dessein désormais bien net et arrêté. Non, on ne désavouait point les plans monarchiques; la seule chose qu'on désavouât, c'étaient les procédés trop autoritaires de Forey et de Saligny, disposés à accepter comme suffisant un simulacre de consultation nationale. M. Drouyn de Lhuys parlait de l'élaboration « du nouveau régime politique qui devrait remplacer au Mexique le bruit des armes ». Et il ajoutait, toujours en réservant la consécration plébiscitaire : « Nous applaudissons au choix du prince éminent que l'Assemblée a appelé au trône (1). »

Ces instructions imposaient au général Bazaine une tâche qui ne laissait pas que d'être fort étendue. Les dépêches impériales ne parlaient que de paix, de régénération, de liberté. C'était à merveille; mais ce qui finirait, croyait-on, par un embrassement général devrait commencer les armes à la main. Pour recueillir les vœux du peuple mexicain, il faudrait arriver jusqu'à lui; pour arriver jusqu'à lui, il faudrait pénétrer dans les immenses provinces soustraites encore à notre action. De là la perspective d'une campagne assez laborieuse, tant

(1) Voir *Documents diplomatiques*, année 1863, p. 127-130.

était vaste le rayon où l'on opérerait! Heureusement, tout concourait alors à faciliter notre œuvre. Avec l'automne allait commencer la saison la plus favorable aux marches militaires. Nos récents succès, l'accueil que nous avions reçu à Mexico, avaient affaibli parmi nos adversaires l'esprit de résistance. Que si quelques difficultés se rencontraient, on comptait, pour les vaincre, sur Bazaine, dont nul, en ce temps-là, ne mettait en doute la prévoyance et l'activité.

Le premier soin du commandant en chef fut d'assurer sa ligne de communication vers la mer. Dans ce but, il fit occuper solidement Puebla, Tehuacan, Orizaba, Cordova, Jalapa. S'étant de la sorte garanti contre toute surprise, il prépara le grand mouvement offensif qui le porterait au cœur même de la contrée. De Mexico partaient deux routes carrossables qui, se dirigeant l'une et l'autre vers le nord-ouest, desservaient des districts généralement riches et assez peuplés. La première passait par Toluca, Morelia, la Barca; la seconde, beaucoup mieux entretenue, était tracée par Queretaro, Léon et Lagos : toutes deux aboutissaient à Guadalajara. De là la voie se prolongeait jusqu'à San-Blas, située sur le littoral du Pacifique (1). Quiconque serait assuré de ces deux artères pourrait aspirer à la conquête du Mexique tout entier; car du même coup l'adversaire, dont les forces seraient divisées en deux tronçons, se trouverait rejeté, soit au nord, soit au sud, vers les provinces les moins habitées, les moins fécondes en ressources. C'est d'après ces considérations que Bazaine régla son plan. Il organisa deux grosses colonnes : l'une composée de la division Castagny (2), à laquelle furent adjoints les contingents de Marquez; l'autre formée de la division Douay, renforcée elle-même des auxiliaires de Mejia. Toutes deux furent dirigées vers Guadalajara, la colonne Douay par la route de Queretaro, la colonne Castagny, avec laquelle marcha Bazaine, par la route de Morelia. Autant les opérations primitives avaient été lentes, autant fut prompte la nouvelle campagne. Les deux colonnes, suivant

(1) Voir la carte n° 1 à l'appendice.

(2) Le général de Castagny avait remplacé dans le commandement de l'une des divisions le général Bazaine, appelé au commandement en chef.

chacune l'itinéraire fixé, s'avancèrent d'une allure rapide, franchissant en certains jours jusqu'à huit ou neuf lieues et poussant devant elles les bandes ennemies. Cette audace produisit ses fruits. A notre approche, les Juaristes, confondus d'une telle assurance, voyaient fondre leurs contingents et sentaient s'évanouir ce qui leur restait d'espoir. Aucun engagement d'ensemble, mais de simples escarmouches; en revanche, de grandes fatigues par la longueur des étapes et, en certains endroits, par la difficulté des chemins. Ce fut moins une guerre qu'une promenade militaire, mais une promenade singulièrement rude, qui exigeait un chef prévoyant et des troupes aguerries. On occupa successivement Queretaro, Acambaro, Morelia, Guanajuato, Silao, Léon, Lagos. Les seules rencontres de quelque importance furent une attaque d'Uraga contre Morélia défendue victorieusement par Marquez, et un brillant combat de cavalerie livré par le colonel Margueritte en avant de Zamora. Le 5 janvier 1864, les Français entrèrent sans résistance dans Guadalajara, la seconde ville du Mexique par sa population et ses ressources. Dans le même temps, Mejia, poussant une pointe vers le nord, s'emparait de San-Luis de Potosi, déjà désertée par Juarez qui s'établit un peu plus tard à Monterey. Bazaine était agent politique, que dis-je? agent électoral autant que chef militaire. Il n'avait eu garde de l'oublier. Chemin faisant, il organisait la consultation nationale d'où l'Empire sortirait. En chaque ville, des actes d'adhésions étaient préparés par les municipalités. Les adhésions étaient constatées par des procès-verbaux qui bientôt seraient rassemblés et seraient offerts au futur Empereur comme la preuve des sympathies que le Mexique lui réservait.

C'est sous ces auspices que s'ouvrit l'année 1864. Aux yeux de tout observateur clairvoyant se montraient déjà les germes des difficultés qui ne tarderaient pas à se développer et porteraient plus tard en toutes choses une inextricable confusion. Mais les apparences étaient assez brillantes, et en forçant légèrement les couleurs on pourrait, sans trop altérer la vérité, composer, à l'usage de l'Europe, un tableau séduisant. Dès le 27 novembre 1863, le général Almonte mandait à l'archiduc

Maximilien que les trois quarts du territoire et les quatre cinquièmes de la population étaient acquis à l'Empire. Il annonçait la retraite de Juarez, le désarroi des libéraux, la marche triomphale de l'armée franco-mexicaine. Il convenait de quelques embarras dans l'ordre religieux, mais sans insister outre mesure sur cette désagréable complication. « La résistance, ajoutait-il, ne consiste plus que dans des actes isolés de brigandage ; la répression de ces désordres est affaire de police ou de gendarmerie... Je considère l'Empire comme un fait accompli, continuait le général. » Et saluant déjà le prince des qualifications souveraines, il achevait en ces termes : « J'espère, Sire, apprendre bientôt l'arrivée de Votre Majesté parmi nous (1). » Ainsi s'exprimait le personnage qui résumait en lui le *Conseil de Régence*. C'est à ce moment que l'archiduc entre définitivement en scène. A lui il appartiendrait de prononcer le mot décisif qui fixerait, au dire des flatteurs, les destinées du Mexique.

II

Celui que le monde devait connaître sous le nom d'empereur Maximilien était né à Schœnbrunn le 6 juillet 1832. Il était second fils de l'archiduc François-Charles et de la princesse Sophie de Bavière. Son frère aîné, François-Joseph, avait ceint en 1848 la couronne d'Autriche. Si rapproché du trône, le jeune archiduc semblait voué à cette existence fastueuse et un peu stérile des princes à qui leur rang promet toutes les splendeurs, mais qui, par une activité trop débordante, seraient soupçonnés d'empiéter sur la seule place au-dessus d'eux. Comme beaucoup de cadets de grande race, Maximilien sentit de bonne heure l'impatience de cette servitude brillante. Il avait des

(1) Voir Emmanuel Domenech, *Juarez et Maximilien, Correspondances inédites*, t. III, p. 156-158.

soifs d'aventure, des visions de gloire et, au milieu des dissipations de la jeunesse, s'élançait par échappées vers un monde idéal. L'une de ses passions fut la mer. Elle lui offrait l'image de l'inconnu et évoquait en son âme des espérances infinies. Puis il aimait les contrastes : premier prince du sang dans une monarchie presque uniquement continentale, il eût semblé naturel qu'il portât l'épée : c'était une raison pour qu'il dédaignât ce qui paraissait le sort commun. Son regard se fixa vers ce petit coin méridional de l'Empire où l'Adriatique vient creuser les rivages de l'Istrie. Sa vraie patrie fut Trieste. Il fut marin, et avec honneur. Tout était à créer : par des efforts dignes d'éloges, il parvint à constituer, pour le plus grand profit de son pays, une force navale non pas très importante encore, mais déjà respectable. Pendant plusieurs années, on le vit promener le pavillon de l'Empire dans tout le bassin de la Méditerranée. Beaucoup plus tard, il le fit paraître jusque sur les côtes du Brésil. En ces courses lointaines, il se montrait amiral et prince, mais plus encore artiste. En tout il recherchait la poésie des choses et volontiers descendait à terre, tantôt pour observer les monuments des civilisations anciennes, tantôt pour s'adonner à la botanique qu'il cultivait avec ardeur. Entre temps, il consignait ses impressions dans une sorte de journal où il se livre tout entier, avec son goût des voyages, son dédain des choses vulgaires, son esprit plus étendu que précis, ses facultés plus distinguées que supérieures, son âme plus gracieuse que forte, ses poussées d'ambition, mais d'ambition rêveuse encore et sans but. Dans une monarchie absolue, tout prince qui s'éloigne de la cour est aisément taxé de libéralisme. Maximilien passait pour libéral, et d'ailleurs à juste titre. Ce qui était cause de suspicion dans les États héréditaires de l'Autriche pourrait devenir avantage dans les possessions italiennes de l'Empire. En 1857, comme François-Joseph songeait à ramener par douceur ceux qu'il avait jusque-là contenus par force, il conféra à son frère la vice-royauté des provinces lombardo-vénitiennes. Les Italiens ont conservé le souvenir de ce prince, jeune, beau, de taille svelte et élégante, vraie personnification des races du Nord en ce qu'elles ont de plus affiné et de plus accompli.

L'archiduc arrivait plein de promesses, et ses paroles, expression de son âme sincère, ne respiraient que mansuétude, réconciliation, espérance. Cavour, qui veillait de l'autre côté du Tessin, trembla, dit-on, tout d'abord, craignant d'avoir trouvé l'homme qui endiguerait sa fortune. Les Italiens résistèrent aux séductions comme ils l'avaient fait aux rigueurs. Quand, à l'heure de l'*angelus*, Maximilien mêlé à la foule et sans aucune suite se promenait sur le cours de la Porte-Orientale, les Milanais s'écartaient respectueusement pour le saluer : que si le lendemain, entouré d'une escorte et dans l'appareil de sa dignité, il se montrait en public, aucun front ne se découvrait. Ainsi se marquait la nuance entre l'homme privé dont on honorait le libéralisme et l'archiduc d'Autriche, représentant d'un régime condamné. Cependant à Vienne le parti militaire réprouvait toutes ces inutiles avances. Au début de l'année 1859, comme la guerre paraissait problable, l'archiduc fut rappelé, et entre tous les symptômes belliqueux, celui-là ne fut pas le moins remarqué. Dès lors le prince vécut un peu à l'écart, dans une sorte de demi-disgrâce, fort douce d'ailleurs et très somptueuse. Près de Trieste et sur les bords mêmes de l'Adriatique, un site fait à souhait pour l'imagination d'un artiste avait charmé ses yeux. A grands frais et sans souci d'ouvrir toutes les sources par où s'écoulerait sa fortune, il avait fait surgir de cette côte déserte une superbe demeure, le château de Miramar. C'est là qu'il rassembla ses collections, ses objets d'art, ses souvenirs de botaniste, d'archéologue ou de voyageur : là il retrouvait tout ce qu'il aimait, la flore des régions plus méridionales, le chaud soleil qui inondait les portiques, la mer dont il était plus que jamais épris. Aujourd'hui encore ces lieux sont pleins de son image, et il semble que son sort tragique les ait pour jamais consacrés. Jusque dans l'heureuse retraite se glissaient les inquiètes ambitions, et le repos même était agité. La vie de famille, loin de tempérer ces désirs, les avait aiguillonnés. En 1857, l'archiduc avait épousé Charlotte de Saxe-Cobourg, fille du premier roi des Belges. Belle, intelligente, instruite, se plaisant aux affaires et très apte à les manier, d'esprit résolu avec une légère nuance impérieuse, mêlant dans son sang les

ardeurs des Bourbons et les âpres ambitions des Cobourg, la princesse était, comme son mari, avide de grandeurs, mais d'autre façon, avec plus de netteté dans les vues, plus de persévérance, plus de sagacité pour épier et saisir l'occasion. La nature, en lui refusant les joies maternelles, avait porté vers la politique tout ce que d'autres soins eussent absorbé. Dans les paisibles splendeurs de Miramar, elle se surprendrait, elle aussi, par intervalles, à souhaiter quelque rôle éclatant, dût ce rôle se poursuivre à travers les hasards ou les périls. Seulement, à la différence de l'archiduc, il lui répugnerait de s'immobiliser dans la région des chimères; elle aspirerait à se dégager des ombres germaniques où volontiers Maximilien eût bercé sa pensée; et son esprit résolu, positif, avide d'action, se hausserait jusqu'à la réalisation du dessein que son époux se fût peut-être contenté de rêver.

Pour les princes fatigués de repos, l'Europe tient en réserve des couronnes, aussi pauvres en joyaux que fortement tressées d'épines. La Grèce, les Principautés danubiennes ont été dans notre siècle autant de débouchés pour les ambitions disponibles. Dès 1859, assure-t-on, quelques négociations, très vagues encore, furent engagées avec Maximilien : il ne s'agissait pas de gouverner en Europe quelque pauvre État de troisième ordre, mais de régénérer le pays de Fernand Cortez, de relever l'empire d'Iturbide, de mettre en œuvre les ressources d'une des plus riches contrées du globe. Ainsi parlèrent les émigrés mexicains, mais sans pousser plus loin leurs avances et sans que le prince alors se laissât persuader. Pendant l'automne de 1861, comme la France, l'Angleterre et l'Espagne préparaient la Convention de Londres, les pourparlers reprirent, et avec l'assentiment de l'empereur Napoléon qui, entre tous les prétendants possibles, recommanda le choix de l'archiduc. Aux propositions qui lui furent transmises Maximilien fit une réponse qui, sans être décisive, n'avait rien de décourageant : il importait que la nation mexicaine manifestât d'abord ses vœux : jusque-là tout accord serait prématuré et semblerait usurpation du droit populaire. Cette doctrine était celle des Tuileries, et on ne pouvait douter que de Paris

elle n'eût été soufflée. Dans les mois qui suivirent, les journaux français débattirent librement la candidature du prince. Le *Morning-Post* l'ayant annoncée (1), le *Moniteur* reproduisit en partie l'article, comme pour confirmer l'information. La rumeur circula même avec tant de persistance que, dans le public, on crut la question réglée. « L'archiduc grille d'envie d'être Empereur, écrivait M. Thouvenel à M. de Flahaut (2). » A la candidature autrichienne Napoléon voyait plus d'un avantage. L'élection se porterait sur un prince étranger aux trois États alliés, ce qui préviendrait toute jalousie. On espérait, on voulait espérer que le gouvernement de Vienne verrait avec faveur l'élévation de l'archiduc et que, sous l'impression de ce procédé, s'affaiblirait le déplaisant souvenir de la dernière guerre. Une considération plus puissante agissait sur l'esprit de l'Empereur. Assurer à la famille impériale d'Autriche un trône au delà de l'Atlantique, ne serait-ce point faciliter une transaction du côté de Venise? Les diplomates italiens, toujours en éveil, avaient saisi cet aspect de la question mexicaine et, avec un intérêt anxieux, en observaient les phases. Au mois de janvier 1862, comme lord Palmerston annonçait la candidature de Maximilien au marquis Emmanuel d'Azeglio, celui-ci s'était empressé de répliquer : « Nous serions enchantés que l'Autriche trouvât en Amérique la compensation de ce que nous sommes obligés de lui demander en Europe (3) »

L'affaire, très vivement menée d'abord, subit bientôt un temps d'arrêt. L'Angleterre accueillit dédaigneusement la combinaison et, dès le début, tint à décliner toute responsabilité dans l'aventure. L'Espagne s'irrita qu'elle eût travaillé pour autrui. Quant à l'Autriche, elle repoussa avec hauteur la perspective d'un bienfait, et nia surtout que les provinces vénètes pussent être échangées contre un empire mexicain. Rebutée de tous côtés, la France parut ramener à l'état d'idée vague ce qui avait semblé naguère un dessein à peu près résolu. Dès le mois de mars 1862, M. Billault, parlant de la candidature du prince

(1) *Morning-Post*, 4 février 1862.
(2) Lettre du 22 janvier 1862. (*Le Secret de l'Empereur*, t. II, p. 227.)
(3) Voir *Lettere e documenti del Barone Ricasoli*, t. VI, p. 330 et p. 357-361.

s'en exprima sur le ton le plus dégagé : « Les officiers français qui partaient pour le Mexique avaient annoncé qu'ils allaient fonder un trône au profit d'un archiduc autrichien : quelle autorité pouvait s'attacher à de semblables assurances? » Au mois de juin, le même ministre, revenant sur le même objet, avoua quelques pourparlers, mais qui n'avaient point, disait-il, dépassé l'importance de «simples conversations diplomatiques». L'année suivante, le langage fut à peu près pareil : le nom de Maximilien, disaient les orateurs officiels, avait sans doute été prononcé ; mais le but principal de l'entreprise n'avait été nullement de créer un Empire au Mexique. Cette indifférence pour un projet d'abord presque publié était-elle sincère ou affectée? La vérité, c'est que la résistance des Juaristes dérangeait fort le plan primitif. En outre, Napoléon était détourné du Mexique par toutes sortes de complications européennes : l'Italie imparfaitement pacifiée, la Pologne en pleine insurrection, l'Allemagne enfin dont un œil exercé eût pu discerner les premiers agissements. De là certaines hésitations; de là, par moments et surtout en 1863, vers la fin du second siège de Puebla, l'arrière-pensée d'abréger l'affaire mexicaine, de traiter avec quiconque serait homme d'ordre et ne serait pas Juarez. Au milieu de ces incertitudes, l'archiduc attendait à Miramar. Les longueurs de la guerre, la froideur de l'Angleterre, l'attitude plus silencieuse de la France elle-même, étaient bien propres à l'éclairer; mais, par intervalle, l'ambition le ressaisissait, et avec elle l'impatience du repos : on a dit aussi qu'obéré par les profusions de Miramar, il se laissait attirer par les prétendues richesses du Mexique qui l'aideraient à réparer les brèches de sa fortune privée.

Cependant Forey, vainqueur de Puebla, marchait sur Mexico. Une fois entré dans la capitale, il conduisit la politique plus rapidement qu'il n'avait mené la guerre. En toute hâte, il convoqua, comme on l'a dit, une assemblée des notables; celle-ci, dans une hâte non moins grande, proclama l'Empire et appela Maximilien. Cette initiative précipitée obligeait à résoudre sans retard ce que peut-être on n'eût pas été fâché d'éluder.

Le 3 octobre 1863, les délégués, chargés de porter à Maximilien les vœux des notables, arrivèrent au château de Miramar.

Le prince témoigna sa gratitude d'un choix qui l'honorait : il ne se refuserait pas à guider le Mexique dans les voies de l'ordre, de la liberté, du progrès : toutefois le vote récent ne lui apparaissait que comme un premier signe de l'adhésion populaire : que le peuple manifestât sa volonté par l'organe du suffrage universel : alors, alors seulement, il se considérerait comme légitimement élu; il ne ceindrait d'ailleurs la couronne qu'avec l'assentiment du chef de sa famille et que si « des garanties solides étaient acquises pour l'avenir ». Ainsi parla l'archiduc. A ne prendre que les termes mêmes de la harangue princière, l'acceptation était conditionnelle et assez entourée de réserves pour laisser encore une voie de retraite. Pour un recul, les prétextes ne manqueraient pas. Il était douteux que la consultation nationale pût s'accomplir pareillement dans toutes les provinces. Puis, que signifiaient « ces garanties solides » qui seraient nécessaires pour l'avenir? Le prince entendait-il par là que les puissances signataires du Traité de Londres garantiraient son trône, que la France pourvoirait à son établissement et lui assurerait une assistance permanente? Quelles que soient ces obscurités, les intentions de l'archiduc se révèlent par la correspondance que, dès cette époque, il entretient avec le général Almonte, chef réel de la Régence. Dans ses lettres, il veut suivre jour par jour tout ce qui se dit, tout ce qui se fait au Mexique; il donne des avis, des conseils qui ressemblent à des ordres; il compte les adhésions et suppute quelles hostilités subsistent encore; il se considère comme virtuellement responsable d'un pouvoir que déjà il semble exercer; surtout il s'attache à démentir toutes les rumeurs qui le montreraient perplexe ou irrésolu. « Tenez pour certain, mon cher général, écrit-il le 4 novembre 1863 (1), que je n'hésite en aucune façon; ma résolution est bien prise, et depuis mon discours du 3 octobre, elle est proclamée à la face du monde entier. » Le 10 janvier 1864, il renouvelle les mêmes assurances : « Ma résolution est prise, je le répète, depuis le 3 octobre, et aussitôt que les négociations relatives aux garanties à obtenir

(1) Voir *Moniteur,* 5 février 1864.

pour la nouvelle Monarchie auront abouti, je suis prêt à me rendre au désir des Mexicains (1). »

On ne peut guère douter, d'après ces témoignages, que le malheureux prince ne subît dès lors la fascination de son fatal Empire. Et cependant, même à cette heure, que de raisons de s'arrêter ou de surseoir! Et que de lumières ne seraient point parvenues jusqu'au château de Miramar si les yeux du prétendant n'eussent refusé de voir tout ce qui n'était pas son rêve! Les avertissements venaient du Mexique, de l'Europe, de la France elle-même.

Au Mexique les plus modérés d'entre les libéraux avaient noué quelques intelligences dans l'entourage de Maximilien; ils en profitaient pour agir indirectement auprès de lui, faire passer sous ses yeux des documents de toute sorte, lui démontrer les dangers de sa tentative. C'étaient des adversaires et, à ce titre, leur jugement pourrait être récusé. Ce qui n'était point suspect, c'étaient les dépêches d'Almonte. A travers l'optimisme ordinaire de ses affirmations se dégageait par endroits une note assez alarmante. Il ne dissimulait pas les divisions qui déjà s'étaient introduites jusque dans le conseil de Régence : les uns, inféodés au clergé et poussant la réaction jusqu'au bout, aspiraient à révoquer en bloc les lois de sécularisation rendues par Juarez et à annuler toutes les ventes ecclésiastiques; les autres recherchaient les termes d'une transaction qui satisferait à demi l'épiscopat sans pousser à bout les détenteurs des propriétés nationalisées. « Sauf cette pénible question, tout va vite et bien, ajoutait Almonte, comme pour se rassurer. » Cette « pénible question », à elle seule, pourrait tout paralyser.

L'opinion de l'Europe — de l'Autriche et de l'Angleterre surtout — était bien propre, elle aussi, à suggérer au prince de salutaires réflexions. En Autriche, les amis, les proches de l'archiduc tantôt lui marquaient leur désapprobation par leur silence, tantôt l'exhortaient à repousser les trompeuses faveurs de la fortune; quant au gouvernement, il ne se

(1) Voir Emmanuel DOMENECH, *loc. cit.*, t. III, p. 157.

lassait pas de répéter que Maximilien agissait à ses risques et périls, qu'il n'aurait à compter que sur lui seul, qu'en vain il se flatterait d'entraîner son pays à sa suite. La Grande-Bretagne, de plus en plus dégagée du Mexique, s'affermissait dans une sorte d'indifférence railleuse. « Nous ne marchanderons pas notre bon vouloir au prince, disait lord Palmerston... » Et il ajoutait après une pause : « S'il réussit. » Pendant cet automne de 1863, sir Charles Wyke, alors en congé, vint à Vienne, vit M. de Rechberg, se donna beaucoup de mouvement et, contestant toutes les informations d'origine française, nia que l'archiduc pût jamais trouver au Mexique un parti assez fort pour le soutenir et le consolider (1). La presse anglaise gravait en traits incisifs ce que les ministres de la reine se contentaient d'effleurer. « Moins nous interviendrons dans cette affaire, disait le *Times*, plus nos compatriotes seront satisfaits. » Puis il détaillait avec une complaisance ironique tous les embarras du Prétendant. « Sans doute l'archiduc a pesé toutes les difficultés. Il sera toujours le souverain d'un peuple pauvre, indolent, démoralisé. Aucun protocole ne pourra lui donner autre chose que quelques millions d'Espagnols ignorants, d'Indiens rouges et de métis. Il sera toujours à 5,000 milles de l'Europe et séparé de ses alliés par l'Océan et des territoires malsains. Il aura toujours devant lui les Anglo-Saxons du Nord. Tout cela est inévitable. » Et le journal de la Cité concluait en un ton de persiflage : « Nous ne pouvons donner que nos encouragements et notre amitié (2). »

Du moins la chaude assistance de la France compenserait-elle toutes ces froideurs? Même dans l'entourage de l'Empereur, même dans les conseils des Tuileries, l'entreprise mexicaine était loin de rencontrer un assentiment unanime. Plusieurs des ministres, entre autres le maréchal Randon, regrettaient la continuation de nos sacrifices. Les gens d'affaires, sauf quelques spéculateurs, se montraient sceptiques sur les profits futurs. Parmi les confidents les plus intimes du souverain, quelques-

(1) Dépêche de M. le duc de Gramont, 30 septembre 1863. (*Correspondance inédite.*)

(2) *Times*, 7 octobre 1863.

uns, comme le général Fleury, faisaient bon marché de la Monarchie et souhaitaient par-dessus tout un prompt rappel de nos troupes (1). Le plus souvent, le respect de la volonté impériale contenait les objections ; mais elles s'échangeaient à huis clos, elles se retrouvaient dans les correspondances, et, quelque discrète que fût cette opposition, l'archiduc eût été bien mal servi par ses agents s'il n'en eût pénétré quelque chose. Ce qui était public, ce que tout le monde pouvait entendre, c'était le langage du Corps législatif. Dès le début de l'année 1864, une demande de crédits supplémentaires, applicables en partie au Mexique, fournit aux députés l'occasion d'exercer leur droit de contrôle. Dans la commission, les interrogations se pressèrent, un peu plus vives, un peu plus hardies que de coutume. Jusqu'à quand se poursuivraient les courses militaires? Quel serait le terme de l'occupation? Où s'arrêteraient les dépenses? La France assurerait-elle des garanties quelconques au nouveau gouvernement? Y avait-il quelque chance que nous fussions un jour remboursés de nos frais? Ainsi parlèrent les commissaires, brisant malgré eux le cadre de leur spécialité financière. Les ministres s'ingénièrent à dissiper les craintes ; la France n'avait aucun engagement : on espérait que la fin de l'année 1864 verrait le terme de l'expédition : prochainement le Mexique pourrait contribuer à la solde et à l'entretien des troupes. Incomplètement rassurés, les députés voulurent, en acceptant les crédits, laisser dans les documents officiels la trace de leurs prévoyantes réserves. Le rapporteur était M. Larrabure, personnage très dévoué à l'Empire, mais de caractère indépendant. Il se fit l'organe de ses collègues, et en des termes qui méritent d'être rapportés : « L'honneur du drapeau étant satisfait, l'opinion publique reprend ses préoccupations. Dans l'état des affaires en Europe, dans l'état de nos besoins intérieurs et de nos finances, elle voudrait que l'on continuât le moins longtemps possible à dépenser au loin des ressources qui pourraient nous être précieuses près de nous. Ces expéditions ouvriront peut-être de nouveaux marchés

(1) Voir *Souvenirs du général Fleury*, t. II, p. 266.

d'échange. Mais pour le moment, nous devons le reconnaître, le pays est moins frappé des avantages possibles, mais incertains ou éloignés, que des charges réelles et actuelles qui le fatiguent (1). » L'avis, quoique très mesuré, était en même temps très formel. Le plus grave, c'est que ce langage n'émanait pas de l'opposition, mais représentait assez fidèlement l'opinion moyenne du Corps législatif. La remontrance était à l'adresse des Tuileries; mais quel sujet de méditations n'offrait-elle pas aux hôtes de Miramar?

Au Mexique, cependant, nos soldats poursuivaient leurs courses laborieuses, d'une main tenant l'épée et de l'autre soutenant l'urne électorale. Là-bas, on jugeait que l'épreuve était suffisante et qu'il serait inutile de la prolonger. Encore un peu, et les délégués, porteurs des procès-verbaux d'adhésion, s'embarqueraient à la Vera-Cruz : bientôt ils aborderaient en Europe, et la réponse, cette fois décisive, irrévocable, ne se pourrait plus différer. Un dernier espoir subsistait-il de retenir le gouvernement, d'arrêter Maximilien lui-même? Du Corps législatif partit en ce temps-là un second et solennel avertissement. Le 26 janvier 1864, au cours de la discussion de l'adresse, M. Thiers et M. Berryer se levèrent l'un et l'autre du milieu de leurs collègues et dénoncèrent les dangers de l'entreprise mexicaine. Ce fut une journée mémorable dans l'histoire parlementaire que celle où ces deux illustres personnages unirent leurs efforts pour éclairer leur gouvernement et leur pays. M. Thiers parla le premier avec sa clarté accoutumée, avec son habituelle abondance de développements, avec une force de raison qui ravit ses amis et par instants conquit ses adversaires. Quant à M. Berryer, il ne prit la parole qu'à la fin de la séance et ne prononça qu'un bref discours, écourté par l'heure tardive et plus encore par sa propre fatigue. Cette fatigue même contre laquelle il luttait semblait ajouter quelque chose à l'autorité de sa parole, et nul ne put douter que les conjonctures fussent bien graves, puisque ce grand vieillard, peu soucieux de son épuisement, peu soucieux même de

(1) *Moniteur* de 1864, p. 40.

paraître inégal à ses beaux jours d'autrefois, n'hésitait pas à rassembler ses restes de forces pour se porter où l'appelait son patriotisme alarmé. Tout ce qui pouvait être dit contre l'expédition fut dit en cette séance fameuse. Rivalisant de sagesse et de bon sens, les deux orateurs fixèrent le bilan des sacrifices passés, établirent le compte des sacrifices futurs, démontrèrent l'impossibilité d'un établissement monarchique durable. Combien, hélas ! l'avenir ne devait-il pas dépasser celles de leurs prévisions qui semblèrent alors les plus sombres : « Je ne hasarde rien, disait M. Thiers, en affirmant qu'il vous faudra rester au Mexique pendant toute l'année 1864 : on le niera; mais, pour ma part, je rendrai grâces au ciel s'il nous est possible de revenir en 1865. » Dans l'un et l'autre discours un seul point était faible, c'était la solution proposée pour mettre fin à l'entreprise. M. Berryer conseillait de négocier avec Almonte, M. Thiers de s'entendre avec Juarez. A l'idée d'un traité avec Juarez, la Chambre interrompit avec violence. Mais sur qui retombaient les murmures sinon sur le gouvernement qui, en poussant si loin les choses, avait rendu malaisée toute retraite honorable? Tous les contemporains ont gardé le souvenir du prévoyant appel que M. Thiers, avant de s'asseoir, adressa à ses collègues : « Songez-y bien, lorsque vous aurez encouragé le gouvernement à persister dans ses desseins, vous serez bien mal venus plus tard à lui refuser les troupes, les marins, les millions, pour soutenir jusqu'au bout ce que vous allez entreprendre maintenant. Jusqu'ici vous n'êtes pas engagés d'honneur, mais le jour où le prince sera parti avec votre appui et avec votre garantie, vous devrez le soutenir, quoi qu'il arrive. »

En dépit de ces avertissements, tout conspirait pour que le destin du malheureux archiduc s'accomplît. Le lendemain, M. Rouher rallia la majorité un instant troublée; et, la plupart des députés refoulant au fond du cœur leurs répugnances, 47 voix seulement se prononcèrent pour l'amendement de l'opposition. Le gouvernement conserva donc toute latitude pour poursuivre l'entreprise et y entraîner son protégé. Les jours suivants, toutes sortes de bonnes nouvelles arrivèrent du

Mexique. C'était l'époque où Bazaine achevait sa brillante campagne. On apprit la fuite de Juarez, l'occupation de Guadalajara : nos soldats allaient atteindre le Pacifique, et notre occupation s'étendrait de l'un à l'autre océan. A distance, on ignorait combien était fragile la conquête, et les officieux raillèrent fort leurs adversaires qu'ils traitaient d'alarmistes ou même de complices de l'ennemi. Au commencement de mars, les correspondances du *Moniteur* devinrent tout à fait triomphales : « La pacification est complète, disait l'organe officiel. On ne parle plus de Juarez ni de son gouvernement ambulant. Quelques épaves de ce naufrage peuvent encore apparaître, mais les populations achèveront elles-mêmes l'œuvre de notre armée (1). » Dans le même temps arrivèrent en Europe les délégués qui apportaient les procès-verbaux d'adhésion. Tout était à l'espoir, et tellement qu'il semblait qu'aux jours de guerre dussent succéder sans trouble les travaux de la paix. Un jour le *Moniteur* (2) publia une circulaire de M. Duruy, qui rappelait le premier Consul et l'expédition d'Égypte : une commission scientifique allait être organisée pour étudier sur place les antiquités mexicaines et rechercher les vestiges de l'empire de Montezume.

Un instant, le bruit se répandit d'une indisposition du prince. Ce serait, disait-on, le prétexte qui voilerait l'ajournement, peut-être même l'abandon du projet. Le *Moniteur* se hâta de démentir la nouvelle. L'archiduc n'était point malade. Il était à Bruxelles, auprès de son beau-père le roi Léopold, qui, malgré sa sagesse, ne décourageait point ses espérances : de là, il comptait se rendre à Paris et à Londres. Le voyage fut fastueux comme la première inauguration d'un règne, mais avec cet arrière-goût de tristesse qui est au fond de tous les adieux. A Paris, l'éclat des fêtes voila ce que l'avenir avait d'inquiétant et ce qu'auraient d'illusoire et d'incomplet les garanties offertes par la France à son protégé. Le public contemplait avec curiosité ce prince à l'espoir robuste, « nouveau Jason

(1) Voir *Moniteur*, 2 et 3 mars 1864.
(2) *Ibid.*, 29 février 1864.

partant pour la conquête de la Toison d'Or ». Ce qui semblait aux yeux des uns hardiesse et vaillance, paraissait aux yeux des autres crédulité et sottise. « Ce n'est pas un *archiduc*, mais une *archidupe*, murmuraient tout bas, par un fort mauvais jeu de mots, plusieurs des familiers des Tuileries. » Le prince montrait un front serein : quant à la princesse, elle était radieuse et comme absorbée dans le mirage de son lointain royaume. L'un et l'autre reçurent beaucoup d'hommages. Un témoignage manqua toutefois qui eût été le plus essentiel. Le 27 février, M. Seward écrivait de Washington à M. Dayton, ministre des États-Unis à Paris : « Si l'archiduc vient en France comme prétendant au trône du Mexique, vous vous abstiendrez entièrement de relations avec lui. Voilà ce que j'ai à vous mander, après avoir pris les instructions du Président (1). » La consigne fut rigoureusement observée, et cette abstention marqua, dès la première heure, les sentiments du puissant voisin de qui l'empereur du Mexique aurait tout à craindre ou à espérer. — De Paris Maximilien, Maximilien Ier, ainsi que l'appelaient déjà les flatteurs, se rendit à Londres. Les ministres britanniques s'étaient abstenus de tout encouragement; ils persistèrent dans leur conduite, offrirent à l'archiduc et à son épouse de banales félicitations, leur prodiguèrent les souhaits de bon voyage, puis, ayant parlé de la sorte, se turent obstinément sur le reste. Les devoirs de famille, aussi bien que la politique, attiraient les princes en Angleterre. A quelques lieues de Londres vivait la reine Marie-Amélie, aïeule de l'archiduchesse Charlotte. Tout ce que Marie-Amélie avait eu d'affection pour sa fille bien-aimée, la bonne et sainte reine Louise, elle l'avait reporté sur la jeune femme. Avec l'autorité de son grand âge, de son expérience et de sa tendresse, elle avait déconseillé l'acceptation de la couronne mexicaine. Comme ses enfants venaient prendre congé d'elle, elle renouvela ses avis, mais faiblement, sentant bien que toute remontrance serait désormais tardive. L'entrevue fut assez courte. La princesse était animée d'un confiant

(1) *Executive document*, 1865-1866, t. II, p. 364.

enthousiasme; le prince était ému et, au moment de la séparation, on le vit verser des larmes. Quand ces hôtes si chers eurent disparu, la reine retomba dans les bras de ceux qui l'entouraient et d'un ton déchirant répéta plusieurs fois : « Ils seront assassinés, ils seront assassinés. »

Quelle que fût la fascination de l'Empire mexicain, une chose demeure incompréhensible, c'est que les yeux du prince ne se soient pas ouverts quand il sut quelles charges il apporterait au Mexique en don de joyeux avènement.

Pendant le voyage à Paris que nous venons de raconter, une Convention avait été élaborée entre l'Empereur des Français et le futur souverain. Elle ne devait être publiée qu'après l'acceptation officielle de la couronne et ne le fut en effet qu'à la date du 10 avril 1864. Elle est connue dans l'histoire sous le nom de *Convention de Miramar*. Voici quelles furent les clauses de ce traité.

Le corps expéditionnaire français serait réduit le plus tôt possible au chiffre de 25,000 hommes. Les troupes seraient rappelées au fur et à mesure que Maximilien pourrait organiser une armée nationale. Ainsi s'exprimaient les art. 1 et 2. Ajoutons de suite qu'une disposition secrète annexée à l'acte public donnait à l'archiduc une double satisfaction : il était stipulé que le rapatriement ne s'opérerait que par fractions et que nos forces seraient de 20,000 hommes jusqu'en 1867. Même après l'évacuation, la légion étrangère au service de la France passerait à la solde du gouvernement mexicain et demeurerait au Mexique pendant six années. Tel était le concours militaire que Napoléon assurait au jeune Empire. — Les articles suivants énuméraient la série des dettes du Mexique envers la France, et c'est ici que commence la surprise. Maximilien s'engageait à indemniser les sujets français de tous les préjudices qu'ils avaient indûment subis et qui avaient motivé l'expédition. Une commission mixte créée à Mexico, une commission de revision instituée à Paris, procéderaient à la liquidation définitive. Cette clause était à coup sûr légitime, et l'archiduc, devenu souverain par nos armes, eût eu mauvaise grâce à en contester le principe. Cependant si l'on songe que M. Dubois de Saligny

avait jadis réclamé de ce chef 60 millions, qu'à ce chiffre se joindrait sans doute la créance Jecker, on constate que cette seule demande, à moins de réduction importante, absorberait pour le Mexique plus d'une année de son revenu. Le nouvel Empereur n'était pas au bout de ses déboursés. Le gouvernement français fixait à 270 millions les frais de l'expédition jusqu'au 1er juillet 1864. Maximilien se reconnaissait débiteur de cette somme qui eût été considérable en tout pays et semblait tout à fait inouïe pour le Mexique : il en servirait les intérêts jusqu'à parfait acquittement. Ce n'était pas tout. A partir du 1er juillet 1864, le gouvernement mexicain payerait pour dépense de solde, nourriture, entretien du corps d'armée, 1,000 fr. par homme et par an. Ce n'était pas tout encore. Napoléon n'oubliait rien, pas même les services de transports qui se feraient tous les deux mois; ils étaient évalués à 400,000 francs par voyage et seraient supportés par le Mexique. On estimait que Maximilien, grâce à l'appui de la France, aurait assez de crédit pour contracter un emprunt. 66 millions de titres de cet emprunt seraient remis aussitôt au gouvernement français. Ce serait le premier acompte sur cette dette formidable qui rejetait le Mexique dans une crise pire que toutes celles qu'il avait traversées.

Plus on relit cette Convention et moins on peut la justifier. Maximilien, en la signant, se déclarait insolvable avant d'avoir régné. Quant à Napoléon, il consommait la ruine du Mexique précisément dans le traité qui prétendait le régénérer.

On jugerait mal cet acte, si peu digne de la générosité de Napoléon, si on ne le rattachait à une situation générale qui pesa sur toute l'entreprise mexicaine.

Les historiographes du grand siècle racontent que, quand Jacques II partit de Saint-Germain pour reconquérir son trône, Louis XIV le pourvut abondamment de toutes choses, veilla à tous ses besoins, à son luxe même; puis, au moment du départ, il lui ceignit de ses mains son armure et, se gardant de stipuler aucun prix de ses services, le congédia avec ces seules paroles : « Mon frère, je souhaite de ne vous revoir jamais. » Ainsi font les monarques absolus, magnifiques jusque dans leurs erreurs

ou leurs fautes. A l'inverse, les souverains parlementaires dressent bourgeoisement leur budget et conduisent étroitement leur ménage. Dans l'affaire du Mexique, Napoléon mélangea les deux rôles et, en les mêlant, les gâta tous les deux. Ce qu'il avait rêvé au temps de l'Empire autoritaire, il le réalisa au temps de l'Empire libéral. Entre l'heure du plan et celle de l'exécution s'insinuèrent d'incommodes contrôleurs, devenus tout à coup exigeants ou du moins assez curieux. Le Traité de Miramar fut la concession à l'esprit nouveau qui commençait à poindre. Le Corps législatif ne se haussait pas encore jusqu'à la grande politique, mais se piquait de surveiller les finances. Pour désarmer l'opposition naissante, Napoléon transforma en avances remboursables ce qui, dans la conception primitive, eût sans doute été don gratuit. La Convention fut publiée comme pour bien signifier aux *budgétaires* de la Chambre qu'on avait pourvu à tout et qu'on ne perdrait rien. Au fond, on n'osait compter sur l'entière ponctualité du débiteur; mais dans le présent on aurait l'apparence de fonder un Empire sans bourse délier. En quoi le gouvernement se crut fort avisé. Mais cette prudence valait moins que toutes les imprudences passées. Il y a des édifices qu'il est sage de ne pas construire : que si on les construit, le pire est de lésiner. Venu plus tôt, le régime constitutionnel eût sans doute empêché l'expédition : venu à ce point, il ne réussirait point à l'arrêter à temps et n'aboutirait qu'à détruire le peu de chances qui restaient. On avait convié Maximilien au splendide festin du Mexique : à la dernière heure, on lui présentait la carte à payer qui comprenait toutes ses dépenses et, par surcroît, les nôtres. Le bienfaiteur s'abaissait au rang de créancier, et, pour comble de malheur, de créancier qui n'obtiendrait rien. A bref délai la déconvenue éclaterait, et nul ne serait satisfait, ni la Chambre, bien vite désabusée sur les chances de remboursement; ni Maximilien qui, dès les premières heures de mécompte ou de repentir, se dirait dupé, exploité ou trahi; ni le Mexique qui, pressé entre d'innombrables créances, se résignerait plus tard à une banqueroute générale; ni Napoléon réduit à entretenir un rêve qui ne serait même plus grandiose.

Soit irrésistible fascination du trône, soit incroyable confiance dans les richesses du Mexique, Maximilien accepta tout. Comme il revenait en Autriche, un dernier incident survint qui, pendant quelques jours, parut suspendre encore la suprême résolution. Avant de partir pour sa nouvelle royauté, l'archiduc avait à régler sa situation princière dans sa patrie. Il était le frère de l'Empereur, et, bien que celui-ci eût alors un fils, tenait de ce chef des droits éventuels à la couronne impériale. Quelles que fussent ses illusions sur le trône du Mexique, il lui répugnait, en s'éloignant, de briser tout lien derrière lui. Tout en reconnaissant l'impossibilité de réunir jamais les deux couronnes sur une même tête, tout en se déclarant prêt à une renonciation, il se flattait de retenir quelque chose de ce qu'il allait abandonner : dans cet esprit, il eût souhaité qu'une convention secrète, valable seulement en cas de chute ou d'abdication, le rétablît, en ces conjonctures, dans le rang que lui conférait sa naissance. Ainsi en avait-il été de Henri III qui, descendu du trône de Pologne, était venu régner sur la France. A l'inverse, l'Empereur François-Joseph exigeait une renonciation définitive, ne jugeant pas que l'ordre successoral en Autriche pût demeurer incertain, ou fût subordonné à des complications étrangères. Le différend prit un tour fort aigu; en se prolongeant il donna lieu à toutes sortes de commentaires, et derechef le bruit courut que Maximilien ne partirait pas. Le 28 mars 1864, l'archiduc Léopold télégraphia à François-Joseph que Maximilien était décidé à recevoir le lendemain les délégués du Mexique et à leur déclarer son refus. A cette nouvelle, l'émoi fut grand parmi les délégués, à la fois très confus et fort irrités. Il ne fut pas moindre à la cour des Tuileries où on jugea que, les choses ayant été conduites à ce point, l'abandon du projet aurait une apparence de mystification et jetterait sur la politique française elle-même quelque ridicule. En toute hâte, l'Empereur fit partir pour l'Autriche le général Frossard avec une lettre pour Maximilien : cette lettre était pressante, trop pressante même; car elle rappelait impérativement au malheureux prince toutes ses paroles antérieures et lui faisait un point d'honneur de formuler son acceptation définitive.

Le 30 mars le général Frossard était à Vienne, le 31 à Trieste. Les pourparlers traînèrent pendant plusieurs jours, soit que Maximilien eût décidément à cœur ses droits héréditaires, soit qu'au dernier moment son courage défaillît. Cependant les Français s'impatientaient fort. A propos de l'archiduc et de son hésitation, notre ambassadeur, le duc de Gramont, écrivait ces lignes d'une âpreté singulière : « De plus longs délais entacheraient son honneur et un refus l'effacerait (1). » Enfin François-Joseph vint lui-même à Miramar, et les deux frères s'accordèrent au moins en apparence, car le pénible incident ne s'apaisa point tellement qu'il n'en restât quelques traces. Aux termes du pacte de famille qui fut déposé le 16 novembre suivant dans les archives de la *Chambre des seigneurs,* l'archiduc renonçait à tout droit héréditaire jusqu'à extinction de la ligne masculine dans toute la maison d'Autriche : cette renonciation aurait ses effets jusque dans l'ordre privé, et s'étendrait aux successions *ab intestat,* mais non aux libéralités entre-vifs ou testamentaires. En une seule disposition se manifestait une sorte de sollicitude *in extremis* pour celui qui partait : « Si quelque événement extraordinaire avait pour conséquence un *changement essentiel* dans la nouvelle situation de S. A. I. ou de ses descendants, ceux-ci auraient une part de revenus dans le fonds de prévoyance de la famille impériale. » Ainsi s'exprimait l'article 4. C'était comme la pension alimentaire stipulée en cas de faillite de l'Empire mexicain.

Le 10 avril, les délégués, qui attendaient depuis longtemps une audience officielle, furent enfin reçus à Miramar. Aux félicitations de M. Guttierez de Estrada, Maximilien répondit par un discours grave, recueilli, très digne de sa nouvelle fortune. Il exprima tout d'abord la conviction que le vote des notables de Mexico était sanctionné par l'immense majorité du pays. Il rendit hommage à l'Empereur des Français, « à sa loyauté, à son esprit de bienveillance dont il garderait toujours le souvenir. » Il prit acte « du consentement du chef de sa famille », mais dans un langage un peu bref qui laissait soupçonner les

(1) Dépêche du 5 avril 1864. (*Correspondance inédite.*)

récents dissentiments. Soit crainte de s'émouvoir, soit rancune pour une désapprobation qui jamais ne s'était dissimulée, il s'abstint de parler de l'Autriche, sa patrie, et ce silence produisit une impression singulière. L'archiduc, continuant, protesta, mais en termes généraux, de ses intentions libérales et adressa à tous les hommes de bonne volonté cet appel qui se retrouve sur les lèvres de tous les monarques nouveaux. Puis, résumant sa pensée en une phrase où se marquait sa décision désormais irrévocable, il ajouta : « Je déclare solennellement qu'avec l'aide du Tout-Puissant j'accepte de la nation mexicaine la couronne qu'elle m'a confiée. » A cette harangue, les assistants répondirent en saluant le nouvel Empereur, et, la consécration religieuse s'ajoutant aux pompes civiles, Maximilien jura sur les Saints Livres de sauvegarder l'indépendance du peuple qu'il allait gouverner.

On voudrait abréger ces derniers jours à la fois fastueux et tristes. Pour les raconter, il faudrait se soustraire à l'obsédante vision de ce qui suivit. Maximilien n'était point de la race de ces ambitieux obstinés, faits pour la domination. Ayant dit le mot suprême, il s'affaissa, doublement troublé, et par le poids de sa responsabilité, et par le regret de la patrie. Ses forces l'abandonnèrent et, pendant les jours qui suivirent, la princesse Charlotte, plus virile, plus maîtresse d'elle-même, inaugura son rôle d'Impératrice en présidant aux réceptions qui précédèrent le départ. De Trieste arrivèrent les plus touchants témoignages d'affection. Dans le reste de l'Empire, au contraire, le langage de la presse fut très réservé : on reprochait au prince de renoncer trop aisément à la terre natale, de se faire avec trop de complaisance l'instrument de Napoléon. Cependant la frégate autrichienne la *Novara* mouillait au large, attendant les ordres de Maximilien : ce bâtiment était le même qui, trois ans plus tard, ramènerait son cercueil. Tout auprès, stationnait une autre frégate, *la Thémis,* navire français qui ferait escorte aux voyageurs comme pour affirmer, aux yeux de l'Europe et du monde, que jamais la protection de notre drapeau ne les abandonnerait. Le 14 avril fut le jour du départ. Ce jour-là les habitants de Trieste remplirent de bonne heure

les terrasses et les jardins de Miramar, se disputant les derniers regards de celui qu'ils ne reverraient plus. A deux heures et demie, le canot qui portait les souverains accosta la *Novara*, qui aussitôt arbora le pavillon mexicain, et les navires, salués par toutes les batteries côtières, disparurent dans la direction du sud. Quand tout fut fini, Maximilien descendit dans sa cabine et y demeura longtemps, plongé, à ce qu'on assure, dans l'abattement le plus profond. Une halte qu'il fit à Rome avant de quitter l'Europe, afin de régler les questions religieuses qui restèrent irrésolues, ne fut guère propre à réconforter son courage. Pourtant, à mesure qu'il s'éloignait de la patrie, son émotion s'apaisait, et son esprit mobile se fixait vers d'autres horizons. Quand, ayant franchi le détroit de Gibraltar, il vogua en plein Océan, il fut ressaisi par la poésie de la mer et la séduction des choses lointaines. De nouveau il se berça dans son réve, au son aimé des vagues. Puis on le vit, à la manière de ces travailleurs incomplets qui ne le sont que par intermittences, préparer avec une ardeur fiévreuse l'organisation de sa monarchie future. Cette activité n'était pas toujours réglée, et déjà se montrait en lui cette manie de légiférer qu'il devait pousser plus tard jusqu'à la puérilité. C'est ainsi que s'acheva, au milieu de toutes sortes d'espérances, le voyage commencé dans le trouble et la tristesse. Qui s'étonnerait de ces inconséquences en un esprit qui n'était d'ailleurs ni médiocre ni vulgaire? Celui qui passait pour le tuteur de Maximilien, l'Empereur Napoléon, n'était alors ni plus clairvoyant ni plus sagace. Il croyait, il affectait de croire que les grandes difficultés étaient surmontées. Dans le temps même où son protégé voguait vers le Nouveau-Monde, il adressait à M. Fould, ministre des Finances, une lettre par laquelle il mettait à l'étude une importante diminution d'impôts; et, avec beaucoup de naïveté ou beaucoup d'assurance, il annonçait que ce dégrèvement serait dû à *l'heureuse solution des affaires mexicaines* (1).

(1) Lettre à M. Fould, 15 avril. (*Moniteur*, 19 avril 1864.)

III

M. Thiers avait dit dans son dernier discours : « Je ne doute pas que le prince ne soit tout d'abord bien accueilli. Est-il un monarque nouveau qui n'ait été salué, au jour de son avènement, par des félicitations et des hommages? » La prévision se réalisa, lorsque, le 28 mai 1864, Maximilien et Charlotte abordèrent aux rivages du Nouveau-Monde. Si, à la Vera-Cruz, alors attristée par la fièvre jaune et assez mal disposée pour l'Empire, l'affluence fut médiocre, si la traversée des *terres chaudes,* contrariée par les pluies et retardée par l'état des chemins ainsi que par un accident de voiture, s'accomplit dans une solitude un peu morne, l'aspect des choses changea quand on eut commencé à gravir les plateaux. A Cordova, la réception fut bonne sans être encore très chaleureuse; à Orizaba, elle fut presque enthousiaste. Dès lors les sympathies toujours grandissantes transformèrent le voyage impérial en une longue suite d'ovations. Au milieu de la foule, les Indiens, accourus de toutes parts, se distinguaient par l'ardeur de leurs acclamations. Pauvres gens, foulés aux pieds jusque-là par tous les intrigants qui avaient spéculé sur leur ignorance, ils ne pouvaient que gagner au nouveau règne; et leur confiante affection allait au devant de celui qui sans doute améliorerait leur sort. Une ancienne tradition leur annonçait la venue d'un prince aux cheveux blonds qui arriverait de l'Orient et serait leur sauveur. Maximilien leur apparaissait comme ce prince prédestiné. Les souverains avaient en eux ce qui attire les cœurs : la jeunesse, la bonne grâce, la bonté. Avant de se montrer à la capitale, l'Empereur et l'Impératrice voulurent se rendre au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, comme pour placer les débuts de leur règne sous les auspices de la Vierge vénérée qui protégeait le Mexique. Le 12 juin, ils firent leur entrée dans Mexico, et au milieu d'un

concours si général, d'une allégresse si universelle qu'on eût dit que les traces des anciennes guerres civiles avaient disparu.

Quand le bruit des dernières acclamations se fut dissipé, le monarque se retrouva face à face avec tous les soucis de sa nouvelle royauté. Entre tous ces soucis, le premier était de savoir avec qui il gouvernerait.

Un parti l'avait appelé : le parti conservateur, appuyé sur les grands propriétaires, avides de repos, et sur le clergé, jaloux de rentrer dans ses biens. Plusieurs raisons poussaient Maximilien à tenir un peu en suspicion ces amis de la première heure. D'abord ils disposaient d'une influence médiocre et, quoique représentant des intérêts forts importants, ne formaient, à proprement parler, ni une classe politique ni surtout une classe dirigeante. En outre, le clergé mexicain, à l'inverse du clergé européen, était peu instruit, de mœurs souvent relâchées; et, bien qu'il fallût se garder d'en encourir l'inimitié, son patronage ne serait que d'un assez faible secours. Maximilien d'ailleurs était imbu des idées modernes, et on ne pouvait attendre de lui qu'après avoir réprouvé ou raillé l'ancien régime en Europe, il se plût à le restaurer dans le Nouveau-Monde. En face du parti réactionnaire, un autre parti existait : le parti républicain, qu'on appelait aussi, mais très improprement, le parti libéral. Ce parti, quoique hostile dans son ensemble à l'intervention, offrait une infinité de nuances, et de nuances si différentes qu'elles tranchaient très vivement entre elles : il avait ses fanatiques qui avaient suivi Juarez dans son lointain exode; il avait ses enfants perdus qui vivaient de la guerre civile; il avait ses intrigants qui épiaient l'occasion et inclineraient vers le plus fort; il traînait enfin à sa suite une masse confuse de gens de toute sorte, étrangers à toute habitude de vie publique, accoutumés de temps immémorial à plier sous le joug des habiles ou des violents, craignant les exagérations cléricales, mais fidèles à leurs croyances et à leurs pratiques religieuses, n'ayant aucune idée de la monarchie, mais prêts à bénir quiconque les préserverait des exactions ou des pillages. Ne serait-il pas possible de désagré-

ger un parti si peu homogène, de lui ravir ses meilleurs éléments, de rassembler en un même groupe tout ce qu'il y avait d'hommes d'ordre, soit parmi les conservateurs, soit parmi les libéraux, de créer ainsi un grand parti national, rallié autour du trône et assez fort pour dominer les factions? Le dessein était généreux et bien digne d'un souverain; mais, pour réussir, il exigerait un tact délicat, un rare sang-froid, une connaissance approfondie des hommes et du pays, toutes choses qui manquaient à la jeunesse et à l'inexpérience de l'Empereur. Au lieu de s'affranchir peu à peu de ses partisans les plus excessifs, de graduer avec soin son évolution, Maximilien s'orienta brusquement vers ses adversaires. Ayant à former un ministère, non seulement il ne s'adressa pas à ses amis, mais il se crut fort avisé en appelant à lui quelques-uns de ceux qu'on eût crus ses ennemis. C'est ainsi que le portefeuille des Affaires étrangères fut confié à M. Ramirez, qui appartenait à une nuance libérale fort accentuée. Almonte, qui avait été le précurseur de l'Empire, fut immobilisé dans la charge honorifique de *grand maréchal du Palais*. Plusieurs des fonctionnaires de la Régence furent disgraciés. Plus tard, sous prétexte de différentes missions, les généraux Miramon et Marquez seraient envoyés en Europe, comme si, sur le sol du Mexique, ils eussent été compromettants ou importuns. Il semblait que, de toutes les fautes, l'excès de zèle fût la moins pardonnable. Que cette politique dût produire d'heureux fruits dans l'avenir, nul ne le pouvait nier ou affirmer à cette heure. Mais dans le présent, les résultats étaient singuliers; car Maximilien, à peine arrivé au Mexique, s'appuyait précisément sur ceux qui ne l'y avaient point appelé.

Ce revirement, qui surprit les conservateurs, irrita fort les hauts dignitaires du clergé. Il indiquait par avance quelle solution l'Empereur adopterait dans la grave affaire des biens ecclésiastiques. On a déjà dit, au moins d'une façon générale, quelles étaient les doléances de l'Église mexicaine. L'œuvre de sécularisation commencée en 1856 par Comonfort, puis interrompue sous les régimes suivants, avait été reprise et achevée par Juarez. Ce que Comonfort avait inauguré avec ménage-

ment et en assurant la subsistance du clergé, Juarez l'avait accompli avec une implacable âpreté, et ses lois, qu'on appela *lois de réforme,* n'étaient que spoliation pure et simple. Parmi les propriétés confisquées, beaucoup avaient été vendues : certaines ventes avaient été régulières; d'autres avaient été conclues à vil prix, acquittées à l'aide de bons dépréciés et se trouvaient viciées par toutes sortes de fraudes. L'espoir de faire rapporter ces lois injustes fut l'un des motifs qui poussa le clergé, et avec lui le parti réactionnaire, à réclamer l'intervention. Une fois au Mexique, la situation des Français n'avait pas laissé que d'être embarrassante : l'équité leur interdisait d'approuver la spoliation; d'autre part, pouvaient-ils employer leurs armes à rétablir un état de choses généralement disparu en Europe et qu'eux-mêmes avaient jadis aboli? Les instructions de Napoléon III au général Forey lui avaient prescrit de couvrir de sa protection les intérêts religieux, mais de rassurer les acquéreurs de propriétés nationales. Fidèle à cette double recommandation, Forey avait dit dans sa proclamation du 10 juin 1863 : « La religion catholique sera protégée et les évêques seront rappelés dans leurs diocèses; » puis il avait ajouté : « Les ventes frauduleuses seules pourront être l'objet d'une revision. » La Régence ayant été instituée, deux courants se produisirent : d'un côté, Mgr Labastida demanda le rappel immédiat des *lois de réforme;* de l'autre, Almonte, persuadé que la France n'approuverait point la mesure, s'efforça de modérer son collègue. A Maximilien appartiendrait la décision suprême. On a vu qu'avant de quitter l'Europe, sa dernière étape avait été Rome. Malheureusement, de l'entrevue du Saint-Père et du nouvel Empereur aucun accord n'était sorti. En se portant vers les libéraux, Maximilien venait de marquer nettement son orientation future. A quelque temps de là, au mois de décembre 1864, Pie IX envoya un nonce au Mexique; cette solennelle ambassade, loin d'apaiser le dissentiment, le fit éclater. Le nonce, Mgr Meglia, réclama le retour au régime ancien : Maximilien proposa l'établissement d'un ordre de choses assez semblable à celui qui existait en France. L'un et l'autre s'obstinèrent, et ce qui était diffi-

culté devint conflit. La vraie solution eût été un concordat qui, au prix de quelques concessions mutuelles, eût assuré au pays l'inestimable bienfait de la paix religieuse. Il semble que la masse des biens non encore vendus ou vendus dans des conditions revisables eût pu fournir les éléments d'une transaction. Mgr Meglia objecta l'absence d'instructions et s'éleva avec beaucoup de véhémence contre tout projet qui ferait descendre les membres du clergé au rang de fonctionnaires salariés. Ainsi rebuté, Maximilien perdit patience, et se portant à l'extrême, fit, comme on l'a dit, *son Concordat à lui tout seul.* Par un décret émané de sa volonté souveraine, il reconnut la religion catholique comme religion de l'État; mais par un autre décret rendu le même jour, il régla, en dehors de toute entente avec le pouvoir ecclésiastique, le sort des biens sécularisés. L'acte du prince parut bien précipité, bien autoritaire, et, en Europe, éveilla les vives critiques de la presse religieuse, qui crut retrouver dans l'archiduc le vieil esprit de Joseph II. Les Mexicains se souciaient peu de Joseph II : en revanche, ils s'étonnaient que leur souverain fût si prompt à se dégager de ses premiers amis. Restait, il est vrai, le parti libéral ou, comme on disait autour de l'Empereur, le parti national. Mais ce parti qui n'avait point souhaité Maximilien, qui même l'avait combattu, se rallierait-il vraiment autour du prince? Surtout lui serait-t-il fidèle au delà des jours de succès ?

Heureusement pour Maximilien, les succès continuaient; ils continuaient par l'épée de la France. Pendant l'année 1864 et même pendant la première partie de 1865, les opérations militaires réussirent presque toutes. De là certaines apparences brillantes qui prolongèrent les illusions.

Le printemps de 1864 avait été employé à consolider au centre du Mexique l'œuvre de pacification. Le général Douay avait dégagé la région de Guadalajara, tandis que le colonel Garnier détruisait les guérillas autour de Guanajuato (1). Un peu plus tard, comme l'un des lieutenants de Juarez, Doblado,

(1) Voir la carte n° 1 à l'appendice.

se portait en avant de Monterey, le colonel Aymard, uni à la division de Méjia, le battit près de Matéhuala. Au mois de juin commença une grande campagne vers le nord. Le but était de déloger Juarès et de le pousser de retraite en retraite jusqu'à la frontière des États-Unis. Plusieurs colonnes furent formées qui combineraient leur action et s'appuieraient mutuellement. Parti de Zacatecas le 22 juin, le général Lhériller entra le 4 juillet à Durango. Le général Castagny atteignit Saltillo le 20 août et, six jours plus tard, Monterey. Le 21 septembre, au Cerro de Majoma, fut livré un brillant combat qui dispersa les meilleures forces de l'armée républicaine. Le 26 septembre, tout à l'extrémité de notre ligne et sur les bords de l'Atlantique, Matamoros fut occupé. Déjà Juarez avait fait passer sa famille aux États-Unis : lui-même se réfugia à Chihuahua. Les résultats étaient considérables : ils eussent été plus décisifs encore si le mauvais temps, les mauvais chemins, les distances qui étaient énormes, et enfin les intervalles entre les colonnes d'opérations n'eussent apporté quelque trouble dans l'action d'ensemble.

Après le nord, le sud. A plus de cent lieues au midi de Mexico, l'importante cité d'Oajaca avait refusé jusque-là de reconnaître l'Empire. Là, dominait Porfirio Diaz qui disposait de contingents assez importants. Dès le milieu de l'année 1864, les premiers préparatifs furent commencés pour l'attaque de cette place. Une route fut ouverte pour les transports militaires ; puis, à grand'peine et surtout à grands frais, des convois considérables de munitions ou de matériel de guerre furent expédiés de Mexico. Cependant les premières reconnaissances autour de la ville firent craindre une résistance opiniâtre. Par la disposition de ses rues, Oajaca rappelait Puebla. Les points principaux avaient été garnis d'ouvrages en terre et fortifiés par des barricades. Avec une énergie farouche, les chefs militaires avaient abattu toutes les constructions qui pouvaient gêner la défense et en avaient utilisé les matériaux. L'opération parut si importante que Bazaine n'en voulut laisser la conduite à aucun de ses lieutenants. Le 15 janvier 1865, il arriva à Etla, petite bourgade située à six lieues de la cité. Il avait

sous la main 6,000 hommes environ. Oajaca comptait 7,000 défenseurs. La ville fut investie, et, par d'habiles dispositions, le général en chef suppléa au petit nombre de ses troupes. Le 1er février, la tranchée fut ouverte. On croyait à une lutte longue, difficile, marquée peut-être par quelques-uns de ces épisodes qui avaient rendu fameux le siège de Puebla. L'attente fut trompée, et le dénouement se précipita quand il semblait encore lointain. Le 9 février 1865, comme Bazaine, contrarié dans ses cheminements par la nature du sol, préparait une attaque de vive force, Porfirio Diaz, désespérant de sa fortune, se présenta lui-même à notre quartier général et rendit la ville à discrétion.

La prise d'Oajaca marque l'époque la plus prospère de l'occupation française. Elle marque aussi le point culminant dans la carrière de Bazaine. Tout souriait au commandant en chef. Quelques mois auparavant, il avait été élevé à la dignité de maréchal. Le corps expéditionnaire placé sous ses ordres et fort de plus de 30,000 hommes méritait vraiment le nom d'armée. Il y fallait joindre les contingents indigènes et en outre une légion belge et une légion autrichienne qui achevaient de se former. Maître absolu des choses militaires, Bazaine non seulement égalait, mais dominait l'Empereur. La conquête d'Oajaca venait d'ajouter à sa renommée. Ce n'était pas que l'opération fût en soi très glorieuse ; mais il fallait, disait-on, que le prestige de nos armes fût bien grand pour que l'ennemi le plus farouche, soudain frappé de terreur, prévînt notre attaque par sa soumission. Si le chef de l'expédition française avait lieu de se féliciter, l'œuvre de la régénération mexicaine semblait elle-même en un peu meilleure voie. Il y eut alors un moment, moment bien fugitif, où l'aspect extérieur des choses autorisa vaguement l'espoir du succès final. Au centre de l'Empire, le parti républicain était visiblement découragé. Les uns se ralliaient par raison, les autres par ambition : d'autres subissaient l'ascendant personnel du souverain dont la bonté attirait les cœurs. Cet apaisement était attesté par les progrès de la sécurité publique. Les États de Mexico, de Puebla, de Queretaro, de Guanajuato, de San-Luis paraissaient à tout jamais

purgés des guérillas et pleinement soumis aux autorités régulières.

L'éclaircie fut courte, jamais d'ailleurs tout à fait complète. Bientôt l'horizon se rembrunit, et pour ne plus se rasséréner. Bazaine, vainqueur d'Oajaca, était à peine revenu à Mexico, quand sa sollicitude fut attirée de trois côtés à la fois : — vers la région du Pacifique, — vers la province du Michoacan, — enfin vers les districts septentrionaux de l'Empire.

Sur le littoral du Pacifique, quelques troupes de débarquement avaient, dès la fin de 1864, occupé le port de Mazatlan. La petite garnison avait été bientôt bloquée. Une forte colonne, qui de Durango avait été envoyée à son secours, n'avait pu parvenir jusqu'à elle qu'à travers tous les obstacles. Au passage des montagnes, en un endroit qu'on appelait l'*Espinazo del Diablo,* elle avait rencontré les bandes juaristes et ne les avait culbutées qu'après le plus rude combat. Tous les engagements n'avaient pas été également heureux, et, quelques jours plus tard, au village de Veranos, toute une compagnie avait été détruite. Deux mois après, le 29 mars, Guaymas fut occupée comme l'avait été Mazatlan. Nonobstant ces efforts, il était clair que ces régions nous échapperaient toujours. Dans les ports régnait l'influence des Américains du nord, entièrement maîtres du commerce et très hostiles à l'intervention. Quant aux vastes solitudes de la Sonora et du Sinaloa, leur immensité même les garderait contre toute conquête durable. Ce serait une suite de combats obscurs et aussi d'âpres rigueurs ; car de part et d'autre on s'exaspérerait dans la lutte. On avait vu, après le combat de Veranos, le général Castagny brûler le village pour punir les habitants de leur complicité avec l'ennemi ; dans le même temps, le juariste Corona massacrait ses prisonniers. La guerre allait se poursuivre avec des épisodes non moins farouches et sans qu'on pût en prévoir la fin.

Telles étaient les nouvelles qui arrivaient de l'extrême ouest. Plus près de Mexico, dans le Michoacan, l'insurrection se réveillait. Là combattaient plusieurs des chefs juaristes les plus actifs : Régules, Riva Palacio, Arteaga. Le 11 avril, la légion belge, récemment formée, subit à Tacambaro le plus doulou-

reux échec. Elle perdit une soixantaine d'hommes tués ou blessés et laissa aux mains de l'ennemi plus de 200 prisonniers. Ce ne fut que trois mois plus tard qu'elle prit sa revanche, et au lieu même où elle avait subi sa défaite.

Vers le nord, le but était toujours le même, refouler Juarez au delà du Rio Bravo. Loin que cet espoir se réalisât, on vit au mois d'avril 1865 l'un des chefs libéraux, Negrete, prendre une audacieuse offensive, descendre vers le midi et nous ravir momentanément quelques-unes de nos conquêtes. Il entra le 9 avril à Saltillo, le 12 à Monterey, et menaça Matamoros. Il fut bientôt contraint à la retraite et ses contingents se fondirent. Mais combien n'était pas précaire notre occupation, toujours à la merci d'un incident ou d'une surprise ! Trois mois après, au mois d'août, une marche hardie nous porta jusqu'à Chihuahua et obligea Juarez à une nouvelle retraite. Même en ces conjonctures, le succès fut incomplet, car notre tenace adversaire, quoique serré de très près, s'arrêta à Paso del Norte, sans franchir la frontière des États-Unis.

Ainsi se poursuivait, au milieu de toutes sortes d'alternatives, la campagne de 1865, inaugurée sous des auspices plus heureux. Le passager, le fugitif espoir de pacification s'était évanoui. Peut-on dire qu'il y ait eu de beaux jours pour l'Empire mexicain ? Le mot serait excessif ; mais il y avait eu du moins quelques jours de trompeuse illusion. Ce temps même était passé, et l'heure était venue où les causes de dissolution apparaîtraient si clairement que l'œil le moins exercé pourrait les discerner.

IV

Je ne veux pas noter ici jour par jour les actes de Maximilien, mais seulement mettre en relief les idées et les faits principaux qui permettent de juger et le monarque et son œuvre.

Quand on étudie le règne du prince, on s'étonne, non qu'il ait échoué, mais qu'à la vue de ses innombrables embarras, il n'ait point rejeté la couronne qui, de loin, avait pu le tenter ou l'éblouir.

Entre tous ces embarras, le plus grand résidait dans l'état social du Mexique. Les dénominations habituelles de conservateurs et de libéraux, de réactionnaires ou de républicains, ne répondaient que fort imparfaitement à la réalité des choses. A proprement parler, les Mexicains se divisaient en deux classes, l'une qui exerçait la tyrannie, l'autre qui passivement la subissait. Les longues habitudes de discordes avaient fait de la guerre civile une véritable industrie, la seule qui fût prospère. Tout ce qui était ambitieux, en quête d'aventures ou ennemi du travail journalier se rangeait dans une faction et en vivait. Tous ces politiciens se ressemblaient. Par force ou appât du butin, ils recrutaient quelques bandes; puis ils se proclamaient généraux, levaient des contributions, tenaient la campagne moitié en bandits, moitié en soldats. Vainqueurs, ils participaient au pouvoir, le partageaient avec quelques personnages civils, grandis dans l'intrigue comme eux dans la violence, et proscrivaient sans pitié leurs ennemis. Vaincus, ils s'efforçaient de gagner la côte ou les retraites des montagnes en attendant une meilleure fortune; que s'ils étaient capturés, ils ne s'attardaient point à solliciter une vaine clémence et acceptaient silencieusement le sort qu'ils eussent infligé à ceux du parti contraire. A l'inverse de cette turbulente et cruelle oligarchie, le reste de la nation se composait de masses dociles, honnêtes, laborieuses, avides surtout de repos. Pour réaliser la création d'un grand *parti national,* c'est à cette foule que l'Empereur devrait faire appel. Mais bien qu'elle formât l'immense majorité, il serait aussi malaisé de vaincre son inertie que de maîtriser les fauteurs de sédition. Elle était tellement timide, qu'elle oserait à peine saisir la main qu'on lui tendrait. D'elle-même elle ne tirerait rien et n'aurait d'autre force que celle qui lui serait prêtée. Elle réclamerait des soldats pour la garder, des fonctionnaires pour la diriger, des capitaux pour développer ses entreprises,

c'est-à-dire tout ce qu'eût pu fournir le mieux établi des monarques. Reconnaissante à l'Empereur de ses intentions droites, elle l'encouragerait par de touchantes acclamations, mais irait rarement au delà. Cette affection même serait inquiète, agitée par toutes sortes de peurs; et au premier échec de notre politique ou de nos armes, les malheureuses populations, terrifiées de leur audace, se composeraient craintivement pour la neutralité. Le souverain était faible; elles l'étaient plus encore : comment ces deux faiblesses eussent-elles pu constituer une force! Tel était le prétendu *parti national*. Il faudrait le créer, après l'avoir créé l'organiser, et après l'avoir organisé lui offrir chaque jour un nouveau succès qui l'empêchât de trembler.

En cette absence de toutes mœurs politiques, une solide hiérarchie de fonctionnaires eût peut-être étayé l'Empire naissant. Maximilien, qui ne puiserait aucune force réelle dans le concours de ses sujets, ne pouvait compter qu'à demi sur ses propres agents. Les hommes laborieux, éclairés, intègres, étaient rares au Mexique. Les plus avisés ne se donnaient qu'avec réserve, regardaient en arrière, mesuraient froidement les profits ou les risques, en sorte que leur fidélité serait d'autant moins assurée que les périls du trône la rendraient plus nécessaire. En cette pénurie, l'Empereur se retourna vers les étrangers. Les officiers français eussent été une précieuse ressource; mais ils ne seraient que prêtés à titre transitoire, n'exerceraient leurs fonctions que sous l'œil de Bazaine, très prompt à la jalousie ou au soupçon; et, au premier signe du maréchal ou de leur propre souverain, ils reviendraient s'absorber dans les rangs de l'armée. Plusieurs Belges avaient suivi l'impératrice Charlotte : l'un d'eux, M. Éloin, devint chef du cabinet de l'Empereur et, par son hostilité constante contre les Français, exerça sur le prince une influence funeste. Quelques Autrichiens avaient aussi accompagné Maximilien. C'étaient les amis personnels de l'archiduc, déjà anxieux sur le sort de leur maître, et plus préoccupés de son salut que de son trône. Entre tous ces serviteurs d'origine si diverse régnaient des rivalités très vives; et les conseils contradic-

toires n'engendraient que la confusion. La disette d'hommes étant de plus en plus grande, on demanda à l'Europe des administrateurs et des financiers. Il en vint quelques-uns, mais sans grand profit pour la chose publique, et le résultat le plus clair de ces missions fut l'argent dépensé. Entre tous ces agents extraordinaires, le plus considérable fut un conseiller d'État, M. Langlais, venu de France vers l'automne de 1865; et pour comble de malechance, il mourut peu après son arrivée.

Dans cette impuissance à créer un ordre civil durable, les Français étaient présents et maintenaient toutes choses de leur épée. Un temps viendrait, qu'on pouvait déjà prévoir, où Napoléon, pressé par le sentiment public, les rappellerait dans leur patrie. Que resterait-il ce jour-là pour sauvegarder l'Empire? A la fin de 1864, une légion belge, forte de 1,500 hommes, avait été débarquée à la Vera-Cruz : peu après arriva une légion autrichienne qui atteignit un effectif de 6,000 hommes. Ces corps étaient bien organisés, bien commandés et seraient d'un précieux secours. Mais, plus tard, les privations, les mécomptes, les insuccès, les rivalités vis-à-vis de l'armée française en altéreraient l'esprit primitif, et une seule passion remplirait toutes les âmes, celle du retour au pays natal. Souverain mexicain, il eût été logique que Maximilien cherchât dans l'armée indigène son principal point d'appui. Celle-ci offrait d'assez bons éléments, et l'un de ses chefs, Mejia, eût été en tous pays un excellent militaire, brave, intelligent et fidèle. Malheureusement la détresse financière où l'on se trouverait bientôt obligerait à des économies funestes. En outre, Maximilien, toujours préoccupé d'imiter le vieux continent, méditait toutes sortes de réorganisations à l'européenne. Ces projets, mal conçus, tour à tour abandonnés et repris, ajouteraient à la confusion générale, et le résultat final serait de discréditer l'ancien système sans qu'aucun système nouveau s'établît.

Une circonstance eût pu favoriser grandement la consolidation de l'Empire. Partout où se montraient nos troupes, les effets de leur présence ne tardaient pas à se faire sentir : on

observait, au bout de peu de temps, un progrès dans la sécurité publique, une protection plus efficace de tous les intérêts légitimes, un ordre meilleur et une probité plus scrupuleuse dans les diverses administrations. Ces bienfaits amenaient une comparaison tout à notre avantage entre le régime ancien et celui que nous venions établir. De là, en beaucoup de cités ou bourgades, un courant de sympathie très vif et même un commencement de fidélité. Mais, dès l'automne de 1865, on vit, surtout dans le nord, les troupes françaises évacuer plusieurs des villes qu'elles avaient occupées et les confier, comme disaient les proclamations officielles, au patriotisme des habitants. Dans les places abandonnées les libéraux rentrèrent et, invoquant, eux aussi, le patriotisme, punirent comme trahison toute complicité avec les étrangers. Placées entre la protection précaire des impériaux et les vengeances des dissidents, les malheureuses cités n'eurent plus qu'un souci, celui de ne donner de gages à personne. Quand notre drapeau reparut, ce fut à qui se cacherait, se déroberait aux faveurs françaises, répudierait notre dangereuse amitié. Les Juaristes bénéficièrent même de leurs excès; car, la peur devenant l'unique règle, on s'appliqua d'autant plus à ne pas encourir leurs représailles qu'on les savait plus inaccessibles à la pitié.

Bien des fois les rapports et les journaux annoncèrent à l'Europe la pacification. La nouvelle, à force de se répéter, n'éveilla plus qu'une incrédulité railleuse. Et pourtant il eût été injuste d'accuser d'imposture ceux qui la transmettaient. Ce pays semblait fait à souhait pour que le feu des luttes civiles s'y rallumât, même lorsqu'on le croyait éteint. Tout favorisait la guerre de partisans : l'étendue du territoire qui défiait les poursuites, l'abondance des chevaux qui permettait une fuite rapide, les habitudes générales de frugalité et d'endurance à la fatigue, la timidité des habitants paisibles qui, devinant sous tout soldat un bandit prêt à la violence, osaient rarement refuser un renseignement ou un abri. Dans la région des hauts plateaux, les *guerillas* trouvaient, à travers les montagnes, d'innombrables retraites; dans la région basse, l'insalubrité du climat, plus redoutable aux troupes européennes qu'à elles-mêmes, leur

était une sécurité. A la suite de cet ennemi, nos soldats marchaient, marchaient toujours, tantôt s'enfonçant dans les marécages des terres chaudes, tantôt franchissant les *barrancas* ou arpentant les hautes plaines sans eau. En vain ils doublaient les étapes, en vain ils bravaient la faim, la soif, la fatigue; rarement ils parvenaient à joindre l'adversaire. Poussés à bout par ces courses sans fin, il leur arriva, en quelques circonstances, d'oublier leur habituelle modération et d'appliquer à l'ennemi, quand ils le purent saisir, toute la rigueur des impitoyables coutumes mexicaines. Cette exaspération finit par gagner ceux-là mêmes qui gouvernaient. Comme on ne pouvait avoir raison des *dissidents,* le plus simple parut de les mettre hors la loi et de décider que toute résistance s'appellerait désormais, non acte de guerre, mais brigandage. Au mois de septembre 1865, la nouvelle, bientôt démentie, que Juarez s'était retiré aux États-Unis, fournit un prétexte pour proclamer que sur le sol mexicain il n'y avait plus de républicains, mais seulement des rebelles. Ainsi s'explique le fameux décret du 3 octobre, que Maximilien rendit sous la pression de l'autorité française et qui punissait de mort quiconque ferait partie des bandes ou en serait complice. Plusieurs chefs juaristes, coupables d'ailleurs d'odieux excès, Artéaga, Salazar, subirent cette loi rigoureuse et furent fusillés. Le décret fit une autre victime, Maximilien lui-même, qui, deux ans plus tard, prisonnier de Juarez, tomba sous une loi pareille à celle que jadis il avait portée.

Dans les courtes accalmies que lui laissait la guerre, Maximilien put mesurer les ressources de sa nouvelle patrie. Le Mexique offrait à la fois l'image d'une grande richesse et d'une grande indigence. Qu'il recélât dans ses entrailles d'immenses gisements miniers, on pouvait sans témérité l'assurer. En outre, l'agriculture se prêterait à toutes sortes de progrès : si l'insalubrité des terres basses rendait dangereux, au moins pour les Européens, tout établissement permanent, si les districts montagneux étaient presque stériles, en revanche les salubres vallées des régions tempérées et certaines plaines elles-mêmes surprenaient par leur fertilité. Les ports situés

sur les deux océans pourraient devenir les agents du commerce le plus actif et le plus fructueux. Mais nulle part le travail n'avait moins développé ce que la nature avait donné. Pendant plusieurs siècles, l'Espagne avait tenu sa colonie dans une dure dépendance, et les bras, engourdis dans la servitude, avaient gardé, même après la délivrance, les traces de leurs anciens liens. De la foule inerte et timide quelques hommes remuants s'étaient dégagés qui avaient porté toute leur ardeur dans les guerres civiles et s'étaient appliqués à détruire, comme ailleurs on s'applique à créer. L'Empereur, dans ses voyages, put observer plus d'une fois sur sa route des *haciendas* dévastées, des exploitations abandonnées. Ces traces étaient celles des luttes intestines. Ainsi l'activité humaine avait fait peu de chose, et ce peu de chose même s'en allait en ruine. Maximilien tenta les plus louables efforts pour stimuler son peuple. Il concéda des chemins de fer, ouvrit des routes, construisit des lignes télégraphiques, décréta l'établissement d'écoles industrielles ou d'instituts agricoles, offrit toutes sortes d'encouragements aux exploitations indigènes ou étrangères. Mais l'attention du prince ne pouvait s'appliquer que par intermittences à ces objets multiples. Le souci quotidien était non de prospérer, mais de vivre. Avant de féconder l'empire, il fallait le conquérir. Dans le présent, tout manquait : les travailleurs, les habitudes d'initiative, la sécurité du lendemain : ce qui manquait au delà de tout le reste, c'étaient les capitaux.

Je touche ici à la grande faiblesse de l'entreprise. Dans les correspondances venues en ce temps-là du Mexique, nous trouvons, en général, les pronostics les plus sombres sur l'avenir. Presque toujours cette conclusion s'accompagne d'une réserve : l'issue, dit-on, pourrait être tout autre si la France, renonçant à tout remboursement actuel de ses avances, pouvait assurer à Maximilien, pendant une période indéterminée, 150 ou 200 millions par an.

Ce qui était le plus nécessaire fut ce qu'on eut le moins. L'expédition commença dans un rêve épique et finit comme un compte de marchand. Aucune histoire n'est plus lamentable que l'histoire financière de l'Empire mexicain.

Le jour de son avènement, le prince avait signé, comme on l'a dit, l'onéreuse *Convention de Miramar*. Il n'apporterait que des dettes à son pays d'adoption, lequel à son tour ne lui offrirait que des charges. La seule voie de salut était un appel au crédit. Le premier acte du souverain fut de décréter un emprunt en rentes 6 pour 100, au capital nominal de 8 millions de livres sterling, c'est-à-dire un peu plus de deux cents millions. La même pauvreté qui rendait l'emprunt nécessaire semblait un obstacle à ce qu'il réussît. Le Mexique avait d'ailleurs une vieille renommée d'improbité qui n'ajouterait rien aux chances de l'opération. En ces conjonctures, le gouvernement français se fit le parrain du nouvel Empire. Il intéressa à l'affaire la place de Londres en faisant revivre les bons anglais 3 pour 100 d'un certain emprunt mexicain de 1851, dont les intérêts, depuis plus de dix ans, n'étaient point payés : ces bons seraient inscrits sur le Grand-Livre de la dette extérieure mexicaine, et les coupons d'arrérages seraient capitalisés : l'un de ces coupons (chose tout à fait nouvelle !) serait même payé en numéraire. Les Anglais ainsi ramenés, le soin fut extrême à bien établir qu'il n'y avait rien de commun entre l'ancienne République et l'Empire nouveau. Dans ce but fut créé à Paris une *commission* dite des *finances mexicaines* et dont le président fut un Français, très élevé en dignité, M. de Germiny, sénateur, ancien ministre, gouverneur honoraire de la Banque de France. La Convention de Miramar, si dure qu'elle fût pour Maximilien, fut présentée elle-même comme une garantie : la France assurait son concours jusqu'à ce que l'archiduc pût organiser ses forces militaires et son administration civile ; donc elle se solidarisait dans une certaine mesure avec l'État qu'elle venait de créer. MM. Glyn et Cie en Angleterre, le Crédit mobilier en France, se chargèrent de l'opération, mais à commission seulement. Le taux d'émission fut 63 francs. A l'emprunt principal fut ajouté un emprunt accessoire : des titres de rentes 6 pour 100, pour une valeur nominale de 66 millions, furent remis au gouvernement français ; ce serait, jusqu'à concurrence de 54 millions un acompte sur le remboursement des frais de l'expédition ; les 12 millions de titres

qui restaient permettraient d'assurer une première répartition à ceux de nos nationaux qui avaient subi jadis des dommages au Mexique : de la sorte Napoléon paraîtrait, aux yeux du Corps législatif, soucieux, et jusqu'au scrupule, de sauvegarder les finances publiques de son pays. — Malgré l'appât d'un intérêt de 10 pour 100, malgré l'appui de la France, malgré le concours des receveurs généraux qui associèrent leurs efforts à ceux du Crédit mobilier, l'emprunt ne fut pas entièrement couvert, et les titres, au bout de quelques mois, avaient subi une dépréciation d'une dizaine de francs. Si le sort des prêteurs fut peu enviable, celui de l'emprunteur ne fut pas plus heureux. Le produit de la souscription ne dépassa pas 100 millions. Sur cette somme il faudrait prélever d'abord les frais de commission, d'impression des titres, et autres de même nature. En outre, la Caisse des dépôts et consignations retiendrait environ 24 millions pour la garantie des quatre premiers semestres d'intérêts. La même Caisse absorberait enfin plus de 23 millions pour le payement, pendant deux années, des intérêts des bons anglais qu'on venait de faire revivre. Que resterait-il après toutes ces défalcations? Moins de 50 millions. Ces 50 millions seraient-ils du moins la propriété de l'État mexicain? Nullement. La France, créancière du Mexique en vertu du traité de Miramar, en pourrait réclamer à son gré la meilleure partie. Le reliquat couvrirait à peine les dépenses de premier établissement du nouvel Empire. Tel fut le dérisoire résultat de l'emprunt de 1864. Les seuls privilégiés furent les Anglais qui changèrent en un papier encore négociable un autre papier qui depuis longtemps ne valait plus rien du tout.

Au début de 1865, la détresse fut extrême à Mexico, et l'effort fut à recommencer. Tout naturellement, Maximilien se tourna de nouveau vers la France. Le gouvernement français, qui ne pouvait plus rien obtenir du Corps législatif, jugea que le public serait de meilleure composition. Le portefeuille des Finances était alors aux mains de M. Fould, ministre avisé, banquier plus avisé encore. Il déploya en cette affaire une véritable habileté ; cette habileté même fut fatale, car elle ne prolongea guère le malheureux Empire, et n'eut d'autre résul-

tat que de porter à l'épargne française une très sensible atteinte. Parmi les titres qui commençaient à se répandre dans le public, le type le plus en faveur était celui des obligations de 500 francs qui, émises à un taux inférieur, offraient le double appât d'un intérêt rémunérateur et d'une plus ou moins forte prime de remboursement. Il fut décidé que le nouvel emprunt se ferait en titres de cette sorte. Le nombre d'obligations serait de 500,000, le prix d'émission 340 francs, l'intérêt annuel 30 francs. A l'appât des primes, fut joint celui de lots fort considérables qui tiendraient sans cesse le public en éveil. Le plus original était une combinaison qui, au moyen de certains prélèvements, assurerait aux porteurs un second remboursement intégral au bout de cinquante ans. — Si alléchant que fût le placement de fonds, la foi dans l'Empire de Maximilien se trouvait déjà fort ébranlée, et il importait de la raffermir par une savante mise en scène. A cette fin, une grande représentation fut préparée au bénéfice du Mexique : le théâtre serait le Palais-Bourbon; *l'impresario* serait M. Rouher; le principal acteur serait un député qui, par une coïncidence tout à fait heureuse, revenait précisément du Mexique, en rapportait des impressions toutes fraîches et ne dirait que des *choses vues*, des *choses vécues*. Justement on discutait l'adresse. Le 10 avril, comme M. Jules Favre venait de rééditer ses critiques habituelles, M. Corta (c'était le nom du député voyageur) se leva du milieu de ses collègues. Aussitôt un grand silence se fit, comme si on eût été avide de recueillir jusqu'en ses moindres détails cette déposition d'un témoin. Ce discours qui tint deux séances ne peut se relire aujourd'hui sans une douloureuse surprise. M. Corta avait pratiqué ce système d'enquête, le plus trompeur, le plus fatal de tous, qui consiste à se fixer tout d'abord dans une croyance invariable, puis à ne retenir entre tous les faits observés que ce qui confirme cette croyance. Il répéta, mais avec l'autorité de son récent voyage, tous les bruits qui couraient sur les fabuleuses richesses du Mexique. Il vanta la popularité de Maximilien qui s'appuyait sur les Indiens, sur les conservateurs et, en outre, sur tous ceux qui, dans le parti libéral, avaient conservé quelque

sagesse. Il rendit hommage aux conseillers de l'archiduc, notamment à M. Ramirez, « le savant ministre des Affaires étrangères, » et salua en passant Bazaine, « aussi remarquable comme homme politique que comme homme de guerre. » Sur les ressources du Mexique, il grossit les recettes, atténua les dépenses, porta en compte non seulement ce qui entrait dans les caisses, mais tout ce qui eût pu y entrer, sans la contrebande, sans la fraude, sans les causes diverses qui, en tous pays, diminuent le chiffre des impôts. « M. Corta, répliqua M. Picard, a doré son récit de quelques-uns des rayons du beau soleil qu'il vient de quitter. » Cette appréciation, doucement ironique, loin de marquer un excès de sévérité, péchait plutôt par indulgence. Mais la Chambre, si froide la veille sur les choses du Mexique, et qui le lendemain devait retrouver ses méfiances, fut ce jour-là ébranlée; et après M. Corta, « *l'homme qui avait vu*, » elle ne voulut plus entendre aucun de ceux qui ne parlaient que par ouï-dire. Elle écouta cependant M. Rouher qui vint donner dans ce concert la triomphante note finale. Il railla les incertains, reprocha à l'opposition d'encourager Juarez, préconisa les incontestables garanties financières qu'offrait le nouvel Empire, puis, avec une assurance déconcertante, conclut en déclarant que l'emprunt était souscrit. — Dans le présent, la nouvelle était fausse; deux jours plus tard, elle devint vraie. Un groupe de banquiers prit l'opération à forfait, moyennant une commission de 10 pour 100 ; tout le personnel financier de l'État fut mis en réquisition pour seconder l'entreprise ; les obligations furent placées avec une facilité inattendue ; et les officieux saluèrent bruyamment ce qu'on appela, ce qu'on osa appeler un grand succès. — La vérité, c'est que ce succès assurerait à peine à Maximilien quelques mois de répit. Du produit brut de l'emprunt il y aurait à défalquer, outre les frais de commission, les prélèvements destinés au service des intérêts, aux primes, à l'amortissement, à la reconstitution du capital. Il faudrait satisfaire aux réclamations du gouvernement français qui volontiers eût patienté, mais qui, pour prévenir les critiques du Corps législatif et donner à son propre budget un air d'équilibre, était

obligé de se montrer rigoureux. Il faudrait régler les indemnités dues aux résidents étrangers et qui avaient été l'origine première de l'expédition. Le Mexique lui-même avait des besoins immenses et, à part le produit des douanes qui, à certaines époques, fut en notable progrès, n'avait que des recettes presque nulles. On voit que chaque ressource nouvelle était guettée d'avance par des créanciers multiples. Même dans les sphères officielles, le langage intime était bien différent des déclarations publiques. En annonçant au maréchal Bazaine le succès de l'emprunt, M. Fould prêchait l'économie et ajoutait : « Des efforts comme ceux qui viennent d'être faits ne peuvent se renouveler de longtemps. » Cinq mois après la triomphante séance du 10 avril, on vit plus clairement encore, en une circonstance particulière, quelle confiance réelle inspirait au monde financier l'œuvre de Maximilien. Comme les titres du premier emprunt 6 pour 100 étaient convertissables en obligations de 500 francs, le gouvernement français profita de cette faculté pour les 66 millions de titres qui lui avaient été remis ; et le stock d'obligations de 500 francs, provenant de cet échange, fut repris au prix ferme de 300 francs l'obligation, par M. Pinard, directeur du Comptoir d'Escompte. Celui-ci devait se libérer en douze termes mensuels. Au moment de signer la convention, M. Pinard fut saisi de crainte et demanda la résiliation du marché « *en cas de chute du gouvernement mexicain* ». M. Fould accepta sans objection cette réserve qui fut constatée, le 28 septembre 1865, par un échange de lettres annexées au contrat. Ainsi ce même gouvernement, que, du haut de la tribune, on proclamait si solide, était *in petto* tenu en suspicion et presque condamné.

Je me suis attardé à décrire la détresse financière du Mexique. Je n'en finirais pas si je voulais noter tous les germes de dissolution que portait en lui le malheureux Empire. Il serait téméraire de croire que le génie, même le plus vaste, eût dominé tant de périls. Non seulement le génie manqua, mais souvent aussi l'esprit politique. Autant l'œuvre était ardue, autant l'instrument fut mal choisi pour l'accomplir. Maximilien était d'intelligence élevée, d'intentions droites,

d'instruction peu commune; mais les dons qu'il possédait le moins étaient précisément ceux qui maîtrisent les hommes et fondent les États.

Une erreur initiale pesa sur toute sa conduite. Pénétré des doctrines qui avaient charmé sa jeunesse et l'avaient même rendu un peu suspect à Vienne, il se persuada que le meilleur moyen d'assurer sa popularité serait de se présenter à ses sujets en prince ami des lumières, libéral et progressiste. En quoi le souverain se trompa de temps, de lieu, de circonstances. Pour abattre les factieux, pour ranimer les timides, une seule chose serait indispensable, à savoir, une autorité ferme et qui ne paraîtrait jamais hésitante. Sûrs du châtiment, les turbulents se déconcerteraient; sûrs de la protection, les craintifs reprendraient courage. Le libéralisme moderne, fait d'idées éclectiques, de tempéraments, d'appels aux partis divers, semblerait là-bas versatilité ou impuissance. Les fauteurs de troubles redouteraient peu un prince dont le premier souci ne serait pas de les écraser. Quant aux masses, le langage de Maximilien passerait au-dessus d'elles. Elles eussent compris un programme très simple et une exécution très rapide. Tout le reste leur échapperait et, ne sachant pas ce que voulait l'Empereur, elles s'affermiraient dans leur vieille habitude de ne rien vouloir elles-mêmes.

Le prince fut, au moins à certaines heures, laborieux et appliqué. Mais sa pensée était toujours fixée sur l'ancien monde, dont il aspirait à copier les lois : de là des règlements très sages en théorie, et souvent fort déraisonnables pour le Mexique. Parmi les innovations les plus praticables, plusieurs demeurèrent inefficaces par l'inertie des agents d'exécution. On créa un Conseil d'État, comme en Europe : on régla, comme en Europe, les attributions des ministères: on partagea le Mexique en circonscriptions administratives, judiciaires, financières, comme si on l'eût réellement possédé. Le seul résultat fut de donner à l'Empire une certaine régularité bureaucratique, mais qui n'avait rien de commun avec l'ordre.

Ce n'était pas que Maximilien se confinât dans son palais. Bien au contraire, il se piquait de tout voir, de tout inspecter, de

pénétrer même, au risque de s'y perdre, dans les plus petits détails. Ses voyages n'étaient pas sans heureux effet. Il avait l'élégance extérieure qui charme les regards et plus encore la bonté qui conquiert les cœurs. De plus il avait la passion de la probité, et quand, sur sa route, il surprenait les abus et les malversations, il n'hésitait pas à les punir. Seulement, sa persévérance n'égalait pas sa bonne volonté. Le rang suprême qui l'avait ébloui lui inspirait l'ennui. Pendant ses longues courses à travers le Mexique, ses premières passions le ressaisissaient, l'art, la poésie, l'observation de la nature: et, berçant sa fantaisie comme au temps jadis, il s'attardait à étudier la flore ou à contempler les paysages de sa nouvelle patrie. Plus d'une fois il lui arriva d'achever en touriste les voyages qu'il avait commencés en homme d'État et en soldat. Sa curiosité intellectuelle était grande, mais s'égarait à butiner sur toutes choses, et il oubliait de gouverner le Mexique, tant il était attentif à l'explorer!

Son âme était fort au-dessus de la mesure commune. Il eut des à-propos heureux et des paroles éloquentes. Il s'appliqua à honorer tous les souvenirs nationaux. On le vit célébrer à Dolorès, patrie du curé Hidalgo, l'anniversaire de l'Indépendance et entourer de toutes sortes de pompes la fête nationale de Notre-Dame de Guadalupe. Certaines inaugurations de travaux publics lui fournirent l'occasion de discours émus bien propres à remuer les cœurs. Par malheur, son jugement était moins sûr que son âme n'était généreuse. Tout entier à ses pensées de conciliation et d'union nationale, il lui arriva de leur sacrifier toutes les convenances et jusqu'à sa propre dignité. Un jour, s'oubliant jusqu'à l'aberration, il alla jusqu'à louer dans un acte public « le courage et la constance de Benito Juarez (1) ». Un peu plus tard, en 1866, au plus fort de la détresse financière, il imagina d'accorder une pension à la veuve du général Saragoza, le pire ennemi de l'intervention. L'infortuné monarque se croyait chevaleresque, tandis qu'il n'était que naïf. « Il y a, dit l'Évangile, plus de joie pour un

(1) Proclamation du 2 octobre 1865.

pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent. » Dans les affaires humaines, la maxime ne veut être entendue qu'avec réserve. A suivre cette politique, Maximilien risquait fort de lasser les justes, et cela sans atteindre le pécheur qui se repentait moins que jamais.

Nature mobile, Maximilien tantôt pliait, tantôt se raidissait sous la mauvaise fortune. Dans ses élans d'activité, il aspirait à tout conduire, puis laissait chômer les affaires qu'il avait évoquées jusqu'à lui. Il avait de longs abattements, mais avec d'incroyables retours d'illusion. Son esprit, d'ordinaire irrésolu, montrait parfois des obstinations étranges. Le fond de sa nature était la clémence : « Traitez comme des frères les prisonniers en votre pouvoir, écrivait-il, le 3 août 1865, au chef de la légion belge, M. Van der Smissen ; je ne dois pas oublier que ce sont des Mexicains, égarés sans doute par l'erreur ou l'ignorance, mais enfin des Mexicains (1). » Et pourtant deux mois plus tard ce même prince signait le *décret du* 3 *octobre* qui frappait de mort tout ennemi tombé entre nos mains. Tous ces contrastes s'expliquent par les inextricables embarras d'un gouvernement qui eût usé les plus forts. D'une main indécise, et comme à tâtons, le malheureux Empereur cherchait partout le remède. Il devait flotter ainsi entre toutes sortes de pensées contraires, jusqu'au jour où, n'ayant plus à garder que son honneur, il le sauverait du moins tout entier.

Ce qui mit le comble aux complications, ce fut la coexistence de deux autorités parallèles : Maximilien d'un côté et de l'autre Bazaine. La condition de ces deux hommes fut si singulière que l'esprit ne peut imaginer rien de plus étrange. Maximilien avait l'honneur du premier rang; mais la principale prérogative du pouvoir lui échappait : au maréchal il appartenait de commander non seulement le corps expéditionnaire, mais l'armée mexicaine unie à l'armée française, et de décider sans contrôle toutes les mesures militaires qui, suivant l'issue, ébranleraient ou consolideraient le nouvel État. Si on

(1) Lettre au colonel Van der Smissen. (VAN DER SMISSEN, *Souvenirs du Mexique*, p. 98.)

eût demandé au souverain quelles étaient ses frontières, il eût dû tout d'abord interroger Bazaine, maître d'élargir ou de restreindre le rayon de son occupation et de fixer par là les limites de l'Empire. Arbitre de la guerre (et toute la politique tenait alors dans la guerre), Bazaine l'était en partie des finances. Il réglerait à son gré les convois et les transports, réparerait les routes et les places fortes, ordonnerait, en un mot, toutes les dépenses connexes à la guerre et aurait le droit de les imputer ensuite sur le budget mexicain. L'administration civile elle-même serait indirectement sous la main de la France, car elle ne vivrait le plus souvent qu'en s'abritant sous la force publique dont le maréchal disposait exclusivement. C'eût été nouveauté inouïe si une sujétion si complète n'eût provoqué quelque velléité de révolte. Dès le début de l'année 1865, certains germes de mésintelligence se montrèrent. Au premier insuccès, Maximilien se donna le plaisir de critiquer les opérations militaires qu'il n'avait pas le droit d'ordonner. Il jugea bien fortes les dépenses des transports, surtout à l'occasion du siège d'Oajaca : « Votre gouvernement m'élève d'une main et de l'autre m'empêche de vivre, disait-il au général Lhériller, alors gouverneur de Mexico. » Comme les autorités indigènes avaient eu quelques démêlés avec les officiers de notre armée, il écouta avec une attention bienveillante les doléances de ses fonctionnaires. Sur ces entrefaites, Bazaine, voulant faire sa cour à Napoléon qui lui-même voulait satisfaire l'opinion publique, ordonna le rapatriement d'une de ses brigades. A Mexico, la mesure déplut fort; car c'était le malheur de Maximilien, que le gouvernement, incommode avec les Français, était sans eux tout à fait impossible. A quelque temps de là, il arriva que, dans le nord de l'Empire, nos troupes évacuèrent certaines places qu'elles avaient occupées. A cette nouvelle, Maximilien se plaignit plus vivement que de coutume, jugea la mesure très impolitique, taxa le commandant en chef de faiblesse et d'inertie. — Tout accentua les divergences. Maximilien avait toutes les susceptibilités d'un protégé, Bazaine toutes les exigences d'un protecteur. A chaque grief du Palais impérial, le quartier général avait sa

réplique toute prête. Quand Maximilien critiquait les opérations militaires, on ne manquait pas de lui rappeler assez aigrement qu'après tout nos soldats peinaient, souffraient, mouraient pour lui tailler un empire. Quand l'Empereur signalait le fâcheux effet des évacuations, Bazaine observait que ses bataillons ne pouvaient être partout et que l'occasion était belle pour le parti impérialiste d'affirmer son existence en se défendant par lui-même. Que si le prince blâmait les rigueurs de certains officiers, la réponse était que l'autorité française, responsable de la pacification, était juge des moyens les plus efficaces pour la réaliser. Les affaires civiles elles-mêmes ne se réglaient pas sans récriminations. « Tout est à faire, disait Maximilien, un peu désabusé du Mexique. — Assurément, répliquaient avec ironie les Français, et d'autant plus qu'on ne fait rien. » Sur quoi, ils énuméraient tous les vagues projets, toutes les théories creuses qui se discutaient autour du souverain. — Ce serait pourtant une erreur de croire que les dissentiments soient devenus de suite hostilité ouverte. Pendant toute l'année 1865 et même pendant une partie de l'année suivante, la préoccupation réciproque fut d'éviter tout éclat. Dans sa correspondance, Bazaine signalait assez dédaigneusement l'insuffisance du jeune Empereur; il paraît certain que, de son côté, Maximilien, dès 1865, demanda le rappel du commandant en chef; mais le prince se piquait de formes toujours courtoises, et le maréchal affectait un langage toujours respectueux. Quand, de l'entourage de l'Empereur, les plaintes s'élevaient en rumeurs trop bruyantes, celui-ci s'ingéniait à calmer ses amis. Les désaccords se voilaient même parfois sous des attentions qu'on eût crues cordiales. Comme Bazaine, devenu veuf, allait, en juin 1865, épouser une Mexicaine, Maximilien et Charlotte, à cette occasion, prodiguèrent au maréchal les plus bienveillants témoignages et lui offrirent les plus magnifiques présents. De son côté, le commandant en chef, témoin de la détresse du souverain, s'appliqua, ainsi qu'on le dira plus tard, à adoucir en matière financière les instructions trop dures qu'il recevait de Paris. Ainsi fut maintenue jusqu'aux derniers temps une apparence décente qui

n'avait rien de commun avec la véritable harmonie. L'heure viendrait plus tard où, la mauvaise fortune aigrissant les âmes, les liens, renoués à plusieurs reprises et devenus chaque fois plus fragiles, se briseraient pour toujours. Une seule chose eût prévenu la rupture et peut-être atténué l'échec final : c'eût été chez Maximilien cette claire vue des choses, cette ferme possession de soi-même qu'on nomme la sagesse; c'eût été chez Bazaine cette haute notion du devoir, ce désintéressement loyal qui, dans la vie civile et militaire, s'appelle la vertu. Mais Maximilien n'avait pas reçu ce rare don de la sagesse, et Bazaine se fût étonné qu'on louât sa vertu.

V

Tandis que Maximilien se débattait entre tous ces embarras, un redoutable voisin veillait, prêt à arrêter ses progrès ou à hâter sa chute. Une seule alliance eût été indispensable, celle des États-Unis. Il n'est pas sans intérêt de rechercher comment la puissante République, d'abord froidement réservée, puis ouvertement malveillante, devint par degrés tout à fait ennemie.

Dès l'origine de l'entreprise, on avait pu reconnaître à des signes certains quels sentiments dominaient à Washington. Au premier bruit de l'expédition, le gouvernement des États-Unis avait songé à prendre à sa charge, moyennant la cession éventuelle de certains territoires ou districts miniers, les intérêts de la dette étrangère mexicaine. Le but évident de cette munificence inattendue, c'était de mettre la main sur le Mexique en paraissant l'assister, et surtout d'enlever tout prétexte à l'intervention européenne. Ni à Paris, ni à Londres, ni à Madrid, l'expédient n'avait été accueilli. « Nous ne pouvons point, avait déclaré M. Thouvenel, empêcher les États-Unis d'offrir de l'argent au Mexique ; nous ne pouvons pas davantage empêcher le Mexique de recevoir de l'argent des États-Unis ; mais nous ne

devons ni prendre part à la transaction ni la sanctionner (1). »

Nonobstant cette opposition, bien discrète encore et voilée, la convention du 31 octobre 1861 avait été signée. En France, en Angleterre, en Espagne, on crut habile et amical de solliciter des États-Unis leur accession au traité. La démarche n'avait rien d'insolite : car la République américaine avait, elle aussi, d'anciens et de nombreux griefs contre le Mexique; jadis elle l'avait envahi et avait même commencé à le démembrer. Dès la première nouvelle de l'intervention, l'ennemie d'hier devint tout à coup la plus chère des protégées. Aux ouvertures venues de Londres, de Paris, de Madrid, M. Seward, secrétaire des Affaires étrangères, répondit par un refus : le gouvernement de l'Union n'avait pas coutume de se lier par des traités : le Mexique d'ailleurs était une République et à ce titre éveillait à Washington de chaudes sympathies. M. Seward ne se contenta point de se dérober à l'alliance. A quelque temps de là, le 3 mars 1862, dans une dépêche circulaire qui ressemblait fort à une protestation, il consigna ses vues sur les événements mexicains : il s'élevait contre toute combinaison monarchique : il jugeait la solution dangereuse si la couronne était offerte à un candidat étranger : il condamnait une forme de gouvernement peu compatible avec le système qui tendait à prévaloir en Amérique. Puis, se haussant jusqu'à des paroles hautaines et presque comminatoires, il ajoutait : « L'émancipation du Continent américain vis-à-vis de l'Europe a été le trait principal de ce dernier demi-siècle (2). »

Sur l'heure, cette vague menace n'émut guère, et plût à Dieu qu'elle eût ému davantage! Les États-Unis, déchirés par

(1) Voir dépêche de lord Cowley à lord Russell, 24 septembre 1861. (*Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 58-59.) — Voir aussi dépêche du ministre d'Espagne à Washington, à M. Calderon-Collantes, 14 octobre 1861, et dépêche de M. Calderon-Collantes au ministre d'Espagne à Washington, 16 novembre 1861. (*Documents communiqués au Parlement espagnol sur les affaires du Mexique*, 1861-1862.)

(2) *Correspondence relative to the present condition of Mexico communicatedo the house of representatives by the department of state*, *Washington*, 1862, p. 208.

la plus affreuse guerre civile, étaient alors trop absorbés par le souci de leur propre conservation pour éparpiller leurs forces au dehors. Impuissants à nous nuire ou à nous arrêter, ils ne manquèrent du moins aucune occasion de nous témoigner leur malveillance. — La presse dénonça les prétendues ambitions de la France : tantôt on l'accusait de vouloir détacher le Texas de l'Union américaine; tantôt on lui prêtait des projets d'établissement dans la Sonora. — Au printemps de 1862, comme le gouvernement de Washington était invité à se joindre aux puissances européennes dans les remontrances en faveur de la Pologne, la réponse fut très significative : « Quelles que soient nos sympathies, dit en substance M. Seward, nous ne voulons point nous immiscer dans les affaires de l'Europe. » La leçon était transparente, et ce langage marquait clairement que l'Amérique, en s'imposant la non-intervention vis-à-vis de l'Europe, entendait que la même réserve fût observée vis-à-vis d'elle. — Sur ces entrefaites, un incident survint qui irrita à juste titre le gouvernement français. Deux sujets américains établis à Londres, nommés l'un Howell et l'autre Zirman, avaient affrété un bâtiment et l'avaient chargé d'approvisionnements et d'armes à destination des Juaristes de Matamoros. Comme cette dernière ville touchait à la frontière des États confédérés, c'est-à-dire des États sudistes, les assureurs refusèrent d'abord leur concours; ils craignaient que la cargaison ne fût saisie par les croiseurs fédérés comme destinée aux États rebelles. Dans cet embarras, Howell et Zirman recoururent au ministre des États-Unis à Londres, M. Adams. Celui-ci consentit à attester que le chargement n'avait point pour objet d'aider les révoltés du Sud, puis il termina son certificat par ces paroles étranges : « Je me fais un plaisir d'appuyer une entreprise qui a un but bien différent et *honorable*. C'est pourquoi je donne avec empressement à MM. Zirman et Howell l'attestation qu'il m'ont demandée. » L'affaire ayant été ébruitée, M. Drouyn de Lhuys se plaignit avec une extrême vivacité de l'incorrection qui était flagrante. « Quoi donc, répéta-t-il plusieurs fois, est-ce aux yeux de la diplomatie américaine une chose *honorable* que d'expédier des armes destinées à tuer des Français ? » M. Adams

fut blâmé, mais sans que le souvenir de l'injure s'effaçât tout à fait (1).

Ce qui entretenait les méfiances, c'était la persuasion, assez générale à Washington, que Napoléon inclinait vers les confédérés et se servirait un jour des États du Sud pour assurer son œuvre au Mexique. Divers indices contribuaient à affermir cette croyance. L'Empereur des Français avait soumis naguère aux cours de Londres et de Saint-Pétersbourg un projet de médiation entre les belligérants. Puis, les Anglais et les Russes ayant jugé plus sage l'abstention, il avait suggéré l'idée de pourparlers directs entre les deux partis rivaux. Parmi les fédérés, ces tentatives de conciliation avaient fort déplu : en conseillant un accord, une transaction, Napoléon semblait placer sur le même pied les deux combattants. La France n'irait-elle pas jusqu'à reconnaître l'indépendance des États sudistes? Assez inquiet, feignant surtout de l'être, le gouvernement de Washington recueillait, sans en négliger aucune, toutes les rumeurs qui arrivaient d'Europe. Au mois de juin 1863, un débat qui surgit au Parlement anglais parut confirmer toutes ses craintes. Un membre de la Chambre des communes, M. Rœbuck, pour exhorter le cabinet britannique à reconnaître le Sud, se fonda sur les sentiments de Napoléon qu'il avait vu naguère à Fontainebleau et dont il rapporta la conversation : « L'Empereur des Français, ajouta-t-il, n'avait pas fait mystère de ses pensées et avait même autorisé à ce qu'elles fussent publiquement rapportées (2). » Ce langage était grave et de nature à faire sensation. Aux plaintes de la légation américaine, M. Drouyn de Lhuys répondit en désavouant M. Rœbuck. Aux déclarations du ministre se joignirent les démentis du *Moniteur*. Nonobstant ces satisfactions, les traces de l'incident subsistèrent. « En parlant d'arrangement, vous

(1) Voir *Documents diplomatiques*, 1863, p. 116-119, 121-122. — Voir aussi dépêche de M. Dayton à M. Seward, 24 avril 1863 et de M. Seward à M. Dayton, 8 mai 1863. (*Papers relative to Mexican affairs, communicated to the Senate, Washington*, 1864, p. 449 et 453.

(2) Chambre des Communes, 30 juin 1863. (*Parliamentary debates*, t. CLXX, p. 1777.)

enhardissez nos ennemis, et vous énervez nos propres forces. » Ainsi s'exprimait l'envoyé des États-Unis à Paris, M. Dayton. M. Drouyn de Lhuys repoussait les reproches, mais avec quelque mollesse : « Sa Majesté, répliquait-il, n'a point de politique arrêtée à l'égard du Sud ; elle attend. » Il était clair que si la France voulait pousser à bout l'entreprise mexicaine, la politique lui conseillait de couper en deux tronçons la grande République du nord, de tendre la main aux confédérés, de s'appuyer sur ceux dont elle aurait assuré l'indépendance ; et les Américains, prêtant à Napoléon l'esprit décidé qu'ils avaient eux-mêmes, ne pouvaient se persuader que l'Empereur hésitât à orienter délibérément sa conduite dans le sens exclusif de ses intérêts.

Au milieu de tous ces incidents, notre armée pénétrait jusqu'au cœur du Mexique. Puebla fut prise. A l'annonce du succès, les *Sudistes* illuminèrent à Richmond. Le 10 juillet 1863, l'Assemblée des notables réunie à Mexico proclama l'Empire. A cette nouvelle, le gouvernement fédéral afficha le persiflage le plus méprisant. « J'ai reçu, écrivait le 22 septembre 1863 M. Seward à M. Dayton, une notification d'un M. Arroyo qui *s'intitule sous-secrétaire d'État des affaires étrangères pour l'Empire du Mexique.* Nous n'avons fait et ne ferons probablement aucune réponse à cette communication (1). » Le dédain n'était pas tel qu'il exclût l'inquiétude. M. Dayton courut chez M. Drouyn de Lhuys, lui représenta vivement combien serait précaire le nouvel Empire, insista sur l'impossibilité d'une sincère consultation nationale. « Le principal obstacle pour le gouvernement de l'archiduc sera l'hostilité des États-Unis, repartit froidement M. Drouyn de Lhuys; qu'il se hâte de reconnaître Maximilien, et nous hâterons de notre côté notre évacuation. — Ah! ne vous attendez pas à une prompte reconnaissance, répliqua avec gravité M. Dayton (2). » Le 4 avril 1864, comme l'archiduc allait quitter l'Europe, la Chambre des représentants, jalouse de dépasser le pouvoir

(1) Voir *Papers relative to Mexican affairs, Washington,* 1864, p. 465.

(2) Voir dépêche de M. Dayton à M. Seward, 9 octobre 1863. (*Papers relative to Mexican affairs, Washington,* 1864, p. 471.)

exécutif, vota à l'unanimité une motion qui condamnait l'établissement de la monarchie au Mexique. Ce fut la bienvenue des États-Unis au nouveau souverain. A Paris, M. Drouyn de Lhuys prit la manifestation fort à cœur : « Eh bien! dit-il à M. Dayton, la première fois qu'il le rencontra après cet incident, nous apportez-vous la paix ou la guerre (1)? »

Non, ce n'était pas la guerre. Les États du Sud n'avaient pas déposé les armes et la prudence conseillait encore les ménagements. Une conduite trop incorrecte n'aurait eu d'autre résultat que de sceller le rapprochement entre le gouvernement impérial et le parti confédéré. M. Seward s'ingénia à atténuer la portée du récent vote parlementaire : M. Dayton, de son côté, mettant à profit ses relations personnelles avec M. Drouyn de Lhuys, lui prodigua les paroles rassurantes. La seule mesure prise par la République fédérale fut le rappel de son agent au Mexique, M. Corwin, qui s'embarqua à la Vera-Cruz et regagna New-York.

Le 6 avril 1865, Richmond, la capitale des États confédérés, tomba aux mains des armées du Nord. Le 9 avril, le général Lee fut forcé de capituler. A quelques jours de là, la soumission de Johnston acheva la défaite du Sud. Ayant violemment rétabli l'unité, les Américains se jugèrent assez forts pour braver l'Europe. Les longues habitudes de guerre civile avaient accru leur rudesse naturelle, et depuis longtemps leur modération leur coûtait. C'est avec joie qu'abandonnant les vieilles traditions diplomatiques, ils inaugurèrent une manière nouvelle, à la fois sententieuse et brutale, pédante et grossière. En vrais démocrates, ils ne se contentèrent pas de mépriser les anciens usages, mais ils les déchirèrent avec raffinement. Le plaisir fut sans mélange quand la connaissance qu'ils eurent des affaires européennes et des nôtres les eût assurés que l'insolence même serait sans danger.

La querelle débuta par l'invocation de griefs généraux, ainsi qu'il arrive à ceux qui, de faibles devenus forts, haussent

(1) Dépêche de M. Dayton à M. Seward, 22 avril 1864. (*Executive documents*, 1865-1866, 2e partie, p. 378.)

volontiers le ton et se vengent de leur réserve passée. M. Bigelow, qui avait succédé à M. Dayton, reprocha au gouvernement français ses sympathies pour le Sud. « C'est, dit-il, une opinion accréditée dans notre pays que les Français ont souhaité le démembrement de l'Union et la création de deux confédérations séparées. Le maintien de la bonne harmonie entre les deux peuples exigerait que cette croyance fût démentie. » Un peu surpris de cette imputation qui s'était déjà produite plusieurs fois, mais jamais sous cette forme péremptoire, M. Drouyn de Lhuys ne se départit pas de sa courtoisie habituelle. « Nous avons, répliqua-t-il, aidé jadis à la fondation des États-Unis. Pendant la dernière guerre, nous avons gardé la plus stricte neutralité et aucune de nos démarches n'autorise à penser que nous ayons favorisé un parti au détriment de l'autre... Que ne dit-on pas, ajouta M. Drouyn de Lhuys prenant l'offensive à son tour? Ne répète-t-on pas à Paris que les États-Unis, débarrassés de la guerre civile, n'attendent qu'une occasion pour se jeter sur l'Empire mexicain? Nous souhaitons que cette rumeur soit aussi peu fondée que celle qui nous a attribué des complaisances pour le Sud. » Rebuté de ce côté, M. Bigelow renouvela bientôt ses récriminations. Cette fois, il ne parla plus du Sud, définitivement vaincu, mais insista sur les dangers d'une monarchie au Mexique. « Cette tentative, ajouta-t-il, ne sera-t-elle pas le point de départ d'une propagande monarchique qui s'étendra à tout le Nouveau-Monde? » Ce que disait M. Bigelow, les hommes d'État américains le répétaient à Washington. Comme le nouveau président de la République, M. Johnson, recevait notre envoyé, M. de Montholon, il lui adressa un discours qui contrastait fort avec les compliments habituels de ces audiences d'apparat; car, tout en protestant de ses intentions pacifiques, il fit allusion aux éventualités qui pourraient troubler les rapports entre les deux pays. M. Seward essaya d'atténuer cette extraordinaire harangue, en invoquant les exigences de l'opinion publique, alors très excitée contre la France. L'explication même parut insuffisante. Ce langage, ainsi qu'on le remarqua, était celui qui, dans les relations

internationales, annonce le plus souvent et précède les conflits (1).

Jusque-là, la malveillance ne s'était traduite que par des paroles. Les faits suivirent bientôt. L'intérêt de Maximilien était d'accueillir les Sudistes vaincus, d'utiliser leurs bras et de les établir, à titre de colons, dans les vastes territoires inexploités ou dans les districts miniers du Mexique. Les mesures les plus minutieuses furent prescrites pour prévenir toute réclamation venue de Washington : les émigrants ne passeraient la frontière qu'isolément ; ils seraient aussitôt désarmés ; ils se rendraient dans les lieux qui leur seraient désignés ; ils s'engageraient à s'abstenir de toute tentative contre les gouvernements amis ou limitrophes. L'ombrageuse République américaine tenait à se montrer inquiète, et toutes ces garanties ne purent la rassurer. On ne tarda pas à en avoir la preuve. Un certain docteur Gwin, ancien sénateur de la Californie, était récemment venu à Paris, avait été reçu par l'Empereur et combinait un vaste essai de colonisation dans les districts miniers de la Sonora. A cette nouvelle, le gouvernement de l'Union crut ou feignit de croire que le projet, patronné par Napoléon, avait pour but de grouper les débris des *Sudistes* rebelles et de fortifier l'Empire de Maximilien au détriment des États-Unis. M. Bigelow fut chargé de porter au quai d'Orsay des représentations qui ressemblaient fort à une mise en demeure. M. Drouyn de Lhuys, pour détruire le reproche, n'eut qu'à rééditer ce qu'il avait tant de fois répété et affirma de nouveau la stricte neutralité de la France dans les affaires de l'Union : il ajouta (chose vraiment superflue) que Maximilien ne pouvait nourrir aucune pensée agressive vis-à-vis de sa redoutable voisine. Dans la réponse du ministre, une seule phrase traduisit un commencement d'impatience : « Nous sommes toujours prêts à répondre loyalement aux demandes d'explications présentées sur un ton amical et fondées sur des documents réguliers. Mais l'Empereur est résolu à repousser

(1) Voir dépêches de M. Drouyn de Lhuys, 23 mars, 2 mai, 1er juin 1865. (*Documents diplomatiques*, 1866, p. 174-182.)

toute interpellation faite sur un ton comminatoire et à propos de vagues allégations (1). » C'est ainsi que les rapports mutuels devenaient de plus en plus tendus. Sur ces entrefaites, les projets du docteur Gwin furent abandonnés, en sorte que l'affaire, qui aurait pu comporter des suites si graves, s'apaisa d'elle-même.

Cependant les incidents de frontière se multipliaient. Le *Rio Bravo del Norte* forme, comme on sait, la limite septentrionale du Mexique et le sépare des États-Unis. Les Impériaux qui occupaient Matamoros ne cessaient de se plaindre de l'assistance que leurs adversaires recevaient des Américains. Des bandes de gens de toute sorte, recrutées sur divers points de la République, passaient à travers le Texas, franchissaient librement le fleuve sous prétexte de commerce et s'enrôlaient dans l'armée de Juarez. C'est du Texas que nos ennemis tiraient le plus souvent leurs armes, leurs munitions, leurs équipements. Plusieurs fois, après les escarmouches, on trouva des Américains parmi les blessés ou les morts. Les libéraux évoluaient à leur gré des deux côtés du Rio Bravo, et les districts neutres de la rive gauche leur offraient un lieu de ravitaillement en cas de disette, un asile sûr en cas de poursuite trop vive. Quand les violations du droit des gens étaient trop flagrantes, le gouvernement central intervenait, et un simulacre de surveillance donnait une satisfaction temporaire aux plaintes de notre diplomatie. Ce n'était qu'une apparence, et on revenait sans tarder aux anciens errements. Au mois d'octobre 1865, comme Escobedo, commandant des troupes juaristes, bloquait Matamoros, la complicité des autorités américaines fut poussée jusqu'au scandale. Hommes, munitions, vivres, les libéraux reçurent tout du Texas et en particulier de Brownsville, où commandait le général américain Weitzel. Les pièces d'Escobedo furent servies par des canonniers de l'armée américaine, et qui n'étaient même pas encore congédiés. C'est à l'hôpital de Brownsville que les blessés juaristes furent recueillis.

(1) M. Drouyn de Lhuys à M. Bigelow, 7 août 1865. (*Documents diplomatiques*, 1866, p. 193.)

Brownsville fut le lieu où les officiers d'Escobedo venaient, dans l'intervalle des attaques, se reposer, prendre leurs repas ou se livrer au plaisir. Le capitaine de vaisseau Cloué commandait l'escadre du golfe. Outré de tous ces procédés, il se décida à protester, et du ton péremptoire des marins qui ont coutume d'être obéis. Dans une dépêche du 6 novembre, il établit par des faits indéniables que Brownsville, quoique cité de l'Union, semblait devenue le quartier général des Juaristes; puis il rappela au général Weitzel toutes les obligations internationales que celui-ci avait oubliées. « Bien différente, ajouta-t-il, a été la conduite de la France pendant la récente guerre qui vient de déchirer l'Union américaine. Si nous avions fait la centième partie de ce qui se fait à Brownsville ou sur les bords du Rio Grande, le peuple américain aurait protesté, et il aurait eu raison. Les lois internationales, adoptées par toutes les nations civilisées, sont obligatoires pour toutes; vous ne pouvez prétendre être affranchis des règles sur lesquelles vous vous êtes appuyés, sous prétexte que ces règles ne vous sont plus bonnes à rien. » Discourtois jusqu'à la grossièreté, l'Américain retourna la lettre, et ajouta insolemment qu'il ajournait sa réponse jusqu'à ce qu'il reçût une dépêche plus convenable. Le jour même où le général Weitzel s'exprimait de la sorte, un nouveau sujet de plainte s'ajoutait à tous les autres. Comme un petit vapeur de rivière, *l'Antonia,* commandé par un officier français, remontait le Rio Bravo et allait au secours de Matamoros, il fut assailli par des coups de feu qui partaient des rives du Texas. Aux notes comminatoires du capitaine Cloué et du général impérialiste Méjia, Weitzel répondit, avec une singulière désinvolture, qu'il faudrait *toute la cavalerie de l'Europe et de l'Amérique* pour prévenir ces sortes d'attaques isolées (1). Telle était l'étrange neutralité observée par les représentants des États-Unis. Cependant, vers le milieu de novembre, Escobedo leva le siège de Matamoros et, grâce à cette circonstance, une sorte de calme relatif revint sur les rives du Rio Bravo.

(1) Voir *Executive documents, Mexican affairs*, 1865-1866, 1re partie, p. 346 et suiv.

Aux Tuileries, on n'envisageait pas sans ennui, sans inquiétude même, la désagréable querelle qui s'annonçait. Sur la durée de l'Empire de Maximilien, les illusions premières étaient déjà bien ébranlées. Du moins, si l'entreprise devait aboutir à un insuccès, il importait que notre dignité demeurât sauve. Dans cette pensée, M. Drouyn de Lhuys s'appliquait à poursuivre quelque arrangement qui, sans sacrifice pour notre honneur, nous dégageât vis-à-vis de la puissante et ombrageuse République. Vers le commencement d'octobre 1865, une parole échappée à l'envoyé des États-Unis parut lui fournir l'issue qu'il cherchait. Dans un entretien privé, M. Bigelow lui avait dit: « Ne croyez-vous pas que la reconnaissance de l'Empire mexicain par les États-Unis pourrait faciliter et hâter le rappel des troupes francaises? » Bien que ce langage n'eût rien d'officiel, M. Drouyn de Lhuys avait retenu l'insinuation. Sur cette simple phrase, il édifia tout un plan de conduite. Le 18 octobre, dans une dépêche très étudiée à notre représentant à Washington, il fit valoir, en se référant à ses communications antérieures, « le vif désir qu'avait le gouvernement français de retirer le plus tôt possible le corps d'occupation. » « Une attitude amicale des États-Unis envers le Mexique faciliterait beaucoup, ajoutait-il, le départ de nos troupes. » « Ce que nous demandons au cabinet de Washington, poursuivait M. Drouyn de Lhuys en précisant sa pensée, c'est d'être assurés que sa volonté n'est pas de nuire à la consolidation de l'état de choses fondé au Mexique; la meilleure garantie que nous puissions avoir de ses intentions, ce serait la *reconnaissance de l'Empereur Maximilien par le gouvernement fédéral.* » Les vues de M. Drouyn de Lhuys se marquaient mieux encore dans les lignes suivantes : « Que le cabinet de Washington se décide à nouer des relations diplomatiques avec la cour de Mexico, et de notre côté nous ne ferons pas de difficulté pour rappeler nos troupes dans un délai dont nous pourrions consentir à fixer le terme. » Rien n'était négligé pour adoucir ou ramener l'irascible adversaire. Aux considérations d'ordre général s'ajoutait la perspective d'importants avantages matériels. « L'Union, disait le ministre en terminant, est intéressée plus

qu'aucune autre puissance à ce que ses échanges avec le Mexique soient placés sous la sauvegarde de stipulations en harmonie avec les besoins mutuels des deux nations. Nous emploierions volontiers nos bons offices pour faciliter la conclusion d'un traité de commerce qui cimenterait le rapprochement politique dont je viens de vous faire connaître les bases. » Ainsi s'exprimait M. Drouyn de Lhuys, avide de dissiper toute apparence de conflit. Le soir même, dans une lettre particulière à M. de Montholon, il insista sur l'importance de sa communication : « L'Empereur, écrivait-il, vous recommande très particulièrement l'affaire que je traite dans ma dépêche en date d'aujourd'hui. » — L'espoir fut court et bien vite s'évanouit. La France était loin, Maximilien était faible, double raison qui permettait l'arrogance. Avant même que M. de Montholon transmît la réponse officielle du gouvernement américain, M. Bigelow avait été chargé de décliner tout projet d'arrangement : les États-Unis se refusaient à reconnaître Maximilien : plus que jamais ils réprouvaient toute immixtion de l'Europe dans les affaires du Nouveau-Monde. A Washington, on eut à cœur de souligner par un procédé disgracieux l'échec de notre diplomatie. En ce temps-là même, un représentant des États-Unis fut envoyé au Mexique en signe d'amitié, mais il fut accrédité auprès de Juarez. Le choix de l'envoyé ne s'égara pas au hasard, mais se porta, entre tous les noms, sur celui qui aurait à nos yeux la signification la plus déplaisante : le personnage désigné fut le général Logan, qui s'était signalé par son hostilité publique contre notre intervention (1).

L'année 1865 s'acheva au milieu de ces discourtoises communications. Cependant M. Drouyn de Lhuys, avec une méritoire patience, s'appliquait à désarmer les griefs. Il désavouait toute pensée d'hostilité : il ne se permettait d'autres récriminations que celles qu'autorisait la plus stricte défense : la France n'avait aucun parti pris contre les républiques, hormis contre celles qui, comme au Mexique, étaient synonymes

(1) Voir *Documents diplomatiques,* 1866, p. 204 et suiv., 210, 212 et suiv.

d'anarchie : les États-Unis, eux aussi, avaient jadis porté leurs armes au delà du Rio Bravo; seulement, moins désintéressés que la France, ils n'avaient point négligé leur avantage personnel et avaient stipulé à leur profit la cession d'une province : la présence à Mexico de quelques-uns de nos bataillons n'ôtait rien au mouvement national qui avait porté Maximilien au trône, pas plus qu'au siècle précédent l'assistance française n'avait altéré la spontanéité du soulèvement américain. Tel était le langage de notre diplomatie (1). Hélas! toute cette sagesse, toute cette logique, se dépensaient en pure perte. Trois années auparavant, dans ses instructions au général Forey, Napoléon avait imprudemment dévoilé l'un des buts de l'expédition mexicaine, qui était de contenir la puissance débordante des États-Unis. Les Américains avaient retenu l'aveu, et, libres de tout péril intérieur, n'avaient plus désormais qu'une pensée, celle de rejeter en Europe ceux qui avaient prétendu limiter leur expansion dans le Nouveau-Monde. Les membres du Parlement dépassaient de beaucoup le pouvoir exécutif et impérieusement lui montraient la voie. De Maximilien, « se disant Empereur du Mexique, » ils parlaient comme ils eussent fait du plus vulgaire des aventuriers. Ils n'étaient eux-mêmes que les interprètes d'une opinion turbulente et à laquelle les citoyens les plus sages osaient à peine résister. A quelque temps de là, le gouvernement fédéral, jaloux de se mettre à l'unisson du sentiment public, inséra dans les *papiers parlementaires* toutes ses correspondances diplomatiques. Il arriva donc qu'à la pensée malveillante qui avait dicté les dépêches s'ajouta la malveillance plus grande qui les divulgua.

(1) Voir dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. de Montholon, 9 janvier 1866. (*Documents diplomatiques*, p. 216 et suiv.)

VI

Entre tous les malheurs de Maximilien, le pire n'était pas l'hostilité de ses adversaires, mais la lassitude découragée qui commençait à gagner ses amis.

Au mois d'avril 1865, une habile et pompeuse mise en scène avait été préparée, comme on l'a dit, au Palais-Bourbon. Tout avait été soigneusement aménagé : le théâtre, les acteurs, les discours. On avait entendu avec curiosité M. Corta, avec émotion M. Rouher; et l'emprunt dont toutes ces belles harangues n'étaient que le prospectus avait réussi au delà de toutes les espérances. Ce furent des heures d'illusion, mais les dernières. Quand la toile fut tombée, quand les derniers feux de la rampe furent éteints, il se trouva qu'à la réflexion toute cette éloquence parut vide; le Corps législatif se repentit de ses acclamations, le public de sa confiance, et les ministres s'étonnèrent eux-mêmes de tout ce qu'ils avaient témérairement affirmé.

Ce fut le Corps législatif qui, après de longues complaisances, contribua le plus à abréger ou à restreindre l'entreprise. A première vue, l'affirmation paraît contestable si on songe que jamais les déclarations gouvernementales ne manquèrent d'approbateurs. Mais les députés de l'époque impériale avaient des mœurs à eux et que les parlementaires d'aujourd'hui ne comprendraient plus. Comme ils étaient de nature respectueuse, leur mécontentement se marquait, non par des murmures, mais par le bruit affaibli de leurs applaudissements. La plus grave de leurs manifestations était le silence. Il fallait lire entre les lignes de leurs rapports, surprendre les nuances et noter, pour ainsi dire, le son de leurs paroles. Leurs résistances étaient douces, discrètes, humbles même; elles étaient pourtant assez opiniâtres, et il eût été imprudent de les braver sous prétexte qu'elles ne faisaient pas de bruit. C'est dans les affaires mexicaines qu'on put le mieux observer en eux cette disposition.

Quand on vantait les larges visées de la politique impériale, ils se gardaient de désapprouver, ne voulant paraître ni de dévouement douteux, ni d'esprit étroit, mais ils laissaient aux familiers du château le soin d'applaudir. En revanche, si on parlait d'évacuation, leur assentiment chaleureux était, à lui seul, la moins équivoque des leçons. La question du Mexique arrivait généralement à la Chambre sous la forme de demandes de crédit ou à propos de la discussion du budget. Quand le gouvernement portait en articles de recettes tout ce que devait Maximilien en vertu de la convention de Miramar, les députés se montraient poliment sceptiques à l'endroit de ces calculs et ne se gênaient pas, dans les commissions, pour déclarer tout à fait factice l'équilibre obtenu à l'aide de pareilles ressources. « L'expédition du Mexique; disait ironiquement Jules Favre, le 8 juin 1865, dans la discussion du budget, figure à la fois aux dépenses et aux recettes. Mais pour recouvrer les 25 millions portés aux recettes, il faut d'abord voter les 30 millions portés aux dépenses. » A ce langage amer, les murmures éclataient; mais entre l'opposition et la majorité le ton seul et l'intention différaient. Dans le huis clos des bureaux, les amis les plus fidèles de l'Empire parlaient-ils autrement? L'opposition, même publique, rencontrait parfois une sorte de faveur lorsqu'elle dépouillait tout accent d'hostilité ou de malséant persiflage. « C'est folie pure, dit un jour Berryer, que de vouloir fonder l'équilibre de notre budget sur l'espoir des redevances mexicaines. » A ces graves paroles, inspirées par le patriotisme et non par la passion, on put discerner d'assez nombreux signes d'assentiment, et quelques *très bien* partis des centres résonnèrent même dans la salle attentive. Pour esquiver les objections, le gouvernement englobait les crédits spéciaux pour le Mexique dans des crédits plus généraux, applicables à des objets non susceptibles de discussion. Le plus souvent il ne révélait que petit à petit ses découverts, graduait les surprises, échelonnait ses demandes : ainsi font les fils de famille qui, soucieux des remontrances paternelles, n'avouent leurs dettes qu'en détail et par confessions successives. Ce qui indisposait surtout la Chambre, c'est qu'on ne la consultait d'ordinaire

qu'après coup. Cette intervention tardive paraissait dérisoire, et plusieurs étaient tentés de rappeler à M. Fould, ministre des Finances, ce que le même M. Fould avait dit jadis en 1861 dans son *Mémoire* à l'Empereur : « Qu'est-ce qu'un contrôle qui s'exerce sur une dépense dix-huit mois après qu'elle est faite? » Cependant les députés, plus dévoués encore que mécontents, votaient les crédits, mais de mauvaise humeur et en demandant d'un ton moitié amical, moitié courroucé, qu'on ne recommençât plus. Malgré l'avertissement on recommença; mais pourrait-on recommencer toujours! Après avoir péché par faiblesse ou imprudente confiance, les députés, dès le début de 1866, n'aspiraient plus qu'au retour des troupes, à la liquidation définitive. Le développement de plus en plus marqué des institutions parlementaires assurerait à leurs représentations une autorité de jour en jour plus grande. La condition du malheureux Maximilien serait surtout funeste si Napoléon se rebutait de l'entreprise dans le temps même où le Corps législatif en réclamait la fin. Car alors l'Empereur des Français invoquerait le sentiment de la Chambre, l'exagérerait même et, devenu tout à coup le plus docile des monarques constitutionnels, s'en prévaudrait pour abandonner son allié.

Ce que les députés disaient à voix basse, quoique d'un ton assez ferme, le public le répétait en un langage un peu plus bruyant. L'expédition avait séduit les hommes d'imagination, entraînés par les perspectives d'un brillant Empire, et les faiseurs d'affaires qui, en ce pays privilégié, croyaient voir une mine d'or au fond de chaque ornière. Illusions de grandeur, illusions d'argent, tout s'évanouissait en même temps. Tous les quinze jours, le gouvernement publiait par la voie du *Moniteur* les *Correspondances* venues de la Vera-Cruz. Sur les cartes du Mexique (on avait fini par en dresser quelques-unes à peu près exactes) les habitués des cercles suivaient les marches de nos troupes, notaient les gîtes d'étapes, épinglaient les points extrêmes de nos occupations. Quand ils avaient renouvelé trois ou quatre fois leur patient travail, ils s'étonnaient de n'avoir sous les yeux qu'une vue confuse d'opérations sans lien entre elles, de villes prises, abandonnées, reprises encore, de pointes

audacieuses poussées jusqu'à la frontière, puis de retraites subites qui ramenaient souvent jusqu'aux lieux d'où l'on était parti. L'aspect général était celui de détachements isolés, trop faibles pour se prêter appui et évoluant successivement dans des directions contraires, suivant l'inspiration des chefs et les chances d'atteindre l'ennemi. Le Mexique était le paradis des chefs de bataillon jeunes et ambitieux, qui jouissaient pleinement de leur indépendance, se plaisaient à déployer toutes leurs ressources d'esprit, toute leur vaillante vigueur, et poursuivaient, à travers les hasards, quelque éclatante prouesse qui grandirait leur nom. Mais en ce pays quatre fois grand comme la France, cette sorte de guerre pouvait se prolonger indéfiniment. Le ton des *Correspondances* était à la fois très optimiste et fort inquiétant. Elles proclamaient tous les quinze jours de nouveaux progrès dans la pacification. La première fois qu'on lut ces bonnes nouvelles, on se réjouit fort, croyant toucher au dénouement. Mais comme ces assurances se renouvelaient deux fois par mois, la surprise s'éveilla, puis l'ironie. Comment se faisait-il que dans ce pays pacifié nous continuions à gagner des batailles : on était heureux d'apprendre que les bandes étaient dispersées; on serait encore plus heureux de savoir qu'elles ne se reformaient pas. Les Juaristes, ajoutait-on, ressemblent aux brigands de Naples, dont on annonce toutes les semaines l'entière destruction. Juarez, ce mystérieux personnage qu'on ne pouvait ni cerner dans sa retraite, ni rejeter hors des frontières, fournit à l'opposition un thème d'incessantes railleries. « Les correspondances officielles, disaient un jour les *Débats,* peuvent se résumer en un seul mot : Juarez continue à être en fuite comme par le passé. » Ces vaines et longues attentes, en ébranlant la confiance générale, ne laissaient plus place qu'à un seul désir, celui d'une prompte évacuation. Dès l'automne de 1865, la baisse de plus en plus accentuée des fonds mexicains attesta ces dispositions de l'esprit public : les obligations de l'emprunt, émises à 340 francs, tombèrent au-dessous de 300 francs. La chute eût été plus complète si la perspective des prochains tirages n'eût été pour les détenteurs de titres un suprême appât. Dans les premiers

jours de 1866, la loterie fut tirée et les lots payés; mais les plus avisés ne manquèrent point d'observer que cette bonne aubaine serait sans doute la dernière. Tandis que ces propos s'échangeaient de la sorte dans les cercles, à la Bourse, dans les bureaux des journalistes, les masses rurales ou urbaines suivaient de loin, sans la bien comprendre, cette singulière aventure du Mexique. Dans les intervalles des sessions, lorsque les députés revenaient dans leurs campagnes, les paysans les accostaient, leur demandaient quand finirait la guerre, puis, avec un surcroît d'anxiété, les interrogeaient sur leur enfant, parti pour quelques mois seulement, et dont ils attendaient depuis plusieurs années le retour. De temps en temps un acte de décès parvenu au village ravivait les alarmes sur le sort des absents : on parlait vaguement de combats qui se succédaient toujours, et aussi d'une terrible maladie, la *fièvre jaune,* dont on savait à peine le nom et qui était, disait-on, plus terrible que le choléra lui-même. A ces entretiens, les cœurs des mères se serraient, et silencieusement elles priaient Dieu qu'il épargnât leur fils.

L'Empereur excellait à saisir toutes les nuances, et rien ne lui échappait, pas même ce blâme discret qui ne se traduit que par le silence. Le Souverain, pour être éclairé, n'avait d'ailleurs qu'à jeter les yeux autour de lui. Parmi ses conseillers, plusieurs avaient vu avec appréhension les premiers développements de l'entreprise; quelles ne devaient pas être leurs craintes en présence des embarras croissants! M. Drouyn de Lhuys, déjà très préoccupé des complications qui s'annonçaient au centre de l'Europe, prêchait comme de coutume la prudence. Le maréchal Randon tenait le même langage : sous aucun prétexte, répétait-il, il ne faut nous ancrer au Mexique et nous substituer au gouvernement de Maximilien; autrement notre occupation deviendrait un état permanent ainsi qu'il est arrivé pour l'occupation de Rome (1). Napoléon puisait à une autre source certaines informations qui avaient, à ses yeux,

(1) Rapport à l'Empereur, 5 octobre 1865. (Voir RANDON, *Mémoires*, t. II, p. 102 et 104.)

un prix réel. A l'armée du Mexique, on écrivait beaucoup, beaucoup trop même. Il n'était guère d'officier d'état-major qui, ayant saisi quelque fragment des choses militaires ou politiques, ne cédât à la tentation de mander soit à ses chefs, soit à ses amis d'Europe, ce qu'il savait ou croyait savoir. Volontiers l'Empereur se faisait remettre ces correspondances, en gardait des copies ou des extraits et s'en servait pour compléter, pour contrôler même, les dépêches officielles. Or ces lettres, écrites du style le plus libre et sur un ton plus frondeur que ne l'eût voulu la stricte discipline, insistaient presque toutes sur le désarroi de tous les services, sur l'insuffisance de Bazaine, déjà bien déchu de son ancienne popularité, sur les mésintelligences des diverses autorités, aujourd'hui désunies, demain peut-être tout à fait ennemies. La conclusion à peu près invariable était qu'il fallait au plus tôt se retirer de ce « *guêpier du Mexique* ». C'est ainsi que la lumière se faisait dans l'esprit de l'Empereur. — Cependant les difficultés, les conflits de toute sorte qui naissaient de l'expédition venaient tous aboutir au palais des Tuileries comme en leur naturel confluent. Là convergeaient les plaintes de Maximilien contre Bazaine, et de Bazaine contre Maximilien : là arrivaient les remontrances du Corps législatif, qui prêchait l'économie, et les prières du malheureux archiduc, qui, invoquant « sa situation grave, mais non désespérée (1) », implorait de nouveaux subsides : là s'accumulaient les représentations des États-Unis, hautains dans la mesure de leur fortune ascendante et de nos embarras croissants. Mécontent, excédé, tiraillé en tous sens, le Souverain s'en prenait par intervalles au maréchal Bazaine, dont la situation semblait un peu ébranlée. Le plus souvent son dépit tombait sur Maximilien, dont il avait trop favorablement jugé l'intelligence et l'énergie. Les deux empereurs s'étaient mutuellement crus grands hommes ; l'erreur était double, et l'un et l'autre la reconnaissaient en même temps. La conséquence de tous ces déboires, c'était une singulière fatigue de tout ce qui touchait au Mexique, un extrême désir de n'en plus parler. La

(1) Lettre du 20 octobre 1865. (*Papiers des Tuileries*, t. I, p. 96.)

grande pensée du règne, comme on avait dit jadis, n'était plus qu'affaire importune. En quoi Napoléon se montrait injuste envers ses propres desseins : la conception n'avait rien perdu de sa grandeur; seulement, pour réussir, elle eût exigé d'autres circonstances, d'autres moyens, une autre persévérance dans les vues; elle eût exigé surtout d'autres instruments, à commencer par l'Empereur des Français lui-même.

Dès les premiers jours de l'année 1866, les journalistes, alors fort émancipés, posèrent nettement la question de l'évacuation. En plusieurs articles très remarqués du *Journal des Débats* (1), M. Saint-Marc Girardin montra dans quel dilemme était enfermé le gouvernement français. Il devait, ou se dégager de l'entreprise mexicaine, ou la poursuivre à tous risques avec des ressources fort accrues. Quels que fussent ses ménagements pour Maximilien, le publiciste marquait en un langage d'un vif relief où le portaient ses préférences. « Quand Napoléon Ier, disait-il, vendit la Louisiane, on le blâma de l'avoir vendue au prix dérisoire de 34 centimes l'hectare : mais il a épargné à son pays un siècle de lutte contre les États-Unis. Que la politique de Napoléon III ne soit pas le contraire de celle de Napoléon Ier. Qui terre a guerre a, dit le proverbe. Ici toutes les mauvaises chances seraient réunies, nous aurions la guerre et nous n'aurions même pas la terre. » Avec moins d'esprit et sous une forme moins saisissante, M. Forcade, dans la *Revue des Deux Mondes,* formulait le même souhait. Préoccupé surtout des considérations financières, il démontrait l'impossibilité de continuer notre concours à la nouvelle monarchie. Chemin faisant, il qualifiait d'un mot très dur, trop dur même, l'entreprise mexicaine : « Jusqu'à quand, disait-il, persévérerons-nous dans cette étourderie gigantesque ? »

L'heure était venue où ces vœux seraient entendus. M. Rouher a raconté plus tard à la suite de quels graves conseils l'évacuation fut décidée. « Tristement et solennellement, dit-il, nous nous sommes décidés à fixer l'époque de notre retraite (2). »

(1) *Journal des Débats*, 12 et 19 janvier 1866.
(2) Voir *Discours de M. Rouher au Corps législatif*, 10 juillet 1867.

En deux longues dépêches rédigées avec un soin extrême et destinées à la publicité du *livre jaune,* le gouvernement français essaya d'établir par avance sa justification : les prévisions budgétaires ne permettaient plus de nouveaux sacrifices ; d'un autre côté, tout emprunt en faveur du nouvel Empire était impossible. Maximilien, ajoutait-on, n'avait rempli aucun des engagements financiers du traité de Miramar, ce qui autorisait la France à tenir la convention pour caduque et à s'en dégager elle-même (1). Ce langage était plus sensé que glorieux, mais c'est le malheur de certaines entreprises, qu'elles ne laissent d'autre choix qu'entre le mal et le pire. Le 22 janvier 1866, en ouvrant les Chambres, Napoléon annonça sa résolution. « Ainsi que j'en exprimais l'espoir l'année dernière, dit-il, notre expédition touche à son terme. Je m'entends avec l'Empereur Maximilien pour fixer l'époque du rappel de nos troupes. » A bien juger les choses, cette déclaration était l'arrêt de mort de l'Empire mexicain. Napoléon prévoyait lui-même, dès cette époque, la ruine de son œuvre. Quelques jours après le discours du Trône, le 31 janvier, dans une lettre confidentielle au maréchal Bazaine, il invoquait, pour justifier sa résolution, « les circonstances plus fortes que sa volonté ; » puis il exhortait le commandant en chef « à travailler de tout son zèle et de toute son activité pour organiser quelque chose de durable ». « Vous avez, ajoutait-il, pour accomplir cette tâche difficile, un an ou dix-huit mois. » La fin de la lettre montrait combien étaient fragiles les espérances de Napoléon. En termes très nets, il prévoyait l'irrémédiable disgrâce de son protégé. « Si par hasard l'Empereur Maximilien n'avait pas l'énergie voulue pour rester au Mexique après le départ de nos troupes, il faudrait convoquer une junte, faire organiser un gouvernement et amener, par votre influence, le choix d'un président de la République dont les pouvoirs devraient durer de six à dix ans. Ce gouvernement devrait naturellement s'engager à payer la plupart de nos créances sur le Mexique. »

(1) Voir dépêches de M. Drouyn de Lhuys à M. Dano, 14 et 15 janvier 1866. (*Documents diplomatiques*, 1866, p. 32-36.)

« Il est clair, poursuivait Napoléon pour adoucir la dureté de ces paroles, qu'il ne faudra recourir à cette combinaison qu'à la dernière extrémité; car mon plus vif désir, c'est que l'Empereur Maximilien puisse se soutenir (1). »

Ainsi se dessinait la nouvelle politique napoléonienne. Déjà un messager officiel, le baron Saillard, était parti de Saint-Nazaire, porteur des instructions impériales. A lui était réservé de notifier à Maximilien le prochain abandon.

VII

L'année 1866 avait commencé tristement à Mexico. Le 3 janvier, on avait appris la mort de Léopold de Belgique, père de l'Impératrice Charlotte : ce n'était pas seulement un deuil privé, mais un malheur politique ; car, dans les conjonctures où se trouvait l'Empire, l'appui moral du vieux roi pouvait devenir une dernière ressource. Aux compliments de condoléances qui lui furent adressés, Maximilien répondit par des paroles mélancoliques : « Les forces pourront m'abandonner, dit-il, le courage, jamais. » Dans ce temps-là même, un nouvel incident de frontière réveilla toutes les craintes de conflit avec les États-Unis. Le 5 janvier, la petite ville de Bagdad, située à l'embouchure et sur la rive droite du Rio Bravo, fut envahie par une troupe de nègres et de flibustiers américains qui y commirent toutes sortes d'excès. Le gouvernement de l'Union désavoua l'attentat et en condamna les auteurs. Mais qui pourrait garantir contre le retour de pareilles incursions? La situation militaire était elle-même plus sombre. Le maréchal tendait à resteindre son cercle d'action bien plus qu'à l'étendre. Chihuahua, abandonnée, puis réoccupée, fut définitivement évacuée par les Français, le 31 janvier 1866 : deux

(1) Lettre de Napoléon III au maréchal Bazaine, 31 janvier. (M. Paul Gaulot, *l'Empire de Maximilien*, p. 326-327.)

mois plus tard, les libéraux y rentrèrent. Bientôt toute la région au nord de Durango se trouva dégarnie de troupes, sauf un poste qui fut maintenu au Parral. Sur la côte, Matamoros et Tampico étaient serrées d'assez près par les guérillas, de plus en plus audacieuses. Sur ces entrefaites, une perte sensible vint atteindre le gouvernement de Maximilien. A Mexico était arrivé, quelques mois auparavant, un conseiller d'État, M. Langlais, dont on vantait l'esprit de ressources et les capacités financières. Cet appui même manqua à l'Empereur. Le 23 février 1866, M. Langlais mourut et, au milieu de tant de chances contraires, ce fut un nouvel espoir qui s'évanouit. On venait de rendre les derniers devoirs à M. Langlais quand on apprit un assez grave échec de nos armes. Le 1er mars, à Santa-Isabel, près de Parras, un détachement français avait été presque entièrement détruit. Jusque dans les provinces centrales, la sécurité des communications n'était point entière et on en eut, en ces jours mêmes, la preuve. Une mission belge, qui était venue notifier l'avènement de Léopold II et qui redescendait de Mexico pour regagner la côte, fut assaillie, le 4 mars, près du Rio Frio, par une troupe de bandits : quatre Belges furent blessés, dont l'un mortellement. L'accident était déplorable, moins encore par lui-même que par l'éclat qui s'ensuivrait. Que dirait-on en Europe de la pacification du Mexique, de la bonne police de l'Empire, quand on saurait cette audacieuse attaque contre des diplomates étrangers, et cela sur la grande route des communications avec la mer, à dix-sept lieues de Mexico ?

C'est au milieu de ces embarras, de ces tristesses croissantes, qu'était arrivé de Paris, dès le milieu de février, le baron Saillard. Quoique très pénétré de ses périls, Maximilien n'était point préparé à ce que la France l'abandonnât. Il avait sous les yeux la convention de Miramar, très dure dans ses exigences financières, mais cependant très tutélaire pour l'Empire nouveau. A la lettre même du traité s'ajoutaient pour lui toutes les promesses d'assistance que jadis, avant son départ de l'Europe, il avait reçues de Napoléon. Dominé par ces souvenirs, il ne put s'imaginer un revirement si subit ni si complet.

Il crut à un avis vague plutôt qu'à un dessein arrêté ; il se persuada que le Cabinet des Tuileries était mal renseigné ; il s'en prit à son représentant à Paris, M. Hidalgo. Le texte même du discours du Trône, qui lui parvint peu après, ne réussit point à l'éclairer. M. Saillard n'avait ni le rang officiel, ni l'autorité qui s'impose ; peut-être aussi n'osa-t-il point braver la mauvaise humeur du prince ou le réduire au désespoir par une brutale révélation de toute la vérité ? La mission du messager impérial était d'ailleurs fort délicate. Il devait, de concert avec Maximilien, régler une nouvelle convention financière et fixer le terme de l'évacuation. Mais était-il possible que le malheureux souverain se prêtât à cette cruelle entente ? Il pourrait subir la loi de son protecteur, mais non marquer lui-même l'heure où il serait abandonné. Après un court séjour à Mexico, M. Saillard redescendit vers la côte, sans rapporter dans son pays aucun accord, sans avoir déposé dans l'esprit du prince autre chose qu'un avis inquiétant qui aurait besoin d'être confirmé. Déjà anxieux, mais encore plein d'illusions, ne pouvant concevoir chez son puissant allié une retraite si peu glorieuse, Maximilien se décida à expédier en Europe un nouvel envoyé. Le choix du souverain se porta sur le général Almonte, jadis très en crédit auprès de Napoléon, et qui remplacerait M. Hidalgo.

Quel que fût son persistant optimisme, Maximilien sentait clairement qu'un jour viendrait où il n'aurait à compter pour se soutenir que sur lui-même et sur sa patrie d'adoption. La mission de M. Saillard, même interprétée dans son sens le moins défavorable, avait la portée d'un premier avertissement. Aiguillonné par la nécessité, le prince s'appliqua à utiliser ses ressources et surtout à créer la chose indispensable entre toutes, à savoir une force publique indépendante des troupes françaises. Les seuls éléments solides de l'armée mexicaine étaient les régiments de Mejia, quelques bataillons de l'ancienne division Marquez, et aussi un régiment de cavalerie, placé, sous les ordres du colonel Lopez et désigné sous le nom de régiment de l'Impératrice. Les gardes rurales, sorte de milice locale récemment créée, offriraient peu de consistance, à moins qu'el-

les ne fussent commandées par des chefs très dévoués à l'Empire. Pour renforcer tous ces corps, on songea à organiser des bataillons dits de *chasseurs du Mexique*, composés de soldats indigènes, mais avec des cadres en partie français. Les volontaires autrichiens et belges, la légion étrangère française laissée au service de Maximilien, compléteraient cette organisation. On dira plus loin comment ces essais furent poursuivis, quels résultats partiels furent obtenus, et comment, à l'heure de l'évacuation, le souci de ramener sains et saufs tous les Européens fit oublier les promesses faites à notre allié. Dès le printemps de 1866, un obstacle terrible entravait toutes les tentatives de réforme, compromettait le fonctionnement de tous les services militaires ou civils, c'était l'extrême pénurie du Trésor. De l'emprunt, il ne restait plus rien, et tout nouvel appel au crédit eût été pure folie. Les recettes des douanes étaient absorbées en partie par diverses délégations ; en certains ports d'ailleurs, comme Matamoros et Tampico, menacés du côté de la terre par les libéraux, le mouvement du commerce s'était sensiblement amoindri. Le recouvrement des autres revenus publics était aussi difficile qu'incertain. L'Empereur supprima des emplois, diminua des deux tiers sa liste civile, mesures partielles qui ne pouvaient rien sauver. Les rapports venus de tous côtés révélaient une détresse poussée jusqu'à l'indigence. Dans le nord de l'Empire, Mejia ne vivait que d'expédients. Un autre général, Quiroja, pour nourrir ses hommes, était obligé d'exiger le paiement anticipé des contributions. La solde des officiers était en retard, le prêt journalier des soldats n'était point assuré, le fourrage manquait pour les chevaux. Les troupes austro-belges étaient endettées et consommaient les dernières provisions des places de guerre. Le seul secours était la France, et elle commençait à se désintéresser du Mexique. Témoin de ces misères, Bazaine avait déjà consenti plusieurs avances, et au delà de ce que lui prescrivaient ses instructions. Jusque dans ce bienfait, il y avait quelque chose d'humiliant pour l'infortuné prince, réduit à remercier ce même maréchal qui lui apparaissait par d'autres côtés comme suspect, presque comme ennemi. Le 1er mai 1866, comme les

besoins étaient plus pressants que jamais, un grand conseil se tint sous la présidence de Maximilien. L'Empereur exposa l'état du Trésor, parla de banqueroute et, faisant taire sa fierté, sollicita un nouveau subside. Les dépêches venues de Paris prescrivaient d'arrêter le compte du gouvernement mexicain. La nécessité faisant loi, Bazaine interpréta ses ordres et, en attendant de nouvelles instructions de Paris, consentit un prêt mensuel de 2,500,000 francs. Cette avance serait remboursable, sauf arrangements ultérieurs, sur ces malheureuses douanes maritimes qui devaient pourvoir à tant de choses. La somme fut versée, et cette précaire ressource assura à l'Empire quelques jours de vie.

C'est en vain que Maximilien eût désormais compté sur la France. Bazaine, qu'à juste titre on accusa souvent de dureté, s'exposait alors à ce qu'on le taxât de faiblesse. Désabusé de son rêve, Napoléon se raidissait contre la pitié. Tout contribuait à l'affermir dans sa nouvelle politique. Le baron Saillard, revenu du Mexique, en avait rapporté, dit-on, l'impression d'une ruine inévitable. Tandis que la voix de Maximilien était timide comme celle du malheur, la voix des États-Unis était arrogante comme celle de la prospérité. Les Américains réclamaient impérieusement l'évacuation, et, en attendant, soulevaient toute espèce de querelles, tantôt à propos du recrutement d'un bataillon égyptien pour la garnison de la Vera-Cruz, tantôt à propos d'enrôlements qui se faisaient à Trieste pour la légion autrichienne. Le Corps législatif, bien que toujours dévoué, ne formait plus qu'un vœu, celui qu'on ne parlât plus du Mexique, sinon pour régler le compte définitif de cette affaire désormais condamnée. Entre la Prusse et l'Autriche se développait le conflit qui bientôt amènerait la guerre, et ce grand débat tenait l'Europe attentive. Napoléon eut hâte d'en finir et, faute d'entente avec Maximilien, jugea bon de régler tout seul le sort de son allié. Le 22 janvier, en ouvrant les Chambres, il avait annoncé l'évacuation. *Le Moniteur* du 5 avril en précisa les dates. Le rapatriement s'opérerait en trois départs : le premier à l'automne de 1866, le second et le troisième au printemps et à l'automne de 1867. La

résolution fut notifiée au gouvernement des États-Unis, qui prit acte de la communication, affecta d'y voir un engagement et célébra notre retraite comme une victoire de sa diplomatie.

Dans l'entrefaite, Almonte était arrivé en Europe. Jadis il avait quitté la France, comblé des témoignages de Napoléon, et en précurseur de l'Empire nouveau. Aujourd'hui, il invoquerait une faveur refroidie, une amitié à charge, des souvenirs importuns. Comme il venait de débarquer, il put se convaincre que l'attention publique, tout entière aux événements d'Allemagne, se détournait déjà du Mexique comme d'une chose finie. Cependant ses instructions reflétaient les espérances qu'on entretenait encore à Mexico : il devait demander la continuation du secours français, secours en hommes, secours en argent, en autres termes, l'observation du traité de Miramar, entendu dans son sens le plus large, le plus favorable, et avec toutes les extensions que comporterait la plus bienveillante amitié. La réponse, renfermée dans une note officielle datée du 31 mai, fut un refus non seulement très formel, mais assez âpre de ton pour décourager toute nouvelle insistance. On eût dit que Napoléon, si courtois d'ordinaire, eût emprunté aux États-Unis quelques-unes de leurs plus dures formules pour les appliquer à son allié. Le gouvernement des Tuileries affectait la surprise; il s'étonnait de l'ignorance où vivait la Cour du Mexique; il proclamait ses devoirs envers son propre pays, lesquels étaient les premiers de tous. Venant au traité de Miramar, il rappelait que la France en avait acquitté toutes les charges, tandis que Maximilien, de son côté, n'en avait que bien incomplètement exécuté les clauses. D'assez aigres récriminations suivaient, comme si le protecteur, prenant les devants, eût voulu prévenir les reproches du protégé. La conclusion se résumait en un véritable ultimatum : au point de vue financier, une nouvelle convention serait soumise à Maximilien, par laquelle il s'engagerait à céder au gouvernement français, pour le remboursement de ses avances, la moitié du produit des douanes maritimes; que si cet accord était accepté, les termes d'éva-

cuation annoncés par le *Moniteur* seraient maintenus; dans le cas contraire, le rapatriement pourrait s'opérer aussitôt. Dans le même temps, et comme pour accentuer ces dures conditions, le ministre de la Guerre recommandait à Bazaine de ne point renouveler les subsides mensuels qu'il avait cru devoir consentir. Telle était la note du 31 mai, tel était l'accueil fait au général Almonte. Tant de rigueur serait inexplicable si le but secret n'eût été dès lors, en arrachant à Maximilien toutes ses ressources, de le réduire à l'abdication. L'entreprise du Mexique étant condamnée, nous ne pouvions partir sans inquiétude, sans remords, sans diminution de notre dignité, si le prince restait seul aux mains de ses ennemis. Combien notre condition serait moins mauvaise si l'Empereur se rembarquait avec nous! Alors nous ne laisserions rien au Mexique : bien plus, notre responsabilité s'absorberait dans celle de l'archiduc, dont l'infortune ne serait même pas glorieuse, et qui, réputé insuffisant, incapable ou inerte, porterait aux yeux du monde le poids de l'insuccès.

Vers la fin de juin, on connut à Mexico les volontés de Napoléon. On avait pu révoquer en doute le langage de M. Saillard; la lumière était désormais complète. La crise éclata, proportionnée à la grandeur des espérances où l'on s'était complu. L'abattement s'accrut par les inquiétantes nouvelles qui arrivaient de tous les points de l'Empire. Le 15 juin, un convoi qui se rendait de Matamoros à Monterey, sous la conduite de 1,600 Mexicains et de 300 Autrichiens, avait été enlevé près de Camargo par les Juaristes après un sanglant combat. Le 23 juin, Mejia avait été contraint d'abandonner Matamoros et s'était embarqué pour la Vera-Cruz avec les troupes qui lui restaient. Quelques jours auparavant, la ville d'Hermosillo, ayant été prise par les libéraux, avait été mise à sac; et ces représailles montraient d'avance quels châtiments puniraient la fidélité à l'Empire. Le *Moniteur* français, en publiant les dates de notre évacuation, avait comblé de joie les Juaristes et consterné les Impériaux. Les défections se multipliaient parmi les gardes rurales. Les fonctionnaires civils, mesurant l'heure précise où ils seraient abandonnés, cherchaient anxieu-

sement un prétexte pour rompre à temps leurs liens. Les chefs militaires n'étaient pas moins perplexes et, si nous en croyons les documents venus d'Amérique (1), plusieurs ne demeurèrent fidèles que par l'impuissance où ils furent de faire agréer par Juarez les conditions de leur soumission. « Les libéraux, écrivait en ce temps-là l'un des officiers du corps expéditionnaire, n'étaient jusqu'ici qu'un parti dissident, les voici qui deviennent presque un parti belligérant (2). »

Irrité de l'abandon, se jugeant joué et trahi, Maximilien ne pouvait se persuader que Napoléon voulût détruire l'œuvre que jadis il avait fondée. Il croyait à quelque intrigue partie du Mexique et volontiers portait ses soupçons sur Bazaine. Nous avons déjà dit ses rapports avec le maréchal. Ils avaient été jusque-là de nature singulière, et tellement mêlés de gracieux témoignages et d'aigres récriminations qu'on ne savait ce qui l'emportait, ou la reconnaissance pour le secours, ou l'impatience du joug. Dans les derniers temps, l'Empereur avait chaudement remercié Bazaine pour l'appui financier qu'il lui avait prêté : puis, en voyant le commandant en chef restreindre son occupation, concentrer ses troupes, abandonner aux dissidents les provinces septentrionales, préparer, pour ainsi dire, les lignes d'étapes pour sa retraite, sa désapprobation s'était traduite en termes assez vifs. Le mécontentement n'avait pas été jusqu'à la rupture; et sur ces entrefaites, comme le maréchal était devenu père, les souverains, par une haute marque de faveur, avaient tenu l'enfant sur les fonts baptismaux. A la nouvelle de l'évacuation prochaine, tous les souvenirs des anciens dissentiments se ravivèrent dans l'esprit de l'Empereur; il récapitula ses anciens griefs, les fixa même dans une sorte de mémoire, comme pour n'en rien laisser oublier. Le commandant en chef, qui partait pour San-Luis de Potosi, s'étant présenté au palais pour prendre congé du souverain, celui-ci saisit un prétexte et déclina tout entretien. Cependant, au milieu des périls qui déjà s'annonçaient, une

(1) *Executive documents*, 1867, p. 250-251.

(2) Lettre du lieutenant-colonel Bressonnet au général ***. (*Papiers des Tuileries*, t. II, p. 207.)

question dominait tout le reste, celle de savoir s'il ne convenait pas de prévenir par une abdication l'inévitable chute. Tandis que Bazaine s'éloignait pour rejoindre ses troupes, cette grave éventualité fut discutée dans le palais impérial. Des avis secrets, venus des personnes de l'entourage, parvinrent à Maximilien et le conjurèrent de céder à la mauvaise fortune. Le prince, disait-on, impuissant désormais à garder son rôle d'empereur, ne pourrait plus se maintenir qu'au prix d'expédients qui le rabaisseraient au niveau des anciens chefs de parti. Mieux valait une abdication qui, publiée à cette heure, ne paraîtrait pas encore imposée par la force (1).

En cette grande confusion, il appartint à l'Impératrice de relever momentanément les espérances. Son caractère était plus viril, ses ambitions plus tenaces. Puisque tous les ambassadeurs avaient échoué, elle partirait pour l'Europe, irait à Paris, verrait l'Empereur : elle arracherait à Napoléon son dernier mot, et, s'il avait résolu d'abandonner son allié, elle l'obligerait du moins à publier son déshonneur. La première pensée fut de ne point ébruiter le projet; puis, comme le secret ne pouvait être gardé, le *Journal officiel de Mexico* annonça le départ. Le dessein était plus courageux que n'étaient grandes les chances de succès. Le malheureux Maximilien avait perdu tous ses appuis. En dehors de la France, à qui s'adresserait-on? A l'Autriche? Jamais elle n'avait été chaleureuse, et elle était aujourd'hui absorbée par ses propres périls. A la Belgique? Léopold Ier était mort. Au Pape? Le conflit religieux n'était pas apaisé. Aux grands soucis s'ajoutaient les mesquins embarras. La détresse était telle qu'on eut, dit-on, quelque peine à réunir pour l'auguste voyageuse et pour sa suite l'argent de la route. Le mémoire rédigé contre Bazaine fut remis à l'Impératrice. Il était fort accusateur, et jusqu'à l'excès, car on calomniait le maréchal quand il eût peut-être suffi d'en médire. La princesse quitta Mexico le 8 juillet. Le départ laissa l'impression non d'une solennelle ambassade qui consoliderait l'Empire, mais d'un écroulement qui commençait.

(1) Voir *l'Intervention française au Mexique*, 1868, p. 248-251.

Maximilien accompagna son épouse jusqu'au Rio Frio, puis, la séparation consommée, celle-ci descendit seule vers la mer. Le voyage, attristé par les préoccupations de la politique, fut incommode, presque dangereux; car les pluies continuelles rendaient les chemins peu praticables, et la fièvre jaune sévissait alors dans toute son intensité. Le 15 juillet, on atteignit la Vera-Cruz. Même aux jours les meilleurs, le peuple de cette ville avait montré peu de faveur pour l'intervention : quels ne devaient pas être ses sentiments alors que l'Empire déclinait! Une foule considérable stationnait sur le môle, mais dans une silencieuse malveillance; tout au plus quelques têtes se découvrirent, faible témoignage qui n'était que sympathie pour le malheur. Au large mouillait le paquebot *l'Impératrice-Eugénie,* prêt à partir pour Saint-Nazaire. Cependant le capitaine du port n'avait préparé aucun canot mexicain. A la hâte, une embarcation française fut aménagée. Avec une sorte d'impatience fébrile qui fut rappelée plus tard, l'Impératrice insista pour que le pavillon du Mexique fût arboré à la poupe à la place du drapeau tricolore, et, tout en s'étonnant un peu de cette exigence, on y satisfit avec un empressement respectueux (1). Nos marins s'appliquèrent avec leur habituelle générosité à réparer ce qu'avait d'attristant la froideur de la population indigène. Le canon du *Magellan* tonna, et les matelots d'un bâtiment amarré près du fort poussèrent les cris répétés de *Vive l'Empereur! vive l'Impératrice!* Un peu reconfortée par cet appareil officiel qui distrayait sa douleur, la souveraine accosta enfin le steamer. Arrivée sur le pont, elle conversa pendant un quart d'heure encore avec le capitaine de vaisseau Cloué qui l'avait accompagnée jusque-là. Dans ce dernier entretien, elle affecta la sérénité, la confiance; surtout elle s'efforça de transformer en revoir ce qui, aux yeux du plus grand nombre, semblait adieu. Comme le paquebot allait s'ébranler et comme le commandant Cloué prenait congé d'elle, elle lui dit ces mots qui furent les der-

(1) *La Marine française au Mexique*, par le capitaine de vaisseau Rivière, p. 190.

niers : « Je m'éloigne, mais je serai de retour dans trois mois. »

Hélas ! en mettant le pied sur le sol de l'ancien continent, la malheureuse princesse trouverait l'Autriche vaincue, l'Europe désorientée, la France contrainte à concentrer ses forces pour des luttes peut-être prochaines, et, au milieu du tumulte de cette querelle agrandie, la voix de ses plaintes se perdrait.

LIVRE XXVI

L'ALLEMAGNE ET LA PRUSSE

Sommaire. I. — L'Allemagne : comment, sous l'ancien régime, les territoires y étaient morcelés : traits divers du caractère allemand : dangers de l'intervention étrangère : comment ce danger fait naître l'dée d'une organisation plus concentrée. Quelle puissance s'apprête à réaliser à son profit cette conception.
II. — La Prusse : éléments qui concourent à sa formation : vicissitudes diverses de son histoire : son action en Allemagne depuis 1815.
III. — Guillaume 1er (2 janvier 1861) : son langage : ses projets militaires : commencement du conflit avec la Chambre des députés : M. de Bismarck : son arrivée au ministère (septembre 1862) : développement du conflit parlementaire : symptômes divers qui dénotent une politique hardie jusqu'à la témérité. — Comment cette politique eût sans doute échoué si les occasions ne l'eussent aidée : *Affaire de Pologne : Affaire des duchés danois :* en quoi ces deux événements se rattachent à l'histoire de la Prusse et ont assuré la fortune de M. de Bismarck.

I

J'ai tardé, autant que je l'ai pu, à aborder les terribles complications qui, durant la dernière moitié du *Second Empire,* éclatèrent dans le nord de l'Europe, au grand préjudice de l'ancien équilibre, au grand dommage de la France. C'était désir de ne pas morceler des événements qui, pour être bien compris, doivent être présentés dans leur ensemble ; c'était aussi appréhension d'un sujet redoutable par son étendue,

malaisé à saisir, plus malaisé à peindre, plein d'aventures vulgaires ou tragiques, fécond en alternatives de ruses, d'impostures, de violences, douloureux pour quiconque a conservé le respect des traditions et des traités, douloureux surtout pour notre pays. Au moment de commencer cette tâche, instinctivement je cherche quelque autre matière qui puisse nous en distraire; je voudrais poser la plume, surseoir encore, éloigner l'obsédant récit. Mais l'ordre des dates, déjà un peu interverti, ne permet plus ni délais, ni détours, et force est d'entamer ce qui ne peut se reculer davantage.

Le cours des siècles avait conduit du morcellement vers l'unification tous les États de l'Europe occidentale. Ainsi en était-il advenu pour l'Angleterre, l'Espagne et surtout la France. Tout autre avait été le sort de l'Allemagne. En terre germanique, la civilisation s'était développée sans abolir les souverainetés multiples que le moyen âge avait créées. La centralisation, qui semblait chez nous la loi du progrès, n'eût été chez nos voisins qu'un mot vide de sens. Tout au plus le Saint-Empire, puissance plus fastueuse que réelle, rattachait-il à lui, par un lien fragile, toutes les dominations isolées. En se prolongeant dans les temps modernes et jusqu'au XVIIIe siècle, cette organisation avait imprimé à toutes les contrées d'outre-Rhin une physionomie à part. Tout respirait là-bas la diversité: une foule de petites principautés, ayant conservé les restes des formes féodales, même à travers toutes les influences des âges nouveaux: de nombreux débris de souverainetés ecclésiastiques qui avaient échappé à la Réforme et demeuraient solides encore, malgré l'esprit du siècle qui les minait: des villes libres, républicaines par leurs institutions, gothiques par leurs monuments, leurs demeures, leurs coutumes, les noms de leurs magistrats: quelques États plus importants, avec leurs capitales élégantes et froides imitées de Versailles, avec leurs palais non plus féodaux mais modernisés, avec leurs princes, le plus souvent trop fastueux et magnifiques pour l'exiguïté de leurs provinces, d'esprit lettré parfois, se piquant même de philosophie ou de libéralisme, toujours au fond princes d'ancien régime. Que de zones différentes en cette grande Allemagne, et comme elle

apparaissait sous des aspects divers, gracieuse, poétique et pastorale, aux bords du Rhin ou dans les vallons de la Forêt Noire ; élégante et polie à Dresde ou à Weimar ; bruyante, quasi italienne, toute pénétrée des pompes catholiques, sous le ciel déjà éclairci de la Bavière ; rude, âpre au contraire vers le nord et tout assombrie de la rigidité piétiste et protestante. Cette vaste contrée, depuis l'Elbe jusqu'au Danube, était bien le pays de l'individualisme. Enfermé dans sa maison gothique, le bourgeois des vieilles villes allemandes tenait dans son regard tout ce qui constituait sa patrie : sa patrie, c'était la cathédrale bâtie par les ancêtres, le beffroi qui annonçait de loin la cité, les salles des corporations aux fêtes traditionnelles, l'hôtel de ville où il était, pour sa petite part, souverain : sa patrie, c'était surtout sa demeure, et sur ses lèvres, la dure langue allemande devenait tout à coup délicieusement harmonieuse quand elle abrégeait les noms des enfants ou exprimait les choses du foyer. Tout, au delà du Rhin, était décentralisé, et en particulier la vie intellectuelle : beaucoup de savants, mais repliés en eux-mêmes, à la fois audacieux et timides, comme le sont les solitaires : de patientes recherches conduites avec une persévérance tranquille, sans grand souci de paraître et même sans grand souci d'être utile, comme si la science eût été trop noble pour s'abaisser à servir : de vigoureux esprits, point de beaux esprits : beaucoup de petits foyers d'étude, mais disséminés et sans lien entre eux : aucun grand centre littéraire ou philosophique, si ce n'est toutefois cette polie et charmante cour de Weimar qui éclaira de ses rayons la fin du XVIII[e] siècle. Ainsi apparaît, au déclin de l'ancien régime, l'Allemagne, telle que la décrivent les correspondances, telle que la dépeignent les *Mémoires*, telle que l'ont vue les émigrés français qui, au début de la Révolution, l'ont parcourue en quête d'un abri. En ce pays de la variété et des contrastes, un seul lien, celui de la langue, marquait l'origine commune, lien assez fort, à la vérité, pour que tous les autres s'y ajoutassent par surcroît.

Cette condition politique, très propre à développer la vie municipale et à affermir l'esprit de famille, supposait ou une paix universelle ou un émiettement pareil chez les autres

peuples. Quoique très puissante en son ensemble, l'Allemagne, ainsi morcelée, deviendrait pour les nations voisines un objet de trafic ou un champ de bataille. On le vit bien quand se furent formés les États modernes, avec leurs armées puissantes et leurs forces centralisées. Déjà la guerre de Trente ans, les guerres de Louis XIV, celles même du XVIII[e] siècle, avaient mêlé de cruels épisodes à la vie paisible des petites cours ou des petites cités germaniques. La Révolution française survint, et avec elle un surcroît de maux. Anciennes franchises, coutumes, institutions, monuments, tout passa sous le niveau de l'envahisseur. Inhabile à rassembler ses groupements épars, l'Allemagne ne put que plier sous l'orage. Chose singulière! Ceux qui apportaient le mal apportèrent aussi l'idée du remède. Aussi acharnés à détruire que leurs ennemis à conserver, les révolutionnaires français, affamés d'unification pour les autres comme pour eux-mêmes, abattirent un grand nombre de petites souverainetés, surtout de souverainetés ecclésiastiques, et, dans l'obscur enchevêtrement créé par le travail des âges, pratiquèrent de la sorte une première éclaircie. La leçon fut silencieusement retenue par les victimes elles-mêmes. Instruits par leurs adversaires, les peuples de l'Allemagne saisirent pour la première fois les avantages d'une organisation simplifiée et pressentirent quelle sécurité ils puiseraient dans leur cohésion. Cependant Napoléon avait incarné en lui la révolution. Dédaignant tout ménagement, il proclama, sur les rives du Rhin, son droit de conquête et, au delà du Rhin, son droit de suzeraineté. De l'excès de l'oppression une idée toute nouvelle naquit, celle du patriotisme, non du patriotisme local, mais du patriotisme germanique. L'idée chemina dans les âmes, d'abord lentement, sourdement; puis, au premier grand échec du dominateur, elle éclata avec violence. Jeunes gens, hommes mûrs, vieillards, tous ceux qui jusque-là s'étaient ignorés, s'unirent; par leurs communs efforts, ils assurèrent le succès final; puis ils revinrent dans leurs foyers, y rapportant un désir mal précisé encore, mais obstiné, celui de devenir nation.

Les souverains et les plénipotentiaires rassemblés à Vienne ne tardèrent pas à juger suspectes ces aspirations. Elles avaient

un arrière-goût révolutionnaire, et il importait de ne pas perpétuer dans les jours de paix des entraînements d'idées et des paroles tolérables seulement dans les excitations d'une grande crise. Ayant à reconstituer l'Allemagne, ceux qui décidaient alors du destin de l'Europe imaginèrent une organisation composite qui, tout en conservant, au moins en partie, le morcellement territorial, pourvoirait à la protection de la patrie commune. C'est dans cet esprit que fut créée la Confédération germanique, association d'États individuellement assez faibles mais s'étayant les uns les autres, et appuyés en outre sur deux grands tuteurs, au patronage impérieux autant que puissant. La combinaison ne laissait pas que d'être sage, et il y aurait témérité à la critiquer, car elle assura aux petites principautés cinquante années d'une existence très douce et à l'Europe une longue paix. Ce fut, avec quelques différences, le retour au régime ancien, non toutefois à l'ancienne quiétude. Longtemps l'Allemagne s'était repliée dans sa vie municipale et provinciale : désormais ce sort moyen, ce bonheur tempéré lui semblerait fade par le souvenir du rêve grandiose qu'elle avait caressé en ses heures de péril et qu'elle ne se résignait point à secouer. Au milieu de sa sécurité reconquise, un souci la hantait, celui de sa défense, une ambition, celle de rassembler ses ressources et de copier les grandes monarchies. De là toutes sortes de théories discutées avec passion. Les plus modérés dans leurs vœux se bornaient à souhaiter que les pouvoirs de la Diète fussent fortifiés; d'autres songeaient à un groupement des États de second ordre; un grand nombre se tournaient vers Berlin ; les plus audacieux rêvaient de parlement national ou caressaient la création d'un nouveau Saint-Empire plus vivace, mieux concentré que l'ancien et édifié par la démocratie. Pendant toute la première moitié de ce siècle, on put surprendre dans les livres et les journaux, dans les productions de la littérature et de l'art, dans les tendances de l'enseignement ou des associations, les traces de ces pensées.

Cependant de l'abondance même des plans naissait la confusion. Puis l'esprit germanique se plaît aux longues spéculations, et, comme d'instinct, il recule l'heure de réaliser ses

rêves, tant il trouve de charme à rêver! Tout enfin en Europe détournait des nouveautés, les princes se reposant de l'agitation révolutionnaire et ne songeant qu'à consolider les biens qu'ils avaient retrouvés. En ces conjonctures, le vaste projet de l'unification allemande semblait un thème pour les disputes de l'école plutôt qu'un dessein d'une exécution prochaine ou même réalisable. Et peut-être en eût-il été de la sorte si, tout au nord de la Confédération, un État jeune, actif, entreprenant, ne se fût rencontré, qui déjà épiait, avec une sollicitude pleine de convoitise, ce mouvement des esprits et s'apprêtait à l'exploiter.

II

Pour quiconque étudie le développement des États contemporains, je ne sais pas d'image plus suggestive que celle d'une carte de la Prusse pendant la première moitié du XVII[e] siècle. Au milieu de l'enchevêtrement des territoires germaniques, l'œil distingue trois îlots, reconnaissables seulement parce que le géographe les a marqués de même teinte : à l'est, c'est la Prusse propre, avec sa vieille capitale Kœnigsberg, tout enserrée dans les provinces polonaises; au centre, c'est, entre l'Oder et l'Elbe, le margraviat de Brandebourg, terre de médiocre étendue, du milieu de laquelle surgit Berlin, modeste et mesquine cité, triste à l'égal de la région qui l'entoure; à l'ouest enfin, c'est le duché de Clèves, sur les rives inférieures du Rhin et inclinant vers les terres bataves, comme la Prusse propre vers les terres slaves. A ces trois fragments isolés qui oserait donner le nom d'État? Ne dirait-on pas plutôt trois grands domaines, recueillis, à titre privé, par les hasards d'un héritage et destinés à subir, à la génération suivante, le caprice d'un nouveau morcellement? Entre ces trois territoires aucun lien moral, aucune cohésion, aucun intérêt commun : pour le souverain qui essaie de les retenir en ses mains, rien que des

périls : périls des soulèvements locaux, périls des ambitions rivales, périls des guerres étrangères, enfin, pour tout dire, périls des traités, tant ces territoires séparés semblent matière commode à dédommagements ou à compensations! Pour conjurer de si multiples dangers, aucune force, ni celle du nombre des sujets (car ces provinces sont peu peuplées), ni celle de la richesse (car le pays est pauvre), ni celle de l'antique prestige (car, sauf pour le Brandebourg, récent est le lien qui unit la dynastie au pays). Ainsi apparaît à son origine la Prusse, tellement incomplète, tellement mal formée qu'elle est condamnée à disparaître, à moins qu'elle n'imite ces enfants débiles de naissance qui, à force d'énergie et de persévérante réaction, refont parfois l'œuvre de la nature et deviennent robustes au point d'étonner les plus robustes eux-mêmes.

La première cause de sa grandeur fut son obstinée volonté de vivre. Pour vivre, il lui fallait rapprocher et, s'il se pouvait, rejoindre ses tronçons épars. De bonne heure, l'avidité fut sa maîtresse passion. Avant d'être conquérante par goût, elle le fut par nécessité. De vrai, tout l'excitait à prendre. Jamais princes ne ressentirent, comme les princes prussiens, l'aiguillon de l'envie. Quand ils parcouraient les Marches de Brandebourg, leur regard n'embrassait qu'une région assez pauvre, féconde seulement par endroits, et grâce à un infatigable labeur : en revanche, au sud-est s'étendait la riche Silésie. Quand ils visitaient leur petite principauté de Clèves, ils pouvaient, en suivant en amont le cours du Rhin, entrevoir, au delà de leur modeste enclave, une des plus admirables vallées de l'Europe. Ils avaient peu de villes, et d'assez mince importance : mais ce n'était pas que l'Allemagne manquât de nobles cités, opulentes par leur industrie, belles par leurs monuments, imposantes par leurs souvenirs. Sur les bords de la Baltique ou aux rives de la Sprée, le ciel était sombre, le paysage sans relief, les horizons mornes : mais plus au sud se dessinaient de belles montagnes boisées, de gracieux et fertiles coteaux qu'éclairait un soleil déjà un peu moins pâle. Cette irritante comparaison fut le tourment des premiers Hohenzollern et aussi leur stimulant. Comment n'eussent-ils

pas été avides, pillards même? En Allemagne, tout ou presque tout était beau, hormis ce qui leur appartenait.

Ce peuple, ou plutôt cette agglomération de sujets groupés par le hasard, n'avait point de force qui lui fût propre et ne pouvait être qu'un instrument entre les mains de ses princes. Les Hohenzollern ne furent pas tous de grands hommes, mais tous, avec leurs qualités, avec leurs défauts même, apportèrent leur tribut à la prospérité de leur maison. Au XVII[e] siècle le Grand-Électeur Frédéric-Guillaume mit toutes choses à point pour que son fils pût, sans être taxé de témérité, se proclamer roi. Ce fils fut vain et fastueux, mais d'un faste qui lui-même ne fut point inutile, car il donna à la jeune monarchie un air de prospérité et d'éclat. Frédéric-Guillaume, son successeur, souverain médiocre et brutal, eut deux passions, amasser des trésors, discipliner des soldats. Sans doute il eût été inhabile à employer les uns et les autres, mais l'heureux destin de la Prusse voulut que cette armée et ces trésors de guerre tombassent aux mains de celui qui fut le grand Frédéric.

L'Europe avait d'abord ignoré cette puissance naissante. A ses premiers progrès, elle était devenue vaguement attentive; puis elle s'était fait dédaigneusement la complice d'une avidité qui, sans doute, ne se hausserait jamais jusqu'à la vraie grandeur. Il était donc arrivé que la Prusse, ne portant ombrage à personne, avait profité de tous les remaniements dans le nord de l'Europe. Le traité de Westphalie lui avait donné la Poméranie orientale et l'évêché de Magdebourg. Quand la Suède, après avoir débordé sur l'Europe centrale, se retira de l'Allemagne comme une mer calmée qui rentre dans son lit, les Hohenzollern recueillirent les rivages qu'elle abandonnait. C'est ainsi qu'ils achevèrent de s'étendre en Poméranie. Dans le même temps ils arrondirent leurs petites principautés aux bords du Rhin. Avec Frédéric II commença l'ère glorieuse; et le grand fruit de sa politique, ce fut la Silésie. Enfin, en 1772, les dépouilles de la Pologne, une première fois partagée, assurèrent la contiguïté des territoires entre la Prusse propre et le Brandebourg; et la joie fut pareille à celle du paysan déjà riche qui, à force d'économie et de ruse, de

patience et de travail, arrive à rassembler ses champs morcelés.

Sur la fin du XVIII° siècle, la grandeur prussienne subit un temps d'arrêt. Le grand Frédéric eut en Frédéric-Guillaume II un successeur médiocre; puis vint Frédéric-Guillaume III, prince honnête, d'intentions droites, mais qui, au moins dans la première partie de son règne, se montra faible et indécis. Cependant la Révolution française avait éclaté et, après une longue suite de gloires et de crimes, s'était absorbée dans l'Empire. Vis-à-vis de la France, la Prusse tint une conduite flottante, tantôt disposée à lier partie avec elle, tantôt se rejetant en arrière par scrupule, crainte de tout perdre, aversion des nouveautés. Enfin l'hostilité l'emporta et une campagne décisive s'ouvrit, celle qui commença et finit sur le champ de bataille d'Iéna.

On vit alors un fait unique peut-être dans l'histoire. La Prusse écrasée subit à tel point la loi du vainqueur, qu'une exigence de plus l'eût anéantie. Elle ne conserva guère que quatre provinces, et encore point entièrement : la nouvelle et la moyenne Marche de Brandebourg, la Prusse propre, la Silésie, le duché de Poméranie. Matériellement diminuée de près de moitié et moralement plus abaissée encore, elle ne semblait qu'un satellite à la suite de Napoléon, maître de l'achever ou de la laisser vivre. Or, chose extraordinaire, inouïe! c'est dans l'extrémité de sa misère qu'elle traça la première ébauche de la vaste transformation qui non seulement réparerait ses revers, mais couronnerait sa grandeur.

Silencieusement elle rassemble ses débris d'armée. Par une organisation alors nouvelle, elle réussit à exercer au métier militaire toute sa jeunesse valide, tout en gardant les apparences d'effectifs médiocres, en harmonie avec ses finances et sa fortune. Dans l'ordre civil, elle recherche les abus et, devenue hardie par excès d'adversité, ne craint pas d'emprunter quelques-uns de ses modèles à la Révolution française, son irréconciliable ennemie. De son sol ou des autres contrées de l'Allemagne, elle tire les hommes qui seront les agents de son relèvement : Hardenberg, Stein, Scharnhorst. Pourtant, sous l'exagération même de ses entreprises, l'empire français s'af-

faisse. Après de cruelles anxiétés (car il s'agit cette fois de sa vie), la Prusse prend rang dans la coalition. Elle y porte toutes ses forces, toutes ses haines surtout. La plus ardente à la lutte, elle se montre aussi la plus ardente à revendiquer les fruits de la victoire. Les traités de 1815 lui restituent, sauf quelques provinces polonaises, tous les territoires perdus; en outre ils lui attribuent une portion de la Saxe, une partie de la Westphalie, enfin les Provinces rhénanes. Par là elle devient la voisine de la France, qu'elle surveillera aux bords de la Moselle, aux bords de la Sarre, jusque dans les petits postes avancés de Sarrelouis et de Sarrebruck; et on peut être assuré qu'elle gardera bien cette frontière, tant elle conserve dans le cœur le persistant souvenir de ses humiliations!

C'était la revanche d'Iéna. Si enviables que fussent les profits, ils valaient moins que les leçons méditées dans la défaite. On vient de dire comment l'Allemagne, menacée dans son existence, s'était affermie dans la pensée d'une organisation centralisée qui garantirait sa sécurité. Dans les petits États allemands, la conception demeurerait à l'état vague, obscurcie par l'abondance des controverses, entachée par les tendances révolutionnaires, viciée par l'esprit d'utopie, impuissante par la pénurie des moyens. Ici apparaît la Prusse. Elle est jeune; l'Autriche est vieillie : elle est forte; la Confédération germanique est faible. Dans ses cadres très souples et tout prêts à s'élargir, elle peut encadrer toute l'Allemagne. Que d'autres caressent et prolongent le rêve : la Prusse précise, positive, brutale, s'est réservé le soin de l'incarner.

Ce fut pour elle le grand travail de ce siècle. Il s'accomplit par l'évolution des mœurs publiques bien plus que par les actes des gouvernants. Dès l'école, les yeux de l'enfant furent accoutumés à contempler, au-dessus de l'Allemagne morcelée que les traités avaient faite, une autre Allemagne où toutes les petites divisions politiques étaient marquées d'un trait à peine effleuré, une Allemagne, une par la langue, par la ressemblance des intérêts, par la nécessité de faire face à l'ennemi. A cette leçon par l'image un bref commentaire s'ajoutait sur la mission historique de la Prusse, façonnée de longue main

pour défendre la communauté germanique. Dans les universités, l'enseignement de l'école se continua. L'enfant, une fois devenu homme, des associations de toutes sortes le reçurent : associations de chant où étaient remis en honneur les hymnes nationaux, associations de gymnastique qui rendaient les corps souples et vaillants, associations de tir qui étaient une préparation au métier des armes ou en demeuraient comme le prolongement. Les arts eux-mêmes, avec leurs vastes compositions symboliques, si vastes qu'on eût dit de véritables épopées, contribuèrent à populariser l'idée d'une grande patrie. Jusque-là les entraves de la législation commerciale n'avaient pas peu contribué à isoler les diverses principautés : sous l'influence de la Prusse, ces barrières s'abaissèrent : de la sorte se créa le *Zollverein,* l'union douanière, premier acheminement vers l'union politique. Le patriotisme ne s'entretient bien que si la crainte du péril l'aiguise. Au milieu de l'heureuse paix où vivait l'Europe, il était malaisé d'évoquer des images guerrières. Cependant, en 1840, sous le ministère de M. Thiers, quelques belliqueuses paroles partirent de France. Aussitôt elles furent recueillies au delà du Rhin, et ranimèrent contre l'ennemi héréditaire les méfiances qui sommeillaient. — Attentive à tenir en éveil le mouvement national, la Prusse ne l'était pas moins à discipliner les forces qui lui permettraient de l'absorber. En nul pays, les citoyens n'étaient plus instruits, les soldats plus vigoureux, les fonctionnaires plus vigilants et plus économes. Peu ou point d'éclatantes supériorités, mais une moyenne fort élevée de capacités et de culture intellectuelle; un aspect général un peu terne, sans relief, déplaisant pour l'étranger; une certaine âpreté de mœurs, aucune grâce dans l'esprit; une raideur pédantesque qui contrastait avec la politesse saxonne et la bonhomie bavaroise; mais quelque chose de réglé dans le travail, de calme dans l'activité, de persévérant dans l'effort; et dans toutes les classes une ferme notion du devoir professionnel. Ces qualités, plus solides qu'attirantes, étaient précisément celles qui assureraient la domination de la Prusse. Les Allemands, accoutumés surtout à rêver, subiraient l'ascendant de ceux qui étaient surtout

accoutumés à agir. Philosophes et théoriciens, tout confinés dans la science pure, ils se sentiraient fort dépassés par leurs concitoyens du nord, philosophes eux aussi, mais philosophes utilitaires, qui ne gardaient de leurs théories que ce qui justifiait leurs ambitions et n'admettaient Dieu lui-même que comme suprême approbateur. Jusque dans leurs nouvelles aspirations, les habitants des petits États avaient conservé leurs anciennes habitudes de vie facile, d'études spéculatives, de recueillement paisible en leurs vieilles villes et à leur foyer. Le puissant mécanisme de la monarchie prussienne en imposerait à leur timidité et, en leur offrant des institutions toutes faites, déchargerait leur paresse. C'est ainsi qu'une idée s'accréditerait de plus en plus, celle de l'hégémonie prussienne. Cette prééminence ne se fonderait ni sur l'inclination, ni sur la communauté des goûts, mais résulterait bien plutôt des contrastes : moitié admiration, moitié faiblesse ou embarras de résister, les paisibles Allemands se confieraient à leurs redoutables compatriotes, si bien ordonnés, si terribles militaires, si bien prêts pour la défense et même pour l'attaque, en un mot si abondamment pourvus de toutes les forces que leur vieille patrie morcelée n'avait jamais connues.

Avant d'arriver à la domination de l'Allemagne, la Prusse eut pourtant ses jours de défaillance. Ce fut peu après la révolution de février. L'Autriche, très affaiblie à la suite des agitations de 1848, retrouva soudain toute sa vigueur avec un ministre hardi autant qu'intrépide, le prince de Schwarzenberg. Schwarzenberg se donna pour programme d'arrêter l'essor croissant de son envahissante voisine. En 1849, Frédéric-Guillaume IV, effrayé plus encore qu'ébloui, refusa la couronne impériale que lui offrait le parlement de Francfort. Comme il essayait de reprendre quelque chose de ce plan, de le dépouiller de ses apparences révolutionnaires, il se heurta aux résistances venues de Vienne. L'année suivante, un conflit survenu entre l'électeur de Hesse et ses sujets mit aux prises les deux grands États allemands et, pendant quelques jours, on crut à la guerre. Frédéric-Guillaume IV céda et, par la convention d'Olmütz, rendit hommage à François-Joseph comme

l'eût fait un vassal à un suzerain. Dix-huit mois plus tard, Schwarzenberg mourut. Mais l'élan d'énergie qu'il avait imprimé à la politique autrichienne ne s'arrêta point de suite. Durement ramenée au second rang, et à l'heure où elle semblait toucher au premier, la Prusse regagna lentement, péniblement, le terrain qu'elle avait perdu. A qui la visitait, elle offrait, en ce temps-là, l'aspect d'une grandeur froide, silencieuse et dans l'attente. Cette grandeur se réaliserait-elle jamais? Beaucoup en doutaient, même parmi ceux qui jusque-là y avaient cru. L'unité allemande, disait-on, aura le sort de ces cathédrales du moyen âge, si nombreuses en terre germanique, et dont pas une seule n'est achevée.

Fata viam invenient! Ce qui semblait échec n'était qu'un temps d'arrêt. Dix ans après l'humiliation d'Olmütz, la Prusse rencontra, comme à point nommé, tout ce qui compléterait sa destinée, à savoir un roi assez ambitieux pour s'élever jusqu'aux plus grands desseins, — un ministre assez hardi pour les réaliser, — et enfin une incroyable suite d'occasions qui autoriseraient toutes les témérités.

III

Celui qui devait relever l'Empire germanique était le second fils de Frédéric-Guillaume III et de cette belle reine Louise qui, aux jours de Tilsitt, avait en vain sollicité la clémence de Napoléon. En 1813, alors âgé de seize ans, il s'était fait soldat pour l'indépendance de l'Allemagne. Quand la chute de l'Empire avait rendu la paix à l'Europe, il était rentré dans son pays et y avait mené cette existence laborieuse des princes prussiens, activement mêlés aux affaires publiques et surtout à celles de l'armée. Il vécut longtemps de la sorte, tantôt dans les anciens États de la monarchie, tantôt dans les provinces rhénanes. Cependant Frédéric-Guillaume IV, son frère, qui régnait depuis 1840, n'avait point de postérité : ainsi se trouva-

t-il rapproché du trône. En 1857, l'esprit du roi commençant à s'affaiblir, il recueillit l'administration du royaume à titre provisoire ; puis cette débilité paraissant sans remède, il devint régent. Enfin, le 2 janvier 1861, la mort du prince fit tomber en ses mains la couronne, et il fut proclamé sous le nom de Guillaume Ier.

Que serait le nouveau monarque ? Son passé et ce qu'on savait de sa nature autorisaient des pronostics contraires. Il avait grandi en combattant contre la France. Une sollicitude poussée jusqu'à la passion le portait vers les choses militaires, et on ne pouvait le toucher en un plus sensible endroit qu'en lui rappelant qu'il était un des plus vieux soldats de l'Europe. En outre, tous les souvenirs de sa race évoquaient à ses yeux des images belliqueuses ; et pour ranimer en lui tout ce que le patriotisme prussien a de plus âpre, il n'avait qu'à descendre dans le caveau de Charlottenbourg, près du mausolée de sa mère, morte jadis dans l'humiliation et la défaite. — D'un autre côté, bien qu'il eût passé, en 1848, pour le champion de la résistance, on le disait assez accessible aux idées modernes. L'année précédente, il s'était rencontré avec Napoléon à Bade, et cette entrevue avait paru d'heureux présage pour les relations futures avec la France. Ceux qui l'avaient approché louaient son aménité gracieuse et ses sentiments d'humanité : sa conscience était, disait-on, très scrupuleuse, avec une nuance presque timorée. A tout cela s'ajoutait une considération fort rassurante : le roi qui venait de saisir le pouvoir suprême était âgé de 63 ans, et quoique d'une remarquable vigueur physique, touchait à ces heures de déclin où les princes, mêmes les plus résolus, se montrent moins avides de conquêtes que de repos.

Ces appréciations contradictoires se prolongeaient encore quand se publièrent en Europe les premières paroles du monarque. Elles y résonnèrent avec un son étrangement belliqueux. Dans sa proclamation à son peuple, Guillaume Ier rappela « la glorieuse série des souverains à qui la Prusse devait sa grandeur et qui avaient fait d'elle le symbole de l'Allemagne ». « Je conserverai fidèlement, ajouta-t-il, le legs

de mes aïeux... la destinée de la Prusse n'est pas de vivre dans la jouissance des biens acquis... Puissé-je, avec l'aide de Dieu, la conduire à de nouvelles gloires. » Aux députés réunis dans la *Salle Blanche* du château royal, le souverain tint, à quelques jours de là, un langage à peu près semblable. Il parla des affaires danoises, de la Constitution, de l'intégrité des territoires allemands, de tout ce qui pouvait, en un mot, devenir cause de souci. Ainsi qu'il l'avait fait en son premier appel à ses sujets, il répéta que la confiance dans le repos de l'Europe était ébranlée. « Le roi Frédéric-Guillaume, dit-il, nous a quittés en des temps bien graves. » Et vraiment le nouveau roi avait raison de parler de la sorte, car il eût suffi de quelques harangues pareilles pour que l'horizon fût en effet fort troublé.

Ce n'étaient que des paroles. Les actes suivirent. On pourrait presque dire qu'ils les avaient précédées. Dès 1860, même avant la mort du feu roi, un projet avait été élaboré qui, se fondant sur l'accroissement de la population et le principe du service obligatoire, portait de 40 à 63,000 hommes la levée militaire annuelle, c'est-à-dire absorbait le contingent tout entier, et qui, en outre, augmentait la durée du service actif. Le but était de créer une armée régulière formidable, et tout à fait indépendante de la *Landwehr* qui ne formerait plus désormais qu'une organisation de seconde ligne. Les propositions ayant été accueillies avec peu de faveur, le gouvernement ne crut pas que ses plans de réorganisation dussent se subordonner au jugement des députés, et, commençant lui-même son œuvre, procéda de sa propre initiative à certaines formations régimentaires. Ces mesures, quoique partielles, exigeaient la sanction de la Chambre, à cause des dépenses qu'elles nécessiteraient. Dès 1861, le conflit s'annonça. L'année suivante, il s'accentua lorsque, la représentation nationale ayant été dissoute, les électeurs renvoyèrent à Berlin une nouvelle majorité, hostile, comme la précédente, aux projets militaires. Bien que ces incidents relevassent surtout de la politique intérieure, l'Europe en recueillit l'écho avec une curiosité légèrement nuancée d'inquiétude. On rassemblait tous les indices : les discours belliqueux du roi, les récents projets en vue d'accroître

les effectifs, le langage des publicistes qui, de plus en plus, invoquaient la *mission historique* de la Prusse et, de plus en plus aussi, parlaient de *nationalités*, mot vague, vide et sonore, comme le sont d'ordinaire les cris de guerre. Cependant Guillaume Ier était, à ce qu'on assurait, de nature un peu indécise, ambitieux, mais avec des retours d'appréhension, presque de repentir. Sans doute il tenait aux réformes militaires. Mais risquerait-il, fût-ce pour cet objet, de rompre l'harmonie entre son peuple et lui? Sur ces entrefaites arriva au pouvoir le ministre puissant qui, avec une hardiesse pleine de dextérité, pousserait en avant son maître et dépasserait les plus ambitieuses visées de Frédéric II.

C'est le 24 septembre 1862 que M. de Bismarck-Schœnhausen entra dans les conseils du roi Guillaume. Cette date est à retenir pour l'histoire. Bien que ce nom se rencontre pour la première fois sous notre plume, tout portrait est inutile, tant ce personnage demeure gravé en relief dans les souvenirs de tous les contemporains! Tout le monde sait la carrière de cet homme extraordinaire, sa naissance dans une famille d'ancienne origine quoique sans illustration, son enfance au château de Schœnhausen, sa jeunesse bruyante à Gœttingue et à Berlin, son court passage dans de modestes fonctions civiles, ses années de vie rurale, enfin son entrée dans les assemblées publiques. Là, il se montre en sa première manière, gentilhomme féodal, réactionnaire provocant, recherchant les éclats comme d'autres les évitent; et en vérité il atteint son but, car dès cette époque ceux qui l'ont vu ne parviennent plus à l'oublier. En 1851, il entre dans la diplomatie et devient représentant de la Prusse à la Diète germanique. C'est alors que se précise le premier dessein de ce qu'il sera un jour. Il arrive à Francfort plein de ses préjugés rétrogrades, envieux de l'Autriche ainsi que tout bon Prussien doit l'être, mais plus respectueux encore des traditions que l'Autriche représente. Or, à peine à son poste, il discerne les manèges du gouvernement de Vienne, attentif à mettre à profit toutes ses relations dans les États du sud et même au nord, enserrant l'Allemagne méridionale par toutes les influences ultramontaines, multipliant les

agents extra-officiels, dénonçant, quoique à mots couverts, les ambitions de la Prusse. A ce grief général s'ajoutent les procédés hautains, les façons compassées, les airs de supériorité d'une grande puissance qui se croit encore suzeraine en Allemagne et ne voit dans sa voisine de Berlin qu'une vassale un peu plus grande que les autres. Dans ce contact irritant, l'envie use le respect et bientôt le détruit. A son tour, M. de Bismarck dénonce l'Autriche. Il lui attribue toutes les habiletés qu'elle a, quelques autres même qu'il invente. Avec le temps, son langage s'aigrit et s'exaspère. « Depuis près de sept ans que je suis en fonctions ici, écrit-il le 14 mars 1858, j'ai soutenu une lutte incessante contre de perpétuelles tentatives pour exploiter la Confédération au profit de l'Autriche, au détriment de la Prusse. Je pourrais me rendre la vie aussi facile que mon prédécesseur et, à l'exemple de la plupart de mes collègues, acheter, au prix d'une haute trahison à peine perceptible, d'agréables relations d'affaires et la réputation d'un collègue conciliant. Je n'y consentirai pas, et c'est pourquoi, ajoute-il, je finirai par passer pour un querelleur auprès de tous ceux qui ne savent pas comment se traitent les affaires à Francfort. » « Un observateur francfortois, écrit-il un peu plus tard, est seul capable de comprendre la morgue autrichenne (1). » C'est cette Autriche qu'il faut reléguer au sud, exclure peut-être de la Confédération ; c'est à elle qu'il faut substituer la Prusse. Tel est l'enseignement que M. de Bismarck emporte de Francfort. Cependant il n'a étudié jusqu'ici que l'Allemagne. Sa bonne fortune le porte aux lieux où se complétera le plus heureusement son éducation politique. Il devient ambassadeur à Saint-Pétersbourg, puis à Paris, c'est-à-dire dans les deux États qu'il lui importe le plus de connaître. A Saint-Pétersbourg, il conquiert, en médisant de l'Autriche, ceux qui seront bientôt ses complices : à Paris, il observe, tout en les flattant beaucoup, ceux qui seront plus tard ses ennemis.

C'est de Paris que M. de Bismarck fut mandé pour saisir le

(1) *Correspondance diplomatique* de M. de Bismarck, t. II, p. 307-314, p. 316.

pouvoir. Il arrivait aux affaires à quarante-huit ans, c'est-à-dire en sa pleine maturité. Et vraiment il aurait besoin de toutes ses forces, tant seraient grands ses embarras! Embarras vis-à-vis du pays, embarras vis-à-vis de la Chambre! Le roi lui-même qui avait engagé le conflit parlementaire ne s'en lasserait-il pas un jour? Pour une tâche si lourde, le nouveau président du conseil inspirait une médiocre confiance. On se rappelait son début dans les assemblées et les étalages de son zèle réactionnaire. On le savait homme d'esprit, éblouissant de verve, audacieux, volontiers paradoxal. Ces tendances, ces qualités mêmes n'étaient-elles pas indice de témérité autant que de sagesse? On eût dit qu'on avait choisi M. de Bismarck pour une expérience, sauf à l'abandonner si le péril était trop grand et à lui laisser la responsabilité de l'insuccès. Ainsi pensait le public allemand et aussi le public européen, curieux de voir comment cet homme osé se tirerait d'un pas si difficile, prêt à compter ses coups, à admirer son bien joué, plus prêt encore à siffler sa chute.

Le pouvoir grandit d'ordinaire ceux qu'il n'écrase pas. De suite le chef du cabinet grava sa marque sur tous ses actes. Il débuta par des paroles contenues, modérées même, comme pour déconcerter ceux qui, d'avance, dénonçaient son esprit provocant. Cependant, entre les représentants du pays et la Couronne, le conflit était arrivé à l'état aigu. La Chambre avait repoussé les accroissements de dépenses militaires inscrits dans le budget de 1862. Le gouvernement de son côté avait maintenu son projet et avait trouvé un appui dans la Chambre des Seigneurs, qui, non seulement avait rejeté les réductions opérées par la représentation nationale, mais s'était enhardie jusqu'à reprendre pour son compte et jusqu'à voter le budget primitif établi par le ministère. Ces résolutions divisaient bien nettement le pays en deux partis : ici la royauté étayée sur la haute Chambre, là l'assemblée issue du vote populaire. Les députés ayant interrompu leurs travaux durant l'automne, plusieurs d'entre eux, revenant dans leur province, y furent accueillis par les ovations de leurs électeurs. En sens contraire, des adresses furent rédigées qui exhortaient le roi à persévérer

dans sa politique. L'année 1863 s'ouvrit au milieu de cette confusion. Les séances législatives ayant été reprises, les débats de l'Adresse fournirent matière à une série de réquisitoires contre les conseillers de la Couronne. C'est alors que reparut M. de Bismarck, dédaigneux cette fois de tout ménagement. En un langage ironique, paisiblement insolent, il nia que la Constitution eût été violée; il s'éleva avec beaucoup de force contre les prétentions de la Chambre qui ne tendaient à rien moins qu'à paralyser tout à la fois la royauté et la Chambre des Seigneurs. « Si vous aviez le droit, ajouta-t-il, de fixer à vous seuls le budget, si vous aviez le droit de régler le chiffre et l'organisation de l'armée, vous seriez les maîtres dans le pays. » Puis, s'élevant jusqu'à la menace, il termina en ces mots : « La dynastie prussienne n'a pas encore accompli sa mission, et il ne saurait lui convenir de figurer comme un vain ornement dans l'édifice parlementaire que vous songez à fonder. » Par ces paroles, M. de Bismarck affirmait sa volonté de continuer les dépenses, nonobstant le *veto* de la représentation nationale. Et ainsi qu'il l'avait dit, il le fit.

Cette ardeur à accroître les ressources militaires n'était pas d'un prince pacifique. Ce qui n'était pas moins curieux à noter, c'était le langage du roi, langage mêlé d'inspirations mystiques et d'enlevées guerrières. Avec une obstination qui paraissait sincère, il se défendait de toute violation des lois constitutionnelles : c'était la Chambre qui jetait le trouble dans le pays. « J'ai pris l'année dernière la couronne sur l'autel, avait dit quelque temps auparavant Guillaume I[er] en réponse à une adresse, je l'ai reçue de Dieu avec humilité. Je veux la porter avec humilité; mais je ne veux pas que la puissance royale souffre des attaques de ses adversaires. » « On veut amoindrir l'armée, répétait le souverain, mais le pays en a besoin. » La vérité, c'est que, par une singulière contradiction, le même parti, qui repoussait les dépenses militaires, ne cessait de convier la Prusse à réaliser à son profit l'unité allemande. Sur ces entrefaites, un anniversaire survint, fort propre à éveiller, au moins chez nous, de soucieuses réflexions. L'année 1863 ramenait le cinquantenaire de l'époque mémorable où l'Allemagne

s'était liguée contre Napoléon. Le roi voulut que cette date fût marquée par des réjouissances extraordinaires, banquets, harangues patriotiques, récompenses en faveur des vétérans des grandes guerres, érection d'un monument en l'honneur de Frédéric-Guillaume III. Dans les temps qui suivirent, diverses mesures restrictives furent adoptées notamment vis-à-vis de la presse, ainsi qu'on eût pu le faire dans l'imminence d'une crise. Pourtant le conflit parlementaire se perpétuait, aggravé par des altercations personnelles entre la Chambre et les ministres. Le roi, s'obstinant, prononça de nouveau la dissolution de la Chambre : de nouveau, le pays, non moins tenace, renvoya à Berlin une majorité hostile au cabinet.

Décidément la Prusse, à force de s'agiter elle-même, menaçait d'agiter l'Europe. Que voulait le gouvernement de Berlin? Surtout qu'était ce M. de Bismarck, environné tout à coup d'une célébrité si tapageuse? En France, on ne se troublait que médiocrement, et ce personnage, qui pratiquait une façon si leste d'éconduire les députés, paraissait tout à fait divertissant. Pourquoi d'ailleurs se fût-on troublé? Naguère le roi Guillaume était venu à Compiègne, s'y était montré très empressé, et on avait encore dans l'oreille ses caressantes paroles. En Autriche, une appréciation un peu plus sombre dominait. Déjà on dénonçait les allures agressives de l'homme d'État prussien; on l'accusait de vouloir étendre son influence sur toute l'Allemagne du Nord; par-dessus tout, on le jugeait compromettant et insidieux. Dès le mois de mars 1863, M. de Rechberg disait à notre ambassadeur, M. de Gramont : « J'ai recommandé au comte Karolyi, notre envoyé à Berlin, d'être très sobre d'entrevues et de conversations avec M. de Bismarck, car il sait tirer parti des moindres circonstances pour en dénaturer le caractère et pour les tourner au profit de ses desseins (1). » Tous ceux qui avaient connu le chef du cabinet de Berlin dans ses résidences diplomatiques, à Francfort, à Saint-Pétersbourg, à Paris, étaient curieusement questionnés. Aux interrogations les réponses étaient toutes à peu près pareilles :

(1) Correspondance inédite de M. le duc de Gramont.

en tous ses postes, M. de Bismarck avait étonné et ébloui ses collègues par la richesse de ses combinaisons, l'abondance de ses idées, la promptitude de ses saillies, la liberté de ses jugements. Ce qui frappait le plus en lui, c'était une extraordinaire indiscrétion de langage, mais troublante, et qui pouvait être raffinement d'habileté aussi bien qu'extrême franchise : avec son vif relief il attirait invinciblement les regards, et les yeux, une fois fixés sur lui, ne s'en pouvaient plus détacher. Ainsi se formulaient les appréciations. Mais à ce point, elles s'arrêtaient, et la plupart n'osaient s'aventurer jusqu'à pronostiquer l'avenir. Ce personnage serait-il un homme d'État persévérant et heureux aussi bien qu'un original diplomate ? Étonnerait-il quelque jour le monde par ses actes, ou se contenterait-il de l'avoir distrait par son esprit et scandalisé par ses hardiesses? Passerait-il à la manière d'un météore? S'imposerait-il au contraire à son roi et à son pays?

Nul ne le savait alors, nul ne l'eût su jamais, si les circonstances ne fussent venues à point nommé pour mettre en lumière celui qni était alors au début de sa fortune. C'est ici le lieu d'admirer combien, en cette histoire, si cruelle pour nous, de la grandeur prussienne, les hommes et les événements concoururent à la fois pour élever le peuple qui devait monter si haut. Combien de temps n'eût-il pas fallu à la Prusse, après l'humiliation d'Olmütz, pour se dégager de l'Autriche et s'imposer à l'Allemagne, si Guillaume I[er] n'avait surgi, incarnant en lui toutes les aspirations de sa maison? Guillaume I[er] ne se fût-il pas, dès le début, découragé de sa tâche par indécision, scrupule, défaut de ressources ou de génie, s'il n'eût eu M. de Bismarck à ses côtés? Et M. de Bismarck lui-même ne se fût-il pas débattu dans l'impuissance, si l'état de perturbation où se trouvait l'Europe n'eût favorisé, et à un degré incroyable, le développement de ses desseins? En cette année 1863, deux grandes complications éclatèrent dans l'Europe septentrionale : la *révolte polonaise*, l'*affaire des Duchés danois*. On ne dira jamais assez quelle influence ces événements, même le premier, exercèrent sur les destins de la Prusse. Ce furent pour M. de Bismarck les deux insignes faveurs que lui accorda la fortune,

et sans lesquelles son génie fût demeuré sans doute emprisonné. L'insurrection polonaise fut l'occasion merveilleuse qui assura à la Prusse l'appui moral de la Russie vis-à-vis de l'Occident. L'affaire des Duchés danois fut la répétition sur un champ restreint de tout ce qui s'essaierait sur un théâtre agrandi. A distance et pour l'avenir qui ne discernera que les sommets des choses, ces deux épisodes (même le premier, je le répète) se fondront dans l'ensemble des transformations qui, en bouleversant le nord-est de l'Europe, ont consacré la prépondérance prussienne. Ils en seront comme la préface, et une préface si étroitement soudée au livre qu'on ne l'en pourra détacher. Avant d'aborder le grand conflit austro-prussien, cause et prélude de nos propres disgrâces, il y a intérêt à connaître les malheurs de la Pologne, les malheurs du Danemark. En ces récits, M. de Bismarck n'apparaîtra point toujours, mais c'est à lui que finalement tout se rapportera, et il dominera tout le drame, même lorsque des acteurs secondaires s'agiteront sur le devant de la scène.

LIVRE XXVII

L'INSURRECTION POLONAISE

Sommaire. I. — La Pologne au Congrès de Vienne, sous Alexandre Ier et sous Nicolas. — Quel sentiment elle éveille en Europe et spécialement en France. — L'avènement d'Alexandre II ; espérances trompées ; premiers signes d'irritation. — Les manifestations pacifiques : leur caractère ; la *nation en deuil :* concessions et compression. — Mesure relative au recrutement ; comment elle est exécutée : l'insurrection éclate.

II. — En quoi la question polonaise peut intéresser les contemporains. — Comment M. de Bismarck entre en scène : mission à Saint-Pétersbourg du général Alvensleben : *convention du* 8 *février*. — Impression à Londres, à Vienne, à Paris : projet de note identique et de quelle façon il est écarté : comment l'incident s'apaise : raisons pour lesquelles il mérite d'être retenu.

III. — Dispositions du gouvernement impérial vis-à-vis de la Pologne : quelle réserve lui commandent ses relations cordiales avec la Russie : avec quel soin l'Empereur s'abstient d'exciter l'opinion publique et d'encourager les Polonais : comment il persévère dans cette attitude, même après la mesure du recrutement. — Attitude moins réservée de l'Angleterre et quelles propositions viennent de Londres. — Répugnances persistantes de la France pour des représentations officielles. — Discussion au Sénat : discours de M. Billault. — Napoléon semble avoir caressé vers ce temps-là le plan d'une politique plus active et pouvant mener à la guerre : entretien de M. de Rechberg et du duc de Gramont : le Prince de Metternich à Vienne : résultat de ces négociations. — Napoléon est ramené malgré lui vers les représentations officielles : comment il y est poussé par l'état de la Pologne et par l'état de l'opinion publique en France.

IV. — La campagne diplomatique : première remontrance : sentiment de Gortschakoff et du Czar lui-même : quelle est la réponse du Chancelier. — Pourparlers entre les trois puissances en vue d'une nouvelle intervention : efforts combinés entre Saint-Pétersbourg et Berlin pour détacher l'Autriche de l'alliance occidentale et insuccès de ces efforts. — Seconde remontrance : les *six points* : réplique de Gortschakoff : sa contre-proposition : irritation à Paris et à Londres ; conjonctures un peu critiques. — Troisième remontrance : de quelle façon hautaine le gouvernement russe clôt la discussion.

V. — Derniers efforts en faveur de la Pologne : les Polonais seront-ils reconnus comme belligérants ? Projet de Congrès 5 novembre 1863 : quel accueil reçoit ce projet : dépêche de lord Russell. — Fin de l'insurrection. — Qu'est-il advenu de nos sympathies polonaises : quelle influence les événements de Pologne ont exercée sur la politique générale de l'Europe : en quoi ils ont favorisé les vues de la Prusse.

I

Le traité de Vienne avait consacré le partage de la Pologne, mais avec regret et comme avec remords. Tout en maintenant l'iniquité, on eût aimé à la colorer aux yeux du monde et à désarmer les victimes elles-mêmes. Ces pensées de réparation, timides et partielles, furent consignées dans l'acte final du Congrès. Maître du grand-duché de Varsovie, le Czar prendrait le titre de Roi de Pologne. « S. M. I. se réservait le droit de donner à cet État, jouissant d'une administration distincte, l'extension intérieure qu'Elle jugerait convenable. » « Les Polonais, sujets respectifs des trois puissances, obtiendraient des institutions nationales, réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements jugerait utile de leur accorder. » C'est sous cette forme énigmatique et vague que les plénipotentiaires avaient formulé leurs vœux, et, ayant ainsi recommandé les vaincus à la bienveillance des vainqueurs, ils se séparèrent apaisés.

La conscience de l'Europe s'était tranquillisée à peu de frais, Alexandre Ier, qui se piquait de libéralisme, s'appliqua à dépasser, par son octroi spontané, les vœux timides de ses alliés. « D'autres pourront vous promettre la liberté, disait-il aux Polonais ; l'Empereur seul pourra vous l'assurer. » Le *Royaume*, ainsi qu'on appelait le grand-duché de Varsovie, fut doté d'un gouvernement autonome. Une Diète fut établie, composée de deux Chambres qui se réuniraient tous les deux ans pendant trente jours. La Presse fut proclamée libre ; l'organisation d'une armée nationale fut décrétée. Telle était, en ses traits principaux, la Constitution de novembre 1815.

Cet heureux accord ne dura guère. Autocrate en ses provinces moscovites, le Czar se transformerait malaisément en monarque constitutionnel sur les bords de la Vistule, et il était à craindre que les premiers symptômes de résistance légale ne parussent à ses yeux rébellion. Les Polonais, de leur côté, auraient peine à se figurer une demi-résurrection et, à travers l'autonomie, mot abstrait et mal compris,. plusieurs caresseraient le rêve d'une entière indépendance. La Diète se réunit en 1818 et en 1820, puis, la Constitution commençant à s'énerver, ne fut plus convoquée que deux fois à des intervalles de cinq années. Dans l'entrefaite, Nicolas avait succédé à Alexandre. La presse fut plus étroitement surveillée, la police générale devint plus tracassière. Dans le même temps, les sociétés secrètes, s'étendant dans tout le royaume, absorbaient en elles toutes les âmes inquiètes, avides de mouvement, et toutes les âmes ardentes, éprises de relèvement national. On en était là quand on apprit la révolution parisienne de 1830. L'agitation fut extrême, quoique d'abord contenue. Dans la soirée du 29 novembre, une conjuration éclata dans Varsovie. Nicolas s'obstina dans la défense intégrale de ses droits souverains, et les insurgés, dans la poursuite de leurs espérances. La Diète, se reconstituant, proclama la déchéance des Romanoff et créa un gouvernement provisoire. Ce qui était émeute devint guerre, et guerre sans merci. Les Polonais eurent leurs jours de gloire à Grochow, puis leurs longs jours de deuil. Leurs divisions accrurent les chances de leurs ennemis. Pendant dix mois la lutte se prolongea, avec toutes sortes d'épisodes héroïques ou atroces. Rien ne put vaincre la constance des insurgés, ni les neiges de l'hiver, ni les ardeurs de l'été qui suivit, ni le nombre écrasant de leurs adversaires, ni le choléra qui abattait tout ce que le feu des Russes avait épargné. Enfin les soldats du Czar, ayant porté leurs attaques sur la rive gauche de la Vistule et poussant de proche en proche leurs ennemis, atteignirent les faubourgs de Vola et de Czysté. Le 8 septembre 1831, les Russes entraient dans la capitale polonaise: « Sire, écrivait Paskiéwitch, Varsovie est à vos pieds. »

Quelles qu'aient été les erreurs, les dissensions, les folles

témérités des vaincus, les excès des victorieux ne laissèrent place qu'à une immense pitié. La Pologne fut ruinée par les confiscations, dépeuplée par les déportations, décimée par les supplices. Ceux qui parvinrent à s'échapper gagnèrent l'Europe occidentale. Quand on les vit arriver à travers les frontières, hâves, dépouillés, mourant de faim, pleurant à la fois leur famille, leur patrimoine, leur pays, on n'eut le courage ni de leur demander de comptes, ni de contrôler trop sévèrement leurs dires, et incontinent la grandeur de leur infortune les rendit sacrés. Ainsi se forma, sur la foi de récits héroïques, quoique un peu embellis, la légende de la Pologne martyre et qui, disait-on, ne devait point mourir. Nulle part les sympathies ne furent plus vives qu'en France. La générosité privée s'appliqua à réconforter ceux qui avaient tout perdu, à leur rendre, sur notre propre sol, l'illusion d'une seconde patrie. Les pouvoirs publics tinrent à honneur de s'associer au vœu général et, pendant tout le régime de Juillet, l'adresse de la Chambre des députés reproduisit chaque année la fastueuse et impuissante assurance « que la nationalité polonaise ne périrait point ».

Vingt années s'écoulèrent pour la Pologne en cet anéantissement. En 1855, l'avènement d'Alexandre II sembla l'indice d'une ère meilleure. A quarante ans de distance, les deux Alexandre, disait-on, se ressemblaient. La réalité ne répondit guère à cette attente. « Tout ce qu'a fait mon père est bien fait, dit le nouveau Czar en visitant pour la première fois ses nouveaux sujets. » Puis s'adressant aux représentants de la noblesse: « Point de rêveries, leur répéta-t-il plusieurs fois, point de rêveries. » Les concessions se résumèrent en quelques améliorations matérielles et en une amnistie entourée de tant de réserves qu'elle méritait à peine ce nom. Retombés de nouveau du haut de leurs espérances, les malheureux Polonais se reprirent à caresser « les rêveries » que leur prince voulait proscrire. A quelque temps de là, une circonstance fortuite vint mettre à une rude épreuve leur fierté. Au mois d'octobre 1860, comme les souverains de Prusse, d'Autriche et de Russie songeaient à débattre leurs intérêts communs, ils choisirent Var-

sovie pour le lieu de leur entrevue. Les vaincus sont susceptibles : aussi l'indignation fut-elle grande quand on vit les monarques des trois nations copartageantes étaler leur pompe au milieu de ceux que jadis ils avaient dépouillés. Un dessin fut clandestinement répandu dans Varsovie, qui représentait trois vautours acharnés sur un cadavre. Cependant du dehors arrivaient toutes sortes d'excitations. C'était le temps où l'Italie achevait son unité, où Garibaldi, victorieux des troupes napolitaines, remontait les routes de la Calabre. Partout on parlait de nationalités qui se reconstituaient, de groupes anciennement dissous qui essayaient de se rejoindre. Au milieu des ruines, une nouvelle génération avait grandi, attirée presque autant qu'effrayée par les récits du passé. Tout manquait pour une prise d'armes, et nul alors n'eût eu la témérité de la provoquer : en revanche, tout était prêt pour des manifestations qui affirmeraient de nouveau la vitalité d'une race non résignée à périr.

J'éprouve quelque embarras à raconter ce qui suivit, tant furent étranges les démonstrations de ce peuple, singulier en toutes choses, même en son héroïsme ! « Dieu est trop haut, et la France est trop loin, dit un proverbe polonais. » Ceux qui ne pouvaient rapprocher la France tentèrent, à force de supplications, de faire descendre Dieu jusqu'à eux. Cette nation qui aspirait à la liberté débuta, non par des adresses ou par des menaces, mais par des prières. Elle avait des anniversaires mémorables, anniversaires de ses révolutions ou de ses batailles, de ses grandeurs ou de ses folies, car en Pologne il n'y eut pas d'héroïsme qui ne se mêlât de folie, ni de folie qui ne se colorât d'héroïsme. Elle imagina de célébrer ces dates par des rites religieux qui apprendraient aux victimes à se souvenir, et monteraient vers les vainqueurs comme un reproche pacifique, ardent et doux. Les lieux de rassemblement seraient les églises, les guides seraient les prêtres, les emblèmes seraient les bannières, et le seul bruit qui s'élèverait de la multitude serait celui des chants nationaux autorisés par l'antique liturgie. Le 25 février 1861 était l'anniversaire du combat de Grochow. La veille, de petits billets, furtivement collés aux angles des rues, invitèrent le peuple à se réunir le lendemain sur le vieux

marché et à se rendre de là à l'église voisine afin de prier pour les morts. A cet appel anonyme une foule immense répondit. Après l'accomplissement des cérémonies religieuses, le cortège, se reformant, se répandit dans la ville, sans autres armes que ses bannières, sans autre tumulte que le refrain des hymnes patriotiques. « Dieu saint, Dieu tout-puissant, rendez-nous notre patrie, » ainsi chantaient des milliers de voix. Le prince Michel Gortschakoff, l'ancien défenseur de Sébastopol, était gouverneur du royaume. Il avait résolu de tolérer ce qui pouvait devenir sédition, mais ne l'était point encore. Cependant il y avait dans ce calme même quelque chose de menaçant et qui présageait l'orage. Le chef de la police, survenant, se heurta au rassemblement et, n'ayant pu le rompre, lança deux escadrons sur la foule désarmée. Les manifestants tombèrent à genoux sans que les chants fussent interrompus : quarante morts ou blessés restèrent sur place. Le surlendemain, un nouvel anniversaire fut le prétexte d'une nouvelle démonstration. Cette fois encore la force publique intervint; on releva dix cadavres et il y eut soixante blessés. Les Polonais ne se déconcertèrent ni devant les menaces ni devant la mort. Le 2 mars, ils portèrent à l'église Sainte-Croix les dépouilles des victimes, puis, au nombre de plus de cent mille, accompagnèrent les cercueils jusqu'au cimetière. Après quoi ils rentrèrent dans leurs demeures, et, ayant affirmé leur foi par leur sang, ils se revêtirent d'habits de deuil que désormais ils ne quitteraient plus.

Les Russes, qui devaient s'exaspérer plus tard jusqu'à devenir implacables, étaient alors plus désireux d'apaisement qu'avides de conflits. Michel Gortschakoff avait suivi avec une anxiété profonde les péripéties des derniers jours. Soldat et fidèle à son maître, il eût sans trouble livré une bataille, mais cette sombre réprobation, sans barricades, sans coups de feu, sans cris de révolte, bouleversait son âme; et il se sentait désarmé devant ceux qui s'obstinaient à ne point se défendre. L'heure était favorable aux concessions; car aucun amour-propre n'était engagé, et ce qu'on n'eût point accordé à des sujets séditieux, on pouvait l'octroyer sans peine à ce peuple

fièrement recueilli qui ne demandait qu'à genoux. Une adresse à l'Empereur, signée par les Polonais les plus considérables et réclamant le rétablissement des institutions nationales, fut transmise à Saint-Pétersbourg. Libéral par conviction, bon par nature, Alexandre était digne d'entendre ce langage et, ses droits souverains étant saufs, on ne pouvait douter de son humanité. Par malheur, dans les conseils de l'Empire, on temporisa; de plus, on qualifia avec une rare âpreté de parole les derniers incidents, et on parut traiter en rebelles ceux en qui il eût été politique de ne voir encore que des suppliants. Le 26 mars enfin, un ukase parut qui réalisait d'importantes réformes. Un Conseil d'État était institué pour le royaume : Varsovie et les principales villes de Pologne étaient dotées de conseils municipaux élus : dans chaque gouvernement et dans chaque district étaient établies des assemblées délibérantes, issues, elles aussi, de l'élection : en outre, une direction spéciale de l'instruction publique et des cultes était créée, et un Polonais rallié à la Russie, le marquis Wielopolski, était préposé à cet important service. Ce programme, assez ample, assez généreusement conçu, pouvait, quoique tardif, devenir le point de départ d'un état meilleur. Bientôt une mesure funeste vint paralyser tous les témoignages de cette volonté plus clémente. En Pologne existait, depuis longtemps, sous le nom de *Société agricole,* une association qui avait encadré en elle tout ce que le pays contenait de plus éclairé, de plus sagement patriote. La *Société agricole* avait recueilli tout ce qui restait de vie publique et était devenue la vraie représentation nationale. A sa tête était placé le comte André Zamoyski, personnage d'illustre naissance et honoré en Europe autant que respecté dans sa patrie. Or, six jours après la publication de l'ukase, une ordonnance déclara l'association dissoute.

A cette nouvelle, toutes les récentes promesses furent oubliées et l'on ne songea plus qu'à l'injure qui avait suivi. Les manifestations commencèrent le 7 avril sur la place du Château, et se prolongèrent le 8. Comme Gortschakoff se présentait à la foule et demandait ce qu'elle souhaitait : « Nous voulons notre patrie, répondit d'une seule voix la multitude. » La

troupe, prête à faire feu, occupait la place : cependant le sang n'avait point encore coulé. A ce moment un postillon vint à passer et, soit hasard, soit préméditation, fit entendre sur son cornet l'air des légions de Dombrowski. Aussitôt les manifestants tombèrent à genoux et répétèrent l'hymne fameux. Cet incident amena la collision. Se croyant provoqués, les soldats déchargèrent leurs armes, et plusieurs fois leurs feux de file percèrent cette foule qui continuait à prier. Il y eut cinquante morts et plusieurs centaines de blessés. Le lendemain, dans la ville de Varsovie, pas un passant ne se montra qui ne fût vêtu de noir. L'autorité russe, déclarant ces vêtements factieux, se mit à régler les couleurs, les formes des habits et jusqu'aux ornements des femmes. Une lutte commença, mesquine et exaspérante, entre les gens de police, qui voulaient proscrire toute marque extérieure de regret, et le peuple, obstiné à se parer de sa douleur. Au fond, les dominateurs étaient presque aussi troublés que les victimes. Pendant ce temps, le vaillant Gortschakoff, habitué à d'autres combats, se confinait chez lui, désespéré de sa morne victoire. Un mois après il expira, poursuivi, dit-on, jusque dans son agonie, par l'image de femmes en deuil qui réclamaient leur patrie et dont il ne parvenait pas à chasser l'obsédante vision.

Une longue période s'ouvrit, pleine de sombre confusion, de volontés contradictoires, d'événements tragiques. La Russie alourdit son joug avec le général Souchozannett, puis, avec le général comte Lambert, essaya de l'adoucir. Oppresseurs et opprimés s'exaspéraient mutuellement. L'hostilité résidait partout sans qu'on pût la saisir nulle part. Habitués à vaincre les obstacles matériels, mais impuissants contre ces âmes tenaces et avides de sacrifices, les serviteurs du Czar perdaient la claire vue des choses, s'égaraient en toutes sortes de capricieuses maladresses, et tantôt s'abandonnaient à des paroles conciliantes, tantôt ressaisissaient les pires moyens de compression. Cependant les Polonais n'avaient point oublié leurs anniversaires. Le 15 octobre 1861 était la date de la mort de Kosciusko. Ce jour-là, dès le matin, le peuple se porta en foule à la cathédrale Saint-Jean et à l'église des Bernardins. Comme

les fidèles chantaient leurs hymnes au pied des autels, la troupe se déploya autour des temples et les cerna. Quand les mystères divins furent achevés, la multitude se refusa à sortir, si tout d'abord la force publique ne se retirait. De part et d'autre on s'obstina. Alors commença une sorte de siège inouï qui dura dix-sept heures, les Russes demeurant l'arme au pied, la foule de son côté s'entassant dans le sanctuaire, sans nourriture et sans repos. Le 16, à l'aube du jour, l'abri qu'on croyait inviolable fut profané, et les soldats, pénétrant dans les églises, appesantirent leur main sur ceux qui priaient. Deux mille prisonniers, à ce qu'on assure, furent conduits à la citadelle. Une immense consternation se répandit dans la ville. Chose étrange! la confusion ne fut pas moindre au palais du gouvernement. L'ordonnateur de ces prescriptions farouches était le commandant militaire, le général Gersteinweg. Le comte Lambert lui ayant reproché ces excès, le général se tua d'un coup de pistolet. Quant au comte Lambert, il quitta Varsovie pour n'y plus revenir jamais. Pendant ce temps, l'administrateur du diocèse prescrivait la fermeture des églises jusqu'à ce qu'elles fussent purifiées. C'est en ces conjonctures que fut installé le nouveau lieutenant de l'Empereur, le général Luders. Il arriva en agent de répression. Ainsi s'acheva l'année 1861. Six mois plus tard, le Czar, toujours flottant dans sa conduite, reprit derechef les pensées de conciliation. Le grand-duc Constantin fut nommé vice-roi de Pologne et apporta à Varsovie des promesses de clémence. Par malheur les résolutions ne répondirent point aux paroles. Comme une pétition se signait, demandant une administration nationale, non seulement pour le grand-duché, mais pour les anciennes provinces jadis détachées du royaume, l'inspirateur de ce programme, le comte Zamoyski, fut mandé à Saint-Pétersbourg, puis frappé d'exil, et cet acte d'ostracisme détruisit l'espoir renaissant d'un sort plus tolérable.

Quel que fût le trouble de toutes choses, la paix extérieure subsistait. L'heure approchait où une témérité injustifiable du gouvernement russe ferait éclater l'esprit de révolte contenu jusque-là.

Si nous en croyons le chancelier de l'empire moscovite, c'est le marquis Wielopolski, ce Polonais rallié à la Russie, qui, le premier, conçut le projet de la mesure funeste. Pendant de longues années, la Pologne avait porté douloureusement le fardeau de la conscription, et de ses enfants dispersés dans les lointaines garnisons de l'empire, bien peu étaient revenus au foyer. Depuis la guerre de Crimée, aucune levée n'avait été faite. De plus, en 1859, une loi avait été rendue qui organisait le tirage au sort et introduisait dans la législation militaire quelques-unes des règles établies chez les autres peuples de l'Europe. Pourtant, de la jeunesse polonaise on pouvait faire deux parts : d'un côté étaient les paysans, courbés sous leur travail, passivement résignés, et ne souhaitant rien autre chose que l'amélioration de leur sort matériel ; de l'autre, la jeunesse des villes, emportée par toutes sortes d'ardeurs moitié mystiques, moitié révolutionnaires, et prête à toutes les manifestations qui affirmeraient l'indépendance. Que si une levée militaire pouvait s'accomplir en dehors des règles nouvelles, au moyen de désignations qui, ne laissant rien au hasard, choisiraient d'avance les recrues, quelle ne serait pas l'occasion de purger la Pologne des ennemis du Czar! Il ne resterait plus dans le royaume que les paysans, qu'on s'attacherait en achevant leur émancipation; les vieillards, qu'on ne craignait point, et les enfants, qu'on pourrait façonner. Dès l'automne de 1862, la décision fut prise. Tel était son caractère d'âpreté que, pendant plusieurs mois, l'exécution en fut suspendue. On affirme qu'un des principaux personnages de l'empire, le comte Orlof, porta jusqu'à son maître les plus fortes représentations contre un si fatal dessein. Enfin, au début de l'année 1863, on jugea bon de ne pas tarder davantage, et dans la nuit du 14 au 15 janvier, voici ce qui se passa dans Varsovie :

Entre « une et huit heures du matin » (ainsi s'expriment les rapports officiels), les gens de police, aidés de la force armée, s'introduisirent dans les demeures marquées d'avance pour fournir au Czar des soldats. Les préférences s'étaient portées, ainsi qu'on l'avoua plus tard, sur tous ceux qui s'étaient

signalés dans les derniers troubles. Les jeunes gens furent saisis ou, à défaut d'eux, leurs parents, et tous, dans l'obscurité de la nuit, furent poussés vers la citadelle. Ce qui se passa dans la capitale se répéta dans les principales villes du royaume. Ayant frappé ce grand coup, l'autorité jugea ingénieux de vanter le calme de la population et, qui l'eût cru ! le joyeux empressement des victimes : « Jamais, depuis trente ans, écrivait le *Journal officiel* de Varsovie, le recrutement ne s'était opéré avec tant d'aisance et de facilité. Les conscrits déposés dans la citadelle étaient pleins d'allégresse : ils témoignaient leur joie d'entrer dans cette *école d'ordre,* qui est l'armée, et d'y reprendre une vie active et sérieuse après des années passées dans le dérèglement de rêves pernicieux. »

A l'heure où un publiciste gagé traçait ces lignes, beaucoup de ceux pour qui elles étaient écrites s'étaient déjà soustraits à leur sort. Tous ceux qui avaient pu échapper à la razzia, tous ceux qui se croyaient menacés avaient, en fugitifs, gagné la campagne. Ainsi se formèrent quelques bandes, mais sans armes, sans ressources, exposées en outre à toutes les rigueurs du climat. Le gouvernement russe prit d'abord en mépris cette misérable résistance, et les agents consulaires, qui, de Varsovie, observaient l'état du pays, jugèrent, eux aussi, la tentative insensée. Il arriva même que plusieurs de ceux qui s'étaient évadés revinrent, préférant toutes choses, fût-ce le joug moscovite, aux horreurs d'une lutte sans espoir. Les jours suivants, contre toute attente, les rassemblements grossirent. Quelques escarmouches furent signalées : les Russes l'emportèrent aisément, mais leurs ennemis ne se dispersèrent que pour se reformer un peu plus loin. Les nouveaux *outlaws* (car ce nom est celui qui convient le mieux) interceptaient les convois, déplaçaient les rails des chemins de fer, coupaient les fils télégraphiques. Serrés de trop près, ils se réfugiaient dans les bois, et la nature des lieux, autant que les vastes espaces, rendait malaisé de les saisir. Suspects aux paysans, aux prises avec la faim aussi bien qu'avec l'hiver, ils vivaient comme ils pouvaient, moitié d'hospitalité, moitié de rapines, et, quoique leur condition fût terrible, ils la supportaient par ardeur de

patriotisme et par crainte de maux pires encore. Les armes étaient ce qui leur manquait le plus : ils n'avaient que des faux, des piques, des fusils de chasse; de là le grand avantage des Russes, qui leur infligeaient des pertes cruelles sans péril appréciable pour eux-mêmes : dans la suite de la campagne, cette infériorité fut ce qui paralysa tous leurs succès. Dans ces premiers temps, le soulèvement, quoique plus grave qu'on ne l'avait cru au début, était encore très limité. Les seuls qui y prissent part étaient des ouvriers, des artisans échappés des villes, de petits propriétaires, des employés secondaires, quelques gentilshommes, mais de la plus modeste fortune, et aussi quelques prêtres. Les habitants des campagnes demeuraient méfiants, plutôt hostiles; il en était de même des juifs; à Varsovie, les étudiants restaient sourds aux excitations et, pour la plupart, s'étaient refusés à quitter la capitale. Quant aux propriétaires de haute condition, ils déploraient le mouvement, le jugeaient sans issue, craignaient qu'il ne portât le dernier coup à la cause polonaise, et, malgré l'effroyable malentendu qui séparait les deux peuples, plaçaient un dernier espoir dans la bienveillance de Constantin, dans la modération d'Alexandre. A la fin de janvier parut le premier manifeste d'un comité national qui se constitua à Varsovie et dont la domination anonyme ne serait pas une des moindres étrangetés de cette étrange insurrection. Comme le mois de février commençait, les Russes furent contraints de confesser ce qu'ils avaient nié jusque-là, à savoir l'extension de la révolte. On avait parlé d'abord d'échauffourée ridicule, puis de prise d'armes aisée à réprimer; on murmurait déjà le mot de guerre civile. « Le mouvement insurrectionnel a pris des proportions considérables, écrivait, le 4 février, le consul d'Angleterre à lord Russell (1). » Les bandes, étonnamment accrues et un peu moins mal pourvues d'armes, commençaient à tenir la campagne et s'étaient même affirmées par quelques succès. On en comptait trois principales : la première était concentrée près de Lowicz et était forte de 2,000 hommes. La seconde,

(1) *Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 25

qui s'élevait à 3,000 hommes, était établie autour de Wengrow, près des frontières de Lithuanie. La troisième s'était formée tout au sud du royaume dans le gouvernement de Radom : c'était la plus considérable par le nombre des combattants, car elle comptait près de 8,000 hommes; c'était aussi la plus redoutable par l'avantage de la position, car le voisinage de la Galicie lui permettrait de se procurer de la poudre, des fusils, des munitions, tout ce qui ailleurs ne s'obtiendrait qu'au prix de peines inouïes. On nommait déjà le chef de ce rassemblement : c'était un Polonais d'origine, depuis longtemps éloigné du royaume et qui venait d'arriver d'Italie avec quelques compatriotes; on l'appelait Langiewicz.

II

Depuis longtemps le nom de la Pologne a perdu l'attrait magique qu'il exerçait jadis. Nous avons coupé les ailes à nos rêves, et nos regards se sont repliés sur nos frontières sans oser s'étendre au delà. Il semble que la Providence ait prononcé l'arrêt définitif, et que les Polonais eux-mêmes, matériellement heureux, se soient courbés sous leur destin. Quelles que soient ces variations des choses, le temps, en modifiant le tour de nos pensées, n'a rien ôté de leur importance aux événements que nous racontons. L'intérêt ne s'est pas affaibli, mais s'est généralisé. Éclairés par tous les enseignements postérieurs, nous apercevons, à travers la Pologne, l'Europe. La guerre qui éclata dans le grand-duché de Varsovie nous laisse plus froids sur l'issue du combat; en revanche elle nous touche par la perturbation qu'elle apporta dans les alliances, par le relâchement ou la rupture d'amitiés qui commençaient à se cimenter. C'est en quoi elle se rattache fortement à la trame générale de l'histoire contemporaine. Elle s'y relie d'autre façon encore, à savoir par les facilités qu'elle assura à ceux qui, dès cette époque, épiaient les complications de l'Europe afin d'en profiter.

Dans les affaires polonaises, M. de Bismarck (car c'est à lui désormais qu'il faudra toujours revenir) entre le premier en scène. Il avait, avec une sollicitude attentive, observé tous les développements de la crise. Il l'avait suivie avec le double intérêt d'un copartageant soucieux de sauvegarder ses droits et d'un ministre toujours en éveil pour pousser sa fortune. Une prévoyance, même médiocre, autorisait à croire que des chancelleries des puissances occidentales partiraient quelques représentations favorables à la nation vaincue. L'habileté serait grande si le cabinet de Berlin offrait au Czar son plus chaleureux concours, juste à l'heure où les autres États se répandraient en conseils rogues ou déplaisants. Le procédé vaudrait surtout par le contraste et serait de ceux qui ne s'oublient pas. Les intérêts communs de la Prusse et de la Russie, qui détenaient chacune une partie des anciennes provinces polonaises, fournissaient un prétexte tout naturel pour colorer une négociation séparée. Une douzaine de jours après le fatal recrutement de Varsovie, un aide de camp du roi Guillaume, le général Gustave d'Alvensleben, reçut la mission de se rendre à Saint-Pétersbourg. Le messager devait insister sur la solidarité des deux puissances, sur les dangers que courait l'ordre public, sur la nécessité d'une action concertée : « Le roi, disaient les instructions dont il était porteur, est persuadé que les intérêts des deux gouvernements sont menacés par les affaires de Pologne. Ce mouvement d'émancipation ne s'arrêtera pas, mais franchira la frontière royale et troublera les provinces prussiennes aussi bien que celles qui dépendent de la Russie. Les deux cours sont donc également atteintes par ce mouvement révolutionnaire et ont intérêt à s'y opposer. » A ces instructions le monarque prussien joignit une lettre autographe pour son neveu le Czar, et sans perdre une heure, l'envoyé quitta Berlin (1).

La mission paraît avoir été entourée d'un certain secret; car les dépêches diplomatiques (au moins celles que nous avons

(1) Voir Henri de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm Ier*, t. II, p. 505, 506.

sous les yeux) n'en firent pas tout d'abord mention. C'est le 6 février seulement que le chargé d'affaires d'Angleterre à Berlin annonçait le départ d'Alvensleben : c'est le 10 février que lord Napier mandait à Londres l'arrivée de l'aide de camp royal à Saint-Pétersbourg. Déjà les deux puissances avaient lié partie. A peine à Saint-Pétersbourg, le négociateur avait été reçu par le Czar. Il avait trouvé Alexandre fort désabusé de toutes les tentatives de conciliation à l'égard de la Pologne : cependant, observait Alvensleben, le marquis Wiepolowski n'était point déchu de sa faveur, et son influence pourrait encore amener un revirement dans les pensées impériales. L'ambassadeur prussien, dans son rapport, insistait beaucoup sur cet état d'esprit du souverain, car l'une des craintes principales entretenues à Berlin était que l'Empereur ne se réconciliât avec ses sujets polonais et ne reconstituât de la sorte l'union de toutes les races slaves, au grand détriment des influences germaniques. Messager d'amitié, le général avait offert de la part du roi son maître l'aide la plus dévouée, la plus désintéressée. La proposition avait été agréée, quoique avec une légère surprise, la Russie ne se sentant pas si malade. De l'entretien du monarque et de l'envoyé était sorti le projet d'une Convention qui, dans les troubles présents, assurerait la sécurité des deux États. Alvensleben demanda par télégraphe les ordres de sa cour : la réponse, qui n'était point douteuse, arriva aussitôt : ce fut l'autorisation de traiter. On était au 6 février : le 8, l'acte avait été signé par le prince Gortschakoff et par Alvensleben. Il portait en substance que, sur les limites des deux États, les commandants prussiens et russes pourraient se prêter un mutuel concours et au besoin franchir la frontière pour la poursuite des rebelles. Un état-major supérieur, choisi parmi les officiers des deux armées, serait appelé à surveiller l'exécution de la Convention.

La diplomatie avait été surprise par le voyage précipité d'Alvensleben. Il est juste d'ajouter que, de suite, elle en pénétra l'objet. Le 10 février, lord Napier écrivait de Saint-Pétersbourg au comte Russell : « J'apprends que le général Alvensleben a signé avec les autorités militaires russes un en-

gagement par lequel les forces impériales sont autorisées à poursuivre sur le territoire prussien les insurgés fugitifs. Une pareille tolérance est stipulée au profit de l'armée prussienne opérant sur le territoire russe (1). » De Berlin arrivaient en même temps des informations semblables quoique un peu moins précises. Les jours suivants, les agents diplomatiques, en particulier ceux d'Angleterre, désormais fort en éveil, multiplièrent les télégrammes et les messages ; ils notèrent les allées et venues entre la Prusse et la Russie, et signalèrent tous les indices qui trahiraient une entente trop intime entre le roi Guillaume et le Czar. « Le colonel prussien Tresckow est parti pour Varsovie, mandait de Berlin sir André Buchanan au comte Russell, il est délégué au quartier général russe, et sa mission se rattache à la récente Convention..... Le colonel russe Reuter, ajoutait-il, est arrivé ici ; il est, à ce qu'on suppose, investi de pouvoirs analogues (2). » — L'arrangement s'étant ébruité, ni les Russes ni les Prussiens ne le dissimulèrent, seulement ils s'appliquèrent à en restreintre le sens et surtout à lui enlever tout caractère politique. Comme M. Drouyn de Lhuys demandait des explications à M. de Goltz, celui-ci répondit que l'objet de cet acte était de maintenir la sûreté des relations commerciales, d'empêcher le pillage des caisses de la douane (3). M. de Budberg, ambassadeur du Czar à Paris, tint un langage identique. De son côté, M. de Bismarck ne parlait pas autrement : lui aussi il se prévalait de considérations commerciales : il niait les déploiements de troupes dont commençaient à s'entretenir certains journaux : la négociation, disait-il, avait été uniquement inspirée par des motifs de police et par le souci de maintenir le bon ordre dans les provinces polonaises de la monarchie prussienne

Quelles que fussent les assurances prussiennes et russes, on se figurait malaisément à Londres, à Vienne, à Paris, que cette

(1) *Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 39.
(2) *Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 37.
(3) Dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. de Talleyrand, 19 février 1863 (*Moniteur*, 16 mars 1863).

Convention, dont l'existence était avouée, mais dont nul n'avait vu la teneur, fût chose indifférente ou inoffensive. — A Londres, le grand souci de lord John Russell, chef du Foreign-Office, fut d'obtenir communication du traité, de saisir, comme il le disait lui-même d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, le *corps du délit :* « Tâchez de vous procurer le texte de la Convention, mandait-il à sir André Buchanan. » A défaut de texte authentique, il rassemblait les rapports de ses agents, les contrôlait par les aveux recueillis à Berlin ou à Saint-Pétersbourg et, s'autorisant de toutes ces informations, condamnait hautement la politique du roi Guillaume. « La Prusse, ne cessait-il de répéter, en conférant aux troupes russes le droit de poursuivre les insurgés sur son territoire, prend par là même parti dans la guerre. » Et, rapprochant les événements de Pologne de ceux d'Amérique, il ajoutait : « Notre attitude ne serait pas plus incorrecte si nous permettions à un vaisseau de guerre fédéré d'attaquer un confédéré dans les eaux britanniques (1). » — A Vienne, le blâme ne fut guère moindre. Dès la première nouvelle de la Convention, plusieurs journaux la qualifièrent très sévèrement. « C'est le premier pas d'une alliance intime entre Berlin et Saint-Pétersbourg, disait avec une remarquable perspicacité l'*Ost-Deutsche-Post*. Cette conduite est tout à fait en harmonie avec l'esprit de la politique de M. de Bismarck. En cet acte nous voyons le signal de l'antagonisme contre l'Autriche. » Dans les cercles officiels, les appréciations furent plus réservées, mais visiblement nuancées d'inquiétude. Détenteurs d'une partie des provinces polonaises, les ministres de François-Joseph étaient mal à l'aise pour invoquer les principes du droit public et pour répéter les aphorismes où se complaisait lord Russell. Du moins ils tinrent à honneur de ne point imiter la Prusse et de désavouer avec un empressement significatif tous ceux qui leur attribueraient pareil dessein. « La Russie ne nous a fait aucune ouverture, ne nous a soumis aucun arrangement, disait dès le 12 février le chef du ministère viennois, M. de Rechberg, à l'ambassadeur

(1) *Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 61.

d'Angleterre, lord Bloomfield. A la première nouvelle de la Convention, ajoutait-t-il, j'ai télégraphié à notre envoyé à Saint-Pétersbourg pour prévenir toute proposition qu'on serait tenté de nous adresser. » Et le ministre, poursuivant, insistait avec affectation sur le calme de la Galicie, sur l'inutilité d'un extraordinaire déploiement de forces : douze mille hommes suffisaient à l'Autriche pour garder ses provinces polonaises, et vraiment on ne comprenait pas l'attitude de la Prusse qui avait mis sur pied trois corps d'armée (1). — C'est à Paris que la réprobation se marqua avec le plus de netteté. Le 17 février, dans une dépêche à M. de Talleyrand, représentant de la France à Berlin, M. Drouyn de Lhuys s'éleva avec beaucoup de force contre ce qu'il appelait « la résolution précipitée de la Prusse ». « La Convention, ajoutait-il, en ouvrant la frontière aux troupes des deux pays, implique dans un rayon vaguement défini, une coopération militaire... Le plus grand inconvénient de la politique prussienne, c'est d'évoquer la question polonaise. Jusqu'ici l'insurrection était locale. En intervenant dans le conflit, le cabinet de Berlin n'accepte pas seulement la responsabilité des mesures répressives adoptées par la Russie, il réveille l'idée d'une solidarité entre les populations de l'ancienne Pologne, et il semble inviter les membres séparés de cette nation à opposer leur union à celle des gouvernements. » La critique que le ministre des Affaires étrangères venait de formuler avec une certaine amertume, l'Empereur la renouvela trois jours plus tard, mais en l'enveloppant dans un reproche attristé. Comme il rencontrait M. de Goltz, il alla à lui : « Vous savez, lui dit-il, combien je désire entretenir avec la Prusse des relations amicales. Si l'Autriche avait commis la faute que vous venez de commettre, cela m'eût été bien indifférent; mais que la Prusse s'engage dans la même voie, voilà ce qui m'afflige beaucoup (2). » Le 21 février, le gouvernement français, se découvrant tout à fait, proposa à

(1) Lord Bloomfield à lord Russell, 12 février (*Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 31).

(2) Voir Henri de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm Ier*, t. II, p. 512.

Vienne et à Londres la rédaction d'une *note identique* qui serait une protestation des trois puissances contre la politique suivie à Berlin.

Le sort des incidents diplomatiques est sujet à bien des caprices. Il en est qui, fort minces dès l'abord, grossissent tout à coup au point d'engendrer l'inquiétude : il en est d'autres qui, d'apparence menaçante, s'apaisent subitement. La Convention russo-prussienne, la *Convention du 8 février*, ainsi qu'on l'appela, n'entraîna point les complications que, durant quelques jours, elle parut porter en elle. L'Angleterre et l'Autriche refusèrent de s'associer au projet de *note identique*, l'Angleterre par ménagement pour le cabinet de Berlin, l'Autriche par la conviction qu'en refusant d'imiter la Prusse elle avait avec une suffisante clarté manifesté son jugement. Le blâme se réduisit donc à des représentations officieuses. Les remontrances elles-mêmes eurent quelque peine à se préciser; car l'un des côtés les plus curieux de l'incident, ce fut que personne n'eut le loisir d'étudier à tête reposée ce fameux traité qui éveilla tant d'ombrages. Lord Napier raconte que le prince Gortschakoff ne lui ayant pas offert de le lui montrer, il n'osa pas le demander. Sir André Buchanan en entendit, de la bouche du premier ministre prussien, une rapide traduction verbale, faite de l'allemand en français. Plus heureux, à ce qu'on assure, le duc de Montebello, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, tint un instant entre les mains le texte véritable. M. de Bismarck d'ailleurs ne négligea rien pour ramener à de modestes proportions le récent arrangement : les effectifs mis sur pied pour garder la frontière avaient été fort exagérés par le bruit public; les Russes ne pouvaient être autorisés à pénétrer sur le territoire prussien qu'à la suite immédiate d'un conflit avec les insurgés; quant aux Prussiens, ils ne pouvaient s'avancer en pays russe au delà d'une journée de marche. Ainsi s'exprima en plusieurs entretiens le chef du cabinet de Berlin. — Cependant l'insurrection s'éloignait du grand-duché de Posen et paraissait se concentrer plutôt dans les districts méridionaux du royaume de Pologne. La *Convention* n'avait point encore été ratifiée, et

elle avait été libellée de telle sorte que chacune des parties pouvait en tout temps y renoncer. En ces conjonctures, le gouvernement de Saint-Pétersbourg jugea bon de décliner lui-même le bénéfice des stipulations qu'il avait conclues. Avant la fin de février, le ministre de Russie à Berlin, M. d'Oubril, se rendit auprès de M. de Bismarck et, après avoir fort insisté sur l'hostilité de l'Europe, l'informa que l'empereur son maître ne se prévaudrait point du droit de poursuite réciproque sur les territoires des deux pays (1). Le chef du cabinet prussien, dans ses conversations postérieures avec les diplomates étrangers, put donc affirmer en toute assurance que les inquiétudes nées à Vienne, à Londres, à Paris, étaient tout à fait sans fondement. « La *Convention* peut être considérée comme lettre morte, dit-il sans s'expliquer davantage, et les instructions nécessaires pour la mettre à exécution n'ont point été dressées. »

Ces déclarations concordaient avec celles venues de Saint-Pétersbourg. Devant cette unanimité, les puissances occidentales auraient eu mauvaise grâce à pousser plus loin leurs investigations : « Ne réclamez plus la copie de la Convention, écrivait lord Russell à ses agents. » On ne s'occupa plus de l'arrangement russo-prussien ou, si on s'en occupa, ce fut avec une pointe de raillerie, comme d'une chose qu'on s'était exagérée. Faisant allusion à l'acte qui avait si fort ému, le *Journal des Débats* disait avec une nuance de persiflage : « C'est une sorte de traité de police échangé entre deux chefs de maréchaussée bien plus qu'entre deux chefs d'empire (2). » Les Russes ne négligèrent rien pour accréditer cette appréciation : ils parlèrent même de la *Convention* avec un accent de dédain qui touchait au désaveu. « Le concours de la Prusse, disait M. de Balabine, ambassadeur de Russie à Vienne, à notre envoyé M. de Gramont, est inutile au point de vue militaire et regrettable au point de vue diplomatique (3). » Toutefois

(1) Henri de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, p. 514.
(2) *Journal des Débats*, 3 mars 1863.
(3) Dépêche de M. le duc de Gramont à M. Drouyn de Lhuys, 3 mars 1863 (*Correspondance inédite*).

l'incident, qui n'éveilla chez les contemporains qu'une attention passagère, s'offre aujourd'hui à nous avec un relief saisissant. Dès le début des complications polonaises, M. de Bismarck, les yeux fixés sur l'avenir bien plus que sur le présent, s'était placé résolument aux côtés du Czar. L'acte par lequel cette bonne volonté se témoignait était, somme toute, d'assez mince importance. Mais qu'importait la valeur intrinsèque de l'assistance? Bien que le zèle du gouvernement de Berlin ait paru d'abord un peu indiscret, un peu excessif, on se rappellerait plus tard à Saint-Pétersbourg, et avec une reconnaissance infinie, cet ami empressé qui s'était rapproché de la Russie, à l'heure même où tout le monde allait s'éloigner d'elle. Par cette habile initiative, le chef du cabinet prussien avait posé son premier jalon. Nos pères ont pu oublier la modeste, l'insignifiante *Convention du 8 février*. Notre génération n'a que trop de raisons de s'en souvenir.

III

En renonçant à combattre la *Convention prussienne,* on n'avait pas supprimé la question polonaise. Sur le terrain de la *Convention,* une première escarmouche s'était livrée et, à travers le blâme adressé à la Prusse, on eût pu discerner une plainte, timide encore, qui se faisait entendre à Berlin pour que l'écho s'en prolongeât jusqu'à Saint-Pétersbourg. Cette escarmouche allait être suivie d'un vrai combat, combat de plume, mais fort acéré, qui serait très impuissant, hélas! pour sauver la Pologne, très efficace en revanche pour troubler toutes les alliances ébauchées ou établies et rendre possible ce que l'Europe devait voir plus tard.

Il n'est pas téméraire d'affirmer que les premières agitations de Varsovie avaient éveillé aux Tuileries un vif déplaisir. La France, traditionnelle protectrice de la nation vaincue, était devenue, par penchant et par intérêt, l'alliée de

la nation victorieuse. Les dures batailles devant Sébastopol, loin de tracer une séparation entre les combattants, avaient créé entre eux des liens d'estime mutuelle, et bientôt l'estime avait engendré la sympathie. Depuis 1856, les deux cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg s'étaient accoutumés à agir de concert. Cette entente s'était révélée à l'époque de la guerre d'Italie, puis dans la question des Principautés danubiennes, et dans tous les menus incidents des affaires d'Orient. Au milieu de cette transformation de sa politique, Napoléon III était trop généreux, trop humain, trop soucieux de l'opinion de son pays, pour oublier la Pologne. Seulement, au lieu de publier son assistance, il s'était appliqué à la voiler. C'est dans cet esprit qu'au Congrès de Paris, il avait consenti à ne pas laisser introduire la question polonaise. Plus tard, à l'époque du couronnement d'Alexandre, il avait transmis quelques représentations par l'intermédiaire de M. de Morny : lui-même, l'année suivante, avait profité de l'entrevue de Stuttgart pour hasarder quelques avis. Ces conseils, dissimulés sous les apparences de la flatterie ou sous les protestations de l'amitié, avaient, en fait, produit peu de fruits; car, pour tout ce qui touchait à la Pologne, la Russie, quand on parlait trop haut, affectait de s'irriter et, quand on parlait trop bas, feignait de ne pas entendre. Venant à ce point des relations franco-russes, les premières manifestations patriotiques de 1861 avaient semblé les plus malencontreuses du monde : elles plaçaient notre gouvernement en une condition très perplexe, entre de vieux souvenirs qu'il eût été peu séant de répudier et une nouvelle alliance très opportune qui commençait à s'affirmer. Le protecteur, pour se tirer d'embarras, prêcha à son ancien client le calme, la patience et, afin de se justifier à ses propres yeux, invoqua l'intérêt de la France qui valait bien, après tout, l'intérêt de la Pologne, l'intérêt de la Pologne elle-même qui ne gagnerait rien par l'agitation. Le 23 avril, une note du *Moniteur* parut qui « décourageait des espérances peut-être impossibles à soutenir » et masquait, sous des sympathies banales, le plus entier refus de concours. Très généralement le langage de la presse officieuse se modela sur cette déclara-

tion. Entre tous les personnages officiels, un seul se départit un peu de cette réserve. Au mois d'août 1861, M. Duruy, alors inspecteur général de l'Université, s'exprima en ces termes, à la distribution des prix de l'*École Polonaise :* « Les peuples immolés veulent renaître, la Pologne ressuscite. » Mais vraiment pouvait-on refuser ce maigre réconfort à de pauvres enfants privés de leur famille et de leur patrie? Comme les manifestations se multipliaient, comme les répressions redoublaient de rigueur, le sentiment public s'affirma avec une certaine énergie. « Nous n'avons pas le courage, écrivait le *Journal des Débats,* de recommander la prudence à ceux qu'on opprime depuis si longtemps (1). » Même au milieu de l'émotion grandissante, le gouvernement ne cessa de prêcher « cette prudence » qui semblait ailleurs dérisoire. Vis-à-vis de la nation vaincue, de la *nation en deuil,* comme l'appelait Montalembert, il s'arma d'impassibilité jusqu'à paraître indifférent. Pendant toute l'année 1862, il ne dévia point de cette conduite. Un nouvel ambassadeur russe, M. de Budberg, ayant été accrédité à Paris, Napoléon tint à marquer, par des paroles d'une bienveillance toute particulière, l'intimité persistante des deux peuples. « Je n'ai qu'à me féliciter, dit-il, des rapports qui existent depuis six ans entre l'Empereur de Russie et moi. Ils ont d'autant plus de chances de durée qu'ils sont nés d'une sympathie mutuelle et des véritables intérêts des deux empires... J'ai pu apprécier en effet l'élévation d'esprit, la droiture de cœur de votre souverain, et je lui ai voué le plus sincère attachement. »

C'est en ces conjonctures qu'avait été connue en France l'extraordinaire razzia déguisée sous le nom de conscription. Quel que fût l'odieux de la mesure, le gouvernement contint sa réprobation. Le 5 février 1863, l'un des députés ayant, à propos de l'Adresse, formulé un vœu en faveur de la malheureuse Pologne, M. Billault répliqua en un langage sévère, mais qui ne l'était que pour les Polonais. Il se défendit de « donner par de vaines paroles un aliment trompeur à des passions insur-

(1) *Journal des Débats,* 23 octobre 1861.

rectionnelles ». « Nous sommes, ajouta-t-il, trop jaloux de la dignité de la France pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une *adresse*, des protestations inutiles. » On nota vers cette époque, dans les journaux officieux, des articles malveillants, mais contre la Prusse seulement. Avec une intention visible, la Russie était ménagée ; si, par aventure, on voulait lui faire parvenir quelques vérités déplaisantes, le reproche prenait une voie oblique, et c'est à travers le roi Guillaume qu'on atteignait le Czar. Ainsi en fut-il après la *Convention du 8 février*. Les dépêches du ministre des Affaires étrangères à M. de Montebello étaient conçues en termes soigneusement mesurés : notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg était invité à recommander une politique de progrès, de conciliation, d'apaisement, mais sans laisser en rien supposer que ces conseils pussent être le prélude de recommandations moins cordiales : ce seraient les représentations d'un ami, d'un ami attristé, mais obstinément confiant et qui craignait avant tout de blesser ou d'être importun.

C'est de Londres que partirent les premières paroles acerbes. L'Angleterre n'avait pas plus à cœur que nous le sort de la victime, mais elle entretenait avec les dominateurs des relations beaucoup moins amicales. En outre, lord John Russell ne se piquait pas de la belle courtoisie diplomatique où se complaisait M. Drouyn de Lhuys ; en vrai pédagogue, il aimait à transformer en leçon chacune de ses dépêches et, entre deux formules, choisissait d'instinct la plus déplaisante. Au *Foreign-Office* enfin, on nourissait un dessein d'une astuce assez raffinée : l'intimité croissante de la Russie et de la France avait, en ces dernières années, excité à plusieurs reprises un assez vif dépit. En poussant à fond l'Empereur dans l'affaire polonaise, on avait toutes chances de détruire les fondements de l'alliance : que si on ne sauvait pas la Pologne, on compromettrait du moins le voisin d'outre-Manche, et, de toute façon, on n'aurait pas travaillé en vain. Dès la première nouvelle de l'insurrection, la presse britannique jeta feu et flammes. Le 20 février, la question ayant été portée au Parlement, lord John Russell fut aussi peu contenu dans ses paroles que M. Billault avait été

sobre dans les siennes. Il s'étendit sur la situation des partis en Pologne, rappela les incidents des années précédentes et n'omit rien de ce qui pouvait irriter. Venant au recrutement de Varsovie, il en parla avec une extrême âpreté. « Soldats pour soldats, dit-il, les Polonais ont mieux aimé l'être pour le service de leur pays ... » Puis il ajouta : « La mesure est de celles qu'aucun ministère anglais n'oserait s'aventurer à défendre. » Le 2 mars, en une dépêche à lord Napier, il formula les vœux de son gouvernement. Ce que les diplomates français se décidaient à peine à effleurer, il le grava d'un trait incisif. Il proclamait le droit d'ingérence de l'Europe, fondé, disait-il, sur les traités de 1815, qui avaient promis au royaume de Pologne une existence autonome. Partant de là, il demandait une amnistie immédiate et complète, puis le retour aux institutions constitutionnelles jadis octroyées par Alexandre I[er]. A ce prix, concluait-il, les Polonais seraient satisfaits et sans doute aussi l'opinion publique. Ayant écrit de la sorte, lord Russell jugea bon de lier fortement son action à celle de la France. Le 5 mars, en une dépêche officielle, il communiqua ses vues à l'ambassadeur de la reine à Paris. Le chef du *Foreign-Office* commençait par souffler dédaigneusement sur la Convention russo-prussienne. Le terrain ainsi déblayé, il portait décidément à Saint-Pétersbourg la controverse jusque-là un peu égarée à Berlin. « Le Gouvernement de S. M., disait-il, est d'avis que les puissances signataires du traité de Vienne s'unissent pour rappeler à la Russie les stipulations et la politique de ce traité (1). »

Le 6 mars, M. Drouyn de Lhuys vit arriver au quai d'Orsay, non lord Cowley qui était alors en congé, mais M. Grey, l'un des secrétaires de l'ambassade. Celui-ci lui communiqua le projet de lord Russell de réunir les puissances dans une solennelle représentation commune. L'entrevue ne fut pas longue. « Il y aura Conseil demain, répliqua froidement M. Drouyn de Lhuys sans s'expliquer davantage, et je prendrai les ordres de l'Empereur. » Par plusieurs côtés, la proposition britannique

(1) Voir *Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 60, 61, 67.

était de nature à déplaire aux Tuileries. D'abord la remontrance se fonderait sur les traités de 1815 qui sonnaient mal aux oreilles de l'Empereur. A cette répugnance se joignait une petite considération d'amour-propre. Naguère, à propos de la Convention prussienne, l'Angleterre avait écarté, sans beaucoup d'égards, le projet de *note identique* imaginé par la France. Quelle n'était pas la tentation de traiter de même le projet venu de Londres ! Ces motifs secondaires écartés, le plan de lord Russell provoquait trois objections fondamentales. La première était tirée de l'alliance russe, toute récente, fragile encore, et que, dans l'état de l'Europe, il y avait intérêt à ne pas compromettre. La seconde résidait dans la grandeur même du conflit que peut-être on allait soulever : si la Russie repoussait les représentations, irait-on jusqu'aux mesures coercitives, jusqu'à la rupture, jusqu'à la guerre ? D'avance, l'Angleterre répudiait ces extrémités : mais, en ces conditions, quel intérêt y avait-il à s'allier à une puissance qui déclarait sa volonté de s'arrêter à mi-chemin, au point juste où l'Europe rencontrerait l'humiliation, et la Pologne l'accroissement de ses maux. Enfin, à supposer que les choses fussent poussées aussi loin, quelle anarchie (et là était la troisième objection), quelle anarchie ne pourrait pas naître d'une guerre même heureuse! quelle Pologne essaierait-on de reconstituer ? la petite Pologne du duché de Varsovie ? la grande Pologne d'avant le premier partage ? La malheureuse nation avait été tellement morcelée, qu'au milieu des transformations de l'Europe centrale, il serait malaisé de la retrouver. Pénétré de ces embarras (et on conviendra que jamais question ne fut plus compliquée), le gouvernement des Tuileries se contenta d'une adhésion générale. Lord Cowley était en congé, et la convenance d'attendre son retour permettait d'ajourner toute décision irrévocable. Dans l'entre-temps, une nouvelle dépêche très brève, mais cette fois très pressante, fut adressée, le 9 mars, au duc de Montebello. En paroles amicales, mais où se révélait un commencement d'inquiétude, on priait, on suppliait le gouvernement russe de se hâter, de se montrer conciliant, de prévenir toute remontrance de l'Europe. « Le cabinet de Saint-Pétersbourg, écrivait

M. Drouyn de Lhuys, comprendra que, dans le cas où les puissances qui ont concouru au traité général de Vienne adhéreraient à la proposition du gouvernement de Sa Majesté Britannique, nous ne pourrions refuser de nous y associer. Si donc, ainsi que nous en avons l'espoir, la Cour de Russie est disposée à entrer dans la voie des concessions, elle jugera peut-être opportun de ne pas attendre cette manifestation, et nous serions les premiers à la féliciter de l'usage qu'elle ferait de son initiative (1). » Ce que formulait M. Drouyn de Lhuys, l'Empereur le répétait à M. de Budberg. Faisant allusion aux concessions nécessaires : « Il faut, disait-il, savoir se couper un membre à temps. » Napoléon était allé plus loin et, en une lettre autographe, s'était adressé au Czar, dans l'espoir qu'un acte suprême du souverain rendrait à la Pologne un sort tolérable et permettrait à la France elle-même de garder son nouvel ami sans désespérer sa cliente d'autrefois.

A observer cette réserve, notre gouvernement avait quelque mérite; car, en ses efforts obstinés pour revivre, la Pologne était de plus en plus soutenue par l'opinion publique. Le plus éclatant témoignage de ces sympathies, ce furent les pétitions qui, dès le commencement de mars, arrivèrent au Sénat et qui, sans oser prononcer le mot de guerre, parlaient « d'aide, de protestation, de défense du droit contre l'iniquité ». Le débat public s'ouvrit le 17 mars 1863, au palais du Luxembourg, au milieu d'une curiosité très surexcitée. Les pétitionnaires eurent de chaleureux avocats : M. Bonjean, qui refit, avec une émotion communicative, l'histoire de la malheureuse nation; puis M. Poniatowski, dont la harangue fut médiocre, mais dont le nom éveillait des images plus éloquentes que tous les discours. Le lendemain, le prince Napoléon, en un langage neuf, original, plein de saillies et, comme toujours, intempérant, plaida la cause du peuple soulevé. Le prince avait en lui quelque chose de l'enfant turbulent qui casse tout ce qu'il touche, et de l'enfant terrible qui, en frappant ses adversaires, compromet étourdiment ses amis. Cette fois l'enfant terrible domina,

(1) *Documents diplomatiques*, 1863, p. 5.

et, comme il allait s'asseoir, l'auguste orateur détruisit d'une seule phrase tout ce qu'il avait dit : « Je ne veux pas la guerre, » s'écria-t-il, « mais je ne veux pas non plus la paix. » C'était bien à cette solution ambiguë, bizarre, impossible, qu'aboutissaient les pétitionnaires. — Cependant l'ampleur des débats, l'abondance des paroles, le rang des orateurs, ne permettaient pas que le gouvernement se tût. Devant le Corps législatif, il s'était contenté d'une sèche déclaration qui tenait en quatre lignes. Devant le Sénat, après trois jours de séance, et surtout quand un prince n'avait pas dédaigné de parler, cette sobriété n'eût point été de mise. Le 20 mars, M. Billault se leva du banc des ministres. Son discours fut en certains endroits d'une précision étudiée, en d'autres, d'un vague plus étudié encore. Des fleurs de son éloquence il fit deux bouquets : celui de la Pologne fut fort beau, quoique composé de nuances un peu mélancoliques : le plus beau fut pour Alexandre. Les gerbes ainsi partagées en deux parts, il resta quelques épines : celles-ci furent très gracieusement offertes à l'Angleterre. Parlant de la Grande-Bretagne, M. Billault loua son libéralisme qui la portait au secours des peuples opprimés, puis sa circonspection qui empêchait que ce libéralisme ne s'égarât au delà des encouragements. A cette légère ironie soulignée par les sourires de l'auditoire, se joignit la critique assez vive de ces traités de 1815, dont Russell voulait faire le fondement de ses remontrances. Sous une forme discrète, ce langage trahissait la répugnance de la France pour des représentations qui ne feraient que blesser. S'associant à la pensée impériale, le Sénat, par 109 voix contre 17, vota l'ordre du jour. Pour mieux se dégager de toute solidarité compromettante, l'Empereur, dans une lettre publique à M. Billault, le félicita de son discours « qui avait été sur tous les points conforme à sa pensée ». « Je repousse, dit-il par une allusion très transparente aux paroles du prince Napoléon, je repousse toute autre interprétation de mes sentiments. » Les jours suivants, la presse officieuse, tout en continuant à parler de la Pologne, s'attacha à célébrer surtout la magnanimité d'Alexandre.

C'est ainsi que le gouvernement retenait le pays et se retenait lui-même sur la pente d'une négociation qui pourrait nous acculer à une cuisante humiliation ou à une guerre terrible. Est-ce à dire pourtant qu'en ces conjonctures, Napoléon n'ait pas entrevu, ébauché peut-être, le plan d'une conduite plus active? Mis en face de la question polonaise, le monarque inclinait avant tout à provoquer du gouvernement russe, par une action tout officieuse, tout amicale, un octroi souverain qui permettrait de dire la Pologne à demi satisfaite et de déclarer l'incident clos. Que s'il était entraîné hors de cette voie, c'est à Vienne qu'il importerait de lier partie, non à Londres, où l'on n'obtiendrait que des articles de journaux ou des meetings. Tout en prêchant très sincèrement la paix, l'Empereur paraît avoir caressé une autre politique, toute différente, qui, en cas d'échec de la première, s'y substituerait, qui aurait en Autriche son principal point d'appui et qui, grande par les risques, pourrait l'être également par les résultats. Les informations que Napoléon recevait des bords du Danube étaient plus propres à le tenir en éveil qu'à le décourager. Je trouve dans la correspondance du duc de Gramont plusieurs dépêches qui semblent révéler, à cette époque, chez les ministres de François-Joseph, une curieuse disposition à se concerter avec la France. Dans ses entretiens avec notre ambassadeur, M. de Rechberg n'hésitait pas à affirmer que la Russie ne céderait pas à des recommandations soit isolées, soit collectives : puis il laissait entendre, en un ton de confidence peu conforme aux habitudes réservées de la chancellerie viennoise, que, si l'Autriche jugeait imprudentes des manifestations stériles, elle pourrait s'associer à une œuvre résolument poursuivie et dont les résultats seraient définis et acceptés d'un commun accord. « Il me semble, mandait à Paris, le 28 février, le duc de Gramont, que le gouvernement autrichien ne serait pas disposé à faire de grands sacrifices pour la création pure et simple d'une Pologne russe dotée de garanties constitutionnelles... mais il porte ses vues au delà et voit, dans un avenir qu'il ne peut mesurer, la Pologne érigée de nouveau en royaume polonais : c'est dans la prévision de cette éventualité que M de Rechberg sonde nos intentions

et s'attache à provoquer un échange d'idées pouvant servir jusqu'à un certain point de préliminaires (1). » Le 9 mars, en une nouvelle conversation, le chef du Cabinet viennois aborda le même sujet. Après avoir parlé d'entente possible, il ajouta : « On ne doit pas se dissimuler que le premier pas en avant, c'est la guerre, peut-être pas la guerre immédiate, mais la guerre certaine avec les sacrifices qu'elle comporte... nous ne reculons pas devant cette éventualité ; mais avant de nous lier dans une pareille entreprise, il faut autre chose que des promesses, il faut un acte, un engagement. — Vous voulez dire un traité, interrompit M. de Gramont. — Sans doute, un traité formel et stipulant des compensations. — Je ne doute pas, continua l'ambassadeur sur un ton d'interrogation, que je ne sois autorisé à considérer votre langage comme l'expression des pensées de l'empereur François-Joseph. — Je ne suis, répondit gravement Rechberg, que l'interprète de mon Souverain. » En rendant compte de l'entrevue, M. de Gramont s'exprimait en ces termes : « Je ne m'exagère pas la portée de cet entretien. Il ne constitue ni d'un côté ni de l'autre un engagement quelconque... c'est une explication personnelle, officieuse jusqu'à un certain point, entre les intermédiaires ordinaires des deux gouvernements ; mais vous penserez sans doute comme moi, monsieur le ministre, qu'il est bon d'en garder le souvenir (2). » Non seulement il était naturel de « *garder le souvenir* » de telles paroles, mais on pouvait y voir, sans être taxé de légèreté, une provocation à une action commune. Avant même que cette dépêche arrivât à Paris, le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche, était parti pour Vienne. Était-il chargé d'une négociation précise ? C'est ce qu'aucun document n'autorise à affirmer. Ce qui n'est guère douteux, c'est que le but principal de son voyage ait été de pénétrer les plus intimes pensées de sa Cour et de recueillir les instructions de son Souverain en vue d'une demande de coopération non seulement diplomatique, mais peut-être militaire, qui, de Paris, pourrait être adressée à

(1) *Correspondance inédite.*
(2) *Correspondance inédite.*

l'Autriche. — Quel que fût l'objet exact de la mission, le résultat ne répondit point à ce que les précédentes dépêches de notre ambassadeur eussent pu faire pressentir. Après avoir écouté, provoqué même des ouvertures très significatives, l'Autriche se déroba. Comme l'Europe s'émouvait du voyage du Prince, cemme les diplomates s'empressaient curieusement autour de M. de Rechberg, le chef du Cabinet de Vienne s'empressa de désavouer tout changement dans la politique de l'Empereur son maître : « Notre politique n'a subi, ne subira aucune altération, répéta-t-il plusieurs fois. » « Quoi qu'il puisse arriver, je ne perdrai pas de vue les intérêts de la paix, » répondit-il à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Bloomfield, qui s'enquérait, non sans quelque anxiété, de ses dispositions (1). L'Autriche avait trop ressenti les procédés peu amicaux de la Russie, principalement dans les affaires d'Italie, pour voir avec déplaisir les embarras du Czar dans le grand-duché de Varsovie : mais elle détenait elle-même une partie de l'ancien royaume et, en excitant les flammes trop près de son territoire, elle risquait d'attirer l'incendie sur son propre sol. Volontiers elle laisserait *filtrer,* de Galicie en Pologne, des armes, des balles, de la poudre ; volontiers elle serait propice aux insurgés internés chez elle et même parfois les laisserait évader : ce serait sa façon de complaire à ses sujets polonais et de rendre à la Russie sa monnaie italienne. Mais elle n'irait pas plus loin. Elle signerait des remontrances diplomatiques, des invitations à mieux gouverner; mais ce serait à la condition que l'invitation ne fût pas *trop sérieuse,* comme disait un jour M. de Rechberg à lord Bloomfield. Entre le commencement et la fin de mars, la correspondance de M. de Gramont offre un singulier contraste. Il met autant de soin à énumérer les symptômes pacifiques qu'il en a mis à noter les paroles presque belliqueuses : l'Autriche, tout compte fait, jugeait qu'en cas de guerre, rien ne serait plus certain que les sacrifices, rien de plus incertain que les compensations : s'il fallait agir, elle n'agirait que de concert avec la France, mais elle remettait

(1) *Correspondence respecting the insurrection in Poland,* p. 96.

l'heure de l'action. Telles étaient les informations que mandait notre envoyé (1). Le 24 mars, le prince de Metternich était de retour à Paris, porteur de maintes bonnes paroles, mais qui n'impliquaient aucune promesse particulière de concours. « L'Autriche, écrivait M. Drouyn de Lhuys à ses agents diplomatiques, ne veut pas devancer les événements et s'en remet à eux du soin de lui inspirer ses résolutions ultérieures (2). »

On atteignit, au milieu de ces pourparlers, les derniers jours de mars. La situation de Napoléon ne laissait pas que d'être assez embarrassante. Jusque-là il s'était appliqué à ne rien sacrifier de l'alliance russe, à ne rien demander que sous la forme de la plus courtoise prière. Entre temps, il avait imaginé, sous une forme plus ou moins définie, une sorte de politique subsidiaire qui pourrait se traduire par des mesures coercitives et exigerait une entente étroite avec Vienne. Des deux combinaisons, la première avait le mérite de ne rien compromettre; la seconde, qui pouvait tout compromettre, avait sa grandeur autant que ses dangers. Par malheur, l'un et l'autre plan semblaient voués à un pareil échec. On vient de dire comment l'Autriche était résolue à s'arrêter là où le risque commencerait. Du côté de Saint-Pétersbourg, le succès n'était guère meilleur et les conseils affectueux, prodigués par la France, ne produisaient qu'un très médiocre effet : « Le gouvernement russe, disait notre ministre des Affaires étrangères, met notre patience à une singulière épreuve : lorsque nous formulons en termes généraux les griefs de la Pologne, il nous reproche de demeurer dans le vague; lorsque nous précisons, il nous accuse d'intervention dans ses affaires. » C'est ainsi que l'Empereur se trouvait ramené à l'idée anglaise d'une grande remontrance officielle. Que cette représentation fût tout ensemble désobligeante et inefficace, il l'avait de suite pressenti et, en y adhérant en principe, il s'était flatté que le cours des événements, les concessions du Czar ou toute autre combinaison la rendraient inutile. Or voici qu'il était acculé à cette

(1) Dépêches du 26 et du 31 mars (*Correspondance inédite*).
(2) *Documents diplomatiques*, 1863, p. 8.

alternative, ou de garder le silence, ou de suivre lord Russell. Quels que fussent les inconvénients de cette manifestation compromettante et incomplète, tout contribuait à y pousser Napoléon : car vers l'Empereur, alors jugé tout-puissant, un double cri montait à cette heure, — celui de la Pologne sanglante qui suppliait qu'on ne l'oubliât point, — celui de l'opinion publique elle-même qui eût difficilement pardonné au souverain l'indifférence ou l'inertie.

Tandis que la diplomatie débattait ses plans, les insurgés du grand-duché de Varsovie haussaient leurs efforts au niveau de leurs épreuves. Les combattants se multipliaient, s'aguerrissant par leurs souffrances mêmes. Ils s'étaient groupés sous des chefs obscurs, forts de leur passion, de leur courage, de leur désespoir, et qui étaient destinés presque tous à mourir sur les champs de bataille ou dans les représailles qui suivraient. Dans les engagements, les Russes étaient généralement victorieux : mais les bandes dispersées se réfugiaient dans les forêts ou se retranchaient derrière les marécages; là, elles se reformaient de leur mieux, compensaient leurs pertes par de nouvelles recrues, puis elles reprenaient la campagne, et on les retrouvait, ayant réparé leurs vides, alors qu'on les croyait anéanties. Pour empêcher de nouveaux rassemblements, les Russes tentèrent de former, parmi les paysans, des gardes rurales qui surveilleraient les suspects et au besoin se saisiraient de leurs personnes. Ces encouragements à la dénonciation n'arrêtèrent point le mouvement qui portait vers les bivouacs insurgés non seulement les victimes désignées de la conscription, mais toutes sortes de gens qui n'avaient à fuir aucun péril personnel. Entre tous les corps, le plus important, le mieux organisé était celui de Langiewicz, établi près des frontières d'Autriche. Langiewicz étant tout à coup devenu fameux, le Comité national anonyme abdiqua entre ses mains, et il fut nommé dictateur. Jusque-là les classes éclairées avaient condamné le soulèvement, par certitude de la défaite et aussi par un reste de confiance dans le Czar. Au mois de mars, les membres les plus indépendants du Conseil d'État et, un peu plus tard, plusieurs des conseillers municipaux de Varsovie donnèrent leur démis-

sion. Puis on vit l'archevêque, Mgr Félinski, prélat d'esprit très modéré, s'adresser à Alexandre en une prière ardente, le supplier d'arrêter l'effusion du sang, de faire de la Pologne une nation indépendante, unie seulement à la Russie par le lien dynastique (1). De si hauts témoignages consacrèrent les griefs des Polonais, et ceux mêmes qui avaient traité leurs réclamations de chimériques perdirent quelque chose de leur assurance. Sur ces entrefaites, Langiewicz, ayant pénétré sur le territoire autrichien, y fut interné, et, sur cette nouvelle, la presse russe annonça la fin prochaine des troubles. Il se trouva que l'insurrection, en perdant son chef, n'avait rien perdu de sa vitalité. Le Comité national reprit ses pouvoirs suspendus, et, dans toute l'étendue du grand-duché, aucun rassemblement ne désarma. Parmi les compagnons de Langiewicz internés à Cracovie, beaucoup même s'évadèrent et, après avoir repassé la frontière sous divers déguisements, reprirent leur poste de combat (2). « L'insurrection peut durer des mois, écrivait le consul anglais, M. Stanton (3). » Au centre du royaume en feu, Varsovie demeurait tranquille, mais d'une tranquillité plus morne que ne l'eût été la guerre : rien que des images de deuil chez ce peuple extrême en toutes choses et qui se nourrissait de sa douleur comme il l'eût fait de sa joie. Cependant la ville se dépeuplait au profit des campagnes. *Aller aux bois* était l'expression consacrée pour désigner ceux qui partaient. Au milieu des bois, en effet, se cachaient les campements des nouveaux *outlaws*. Là se trouvaient déjà, confondus avec les Polonais, des gens de toute profession, rassemblés de tous les points du monde, mêlant en leur âme toutes sortes de passions, passions révolutionnaires, passions humanitaires ou simples passions d'aventures : celui-ci venait des bataillons de Garibaldi et, au bord de la Vistule, racontait les exploits des *Mille;* celui-là, expert en insurrection, était arrivé de Londres, jaloux de voir un soulèvement qui ne ressemblerait en rien à

(1) Voir *Affaires de Pologne*, p. 43.

(2) Voir Rapport de M. Mounsey à lord Bloomfield, 7 avril (*Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 125).

(3) *Correspondence respecting the insurrection in Poland*, p. 105.

ce qu'on avait vu jusque-là; ailleurs étaient des groupes de jeunes gens, quelques-uns de noble race, bercés par les grands souvenirs de la nation vaincue et épris de glorieux combats. Ces étrangers apportaient avec eux leurs rêveries, quelques-uns même leurs détestables projets de bouleversement cosmopolite, et c'est ce qui permettrait aux Russes de condamner en bloc le mouvement comme une conspiration contre l'ordre européen. Pourtant la force réelle de l'insurrection n'était pas là : elle résidait dans l'élément national. Dans ces camps apparaissaient les vrais Polonais, résistants contre la souffrance, vaillants contre la mort. Ils ne se piquaient ni de beaucoup de logique ni de beaucoup de sagesse, et avec une ardeur presque égale ils embrassaient les rites religieux ou se pénétraient des maximes révolutionnaires. Mais ces pensées ou ces images, confuses, contradictoires, ne se gravaient en leur âme et ne valaient à leurs yeux que si elles servaient à leur relèvement. Au fond, leur seule passion, leur vraie foi était leur patrie. A l'heure où nous sommes, un rayon un peu moins sombre perçait les ténèbres de leur triste fortune. Ils recueillaient les rumeurs de l'Occident et, crédules comme les malheureux, ne pouvaient se persuader qu'on ne les secourût point. Le printemps, dout les premiers signes s'annonçaient, rendrait leurs travaux moins rudes, leurs refuges moins sévères, leur subsistance moins difficile. Leur armement était un peu meilleur et, par achats faits à haut prix, pillage de convois, complicités en Galicie, ils s'étaient enfin procuré des fusils. Les recrues arrivaient de plus en plus nombreuses : c'étaient des jeunes gens, presque des enfants, échappés des écoles ou de la demeure paternelle, des gentilshommes qui, après de longues incertitudes, se joignaient à l'insurrection jugée d'abord folle ou réprouvée, des femmes même ou des jeunes filles que n'avait pu retenir leur foyer. C'est dans cette disposition un peu raffermie que ces malheureux se préparèrent à la Pâque, fête nationale là-bas autant que religieuse; et, entre deux alertes, deux combats, deux périls, en quelque asile perdu au fond de leurs forêts, ils reçurent, des mains de leurs prêtres, le viatique, qui, pour la plupart, serait celui de l'éternité.

A Paris, on suivait avec une curiosité ardente les incidents de la lutte. De parti pris, on écartait les dépêches moscovites, et tous les bulletins semblaient suspects, hormis les correspondances des insurgés arrivées par la voie de Galicie. Outre Langiewicz, d'autres chefs de bande furent célébrés : on répandit leurs portraits, on traça leur biographie; on se désespéra seulement que leurs noms, aux consonances étrangères, fussent de ceux que notre langue française ne peut ni populariser ni retenir. Langiewicz étant interné en Autriche, on crut que l'insurrection était abattue. Comme elle se releva aussitôt et même s'étendit, le bruit s'accrédita qu'elle était bien plus forte qu'on ne l'avait imaginé et que, moyennant un secours opportun, fût-ce un secours moral, elle pourrait demeurer victorieuse. Les brochures, les articles de journaux, les souscriptions se multiplièrent. Les grandeurs et les infortunes de la Pologne devinrent l'entretien des habitués des cercles, le hors-d'œuvre obligé des cours de la Sorbonne, un sujet de dissertation pour les enfants des lycées. Si les paroles eussent pu sauver le pauvre peuple, quel rang n'eût-il pas pris parmi les nations de la terre ! Seule entre toutes les causes, la cause polonaise réunissait à cette heure toutes les sympathies : celles des catholiques (ne luttait-elle pas pour sa foi?), celles des âmes sensibles à la poésie des choses (n'était-elle pas la *nation en deuil?*), celles des démocrates (sa constitution n'était-elle pas l'un des articles du catéchisme républicain?), celles des révolutionnaires (ne comptait-elle pas des garibaldiens parmi ses défenseurs?), celles des salons (qui ne se fût rappelé les Czartoryski, les Zamoïsky, ces grands seigneurs qui avaient porté si fièrement l'exil?). *Le Siècle* parlait comme *le Monde*, le clergé comme l'Université, l'Académie comme le faubourg Saint-Antoine, et, chose étrange, incroyable, sans exemple depuis le commencement du règne, sur cette question de la Pologne, l'Impératrice et le prince Napoléon étaient du même avis.

Que pouvait l'Empereur? Son cœur excellent lui rendait insupportable l'indifférence : l'opinion publique le suppliait de s'émouvoir et, comme l'avait dit au Sénat le prince Napoléon

en paroles vagues et ardentes, de *faire quelque chose*. Inutilement, il avait essayé les prières à Saint-Pétersbourg et ébauché à Vienne un plan d'intervention. La voie des représentations officielles restait ouverte : sans beaucoup d'entrain il s'y engagea. C'était, comme on disait, le moyen de *faire quelque chose*. Cette *chose,* en soi fort raisonnable et juste, serait, en l'occurrence, la moins avisée de toutes : car par là on porterait à la Russie le coup le plus maladroit, celui qui blesserait sans frapper.

IV

Le 17 avril fut un jour très notable pour la chancellerie russe. C'est en ce jour-là que les puissances présentèrent au cabinet de Saint-Pétersbourg leurs remontrances sur le sort de la Pologne. Elles avaient écarté la forme d'une représentation collective, mais, pour donner plus de poids à leurs pensées communes, avaient décidé que les dépêches, bien que rédigées séparément, seraient communiquées à la même date au prince Gortschakoff. Le prince reçut d'abord la dépêche de la France, très brève, très réservée, et où les conseils se tempéraient de toutes sortes de protestations courtoises; puis celle de l'Angleterre, qui, plus développée, plus dogmatique, plus agressive surtout, invoquait nettement les traités de 1815; enfin celle de l'Autriche, qui faisait valoir en termes un peu embarrassés ses intérêts en Galicie et se contentait de demander que « les provinces polonaises fussent replacées dans les conditions d'une paix durable ». Le défilé n'était pas fini : les puissances secondaires : l'Italie, l'Espagne, les États de troisième ordre eux-mêmes, avaient rédigé leurs doléances et fournissaient leur note dans le concert européen. Comme on le voit, la mercuriale était en règle, et le chancelier dut l'essuyer jusqu'au bout. L'unanimité eût été presque complète sans une abstention fort prévue, fort rassurante aussi pour la Russie.

« Le silence est d'or, dit le proverbe français. » Sur les bords de la Sprée, la maxime avait été jugée bonne, et, de fait, jamais silence ne devait être mieux payé.

Comme les dépêches, annoncées et connues par les entretiens des ambassadeurs, s'acheminaient vers Saint-Pétersbourg, Gortschakoff, un peu ému dès l'abord, avait imaginé de désarmer par avance les représentations de l'Europe. Le 12 avril, Alexandre avait proclamé, sauf certaines réserves, une amnistie au profit de tous les Polonais qui feraient leur soumission avant le 12 mai. En l'état où se trouvaient les choses, l'opinion publique et les gouvernements eux-mêmes avaient accueilli avec un empressement médiocre un édit qui n'améliorait en rien l'avenir et se contentait de suspendre les châtiments. En dépit de cet échec, le chancelier s'était assez vite remis de son trouble, et, ayant froidement envisagé la condition de son maître, n'avait point jugé qu'il y eût lieu de plier sous l'orage. La France était trop loin pour être redoutable, et l'Autriche trop près pour n'être pas circonspecte. Quant à l'Angleterre, elle se bornerait à se montrer désobligeante et d'avance l'avait annoncé. Que s'il avait eu besoin d'être réconforté, Gortschakoff eût été très raffermi par les sentiments qui éclataient en son propre pays. Le peuple russe préparait sa contre-manifestation, en réponse aux manifestations de l'Europe. Déjà, à Saint-Pétersbourg, l'Assemblée de la noblesse et la municipalité avaient, en des adresses très enflammées, invité le gouvernement à maintenir l'intégrité de l'empire. Bientôt, ce mouvement s'accentuant, on verrait, en face de la nationalité polonaise, qui s'obstinait à revivre, se dresser la nationalité moscovite, non moins ardente à tout absorber. Ainsi gardé du côté de la Russie comme du côté de l'Europe, Gortschakoff écouta les remontrances des ambassadeurs, avec agacement plutôt qu'avec inquiétude. C'est dans cet esprit qu'il prépara la réfutation, et, puisqu'il devait y avoir un combat de plume, il résolut de le poursuivre aussi vivement qu'il l'eût fait d'un duel à l'épée.

Sa réponse, formulée le 26 avril, fut assez amicale vis-à-vis de la France, légèrement dédaigneuse vis-à-vis de l'Autriche.

En revanche, il se rattrapa amplement dans sa réplique à l'Angleterre. Le style des chancelleries est d'une rare souplesse et sait enfermer en peu de mots très courtois beaucoup de leçons très impertinentes. La dépêche russe pratiquait cet art avec raffinement. Russell avait invoqué les traités de 1815. En termes d'une politesse irréprochable, le chef du *Foreign-Office* était averti que la première condition pour bien interpréter un traité, c'est de le lire : que si on avait pris cette peine à Londres, on se serait assuré que l'acte de Vienne avait laissé l'empereur Alexandre Ier libre de faire, à l'égard de la Pologne, « ce qu'il jugerait convenable. » De la Constitution de 1815 tant vantée par les Anglais, Gortschakoff parlait en termes fort dégagés, niant que ce fût « la seule *panacée* propre à calmer les maux de la Pologne ». « Lord Russell, ajoutait l'homme d'État moscovite avec une nuance hautaine, convie la Russie, en sa qualité de membre de la société européenne, à remplir les devoirs de convenance envers les autres États... La Russie apprécie ce que lui commande sa situation internationale. Mais il serait difficile d'affirmer qu'elle ait rencontré sous ce rapport une scrupuleuse réciprocité. » Le meilleur trait était réservé pour la fin. Le chancelier, après avoir rappelé le vœu des puissances : « que la Pologne rentrât dans les conditions d'une paix durable, » observait avec beaucoup de douceur que son auguste maître n'avait jamais eu d'autre désir, mais que le principal obstacle résidait « dans les instigations permanentes de la révolution cosmopolite ». Partant de là, il exhortait avec une tranquille ironie les trois gouvernements à se faire, chacun chez soi, gendarmes pour le service de la paix générale : de cette manière ils travailleraient à rétablir l'ordre partout, et très spécialement en Pologne. C'est ainsi que la remontrance, adressée à Saint-Pétersbourg, était renvoyée à Londres, à Paris, à Vienne. Jusque-là, lord Russell avait paru hors de pair pour la rédaction des dépêches désobligeantes. Cette fois, il avait trouvé son maître. Russell se bornait à montrer la férule : Gortschakoff allait jusqu'à la manier.

La première passe du duel (puisque décidément il y avait duel) était terminée, et point à l'avantage de ceux qui l'avaient

engagé. En France, on essaya de pallier l'échec. « Les intentions de l'empereur Alexandre, disait le journal *la Patrie*, correspondent de tout point avec celles de l'empereur Napoléon (1). » « L'accueil fait par le gouvernement russe aux observations du cabinet, ajoutait *le Constitutionnel*, nous fait espérer que, sous une forme diplomatique, non arrêtée peut-être, on parviendra à sauvegarder les intérêts légitimes de la Pologne (2). » *Le Moniteur* n'afficha point cette satisfaction béate, mais, faisant allusion aux dernières dépêches de Saint-Pétersbourg, déclara que « ces documents ouvraient la voie à des plans de conciliation (3) ». Au fond, il était peut-être habile de ne point entendre ce qu'on n'eût pu laisser passer sans réplique. La vérité, c'est que le gouvernement russe, quelque peu encourageant que fût son langage, reconnaissait l'existence du mal dont souffrait la Pologne et se déclarait prêt à un « échange d'idées ». Sur cette vague assurance, on se reprit à l'espoir; entre Paris, Londres et Vienne, recommencèrent les communications de dépêches, les transmissions de télégrammes, les projets de notes; et on se mit à ourdir une nouvelle trame qui remplacerait celle que Gortschakoff venait de déchirer.

Si ces secondes remontrances arrivaient à Saint-Pétersbourg, le chancelier pourrait se donner le plaisir d'un second succès de plume. Il y aurait pourtant quelque imprudence à recommencer ce hautain persiflage. L'insurrection, loin de se calmer, s'étendait et, débordant hors du royaume, avait gagné la Lithuanie. On était à la fin du printemps, c'est-à-dire à l'époque où la Baltique, libre de glaces, rend l'empire moscovite moins inaccessible. Après tout, ce n'était pas une médiocre audace que de braver, fût-ce de fort loin, trois grandes puissances. Combien la condition de la Russie ne serait-elle pas meilleure si, mettant à profit les délais, elle consacrait tous ses efforts à briser les liens, faibles encore et lâches, de la triple alliance! C'est à Vienne que pourrait se poursuivre, avec le plus de chances, ce travail de désagrégation. En adressant à

(1) *La Patrie*, 3 mai 1863.
(2) *Le Constitutionnel*, 8 mai 1863.
(3) *Le Moniteur*, 5 mai 1863.

Saint-Pétersbourg des notes sur la Pologne, l'Autriche mentait à tout son passé. En invoquant le principe des nationalités, elle ouvrait elle-même la brèche par où s'écroulerait son empire. Placée au centre de tous les pays incandescents : la Vénétie, la Hongrie, les Principautés Danubiennes, elle était de ceux qui éteignent, non de ceux qui fomentent les incendies. Serait-il impossible de l'éclairer sur ses véritables intérêts?

Le 1er juin, Alexandre II confia ses vœux à son oncle le roi Guillaume, en une lettre autographe qui montre bien l'intimité des deux souverains. Après un court préambule sur l'état général de l'Europe, le Czar parlait de la situation fausse où la conduite de l'Autriche plaçait les États du Nord. « Jamais, disait-il, si l'attitude de l'Autriche avait été plus franche, les puissances de l'Ouest n'auraient été si loin. » Il poursuivait en une série d'interrogations qui laissaient percer quelque anxiété : « Si une rupture survient, quelle sera votre attitude? Qu'attendez-vous du reste de l'Allemagne? *Je sais que je puis compter sur vous comme vous sur moi*. Dans quels cas vos intérêts vous pousseraient-ils à une intervention efficace? *Entre nous, pas de défiance*. Je voudrais connaître vos projets pour mesurer moi-même les devoirs et les sacrifices que ma situation comporte. Puis-je compter sur cette même fraternité qui a déjà uni nos armes? » Le Czar, en terminant, adressait à « son oncle respecté » une demande précise : tous les embarras venaient de l'Autriche, qui assurerait la prépondérance au parti qu'elle embrasserait. La conclusion était que le gouvernement de Berlin usât de tout son crédit à Vienne pour ramener l'empereur François-Joseph et ses ministres dans le faisceau des puissances conservatrices. — La Prusse était toute disposée à rendre des services, était même charmée de les rendre, avec la certitude que, plus tard, elle saurait prélever sa commission. La démarche fut aussitôt tentée. François-Joseph était peu favorable aux Polonais ; mais M. de Rechberg, quoique très résolu à ne point s'aventurer jusqu'à la guerre, jugeait peu séant que son pays se rangeât à la suite de la Russie : ce serait trahir la France et l'Angleterre : ce serait peut-être provoquer à la révolte la

Galicie demeurée paisible. Bref, la suggestion fut repoussée et, le 11 juin, la nouvelle en arriva à Berlin. Quelques jours plus tard, sans que nous puissions préciser la date, le roi Guillaume, dans une lettre rédigée, à ce qu'on assure, par M. de Bismarck lui-même, annonçait à son neveu l'insuccès. Cette lettre est assez curieuse, en ce sens qu'elle achève de fixer les rapports entre Saint-Pétersbourg et Berlin. Le roi assurait le Czar de sa chaude amitié. Il attribuait toute la responsabilité des complications présentes à Napoléon qui, disait-il, menaçait la paix comme jadis l'avait fait son oncle. Il voulait bien pourtant ne pas croire à l'imminence de la guerre : que si d'aventure elle éclatait, il promettait à Alexandre son concours, à charge d'assistance réciproque si la France attaquait les Provinces Rhénanes. Quant au refus de l'Autriche, Guillaume en parlait avec un regret médiocre, en homme qui jugeait l'union à deux suffisante. Il ne dissimulait point d'ailleurs que l'alliance russe était impopulaire à Berlin ; et par là il faisait valoir très habilement le prix de son amitié. Quelle récompense ne méritaient pas ses bons offices puisque, pour servir la Russie, il résistait, non seulement aux puissances occidentales, mais au vœu de son peuple lui-même (1) !

Bien avant que l'Autriche fût exhortée de la sorte à se rapprocher de la Russie, les messages venus de Paris et de Londres lui avaient porté une invitation toute contraire, celle de s'associer à une seconde remontrance. Après bien des projets, des pourparlers, des allées et venues, les trois gouvernements arrêtèrent le plan de leur nouvelle action commune. Ils convinrent de résumer en *six points* principaux, qui furent d'abord rédigés à Vienne, puis légèrement remaniés à Paris et à Londres, leurs demandes en faveur de la Pologne. Ils réclameraient pour elle une amnistie générale et complète, l'établissement d'une représentation nationale, une administration distincte composée de Polonais : en outre, la liberté de conscience serait proclamée, de façon à ce que le culte catholique pût s'exercer sans

(1) Voir Henri de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. II, p. 533 et suiv.

aucune entrave ; enfin la langue polonaise serait, à l'exclusion de toute autre, la langue officielle, et un système de recrutement régulier serait décrété. Si la Russie acceptait ces vues générales, des négociations pourraient s'ouvrir entre les huit puissances signataires de l'acte de Vienne, et sur ces bases pourrait être réglé le sort futur du royaume. L'humanité, comme la raison elle-même, répugnait à ce que l'effusion du sang continuât pendant les pourparlers : aussi le Czar serait invité à proclamer une pacification provisoire fondée sur le maintien du *statu quo* militaire, sorte de trêve obligatoire pour les deux partis. Les dépêches où se formulait ce programme partirent le 17 juin de Paris et de Londres, et le 18, de Vienne. C'était le second acte de la campagne diplomatique. Cette politique était en elle-même assez audacieuse, car les princes qui sont disposés à tirer l'épée ne débutent guère par d'autres réclamations ; mais elle était par d'autres côtés fort débile, un peu enfantine même, car l'une des trois puissances s'épuisait à déclarer que les armes qu'elle montrait ne se chargeraient jamais : « La Pologne peut compter sur nos sympathies, non sur notre assistance matérielle, avait proclamé lord Palmerston, dans un discours public à Édimbourg. » « Je regretterais, avait ajouté lord Russell devant le Parlement, que la nation polonaise pût croire l'Angleterre disposée à s'engager dans la lutte. » « Je proteste d'avance contre tout recours à la force, avait-il répété, le 8 juin, à la Chambre des lords (1). » Telle était la Grande-Bretagne. L'Autriche aurait rompu avec toutes ses traditions de prudence si, pour ressusciter un peuple opprimé dont elle avait jadis partagé les dépouilles, elle eût offert aux attaques d'un voisin puissant sa frontière dégarnie. Restait la France, la France seule, la France qui était trop loin, comme disaient les Polonais, obstinés dans ce temps-là même, à lutter et à mourir.

La réponse du chancelier se fit attendre. Dans l'intervalle, on vit en Pologne tout ce que la guerre a de plus horrible, tout ce que les répressions militaires ont de plus implacable. Com-

(1) *Parliamentary Debates*, t. CLXX, p. 1385, et t. CLXXI, p. 488.

me la Lithuanie s'était insurgée, un nouveau gouverneur y avait été envoyé, c'était le général Mourawief. Ce nom acquit bientôt une célébrité sinistre. En plusieurs occasions les prisonniers furent massacrés. Des règlements d'une minutie cruelle imposèrent la dénonciation, proscrivirent les sympathies, enveloppèrent dans une même suspicion les propriétaires qui, sans y être autorisés, s'éloignaient de leurs domaines, les femmes qui se paraient de deuil, les prêtres qui s'obstinaient à ne voir dans les rebelles rien autre chose que des frères. Les peines étaient l'emprisonnement, l'exil, la confiscation, la déportation, la mort. Tous les moyens paraissant bons pour réduire la révolte, les paysans furent excités contre leurs seigneurs par la perspective d'être associés aux profits de la spoliation. Exaspérés à leur tour, les Polonais, trop souvent, ne faisaient point de quartier, et aux excès répondaient par d'autres excès. Chaque courrier apportait à Paris et à Londres, au lieu de la réponse qu'on attendait, les récits de cette lutte sans pitié : une à une les chances d'apaisement s'évanouissaient; car, en cet acharnement des âmes, serait-il possible d'amener les uns à promettre, les autres à recevoir le pardon? Enfin, le 13 juillet, Gortschakoff se décida à parler. Il repoussa toute « pacification provisoire », toute suspension d'armes, les Polonais étant des rebelles, non des ennemis. Sur les six points, il ne s'expliquait guère et, sans s'attarder à les concéder ou à les combattre, se bornait à répéter, ainsi qu'il l'avait dit cent fois, que les encouragements donnés aux insurgés étaient la principale cause qui prolongeait l'insurrection. Quant au projet d'une conférence, il l'écartait péremptoirement comme une insupportable ingérence dans les affaires intérieures de son pays. A ce point de sa dépêche, Gortschakoff tournait court et formulait la plus étrange, la plus inattendue des contre-propositions. Nous avons dit ses efforts pour détacher l'Autriche de l'alliance occidentale. Malgré l'insuccès de la tentative, il l'avait renouvelée et, si nous en croyons des témoignages autorisés, M. de Balabine, ambassadeur russe à Vienne, trompé sans doute ou se faisant illusion, avait transmis à cet égard des informations favorables : l'Autriche, mandait-il, serait disposée

à se concerter, sur la question polonaise, avec la Prusse et la Russie. Gortschakoff fut-il encouragé par ces assurances? Ce qui est certain, c'est que, subitement éclairé, il jugeait une entente restreinte aussi désirable qu'une entente générale eût été malséante. Cette conférence qu'il avait repoussée, il y revenait au moment de clore sa dépêche. Seulement, il faudrait en écarter la France d'abord, l'Angleterre ensuite et, pareillement, tous les États secondaires qui avaient participé à l'acte de Vienne. Ces éliminations accomplies, les trois puissances copartageantes resteraient seules pour la délibération commune. Telle était en effet la conclusion du chancelier; et, comme l'Europe libérale s'était émue du sort de la Pologne, il proposait, avec une ironie tranquille, que le soin d'assurer son bonheur à venir fût confié à l'unique sollicitude de ceux qui jadis s'en étaient partagé les lambeaux.

La riposte était d'un maître, mais d'un maître qui, cédant au plaisir d'affiner ses traits, oubliait un peu les lois de la prudence. S'étant rendu à Tzarskoe-Selo et y ayant entendu cette étrange doctrine, M. le duc de Montebello ne cacha point sa surprise : « Voilà ce que nul n'eût imaginé, dit-il à son collègue d'Angleterre en sortant de l'audience du chancelier. » Il ne dissimula pas davantage son irritation, ni même son inquiétude : « Dans mon pays, dit-il, cette combinaison sera regardée, non seulement comme peu satisfaisante, mais comme presque insultante, et je crains qu'elle n'amène une positive et immédiate rupture. » Lord Napier pensait de même, quoique plus calme; car la France, très lente à s'associer à l'Angleterre, tendait alors à la dépasser. Après s'être consultés, les deux ambassadeurs résolurent de retourner le lendemain auprès de Gortschakoff afin d'obtenir de lui quelque éclaircissement qui tempérât cette réponse hautaine et permît de la présenter au public sous un jour plus adouci. L'entrevue fut vive et mêlée de paroles non exemptes d'amertume. « La réplique de la Russie, firent observer les diplomates, sera considérée comme un simple moyen de gagner du temps et de détacher l'Autriche de la France et de l'Angleterre... Tout au moins, poursuivirent-ils, quelle sera la forme de cette délibération à

trois? Les résultats en seront-ils soumis aux puissances occidentales? — Ils leur seront communiqués, répliqua Gortschakoff. » Et il ajouta que la base de la discussion serait les *six points*. Il revendiqua d'ailleurs très hautement l'indépendance des copartageants et persista à repousser toute intervention de la France et de l'Angleterre. C'est sur ce ton fort peu amical que se termina l'entretien (1).

Il y eut alors un moment de véritable crise. Dans le public régnait l'agitation et dans les sphères officielles une très réelle perplexité. *Le Siècle* demandait qu'un plébiscite s'ouvrît sur la question de l'intervention (2). Lord Malmesbury, à la Chambre des pairs, proposait que l'Angleterre traitât le Czar comme jadis le roi de Naples, et marquât sa réprobation par le rappel de son ambassadeur (3). Le gouvernement français avait longuement, cruellement hésité avant d'inaugurer les remontrances : une fois engagé dans cette voie, il éprouvait quelque confusion à s'arrêter à mi-chemin. Dès le 20 juin, en prévision d'une réponse défavorable de la Russie, il avait proposé à ses alliés d'arrêter par avance leur ligne de conduite. Le 29 juillet, la réplique de Gortschakoff étant connue, il imagina une *note collective*. Ce serait une nouvelle étape à franchir dans la voie qui conduirait de la prière à la menace, et peut-être même (qui eût pu affirmer le contraire?) de la menace à l'action. En ces conjonctures, la Grande-Bretagne se déroba : quant à l'Autriche, elle suivit l'Angleterre, mais après avoir montré plus de fermeté. C'est du moins le témoignage que lui rendit M. Drouyn de Lhuys dans une dépêche à M. de Gramont. « Je constate avec plaisir, écrivait-il, que nos raisons ont été très bien comprises à Vienne, et je me fais un devoir de reconnaître qu'il n'a point dépendu du gouvernement autrichien que nos propositions ne fussent adoptées (4). »

A défaut de mesures plus énergiques, entamerait-on une

(1) *Further correspondence respective the insurrection in Poland, Partie V*, p. 1-2.

(2) *Le Siècle*, 21 juillet.

(3) Séance du 24 juillet 1863 (*Parliamentary Debates*, t. CLXXII, p. 1353).

(4) *Documents diplomatiques*, 1865, p. 52.

troisième campagne diplomatique quand les deux autres avaient si complètement échoué ? Il semble qu'une saine politique eût conseillé de ne point prolonger des représentations mi-conciliantes, mi-comminatoires, et qui n'avaient ni l'autorité de la force, ni celle de la prière. Les alliés (si toutefois on peut donner le nom d'alliance à ce qui n'était qu'un accord de paroles), les alliés ne se résignèrent pas à un silence qui eût semblé l'aveu de leur défaite morale. Donc, dès le commencement d'août, de nouvelles remontrances partirent de Paris, de Londres, de Vienne. Tout ce qui pouvait être invoqué en faveur de la justice, de l'humanité, M. Drouyn de Lhuys le dit, dans cette claire langue française qui sait mieux que toute autre traduire les intérêts généraux du monde et rend plus transparente l'évidence du droit. Il parla de la récente réponse russe avec une surprise attristée. Il affirma, mais sans aucune parole provocatrice, le caractère national du mouvement polonais. Il repoussa, au nom de son gouvernement, tout reproche de complicité avec la révolution. Il renouvela quelques conseils, mais sans oser y mêler l'espoir qu'ils fussent accueillis. A travers les remontrances se retrouvaient encore quelques formules affectueuses, tristes restes d'une amitié qui s'en allait en lambeaux. Avec une gravité solennelle, le ministre français proclamait, en terminant, « la Russie responsable de toutes les conséquences que pouvait entraîner la prolongation des troubles de Pologne; » et vraiment ce beau plaidoyer n'avait qu'un tort, celui d'avoir, à deux reprises déjà, été répété en vain.

Cette fois encore, il ne frapperait à Saint-Pétersbourg que des oreilles indifférentes. Cette responsabilité qu'invoquait la France, Alexandre, fixé dans ce qu'il appelait son droit souverain, n'avait nulle envie de la décliner. Comme il attribuait aux encouragements de l'Europe les longueurs de la guerre civile, il était plus disposé à dénoncer les puissances qu'à subir leurs avis. Tout le fortifiait dans sa résistance, et les suggestions du vieux parti moscovite qui poussait à la guerre à outrance, et les excitations de la lutte qui, de part et d'autre, faisaient perdre tout sang-froid, et l'approche de la mauvaise saison qui, en couvrant la Baltique de glaces, la Pologne de

frimas, rendrait la Russie invulnérable et priverait les rebelles de leurs meilleurs refuges. Gortschakoff recueillit les pensées de son Souverain et, ayant calculé tous ses avantages, jugea que les raisonnements même étaient superflus. A la troisième remontrance de l'Europe il se contenta d'opposer un bref déclinatoire : son maître était le meilleur ami de la Pologne : il était assez fort, ayant pour lui Dieu, sa conscience, ses peuples. Telle fut la dernière circulaire russe. Le 7 septembre, elle partit de Saint-Pétersbourg. « Ce ne sont pas les trois puissances, disait la *Presse* de Vienne, c'est la Russie qui déclare la discussion close, c'est l'accusé qui interrompt les débats et impose silence à l'accusateur. »

V

Tout semblait fini pour la diplomatie, et aussi pour la Pologne. Cependant en Europe un regret subsistait de cette intervention si téméraire et si timide, si solennelle et si vaine. De là deux projets ou plutôt deux ébauches de projets qui eurent pour but, moins de secourir la nation infortunée que de masquer ce que le récent échec avait eu de mortifiant.

Les inspirateurs du premier projet furent les Polonais eux-mêmes. Depuis le début de l'insurrection, ils se plaignaient que leurs armes, que leurs munitions fussent confisquées aux frontières : combien notre condition, ajoutaient-ils, serait moins précaire si nous étions reconnus comme *belligérants !* Un mémoire en ce sens fut adressé par le Comité national au prince Ladislas Czartoryski et (signe très remarquable de l'état des esprits) fut publié, le 22 septembre, par *le Moniteur*. L'insertion fit grand bruit, et on n'hésita point à y voir un acte de représailles contre le prince Gortschakoff. Cette petite vengeance serait-elle suivie d'une autre plus éclatante? Quatre jours plus tard, comme lord John Russell était en villégiature à Blairgowrie, il y prononça un discours qui, tout en repous-

sant l'idée de la guerre, s'aventurait jusqu'à des paroles qui ne pouvaient plus être considérées comme des paroles de paix. Il développa cette thèse, que la Russie tenait du traité de Vienne ses droits sur la Pologne, que ces droits n'avaient été consacrés que moyennant certaines conditions et que, les conditions n'étant point accomplies, le titre lui-même disparaissait. C'était reconnaître implicitement aux Polonais tous les droits des belligérants. Pendant quelques jours, on sembla, à Paris comme à Londres, bien près de franchir un pas décisif. Cependant l'Autriche, dont la frontière était tout ouverte du côté de la Russie, pressentait qu'une pareille déclaration serait la préface de la guerre, et, comme elle n'était assurée, au moins de la part de l'Angleterre, d'aucune garantie, elle rentra dans le silence pour n'en plus sortir. Au *Foreign-Office*, on médita une dépêche menaçante, on en rédigea même le canevas; puis la réflexion tempérant les ardeurs, on y substitua une rédaction plus débonnaire. Quand, à quelques mois de là, l'opposition, à la Chambre des communes, voulut interpeller le ministère sur l'incident, lord Palmerston se contenta de répondre, d'un ton de persiflage, qu'il n'était pas plus responsable de ses brouillons que de ses pensées (1). Encore une fois, la France demeura seule.

Le second projet émana directement de Napoléon. Le 5 novembre 1863, comme il inaugurait la session législative, il s'expliqua d'abord sur les affaires intérieures, puis, après avoir touché au Mexique, aborda la question polonaise qui, disait-il, « exigeait plus de développements. » En termes émus, reconnaissants même, il parla de ses relations cordiales avec l'empereur Alexandre et regretta que l'intérêt d'une cause chère à la la France l'ait amené à compromettre « *l'une des premières alliances du Continent* ». Il retraça ensuite, en traits généraux, l'histoire des récentes négociations. « Nos conseils désintéressés, ajouta-t-il avec tristesse, ont été interprétés comme une intimidation; nos démarches, au lieu d'arrêter la lutte, n'ont

(1) Chambre des communes, 12 février 1864 (*Parliamentary debates, third series*, tome CLXXIII, p. 740.)

fait que l'envenimer. Des deux côtés se commettent des excès qu'au nom de l'humanité on doit également déplorer. » S'étant exprimé de la sorte, l'Empereur posa nettement la question qui était au fond de toutes les consciences : « Sommes-nous réduits, dit-il, à la seule alternative de la guerre ou du silence? Non, répliqua résolument le Souverain. » La suite de la harangue fut une ample généralisation qui embrassait l'Europe entière. La conclusion, ce fut la proposition d'un Congrès qui, non seulement réglerait le sort de la Pologne, mais substituerait aux traités de 1815, devenus caducs, des stipulations nouvelles propres à assurer la paix du monde. — Que fallait-il voir en ce discours? Était-ce une oraison funèbre prononcée de très haut, suprême et sonore témoignage à la nation expirante? Était-ce au contraire une dernière voie de salut qui s'ouvrait? L'illusion fut courte. Dès le 4 novembre, les lettres d'invitations étaient parties de Paris. Quelques jours plus tard, les réponses arrivèrent, froidement polies, pleines de méfiantes réserves, approbatives seulement chez ceux qui, dans les remaniements de l'Europe, espéraient grandir leur fortune. Secrètement inquiète pour la Vénétie, l'Autriche demanda que le programme fût précisé. Plus intransigeant que jamais sur le gouvernement de la Pologne, le Czar se borna à vanter ce qu'il avait fait pour le bien de ses peuples et, comme François-Joseph, sollicita des éclaircissements. En revanche, le roi Guillaume convint que les arrangements de 1815 avaient subi, devaient subir quelques modifications : dans cet esprit il adhérait à la convocation du Congrès, sans le désirer toutefois, car, disait-il avec toute la sécurité d'une conscience pure, « la Prusse, n'étant jamais sortie de la limite des traités, n'a pas d'intérêt à provoquer ou à empêcher la réunion d'un Congrès. » Toujours attentif à Rome et à Venise, le roi d'Italie enveloppa son acceptation dans les mêmes formules vertueuses. — En ces conjonctures, l'Angleterre se chargea de déchirer tous les voiles. Ayant pendant trois semaines médité sa réponse, lord Russell la publia le 25 novembre sous la forme d'une dépêche à lord Cowley. C'était un refus, et où rien n'était omis de ce qui pouvait blesser. Le chef du *Foreign-office* laissait

doucement entendre que sans doute les traités de Vienne avaient déjà été violés sur plusieurs points, mais que ce serait une singulière façon d'assurer la paix que de les déclarer en bloc abolis. Il énumérait complaisamment (si complaisamment qu'il y semblait prendre plaisir) toutes les causes de trouble qui agitaient le continent : il n'oubliait rien, ni le conflit polonais, ni les embarras danois, ni l'anarchie des Principautés Danubiennes, ni la Vénétie, ni l'occupation de Rome. « Un Congrès général des États européens, ajoutait-il avec une nuance d'incrédulité narquoise, pourra-t-il vraisemblablement résoudre dans un sens pacifique les divers points en litige? » Ces points en litige, il les reprenait en détail et montrait que de chacun d'eux pouvaient naître des complications pires que celles qu'on voulait apaiser. En ce qui concernait la Pologne, la Russie, dans l'orgueil de la force, accorderait-elle ce qu'elle avait refusé dans les premiers jours de découragement? Pourrait-on sans humiliation se courber sous ses refus, ou les braver sans verser dans la guerre? En s'asseyant à la table du Congrès, le représentant de l'Italie aurait-il d'autre pensée que d'acquérir la Vénétie, et le représentant de l'Autriche, d'autre espoir que de se la faire garantir? Sur les affaires danoises, sur les Principautés Danubiennes, l'homme d'État britannique glissait rapidement. Enfin, après avoir montré quelles vues contraires animeraient les puissances, il demandait avec un redoublement d'ironie quelle autorité suprême rendrait obligatoires les décisions de la majorité. Ainsi s'exprima lord Russell. Le projet, déjà fort ébranlé, ne résista pas à cette exécution. On parla pendant quelques jours de Congrès restreint, puis on se tut. Et de l'incident, une seule puissance, la Russie, tira profit. Non seulement elle avait le champ libre vis-à-vis des révoltés, mais un plaisir non médiocre lui avait été ménagé, celui de voir s'échanger, entre Paris et Londres, des explications presque aussi aigres que toutes les remontrances accumulées naguère contre Saint-Pétersbourg.

Ce qui suivit ne fut plus que l'agonie de la Pologne. L'hiver sévissait là-bas, fécond en privations et en rigueurs, moins sombre pourtant que le désespoir qui désolait les âmes...

Presque tous les chefs avaient été tués, fusillés ou pendus. La frontière de Galicie, désormais sévèrement gardée, ne laissait plus rien passer. Une à une les bandes s'amoindrirent, puis se dispersèrent ou furent anéanties. Quelques-uns seuls restèrent, aguerris contre toutes les fatigues, et, par un vrai miracle de constance et de fortune, se trouvèrent encore debout quand le printemps revint. Déjà distraite par d'autres soucis, l'Europe, de temps en temps, faisait silence pour écouter le bruit de cette insurrection qui s'en allait diminuant, comme le râle d'un mourant. Un jour vint où la cause nationale dut elle-même se proclamer vaincue. « La lutte contre l'ennemi, écrivait le 25 juillet 1864 le prince Czartoryski, doit désormais se renfermer dans la sphère toute morale où aucun glaive ne peut atteindre. » Le lendemain de la victoire fut sinistre à l'égal de la bataille. Plusieurs fois les prisons se remplirent, puis se vidèrent par la transportation. Au 1er janvier 1864, le nombre des Polonais déportés dépassait déjà, à ce qu'on assure, le chiffre de 30,000. Une police impitoyable épia tout ce qui était signe de deuil ou seulement sympathie; puis, sous peine de suspicion, elle imposa aux habitants paisibles les adresses de fidélité au Czar, le retour aux anciennes habitudes de plaisirs, les illuminations en l'honneur des victorieux, et ces marques obligatoires de joie complétèrent la servitude. Enfin, dans les temps qui suivirent, une série de décrets prohibèrent tout enseignement qui ne serait pas celui de l'État, proscrivirent toute influence de langue ou de religion, remanièrent profondément le régime de la propriété, s'appliquèrent en un mot à façonner une génération nouvelle qui, séparée du passé et d'ailleurs matériellement prospère, ignorerait tout ce que l'ancienne n'avait pu oublier.

Ces dernières suites de l'insurrection n'appartiennent plus à l'histoire de l'Europe occidentale. En s'absorbant pour toujours dans l'empire russe, la Pologne laissait après elle deux images — l'une vague jusqu'au mysticisme, poétique comme une figure de légende, tout imprégnée de la mélancolie des choses qui s'effacent — l'autre dure, réaliste, brutale et surtout pleine de menaces.

L'image touchante, c'est celle de la nation militante et immolée. Cette image a poursuivi nos pères. Ayant fait juste assez pour irriter les maîtres, point assez pour servir les victimes, un peu confus de leurs timides audaces, ils voulurent du moins protéger dans leur exode ceux à qui ils n'avaient pu garder le sol natal. Avec une pieuse sollicitude, ils s'ingénièrent à leur rendre plus hospitalier le toit de l'étranger, moins amer le pain de l'exil. Tout ce qui était Polonais parut sacré comme le malheur. L'abus même que plusieurs firent de nos bienfaits n'arrêta point l'élan des sympathies. Et ces sympathies ne se refroidirent que le jour où, d'une terre plus proche, arrivèrent d'autres exilés. Ce jour-là, ce jour-là seulement, la France, ayant près d'elle sa Pologne, dut laisser retomber son bras tutélaire et, devenue malgré elle égoïste, oublia un peu la Pologne d'autrefois qui décidément était trop loin.

Voici maintenant l'autre image qui surgissait des débris de la nation abattue. Nos pères ne la distinguèrent que par échappées. Aux yeux de notre génération, elle apparaît avec un relief saisissant. Cette image, c'est celle de l'immense confusion qui, du grand-duché de Varsovie, s'étendit sur l'Europe. On eût dit que de la Pologne, jadis sacrifiée et maintenant expirante, s'échappaient, par un retour frappant des choses, tous les germes funestes qui troubleraient le monde. Avant l'insurrection, une grande alliance, celle de Paris et de Saint-Pétersbourg, alliance nouvelle mais déjà à demi cimentée, semblait garantir la paix générale contre tous les agitateurs. Les récentes et infructueuses remontrances venaient de substituer à la cordialité des années précédentes un état plein de contention. En blessant la Russie, les trois Cours, loin de resserrer leur intimité par suite de leur action commune, s'étaient, à plusieurs reprises, mutuellement froissées, ainsi qu'il arrive dans une entreprise mal conçue qu'on n'ose ni pousser à bout ni abandonner. Il se trouverait donc que nul groupement au centre de l'Europe ne compenserait l'alliance perdue à Saint-Pétersbourg. C'est ainsi que, dans l'émiettement de toutes les forces, quiconque poursuivrait d'ambitieux projets pourrait, sans invincible obstacle, se tracer son chemin.

L'ambitieux existait déjà, attentif à toutes les occasions de fortune. M. de Bismarck fut le vrai, le seul bénéficiaire des affaires polonaises. Sans l'insurrection, rien ne lui eût été possible, surveillé qu'il eût été entre ses deux voisins de l'Orient et de l'Occident. Après la grande perturbation née de la Pologne, aucune témérité n'eût semblé folie. Pendant le conflit, le chef du cabinet prussien avait pratiqué une conduite, très astucieuse et très simple tout à la fois, qui consistait à faire vis-à-vis de la Russie le contraire de ce qui se faisait à Vienne, à Londres, à Paris. Le résultat, très simple aussi, fut de concentrer vers Berlin les sympathies qui se détournaient des autres grands États et spécialement de la France. C'est par là que les affaires polonaises se rattachent aux affaires allemandes et n'en sont pour ainsi dire qu'un fragment. Que les ambitions de M. de Bismarck le portent vers le petit Danemark, vers la puissante Autriche, vers la vaillante France, et il pourra, sans souci de diversion, marcher droit à l'ennemi; car l'amitié russe lui garantira la sécurité de sa frontière orientale.

LIVRE XXVIII

LE DANEMARK, L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE

Sommaire : I. — Mort de Frédéric VII, roi de Danemark (15 novembre 1863) : en quelles conjonctures il laisse son pays. — Retour en arrière : la *question danoise :* double complication née de la condition des duchés et de l'obscurité du droit successoral : traité de Londres; comment il règle le droit héréditaire; quel élément de confusion se mêle à ce traité. — Discussions et luttes entre le Danemark et la Confédération germanique : l'ordonnance du 30 mars et la Constitution du 13 novembre 1863.

II. — Avènement de Christian IX : quelles compétitions éclatent aussitôt. — Le duc d'Augustembourg. — La Confédération germanique. — Intervention de la Prusse et de l'Autriche : M. de Bismarck; comment tous les autres acteurs s'effacent devant lui. — Sentiments de M. de Bismarck sur la question des duchés : ses curieux entretiens avec M. de Quaade. — Son évolution : quel motif paraît l'avoir inspirée : comment il est encouragé à la hardiesse par l'attitude des grandes puissances : mission de lord Wodehouse, de M. d'Ewers, du général Fleury; langage sévère à Copenhague, complaisant à Berlin. — Comment la Prusse entraîne l'Autriche à sa suite. — Comment elles se subrogent toutes deux à la Confédération germanique. — La Russie; l'Angleterre; la France : de quelles causes naît l'impuissance générale. — Ultimatum : incidents divers. — Les armées alliées franchissent l'Eider.

III. — La guerre : appel de Christian IX à l'Europe : comment les alliés pénètrent dans le Jutland. — Vues confuses des puissances; combinaisons diverses imaginées par l'Angleterre. — Projets de conférence à Londres : lord Clarendon à Paris : première réunion de la conférence (20 avril 1864) : incidents divers; armistice : comment s'affirme le droit de conquête : proposition anglaise pour le partage du Sleswig; idée d'un plébiscite et comment elle est appuyée par la France : discussions stériles. — Quelle cause générale paralyse l'action de la France et de l'Angleterre. — Echec définitif de la conférence.

IV. — Abandon du Danemark par la France et l'Angleterre. — Les alliés sont maîtres de tout le Jutland. — Christian IX se décide à traiter : suspension d'armes, préliminaires; derniers efforts tentés à Paris. — Négociations à Vienne : traité définitif et quelles en sont les conditions.

V. — Influence des affaires danoises sur les affaires générales de l'Europe : à quel moment la France et l'Angleterre eussent-elles pu exercer une influence décisive. — Comment toutes choses sont désormais préparées pour les desseins de M. de Bismarck.

I

Le 15 novembre 1863, Frédéric VII, roi de Danemark, mourut. En temps ordinaire, la seule conséquence eût été un deuil d'étiquette dans les cours de l'Europe, une modification dans l'*Almanach de Gotha*. A l'heure où le prince s'éteignait, tout autre était l'événement. Ce fut la fatalité du Second Empire, que les complications, les *questions* (comme le public prit l'habitude de les appeler) se succédèrent les unes aux autres sans laisser aux acteurs ou aux spectateurs de la politique un seul instant de trêve ou de repos. A la *question d'Orient* avait succédé la *question italienne;* la question italienne avait été remplacée par la *question polonaise :* l'affaire de Pologne absorbait encore les esprits, et voici que surgissait la *question danoise,* conflit restreint en apparence, mais où toute l'Allemagne se passionnerait, où toute l'Europe prendrait parti, et où se verrait, dans un cadre moins tragique, l'image rapetissée de toutes les grandes violences qui s'accompliraient plus tard. C'est au début de la crise qui s'annonçait pour son pays que Frédéric VII venait d'expirer. Sur cette question depuis longtemps débattue à grands renforts d'arguties, l'obscurité naturelle du génie germanique avait jeté ses ténèbres; puis étaient venus les intrigants et les ambitieux qui avaient achevé d'embrouiller le droit pour le nier plus aisément. Horace conseillait aux écrivains de son temps de ne point toucher aux sujets qu'ils ne pourraient rendre clairs (1). Quel ne serait pas l'allégement de la tâche si le précepte pouvait ici s'appliquer! Une telle

(1) . . . . quæ
Desperat tractata nitescere posse relinquat.
(*Épître aux Pisons*, v. 150.)

licence, hélas! serait hors de propos. Dans la suite des événements contemporains, le Danemark a, comme la Pologne, sa place, et il semble que ce soient deux anneaux de la même chaîne. L'affaire polonaise a bouleversé toutes les alliances : la longue et énervante question du Danemark va peu à peu affaiblir dans les consciences la notion du droit, en sorte que l'Europe s'offrira sans défense à qui aura l'audace d'y établir un ordre nouveau.

Si l'on jette les regards sur une carte de l'ancien Danemark, l'œil est frappé par une rivière assez importante qui prend sa source non loin de Kiel, se rapproche d'abord de la Baltique et semble vouloir s'y jeter, puis se dirige vers l'Ouest, baigne la ville de Rendsbourg et, après de nombreux circuits, déverse par un large estuaire ses eaux dans la mer du Nord. Cette rivière, qui coupe en deux parties fort inégales la presqu'île danoise à peu de distance de sa base, cette rivière s'appelle l'Eider. L'Eider n'était pas seulement le fleuve le plus important du royaume, mais il avait été regardé de tous temps, il était regardé encore au commencement de ce siècle, comme formant la limite entre les deux races distinctes que les monarques danois abritaient sous leur domination. Au Sud étaient le Holstein et le petit duché de Lauenbourg, pays de population allemande, et quoique gouvernés par les rois de Danemark, rattachés à la Confédération germanique. Au Nord s'étendaient les terres scandinaves, à savoir le Sleswig, puis le Jutland, enfin les îles, dont l'une portait Copenhague, capitale de tout le royaume. Cette démarcation avait été consacrée par les siècles : *Eidora Romani terminus imperii,* disait-on au moyen âge, pour marquer où finissait le Saint-Empire romain.

Ce que la nature avait fait, ce que le temps avait érigé en maxime, l'érudition allemande entreprit de le contester. Entre le Jutland uniquement danois, et le Holstein uniquement germanique, elle découvrit que le Sleswig formait une zone intermédiaire, ou pour mieux dire, une terre à part qui, sans se confondre tout à fait avec l'Allemagne, différait profondément du reste du Danemark. Par l'étude de vieux titres dont les plus

anciens remontaient au XV[e] siècle, elle entreprit de persuader aux autres et de se persuader à elle-même, que les habitants de cette province, sous peine de répudier leur origine, devaient chercher leur point d'appui, non à Copenhague, mais en Holstein. C'est à la même époque, disaient les savants de la nouvelle école, que les deux duchés de Sleswig et de Holstein ont été réunis à la couronne danoise : ils l'ont été à la condition qu'ils auraient le même sort, ne seraient jamais distraits l'un de l'autre, et jamais ne seraient incorporés au Danemark. Ils étaient liés par un *nexus socialis,* un lien de solidarité, et l'Eider qui coulait entre eux n'avait pu effacer ou détruire cette fraternité antique. Ainsi parlaient les docteurs des Universités, au nom de ce prétendu droit historique qui, souvent, n'est ni le droit, ni l'histoire. La langue allemande excelle à composer des mots : elle réunit les deux duchés dans la même appellation, et le *Sleswig-Holstein* fut inventé. On ne revendiquait pas encore le Sleswig au nom de la grande patrie germanique, mais au nom du Holstein. Seulement le Holstein étant terre allemande, le reste irait par voie de conséquence, et bientôt on attirerait le tout à soi. La théorie une fois fixée, des gens très pratiques se rencontrèrent, à point nommé, pour la répandre. Les journaux la propagèrent, l'enseignement public la mit en relief. Il se trouva aussi que tous les arguments tirés des vieilles chartes s'accordaient à merveille avec des convoitises très positives et d'un goût très moderne. Studieux en toutes choses, les Allemands s'étaient appliqués à la géographie aussi bien qu'à l'histoire. Ils savaient de longue date que la côte orientale des duchés, avec ses baies en grand nombre et profondément découpées, se prêterait à la création des établissements maritimes qui leur avaient manqué jusque-là. Pour comble de bonheur, la revendication, formulée au nom des précédents historiques, empruntait à la réalité même des choses un certain aspect de vraisemblance. En Sleswig, l'élément danois s'était, de temps immémorial, mêlé d'éléments germaniques. Le mouvement d'immigration, loin de diminuer, s'était accentué, et le sol appartenait en partie à des gens venus de l'autre rive de l'Eider : ces colons allemands, accueil-

lis en hôtes, ne pourraient-ils pas se proclamer les maîtres ou du moins se transformer, à l'occasion, en frères à délivrer? C'est ainsi qu'une opinion s'accrédita, celle qu'entre le Holstein et le Jutland s'étendait une *terre litigieuse*, le Sleswig, terre qui serait d'abord réclamée par la voie du droit, puis, si le droit était trop obscur ou insoutenable, par la force.

Une circonstance spéciale rendait particulièrement menaçante pour l'avenir cette théorie née de l'érudition, et peu à peu vulgarisée jusque dans le peuple. Il se trouvait que l'hérédité royale était régie d'après des lois différentes dans les diverses parties de la monarchie. Dans le Holstein, ou, pour parler comme les Allemands, dans les duchés, la couronne n'était transmissible qu'en ligne masculine; dans le Jutland et dans les Iles, au contraire, la postérité féminine était apte à la recueillir. Que la dynastie régnante fût privée de descendance directe, et l'on risquait de voir surgir des compétiteurs armés de titres divers, cherchant leur point d'appui, les uns à Copenhague, les autres à Francfort ou à Berlin, et revendiquant, soit pour partie, soit en totalité, la succession vacante. Ce serait la guerre civile, et peut-être la dissolution de l'antique royaume.

Longtemps, ce sourd travail de désagrégation avait paru échapper aux souverains danois. Leur vigilance étant enfin en éveil, des lettres patentes du 8 juillet 1846 proclamèrent le lien direct qui unissait le Sleswig au Danemark. Les protestations furent grandes dans les pays germaniques, et ces clameurs eussent, à elles seules, montré combien l'érudition avait déjà tracé les voies à la conquête. L'année 1848 vint, année propice aux révolutions. Le Holstein se souleva contre la domination danoise : l'Allemagne intervint ; les bataillons prussiens campèrent jusque dans le Jutland, et il fallut les remontrances réitérées de l'Europe pour ramener la paix sur les deux rives de l'Eider.

Cette première manifestation du conflit danois en montrait la gravité. Les puissances jugèrent que leur tâche serait bien incomplète si, rétablissant l'ordre dans le présent, elles ne le consolidaient pour l'avenir L'essentiel serait de décourager

toute tentative tendant à restreindre, au Nord de l'Eider, la souveraineté danoise, puis de fixer par des règles péremptoires le droit héréditaire incertain ou méconnu. A la suite de longs pourparlers, un acte en forme très solennelle fut signé le 8 mai 1852 à Londres. Il se résumait en deux points principaux. Tout d'abord, un principe était proclamé, celui de l'intégrité de la monarchie, sous la seule réserve du lien fédéral, qui, depuis 1815, unissait le Holstein et le Lauenbourg à la Confédération germanique. En second lieu, la question de l'ordre successoral en Danemark se trouvait résolue, et en termes assez clairs pour que toute compétition future parût écartée. Frédéric VII, n'ayant pas d'enfants, avait, entre les divers prétendants, choisi, pour lui succéder dans tous ses États, le prince Christian de Glüksbourg, et, après lui, ses descendants de mâle en mâle. C'est ce choix que les plénipotentiaires sanctionnèrent : par là ils faisaient du roi régnant et de son héritier présomptif les clients de l'Europe. Le traité fut signé par les représentants des cinq grandes puissances. Puis les États de second et de troisième ordre y accédèrent, y compris bon nombre de principautés de la Confédération germanique. Cependant l'empereur de Russie, comme chef de la maison de Holstein-Gottorp, et en outre plusieurs princes allemands, puisaient, en des généalogies plus ou moins obscures, des titres éventuels à la succession danoise : tous y renoncèrent en faveur du prince de Glüksbourg. Le moins aisé à convaincre fut le duc d'Augustembourg, qui s'attribuait des droits sur les duchés et avait participé aux derniers troubles. A la première nouvelle qu'il lui faudrait se dépouiller, il entra dans une grande colère, puis il s'adoucit, se fit offrir de l'argent, s'en fit même offrir beaucoup : enfin il se laissa séduire par la double perspective du payement de ses dettes et d'une grosse indemnité ; à ces conditions il abandonna, en son nom et au nom de ses descendants, toutes ses prétentions héréditaires.

La sage intervention des puissances semblait avoir non seulement ramené la paix, mais prévenu les causes ultérieures de troubles. Le traité du 8 mai assurait au Danemark la garantie de l'Europe et le plaçait en apparence dans une condition ana-

logue à celle qui, depuis vingt ans, valait à la Belgique des jours si prospères. Comment l'acte qui devait consolider la paix n'inaugura-t-il qu'une trêve précaire? Peu avant le traité du 8 mai, le gouvernement danois, à peine remis des calamités de la guerre, avait, dans ses dépêches aux puissances allemandes, laissé échapper, sous forme d'éclaircissements ou d'explications, des formules imprudentes; et ces paroles, soigneusement recueillies, agiraient à la manière de ces contre-lettres qui vicient les actes les plus solennels et les empêchent de porter leurs fruits.

Ces déclarations, interprétées plus tard comme de véritables engagements, avaient surtout trait au Holstein et au Lauenbourg, mais, par une funeste extension, touchaient aussi au Sleswig et semblaient reconnaître à cette dernière province une condition toute spéciale. Il était parlé de Diète pour ce duché, de mesures destinées à satisfaire à la fois les deux nationalités danoise et allemande : en outre, l'une des dépêches venues de Copenhague contenait l'assurance que le Sleswig ne serait pas incorporé. Ces malencontreuses concessions fournissaient à l'Allemagne un prétexte pour intervenir, et rouvraient le débat au moment où la Conférence de Londres le déclarait clos. Après une assez courte accalmie, une guerre de plume commença entre la Diète, où venaient affluer toutes les prétentions germaniques, et le roi Frédéric VII, jaloux de préserver l'indépendance de sa couronne. On s'épuiserait à compter les notes, les circulaires, les mémorandums échangés entre les ministres danois et la Confédération. Plus d'une fois l'hostilité fut poussée si loin que, de Francfort, partirent des menaces d'*exécution fédérale*. Ce fut une lutte à la fois exaspérante et mesquine, poursuivie à l'aide d'arguments obscurs, de textes plus obscurs encore, et où l'étalage de la plus pédantesque érudition masquait mal l'appareil de la force qui, en fin de compte, trancherait le conflit. Que si on les dégageait des ténèbres où elles s'enveloppaient, les deux politiques suivies à Copenhague et en Allemagne pouvaient se résumer en deux mots. Frédéric VII n'avait qu'une pensée, celle d'assurer à ses sujets holsteinois une autonomie complète, d'ôter de la sorte

tout fondement aux ingérences de la Confédération germanique, puis, ayant ainsi fait la part du feu, de resserrer autour de lui par des liens indissolubles les autres provinces de la monarchie. Tout à l'inverse, les Allemands se souciaient fort peu de concessions qui ne viseraient que l'un des duchés : toute leur habileté se dépensait à entretenir l'agitation dans le Holstein, à la propager de là dans le Sleswig, à affirmer l'idée de solidarité entre les deux provinces, dans l'espoir de les absorber pareillement. Frédéric VII eût été bien naïf s'il n'eût pénétré cette conduite plus raffinée que loyale. Longtemps il patienta, prêt à tous les sacrifices, pourvu qu'au Nord de l'Eider son indépendance souveraine fût reconnue. Dans l'entrefaite, il essayait, en prévision des prochains orages, de nouer des intelligences en Europe et de pousser sa propre famille : un fils du duc Christian de Glüksbourg fut appelé au trône de Grèce ; une fille du même prince épousa l'héritier du trône d'Angleterre, et cette glorieuse alliance voila un instant les périls qui menaçaient le trône. Enfin le gouvernement danois se décida à deux actes décisifs : par une patente du 30 mars 1863 il essaya de désintéresser le Holstein en le dotant d'institutions indépendantes : puis, huit mois plus tard, par la loi constitutionnelle du 13 novembre 1863, il fixa la condition du Sleswig, et, sans l'incorporer, sans lui refuser ses franchises provinciales, le rattacha fortement à la monarchie. De ces deux actes, le premier avait éveillé les protestations de l'Allemagne, attentive surtout à ne point séparer les deux duchés; le second, en dérobant le Sleswig aux influences germaniques, était bien propre à précipiter la rupture. Ce fut le sort du Danemark que, deux fois en quinze ans, les crises de sa politique coïncidèrent avec un changement de règne. C'est au milieu des troubles de 1848 que Christian VIII avait rendu le dernier soupir. Une destinée pareille attendait Frédéric VII. La loi qui réglait l'État du Sleswig avait été adoptée le 13 novembre. Deux jours plus tard, le roi mourut. C'est cette nouvelle qui, transmise dans les chancelleries, venait d'y éveiller, non l'intérêt banal qui s'attache à un monarque de troisième ordre, mais un sentiment d'émotion, presque

d'anxiété. Le prince disparaissait à l'heure des périls suprêmes, laissant son peuple en armes, ses États divisés, un successeur choisi entre plusieurs prétendants ; et il avait pu voir, avant de fermer les yeux, ses puissants voisins prêts à fondre sur son pays.

II

Ce qui suivit fut plein d'obscurités, d'âpres convoitises, de mensonges, et plus encore de fourberies. Toutes sortes de menées s'entremêlent, fastidieuses autant que compliquées, en sorte que le récit devient inintelligible s'il pénètre les détails et cesse d'être vrai s'il les néglige. Cependant, quand on perce ces épaisses et malsaines ténèbres, il semble que l'affaire danoise (l'affaire des duchés de l'Elbe, comme l'appelèrent les contemporains) peut tenir tout entière en trois choses : une misérable intrigue tramée par un prince subalterne ; — un petit complot collectif, ambitieux et débile, ourdi à la Diète de Francfort ; — enfin une grande audace qui rejette dans l'ombre toutes les timides impostures et, ne laissant aux malfaiteurs de second ordre que le discrédit ou la confusion, s'attribue sans partage tous les profits.

La petite intrigue princière fut la première à se dévoiler. Le 16 novembre, le prince Christian de Glüksbourg, doublement légitime par le choix de son prédécesseur et l'adoption de l'Europe, fut proclamé roi sous le nom de Christian IX. Deux jours plus tard, jaloux de témoigner ses sentiments nationaux, il sanctionna la Constitution du 13 novembre que Frédéric VII avait proposée, que le parlement avait votée et qui rattachait fortement le Sleswig au Danemark. Cet acte n'était point encore connu, la dépouille du monarque défunt n'était point encore confiée à la terre, et déjà la compétition éclatait. On se souvient de ce duc Christian-Frédéric d'Augustembourg, sujet félon de Christian VIII comme de Frédéric VII, qui, au milieu

des troubles de 1848, avait revendiqué pour lui la souveraineté des duchés. Quel que fût le fondement de cette prétention, il y avait renoncé, et à la suite de longs pourparlers qui excluaient toute erreur comme toute surprise. La négociation avait été laborieuse, par les exigences du prétendant, fort habile à monnayer ses droits. Une rente annuelle de 2,000 L. St. ayant d'abord été proposée, la réponse avait été un dédaigneux refus. La somme est vraiment *trop pauvre,* avait fait observer M. de Bismarck, alors ministre de Prusse à Francfort et intermédiaire en tout ce marché (1). Quand on avait parlé de 70 à 80,000 dollars prussiens, le prince était devenu plus attentif (2) En fin de compte, l'indemnité avait été fixée à 1,500,000 doubles rixdales danoises. La somme avait paru bien forte : mais, comme l'observait M. de Manteuffel, l'avantage de la transaction serait de prévenir à tout jamais tout débat successoral (3) L'acte de renonciation avait été rédigé avec une grande redondance de termes, comme si on eût d'avance soupçonné le parjure. Le duc renonçait *pour lui-même et pour ses héritiers.* Outre l'indemnité, on lui payait ses dettes, mais il quitterait le royaume, et s'engagerait à n'en plus troubler la tranquillité. Le prétendant promit tout cela « sur sa parole et son honneur de prince ». Sur cette assurance, les fonds furent versés, et on crut avoir acheté à ce prix la paix de l'avenir. Or, le lendemain de la mort de Frédéric VII, une déclaration du duc parut : il était devenu vieux, et, riche de l'indemnité, peu soucieux de nouvelles aventures, ne songeait plus, disait-il, qu'à passer le reste de sa vie *dans le calme et le contentement* en son château de Primtenau. Seulement, il léguait à son fils tous les droits que jadis il avait vendus. A cette même date du 16 novembre, celui-ci, en une proclamation datée du château de Dolzig, se présenta à ses « sujets » du Holstein, du Sleswig, du Lauenbourg. Il rappelait l'ancien ordre de succession, se prévalait spécialement de la récente abdication paternelle, invoquait « la sainteté d'anciens et de nouveaux serments » et, avouant

(1) *Correspondence respecting the affairs of Denmark,* 1850-1853, p. 102.
(2) *Correspondence,* p. 107.
(3) *Ibid.,* p. 101.

d'ailleurs l'insuffisance de ses moyens d'action, se confiait pieusement à Dieu. Les jours suivants, il s'adressa à l'empereur des Français au nom du principe des nationalités, et à l'empereur de Russie au nom du principe d'hérédité légitime. Alexandre, à ce qu'assura Gortschakoff, ne répondit point : moins avare de ses lettres, Napoléon honora le duc d'une épître où il l'appelait son « cousin », se disait le champion des nations opprimées, convenait que « le Danemark avait pu avoir des torts envers l'Allemagne ». De plus en plus en goût de souveraineté, le prétendant forma un ministère, décréta un emprunt dont on ne connaît point le résultat, annonça même la prochaine formation d'une armée. Le 10 décembre, il adressa une seconde proclamation à ses peuples et, tout à fait oublieux de l'argent qu'avait reçu son père, parla avec un dédain superbe des traités de 1852 « qui n'avaient pu, disait-il, ni infirmer les droits anciens, ni créer des droits nouveaux ». Pourtant, en dépit de toute son assurance, Frédéric d'Augustembourg risquait fort de demeurer à l'état de prince *in partibus*. C'est de Gotha qu'il datait ses actes. Sans soldats, sans ressources, sans crédit, il était réduit à contempler de loin ses États et à regarder vers Kiel comme vers la terre promise. Un secours lui était nécessaire pour qu'il pût soutenir quelque temps son rôle sans verser dans le ridicule.

Ce secours lui vint de la Diète. C'est alors qu'à l'intrigue isolée du duc d'Augustembourg se substitue l'action collective de la Confédération germanique, qui prend en main la cause de l'Allemagne et, sans l'avouer tout à fait, choisit le duc pour son instrument. Depuis de longues années, le sort des duchés de l'Elbe était l'objet habituel des délibérations de Francfort. Soutenir les prétendus droits du Holstein et, par extension, du Sleswig, c'était s'ériger en champion de la « grande patrie », et la Diète, déjà fort discréditée, n'eût eu garde de négliger cette occasion de popularité. A la nouvelle de la mort de Frédéric VII, l'émoi avait été extrême, et tous les représentants des petits États, tous les *Dii minores* du Corps germanique s'étaient rassemblés en mille conciliabules agités. Que ferait le nouveau roi ? Continuerait-il la politique danoise de son prédé-

censeur ? Céderait-il au contraire à l'influence allemande ? Sur ces entrefaites, on avait appris que Christian IX maintenait la constitution du 13 novembre et, par là, marquait sa place à côté de Frédéric VII. Aussitôt les protestations avaient éclaté dans Francfort. Que de fois les rois de Danemark, en tant que membres de la Confédération, n'avaient-ils pas été menacés d'*exécution fédérale* ! La menace s'était même renouvelée si souvent qu'elle avait cessé d'effrayer. Cette fois, la réalisation suivit de près. Le 7 décembre, l'*exécution* fut prononcée, et les gouvernements saxon et hanovrien reçurent l'ordre d'occuper militairement le Holstein, jusqu'à ce que Christian IX eût rempli ce qu'on appelait, ce qu'on voulait appeler ses devoirs de confédéré. Quelle que fût la gravité du vote, il ne dépassait pas les attributions de la Diète. Ce qui dépasserait sa compétence, ce serait tout vœu, toute manifestation impliquant un changement dans l'ordre de souveraineté. Déjà le gouvernement de Bade et celui de la Saxe ducale avaient invité la Diète à évoquer à elle la question de succession. « Beaucoup de gouvernements allemands ont reconnu mon bon droit, » écrivait le 10 décembre le duc d'Augustembourg, prompt à noter tous les témoignages de bonne volonté et à les amplifier. Entre tous les protecteurs du prétendant, le gouvernement bavarois était le plus puissant. Tandis que s'ourdissaient ces petites machinations, on recevait à Copenhague l'avis de l'*exécution* prochaine. Le chef du Cabinet danois, M. Hall, ne perdit pas un instant pour protester. Il fit observer que, si le roi son maître avait sanctionné la constitution du 13 novembre, il venait d'abroger l'ordonnance du 30 mars relative au Holstein, et se déclarait prêt à toutes les concessions raisonnables. Il se retrancha derrière les puissances de l'Europe, derrière l'Angleterre surtout qui offrait ses bons offices. Il ajouta enfin, avec une logique fort embarrassante, que toute réclamation adressée au roi Christian IX en tant que duc de Holstein ne pouvait avoir de valeur que si les droits de ce prince sur ce même duché étaient préalablement reconnus. Quelque sensée que fût la réponse, toute cette sagesse se dépensa en pure perte. A quelque temps de là les contingents saxons et hanovriens, com-

mandés par le général saxon de Hacke, franchirent la frontière et se répandirent dans le Holstein. Jaloux d'éviter tout conflit, Christian IX avait évacué la province et ramené ses troupes derrière l'Eider. D'après les statuts de la Confédération, l'*exécution* n'était qu'une mesure provisoire, ne préjugeant en rien l'issue du différend qui l'avait rendue nécessaire. En dépit de cette règle, les commissaires, dès leurs premiers décrets, tinrent à marquer où les portaient leurs préférences. Ils défendirent aux autorités du duché de prendre la qualité de « royales », ils proscrivirent la cocarde danoise, ils abattirent tous les insignes qui rappelaient la souveraineté de Christian IX. Ces mesures furent suivies d'un acte de tolérance plus significatif encore. Le 30 décembre, le duc d'Augustembourg arriva à Kiel et il put, sans menace d'expulsion, haranguer ceux qu'il appelait ses *sujets,* provoquer même sur ses pas des manifestations. Le lendemain, il adressa aux gens du Holstein et aussi à ceux du Sleswig (car ses regards se portaient au delà de l'Eider) une proclamation pleine d'espoir qui se terminait par ces mots : « Remerciez avec moi le Dieu tout-puissant qui nous a conduits jusqu'ici. Il nous conduira plus loin. »

Dans ce manifeste, la dernière phrase était de trop. Le pauvre duc d'Augustembourg était au bout de sa bonne fortune et la Confédération au bout de son crédit. Pour accomplir une entreprise injuste, les mauvaises intentions ne suffisent pas, il faut en outre la force qui les transforme en acte et la persévérante audace qui ne s'arrête point en chemin. Or, le duc était faible : quant aux États secondaires, ils n'étaient guère moins débiles, et de plus mêleraient des scrupules à leurs velléités iniques. Nous avons dit les petites intrigues princières, les petites menées fédérales. Voici l'heure où entrent en scène les grands acteurs. Au premier plan apparaît la Prusse, puis, derrière elle et à long intervalle, l'Autriche, un peu honteuse et troublée. La Prusse elle-même se personnifie en un seul homme, M. de Bismarck. Devant lui s'effacent tous les agents secondaires, et le malheureux Augustembourg qu'il ressuscitera de temps à autre pour les besoins de ses ambitions, et les États moyens qu'il laissera s'épuiser en vaines

paroles en attendant qu'il les bafoue, et l'Autriche, complice dans l'iniquité autant qu'oubliée dans le profit. Dès qu'il pénètre dans cette obscure affaire du Danemark, il la domine, l'incarne en lui et, suivant les nécessités de sa politique, en dissipe ou en épaissit les ténèbres. C'est pourquoi, à distance, toutes les autres images s'absorbent dans le puissant relief de la sienne.

A ne considérer que le passé, il ne semblait pas que le conseiller du roi Guillaume dût être pour la monarchie danoise un ennemi. Au début de sa vie parlementaire, en 1849, il s'était élevé avec une extrême vigueur contre l'invasion des duchés de l'Elbe et avait jugé l'entreprise inique autant que révolutionnaire. Trois ans plus tard, le cours de sa carrière diplomatique l'ayant amené à Francfort, il s'y était appliqué à apaiser, non à aigrir l'irritant débat : c'est sur ses conseils que le duc d'Augustembourg avait renoncé à ses droits successoraux. « M. de Bismarck, écrivait lord Cowley, alors représentant de l'Angleterre auprès de la Diète, tient le langage le meilleur, le plus conciliant. Il ne cesse d'affirmer la bonne volonté de son roi, désireux, dit-il, d'une prompte et équitable solution. Il ajoute que l'intérêt de son pays est bien plutôt de soutenir le trône de Frédéric VII que de voir le Holstein séparé du Danemark (1). » En montant aux honneurs, l'homme d'État prussien n'avait point abandonné ces maximes, et, devenu premier ministre, il n'avait pas hésité à les proclamer. Ses entretiens avec l'ambassadeur danois en Prusse, M. de Quaade, fournissent un curieux témoignage de ses dispositions. A l'approche de la crise qui menace le Danemark, toutes sortes de dépêches effarées et inquiètes parviennent à Copenhague : or d'un seul point arrivent des informations favorables, c'est de Berlin. Au commencement d'octobre 1863, six semaines avant la mort de Frédéric VII, M. de Bismarck, sur le point de partir pour Bade, reçoit l'envoyé danois. Avec quel soin ne s'applique-t-il pas à le rassurer! Parlant de l'exécution fédérale déjà proposée, il répète à plusieurs reprises

(1) *Correspondence respecting the affairs of Denmark*, 1850-1853, p 98

que les plus grands ménagements présideront à la mesure et que le droit d'intervention de la Diète s'arrêtera aux limites du Holstein. Puis il ajoute sur un ton de plus en plus amical et comme en glissant un conseil : « Les procédés de la Diète ne sont pas éloignés des désirs de votre gouvernement qui a souhaité la séparation du Holstein. La Diète se chargeant de consommer cette séparation, les projets de *Danisation* dans le Sleswig ne seront que plus faciles à réaliser. » La suggestion répond si bien aux vues du Cabinet de Copenhague que M. de Quaade se défie de cet excès de sollicitude et tient à écarter ce qui pourrait être un piège. « Ah! réplique-t-il aussitôt en protestant, notre gouvernement n'a pas l'intention d'*incorporer* le Sleswig. » La conversation s'égare un peu : enfin M. de Bismarck, concluant l'entretien, le résume en dégageant sa responsabilité : « Soyez tranquille, la Prusse ne paraîtra dans toute cette affaire que le moins possible. » Au retour de Bade, le 21 octobre, M. de Quaade est reçu de nouveau. Il trouve le premier ministre fort irrité, mais (chose très rassurante!) contre les ennemis du Danemark. Au cours de son voyage, il a découvert, au nord comme au sud du Mein, des États, des ministres qui voudraient, fût-ce au risque d'une guerre générale, pousser jusqu'à la dernière extrémité les mesures contre la monarchie danoise, et cela, ajoute-t-il du ton le plus scandalisé, « dans le but d'assurer l'unité et la centralisation de l'Allemagne. » En écoutant ce langage, M. de Quaade ne peut se défendre d'un espoir, celui que son maître, en sa détresse, a trouvé un véritable ami. Pénétré de ces pensées, il exhorte sa Cour à se montrer conciliante, se porte garant de M. de Bismarck qui désire cordialement un arrangement. « Je puis déclarer en toute confiance, poursuit-il, que le gouvernement prussien souhaite que l'*exécution* n'ait pas lieu. » Le 27 octobre, le 3 novembre, nouvelles entrevues. De plus en plus, M. de Bismarck s'érige en conseiller : il engage le roi Frédéric VII à se montrer large quant au Holstein, puis, ayant satisfait aux exigences fédérales, à réserver le reste du différend. Plus d'une fois il s'arrête au milieu de ses avis, en homme qui craint de trop s'avancer : « Il ne faut pas, dit-il comme pris de

scrupules, que la Prusse soit accusée de conduire avec le Danemark des négociations privées. - Que pouvait souhaiter de plus la Cour de Copenhague? Avec empressement, M. de Quaade mande les bonnes nouvelles. Ce qu'il loue surtout dans M. de Bismarck, c'est son soin à se renfermer dans la question fédérale, à éloigner toutes les autres perspectives, et il n'exprime qu'un regret, celui que le Cabinet de Vienne reste bien en arrière du Cabinet de Berlin (1).

Le dernier rapport de M. de Quaade est du 6 novembre. Le 15 novembre, Frédéric VII mourait. Six semaines plus tard, M. de Bismarck se subrogeant à la Confédération germanique se plaçait au premier rang parmi les ennemis du Danemark. Une si brusque évolution ne peut s'expliquer que par deux causes : l'état d'effervescence de l'Allemagne qui obligeait à ne pas se laisser distancer, la coupable inertie de l'Europe qui permettait d'oser beaucoup.

Nous avons dit ailleurs comment les ambitions nationales s'étaient développées en Allemagne depuis le commencement de ce siècle. Enseignements de l'École, recherches ethnologiques, découvertes de l'érudition, fictions de l'art et de la littérature, institutions militaires, associations de toute sorte, tout avait contribué à propager l'idée d'une grande patrie, non plus comme autrefois morcelée ou sujette, mais au contraire dominatrice, et s'étendant partout où la langue germanique résonnerait. Nos voisins d'outre-Rhin excellent à enfanter de ces conceptions, à la fois très vagues et très positives, que les âmes rêveuses caressent et que d'autres âmes très réalistes exploitent. Tandis que les poètes chantaient la *patrie allemande,* des esprits très pratiques, très envahissants même, s'appliquaient à en marquer les confins. La question du Sleswig-Holstein n'avait pas eu d'autre origine que cette sollicitude à rechercher des *nationaux*. Les hostilités de 1848, les négociations qui avaient suivi, les interminables débats de la Diète, les perpétuelles polémiques des journaux, tout avait

(1) Rapports de M. de Quaade à M. Hall, 8, 21-23, 28, 31 octobre et 3 novembre 1863 (*Documents relatifs à la question dano-allemande, communiqués au Rigsraad,* 1864).

concouru à tenir le public en haleine. Il se trouvait donc qu'en 1863, cette affaire tenait dans les préoccupations générales une place tout à fait dominante. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, c'était une croyance populaire qu'il y avait, non seulement au sud, mais au nord de l'Eider, tout un territoire, germanique par la majorité de ses habitants, et qu'il importait d'arracher à la race scandinave. Ce courant d'opinion, très puissant quoique artificiellement créé, venait aboutir à Francfort. Dès le 22 octobre, M. de Rosenkrantz, représentant du Danemark auprès de la Confédération, mandait à Copenhague que « tous les plénipotentiaires de la Diète étaient très excités et qu'à tout prix on voulait l'*exécution fédérale* (1) ». Les incidents qui avaient suivi la mort de Frédéric VII avaient encore accru cette agitation. Cette époque fut l'époque brillante de la *troisième Allemagne,* ainsi qu'on appelait les États moyens par opposition à la Prusse et à l'Autriche. « M. de Pfordten, le premier ministre de Bavière, est bien belliqueux, écrivait M. de Rosenkrantz. » M. de Beust, chef du cabinet saxon, d'autres encore, ne se donnaient pas moins de mouvement. Pour tous ces personnages, jusque-là resserrés dans les limites étroites de leur petite patrie, quel ne serait pas le succès s'ils menaient à bien l'*exécution fédérale* et réduisaient le Danemark à capituler! Le rôle était grand, trop grand même pour leur taille, et c'était ainsi qu'en jugea M. de Bismarck. Jusque-là, il avait parlé avec égard du Danemark, avec déférence du traité de Londres; à Berlin il avait rassuré, presque cajolé M. de Quaade. Mais voici que, le conflit arrivant à l'état aigu, l'état de l'Allemagne, passionnée pour cette question des Duchés, exigeait qu'il manœuvrât d'autre façon. Puisque cette affaire prenait décidément de grandes proportions aux yeux du patriotisme germanique, il importait que personne ne le devançât, que personne ne l'égalât, que seul il recueillît la popularité du succès. Aux bienveillantes assurances prodiguées à M. de Quaade succède dès lors un langage plus sombre. Il

(1) Rapport à M. Hall (*Documents sur la question dano-allemande, communiqués au Rigsraad*, 1864).

jette comme en passant, dans l'oreille des diplomates, des confidences inquiétantes. Il parle du sentiment populaire qui est très en éveil, de la pression des petits États, du mouvement démocratique qu'il est nécessaire de contenir. C'est au ministre d'Angleterre, sir André Buchanam, qu'il communique surtout ses appréhensions : il craint tout, même le duc d'Augustembourg; et c'est ainsi qu'il laisse entrevoir le jour où il prendra toute l'entreprise à son compte, même au mépris de toutes ses précédentes déclarations, même au mépris du Traité de Londres, que jadis la Prusse a signé.

Cette politique, qui se développa d'abord avec circonspection, se sentit bientôt encouragée par l'attitude des grandes puissances. Comme Christian IX avait notifié son avènement aux diverses cours de l'Europe, des envoyés extraordinaires lui furent dépêchés pour le complimenter. Ce furent pour l'Angleterre lord Wodehouse, pour la Russie M. d'Ewers, pour la France le général Fleury. Cette mission apprit peu de chose au malheureux souverain que, par une douloureuse ironie des mots, on venait féliciter : en revanche, elle vint à point nommé pour enseigner à M. de Bismarck le degré de hardiesse qu'il pourrait se permettre impunément.

Lord Wodehouse, avant de se rendre à Copenhague, passa par Berlin. Le 12 décembre, il vit M. de Bismarck. Celui-ci proclama, en se les appropriant, les vœux de l'Allemagne : le Holstein, le Sleswig, le Lauenbourg, devaient jouir de droits égaux à ceux du royaume : le Sleswig ne devait, sous aucun prétexte, être incorporé au Danemark : enfin la récente loi, votée le 13 novembre, devait être déclarée inapplicable au Sleswig. « Sur ce dernier point, ajouta le ministre prussien, il n'y aura pas de compromis : il faut que la loi soit rapportée avant le 1er janvier, sinon les puissances allemandes se considéreront comme déliées de tous les engagements envers le Danemark, y compris le traité de 1852. » Il n'est pas téméraire de penser qu'en parlant de la sorte, M. de Bismarck haussait à dessein ses exigences, prêt qu'il était à les maintenir ou à les restreindre, suivant la tolérance ou la fermeté de l'Europe. Quelle ne fut pas sa sécurité quand l'envoyé britannique, loin

de manifester sa réprobation, se contenta de formuler quelques critiques et de solliciter des délais! La constitution du 13 novembre, répliqua-t-il, étant un acte législatif, ne pouvait être révoquée que par les Chambres elles-mêmes, et la décision ne pourrait être prise avant la fin de l'année. « Que le roi congédie son ministère et fasse un coup d'État, répliqua M. de Bismarck, enhardi par cette timidité. » Lord Wodehouse se borna à exprimer doucement ses regrets; il constata qu'un tel langage équivalait à un programme d'intervention; puis il égara ses blâmes sur le duc d'Augustembourg, qu'il traita assez durement: « Nous nous séparâmes dans les termes les plus courtois, écrit l'ambassadeur anglais en rendant compte de la conversation: au moment de prendre congé, je priai M. de Bismarck de fixer dans un mémorandum les vues de sa cour, ce qu'il me concéda avec beaucoup de bonne grâce (1). » — Sur cette concession, lord Wodehouse partit pour Copenhague. Là il dépensa auprès du faible Danemark toute l'énergie qu'il avait économisée auprès de la puissante Prusse. En plusieurs entretiens avec M. Hall, premier ministre de Christian IX, il le pressa de révoquer au plus vite la fameuse Constitution de novembre : « Je ne puis admettre, répliqua avec gravité M. Hall, que, par la récente Constitution, nous ayons violé nos engagements ; mais sans entrer sur ce point dans un débat inutile, que gagnerions-nous à suivre le conseil de l'Angleterre? Une telle concession désarmerait-elle nos voisins? ne serait-elle pas plutôt le prélude de demandes ultérieures? Le Danemark a besoin d'établir sur des règles bien fixes ses rapports avec l'Allemagne, non de rouvrir de stériles et interminables négociations. » Lord Wodehouse reprit avec quelque aigreur: « Il s'agit de savoir, non ce que le Danemark gagnerait à révoquer sa Constitution, mais ce qu'il risquerait en s'obstinant à la maintenir. » « A repousser vos avis les dangers sont grands, répondit M. Hall, à les suivre ils sont plus grands encore. Le roi est obligé de compter avec les manifestations

(1) Lord Wodehouse à lord John Russell, 12 décembre 1863 (*Denmark and Germany*).

de l'esprit national et avec les susceptibilités de son peuple. » Puis le ministre danois, osant hasarder un reproche, se plaignit avec quelque vivacité que l'Angleterre, cette traditionnelle alliée, conseillât des sacrifices qui équivaudraient au suicide. Un peu ému de la riposte, lord Wodehouse protesta de sa bonne volonté, fit valoir les efforts du gouvernement de la reine en faveur de l'intégrité danoise. Bientôt, revenant à son thème favori, il prêcha de nouveau les concessions. Que le roi Christian IX, par sa docilité, facilite la tâche de ses alliés : qu'il s'abstienne d'une fierté qui ne convient pas aux faibles : qu'il observe la plus extrême prudence en une crise où se joue le sort de son pays (1). Entre le petit Danemark et la grande Allemagne se recommençait l'éternelle fable du *Loup et de l'Agneau*. Seulement, à l'apologue, un trait s'ajoutait qui manquait dans La Fontaine : c'était à l'*Agneau* qu'un ambassadeur était expédié pour le supplier de n'être pas trop provocant.

L'Angleterre était la meilleure amie du Danemark. Qu'attendre des autres puissances ? A son arrivée à Copenhague, lord Wodehouse y avait trouvé l'envoyé moscovite, M. d'Ewers. On ne pouvait espérer que la Russie, encore embarrassée dans les affaires polonaises, liée d'ailleurs au cabinet de Berlin, fût très empressée à s'engager à fond dans la question danoise. M. d'Ewers se montra donc peu secourable, mais pas plus rogue que ne l'était l'envoyé britannique. En partant de Saint-Pétersbourg, il avait reçu pour instructions de réclamer du cabinet danois le retrait de cette malencontreuse Constitution de novembre qui était jugée la cause de tous les maux. Il s'associa aux conseils de lord Wodehouse, répéta ses remontrances, et plus d'une fois l'accompagna chez les ministres danois. Le 21 décembre, en terminant le récit d'une de ses entrevues avec M. Hall, l'ambassadeur britannique s'exprimait ainsi : « Je ne puis clore cette dépêche sans constater combien je suis reconnaissant de l'appui amical et cordial que j'ai reçu de mon collègue russe, pendant le cours de cet entretien : ses argu-

(1) Dépêches de lord Wodehouse à lord Russell, 19, 21 décembre 1863 (*Denmark and Germany*, 1864).

ments ont coïncidé complètement avec ceux dont je me suis servi moi-même (1). » Pour le pauvre Danemark, cette identité de vues était un médiocre réconfort. Était-il possible que le Czar s'opposât bien énergiquement à ce que souhaiterait la Prusse ? Les Danois à cet égard ne se faisaient point illusion, et, si la froideur de l'Angleterre leur était une déception, ils n'avaient jamais compté sur le concours de la Russie.

Si tièdes, si équivoques que fussent ces appuis, rien n'était irrévocablement compromis tant que la France ne s'était pas prononcée. Tandis que lord Wodehouse et M. d'Ewers s'acheminaient vers Copenhague, le général Fleury s'apprêtait à quitter Paris. Les instructions qui lui furent remises par le ministre des Affaires étrangères portaient la trace d'un petit dépit et d'une grande illusion. Voici où résidait le dépit : Napoléon se consolait malaisément que son récent projet de Congrès eût reçu un médiocre accueil. Sous l'empire de ce mécompte, il inclinait à se renfermer dans une abstention boudeuse ou à signaler, d'une humeur chagrine, tout ce que le Congrès eût pu résoudre et tout ce qui, faute de Congrès, demeurait en suspens. Dans cet esprit, une réserve extrême et peut-être excessive était prescrite à l'envoyé impérial. Quant à l'illusion, elle reposait sur une croyance plus fâcheuse que tout le reste, celle que toute intervention directe en faveur du Danemark serait une atteinte au principe des nationalités, et cette erreur initiale devait peser jusqu'au bout sur la politique française. La seule recommandation positive qu'emportait l'ambassadeur, c'était celle d'exhorter le cabinet danois à remplir les engagements contractés en 1852 envers l'Allemagne. Avant de partir, Fleury vit l'Empereur, qui lui marqua sa volonté de ne point s'immiscer dans la querelle entre la Confédération et le Danemark, et insista surtout sur l'*entêtement* des conseillers de Christian IX (2). Muni de ces directions aussi vagues qu'incomplètes, le général arriva le 16 décembre à Copenhague. Aussitôt il se trouva fort entouré, à cause du grand pays qu'il représen-

(1) Dépêche de lord Wodehouse à lord Russell, 21 décembre 1863 (*Denmark and Germamy*, 1864).

(2) *Souvenirs du général Fleury*, t. II, p. 277.

tait, et surtout à cause de son crédit auprès de Napoléon ; car en lui, pensait-on, le diplomate se doublait d'un favori. Comme lord Wodehouse l'interrogeait, il s'exprima sur l'objet de sa mission avec une franchise presque brutale et en termes qui eussent consterné, s'il eût pu les entendre, le prince qu'il « venait complimenter ». « Je suis chargé, dit-il, de prêcher ici la politique modérée, la politique de conciliation. Je dois surtout faire savoir, d'une manière explicite, au gouvernement danois, que, s'il est engagé dans une guerre avec l'Allemagne, la France ne lui viendra pas en aide (1). » Dans l'audience qu'il obtint de Christian IX, dans ses entrevues avec les ministres du roi, le général tint-il un langage aussi catégorique ? C'est ce que nous ignorons. S'entretenant avec le chef du cabinet danois, il fit valoir à ses yeux les avantages d'un Congrès qui eût permis de concilier l'idée des nationalités avec les stipulations du traité écrit. Cependant les envoyés de Grande-Bretagne et de Russie, allant à lui, le pressèrent de se joindre à eux pour recommander le rappel de la Constitution de novembre, seul moyen, disaient-ils, d'éviter la rupture. L'ambassadeur français télégraphia à Paris pour solliciter des ordres, puis il se joignit à ses deux collègues. Trois jours plus tard, Fleury quittait Copenhague, n'ayant rien fait d'efficace pour conjurer la crise et laissant toutes choses plus emmêlées que jamais.

L'Angleterre se montrait dure conseillère. La Russie était indifférente. La France parlait congrès ou aspirations nationales et pour le reste se dérobait. Le pire serait que cet abandon où était réduit le Danemark se dévoilât aux yeux de ceux qui convoitaient ses dépouilles. Cet excès de bonheur ne manqua point à M. de Bismarck. Avant d'aller à Copenhague, lord Wodehouse avait passé par la Prusse et s'était bénévolement confessé à celui-là même qu'il eût dû fuir. En quittant Copenhague, Fleury prit, lui aussi, la voie de Berlin, en sorte que le conseiller du roi Guillaume put mesurer les pensées de la France aussi bien que celles de la Grande-Bretagne. Que le

(1) *Dépêche de lord Wodehouse à lord Russell*, 19 décembre 1863.

général ait plaidé la cause de la paix, la chose n'est point douteuse, mais le plaidoyer fut si tiède, entouré de tant de restrictions, si rassurant en un mot pour l'agresseur, que mieux eût valu le silence. Moins intimidé qu'encouragé, M. de Bismarck réclama derechef le retrait de la Constitution de novembre : à ce prix seul, il pourrait modérer la Confédération et prévenir la guerre. S'étant exprimé de la sorte, le chef du cabinet prussien, suivant une coutume qui lui était déjà familière, égara l'entretien, effleura sans les aborder toutes sortes de questions alléchantes, jeta de tous côtés la sonde, afin de surprendre les convoitises de l'Empereur et de chercher les moyens d'endormir sa vigilance. On parla du projet de congrès, puis de l'hégémonie prussienne, à laquelle Napoléon n'était nullement défavorable : « Seulement, télégraphiait-il à Fleury, il faudra que la Prusse s'entende avec nous. » Entre temps, on médit fort de l'Autriche. Au milieu de toutes ces hautes visées, sur quel arrière-plan lointain n'apparaissait pas la pauvre petite affaire danoise ! L'avocat semblait moins soucieux de défendre son client que de lier partie avec l'adversaire. De plus en plus en veine de confidences, M. de Bismarck parla de l'insurrection polonaise et de ses provinces de la Vistule : « Plutôt mourir, dit-il, que de laisser discuter nos possessions de Posen. » Puis il ajouta négligemment : « J'aimerais mieux céder nos provinces du Rhin. » — « Quant aux provinces du Rhin, télégraphia aussitôt Fleury, le mot a été prononcé. Faut-il insister? » Napoléon répondit : « Ne parlez pas du Rhin et tranquillisez sur Posen. » Après quoi, dans la même dépêche, l'empereur des Français se souvint du Danemark, et, avec une résignation philosophique, il ajouta ces mots : « Nous avons fait pour le Danemark tout ce que nous pouvions faire. » Sur ce télégramme, Fleury quitta Berlin, comblé par M. de Bismarck, non moins comblé par le roi, qui le chargea de « force compliments pour Sa Majesté impériale ». Sur un seul point (mais combien ce point n'était-il pas négligeable à côté de tout le reste !), sur un seul point, le général était sombre : c'était sur l'avenir de la monarchie danoise. « Que le roi Christian IX, écrivait-il, retire ou non sa Constitution, il n'y aura

pas moins des coups de fusil. » L'horoscope n'était pas malaisé à tirer : ce qui eût été sagesse autant qu'équité, c'eût été d'empêcher qu'il se vérifiât. Cependant le terrain demeurait libre pour M. de Bismarck. Avec un redoublement d'âpreté, il répéta son ultimatum : ou la guerre, ou le retrait de la Constitution avant le 1er janvier (1).

A Copenhague ces sombres perspectives, d'abord un peu voilées, se découvraient une à une et tous les cœurs se glaçaient d'effroi. L'exécution fédérale n'avait qu'à demi inquiété. Voici que la Prusse, entrant en scène, menait tout le complot. Le chef du cabinet, M. Hall, résigna ses pouvoirs. Un nouveau ministère fut créé non sans quelque peine, sous la présidence de l'évêque Monrad. La date du 1er janvier approchait : c'était l'échéance fixée par M. de Bismarck pour la capitulation de la monarchie danoise. En ces conjonctures, M. Monrad, tout effaré, allait de sir Augustus Paget, ministre d'Angleterre, à lord Wodehouse, qui n'était point encore parti. A certains moments, il tenait un langage presque révolutionnaire, parlait de « lancer le peuple », traçait tout un programme de résistance : « Si les Danois, disait-il, sont repoussés du Sleswig, ils continueront la lutte dans le Jutland ; s'ils sont forcés d'évacuer le Jutland, ils se battront à outrance dans les Iles, jusqu'à ce que Copenhague tombe aux mains de l'ennemi. » Ces velléités belliqueuses étaient courtes. Le plus souvent, le malheureux ministre se contentait d'énumérer ses concessions et plaçait dans l'Europe son espoir. Mais quelle n'était pas ici la déception ! L'Europe, complaisante pour le fort, parcimonieusement équitable pour le faible, réservait pour Berlin ses prières, pour Copenhague ses sommations.

Au milieu de cette crise, tous les regards des diplomates se tournaient vers les bords du Danube. Le gouvernement de Vienne, selon qu'il modérerait la Prusse ou qu'il s'attacherait à ses pas, pourrait prévenir ou précipiter le conflit. A ne voir que les apparences, il ne semblait pas que l'empereur François-

(1) Voir *Souvenirs du général Fleury,* t. II, p. 273-286. — Voir aussi *Denmark and Germany, passim.*

Joseph fût intéressé dans cette querelle lointaine qui s'agitait aux limites des pays scandinaves. La crainte de troubler la paix européenne, de soulever la question des nationalités, de grandir une ambition rivale sans aucun profit pour soi-même, tout paraissait convier l'Autriche à l'abstention. Longtemps les ministres de l'Empire, pénétrés de ces pensées, avaient affecté de n'émettre dans l'affaire danoise aucun avis personnel. Pendant les derniers mois de 1861, pendant la première partie de l'année 1862, notre ambassadeur, M. le duc de Gramont, avait transmis à cet égard des informations très nettes. Dès le 30 novembre 1861, il s'exprimait en ces termes : « Depuis l'origine du différend danois, le gouvernement autrichien en a laissé pour ainsi dire la direction à la Prusse. » Il écrivait un mois plus tard : « Le cabinet de Vienne a abdiqué toute initiative dans la question des duchés. Si l'on veut exercer une utile influence, c'est à Berlin qu'il faut agir et parler. » — « L'Autriche, ajoutait-il le 31 janvier 1862, est peu soucieuse d'imposer au Danemark une contrainte péremptoire. En s'associant aux réclamations de la Prusse, elle laisse entendre qu'elle ne les a point inspirées (1). » Pourtant, comme le temps s'avançait, le duc de Gramont, sans se départir de ce langage, avait développé à plusieurs reprises une considération qui tenait fort à cœur aux ministres viennois. Après avoir répété que l'Autriche n'entretenait aucune animosité contre le Danemark, il observait que jamais elle ne laisserait son entreprenante voisine agir seule, parce que jamais elle ne voudrait lui laisser le *monopole du mandat fédéral.* Abandonner le champ libre à la Prusse dans le nord de l'Allemagne, et très spécialement dans les duchés, c'était grandir « le *Piémont septentrional* », comme disait M. de Rechberg, et lui transférer la direction du mouvement national germanique. Cette appréhension d'être distancé en popularité, d'être éclipsé en influence, était devenue beaucoup plus vive lorsque M. de Bismarck, arrivé au pouvoir, avait commencé à dessiner sa politique aventureuse. Il se trouverait donc que les deux puissances se rapprocheraient pour

(1) *Correspondance inédite.*

se surveiller mutuellement ou se retenir, et que l'action commune aurait pour fondement, non l'amitié, non l'identité des pensées, mais la jalousie. Durant l'automne de 1863, on avait vu les ministres autrichiens accentuer leur langage vis-à-vis du gouvernement danois, s'approprier même certaines formules hautaines ou amères tout à fait inaccoutumées dans leur bouche. M. de Rechberg proclamait comme par le passé la validité du traité de Londres et sa volonté de respecter l'intégrité de la monarchie danoise; seulement il revenait, avec une insistance marquée, sur les engagements de 1851 et de 1852 et parlait de la *non-incorporation* du Sleswig comme on eût pu le faire à Francfort ou à Berlin. Sur ces entrefaites, un incident survint qui fit grand bruit dans les cercles viennois. Christian IX ayant envoyé à François-Joseph le contre-amiral d'Irminger pour lui notifier son avènement, celui-ci attendit trois jours que l'Empereur le reçût et dut repartir sans avoir obtenu d'audience. De la part de l'Autriche, qui avait signé le traité de Londres et reconnu les droits héréditaires du nouveau roi, le procédé était peu justifiable et sentait déjà l'état de guerre. Sur ce traité même du 8 mai, le langage de M. de Rechberg avait un peu changé. Son adhésion n'était plus que conditionnelle : « Le cabinet de Vienne, disait-il, est décidé à rester sur le terrain du traité, mais, ajoutait-il à titre de correctif, pourvu que le Danemark révoque la Constitution de novembre et remplisse les engagements de 1851 et de 1852. » S'exprimait-on autrement aux bords de la Sprée, et le gouvernement de Vienne ne rejoignait-il pas celui de Berlin? Alliance bizarre et fondée, on ne saurait trop le redire, sur la méfiance! Tout était étrange dans l'enchaînement des causes qui poussaient le conflit jusqu'à l'état le plus aigu. Jadis l'érudition allemande avait établi que les duchés faisaient de droit partie du patrimoine germanique. La Diète de Francfort avait recueilli ce vœu, et, de crainte de se laisser distancer par l'opinion publique, se l'était approprié. La Prusse à son tour, afin que nul ne la dépassât en popularité, s'était subrogée à la Diète de Francfort. Voici que l'Autriche enfin se portait aux côtés de la Prusse, de peur d'être accusée d'indifférence pour la grande

patrie ; et c'est ainsi que de ce malsain mélange de l'ambition et de la jalousie naissait la coalition contre le malheureux Danemark.

Cette entente des deux puissances apparut clairement quand, le 28 décembre, la Prusse et l'Autriche, par une motion commune, demandèrent que la Diète sommât le Danemark de révoquer la Constitution de novembre : en cas de refus, le Sleswig serait occupé comme l'était déjà le Holstein. La Diète ayant décliné la solidarité d'une mesure qui dépassait fort sa hardiesse, les deux hauts confédérés déclarèrent qu'ils prendraient à leur compte l'agression. Le 16 janvier 1864, un ultimatum parvint à la cour de Danemark. Il était bref autant que menaçant : si les conseillers de Christian IX n'avaient pas, dans les quarante-huit heures, abrogé la Constitution, les deux ambassadeurs quitteraient Copenhague. Ainsi parlaient les deux puissances, mais en colorant leur conduite de toutes sortes d'explications : l'entrée dans le Sleswig ne serait point conquête, mais simple prise de gage : l'intégrité du Danemark serait respectée : si le recours aux armes était nécessaire, la plus grande modération présiderait aux arrangements de la paix. Tel était, à cette heure où les ménagements semblaient encore de mise, le langage de M. de Rechberg à Vienne et, je crois aussi, de M. de Bismarck à Berlin.

Cette dissimulation était inutile, tant l'état de l'Europe rendait superflues les excuses. Liée au Danemark par une amitié traditionnelle, une récente alliance de famille, le souvenir des engagements conclus sous ses auspices à Londres, l'Angleterre songeait à une médiation. Mais elle tentait vainement d'émouvoir la Russie, d'entrainer la France. — De Saint-Pétersbourg, lord Napier envoyait des nouvelles décourageantes : il n'y avait guère d'espoir, mandait-il, que le gouvernement du Czar se résignât à adresser des représentations à la Prusse. Gortschakoff contemplait avec une sérénité tranquille le développement de la crise : la seule conduite qu'il conseillait au Danemark, c'était de ne point résister, de considérer l'envahissement comme une *occupation ;* de la sorte l'excessive patience de la victime ayant prévenu l'effusion du sang, on sauvegarderait jus-

qu'au bout les apparences de la paix (1). — La France était fort éloignée d'un tel langage, qui eût semblé ironie ou complicité. Mais toutes sortes de motifs la rendaient tiède pour la défense du droit violé. La question danoise semblait bien mesquine, bien ennuyeuse, bien obscure surtout : pour la débattre, il eût fallu la comprendre, et qui donc se flattait de l'avoir pénétrée ? Napoléon aimait les causes justes, mais à la condition qu'elles fussent éclatantes. Or, ici, le droit était modeste, quoique sacré. La puissance à combattre était la Prusse, celle de toutes les puissances que Napoléon alors caressait le plus, dans l'espoir d'action commune et d'agrandissements communs. A Paris, on avait encore sous les yeux la dépêche péremptoire par laquelle lord Russell avait écarté la proposition de congrès : quoi de plus naturel, de plus humain sinon de plus légitime, que d'user de représailles et, à qui parlait médiation ou conférence, de répondre congrès ! Une considération enfin dominait toutes les autres. Aux Tuileries, on avait sur le cœur les vaines négociations polonaises, et on était bien résolu à se taire désormais, à moins qu'on ne fût prêt à tirer l'épée. Que de fois, durant ce mois de janvier 1864, l'ambassadeur d'Angleterre ne se rendit-il pas au quai d'Orsay ! M. Drouyn de Lhuys l'écoutait sans l'interrompre et avec une gravité attristée. Il ne niait pas les périls du Danemark et réprouvait, au même titre que l'envoyé britannique, les abus de la force. En revanche, à peine un plan lui était-il proposé que son esprit se montrait prodigieusement fertile à trouver les objections : il ne refuserait certes pas de participer à une conférence ou de s'associer à une médiation, mais il faudrait au moins que quelque espoir d'accord subsistât : les choses étaient trop avancées pour un arrangement pacifique ; bientôt, entrant dans les détails, il multipliait les interrogations : était-on en mesure d'assurer le *statu quo* militaire et politique pendant les négociations ? les projets anglais seraient-ils acceptés par la Diète ? Lord Cowley discutait ces critiques, s'ingéniait à les

(1) Dépêche de lord Napier à lord Russell, 10 et 11 janvier 1864 (*Denmark and Germany*).

amoindrir, puis ajoutait avec une légère, très légère nuance d'impatience : « Nous ne préviendrons point la guerre en observant la marche des événements l'arme au bras. » En dépit de tous les arguments, M. Drouyn de Lhuys ne se laissait pas convaincre. Que si l'ambassadeur devenait trop pressant, il répliquait, non sans une arrière-pensée de reproche, que la récente campagne en faveur de la Pologne n'encourageait guère à recommencer une campagne pareille : on ne s'associerait à l'Angleterre que si l'Angleterre était décidée à aller au delà des remontrances; et, sur ces souvenirs un peu irritants, l'entretien prenait fin (1). — Ce qui complétait la confusion, c'est que la Grande-Bretagne, cette protectrice du Danemark, ressentait elle-même par intervalles quelque embarras de son patronage. Comme le Danemark, la Prusse se rattachait à elle par la communauté de religion, les liens de famille, de vieilles habitudes d'amitié. La reine, en mémoire du prince Albert, répugnait à tout ce qui la séparerait de l'Allemagne, cette patrie de son époux. Que si on allait jusqu'à la guerre, ne ferait-on pas le jeu de la France, qui se porterait jusqu'au Rhin (2)? Au fond la protection semblait bien onéreuse. Dans cet esprit, on n'était pas éloigné de reprocher au Danemark tous les soucis qu'il causait à l'Europe : il était, lui chétif, l'objet de bien des ennuis; vraiment, il aurait dû être plus avisé et aider un peu la tâche de ses amis. On le traitait en parent pauvre que volontiers on soutient, que plus volontiers on malmène. Il se trouvait donc que des remontrances énergiques étaient méditées au *Foreign-Office*, mais s'affaiblissaient fort en approchant de Berlin : parfois même elles n'arrivaient point du tout, ou bien encore, se trompant de chemin, elles allaient se déverser à Copenhague.

On le vit bien quand l'ultimatum du 16 janvier parvint à la Cour de Danemark. La plus impérieuse représentation fut adressée, non aux puissances allemandes, mais aux conseillers

(1) *Dépêches de lord Cowley à lord Russell*, 5, 7 et 14 janvier 1864. — Voir aussi *Documents diplomatiques*, 1864, p. 6-8.

(2) Voir SPENCER WALPOLE, *Life of John Russell*, t. II, p. 389-390. — Voir aussi EVELYN ASHLEY, *Life of Palmerston*, p. 425 et p. 431.

de Christian IX. « Le gouvernement de S. M., écrit le 18 janvier Russell à Sir Augustus Paget, exhorte sérieusement le gouvernement danois à révoquer sans perdre de temps la Constitution de novembre en tant qu'elle s'applique au Sleswig, et à convoquer immédiatement le *Rigsraad* à cet effet. » Sir Augustus Paget se rend aussitôt auprès de l'évêque Monrad et exprime sa surprise, son désappointement que le Danemark n'ait pas déjà souscrit à sa propre immolation. « Mais, réplique Monrad, à quoi serviront de nouvelles et illusoires négociations ? » Puis il ajoute, avec une volonté déjà un peu fléchissante, que sans doute la note du 16 janvier sera suivie d'une autre sommation et qu'il sera temps alors de consommer le sacrifice si vraiment on ne peut l'éviter. « Que gagnerez-vous à attendre une autre sommation ? réplique durement le diplomate anglais ; vous aurez vingt-quatre heures pour vous décider au lieu de quarante-huit, voilà votre seul bénéfice. » La conversation se prolongea quelque temps. Enfin Monrad vaincu tira de son portefeuille un écrit préparé d'avance : c'était une déclaration du gouvernement danois qui s'engageait à convoquer le *Rigsraad* et à faire voter par lui le retrait de la Constitution. Sir Augustus Paget se fit lire à plusieurs reprises le document, en pesa tous les termes, le jugea « presque satisfaisant », puis, après avoir indiqué quelques retouches, estima que son client avait assez montré sa docilité. « Si cette dernière concession est rejetée par la Prusse et l'Autriche, écrivait-il à Russell, on ne pourra conclure de ce refus qu'une chose, c'est que les deux puissances allemandes ainsi que la Confédération germanique ne poursuivent rien moins que le démembrement du Danemark (1). »

Le 21 janvier, la résolution du Cabinet danois fut notifiée par le télégraphe à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Stockholm. Les puissances non allemandes interposèrent leurs bons offices et cette fois en un langage qui ne permettait point de réplique, puisque Christian IX s'engageait dans la voie que lui montraient ses adversaires eux-mêmes. En ces conjonctures

(1) *Dépêche de sir Augustus Paget à lord John Russell*, 19 janvier 1864.

éclatèrent les ambitions prussiennes. A Berlin, tout se préparait pour l'entrée en campagne, et les militaires se réjouissaient d'éprouver leurs forces après une longue période de paix. « Songez, mon cher général, que je suis général de division et que je n'ai pas encore vu le feu. » Ainsi s'était exprimé quelques jours auparavant le général de Manteuffel causant avec le général Fleury (1). « La question, disait le général de Roon, n'est pas une question de droit, mais une question de force, et la force, nous l'avons (2). » M. de Bismarck se refusa à tout nouveau délai, qualifia de fin de non-recevoir les concessions danoises. L'Autriche suivit, mais avec toutes sortes de raisonnements subtils pour masquer l'injustice et avec cette attitude contrainte des honnêtes gens qui participent à une iniquité. Le plus singulier, ce fut que le chef du Cabinet viennois parvint à rassurer M. de Gramont : « Je suis convaincu, écrivait notre ambassadeur, que l'Autriche et la Prusse sont résolues de maintenir, en fin de compte, l'intégrité de la monarchie danoise (3). » Comme le mois de janvier s'avançait, Prussiens et Autrichiens remontèrent à travers le Holstein, poussant à droite et à gauche les contingents fédéraux, ainsi que font de puissants malfaiteurs qui en écartent de plus petits. Ceux qui détenaient le grand-duché de Posen, la Hongrie, la Vénétie, la Galicie, marchaient à la délivrance des *frères allemands* opprimés par le Danemark. Le 30 janvier, le feld-maréchal Wrangel, en une brève sommation, notifia au commandant militaire danois qu'il avait ordre d'occuper le Sleswig et, en conséquence, l'invita à l'évacuer. Je me souviens avoir lu quelque chose de pareil. Jadis aux jours de 1860, un aide de camp du général Fanti avait porté des paroles à peu près semblables au bivouac de Lamoricière. Le 1er février 1864, les alliés franchirent l'Eider. L'Europe qui avait supporté l'invasion des Marches ne s'émut guère de cette nouvelle invasion. Elle ne devina point l'émule de Cavour ou négligea de l'arrêter à son premier pas. Après tout n'avait-on pas fait assez pour le pauvre

(1) FLEURY, *Souvenirs*, t. II, p. 286.
(2) THÉODOR VON BERNHARDI, *Der Streit um die Elbherzogthümer*, p. 163.
(3) *Dépêche* du 26 janvier 1864 (*Correspondance inédite*).

petit Danemark? Embrouillé était le litige, humble était la victime, lointain était le champ du combat. Seulement le droit ne se mesure ni à l'éclat ni à l'importance de l'objet qu'il sauvegarde; et ce droit qu'on n'avait point défendu sur les bords de l'Eider, on devrait le défendre un jour sur les bords du Rhin.

III

L'armée alliée s'élevait à soixante mille hommes bien armés, bien équipés, bien disciplinés, aussi assurés du côté de la force que faibles du côté du droit. Les Prussiens étaient sous les ordres du prince Frédéric-Charles, les Autrichiens, du général de Gablenz : le commandement supérieur était exercé par le feld-maréchal Wrangel. Les combattants sentaient derrière eux toutes les réserves, toutes les ressources de deux puissants empires. Les Danois, en défalquant les garnisons, ne disposaient guère que de trente mille soldats, inférieurs à l'ennemi pour l'instruction comme pour l'armement et n'ayant pour eux que leur bonne cause et aussi leur bravoure. A quelques lieues au nord de l'Eider s'étendait une ligne d'ouvrages défensifs connus sous le nom de *Danewirke*. C'était, d'après la croyance commune, le boulevard du royaume. Les plus patriotes d'entre les Danois se flattaient que derrière ces redoutes, élevées en un pays propice à la défense, l'ennemi pourrait être retenu assez longtemps pour que l'honneur fût sauf et que l'Europe intervînt. Il se trouva que ce modeste espoir était encore trop orgueilleux. Pénétrés de leur faiblesse, les généraux de Christian IX ne jugèrent pas qu'il convînt, dès le début de la campagne, de risquer leur seule armée. Le 5 février, la ligne du Danewirke fut abandonnée sans résistance. Quand la nouvelle se répandit dans Copenhague, elle parut si invraisemblable que tout d'abord on n'y voulût point ajouter foi. A l'incrédulité succéda la consternation, puis la colère. Ainsi qu'il arrive chez les peuples malheureux, même les meilleurs,

des bruits de trahison coururent; les protestations montèrent jusqu'au roi, prince germanique, disait-on, plus que monarque national, et inhabile à défendre la patrie. Pendant ce temps, l'armée rétrogradait à travers le Sleswig. Quelques engagements honorables ne compensèrent point le dommage de cette retraite. Deux positions fortifiées demeuraient seules pour la défense du pays : dans le Sleswig, Düppel près de l'île d'Alsen; dans le Jutland, Frédéricia près de l'île de Fionie. A la vérité, une grande force restait aux Danois, c'était leur flotte; mais l'hiver emprisonnait la côte de ses glaces, et un long temps s'écoulerait encore avant que la Baltique, devenue libre, leur permît de se montrer les hardis marins qu'ils étaient.

Jamais prince n'avait fait, en de plus dures conditions que Christian IX, l'apprentissage de la royauté. Que pouvait le monarque sinon tourner de nouveau ses regards vers l'Europe? Elle avait mollement travaillé à sauvegarder la paix : la guerre une fois engagée, serait-elle plus clairvoyante? En un pressant appel, le roi s'adressa aux puissances non allemandes. Il invoquait en sa faveur un titre ancien et un titre nouveau : le titre ancien était un acte de 1720, par lequel la France et l'Angleterre avaient garanti au Danemark la possession du Sleswig : le titre nouveau était le traité du 8 mai 1852 qui avait proclamé l'intégrité des États danois et réglé la transmission de la couronne.

Le 11 février, la protestation partit de Copenhague. Cette demande de secours emprunta bientôt au développement des faits de guerre une saisissante urgence. Le 17 février, les alliés entrèrent dans le Jutland et occupèrent Kolding. La nouvelle fut accueillie avec stupeur. Ainsi, il ne s'agissait plus du Holstein, territoire fédéral, ou du Sleswig, territoire litigieux. L'invasion s'étendait en pleine terre danoise, là où jamais un Allemand ne s'était établi. Interpellé par les diplomates, M. de Bismarck répondit, à ce qu'assura lord Russell, que l'occupation avait eu lieu sans ordre, mais qu'elle serait continuée (1).

(1) Voir *Chambre des lords*, 26 février 1864 (*Parliamentary Debates*, t. CLXXIII, p. 1159).

A Vienne, on invoqua, non sans un certain embarras, des considérations stratégiques (1). Enfin les Allemands, procéduriers autant que soldats, trouvèrent une autre explication : les Danois détenaient encore une partie du Sleswig que les alliés avaient reçu l'ordre de saisir à titre de gage : en cette occurrence, l'invasion du Jutland était une compensation pour les territoires sleswigois, que les troupes de Christian IX n'avaient point délaissés : c'était *le gage du gage,* comme on répéta plaisamment en Europe, et le mot fit fortune, ainsi qu'il le méritait.

Si triste que fût la guerre, elle ne le fut pas plus que la politique. On vit alors les premiers signes de la grande confusion où l'ancienne Europe s'abimerait. La France était dominée par une crainte, celle de recommencer les remontrances polonaises, par un dépit, celui que le Congrès eût échoué : que si elle sortait de son mutisme, c'était pour suggérer vaguement, très vaguement, l'idée d'un plébiscite. La Russie, qui croyait avoir à se plaindre de tout le monde hormis de la Prusse, suivait, sans trop de souci, des complications dont la Prusse seule bénéficierait. En Autriche, on observait par intervalles un commencement de repentir : seulement, c'était ce repentir sans vertu qui naît non de la faute, mais de la crainte que la faute ne profite point. La Prusse parlait de son amour pour la paix, mais en faisant échouer tout ce qui pouvait y conduire. Dans la Confédération germanique régnait une disposition confuse, pleine de surprises naïves et de mécomptes : les petits États se sentaient distancés par leurs puissants voisins : bientôt ils resteraient les mains vides, avec un seul souvenir, celui de leurs mauvais desseins mal récompensés. En cette situation emmêlée, la Grande-Bretagne multipliait ses dépêches et préparait les éléments du plus volumineux *Blue-book* qui ait jamais été publié. S'étant approprié la demande d'armistice venue du Danemark, que de projets ne formula-t-elle pas : conférence avec armistice, conférence sans armistice, conférence avec bases, conférence sans bases ! Hélas ! on ne sait ce qui doit

(1) *Dépêche de M. le duc de Gramont à M. Drouyn de Lhuys,* 25 février 1864 (*Correspondance inédite*).

le plus surprendre, ou l'aisance de lord Russell à varier ses combinaisons, ou la subtile habileté des puissances à trouver des objections. A force de discussions, les mots les plus simples perdaient leur sens naturel, les textes les plus clairs s'obscurcissaient, et le droit le mieux établi se retrouvait avec peine au milieu de tous les commentaires imaginés par l'esprit de dispute, le sophisme ou l'ambition.

Tout cela dura deux mois. Pendant ce temps la condition du Danemark empirait chaque jour. En Holstein, les Austro-Prussiens se substituaient progressivement à leurs confédérés. En Sleswig, la conquête se hâtait, afin de se présenter, à l'heure des négociations, comme un fait accompli : tous les signes extérieurs de la souveraineté danoise y étaient abattus : la langue allemande y était déclarée obligatoire ; les fonctionnaires douteux étaient révoqués : les ministres du culte et les instituteurs étaient changés. L'invasion du Jutland avait d'abord réveillé à Vienne quelques scrupules. Le général de Manteuffel fut envoyé à la Cour d'Autriche pour y vaincre ces malencontreuses timidités. Il semble qu'il fut fort persuasif ; car le 7 mars, lendemain de son départ, M. de Gramont écrivait à M. Drouyn de Lhuys : « La frontière jutlandaise a cessé d'exister pour les Austro-Prussiens. » Le Jutland, en effet, subit bientôt tous les maux de la guerre, et particulièrement des contributions ruineuses. Pourtant le principal effort des alliés se concentrait sur Düppel. Le siège de cette place était commencé, et nul ne doutait que cette opération ne fût l'acte décisif de la campagne. Là, du moins, la résistance du Danemark était vaillante, opiniâtre, mêlée même de quelques retours heureux, et ce petit reflet de gloire éclairait par intervalles les épaisses ténèbres où se débattait le pauvre peuple vaincu.

Enfin un jour vint où la réunion d'une conférence fut résolue. Elle se tiendrait à Londres ; les cinq grands États y seraient représentés, ainsi que le Danemark, la Confédération germanique et la Suède. Dès lors les plus optimistes se prirent à espérer un prochain règlement du conflit. De toutes les attentes, aucune n'était plus vaine ; et ceux qui allaient se

rassembler pour proclamer le droit ne proclameraient que leur impuissance.

C'est en des conditions singulières que les travaux de la conférence allaient être inaugurés. Aucun programme n'avait été établi qui pût être le fondement des délibérations. Aucun armistice, aucune suspension d'armes, n'avaient été conclus, en sorte que, la lutte se poursuivant, les nouvelles de la guerre pourraient hausser d'heure en heure les exigences des victorieux. — Un instant on se flatta que de l'entente de la France et de l'Angleterre, sortirait un plan de conduite qui peut-être s'imposerait. Lord Clarendon fut envoyé en France, et, le 13 avril, quitta Londres. Le messager avait été habilement choisi entre tous pour plaire à l'hôte des Tuileries. Le noble lord avait joui naguère du plus haut crédit auprès de Napoléon. Il rappelait les jours brillants du Congrès de Paris, les plus beaux temps de cette alliance britannique qui, suivant une maxime encore peu contredite, était jugée toute-puissante pour assurer la paix du monde. Le langage du Souverain montra bien vite à l'homme d'État anglais quelles dispositions prévalaient dans les conseils de l'Empire. Une considération péremptoire dominait le monarque, et aussitôt il l'exprima sans détour : « Nous avons reçu, dit-il, un *gros soufflet* de la Russie à propos de la Pologne : nous ne pourrions, sans le relever, en recevoir un nouveau de l'Allemagne à propos du Danemark ; autrement nous tomberions dans le mépris. Or, ajouta Napoléon en appuyant sur ce mot, je ne suis pas préparé à la guerre. » L'Empereur développa, mais plus brièvement, les autres motifs qui le poussaient à l'abstention : le Corps législatif souhaitait la paix : l'honneur et les intérêts français n'étaient pas engagés dans la question danoise : on l'accuserait, en cas d'intervention, de rechercher des avantages pour son pays et de poursuivre la conquête du Rhin : il ne pouvait soutenir la cause des nationalités en Vénétie et la combattre dans les duchés. Lord Clarendon revint donc à Londres sans avoir combiné aucune action commune (1). Pendant ce temps

(1) Voir SPENCER WALPOLE, *Life of lord John Russell*, t. II, p. 390, 391.

le chef du *Foreign-Office* expédiait les lettres d'invitation à la conférence. Elles étaient brèves, vagues, se bornaient à exprimer l'espoir que les plénipotentiaires, avec l'aide du ciel, rendraient au monde les « bénédictions de la paix ». Et vraiment lord Russell avait raison de tenir ce pieux langage, car Dieu devrait tout faire, les hommes s'aidant si peu.

En attendant les *bénédictions de la paix*, les Prussiens poussaient vigoureusement les travaux contre Düppel. Le 18 avril, ils tentèrent l'assaut, s'emparèrent des redoutes, et leurs adversaires, malgré leur courage, furent contraints de chercher un refuge dans l'île d'Alsen. C'est au bruit de cette nouvelle que la conférence se réunit. Le 20 avril, on vit s'acheminer vers *Downing-Street* les membres de l'assemblée : c'étaient les représentants du Danemark, M. de Quaade, M. Bill, M. Krieger, tout courbés sous le poids de la défaite et s'apprêtant à défendre ce qui restait de leurs foyers; puis le représentant de la Suède, presque aussi consterné; car à travers le Danemark, toute la race scandinave se sentait atteinte. Les ministres des grandes puissances venaient ensuite : M. de la Tour d'Auvergne, ambassadeur de France et destiné à jouer un rôle un peu effacé pour un si grand pays; M. de Brunnow, ambassadeur de Russie, l'un des promoteurs du traité de 1852, partagé entre les instructions de sa cour, très froide pour les vaincus, et le respect de l'acte solennel que jadis il avait signé; lord Russell enfin, chef du *Foreign-Office,* et lord Clarendon. Quand on appela les noms, ils se trouva que les Allemands *faisaient défaut*, comme on eût dit en termes de procédure : M. de Beust, ministre de la Confédération germanique, n'était point arrivé; M. de Bernstorff, ministre de Prusse, ne voulait pas siéger sans lui, et naturellement l'ambassadeur de Vienne imitait celui de Berlin.

Faute de pouvoir se constituer, les plénipotentiaires s'ajournèrent au 25 avril. La Grande-Bretagne, au surplus, leur offrait un spectacle bien propre à occuper leur oisiveté. Qu'importaient les arides travaux de la conférence? En ces jours, la cité de Londres n'avait d'attention que pour un hôte extraordinaire qui venait de débarquer à Southampton : c'était Garibaldi. Pour

être acclamé aux bords de la Tamise, le solitaire de Caprera avait bien des titres, et spécialement celui d'ennemi du papisme. Quand les Anglais font des folies, ils ne les font pas à demi. L'ovation fut plus excentrique que le héros qui en était l'objet. Rien n'égala le concours du peuple, l'affluence des corporations, l'abondance des harangues, la profusion des banquets. A celui qui était le *lion du jour,* les jeunes filles les plus qualifiées offrirent leurs bouquets, les hommes d'État les plus éminents leurs hommages. On produisit Garibaldi au théâtre de *Covent-Garden,* on le présenta au Parlement, on le promena au *palais de cristal.* Cependant le « *héros* » se répandait en toutes sortes de discours, où il revendiquait Rome et Venise pour son pays. En outre, il lui arriva d'échapper à ses admirateurs et de s'égarer jusqu'auprès de Mazzini. A ce point, l'Angleterre jugea que le triomphe, à se prolonger davantage, deviendrait compromettant. Elle persuada à son hôte que sa santé pourrait souffrir de tant d'émotions, que sa blessure d'Aspromonte allait se rouvrir, et doucement le rembarqua. L'éclipse fut aussi rapide que l'apothéose avait été bruyante. Durant leur chômage, les diplomates purent assister à cette grandeur et aussi à cette décadence. Pendant ce temps, tout autre était le spectacle au pays de Christian IX. Là, les Danois, retirés dans leurs îles, rendaient pieusement les derniers devoirs à leurs morts, et les alliés, libres du coté de Düppel, s'avançaient en forces à travers le Jutland pour réduire Frédéricia.

Le 25 avril, la conférence se réunit de nouveau sous la présidence de lord John Russell, et cette fois avec l'adjonction des plénipotentiaires allemands. Un objet s'imposait tout d'abord à l'assemblée, c'était une suspension des hostilités. Ici apparurent les exigences des vainqueurs. Les Danois se montraient disposés à lever le blocus des côtes pendant l'armistice, à la condition que leurs adversaires évacueraient le Jutland. Les alliés prétendaient être libres sur mer par la levée du blocus, et, sur terre, ne rien céder du tout. On discuta pendant trois séances. Tandis qu'on délibérait de la sorte, le sang continuait à couler. Le 28 avril, Frédéricia était tombée. Le 9 mai un combat naval s'engagea près d'Heligoland entre les Danois et

les Autrichiens; cette fois les Danois eurent l'avantage, et la nouvelle, annoncée à la Chambre des communes, y fut saluée par d'unanimes applaudissements. Cependant, d'un bout de l'Europe à l'autre, la presse ne tarissait pas en railleries sur l'impuissance des négociateurs : ils sont incapables, disait-on, d'imposer une suspension d'armes, comment présideraient-ils à l'œuvre de la paix? Les plus irrévérencieux ajoutaient : la conférence ne sera rien autre chose qu'un *pique-nique* diplomatique. Au moment où on avait cessé de l'espérer, l'armistice fut conclu. Il le fut aux conditions les plus défavorables pour les Danois, qui devaient tout à la fois débloquer les côtes et supporter l'occupation dans le Jutland. La trêve ne fut stipulée que pour quatre semaines. C'était le Danemark qui l'avait voulu ainsi, et pour un motif qu'il ne dissimulait point : si les hostilités recommençaient, il avait à cœur de mettre à profit le printemps et l'été, court moment où sa flotte pourrait librement se déployer sur les mers.

Quatre semaines suffisaient, si vraiment on voulait la paix : que si on était de mauvaise foi, qu'importaient les délais? Le 12 mai, la conférence aborda l'objet principal de ses délibérations. Bien que lord Russell l'eût proposé, nul ne songea à remonter aux origines du différend danois : c'était par excellence la question compliquée, la question ennuyeuse, *tedious question,* disaient les Anglais. Comme les débats s'ouvraient, le comte de Bernstorff, plénipotentiaire de Prusse, prit la parole et, au milieu de ses collègues fort attentifs, développa les vues de son gouvernement. Dès le début de son discours, il proclama avec une audace tranquille cette maxime téméraire autant que hasardeuse, à savoir que l'état de guerre anéantissait tous les engagements antérieurs : c'était infirmer tous les traités précédents et signifier très clairement au Danemark qu'il n'avait à espérer d'autre condition que celle où l'avaient réduit ses malheurs. A la séance suivante, le diplomate poursuivit sa thèse et, descendant des principes à l'application, exposa que la paix ne pourrait être solide et durable si les duchés, unis par des institutions communes, n'obtenaient une indépendance politique complète. A ces mots M. de Quaade, très ému, inter-

rompit : « En quoi consistera l'union entre les deux duchés? par quel lien seront-ils rattachés à la couronne danoise? » M. de Bernstorff répliqua avec beaucoup d'assurance : « Il s'agit d'abord de savoir quel est le souverain légitime dans les principautés du Sleswig et du Holstein. » Cette question, jusque-là douteuse, parut, à la séance du 28 mai, tout à fait résolue. Ce jour-là le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, déclara sans ambages que les deux duchés devaient être détachés du Danemark. Quel serait le souverain de cet état nouveau? On avait déjà un peu oublié le duc d'Augustembourg. Le comte Apponyi, le ressuscitant, proposa de valider ses droits. L'Autriche en agissant de la sorte, poursuivait un double but, satisfaire la Confédération germanique et prévenir une annexion prussienne réelle ou déguisée. Quant à la Prusse, elle laissait dire, mais se réservait de traiter le pauvre prince comme ces figurants de théâtre qu'on tolère, qu'on exhibe même à l'occasion, et qu'à l'heure décisive on ramène dans la coulisse.

Quel que fût le sort futur des deux duchés, une chose était claire, c'était l'affirmation du droit de conquête. Les plénipotentiaires écoutaient avec une surprise mêlée de stupeur leurs collègues allemands. Que de fois, même au cours des hostilités, Prussiens et Autrichiens n'avaient-ils pas proclamé l'intégrité du Danemark, et voici qu'ils proposaient de ravir à Christian IX les deux cinquièmes de ses États! Ce traité de Londres qu'ils déclaraient aboli, ils l'avaient signé : que si le Danemark était, de par le droit de la guerre, inhabile à l'invoquer contre ses ennemis, les puissances cosignataires avaient du moins qualité pour le rappeler, et c'est ce que lord Clarendon avait, en termes très péremptoires, signifié à M. de Bernstorff. On n'était pas au bout des étrangetés. Ce duc d'Augustembourg proclamé tout à coup prince légitime, l'Autriche l'avait déclaré impossible, la Prusse, méprisable. Pour compléter la confusion, il se trouverait que, l'exemple d'Augustembourg réveillant les convoitises, on verrait renaître toutes les compétitions que le traité de Londres avaient écartées. Dans les jours qui suivraient, tous les concurrents qui jadis s'étaient effacés

renonceraient à leur renonciation : ainsi ferait le prince Frédéric de Hesse, ainsi ferait le duc d'Oldenbourg : de la sorte trois concurrents surgiraient pour ces malheureux duchés, trois concurrents, sans compter Christian IX appuyé sur le traité de Londres et le choix de Frédéric VII, sans compter les deux puissances belligérantes qui, malgré leur subite inclination pour Augustembourg, ne se résigneraient peut-être pas, en fin de compte, à avoir travaillé pour autrui.

L'âpreté des ambitions, la subtilité des disputes, avaient si bien obscurci le droit qu'il devenait malaisé de le rétablir, plus malaisé de l'imposer. Maîtres, non seulement du Sleswig-Holstein, mais pour ainsi dire de tout le Danemark continental, les alliés entendaient ne se dessaisir de leur gage que contre des bénéfices positifs. En cette occurrence, les neutres, et très spécialement les Anglais, qui étaient les plus actifs, s'appliquèrent à limiter la conquête puisque décidément il fallait la subir.

La proposition, formulée par lord Russell, se produisit le 28 mai, à la suite de la motion en faveur d'Augustembourg. Le plan consistait à détacher de la monarchie danoise le Holstein, le Lauenbourg et, en outre, une faible portion du Sleswig, c'est-à-dire la partie méridionale de cette province jusqu'à la rivière de la Slei. Par cette combinaison, on se flattait de satisfaire au vœu des puissances germaniques, très ardentes à affirmer que le sud du Sleswig était, en majorité, peuplé d'Allemands. Le projet fut appuyé par les représentants de la France et de la Russie, et aussi par le plénipotentiaire suédois qui pourtant le trouva bien dur. Les Danois eux-mêmes, après une longue résistance, y adhérèrent tristement et, déployant sur la table des conférences une carte de leur pays, tracèrent de leur propre main une ligne frontière qui, sauf une très légère rectification, suivait le tracé britannique. « Du moins, ajoutèrent-ils, que le Roi notre maître puisse gouverner en toute indépendance les États qui lui sont laissés. » Et l'on sentait que cette stipulation leur tenait surtout à cœur, tant était amer le souvenir des perpétuelles ingérences germaniques! Restait à entendre les plénipotentiaires austro-prussiens. Ils parlèrent

d'abord de leur esprit de conciliation, et ce début autorisa quelque espérance. Combien grand ne fut pas le mécompte quand on entendit leur contre-proposition! Ils s'attribuaient, non le Sleswig méridional, mais le duché tout entier jusqu'à Apenrad et Tondern ou tout au moins jusqu'au nord de la baie de Flensbourg, et ne laissaient au Danemark qu'une bande de terre aux limites du Jutland. Longtemps on discuta mais sans chance d'entente, les Allemands se refusant à baisser leurs exigences et les Danois à consommer leur immolation. Plus radical que les Prussiens eux-mêmes, M. de Beust s'exprimait en ces termes : « Je considère le Sleswig comme détaché de la monarchie danoise. » Et il ajoutait que ce qui lui serait laissé ne lui serait concédé que par faveur. L'armistice tirait à sa fin. On dut le prolonger de quinze jours. L'espoir, de plus en plus faible, d'amener un arrangement suscita encore quelques projets. On imagina d'organiser un plébiscite dans les districts du Sleswig où étaient mêlées les deux populations danoise et germanique; l'ambassadeur de France, d'ordinaire assez taciturne, soutint chaleureusement la proposition; au moment où la conférence allait se clore, il la reprit même pour son propre compte en demandant le vote par commune. Cependant ceux des plénipotentiaires qui jadis avaient assisté au Congrès de Paris ne revenaient pas de leur surprise en constatant leur impuissance : « Eh quoi! disaient-ils, il ne s'agit que de la possession de quelques lieues carrées dans une province éloignée : la guerre va-t-elle renaître pour un si mince enjeu? » Pleins de leurs anciens souvenirs, ils rappelaient qu'aux jours brillants de 1856, les membres du Congrès avaient formulé un vœu solennel, celui que tout recours aux armes fût précédé d'une tentative de conciliation. Le plus empressé à parler de la sorte était lord Clarendon, très pénétré des maximes jadis proclamées à Paris, très pénétré aussi des dangers prochains, et qui semblait, suivant l'expression de M. de Beust, « le vrai chef de la conférence (1). » A la séance du 18 juin, les Anglais, dans une dernière tentative pour la paix, proposèrent que les belli-

(1) BEUST, *Mémoires*, t. Ier, p. 256.

gérants confiassent à une puissance amie le tracé définitif de la frontière. Ce monarque ami qu'on ne nommait point serait sans doute l'empereur des Français, peut-être aussi le roi des Belges. Quatre jours plus tard, cette dernière chance d'arrangement s'évanouit. Les Danois se refusaient à reculer au delà de la Slei. Quant aux Austro-Prussiens, leur adhésion était subordonnée à des réserves plus blessantes qu'un refus : ils récusaient le médiateur s'il devait être choisi parmi les souverains représentés aux conférences : en outre s'ils acceptaient l'arbitrage, c'était à la condition que la sentence ne les obligeât point.

Ainsi se dépensaient, en une activité stérile, les efforts de la diplomatie. Le plus curieux, le plus triste aussi, ce n'étaient pas les séances tenues dans *Downing-Street*, mais les relations entre Paris et Londres. C'est là qu'il faut chercher la véritable cause de l'échec définitif. Il y a quelque chose de pire que l'isolement, ce sont les alliances au fond desquelles réside le soupçon. L'alliance franco-anglaise fut alors une de ces alliances-là.

Que de communications depuis six mois entre le *Foreign-Office* et le quai d'Orsay! Que d'entrevues entre lord Cowley et M. Drouyn de Lhuys! Que de messages officieux, que de notes, que de projets! Le plus important de ces négociateurs avait été lord Clarendon, venu à Paris à la veille des conférences. Entre gens résolus et confiants, une heure d'entretien eût suffi pour préciser les vues. Dans l'état réciproque des esprits, plus les conversations se multipliaient, plus s'accumulaient les causes d'ombrages. Quand les Anglais songeaient aux disgrâces de leurs vieux amis les Danois, injustement attaqués et pliant sous le nombre, ils s'émouvaient avec un grand bruit de paroles et étaient bien près d'armer leurs vaisseaux, sinon leurs bataillons; en revanche, quand ils se représentaient que l'adversaire serait la Prusse, cette autre amie de la Grande-Bretagne, ils commençaient à retenir leurs ardeurs; puis, lorsqu'ils réfléchissaient que l'alliée serait la France, que la prochaine campagne pourrait être l'envers de Waterloo, une nouveauté si inouïe achevait de les troubler, et ils se refroidis-

saient tout à fait. Lorsque les hommes d'État britanniques voyaient déchirer le traité de 1852, conclu chez eux et sous leurs auspices, ils avaient grande envie de s'indigner : mais il y avait d'autres traités qui leur étaient plus chers encore, ceux de 1815 : s'ils s'unissaient à la France qui affectait de les détester, celle-ci, en cas de succès, n'achèverait-elle pas de les abolir? Il arriverait donc que, pour préserver une colonne de l'ordre européen, on risquerait d'ébranler l'édifice tout entier. Cependant, à chaque nouvelle audace de la Prusse, grande était l'excitation dans les journaux, grandes étaient les clameurs aux Communes. Le 1er mai, après la deuxième réunion de la conférence, lord Palmerston, chef du cabinet, vit le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche et depuis longtemps accrédité à Londres : « Ce n'est pas comme ministre anglais, mais à titre privé que je veux vous parler, lui dit-il gravement. Ce que je vais vous dire n'est point une menace, mais un amical avertissement. Sur terre nous ne pourrions lutter, mais sur mer nous sommes forts. » S'étant exprimé de la sorte, il ajouta que, si une escadre autrichienne entrait dans la Baltique, une escadre anglaise y entrerait aussitôt à sa suite (1). L'avis était sérieux et sentait les approches de la guerre. Le lendemain, lord Paget, membre de l'amirauté, annonçait à la Chambre des Communes que la flotte était aux Dunes et ajoutait, au milieu des applaudissements, qu'elle était prête à se porter sur n'importe quel point du monde (2). Pourtant Palmerston, qui manda aussitôt sa conversation à Russell, avait écrit naguère à ce même Russell des lettres bien différentes et où il n'exprimait qu'une crainte, celle que la France, en cas de guerre, ne se portât jusqu'au Rhin. Même en ces conjonctures, qui semblèrent, durant quelques jours, un peu critiques, la prudence prévalut, et la flotte des Dunes, qui devait se porter sur n'importe quel point du monde, finit par n'aller nulle part.

Curieuse à observer du côté de l'Angleterre, cette maussade

(1) *Lettre à lord John Russell*, 1er mai 1864. (EVELYN ASHLEY, *Life of lord Palmerston*, t. II, p. 432-433.)
(2) *Parliamentary Debates*, t. CLXXIV, p. 1979.

alliance n'était pas, de notre côté, moins singulière. Notre diplomatie, comme pour justifier notre inaction, s'appliquait à montrer la différence de nos intérêts et de ceux de la Grande-Bretagne : nous n'avions avec le Danemark ni les mêmes liens de famille ni les mêmes relations commerciales : les risques ne seraient point les mêmes, l'Angleterre hasardant quelques vaisseaux, la France portant tout le poids d'une grande guerre continentale : on ne pouvait troubler la paix générale pour quarante ou cinquante mille âmes à perdre ou à gagner dans le Sleswig (1). — Tandis que l'Angleterre inclinait à ménager la Prusse comme une ancienne alliée, Napoléon la caressait comme une amie nouvelle qu'on pourrait exploiter. A Berlin, on avait discerné cette tendance et on s'appliquait à l'encourager : « Nous ne nous plaignons pas de votre gouvernement, votre attitude est parfaite, avait dit deux mois auparavant M. de Manteuffel à M. de Gramont pendant son séjour à Vienne (2). » En parlant de la sorte, le général prussien était le fidèle interprète de M. de Bismarck qui, en toutes sortes de propos destinés à être rapportés, ne cessait de louer la sagesse, la prudente modération de Napoléon. — De pensées différentes naissaient des conseils qui ne concordaient pas. Le 28 avril, comme lord Russell avait proposé d'assigner comme limite aux États danois la ligne de la Slei, le ministre du Danemark à Paris, M. de Moltke-Hwitfeldt, courut aux Tuileries, supplia l'Empereur d'appuyer la combinaison. Le souverain protesta de sa bonne volonté personnelle pour le Danemark, mais ajouta qu'il ne risquerait point la paix de son pays. « L'Angleterre ne fera rien, poursuivit-il. » Puis, prenant sur une table une carte du Sleswig, il marqua un tracé qui ne différait guère de celui que la Prusse proposait. « Résignez-vous, dit-il, à cette ligne de démarcation, autrement tout vous sera ravi. » M. de Moltke-Hwitfeldt n'eut plus qu'une ressource, partir pour Londres, y montrer aux représentants danois les vues

(1) Voir *Documents diplomatiques,* 1864. p. 21-24.
(2) *Correspondance de M. le duc de Gramont.*

divergentes des deux Cours et prêcher à Copenhague la soumission (1). — Les deux puissances différaient par leurs formules autant que par leurs pensées. Tandis que les Anglais s'appliquaient à limiter la conquête, à chercher d'après la nature des lieux ou les intérêts commerciaux une bonne et solide frontière, les Français se bornaient à lancer quelques vagues déclarations : ils insistaient sur la mauvaise répartition des groupes danois et allemands, sur l'urgence d'une consultation nationale. De temps en temps, au cours des Conférences, le prince de la Tour d'Auvergne répétait, comme par ordre, quelques-unes de ces maximes, puis, comme par ordre aussi, rentrait dans le silence. La Prusse se gardait de contredire, au besoin même elle appuyait. Quelle bonne fortune pour M. de Bismarck que ces différences de langage, et, les Anglais parlant de tracé positif, les Français de nationalité, combien ne lui serait-il pas aisé de se frayer son chemin entre la géographie des uns et l'ethnographie des autres! — Quelque décourageantes que fussent ces conjonctures, les Danois ne renonçaient point encore à plaider la cause de leur pays. Ils allaient des Français aux Anglais, cherchant des deux côtés aide et réconfort. Si le sujet n'avait été si triste, quel piquant récit n'eussent-ils pas pu faire! Ces prétendus alliés se rejetaient mutuellement les responsabilités et disaient plus de mal l'un de l'autre que d'aucun des belligérants. Parfois cependant, on semblait tenir à Paris un langage plus belliqueux, mais c'était avec une restriction malicieuse qui ne manquait jamais : « A aucun prix nous n'interviendrons, disait M. Drouyn de Lhuys, si l'Angleterre n'envoie une division sur le continent. » Dans les derniers temps de la conférence, M. Rouher disait un jour : « Si nous intervenons, nous aurons souci de la Vénétie ou du Rhin bien plus que du Danemark. » A ces paroles, les hommes d'État britanniques devenaient tout à coup fort silencieux, et la France s'autorisant de ce que l'Angleterre ne voulait pas s'engager à fond, s'affermissait dans la résolution de ne point s'engager du tout.

(1) Hansen, *Quinze ans à l'étranger, les coulisses de la diplomatie*, p. 22.

En cet état de division, à quoi bon la conférence et n'était-elle pas d'avance condamnée? Le 25 juin, les plénipotentiaires tinrent leur dernière réunion. L'armistice, prorogé de quinze jours, touchait à sa fin ; vingt-quatre heures encore et les alliés, délivrés de toute crainte, pourraient réduire à merci ce qui restait du Danemark. Avant de se séparer, chacun des plénipotentiaires tint à présenter sa justification. Tous se trouvèrent de conscience très pure, mais surtout les Allemands, et le représentant de l'Autriche dénonça du ton le plus improbateur « l'insupportable opiniâtreté du Danemark ». A un jour non éloigné, le même reproche serait avec une égale bonne foi adressé à son pays. La séance ne se termina point sans une petite scène de comédie. Le comte Apponyi, au nom de ses collègues, remercia très gravement Russell de sa bienveillance et répandit sur lui les fleurs accoutumées de la diplomatie. Russell négligea de voir l'ironie. La sincérité étant de part et d'autre pareille, il rendit grâce à son tour à ceux qui avaient été les hôtes de l'Angleterre, loua leur modération autant que leur courtoisie, parla de son devoir qui avait été fort doux, de sa reconnaissance qui serait tout à fait durable. C'est sur ces témoignages réciproques que les plénipotentiaires quittèrent *Downing-Street*. Les souverains d'Autriche et de Prusse étaient réunis à Carlsbald avec leurs ministres et leur cour quand ils apprirent la dissolution de la conférence. Le jour même où arriva cette nouvelle, M. de Bismarck, rencontrant le duc de Gramont, alla à lui : « Grâce à la sagesse de votre souverain, lui dit-il, voilà donc la guerre localisée. Nous allons la mener bon train, il nous faut les duchés, nous les aurons... Après cela, ajouta-t-il, comme si déjà il eût entrevu un autre ennemi, vous pouvez être assuré que nous laisserons le roi de Danemark bien tranquille (1). »

(1) *Correspondance inédite.*

IV

Les jours suivants, la question danoise fut définitivement enterrée. — A Londres, les funérailles furent très solennelles. Pendant une semaine, soit chez les pairs, soit aux Communes, l'opposition exposa fort éloquemment tout ce que les ministres auraient dû faire et n'avaient point fait. « Nous avons menacé l'Autriche, disait M. Disraëli, et l'Autriche s'est aussi peu inquiétée de nous que du souffle du vent; nous avons menacé la Prusse, et la Prusse nous a bravés; nous avons censuré la Diète, et la Diète nous a traités avec mépris. » Sans s'émouvoir outre mesure de ce débordement d'attaques, les conseillers de la reine, lord Palmerston, lord Russell, s'associèrent à tous les témoignages envers le Danemark, en sorte que, des deux côtés, l'oraison funèbre fut complète (1). — A Paris, le sacrifice s'accomplit sans phrases, se consomma même avec une certaine brutalité, et on eut à cœur de ne point leurrer ceux que décidément on ne secourrait point. Le 6 juillet, le représentant du Danemark, M. de Moltke-Hwitfeldt, se rendit au ministère des Affaires étrangères; il s'y rendit en vaincu, mais en vaincu qui s'obstine à espérer encore. Il trouva M. Drouyn de Lhuys très net en son langage et persuadé « que le Sleswig en totalité était perdu pour le Danemark ». « J'ai perdu mes paroles, mandait tristement M. de Moltke en rendant compte de l'entretien et je ne garde aucune illusion. » Dans une nouvelle entrevue, le diplomate danois insista de nouveau. « Serait-il possible, dit-il timidement et avec toutes sortes de détours, de solliciter l'arbitrage de l'empereur ou d'obtenir qu'il prenne l'initiative d'une demande de suspension d'armes. — L'empereur ne fera rien de pareil, répliqua aussitôt M. Drouyn de

(1) Voir *Parliamentary Debates, Third series*, t. CLXXVI, p. 709 et suivantes.

Lhuys; il ne voudra point prendre de responsabilité; surtout, ajouta le ministre (et ici se retrouvait le souvenir irritant des affaires de Pologne), surtout il ne voudra pas s'exposer à un refus désobligeant... Dans votre condition, poursuivit-il, toute résistance prolongée serait folie. Mettez de côté tout amour-propre. Adressez-vous directement à Berlin ou à Vienne. Nous appuierons votre demande, mais nous ne ferons rien de plus (1). »

La diplomatie conseillait au malheureux Christian IX de traiter. L'état de son armée le lui disait aussi. L'armistice avait expiré le 26 juin. Pendant la nuit du 28 au 29, les Prussiens avaient abordé dans l'île d'Alsen et, après plusieurs engagements très vifs, en avaient chassé leurs adversaires. Dans les jours qui suivirent, ils revinrent sur le continent et s'avancèrent jusqu'aux limites extrêmes du Jutland. Le 13 juillet, ils arrivèrent à Skagen. Le lendemain, il ne restait plus un seul soldat danois en terre ferme. A part les deux îles de Fionie et de Seeland, Christian IX avait perdu tous ses États.

Alors, alors seulement, le roi, désespérant de sa fortune et de l'Europe, sollicita la paix de ses ennemis. Le 18 juillet, une suspension d'armes fut conclue. Aussitôt les négociations commencèrent, si l'on peut appeler négociations ce qui ne fut que la consécration de la conquête. Le 1er août, les préliminaires furent signés. Christian IX cédait à la Prusse et à l'Autriche indivisément le Lauenbourg, le Holstein, le Sleswig tout entier, et s'interdisait toute intervention dans le sort futur des territoires abandonnés. Les Danois se soumirent, mais en frémissant. Les plus désolés furent les Sleswigois du Nord, très attachés à leur dynastie et à leurs institutions nationales. Pleins d'une foi robuste, ils tentèrent d'obtenir par leurs propres efforts ce que la diplomatie n'avait pu leur assurer. Ils expédièrent une députation à Paris. Elle se composait, à ce qu'on assure, d'un médecin, d'un fondeur en fer, d'un brasseur, de deux propriétaires. Les délégués furent admis auprès de

(1) *Dépêches de M. le comte de Moltke-Hwitfeldt à l'évêque Monrad*, 7 et 12 juillet 1864 (*Documents communiqués au Rigsraad*, 1864).

M. Drouyn de Lhuys, qui leur exprima ses sympathies, « ses sympathies profondes, » ajouta que l'avenir leur réservait peut-être des chances, puis, comme si ces banalités eussent été compromettantes, recommanda par-dessus tout que les journaux se tussent sur l'entrevue. Infatigables dans leurs démarches, les envoyés imaginèrent de plaider devant leurs ennemis la cause perdue devant leurs protecteurs. M. de Bismarck était à Biarritz. Un agent danois, M. Hansen, alla l'y trouver. Le ministre prussien le reçut, se plaignit de l'attitude du Danemark pendant les conférences de Londres, prétendit avec peu de vraisemblance qu'il aurait accepté la ligne de la Slei, ajouta avec plus de vérité qu'il préférait une conquête partielle, mais au profit de la Prusse, à une absorption totale qui ne profiterait qu'à Augustembourg. Parlant d'Augustembourg : « J'ai des doutes, dit-il, sur les droits de ce prétendant » Puis, en une autre entrevue qui eut lieu plus tard, il laissa entendre que si la Prusse avait les duchés, elle pourrait en rétrocéder la partie septentrionale, mais, poursuivit-il (et ce dernier trait achève de le peindre), « ce ne serait que moyennant compensation (1). »

Pendant ces allées et venues, les pourparlers se poursuivaient à Vienne en vue de transformer en traité définitif les préliminaires du 1er août. Il eût été étrange que l'Europe, impuissante quand ses prières se nuançaient de menaces, fût tout à coup devenue une protectrice efficace alors qu'elle s'était désarmée. Le 24 septembre, le duc de Gramont mandait à Paris : « Si les plénipotentiaires allemands montrent quelque condescendance dans la discussion des détails administratifs, j'ai lieu de croire que pour les limites territoriales ils maintiennent toute la rigidité de leurs premières exigences. Dès qu'il s'agit de frontière, ce sont des vainqueurs qui imposent aux vaincus leurs conditions draconiennes et menacent à chaque observation de dénoncer l'armistice. » « L'histoire, ajoutait notre représentant à Vienne, offre peu d'exemples d'une torture morale aussi complète que celle à laquelle sont soumis les

(1) HANSEN, *Quinze ans à l'étranger, les coulisses de la diplomatie*, p. 35 et suivantes.

malheureux négociateurs. » Et il concluait tristement : « Je n'attends rien de nos efforts ni de nos conseils. » L'ambassadeur d'Angleterre ne fut pas plus heureux que son collègue de France. Le chargé d'affaires de Russie ajouta lui-même inutilement quelques avis. Sur ces entrefaites, lord Clarendon, qui se rendait à Venise, passa par Vienne, et on crut qu'il venait pour plaider *in extremis* la cause des vaincus. A tous ceux qui l'interrogeaient, il déclara que son voyage était étranger à la politique et n'avait d'autre objet que ses affaires privées. Le 30 octobre, le traité définitif fut signé : il le fut entre le Danemark d'une part, la Prusse et l'Autriche de l'autre, et sans que la Confédération germanique, déjà reléguée à l'arrière-plan, intervînt ou fût consultée. Il reproduisait les dures conditions des préliminaires. Les Danois courbèrent la tête sous la mauvaise fortune. Dans cet amoindrissement de leur puissance, une seule consolation leur restait : du moins dans leur petit royaume ils seraient vraiment chez eux ; ils n'auraient plus devant les yeux l'obsédant cauchemar de la Diète de Francfort, des exécutions fédérales, des textes obscurs à interpréter, des districts mixtes à satisfaire ; et après toutes les angoisses des dernières années, cet aspect simplifié des choses, cette perspective reposante tempérait un peu le regret de tout ce qu'ils avaient perdu.

V

J'ai raconté en détail cette affaire du Danemark, non pour le Danemark lui-même, mais parce qu'elle contient en germe toutes les perturbations futures. Relégués désormais en terre scandinave, les vaincus rentrèrent dans le repos, sans autre protestation qu'un faible murmure contre ceux qui les avaient abandonnés. Leur vengeance serait le trouble où leur disgrâce jetterait l'Europe. Des rivages du Jutland, du littoral de leurs îles, ils verraient se répéter, au centre de l'Europe, toute la poli-

tique qui s'était essayée contre eux. Ce sera pour l'avenir un immense sujet de regret, que Napoléon, si empressé à éparpiller partout ses conseils, son influence, ses armes, n'ait jeté qu'un regard morne et froidement sympathique sur le lieu du monde où le droit subissait ses plus cruelles déchirures. L'Angleterre manqua à la France, la France à l'Angleterre, l'une et l'autre à l'Europe. L'intervention eût été prématurée jusqu'à la fin de 1863, alors que, le Holstein étant surtout en cause, le différend pouvait sembler purement germanique. Peut-être eût-elle été tardive ou dangereuse à la fin de la conférence de Londres : car alors les trois puissances du Nord tendaient à relier fortement leur action : la Russie était débarrassée de la Pologne; l'Autriche était trop compromise pour reculer, la Prusse trop enorgueillie pour s'arrêter, le Danemark trop abattu pour apporter quelque force à ses alliés. L'opinion publique enfin, ne voyant que l'objet matériel du débat, eût mal compris qu'une bande de terre slesvigoise fût un enjeu suffisant pour risquer la paix générale. Entre ces deux époques, il y eut un moment décisif, ce fut celui où les agresseurs franchirent l'Eider, cette ancienne limite de la Germanie ou, mieux encore, se répandirent dans le Jutland, cette vieille terre danoise. Ce jour-là, l'abus de la force apparut si nettement que la modestie des intérêts en litige s'absorbait dans la grandeur de l'injustice. Au milieu de toutes les subtilités germaniques, que n'eût pas pu à cette heure une parole modérée, brève, claire, ne s'abaissant point à discuter le droit et se contentant de le proclamer? A cette période du conflit, la Prusse n'avait pas encore développé tout son armement : l'Autriche, mal pliée à son rôle, balbutiait des excuses, et il fallut même, on s'en souvient, envoyer à Vienne M. de Manteuffel pour calmer ses scrupules, lui fournir des arguments, prévenir toute déviation de l'alliance : la Russie avait encore à compter avec les restes de l'insurrection polonaise : le Danemark n'avait pas encore épuisé ses ressources, et la Suède, à la condition qu'elle fût soutenue, était prête à le secourir. Quelle apparence que, dans cette distribution des forces, la France et l'Angleterre, solidement unies, eussent été impuissantes à imposer leur arbitrage ! Du

même coup, le petit Danemark eût été préservé : bien mieux, le droit eût été replacé si haut que de longtemps la main des ambitieux n'eût pu y atteindre, et en assurant pour le présent le salut des faibles, on eût garanti pour l'avenir la sécurité des forts eux-mêmes.

Dieu ne donna point à notre souverain cette prévoyance. Il épaissit au contraire devant ses yeux toutes les vagues images qui obscurcissaient sa vue. Le nom du Danemark était modeste, et Napoléon aimait les choses retentissantes. Ayant péché par excès de paroles dans l'affaire polonaise, l'Empereur pécha, dans l'affaire danoise, par excès de réserve. Ayant entrepris, en Europe et hors d'Europe, toutes sortes de tâches inutiles, il se sentait mal soutenu, même pour les entreprises nécessaires, par l'opinion publique devenue méfiante de sa sagesse. Une idée fatale le hantait, celle de lier partie avec ceux qu'il eût fallu maîtriser. Dans cet esprit, il se fixa d'abord en une sorte d'impartialité affectée, comme s'il eût été à la recherche du droit : puis, à la Conférence de Londres, il se contenta de faire bégayer par son ambassadeur quelque projet de consultation nationale. Les envahisseurs ne marchandèrent point leurs remerciements. A la fin de juin, comme M. de Gramont s'était rendu à Carlsbad, où s'étaient rassemblés le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, l'accueil fut plein de grâce et de caresses : « Je ne dois point passer sous silence, écrivait le 3 juillet 1864 notre ambassadeur, les protestations de reconnaissance que j'ai recueillies pour la politique suivie par l'Empereur dans la question danoise. » — « Ensemble et séparément, ajoute-t-il, Leurs Majestés m'ont témoigné leur gratitude (1). » Ces flatteries ont quelque chose de navrant. A la fin de 1864, l'Europe apparaît tranquille encore, mais désorientée : c'est la paix, mais cette paix instable qui n'a rien de commun avec l'ordre. Un seul triomphe, M. de Bismarck. Il a posé la main sur le cœur de la France et en a compté les battements ralentis. Il a mesuré l'inertie de l'Angleterre, inactive autant que murmurante. Il tient la Russie par les

(1) *Correspondance inédite.*

souvenirs de la Pologne. Il traine à sa suite la pauvre Autriche, inique avec scrupule et commençant perpétuellement des actes de contrition qu'elle n'achève pas. Il met sous ses pieds la Diète et, vers ce temps-là, se substituant à la Confédération dans le Holstein, il occupe Rendsbourg comme plus tard Hanovre, Cassel ou Francfort. Il a créé, dans les duchés de l'Elbe, par une artificieuse copossession, un territoire litigieux d'où sortira à volonté la guerre. Il n'a encore rien fait de grand, mais déjà il a tout préparé : « Une fois les duchés pris, disait-il, nous laisserons le Danemark bien tranquille. » Que lui importe en effet Christian IX? Le Danemark n'a été pour lui qu'un champ d'expérience. Dès à présent il peut beaucoup. Qu'un allié lui survienne, et, à moins d'un vigoureux réveil du droit, il pourra tout. C'est à ce moment qu'il se souvient de la patrie de Cavour et que « le Piémont du Nord », comme Rechberg appelait la Prusse, tend la main au Piémont du Midi.

LIVRE XXIX

LE CONFLIT AUSTRO-PRUSSIEN

SOMMAIRE : I. — M. de Bismarck et le duc d'Augustembourg. — Quels sont les visées immédiates et les desseins éloignés du chancelier prussien. — Comment s'altère l'alliance austro-prussienne : quelles causes ajournent entre les deux puissances allemandes le conflit qui, dès à présent, parait presque inévitable. — Comment M. de Bismarck se tourne vers l'Italie, vers la France.

II. — La *Prusse et l'Italie :* Avec quelles réserves doit être entendue cette maxime que l'unité allemande est sortie de l'unité italienne. — Méfiances de la Prusse contre le jeune royaume d'Italie, causes de cette méfiance : comment l'Italie devient méfiante à son tour. — M. de Bismarck premier ministre : signes contradictoires de bonne volonté et d'éloignement. — La Convention du 15 septembre 1864 : comment les Italiens, temporairement détournés de Rome, portent toutes leurs pensées vers la Vénétie et, dans ce but, recherchent de nouveau l'alliance prussienne. — Nouveaux symptômes contradictoires. — Comment la tension croissante des relations avec l'Autriche incline enfin la Prusse vers l'alliance italienne : entretien de M. d'Usedom et du général La Marmora pendant l'été de 1865.

III. — La *Prusse et l'Empire français :* Quels motifs portent Napoléon vers la Prusse. — Nombreux témoignages de sa bonne volonté. — Comment M. de Bismarck s'applique, de son côté, à ménager la France : de quelle façon il cultive de plus en plus l'amitié française à mesure que ses desseins se développent davantage : curieux entretien du chancelier prussien avec le duc de Gramont (25 août 1864) : le général de Roon en France. — M. de Goltz : de quelle façon et par quel moyen commence à s'affermir son crédit auprès de l'Empereur : comment il songe, dès le début de 1865, à une alliance avec la France, et comment M. de Bismarck accueille ce projet.

IV. — Mésintelligence croissante entre la Prusse et l'Autriche. — Prétentions prussiennes et singulière dépêche de M. de Bismarck (22 février 1865). — Motion de la Diète (6 avril 1865). — Les syndics de la Couronne et leur décision. — Comment le désaccord est sur le point de dégénérer en conflit. — Convention de Gastein (14 août 1865) : combien est précaire cette réconciliation.

V. — M. de Bismarck à Biarritz : en quoi l'entrevue de Biarritz diffère de celle

de [illegible]. — Entretien avec Napoléon. — Quels enseignements M. de Bismarck retire de ses conversations avec l'Empereur.

VI. — La Prusse et l'Italie. — Négociations tentées à Vienne par le cabinet de Florence. — Suggestions de M. de Bismarck. — Perplexités à Florence. — Quelles considérations déterminèrent l'Italie à s'éloigner ou à se rapprocher de la Prusse.

VII. — Comment l'année 1866 est l'année de la rupture : Le Slesvig-Holstein : graves dépêches échangées entre Berlin et Vienne. — Rumeurs de guerre : attitude de M. de Bismarck à la Cour et auprès du roi. — La Chambre des députés est prorogée. — Grand Conseil tenu le 28 février 1866.

VIII. — *L'alliance de la Prusse et de l'Italie.* — L'empereur Napoléon et M. Nigra : projet de négociation à Berlin et de pourparlers à Vienne. — Mission du général Govone à Berlin. — Son premier entretien avec M. de Bismarck. — Comment s'évanouit l'espoir d'un arrangement avec l'Autriche. — Négociations poursuivies à Berlin : M. de Bismarck et Govone : mutuelles défiances. — Quel conseil donne Napoléon. — Signature du traité (8 avril 1866).

IX. — Comment toutes choses dévient vers la guerre. — Les trois prétextes du conflit : Slesvig-Holstein ; réforme fédérale ; armements autrichiens. — Comment, après un court espoir d'apaisement, l'horizon se rembrunit tout à fait.

X. — L'empereur Napoléon et la Prusse : comment toutes les pensées se tournent vers Napoléon : premiers entretiens sur les compensations : sous quel aspect M. de Bismarck voile ses desseins : désarroi et confusion de la politique impériale.

XI. — L'opinion publique en France : le Corps législatif : séance du 3 mai 1866 : déclarations de M. Rouher : mémorable discours de M. Thiers, et quelle manifestation ce discours soulève.

XII. — Le discours d'Auxerre : comment il est interprété. — Nouveau projet de cession de la Vénétie. — Échanges de messages entre Berlin et Vienne. — Projet de Congrès : comment il échoue.

XIII. — Derniers préparatifs et derniers pourparlers avant la guerre. — Napoléon III : manifeste du 12 juin : sa sollicitude pour la Vénétie. — Confusion générale en Allemagne. — Ouverture des hostilités.

I



Le 1er juin 1864, le duc Frédéric d'Augustembourg arriva tout joyeux à Berlin. Trois jours auparavant, à la Conférence de Londres, le plénipotentiaire d'Autriche avait proclamé ses droits sur les duchés, et le représentant de la Prusse, loin de repousser la candidature, avait paru l'adopter. Le prince, en

toute hâte, accourait remercier M. de Bismarck, que jusque-là, bien à tort sans doute, il avait jugé un adversaire, presque un ennemi. Le premier ministre accueillit son hôte avec beaucoup de bonne grâce, écouta ses remerciements, confirma avec une bienveillance empressée les intentions généreuses de sa cour. Puis, sans que sa voix trahît le moindre persiflage, il énuméra les charges de la donation que le roi son maître était prêt à ratifier. Attentif à observer toutes choses, le président du conseil s'était persuadé que le nouvel État, situé à l'extrémité septentrionale de l'Allemagne et mal pourvu de limites naturelles, serait exposé à bien des disgrâces s'il ne s'appuyait sur un allié puissant, sur un allié tout à fait intime et qui serait un protecteur aussi bien qu'un ami. Toute voisine du Sleswig-Holstein, la Prusse semblait appelée, par une vocation providentielle, à jouer ce rôle tutélaire. A coup sûr, le duc serait proclamé souverain. Seulement, pour mieux le prémunir contre tout péril, le roi Guillaume se chargerait de recruter, d'organiser ses forces militaires, et prendrait en outre la peine de les commander. En un État qui touchait à deux mers, les défenses maritimes n'importaient pas moins que les défenses terrestres. Aussi la même sollicitude qui s'était portée sur l'armée s'étendrait sur la flotte. Une intelligente exploration des côtes avait suggéré à M. de Bismarck une autre pensée. Sur le littoral des duchés s'ouvrait une sûre et profonde rade, celle de Kiel, tout à fait disproportionnée aux besoins d'une petite principauté, très précieuse en revanche pour une puissante monarchie, alors en quête d'établissement naval. Très pénétré de cette opportunité, le ministre s'assurait le droit de fortifier Kiel et de l'occuper. Sur cette revendication principale se greffaient diverses revendications connexes. Ce n'était pas tout. Comme un canal de navigation était projeté pour relier la Baltique à la mer du Nord, la Prusse s'attribuait la propriété du canal, elle seule étant capable de le construire, de l'utiliser et de le défendre. Vigilant à protéger le nouveau souverain contre toute attaque étrangère, le conseiller du roi Guillaume ne se montrait pas moins zélé à lui alléger le souci de l'administration intérieure. Dans cet esprit, il faisait entrer les duchés dans

le système douanier prussien, puis il réclamait pour son pays le libre usage de certaines voies de communication ; en outre, il prenait à sa charge la direction des postes, et naturellement aussi des télégraphes. De temps en temps, M. de Bismarck s'interrompait, comme à la recherche de quelque nouvelle marque de sollicitude. Enfin il s'arrêta, en homme qui avait épuisé la liste de ses bienfaits. Le premier ministre aurait pu parler longtemps de la sorte, tant le pauvre prétendant demeurait suffoqué de surprise. Quand il revint de son étonnement, ce fut pour se répandre en paroles amères : la Prusse, disait-il, aurait pu conquérir sa reconnaissance par ses bons procédés, au lieu de l'enchaîner par des servitudes. A quoi Bismarck répliqua sans se déconcerter que, de toute façon, la Prusse comptait sur la reconnaissance de celui qu'elle venait d'élever au rang suprême. L'ironie étant trop forte, le pseudo-souverain éclata, et l'entrevue finit par des plaintes mutuelles, le prince s'indignant qu'on le voulût esclave, et le ministre qu'il eût affaire à un ingrat.

Cette petite scène peint au vif les convoitises prussiennes. Elle n'en découvre toutefois que la moitié. Même avant que la guerre ne se terminât, la Prusse avait tenu à rabaisser les visées du prétendant naïf que l'Autriche venait de proclamer et qu'elle-même, sur l'heure, n'avait point désavoué. Quand, quatre mois après, par le traité du 30 octobre 1864, Christian IX livra aux deux grandes puissances allemandes le Sleswig, le Holstein, le Lauenbourg, une seule interprétation fut admise à Berlin, celle qui attribuerait à la monarchie des Hohenzollern tous les fruits de la victoire. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, l'audace parut grande. Quelle n'eût pas été la surprise si on eût pu deviner que ce que le public voyait, que ce qu'il jugeait déjà téméraire n'était qu'un petit coin du programme de l'avenir ! Dès cette année 1864, M. de Bismarck poursuit deux buts : un but immédiat qu'il ne cache guère, un but éloigné qu'il ne laisse apercevoir que rarement, par échappées, et que, le plus souvent, il dissimule à tous, même à son roi. Le but immédiat, c'est l'annexion réelle ou déguisée du Sleswig, du Holstein, du Lauenbourg. Mais l'affaire danoise

n'est, dans les combinaisons de M. de Bismarck, qu'un prologue et comme la petite pièce qui précède la grande. Depuis 1815, une règle constante avait dirigé toute la politique autrichienne : cette conduite consistait à enlacer la Prusse dans les liens savants et compliqués de la Confédération germanique, à paralyser de la sorte toutes ses initiatives, à maîtriser toutes ses velléités d'émancipation, à opposer, en un mot, à toutes ses entreprises un *veto* qui, très secrètement, partirait de Vienne, et serait publiquement formulé à la Diète de Francfort. Ces pratiques traditionnelles, fort profitables pour la paix du monde quoique inspirées souvent par des calculs vulgaires, s'étaient dissimulées avec beaucoup de circonspection, jusqu'à l'heure où Schwarzenberg, cet audacieux ministre d'un jour, les avait affichées, et s'était ingénié à humilier ceux qu'il eût suffi de contenir. Ce sont ces liens que M. de Bismarck veut briser à jamais. Là est l'objet éloigné vers lequel tendent tous ses efforts. Entre l'Autriche et son pays, il a établi, en Sleswig-Holstein, une indivision perfide, état de choses plein d'incertitudes, fécond en embûches, le plus propice pour susciter entre les particuliers les procès, entre les peuples la guerre. Tout son art sera de pervertir l'alliance et d'utiliser pour la lutte tout ce qui a été stipulé pour la paix. Laborieusement il achèvera l'outillage militaire que le patient travail de plusieurs générations a préparé ; et il se montrera aussi attentif à compléter ses propres armements qu'à dénoncer les armements d'autrui. Entre temps et par atteintes successives, il ébranlera l'édifice, déjà fort entamé, de la Diète. Puis, ayant artificieusement miné tout ce qui gêne ses convoitises, il commencera sa grande œuvre qui sera de pousser — doucement s'il se peut, par la force s'il le faut — l'Autriche jusque dans le sud de l'Allemagne, peut-être même jusque vers l'Orient. Le dernier acte du drame, au moins de celui qui se jouera en terre germanique, sera d'établir solidement la puissance prussienne jusqu'au Mein et peut-être, par traités subreptices, de la porter au delà. Telle est l'entreprise que M. de Bismarck médite dès cette heure, au moins dans ses grandes lignes ; car, pour le développement ultérieur des faits, il se confie, suivant sa cou-

tume, à la fortune. Que si la tâche exige *le fer et le feu* ainsi qu'il l'a prédit un jour, il se repose pour l'accomplir sur les ressources de son pays, le patriotisme de son roi, son propre génie et, par-dessus tout, les fautes de l'adversaire.

Nul alors ne soupçonnait à Vienne de si amples, de si formidables desseins. Quelle que fût cette ignorance, le peu qu'on entrevoyait des ambitions prussiennes suffisait à entretenir, à la Cour et dans les cercles officiels, un malaise plein d'appréhensions. La malencontreuse conquête pesait comme un incommode fardeau qu'on ne pouvait ni garder sans dispute, ni abandonner à une puissance rivale sans humiliation. En suivant la Prusse jusqu'aux bords de l'Eider, l'Autriche s'était flattée d'incarner en elle les aspirations nationales, de complaire surtout à la Confédération germanique : or voici que toute cette équivoque aventure se terminait à la grande confusion de la Diète, contrainte à retirer ses troupes des duchés, exclue des négociations de la paix, jouée par la Prusse et (qui l'eût cru?) par l'Autriche elle-même. « L'alliance se déchire à vue d'œil, écrivait de Vienne vers la fin de l'été notre ambassadeur, M. de Gramont. » A quelque temps de là, l'empereur François-Joseph changea son ministère, et à M. de Rechberg succéda le comte de Mensdorff-Pouilly. C'était un militaire correct et loyal, plus apt à servir fidèlement son maître qu'à soutenir, en des conjonctures difficiles, le lourd poids des affaires. Sur la question des duchés, il garda d'abord le silence ; puis, comme s'il eût fait une découverte, il se plaignit avec quelque vivacité que M. de Bismarck, en prolongeant la copossession, voulût lasser la patience de l'Autriche et l'amener de la sorte à l'abandon de ses droits communs. Cependant toutes sortes d'avertissements parvenaient à Vienne. « Prenez garde, disait le représentant de la Bavière au chef du Cabinet autrichien ; la Prusse dresse ses batteries. Si vous vous endormez dans la sécurité, un jour elle vous annoncera tranquillement qu'édifiée sur son droit et le vœu des populations, elle a résolu d'annexer les duchés. — Eh bien ! nous en réclamerons la moitié, répliqua résolument M. de Mensdorff. — Ne vous faites pas illusion ; on se sera préparé d'avance, et vous devrez exercer votre reven-

dication les armes à la main. » Visiblement le calcul de M. de Bismarck était de traîner l'indivision, le *condominium* ainsi qu'on disait en Allemagne, d'amener ainsi l'Autriche à se dégoûter de sa lointaine et inutile conquête aux confins des pays scandinaves, *in Ultima Thule*. En attendant, il implanterait si vigoureusement dans les nouvelles provinces le régime prussien que l'annexion se ferait toute seule, par la force de l'habitude, la communauté des intérêts, le courant de l'esprit public. Tout dernièrement, comme s'il eût été pris de scrupules, il avait convoqué les *conseillers légistes de la couronne* et, leur remettant tout le volumineux dossier de la succession des duchés, leur avait confié le soin de démêler ces obscurités. Que signifiait cette consultation ? Qu'était-ce autre chose qu'un nouveau moyen de gagner des délais et de mettre le temps à profit pour consolider l'établissement déjà commencé ? Cette politique se découvrait de plus en plus aux yeux du public viennois. Mécontente des autres, l'Autriche ne l'était pas moins d'elle-même. Les duchés représentaient à ses yeux le bien mal acquis, et elle avait d'autant plus sur le cœur la douteuse entreprise qu'au regret de l'injustice s'ajoutait pour elle la perspective des inextricables embarras que l'injustice entraînait.

C'est au milieu de ces méfiances, de ces inquiétudes, que s'acheva l'année 1864. Cependant M. de Bismarck, s'il ne voulait compromettre toute son œuvre, était tenu à d'extrêmes ménagements. On était habitué aux querelles de la Diète, aux notes aigres-douces entre Berlin et Vienne, aux projets de réforme fédérale qui éclataient de temps à autre, aux brouilles suivies de demi-réconciliations. De ces témoignages de mauvaise humeur à une rupture ouverte, quelle n'était pas la distance ! Bon nombre de ceux qui, aux bords de la Sprée, médisaient le plus de « leurs bons amis du Danube » eussent reculé d'effroi à l'idée d'une lutte contre cette puissante Autriche qu'on critiquait, qu'on raillait, qu'on enviait, mais qui semblait, malgré tout, la dépositaire des traditions antiques, et gardait plus de prestige encore qu'elle n'éveillait de jalousie. A presser trop le dénouement, on risquait d'ameuter contre soi les conservateurs légitimistes et féodaux qui regardaient la monarchie

autrichienne comme le fondement de l'ordre européen, les gens de Cour liés à Vienne par toutes sortes de relations mondaines et d'attaches de famille, en outre la grande masse de ceux qui considéraient comme une guerre fratricide toute lutte entre peuples allemands. Les militaires eux-mêmes n'envisageaient point sans quelque trouble l'issue d'un duel si formidable. Le plus rebelle serait peut-être le roi, rapproché de François-Joseph par une amitié intime, amitié qui soutenait l'alliance ébranlée. « Entre les deux puissances allemandes l'abîme est profond, écrivait notre ambassadeur à Vienne, mais on y jettera encore plusieurs ponts avant de rompre tout à fait (1). » Sous peine de recul ou de disgrâce définitive, M. de Bismarck était tenu à ménager les ponts, à feindre même de les rétablir quand il les aurait trop endommagés. C'est par degrés et par toutes sortes d'artifices qu'il arriverait à exciter l'amour-propre du roi, celui de la nation, et à persuader à l'un et à l'autre qu'ils étaient provoqués. L'année 1865 qui commençait serait donc celle où tout se préparerait, mais où rien ne se consommerait encore. Ce répit nécessaire permettrait au grand artisan de nouveautés de porter ses regards autour de lui et de calculer à loisir quel degré de concours ou d'hostilité ses desseins rencontreraient en Europe. Il se croyait assuré de la Russie et redoutait peu l'Angleterre. En revanche, que ferait l'Italie, qui venait de se fonder? que ferait la France, maîtresse de tout favoriser ou de tout défendre ? C'est en ce temps-là que M. de Bismarck jugea opportun de pressentir quel secours il pourrait demander à l'une, quelle tolérance il pourrait attendre de l'autre.

II

C'est en politique une croyance commune que l'unité allemande est sortie de l'unité italienne. D'une façon très générale

(1) *Correspondance inédite.*

la maxime est vraie, et la postérité, qui ne retiendra que l'ensemble des événements, l'accueillera comme un axiome. Si l'on pénètre dans les détails, on constate avec surprise que les affinités des deux peuples, aujourd'hui si claires à tous les yeux, n'apparurent que tard, incomplètement, à travers toutes sortes d'incrédulités et d'appréhensions méfiantes. Au nord, on méconnut, on dédaigna longtemps l'alliée qui se préparait au sud ; au sud, ce dédain irrita, et l'on flotta entre plusieurs conduites avant d'adopter celle que l'identité des situations commandait. Même quand l'alliance se fut formée, elle demeura entachée par le soupçon, pleine de réserves cauteleuses, jalousement limitée dans son objet ou sa durée ; ce fut une association créée pour la poursuite de convoitises communes, mais qui jamais n'eut pour fondement la confiance ni surtout l'amitié.

La Prusse avait observé avec une attention plus malveillante que sympathique les premiers agrandissements piémontais. Un jour, dès 1859, M. de Schleinitz, alors chef du cabinet de Berlin, eut une claire vue de l'avenir. Recevant les délégués de la Toscane, il se hasarda à leur déclarer que le principe des nationalités, appliqué en Italie, ne pouvait que plaire à son pays et lui profiter. La réponse ayant été divulguée, il se troubla de sa hardiesse et parut comme scandalisé de ses propres paroles : « Je vous en prie, manda-t-il aux députés de Florence, que vos journaux soient désormais plus discrets (1). » Plusieurs fois, en ses entrevues avec le premier ministre, le représentant de la Sardaigne à Berlin, M. de Launay, essaya de montrer comment les princes de Savoie pourraient être des précurseurs pour les princes de Hohenzollern. A ce langage, M. de Schleinitz devenait extraordinairement attentif; mais quand les suggestions prenaient un tour trop direct, il invoquait les scrupules du roi, très attaché, disait-il, aux principes de légitimité, et, comme s'il eût redouté de se compromettre, abrégeait l'entretien (2). Après Castelfidardo, lorsque M. Brassier de Saint-

(1) Enrico Poggi, *Memorie Storiche del governo della Toscana*, t. Ier p. 329-331, et t. III, p. 193 et suiv.

(2) Voir Nicomède Bianchi, *Storia documentata*, t. VIII, p. 239-241.

Simon, ministre de Prusse à Turin, vint, à la suite des autres diplomates, protester contre la violation du droit. Cavour le reçut avec sa courtoisie habituelle, puis, sur un ton calme, il lui répliqua par une seule phrase qui renfermait à la fois une clairvoyante prédiction et une discrète avance : « Vous nous remercierez un jour, lui dit-il, de ce que nous vous avons ouvert le chemin (1). » L'avance ne fut point accueillie, et la prédiction fut jugée téméraire jusqu'à l'impiété. L'année suivante, La Marmora ayant été envoyé à Berlin pour le couronnement du roi Guillaume, l'occasion parut propice pour de nouvelles ouvertures : on ferait valoir les ressemblances des deux peuples : on insisterait sur le rôle historique de la Prusse Dès les premiers mots, le monarque arrêta le général et, portant l'entretien sur les choses militaires, l'interrogea très gracieusement sur la campagne de Crimée (2). Que, sur les bords de la Sprée, les esprits fussent dès lors en éveil sur les progrès de la Sardaigne, la chose n'est point douteuse. Mais le gouvernement prussien était trop ordonné, trop méthodique, trop attaché aux principes de conservation sociale, pour goûter fort une entreprise qui avait tous les dehors d'une aventure. De loin surtout, l'œuvre paraissait trop troublée, trop confuse, trop mêlée d'éléments impurs, pour qu'elle provoquât l'imitation. Puis la croyance commune était que la révolution détruirait de ses propres mains ce qu'elle avait si hâtivement fondé

Contre toute apparence le jeune royaume s'affermit. Dès lors, dans la distribution des forces européennes, il fallut compter avec le nouvel État. Cette constatation éveilla à Berlin moins d'espérances qu'elle n'y suscita d'appréhensions. L'Italie, disait-on, serait un satellite de Napoléon. Les politiques les plus autorisés, lord Palmerston, le roi des Belges, ne portaient pas un autre jugement. Ils n'imaginaient pas, ils ne pouvaient imaginer que l'Empereur eût créé tout près de lui une grande monarchie sinon pour s'en servir. Léopold Ier, très écouté en Prusse pour son origine germanique, son renom de

(1) Nicomède Bianchi, *Storia documentata*, t. VIII, p. 356-357.

(2) Voir le Général La Marmora, *Un peu plus de lumière*. — Voir aussi *Lettere edite ed inedite di* Camillo Cavour, t. VI, p. 683-689.

sagesse, sa position d'observateur avancé aux portes mêmes de la France, Léopold I[er] se montrait surtout très sombre. « Des millions d'Italiens, disait-il, vont devenir les alliés de Napoléon (1). » A d'autres moments une crainte toute différente agitait la Cour de Berlin, celle que l'Autriche n'abandonnât Venise à l'Italie, puis, traînant à sa suite son ancienne ennemie devenue son alliée, ne se jetât avec elle sur la Prusse : crainte singulière, étrange, invraisemblable et qui ne mériterait guère créance si plusieurs publications allemandes n'en portaient la trace.

L'Italie n'observait pas sans dépit ces symptômes de méfiance. Elle aimait à varier ses protecteurs. Elle avait eu à son service l'épée de la France, puis l'opinion publique et les journaux de l'Angleterre. Il ne lui eût pas déplu d'utiliser l'appui de la Prusse. En éparpillant sa reconnaissance, elle en allégeait le poids, et, plus elle serait l'obligée de tout le monde, plus il lui serait aisé de se tirer d'affaire sans payer personne. A la longue, elle ressentit les soupçons, les hauteurs de ceux qu'elle eût voulu conquérir, et, froissée à son tour, suspendit ou espaça ses avances. A Turin, le langage de la presse marqua ce refroidissement, et ce fut comme un mot d'ordre de répéter que le nouvel État, fondé sur le droit national, n'avait que faire de liens trop étroits avec les monarchies de droit divin.

Il y avait en ce langage plus de dépit que de sincérité. Au fond, Piémontais et Prussiens se rapprochaient par toutes sortes de traits : la même discipline forte et austère; la même avidité de conquête; la même médiocrité de richesses et la même ardeur à grandir; un souci presque exclusif de la politique et de la guerre, une vie simple, économe jusqu'à la parcimonie, somptueuse seulement quand le bon renom de la patrie l'exigeait; quelque chose de bien administré, de régulier, de rectiligne et dont on retrouvait l'image jusque dans les froides et sévères capitales des deux pays. Les dynasties se ressemblaient comme les peuples : princes de Savoie ou Hohenzollern

(1) Voir Theodor von Bernhardi, *Die ersten Regierungsjahre des Königs Wilhelms I[er]*, 1860-1863, p. 32.

étaient, à titre égal, âpres au gain, belliqueux, soucieux avant tout des finances et de l'armée, peu ménagers des forces de leurs sujets, mais, très attentifs à équilibrer les fardeaux, très jaloux de leur autorité quoique vraiment nationaux et populaires, pieux avec cela, mais d'une piété pleine de ruses ; à Turin on suppliait Dieu après coup d'absoudre les entreprises douteuses, à Berlin on avait imaginé mieux et on demandait par avance au Ciel de les bénir. Les deux peuples avaient eu leur précurseur. Que de traits communs entre ce mystique Frédéric-Guillaume qui venait de s'éteindre au milieu des ténèbres de la démence après avoir entrevu, avec un mélange d'éblouissement et d'effroi, la grandeur de sa patrie, et cet autre mystique, Charles-Albert, perpétuellement hanté par les mêmes rêves obsédants et sublimes! Au nord comme au midi c'étaient les mêmes vertus, c'étaient aussi les mêmes vices et les mêmes passions : entre toutes les passions, la plus tenace était l'envie : pour compléter l'analogie, il se trouvait que cette passion de l'envie visait le même ennemi, l'Autriche, qui, d'un côté, débordait en Italie et, de l'autre, en Allemagne.

Quelles que fussent ces surprenantes similitudes, les Prussiens (et c'est là un sujet d'étonnement) continuèrent à méconnaître ou feignirent de ne pas voir quel auxiliaire leur offrait la fortune. Quand les diplomates étrangers tournaient de ce côté l'entretien, ils répondaient en termes vagues et de façon à décourager toute interrogation plus pressante. Une opinion assez commune était qu'on ne pourrait utiliser l'Italie que le jour où elle secouerait *l'étreinte trop amicale de la France*. Ainsi s'exprimait le général de Roon. Pourrait-on même l'utiliser? Plusieurs en doutaient. On eût eu confiance dans le petit royaume de Sardaigne; on se méfiait de la grande Italie. A Berlin on estimait fort les soldats piémontais, braves, disait-on, bien commandés, bien disciplinés; mais on ajoutait qu'ils avaient perdu toute leur force en encadrant en eux les contingents débiles ou mal exercés de la Toscane, de l'Émilie, des Deux-Siciles. Le roi Léopold de Belgique, toujours très consulté, avait traduit cette idée sous une forme expressive et plaisante : « Quand sur du vin, si excellent soit-il, on verse

incessamment de l'eau, un moment arrive où il n'y a plus que de l'eau. Ainsi en est-il de l'armée sarde noyée dans les bandes italiennes. » Ce jugement était celui de beaucoup de Prussiens; et en cela ils ne se piquaient guère de logique, car dans le même temps où ils dédaignaient l'Italie comme alliée de leur pays, ils ne cessaient de la redouter comme alliée de la France.

Dans l'entrefaite, Bismarck devint premier ministre. Peu après son entrée aux affaires, il écrivait à M. de Beust : « Je ne sens pas le besoin d'engager la Prusse sur les chemins de la politique sarde (1). » Il est permis de suspecter la sincérité de cette déclaration. Car c'est précisément en ce temps-là que ce « chemin de la politique sarde » parut bon à explorer, bon peut-être à suivre. Au mois de décembre 1862, un messager officieux arriva d'Allemagne à Turin. Sous une forme très confidentielle et sans qu'il dût rester aucune trace de l'entretien, il demanda quelle serait, en cas de guerre avec l'Autriche, la conduite de l'Italie. Le ministre des Affaires étrangères était alors le comte Pasolini. A cette ouverture, toutes les froideurs de la Prusse, tous ses dédains furent oubliés : « On ne peut douter de nous, répliqua Pasolini; le cas échéant, on nous trouverait toujours avec les ennemis de l'Autriche (2). » Qui croire cependant? Cette démarche, si grave quoique tenue secrète, fut suivie d'un long silence. Bien plus, les procédés gracieux et les symptômes défavorables se croisèrent, comme si le cabinet de Berlin, par incertitude, timidité, crainte de se compromettre, se fût appliqué à dérouter toutes les prévisions. Le nouveau royaume avait été reconnu : en revanche l'envoyé chargé de représenter la Prusse fut le général de Willisen, notoirement attaché à l'Autriche et ayant combattu dans ses rangs (3). Sur les remontrances venues de Turin, la nomination fut rapportée et le choix du roi Guillaume se porta sur le comte d'Usedom, libéral d'opinion et très favorable à l'Italie. Mais quoi! peu après on apprit que la Prusse venait de lier partie avec l'Autriche dans l'affaire des duchés. A cette nou-

(1) Lettre du 4 octobre 1862 (BEUST, *Mémoires*, t. Ier, p. 213).
(2) PASOLINI, *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 328.
(3) Voir PASOLINI, *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 329.

velle, la perplexité fut grande à Turin; elle s'accrut surtout par la crainte d'accords secrets : sans doute, l'Autriche, avant de porter ses armes sur les bords de l'Eider, s'était fait garantir à Berlin l'intégrité de ses possessions italiennes.

C'est ainsi que les deux peuples s'éloignaient, se rapprochaient, s'éloignaient encore. L'Italie ne se lasserait-elle pas de cette bonne volonté ondoyante ? Tout dépendrait des exigences de sa politique. Si, satisfaite de ses agrandissements récents, elle s'absorbait dans le souci de ses affaires intérieures, alors elle inclinerait à ne pas rechercher davantage cette Prusse dédaigneuse qui semblait toujours prête à retirer ses gages équivoques. Sa conduite serait la même si ses visées se tournaient exclusivement vers Rome : en ces conjonctures, elle aurait besoin surtout de la tolérance française, et le concours du cabinet de Berlin lui serait d'un médiocre prix. Tout autre serait sa condition si, par préférence ou nécessité, elle était amenée à choisir Venise comme l'objectif prochain de ses ambitions. Pour cette œuvre, la complicité prussienne lui serait presque indispensable ; aussi serait-elle, en cette occurrence, condamnée à poursuivre ses sollicitations, à essuyer les réponses dilatoires sans en paraître offensée, à maintenir avec une invariable patience la chaîne des pourparlers, jusqu'au jour où la Prusse, définitivement détachée de l'Autriche, jugerait l'heure favorable pour battre en brèche le commun ennemi : ce jour-là, l'accord tant marchandé se ferait tout seul ; il se ferait par la communauté des appétits, et bien avant qu'un traité en ait écrit les conditions.

Or, en l'automne de 1864, un événement survint qui, en ajournant du côté de Rome les convoitises italiennes, les fit dériver tout entières vers la Vénétie.

Entre tous les désirs de Napoléon, l'un des plus vifs était de mettre fin à l'occupation française dans les États pontificaux. Cette sorte de protectorat lui semblait coûteux, irrégulier, plus fécond en embarras qu'en avantages. Deux fois, en 1861 et en 1862, l'empereur avait songé à retirer ses troupes; deux fois les projets de Garibaldi avaient prévenu son dessein. Dans les années suivantes, comme l'état de la péninsule était plus

rassurant, on se mit à rechercher les termes d'une transaction rédigée avec assez d'art pour que l'Italie pût l'accepter sans trop de murmures, et pour que la France, en retirant de Rome son drapeau, parût y continuer sa protection. Le marquis Pepoli vint à Paris, puis, pendant l'été de 1864, le général Menabrea se rendit à Vichy. Les pourparlers furent poursuivis très secrètement, à l'insu du nonce, qui fut tenu à l'écart, et en l'absence de l'impératrice, qui était alors à Schwalbach. Après des débats laborieux qu'il serait hors de propos de raconter ici en détail, le gouvernement des Tuileries et celui de Turin conclurent un arrangement qui réglait, qui avait la prétention de régler, le sort futur des États pontificaux. Aux termes de la Convention, l'Italie s'engageait à ne pas attaquer le territoire *actuel* du Saint-Père et à empêcher même toute attaque venue de l'extérieur. La France s'obligeait de son côté à achever l'évacuation dans un délai *maximum* de deux ans. La clause la plus remarquable de l'acte se trouvait reléguée dans un protocole annexé au traité. Par cette clause, Victor-Emmanuel « promettait de transférer la capitale du royaume en une ville qui serait ultérieurement désignée ». Cette disposition marquait la vraie pensée du gouvernement français. En négociant avec l'Italie, M. Drouyn de Lhuys, ce ministre conservateur, gardait un sentiment de méfiance. Il craignait qu'elle fût molle à tenir ses engagements ou même que, se disant débordée par l'opinion publique, elle n'y faillît tout à fait. Travaillé par ces doutes, il avait demandé au cabinet de Turin un gage de sa sincérité. C'est en ces conjonctures et après bien des débats, que l'adoption d'une nouvelle capitale, qui ne serait autre que Florence, avait été décidée. Dans l'esprit de notre ministre des Affaires étrangères, ce changement imprimait au traité son cachet de bonne foi. En promettant de transférer le siège du gouvernement à Florence, les conseillers de Victor-Emmanuel semblaient renoncer implicitement au fastueux programme qui avait proclamé *Rome capitale*. C'est sous la réserve de cette garantie que M. Drouyn de Lhuys souscrivit à l'accord. La convention emprunta son nom à la date où elle avait été signée. On l'appela la *Convention du 15 septembre*.

Les honnêtes efforts de M. Drouyn de Lhuys ne purent empêcher que le traité ne se propageât dans le monde avec deux gloses fort contradictoires. Aux Tuileries ou du moins au quai d'Orsay, on se plut à dire que l'Italie avait renoncé à Rome : en Italie, on se récria fort contre l'interprétation, et dans les débats du Parlement, dans les dépêches diplomatiques, dans les entretiens publics ou privés, on se défendit d'avoir rien sacrifié des aspirations nationales. En dépit de la querelle, une chose demeurait certaine, c'était que la *question romaine*, bien que nullement résolue, allait subir un nouveau et assez long temps d'arrêt. Florence n'est qu'une étape vers Rome, répétaient les Italiens. Étape! soit, mais qui serait longue à franchir. Pendant deux ans, le drapeau français flotterait encore sur le château Saint-Ange; puis le souvenir récent du traité, les convenances internationales, les ménagements dus à la France, tout obligerait, pendant un délai moral dont les circonstances fixeraient la durée, à ne point attaquer, à paraître même défendre ce patrimoine de l'Église qu'on aspirait à englober. Cependant, aux partis extrêmes impatients d'action, il importait d'offrir un aliment. « En détournant de Rome le courant italien, a dit La Marmora, nous étions contraints de le porter vers Venise; autrement nous eussions été débordés. » Cette Venise, comment l'obtenir? Par transaction avec l'Autriche? Mais tous les efforts en ce sens avaient été vains. Par action révolutionnaire? Quelques menées avaient été essayées, et M. Lanza, appelé en ce temps-là au ministère de l'Intérieur, en put surprendre les traces; mais ces tentatives étaient folles autant que chimériques (1). Par une guerre sans alliés? Il n'était pas un militaire qui gardât une illusion sur l'issue. C'est ici que les pensées, un instant distraites de la Prusse, se retournaient vers elle. C'est à Berlin qu'étaient les clefs de Venise : de là l'opportunité de poursuivre, fût-ce au prix de quelques nouveaux déboires, l'alliance qui permettrait d'y entrer.

On reprit donc à Florence la politique qui avait été inau-

(1) Voir *La Vita e i tempi di Giovanni Lanza*, t. Ier, p. 359.

gurée à Turin. Diverses circonstances semblaient favoriser l'Italie. Le chef du cabinet était le général La Marmora, militaire très estimé en Europe, très attaché aux principes d'ordre, fort connu à Berlin, où il avait rempli plusieurs missions, très propre en un mot à couvrir par l'autorité de sa personne ce que son gouvernement avait encore de fragile et de mal assis. En outre, tous les courriers qui arrivaient d'au delà des Alpes signalaient la mésintelligence croissante entre les deux grandes puissances allemandes. Qui parviendrait pourtant à compter les tergiversations, les retours en arrière de la Prusse? Comme des pourparlers avaient été engagés entre Berlin et Florence pour la conclusion d'un traité de commerce, le gouvernement du roi Guillaume se montra ingénieux à soulever des objections, à inventer des délais, et ces difficultés ou ces longueurs parurent de mauvais augure pour l'avenir (1). Durant l'hiver de 1864 à 1865, un autre incident survint, très vivement commenté dans les cercles officiels. Le prince et la princesse héréditaires de Prusse étant venus à Milan, toutes sortes d'instances furent tentées auprès d'eux pour les retenir dans les États du roi Victor-Emmanuel. L'invitation demeura vaine : en revanche le prince, obéissant, dit-on, à des ordres venus de Berlin, se rendit à Vérone, s'y laissa recevoir en grande pompe par le général Benedeck, y passa en revue l'armée autrichienne, y recueillit toutes sortes de démonstrations de joie et d'amitié (2). Qui n'eût été déconcerté par une telle conduite? Les gens de cour, très mortifiés, eurent peine à contenir leur dépit. Pendant ce temps, les démocrates s'en allaient répétant qu'une alliance était impossible entre M. de Bismarck, ce contempteur osé du régime parlementaire, et la libérale Italie.

Enfin au printemps de 1865, le désaccord entre la Prusse et l'Autriche s'accentua au point de laisser prévoir un conflit. « Il viendra un jour, avait dit Napoléon au comte Pasolini, où les deux puissances allemandes seront amenées à la nécessité de la guerre. Ce sera le *bon moment* pour vous (3). » Ce *bon mo-*

(1) Voir La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 45-46.
(2) Voir Jacini, *Due anni di politica Italiana*, p. 128.
(3) Pasolini, *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 412.

ment était arrivé pour Victor-Emmanuel. On le vit bien à l'évolution de M. de Bismarck, qui, dès lors, avait besoin de l'Italie tout autant que l'Italie avait besoin de lui. L'envoyé du roi Guillaume, M. d'Usedom, très réservé tout d'abord, multiplia ses visites au ministère des Affaires étrangères, prolongea à dessein ses entretiens, affecta un ton plus abandonné que de coutume, parla de la rupture avec l'Autriche comme d'une chose possible, vraisemblable même. Bientôt, se livrant tout entier, il aborda de nouveau le général La Marmora, et, les télégrammes de M. de Bismarck à la main, il lui demanda quelle serait l'attitude de son pays dans le cas probable d'un conflit entre Berlin et Vienne. Les longues froideurs de la Prusse avaient éveillé toutes les méfiances italiennes. A cette ouverture qu'on n'osait plus espérer, La Marmora comprima les battements de son cœur. et d'un ton qu'il essaya de rendre indifférent : « Faites-nous, dit-il, une proposition sérieuse et formelle, et nous l'examinerons. » M. d'Usedom revint à la charge et, dans une seconde entrevue, alla jusqu'à déclarer que son gouvernement était décidé à la guerre. Derechef, le général cacha sa joie et aussi son émotion; pour provoquer de nouvelles confidences, pour exciter l'amour-propre prussien, il feignit quelque incrédulité : « Personne, dit-il, ne prend au sérieux les mesures de la Prusse contre l'Autriche, et l'Autriche moins que tous les autres puisque en ce moment même elle désarme. » Puis il déclara qu'il ne pouvait prendre aucun engagement sans avoir consulté l'empereur Napoléon : « Sans doute, ajouta-t-il sur un ton d'interrogation, la Prusse jugera sage de sonder, elle aussi, les intentions de la France. » Le jour même, en une dépêche mémorable qui porte la date du 4 août 1865, La Marmora transmit à Paris tout ce qu'il venait d'apprendre. Quelle que fût la réserve calculée du ministre italien, on était près de l'alliance; seulement elle subirait encore bien des à-coups, elle traverserait encore bien des péripéties : car les deux joueurs, quoique sur le point de mêler leurs cartes, étaient des joueurs circonspects, mutuellement méfiants, ayant mutuellement raison de l'être, attentifs à gagner l'un sur l'autre presque autant que sur l'adversaire, et

qui, même à l'heure où ils joueraient une partie commune, se surveilleraient, se suspecteraient, s'épieraient plus que ne le font souvent des ennemis.

III

En quête d'entreprises hardies, M. de Bismarck avait intérêt à s'assurer la France plus encore qu'à s'attacher l'Italie. Il n'est pas sans opportunité de rechercher quelles avaient été depuis le commencement de l'empire les relations entre la Cour des Tuileries et le cabinet de Berlin.

Par les tendances générales de son esprit, Napoléon était plus porté à favoriser la Prusse qu'à la haïr. Il ne haïssait aucun de ses voisins et, à des degrés divers, servit tous les peuples, hormis le sien. La seule puissance qui lui inspirât, malgré certains retours équitables, d'assez vivaces préventions, c'était l'Autriche : il s'en méfiait, par souvenir du Congrès de Vienne qui avait dépossédé sa famille, par vieux levain révolutionnaire qui très secrètement sommeillait en lui, par influence des émigrés italiens qui avaient entouré sa jeunesse. De l'antipathie contre l'Autriche à la faveur pour la Prusse il n'y avait qu'un pas, et aisé à franchir. Une école politique, encore fort en crédit vers le milieu de ce siècle, proclamait que le vrai péril pour l'équilibre européen résidait à Vienne, que la Prusse au contraire n'était qu'un État de second ordre, admis par pure politesse parmi les grandes monarchies, et qu'on pouvait sans imprudence patronner et grandir : Napoléon avait, de confiance, recueilli cette doctrine, sans s'apercevoir que la même maxime, qui jadis se recommandait par sa sagesse, ne se perpétuait plus que par routine, ignorance ou préjugé. La Prusse était une puissance novatrice, amie du progrès; autre raison pour qu'elle plût à l'Empereur, qui se piquait, entre toutes choses, de ne redouter aucunes lumières. Napoléon enfin trouvait un charme infini à caresser le plan

d'une Europe idéale, non seulement distribuée suivant les aspirations nationales, mais en outre harmonieuse pour le regard et qui, vue sur la carte, aurait un aspect symétrique. Dans ses longues méditations solitaires, il s'ingéniait à remanier, à régulariser, à rectifier les frontières, et s'absorbait en ce plaisir de théoricien jusqu'à oublier tout à fait sur quel peuple il régnait. Entre tous les territoires, deux surtout lui avaient paru à redresser, l'Italie qui était trop divisée, la Prusse qui était trop mal conformée ; de là la pensée de simplifier l'une, d'arrondir l'autre : ce n'était pas qu'il voulût une seule monarchie en Allemagne, une seule dans la péninsule : il eût rêvé, en chacune de ces contrées, deux ou trois États bien agglomérés, agencés suivant les meilleures données de l'ethnographie et de la géométrie, en un mot, faits à souhait pour le bien des peuples comme pour le plaisir des yeux.

Pénétré de ces maximes, Napoléon, dès son arrivée au pouvoir, les avaient adoptées pour règle. Peu après son avènement à la Présidence, il avait envoyé M. de Persigny à Berlin avec mission d'y porter des paroles d'amitié. En 1850, à l'époque des désaccords entre la Prusse et l'Autriche, on avait vu l'Assemblée législative incliner vers Vienne, le prince vers Berlin. L'empire ayant été rétabli, Frédéric-Guillaume avait, dans ses lettres, exhalé en termes violents ses terreurs et son dépit : Napoléon ne soupçonna point ces excès de langage ou ne voulut point les entendre. Pendant la guerre de Crimée, la Prusse avait visiblement penché vers la Russie : la France ne se vengea que par un redoublement de bons procédés. En 1856, comme le Congrès allait s'ouvrir à Paris, l'opinion générale des puissances était que le gouvernement de Berlin n'y fût pas représenté. L'Empereur protesta contre l'exclusion, vainquit tous les obstacles et conduisit comme par la main le plénipotentiaire de Prusse, M. de Manteuffel, jusqu'à la table des conférences. Napoléon, toujours généreux, n'était pas homme à compter ses services. L'année suivante, Frédéric-Guillaume IV étant en conflit avec la Suisse pour la principauté de Neuchâtel, il intervint, se constitua médiateur et, par ses bons offices, apaisa le différend qui semblait tout d'abord fécond en embarras.

A la suite de la guerre d'Italie, les gouvernements allemands suspectèrent les ambitions de Napoléon. Jaloux de dissiper tous les ombrages, l'Empereur, au mois de juin 1860, se rendit à Bade où étaient réunis un grand nombre de princes allemands et où se trouvait en particulier le prince Guillaume de Prusse qui n'était alors que régent. A cette entrevue avec un Bonaparte, les vieux Prussiens qui se rappelaient Iéna ne furent pas loin de se dire scandalisés. Comme de la bouche de Napoléon ne s'échappaient que des paroles cordiales, ils crurent, feignirent de croire à quelque supercherie raffinée. «Comme Napoléon est rusé, disaient-ils! *Wie klug ist Napoléon!* » et on retrouve dans les mémoires du temps la trace de ces persistantes rancunes (1). Quelles que fussent ces méfiances, le monarque et le prince planèrent au-dessus de tels soupçons, et ce fut sans aucune arrière-pensée apparente qu'ils échangèrent les marques de leur bonne entente et même de leur amitié. Dès lors, les relations des deux cours se nuancèrent de prévenances gracieuses. Durant l'automne de 1861, Guillaume, qui, dans l'entrefaite, était devenu roi, se rendit à Compiègne. Dans les fastes de la Cour impériale, cette visite, très courte d'ailleurs, est restée célèbre. Nul plus que le nouveau roi de Prusse ne brillait par les dons extérieurs qui conquièrent l'ascendant et par les qualités aimables qui attirent les sympathies. On admira sa haute mine, on fut séduit de sa bonne grâce, on fut touché de son aménité. Les hommes ne se lassaient pas de louer la simplicité de son commerce; vis-à-vis des femmes, il déploya un empressement tout chevaleresque, avec une pointe de galanterie qui ne déplaisait pas. Si jamais d'une telle bouche sortait un mensonge, le danger serait double : pourrait-on croire, supposer, imaginer chez ce parfait gentilhomme une parole, une seule parole qui fût imposture ou seulement supercherie? De part et d'autre le charme fut égal; car à tout Français qu'il recevait à Berlin, le Prince ne manqua jamais, dans la suite, de rappeler les excellents souvenirs de Compiègne. — Ce

(1) Voir notamment BERNHARDI, *Die ersten Regierungsjähre des Königs Wilhelms I*er, 1860-1863, p. 6.

temps fut celui des rapports les plus fréquents entre les deux peuples. Chaque été, Français et Allemands se retrouvaient à Bade. Volontiers nos compatriotes, prolongeant leur voyage, s'égaraient sur les bords du Neckar, du Mein ou même au delà. Ils louaient tout chez nos voisins; ils faisaient toutefois à l'Allemagne un reproche, celui de manquer de cohésion et, les yeux fixés sur la carte, raillaient cette déplaisante marqueterie de petits États qui contrastait avec les majestueuses unités du reste de l'Europe. « Nous ne craignons pas un royaume de vingt-six millions d'Italiens; nous ne craindrions pas davantage trente-deux millions d'Allemands sur la frontière orientale. » Ainsi s'exprimait Edmond About (1). Dans les journaux, dans les livres de l'époque, on pourrait découper à volonté les citations pareilles. — Cependant, chaque année, à l'époque des manœuvres du camp de Châlons, des officiers prussiens arrivaient pour suivre les évolutions de notre armée : ils se montraient fort studieux et préparaient les éléments de volumineux rapports : cette observation attentive, loin d'offusquer, semblait hommage, et, s'ils consignaient en leurs mémoires beaucoup de souvenirs, c'était sans doute, pensait-on, qu'ils avaient beaucoup à admirer. Ces missions ne se bornaient pas à la France : l'un des plus vaillants soldats du second Empire (2) a raconté que jusqu'au Mexique il avait vu, mêlés à nos colonnes, des officiers venus de Berlin et qui suivaient nos opérations. Ils étaient, nous dit-il, laborieux, instruits, passionnés pour les choses militaires; quant à leur éducation, elle eût été parfaite si parfois on n'eût entendu sortir de leurs lèvres quelque énorme, quelque scandaleuse facétie. Eût-on pu croire qu'à certains jours, en un langage moitié sérieux, moitié plaisant, et avec une sorte d'assurance troublante, ils prédisaient une guerre avec la France : ils seraient, disaient-ils, victorieux, franchiraient le Rhin, s'implanteraient sur la rive gauche du fleuve qui, de par le droit historique, leur appartenait. La mystification paraissait un peu

(1) Voir *la Prusse en* 1860.
(2) Le général du Barail.

forte, un peu lourde, d'un goût par trop tudesque; mais elle cessait d'être offensante, par l'excès même de la bouffonnerie. Après un silence embarrassé, la plaisanterie (car ce ne pouvait être autre chose) se perdait dans un rire général, et bientôt la réconciliation s'achevait au milieu des flammes joyeuses du punch qui, le soir, s'allumait au bivouac.

Témoin attentif des choses de la politique, M. de Bismarck, dès le début de sa carrière, avait noté tous les signes qui marquaient les dispositions de la France envers son pays. Longtemps il avait représenté la Prusse auprès de la Diète. Francfort était un lieu de passage et, entre tous les postes d'observation, l'un des mieux choisis. Dès cette époque et avec la réserve que lui commandait sa situation modeste encore, l'homme d'État prussien avait osé conseiller l'intimité vis-à-vis de la cour des Tuileries. Le conseil, à la vérité, s'inspirait d'une ruse assez raffinée : c'était, disait-il, afin qu'on pût faire entendre aux autres puissances qu'au besoin on saurait se passer d'elles. Ministre plénipotentiaire à Paris, il s'y était montré plus qu'il n'y avait vécu. Le court laps de son ambassade lui avait permis de reconnaître, et le théâtre qu'il remplirait un jour, et les acteurs dont il ferait mouvoir les fils. « M. de Bismarck est venu surtout chez nous pour étudier nos institutions. » Ainsi s'exprimait, en annonçant le rappel du futur chancelier, *le Journal des Débats* qui vraiment ne croyait pas si bien dire. Et la respectable feuille ajoutait, d'un ton de plus en plus sentencieux: « Nous croyons savoir qu'il est parti très satisfait. » Quand, en septembre 1862, l'ambassadeur prussien devint premier ministre, *le Moniteur*, rappelant son séjour en France, lui décerna un brevet de savoir et d'aptitude, un peu dédaigneux toutefois et comme on ferait pour un inférieur qui a su plaire. — Deux ans plus tard, en 1864, M. de Bismarck, de plus en plus en évidence, vint de nouveau à Paris, y vit beaucoup de monde, parla beaucoup suivant sa coutume, et, suivant sa coutume aussi, mêla dans une confusion déconcertante toutes sortes de choses plaisantes et hardies. Dans le désordre très voulu de ses discours, il eût été aisé de découvrir un soin très raffiné de plaire. Il formula des pensées audacieuses,

mais, entre toutes les audaces, choisit seulement celles qui seraient opportunes. Il railla les petits États, se plaignit de la mauvaise configuration de la Prusse : mais s'exprimait-on autrement au palais des Tuileries? Il lança des ballons d'essai, confondit dans un pêle-mêle artificieux ses ambitions et celles des autres, parla fort, à ce qu'on assure, de la Belgique, ce nid de démagogues. Un de ses grands succès fut de bafouer le Parlement de son pays, la *Chambre des Seigneurs,* composée de *perruques* respectables, et la *Chambre des députés*, composée d'autres *perruques*, mais point respectables. Ceux qui avaient fait le coup d'État pouvaient-ils contempler, sans une curiosité mêlée d'envie, cet homme décidément plus fort qu'eux qui, depuis plusieurs années et avec une insolence paisible, réglait lui-même son budget? M. de Bismarck eût été, en tous pays, jugé fort amusant, et l'était, pour un Allemand, à un degré incroyable. Il fit à Biarritz un premier voyage, comme pour reconnaître les lieux où il devait revenir. Il reçut des conseils et, loin de les fuir, parut les rechercher. Déjà, pendant son ambassade à Paris, il avait charmé les ministres de Napoléon par son empressement docile à les consulter. L'un des plus zélés parmi les donneurs d'avis avait été alors M. de Persigny : « Ne craignez pas, avait-il dit un jour à l'homme d'État prussien, de dissoudre la Chambre deux fois, trois fois, quatre fois s'il le faut... Seulement, je vous en prie, avait-il ajouté avec une bienveillance pleine de protection, ne négligez pas votre armée et tenez-la toujours en bon état (1). »

Tous ces échanges de politesse, tous ces témoignages de bon vouloir n'étaient que menue monnaie. A l'heure où allaient se développer ses grandes ambitions, M. de Bismarck avait besoin de gages plus positifs. Dans cette prévision, il se découvrit davantage. Dans l'affaire des duchés, la cour des Tuileries s'était bornée à formuler ses vœux en faveur des Sleswigois du Nord, puis avait gardé le silence sur le reste. Pour un protecteur du Danemark, le bon vouloir était médiocre, et Guillaume, à plusieurs reprises, s'était déclaré fort satisfait. Enchérissant

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 286.

sur le langage de son maître, M. de Bismarck, dans ses villégiatures d'été, à Kissingen, à Carlsbad, fit sonner très haut sa gratitude, et en des propos semés à dessein pour qu'ils fussent rapportés à Paris. C'est alors qu'en ses entretiens privés, il commença son rôle de tentateur, tentateur dont l'art suprême serait de montrer toutes sortes d'objets alléchants, de les rapprocher et de les retirer tour à tour, de tenir les convoitises en perpétuel éveil, si bien que les yeux, absorbés par le mirage du gain, se fermeraient à toutes choses, hormis à la perspective toujours fuyante de profits décevants: de là une variété infinie de manèges compliqués, de petits ou grands marchandages, de scènes savantes qui sont comme la comédie avant le drame.

Entre toutes ces scènes, l'une des premières, la première peut-être, se joua non loin de Vienne, le 25 août 1864. C'était en la résidence d'été du comte de Rechberg qui, à cette époque, était encore ministre. Le soir, après un repas auquel assistaient quelques diplomates, M. de Bismarck entraîna le duc de Gramont loin des autres convives. Il commença par lui parler en termes très chaleureux de notre pays : « Pour la première fois, dit-il, j'ai compris en revenant de France qu'il était possible d'être ami du progrès sans être révolutionnaire. » Faisant allusion aux entrevues que les trois souverains du Nord avaient eues dernièrement à Kissingen et à Carlsbad, il convint de bonne foi que ces rencontres avaient pu éveiller à Paris quelque ombrage. Mais il s'empressa d'ajouter : « Soyez sûr que des conversations des Princes n'est sorti aucun accord clandestin, aucun traité secret. » « Mon maître et moi, poursuivit-il d'un ton de plus en plus amical, nous aurions voulu inviter l'empereur Napoléon et les souverains d'Autriche et de Russie à se réunir au château de Stolzenfels. Le Roi hésitait, sous prétexte qu'il n'y disposait d'aucune troupe. Je lui répliquai que nos hôtes avaient assez de troupes chez eux pour s'en passer chez nous. Seulement, continua M. de Bismarck avec un commencement de perfidie, avant de réunir les trois Empereurs, il fallait les sonder. Or Alexandre, cédant aux instances de Gortschakoff, refusa à cause du récent souvenir des affaires de

Pologne. » Partant de là, l'homme d'État prussien s'ingénia à dire beaucoup de mal de Gortschakoff, qui accusait la France d'ingratitude, et aussi d'Alexandre, qui ne voyait que par son ministre. Pour mieux graver le trait, il s'appliqua à démontrer que, si la Russie avait reconnu le royaume d'Italie, ce n'était point du tout, comme on l'avait cru, pour complaire à la Cour des Tuileries, mais uniquement pour faire pièce à l'Autriche. — Ayant ainsi avivé la récente plaie polonaise et empêché toute réconciliation qui eût été mortelle à ses desseins, M. de Bismarck vint à l'Angleterre. « J'ai déclaré à Gortschakoff, dit-il, qu'il n'y avait pas à s'inquiéter des rapprochements entre la France et l'Angleterre, que ces rapprochements seraient passagers, l'Angleterre étant une alliée infidèle toujours prête à déserter même une action commune, si la part de profits et de gloire ne répondait point à son attente. » « Non, continua le premier ministre, toujours en feignant de rapporter un entretien avec Gortschakoff, non, nous ne craignons pas l'alliance anglo-française, car entre les anneaux de cette chaîne, il y aura toujours bien des intervalles où *d'autres liens* pourront trouver leur place. » Quels seraient ces *autres liens?* Vraiment, il n'était pas malaisé de le deviner. En creusant le fossé entre la France et la Russie, en rabaissant le prix de l'amitié anglaise, quel pouvait être le but, sinon d'arriver par degrés à s'offrir soi-même? — Bismarck était passé maître en l'art des indiscrétions savantes. Au moment de lancer ses premières amorces, il eût craint de se compromettre à l'excès en donnant une forme directe à ses propositions. Très ingénieusement, il prit une voie oblique, affecta d'être en veine de confidences et, rapportant un entretien récent qu'il avait eu avec sir André Buchanam, ministre d'Angleterre à Berlin, glissa de la sorte tout ce qu'il voulait laisser entendre. A l'en croire, la Grande-Bretagne, par l'organe de son ambassadeur, l'avait menacé de faire de grandes concessions à la politique française. Il ne s'était pas, lui Bismarck, ému de ce langage, et, pour le bien montrer, pour bien établir sa confiance, il reproduisait tout au long ce qu'il avait répliqué au diplomate britannique : « J'ai répondu, disait-il, à sir André Buchanam : Vous auriez tort de provoquer Napoléon

à une politique aventureuse. Que pouvez-vous lui offrir en perspective? Tout au plus la permission de faire une guerre ruineuse et acharnée pour nous enlever les Provinces Rhénanes. ...*Mais celui qui peut donner les Provinces Rhénanes à la France, c'est celui qui les possède. Et le jour où il faudrait courir l'aventure, c'est nous qui pouvons, mieux que tout autre, la courir avec la France en commençant, non par lui promettre, mais par lui donner un gage pour son concours*. Nous ne souhaitons certes pas le trouble de l'Europe, mais si l'Europe est troublée, nous ne sommes pas de ceux qui y perdront le plus, et cette perspective n'a rien qui nous effraie. » — M. de Gramont écoutait avec une attention pleine de surprise ces confidences étranges, jetées comme au hasard, bizarrement mêlées à la relation des entretiens d'autrui, et se croisant dans un artificieux négligé qui permettrait, suivant l'occurrence, de s'en prévaloir ou de les désavouer. Qu'eût-il pu répondre, pris, comme il l'était, à l'improviste et ignorant des intentions de sa Cour? Il se bornait donc au rôle d'auditeur, mais d'auditeur un peu inquiet et craignant de mal entendre, tant ce langage paraissait extraordinaire! Dans la dépêche où il raconte cette singulière conversation, il suspend sa relation à ce point de l'entretien: « Ces paroles sont trop graves, monsieur le ministre, pour que je ne m'y arrête pas un instant, avant de continuer mon récit. M. de Bismarck les a-t-il bien réellement prononcées devant sir André Buchanam? Votre Excellence comprend que je ne puis pas le garantir; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il les a pour ainsi dire littéralement et textuellement prononcées avec moi et me les a citées comme sa réponse à l'ambassadeur d'Angleterre. » La conférence se prolongea longtemps encore, au milieu de toutes sortes d'enjôlements et de caresses. M. de Bismarck annonça que le général de Roon, ministre de la Guerre, allait partir pour le camp de Châlons: on ne doutait pas que Sa Majesté ne lui fît bon accueil: mais combien ne serait-on pas plus reconnaissant à Berlin si l'empereur des Français daignait désigner quelque officier général pour assister aux manœuvres de l'automne. « Il y aurait encore quelque chose de bien mieux, ajouta Bismarck après un silence,

ce serait que ces manœuvres d'automne devinssent l'occasion d'une rencontre des trois Empereurs... Cette rencontre, poursuivit le premier ministre avec un redoublement de flatteries et en condensant d'un seul mot sa pensée, ce *serait le rêve de mon roi.* » Après une telle effusion, tout le reste eût été superflu : « Vraiment on va croire que nous conspirons, dit Bismarck en se rapprochant peu à peu des autres convives. » Le lendemain, le chancelier repartit pour le Nord, et Gramont, rentré à Vienne, consigna dans un long rapport à son gouvernement ce que nous venons de raconter (1).

Tandis que la dépêche de Gramont arrivait à Paris, le général de Roon, ministre de la Guerre, s'acheminait vers le camp de Châlons. Le roi lui même avait pris soin de lui tracer ses instructions. Le monarque désirait que la mission conservât son caractère militaire. « Elle doit surtout, ajoutait-il, servir à *documenter* nos intentions amicales. » Cependant le souverain prévoyait le cas où Napoléon amènerait l'entretien sur le terrain politique : « Vous devrez alors, disait-il, exprimer à l'empereur des Français le désir de voir mes relations avec lui devenir de plus en plus intimes, de plus en plus cordiales ; à ces assurances, vous pourrez ajouter vos vœux personnels. Seulement (et c'est ici que se marquait la réserve), gardez-vous de rien dire que l'Autriche ne puisse connaître, car nous ne sommes pas bien sûrs que vos paroles ne seront pas rapportées à Vienne. » Le général de Roon utilisa fort son voyage. Il s'arrêta à Nancy, où il visita les casernes, le quartier de cavalerie, en un mot tout ce qui, dans cette ville alors fort pacifique, pouvait intéresser un militaire. Puis il poussa une pointe rapide jusqu'à Cherbourg, où il se montra aussi curieux des choses navales qu'il l'avait été des choses de l'armée. Au camp de Châlons, Napoléon fut plein de prévenances pour l'envoyé, et de même tous ses officiers. En revanche le prince Humbert, qui assistait aussi aux manœuvres, fut, nous dit Roon, *insondable*. Avec le général, l'Empereur s'entretint de l'armement, et surtout de l'artillerie allemande, « dont il parla en connais-

(1) *Correspondance inédite de M. le duc de Gramont.*

seur, quoique avec un peu d'hésitation. » Il ne toucha guère à la politique. Toutefois, comme l'avait fait Bismarck en son récent entretien avec M. de Gramont, il médit un peu de l'Angleterre : « Chez elle, dit-il, on trouve de grands mots et peu d'action. » Était-ce une avance à d'autres qui parleraient moins, mais qui agiraient davantage ? Le 2 septembre, comme le général prenait congé, on le présenta au prince impérial, qui tenait en ses mains d'enfant le grand cordon de la Légion d'honneur et, très gracieusement, le lui remit. Roon trouva l'attention « charmante ». Charmante ! elle l'était, en effet. Pour quel général français victorieux eût-on imaginé plus jolie mise en scène ! « Je crois, écrivait Roon en quittant Châlons, que si notre mission a eu pour but d'affermir les bonnes relations, elle a bien réussi. » On regrette de trouver à la fin de la même lettre une phrase qui gâte un peu le reste : « Les Français sont arrivés à un haut degré de considération pour nous ; *plus ils nous sauront forts, plus ils nous respecteront* (1). »

Si j'ai mentionné le voyage du général de Roon, ce n'est point pour son importance politique, qui fut très médiocre ; mais ces détails peignent à merveille les sentiments de Napoléon, et surtout les manèges raffinés de la Prusse. Pour la politique, d'ailleurs, le gouvernement de Berlin n'avait que faire de messagers officieux. Il avait alors à Paris un agent fait à souhait pour ses desseins et qui n'avait pas besoin qu'on le suppléât.

On l'appelait le comte de Goltz. Ce nom sera retenu jusque dans la postérité. Ce fut l'un des plus habiles serviteurs de sa patrie, l'un des plus grands ennemis de la nôtre. Depuis deux ans, il était accrédité à Paris. Le trait dominant de sa nature était une perspicacité effrayante. Cette faculté était d'autant plus dangereuse qu'elle se cachait sous certains dehors de bonhomie et que, pour mieux ravir nos secrets, il feignait tout d'abord de livrer les siens. Son principal travail avait été d'observer dès leur origine et de suivre dans leurs développements les courants divers qui naissaient aux Tuileries, au Palais-

(1) Voir *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des General Grafen von Roon*, t. II, p. 269 et suivantes.

Royal, au quai d'Orsay, et qui, descendant de là comme de leur source, essayaient d'entraîner en sens contraire la politique impériale. Rien ne lui avait échappé, ni les manœuvres des *italianissimes,* pour qui toute conduite était bonne si Rome était ravie au pape et Venise à l'Autriche, ni les efforts des diplomates de carrière qui, avec une persévérance un peu lassée, avec une bonne volonté un peu timide, s'attachaient à rappeler les vraies traditions nationales, ni la nature compliquée de l'Empereur, généreux et rusé tout ensemble, plein de calculs raffinés où il s'égarait lui-même, à la fois magnifique jusqu'à la duperie et hanté par de petites arrière-pensées de profit, tantôt attirant à lui toutes choses avec un empressement jaloux, tantôt les laissant lourdement retomber, en de longs intervalles de lassitude, de distractions voluptueuses ou de maladie. Vers la fin de 1864, le désarroi de cette politique avait apparu en une nomination singulière. On avait vu M. Drouyn de Lhuys, cet ami de l'Autriche, ce partisan des idées conservatrices, désigner pour l'ambassade de Berlin M. Benedetti, personnage d'esprit fort distingué, mais non moins inféodé aux opinions contraires. Si les conjonctures devenaient graves, quelle étroite communication d'idées, quel concert intime pourrait s'établir entre deux agents animés de vues dissemblables ! Ne perdrait-on pas le bénéfice des deux politiques en les côtoyant alternativement l'une et l'autre? Et entre les cérémonieuses méfiances du ministre et de l'ambassadeur, que d'occasions la Prusse n'aurait-elle pas de s'insinuer ! Ayant pénétré toute cette confusion, comme on lirait en un livre ouvert, ayant deviné qu'elle ne ferait que s'accroître, l'envoyé prussien compléta tous ses moyens d'informations en nouant des intelligences dans la presse, en multipliant ses relations à la cour. Puis, s'élevant au-dessus de toutes les influences secondaires, il se haussa jusqu'à l'Empereur et entreprit assez audacieusement de l'enserrer dans ses liens. Le plus sûr moyen de le conquérir était de se dire son disciple. M. de Goltz recueillit chacun des aphorismes qui tombaient de ses lèvres, affecta de se mettre à son école, puis lui répéta ses propres maximes en prenant à peine le soin de les démarquer. Le manège eut plein succès, et Napo-

léon jugea esprit avisé autant que profond politique celui qui lui renvoyait l'écho de ses pensées. Ainsi naquit une faveur appelée à grandir par degrés. L'ambassadeur était de toutes les fêtes, et sa qualité d'étranger, loin d'inspirer la réserve, semblait un motif pour qu'on ne lui cachât rien. Au milieu de l'éclat des réceptions impériales, M. de Goltz semblait parfois perplexe et rêveur : Que goûtait-il le plus, le génie de l'Empereur ou la beauté de l'Impératrice ? Par cette opportune admiration, il consolida son crédit. Auprès de lui, le ministre d'Italie, M. Nigra, jouait le même jeu, en sorte qu'une double intrigue, faite de flatteries et de sophismes, envelopperait le pauvre Empereur, sans qu'il pût s'en dégager Au début de 1865, c'est-à-dire un an avant Sadowa, toutes ces manœuvres se déguisaient encore. Mais M. de Goltz était déjà l'un des plus en vue parmi les hommes du monde ; comme diplomate, il était l'un des plus aptes à réussir là où d'autres sûrement échoueraient. Chose singulière ! son crédit croîtrait dans la mesure même où il nous serait funeste, et, quelques années plus tard, quand il se débattrait sous les atteintes d'un mal implacable, ses souffrances seraient plaintes autant que jamais le furent blessures reçues au service du pays.

Il semble que cet homme si avisé, si attentif observateur de toutes les choses françaises, se soit montré plus hardi que M. de Bismarck. Tandis que le premier ministre s'ingéniait en mille procédés qui prépareraient l'action commune, mais rejetait encore ou ajournait tout ce qui serait engagement, M. de Goltz, devançant son chef, n'était pas loin de croire l'heure venue de lier partie avec la cour des Tuileries. Au-dessus des diplomates de profession, très effrayés de toute nouveauté, au-dessus des opinions de salon, généralement défavorables à la Prusse, au-dessus de M. Drouyn de Lhuys, il voyait l'Empereur, et, d'après ce qu'il avait découvert de ses pensées, ne jugeait pas qu'il fût trop malaisé de l'intéresser aux entreprises prussiennes : « Si nous le voulions, écrivait-il, nous pourrions facilement obtenir l'alliance de Napoléon contre l'Autriche. » D'autres fois, sans prononcer le mot d'alliance, il conseillait à son gouvernemeut un accord général en vue des éventualités

futures. Il observait que, si on voulait l'entente, il valait mieux la hâter que la retarder; car après une rupture avec l'Autriche, la France mettrait à haut prix son concours. — M. de Bismarck aimait peu M. de Goltz, le jugeait plus indépendant qu'un subordonné ne doit l'être, et soupçonnait en lui un adversaire, peut-être un rival. En dépit de ces méfiances, de quel prix n'étaient pas de telles informations! Cependant le premier ministre aurait à compter avec les hésitations du roi, les répugnances de la cour, l'opposition des ultra-conservateurs. L'alliance avec l'Autriche était toute récente, et, quoique très fragile, n'avait point encore été dénoncée ; bien plus, on échangeait encore des protestations officielles d'amitié. Conclure, dès cette heure, une autre alliance, et contre cette même Autriche, c'était jouer trop cyniquement double jeu, et un double jeu qui, connu tôt ou tard, tournerait à la confusion du joueur. Dans une curieuse dépêche du 20 février 1865, adressée à M. de Goltz, M. de Bismarck développa les motifs qui l'engageaient à retarder le pas décisif : « Si les négociations que Votre Excellence propose réussissaient, elles aboutiraient à un accommodement en bonne et due forme. Ce traité n'aurait-il pas plus d'inconvénients que d'avantages? » Supposant chez l'Empereur des arrière-pensées très raffinées, le président du Conseil redoutait que, la convention une fois signée, la cour des Tuileries ne cédât à la tentation de la dévoiler. Dès lors la Prusse, discréditée aux yeux de la Russie et de l'Angleterre, suspecte aux yeux de l'Allemagne, n'aurait d'autre appui que la France, qui la tiendrait à sa merci. Cette pensée que la France pourrait révéler le traité secret n'avait rien qui scandalisât M. de Bismarck, et il raisonnait sur cette hypothèse avec beaucoup de sang-froid, en politique réaliste qui sans doute eût fait de même : « Après tout, écrivait-il, la France ne nous doit rien, et l'égoïsme serait chez elle légitime. » Un peu plus loin, il ressaisissait la même pensée : « L'Empereur sait bien que la France ne peut être pour la Prusse, ni la Prusse pour la France, une alliée à toute épreuve. » Il ajoutait avec une curieuse franchise et en homme qui ne se paie pas d'illusions : « La France se tournerait contre nous dès que ses intérêts le demanderaient, et nous ferions de même

dès que l'occasion s'en présenterait. » Quoique très attentif à noter toutes les bonnes paroles de Napoléon, il suspectait chez l'Empereur la pensée d'établir une sorte d'enchère entre les deux puissances allemandes et de se donner au plus offrant : « Je ne dis rien à Benedetti, écrivait-il, qui ne puisse être répété à Vienne, rien à Karolyi (1) qui ne puisse être répété à Paris. » Une autre crainte agitait M. de Bismarck, celle que le comte de Goltz ne s'exagérât l'impuissance de M. Drouyn de Lhuys : il n'imaginait pas, il ne pouvait imaginer que le ministre des Affaires étrangères pût être tenu à l'écart ou annihilé par son souverain, et l'invraisemblance de l'information autorisait à douter qu'elle fût exacte. Était-ce à dire que le premier ministre repoussât l'alliance française? L'inconséquence eût été trop grande, puisque tous ses procédés gracieux, toutes ses avances insinuantes tendaient à la faciliter. Seulement il en marquait l'heure et se refusait à rien précipiter. Ce que la Prusse voulait, disait-il, c'était l'acquisition intégrale des duchés, soit par annexion directe, soit par une sorte de médiatisation qui en serait l'équivalent. Que l'Autriche refusât cette solution, cette *solution équitable*, comme disait l'homme d'État prussien, et ce jour-là l'alliance française deviendrait l'*ancre de salut* (2).

IV

Tandis que Bismarck préludait à l'alliance italienne et, quoique avec ses retours pleins de méfiance, se rapprochait de Napoléon, le différend s'aggravait entre Berlin et Vienne. Il s'aggravait lentement, à la manière germanique, à travers toutes sortes de notes, de contre-notes, de mémorandums. Du

(1) Le comte Karolyi était le représentant de l'Autriche à Berlin.

(2) Dépêche de M. de Bismarck à M. de Goltz, 20 février 1865. (Voir Sybel, *die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I*, t. IV, p. 73 et suivantes.)

milieu de ces pièces de chancellerie, pleines d'arguties, de subtilités, plus semblables à des dissertations de procureur qu'à des documents politiques, se dégageait parfois quelque dépêche plus décidée et qui, d'un bout de l'Allemagne à l'autre, résonnait avec un son belliqueux. Après chaque éclat, des explications, des désaveux même se produisaient, mais bientôt suivis de nouvelles disputes. C'est ainsi que, d'étape en étape, on s'acheminait vers le conflit.

Le 14 janvier 1865, le roi Guillaume avait ouvert les Chambres. Après avoir, suivant la coutume des Hohenzollern, « tourné avec humilité son cœur vers Dieu, » il se souvint du proverbe : *aide-toi, le ciel t'aidera,* et laissa percer quelques-uns des desseins qu'il avait conçus pour la grandeur prussienne. Il annonça des demandes de crédit pour le développement de la marine, et à ces mots toutes les pensées se tournèrent vers Kiel. Il développa le projet d'établir un canal de jonction entre la mer du Nord et la mer Baltique, et par là découvrit derechef ses visées sur les territoires conquis. Les mêmes aspirations se révélèrent mieux encore, quand il assuma pour son pays le devoir d'honneur de protéger les frontières du Sleswig-Holstein. Quant au sort définitif des duchés, le monarque ne parut plus se souvenir du vœu que les plénipotentiaires autrichiens et les Prussiens eux-mêmes avaient formulé jadis à Londres en faveur d'Augustembourg; il parla de la question d'hérédité comme si aucun débat précédent ne l'avait préjugée : le litige avait été remis à l'examen des *Syndics de la Couronne,* et il n'y avait qu'à attendre leur décision, qui sans doute ne tarderait pas.

A ces déclarations un peu vagues et générales, M. de Bismarck se chargea de donner une forme précise. Comme on se montrait en Autriche fort désireux d'une solution définitive, le premier ministre, en une dépêche à M. de Werther, ambassadeur du roi Guillaume à Vienne (1), énuméra la liste des servitudes que le cabinet de Berlin entendait imposer au souverain futur des duchés. La Prusse ne s'opposait en aucune façon à ce que le Sleswig-Holstein fût constitué en État indépen-

(1) Dépêche du 22 février 1865.

dant. Seulement elle s'attribuait le commandement de l'armée et aussi de la flotte, en outre les douanes, les postes, les télégraphes. Elle serait, de plus, maîtresse du canal à construire entre les deux mers. Ce n'était pas tout. Rendsbourg, érigée en ville fédérale, serait occupée par une garnison prussienne. Les nécessités de la défense militaire obligeaient enfin le roi Guillaume à réclamer certaines acquisitions territoriales qui, détaillées au plus juste prix, formaient une énumération d'une demi-page. C'était le programme développé naguère devant le duc d'Augustembourg, mais exposé cette fois sans aucun persiflage et avec toute la gravité du style diplomatique. Quand on connut à Vienne ce formidable cahier des charges, on ne douta pas que ces exigences n'équivalussent à une demande d'annexion pure et simple. Une chose rassura toutefois, à savoir le ton même du document qui, par son exagération, touchait à la bouffonnerie. A ce langage intempérant on reconnaissait, disait-on à Vienne, la manière de M. de Bismarck, ce ministre sans pondération, sans tact et sans sagesse : sans doute il succomberait quelque jour devant la réprobation de la Chambre, les scrupules du roi, la vigoureuse poussée de l'opinion publique; et le grand fauteur de troubles une fois disparu, la bonne harmonie renaîtrait d'elle-même.

C'est à la Confédération germanique que fut confié le soin de riposter. Le 27 mars 1865, les gouvernements de la Bavière, de la Saxe, de la Hesse-électorale, provoquèrent de la Diète le vœu que le duc Frédéric d'Augustembourg fût mis en possession du duché de Holstein. Les débats qui s'ouvrirent mirent pour la première fois en complète évidence l'antagonisme de l'Autriche et de la Prusse. Le 6 avril, par neuf voix contre six, la motion fut adoptée. L'Autriche reprenait ses avantages. Mais bientôt elle se repentit de sa passagère énergie, et, laissant toutes choses en suspens, s'abstint de poursuivre son succès.

Cette timidité faisait à merveille le compte de la Prusse. De plus en plus elle s'installa dans les duchés, comme le ferait un propriétaire qui médite un établissement permanent. Dans la presse berlinoise, le nom d'Augustembourg ne fut prononcé qu'avec toutes sortes de commentaires méprisants. En Sleswig-

Holstein, les commissaires prussiens et autrichiens agissaient non seulement en dehors de tout concert, mais souvent en sens contradictoire. Sur ces entrefaites, les *Syndics de la Couronne* qu'on avait un peu oubliés publièrent leur consultation. Ce mémoire abondait en découvertes remarquables. Ni le prince d'Augustembourg pour qui l'Allemagne était partie en guerre, ni le grand-duc d'Oldenbourg n'avaient de droits sur le Sleswig-Holstein. La maison de Brandebourg elle-même était sans droits. Les commissaires avaient eu beau chercher : les duchés n'avaient qu'un seul souverain légitime, le roi Christian IX. La constatation semblait entraîner pour conséquence naturelle le rétablissement du monarque danois dans les provinces qu'on lui avait ravies. C'est ici que la logique allemande apparaissait dans toute sa beauté. Christian IX, seul maître légitime du Sleswig-Holstein, avait seul pu le céder : par le traité de Vienne, il l'avait valablement abandonné à la Prusse et à l'Autriche : donc, la Prusse et l'Autriche, subrogées à Christian IX, étaient, à l'exclusion de tous autres, les propriétaires des duchés. C'est ainsi que la victime fournissait elle-même au spoliateur le titre qui régulariserait la spoliation. Telle était la triomphante conclusion du mémoire. Triomphante! elle l'était en effet. Le triomphe serait surtout complet, complet pour M. de Bismarck, complet pour les Hohenzollern, si l'Autriche jouait à son tour le rôle de Christian IX et, cédant à son alliée sa part de conquête, lui conférait une légitimité qui s'étendrait cette fois sur le tout.

Dans les rapports des deux Cours, ce moment fut l'un des plus critiques. Au point de vue matériel, peu importaient à l'Autriche ces districts lointains perdus aux bords de la Baltique. Mais si elle s'effaçait devant la Prusse, que deviendrait son ascendant en Allemagne? Entre les deux États la situation était extraordinaire. Officiellement l'alliance subsistait, et déjà pourtant on parlait de guerre. Le roi Guillaume s'était transporté à Carlsbad, où il prenait les eaux : c'est en cette petite ville située en territoire autrichien que se forgeaient les protestations contre l'Autriche, en sorte que François-Joseph avait pour hôtes ceux qui se préparaient à le combattre. M. de

Bismarck avait accompagné son maître et, comme à la veille d'une rupture, haussait son langage jusqu'à la violence. « L'Autriche doit nous céder sur tous les points, car nous ne céderons pas… Elle sait ce que nous voulons; si elle veut rester notre alliée, elle doit nous faire place. » C'est sous cette forme brutale que le premier ministre s'exprimait devant M. le duc de Gramont, qui était venu passer quelques jours à Carlsbad. « Je n'ai jamais entendu, écrivait notre ambassadeur, un ministre tenir un langage plus décidé. » Puis il ajoutait, n'osant formuler ses impressions : « *Je ne connais pas assez M. de Bismarck pour savoir s'il pense plus qu'il ne dit ou s'il dit plus qu'il ne pense* (1). » A Vienne, les propos de l'homme d'état prussien ne manquaient pas d'être répétés, et ils y excitaient un grand trouble. Toutefois on se persuadait, on voulait se persuader encore que M. de Bismarck n'était que l'interprète infidèle ou exagéré du programme royal, et dans cet espoir on inclinait à se rassurer.

Au moment où elle allait se rompre, la chaîne qui unissait les deux peuples se renoua. Ce rapprochement fut surtout l'œuvre des deux monarques, personnellement unis par des liens étroits d'amitié. Un arrangement fut conclu qui substituait à l'indivision jugée impossible un partage provisoire des territoires conquis. Le Holstein fut dévolu à l'Autriche, le Sleswig à la Prusse, le tout jusqu'à entente ultérieure. Quant au duché de Lauenbourg, son sort se trouva définitivement fixé par la vente qu'en fit François-Joseph à son allié. Dans le texte de la convention, la Prusse avait eu d'ailleurs l'habileté d'introduire toutes les clauses qui prépareraient sa domination future : droit d'occuper et de fortifier Kiel, droit de garder deux routes militaires à travers le Holstein, droit de faire entrer les duchés dans le Zollverein, droit de construire le canal de la mer du Nord à la Baltique. Le Holstein lui-même, pénétré de tous côtés par les influences prussiennes, ne semblait laissé aux mains de l'Autriche que par tolérance passagère, et en attendant l'absorption totale. C'est à ce singulier règlement qu'aboutissait la question danoise. La mystification

(1) *Correspondance inédite.*

était égale pour tous, pour la Diète décidément oubliée, pour les duchés qu'on morcelait en deux fragments après avoir entamé la guerre afin d'assurer leur indissoluble union, pour l'Autriche qui dissimulait mal sa déconvenue sous les décevantes apparences d'un partage. La convention fut signée le 14 août 1865. Elle prit le nom du lieu où elle avait été conclue, et on l'appela la *Convention de Gastein*.

En retour de tant de sacrifices, l'Autriche pouvait-elle du moins se flatter d'avoir assuré la paix de l'avenir? Tout eût démenti cette prévision. La convention de Gastein ajournait la rupture, elle ne supprimait aucune des causes de conflit. Elle concédait au gouvernement de Berlin assez d'avantages pour éveiller ses convoitises, pas assez pour le satisfaire. Mise en appétit, la Prusse réclamerait bientôt tout ce que l'Autriche osait encore retenir. Tout refus entraînerait la guerre et sans qu'on pût cette fois proroger la trêve. C'est sous cet aspect que l'Europe envisagea la convention ou, comme on dit alors, le *replâtrage* de Gastein. Bismarck qui venait de la signer ne la jugea pas autrement. L'heure était venue pour lui, non de restreindre ses visées, mais de les grandir. De nouveau il se retourna vers la France.

V

« Nous avons vu beaucoup de monde à Biarritz..... Entre autres visites, nous avons eu celle de M. de Bismarck. C'est un grand Allemand très poli qui n'est point naïf. Il a l'air absolument dépourvu de *Gemüth*, mais plein d'esprit. Il a fait ma conquête.... »

Cette courte note, que nous empruntons à la correspondance de Mérimée et qui porte la date du 13 octobre 1865, marque, sous une forme moitié humoristique, moitié sérieuse, l'une des rencontres qui ont le plus éveillé la curiosité des contemporains. Au lendemain de Gastein, le premier ministre prus-

sien, tout entier, non à la réconciliation, mais à la guerre, avait jugé bon d'interroger, et cette fois directement, celui qui était le maître de tout interdire ou de tout permettre. L'année précédente, il avait visité les rivages de la mer de Biscaye et avait trouvé à cette excursion autant de plaisir que de réconfort. Il résolut de recommencer le voyage, sans aucune mission officielle, en touriste bien plus qu'en diplomate. Justement la Cour Impériale s'était transportée là-bas pour la saison d'automne. Le 4 octobre, M. de Bismarck était arrivé à Biarritz.

Sept années auparavant, en 1858, à l'heure la plus décisive de sa vie, Cavour avait dit à ses confidents intimes : « Je veux savoir ce qu'il y a dans la tête de l'Empereur. » Et il s'était rendu à Plombières. Il est impossible que Biarritz ne rappelle pas Plombières, qu'au nom de Bismarck ne s'associe pas celui de Cavour. Quelles que soient les similitudes apparentes, la comparaison ne doit être accueillie qu'avec réserve, car, poussée à l'extrême, elle cesserait d'être exacte. — Comme son devancier, Bismarck se présentait sur le sol de France en tentateur. Le Piémontais et le Prussien étaient possédés de la même ambition, celle d'unifier à leur profit leur patrie morcelée. L'un et l'autre avaient au même degré l'esprit large et la conscience aussi. Pour tous deux, Napoléon était comme la pièce principale sur le grand échiquier où se jouait leur fortune, et la partie était inutile à engager si cette pièce ne se mouvait à leur gré. Là s'arrêtaient les ressemblances. — Quand Cavour arrivait à Plombières, il y apportait le prestige incontesté de son long ministère, il prêtait sa grandeur personnelle à la médiocrité de son pays, et il n'avait à craindre ni trop sérieuse opposition de la part de ses compatriotes, ni désaveu de la part de son roi : quoique représentant d'une bien autre puissance, Bismarck n'était point de crédit si assuré ; en Europe, ses audaces paraissaient témérité, ses hardiesses de langage vanterie ; on prisait son esprit plus encore qu'on ne se confiait en son jugement, et il laissait l'impression équivoque d'un Richelieu qui pourrait finir en Albéroni ; en Prusse même, il était fort desservi auprès du prince, médiocrement vu à la Cour, en hostilité ouverte avec les Chambres, en un mot de

ceux qui sont tributaires de la fortune et qu'un échec peut abattre pour jamais. — Par un autre côté, la condition de Bismarck était moins favorable que celle de Cavour. C'est au lendemain de la Convention de Gastein qu'il arrivait à Biarritz. Cette convention, qui blessait le droit public ancien autant que le droit public nouveau, avait provoqué en France une pénible surprise : en une circulaire du 29 août, divulguée par une indiscrétion de la presse belge, M. Drouyn de Lhuys avait très durement exprimé sa désapprobation, et naguère, au retour du camp de Châlons, l'Empereur avait, quoique en termes plus adoucis, exprimé à M. de Goltz tout son déplaisir. C'étaient ces impressions toutes récentes que l'homme d'État prussien risquait de retrouver dans l'esprit de Napoléon. — Le négociateur était moins autorisé ; la cause aussi éveillait moins de sympathies. Quand Cavour, à Plombières, était venu plaider pour l'Italie, il avait eu pour complice l'âme même de l'Empereur : malgré de nombreux échanges de procédés gracieux, la Prusse n'était point une amie si chaude ; beaucoup même doutaient qu'elle pût jamais être une amie. — En 1858, Cavour avait eu l'art de persuader à l'Empereur que le Piémont agrandi serait pour lui un indéfectible auxiliaire ; de plus, il offrait à la France une rectification de frontières qui flatterait l'amour-propre national, et au souverain une alliance royale qui toucherait au plus sensible endroit son orgueil de parvenu : en 1865, Bismarck, pour enchaîner l'Empereur à ses desseins, ne pouvait qu'exploiter l'antipathie commune contre l'Autriche et laisser entrevoir la perspective de vagues profits, cueillis un peu partout sans qu'on en fixât aucun. — A Plombières, l'alliance avait été si bien préparée qu'elle se fût conclue toute seule. A Biarritz, la situation des deux gouvernements était singulière entre toutes. De part et d'autre, on souhaitait de s'entendre, mais à la condition de ne pas se lier : le négociateur prussien était autorisé à tout montrer, mais sans rien livrer ; et toute promesse serait excessive si elle ne se pouvait désavouer : l'Empereur, de son côté, tout en prêtant l'oreille à des propositions d'accord, prévoyait de trop vastes complications pour aliéner d'avance sa liberté. Bismarck (et là rési-

dait l'originalité de son rôle) était l'ambassadeur d'un prince qui, par crainte d'être dupe, hésitait à donner des gages, et il se présentait devant un autre prince qui eût hésité à les saisir, tant il espérait mieux des événements et de sa fortune !

On chercherait donc vainement, dans les conférences de Biarritz, des stipulations précises comme celles qui furent conclues à Plombières. Ce ne fut qu'un échange de pensées, mais entre des acteurs si puissants pour troubler ou rassurer le monde que toute parole sortie de leurs lèvres mérite d'être retenue.

Dès le jour de son arrivée, M. de Bismarck fut reçu par l'Empereur. Dans la petite cour de Biarritz, le diplomate le plus choyé par les souverains, le plus avancé dans l'intimité du cercle impérial et dans la familiarité de l'Impératrice, était un Prussien, M. de Goltz, et, avec lui, un autre Prussien, secrétaire de l'ambassade, M. de Radowitz. Cette marque de faveur parut de bon augure au chancelier : décidément le désagréable souvenir de la Convention de Gastein s'était déjà atténué. Les premières paroles de Napoléon ne démentirent point cette impression. Il parla de la fameuse Convention, mais moins pour récriminer contre la Prusse que pour excuser la circulaire de M. Drouyn de Lhuys : « Je suis fâché, dit-il, que ce document ait été publié et je désirerais qu'il fût regardé comme non avenu. » M. de Bismarck prit acte de ces regrets, mais sans y croire beaucoup ; car M. Rouher, qu'il avait vu l'avant-veille à Paris, lui avait affirmé que l'Empereur avait connu et approuvé la dépêche. « L'acte de Gastein, poursuivit Napoléon, a déplu ici pour deux raisons : on s'est persuadé que le rapprochement des deux puissances allemandes n'était que le prélude d'une coalition contre la France : en second lieu, on a jugé que l'Autriche n'aurait point consenti à la Prusse de si larges concessions si elle n'avait obtenu en retour quelque avantage secret. » L'entretien, jusque-là un peu banal, prit à ce moment un tour plus précis. Le souverain, sur un ton plus ému que de coutume et avec une certaine solennité de langage, interpella son hôte : « Pouvez-vous, dit-il, m'affirmer en conscience que vous n'avez point, sous une

forme quelconque, garanti à l'Autriche la possession de la Vénétie? » La netteté de l'interrogation, l'accent presque anxieux de l'Empereur, montraient quel prix s'attacherait à la réponse. M. de Bismarck se hâta de dissiper toute crainte. « Rien de pareil, dit-il, n'a été stipulé, et on ne tardera pas à avoir la preuve de notre entière sincérité. D'ailleurs, comment aurions-nous contracté un engagement qui pourrait nous entraîner dans la guerre sans aucun profit pour nous? » Rassuré sur ce point, Napoléon s'abandonna à des paroles amicales : « La Prusse et la France, dit-il, sont les deux nations dont les intérêts sont le plus identiques. Le temps viendra de sceller par quelque acte positif nos sympathies mutuelles. » Quand se produirait cette occasion? Ici le souverain évita de préciser, répéta à plusieurs reprises qu'il faudrait s'inspirer des circonstances, laissa entendre cependant que l'éventualité pourrait être prochaine. Bientôt, revenant aux duchés : « Quelles sont, demanda-t-il, vos vues sur le Holstein? » — « Nous entendons nous l'approprier, répondit hardiment M. de Bismarck, quitte à assurer, s'il le faut, à l'Autriche une indemnité pécuniaire. » Partant de là, il s'ingénia à prouver que l'agrandissement était médiocre, qu'il ne méritait d'éveiller aucune jalousie, que la Prusse, en s'étendant vers la mer du Nord et la Baltique, serait obligée à une grande augmentation de ses forces maritimes, et que les dépenses de cet établissement dépasseraient fort les bénéfices modestes de la conquête. L'Empereur souscrivit à ce langage, soit que le raisonnement lui parût vrai, soit qu'il dédaignât tout débat sur une si misérable question. C'est alors que le premier ministre du roi Guillaume, tout à fait encouragé par cette tolérance, se hasarda à provoquer les confidences du souverain en étalant lui-même ses propres desseins : « L'acquisition des duchés, dit-il en substance, n'est qu'un début. Notre État allemand a, de par le droit historique, un grand rôle à remplir. Dans l'accomplissement de ce qui est, à nos yeux, un devoir, nous comptons sur l'attitude amicale de la France. Le cabinet des Tuileries a tout intérêt à favoriser la mission nationale de la Prusse : une Prusse vigoureuse se rapprochera naturellement de la France : une Prusse misérable

sera forcée, au contraire, de chercher au centre et au nord de l'Europe des alliés contre sa puissante voisine de l'Ouest. » Napoléon avait écouté M. de Bismarck sans l'interrompre. Quand celui-ci eut fini, il se borna à répliquer que ces considérations étaient vraies et dignes d'une sympathique attention. En laissant échapper ses vues ambitieuses, l'homme d'État prussien se flattait sans doute de provoquer une confiance pareille, et peut-être fut-il un peu déçu d'une si sobre réponse. Mais, même formulée en ces termes généraux, de quel prix n'était pas l'adhésion !

Le laisser aller de Biarritz favorisait les entretiens. Plus d'une fois, la conversation se renouvela sous les yeux attentifs de la petite cour. Les visées hardies de la Prusse, la rivalité croissante des deux puissances allemandes, la personnalité de M. de Bismarck, grand homme aux yeux des uns, politique moquable aux yeux des autres, et d'autant plus curieux à observer qu'il était encore plus contesté, tout donnait à la présence du premier ministre la portée d'un événement. Parmi les invités de la saison, nul, fût-il de race princière ou de sang royal, n'attira comme lui les regards. Jusqu'à sa venue, les courtisans occupaient, en toutes sortes de sujets, les loisirs de leur villégiature : ils s'entretenaient de la santé du roi des Belges qui touchait à sa fin, de la mort récente de Lamoricière, du mariage de la princesse Anna Murat avec le duc de Mouchy, mariage qu'on n'annonçait encore qu'à voix basse et qui, disait-on, mettrait en émoi tout le parti légitimiste : tout dernièrement aussi, en cette même résidence de Biarritz, l'Impératrice était allée voir la jeune enfant d'Émile de Girardin qui se mourait d'un mal terriblement contagieux, et cette courageuse visite, faite en la demeure d'un adversaire malheureux, était l'objet de nombreux commentaires. M. de Bismarck paraissant, toute chronique sembla pâle, hormis celle qui le concernait. « Il y a eu entre l'Empereur et M. de Bismarck une grande conversation, écrivait Mérimée (1). » Puis, avec l'accent d'une ardente curiosité déçue,

(1) Lettres à M. Panizzi, t. II, p. 141.

il ajoutait qu'il n'en avait rien pu recueillir. L'impression générale était que l'homme d'État prussien « avait été reçu poliment mais froidement ». Ainsi s'entretenaient les familiers de la Cour, d'autant plus absorbés en leurs conjectures que Biarritz, cette année-là, n'offrit à ses hôtes aucun des divertissements accoutumés. Durant cet automne, ce ne fut, sur la côte de Biscaye, qu'orages et bourrasques. Après coup, on se rappela ces tempêtes furieuses, ces accidents de mer; et quelques esprits portés aux rapprochements superstitieux allèrent jusqu'à voir un présage du ciel en ces signes qui avaient coïncidé avec la présence, sur notre sol, de notre plus mortel ennemi.

Il semble qu'en se prolongeant les conversations se soient un peu égarées. Soit fatigue d'un même sujet, soit désir d'échapper à des interrogations trop pressantes, Napoléon entraîna plus d'une fois son hôte bien loin des affaires allemandes. Comme le choléra désolait plusieurs villes du Midi et commençait à sévir à Paris, l'Empereur entretint très longuement M. de Bismarck des précautions qui préviendraient le retour d'un tel fléau. « L'épidémie, disait-il, prenait naissance pendant les pèlerinages de la Mecque et se répandait ensuite d'Orient en Occident : l'action commune des puissances chrétiennes ne pourrait-elle pas imposer à la Porte des mesures sanitaires ou de police propres à prévenir le mal ou à en arrêter la contagion? » La pensée de M. de Bismarck était fixée bien loin de La Mecque ; mais sachant combien l'âme compatissante de l'Empereur s'intéressait au bien général de l'humanité, il affecta de se montrer fort attentif : « Votre Majesté, répliqua-t-il avec beaucoup de chaleur, peut être assurée que, pour toute œuvre de civilisation et de progrès, la Prusse s'associera à la France. » Bientôt Napoléon, revenant en Europe, parla des principautés moldo-valaques. Le premier ministre observa que la Prusse n'avait que de médiocres intérêts aux bords du Danube et que sa principale règle de conduite était d'éviter tout différend avec la Russie. L'Empereur approuva la sagesse de cette remarque. Pourtant il s'appesantit longuement sur ce sujet; ce n'était point par sollicitude pour les principautés elles-mêmes; mais

ne pourrait-on pas trouver là-bas un dédommagement pour l'Autriche qui, en retour, se dessaisirait de la Vénétie? Par la Vénétie on revint à la Prusse. L'Empereur persista dans la même attitude, se montra encourageant, laissa espérer son patronage; mais quant à l'époque, quant à l'objet de son concours, il se déroba à tout accord déterminé. Une même phrase s'échappa plusieurs fois de ses lèvres: « Il ne faut pas, dit-il, faire les circonstances ; il faut les laisser venir; puis nous y conformerons nos résolutions. »

Le 11 octobre, Bismarck prit congé de l'Empereur. Le même jour, en un rapport adressé à son roi, il résumait en ces termes l'impression générale de son voyage : « D'après les observations que j'ai recueillies, je considère l'opinion actuelle de la Cour Impériale comme nous étant singulièrement favorable (1). » Ceux qui liront ces lignes s'étonneront peut-être de cette satisfaction, et, cherchant en vain quelque stipulation précise, estimeront que cette entrevue fameuse, objet de tant de commentaires, ne vaut point la curiosité qu'elle a éveillée parmi les contemporains. A bien approfondir les choses, l'optimisme de M. de Bismarck ne paraît pas hors de propos. Sans doute il ne rapportait en son pays aucune promesse positive. Mais de son commerce direct avec Napoléon, il avait retiré (et là était le véritable résultat du voyage) deux enseignements qui le guideraient dans toute la suite de ses desseins.

Le premier enseignement était relatif à la politique générale de l'Empereur. L'entrevue était remarquable, non par ce que le monarque avait dit, mais par tout ce qu'il avait laissé dire. Quand Bismarck lui avait développé ses vues sur les duchés, nulle objection n'était sortie de ses lèvres. Quand, s'enhardissant davantage, il avait proclamé la mission historique de la Prusse, il lui avait permis de poursuivre jusqu'au bout, tranquillement, sans une interruption, en théoricien qui juge une thèse, non en souverain vigilant qui songe à son pays. Quand

(1) Rapport au roi Guillaume, 11 octobre (SYBEL, *Die, Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm Ier*, t. IV, p. 213 et suivantes).

le premier ministre, se découvrant tout à fait, avait osé lui demander, non seulement de ne pas combattre ses ambitions, mais de les favoriser, sa prévoyance engourdie ne s'était point réveillée, et il s'était contenté de différer l'alliance. Quel encouragement ne naissait pas de ce silence même! D'une seule parole bien brève, bien nette, l'Empereur pouvait dominer toutes les ambitions, réprimer toutes les convoitises. De Biarritz, M. de Bismarck rapporta le ferme espoir que ce mot décisif, que ce mot, sauveur pour la paix du monde, ne serait point prononcé. Que le conflit une fois engagé, Napoléon dût s'ingénier à en tirer profit, qu'il tînt entre les parties rivales une conduite très raffinée, qu'il spéculât d'avance sur l'épuisement de l'un et de l'autre, la chose était possible, assez vraisemblable même. Quelles que fussent ces obscurités de l'avenir, l'ambitieux ne serait point arrêté net à son début et aurait licence pour s'engager dans la carrière. Voilà ce que M. de Bismarck avait appris pendant sa course rapide aux bords de la mer de Biscaye. Cette persuasion s'affermit encore en lui quand, en repassant par Paris, il revit Napoléon. Celui-ci, après avoir répété qu'il fallait attendre les circonstances, ajouta avec une bienveillance très marquée : « Que le roi m'écrive confidentiellement, dès que les événements paraîtront exiger un accord plus complet. »

Tel était le premier enseignement: voici le second.

Sous le masque impassible de l'Empereur, M. de Bismarck avait pu deviner un désir ardent jusqu'à la passion. Sur un sujet, sur un seul, il manifestait une sollicitude pleine d'émotion, c'était sur le sort de la Vénétie. Parlant de la Convention de Gastein avec le chef du cabinet de Berlin, il s'était surtout enquis d'une chose : la Prusse n'avait-elle pas garanti à l'Autriche ses possessions italiennes? Si son regard se fixait sur les Principautés Danubiennes, c'était dans l'espoir d'y trouver une compensation possible pour les provinces vénètes. Dans une guerre entre les puissances allemandes, il entrevoyait la libération de l'Italie jusqu'à l'Adriatique, et cela seul l'eût rendu tiède pour la paix. Dans l'esprit de l'Empereur s'agitaient beaucoup d'idées confuses; du milieu de ces ténèbres se dégageait une idée fixe et très claire qui brillait comme un falot à

travers la nuit, c'était celle de Venise à reconquérir. Une finesse moindre que celle de M. de Bismarck eût exploité cette passion. Quand on veut gagner les bonnes grâces d'un père, on offre un présent à ses enfants. L'Empereur avait une fille, l'Italie, fille très chère. Cette fille souhaitait Venise, le plus somptueux des joyaux. Qui donnerait le joyau à la fille conquerrait le cœur du père. Depuis longtemps, Bismarck s'en doutait: après Biarritz il en fut sûr. Comme il repassait par Paris, l'une de ses premières visites fut pour M. Nigra : « Si l'Italie n'existait pas, disait-il en ce temps-là, il faudrait l'inventer.»

VI

Entre toutes les négociations de ce siècle, nulle n'offre un aspect plus compliqué que celle de l'alliance prusso-italienne. A l'heure où M. de Bismarck, fixé désormais sur les vrais intérêts de son pays, s'orientait résolument vers l'Italie, l'Italie était en pourparlers pour Venise, mais c'était de l'Autriche qu'elle se flattait de l'obtenir.

Les récents mécomptes du gouvernement de Florence expliquaient cette évolution. Au commencement du mois d'août, La Marmora avait vu venir à lui M. d'Usedom qui lui avait annoncé la guerre contre l'Autriche comme probable, comme prochaine, et, dans cette prévision, avait sollicité son concours. Or, quelques jours plus tard, on avait connu le traité de Gastein. Une opinion assez générale à Florence, ce fut que la Prusse avait communiqué à Vienne la réponse de La Marmora pour forcer la main à l'Autriche (1). Les Italiens se laissent rarement dépasser en finesse. Ils eurent leur réponse toute prête. Ils ne renonceraient pas à Venise: seulement, au lieu d'en poursuivre la conquête, ils en négocieraient l'achat, et, s'éloi-

(1) Jacini, *Due anni di politica Italiana*, p. 140.

geant de la Prusse, cette amie douteuse, ils se tourneraient vers leur ancienne ennemie.

A vrai dire, l'idée n'était point nouvelle. La cession amiable de la Vénétie avait été débattue bien des fois à Turin, à Vienne, à Paris. Dans l'entourage de Napoléon, la combinaison était ardemment souhaitée par les plus clairvoyants amis de l'Empire, qui se flattaient de satisfaire par là l'un des plus vifs désirs du maître et de le soustraire de la sorte à la dangereuse alliance prussienne. Seulement était-ce autre chose qu'un rêve? Dès 1863, M. de Rechberg, encore ministre, s'était expliqué à fond avec l'ambassadeur de France sur les chances d'une pareille transaction. Il s'était appliqué à démontrer l'utilité des provinces vénètes pour couvrir la frontière méridionale de l'Allemagne; il avait invoqué les susceptibilités de l'opinion publique; puis il avait ajouté : « Il me répugne de prononcer le mot *jamais*, car ce mot n'est plus vrai. Je ne dis donc point *jamais* : mais il faut tant de choses, tant de changements pour que cette cession soit possible que si le mot *jamais* n'était point banni de mon vocabulaire politique, je serais tenté de le prononcer ici (1). »

L'Autriche n'ayant point reconnu le royaume d'Italie, l'envoyé ne pouvait être revêtu d'aucun caractère diplomatique. La mission, tout officieuse, fut confiée à un Italien de haute condition, lié à la Cour de Vienne par beaucoup d'attaches, et pourtant de patriotisme non suspect, — car il avait trois de ses fils dans l'armée nationale : — c'était le comte Malaguzzi. Le 9 octobre, dans le temps même où Bismarck était à Biarritz, La Marmora lui remit des instructions détaillées qui fixeraient nettement l'objet de son voyage. Le négociateur devait proposer l'achat de la Vénétie moyennant une somme totale qui, en y comprenant le partage de la dette, ne dépasserait en aucun cas un milliard. Il était autorisé à laisser entrevoir la conclusion d'un traité de commerce. Il chercherait en outre à obtenir une convention secrète qui faciliterait pour l'avenir l'acquisition du Tyrol italien. Le projet serait repré-

(1) *Correspondance inédite.*

senté comme très favorable pour l'apaisement de la question romaine. Enfin l'envoyé ne manquerait pas d'affirmer que la France souhaitait fort l'arrangement; et l'affirmation était fondée, surtout pour M. Drouyn de Lhuys qui, à la vérité, n'osait croire à un pareil bonheur (1).

Sur le séjour du comte Malaguzzi en Autriche, la correspondance de notre ambassadeur, M. de Gramont, ne nous fournit aucune information. Quant aux documents de source italienne, ils constatent que le négociateur rencontra dans les cercles officiels des dispositions assez conciliantes : aucune pensée de revanche : aucun désir de nouvelle ingérence dans les affaires de la Péninsule : partout ou presque partout, une acceptation résignée des faits accomplis. Les avantages mêmes du projet ne laissaient pas le public insensible. Les gens d'affaires eussent accueilli avec faveur un traité de commerce. Les politiques eussent secoué, avec une grande impression d'allégement, l'incommode boulet de la Vénétie. Pour le ministre des Finances, quatre cents millions de florins constituaient une ressource inespérée, et doublement précieuse dans les embarras budgétaires de l'empire. Si le sacrifice entraînait quelque déplaisir, quel dédommagement ne trouverait-on pas dans la confusion de M. de Bismarck, à qui on ravirait à la fois, par un vrai coup de maître, son alliée, son principal motif de guerre, et aussi par surcroît l'appui de la France, désormais satisfaite, puisque l'Italie le serait! Quand on pénétra jusqu'au fond des choses, on se heurta à une question d'honneur. Le parti militaire, très puissant à Vienne, ne pouvait se figurer qu'on abandonnât sans combat les lieux que tant de fidèles sujets de l'Empereur avaient jadis arrosés de leur sang. Une autre considération ne pesait pas d'un moindre poids. Naguère l'Autriche avait cédé à prix d'argent le Lauenbourg : voici qu'on parlait d'une indemnité pécuniaire qui serait la compensation du Holstein : si à toutes ces aliénations s'ajoutait le trafic de la Vénétie, chacune des provinces de l'empire ne paraîtrait-elle pas objet de vente ou d'enchère? Ce scrupule de

(1) La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 63 et suiv.

dignité dominant tout le reste, l'envoyé italien dut quitter Vienne sans que son voyage se traduisît par aucun résultat positif. Quoique ayant échoué, il rapporta à Florence la persuasion que ses arguments n'avaient point été inutiles et que les répugnances allaient s'affaiblissant. « L'Autriche, disait à cette époque l'un des conseillers du roi Victor-Emmanuel, M. Jacini, l'Autriche est virtuellement décidée à l'abandon de la Vénétie, seulement elle ne nous la cédera qu'après une campagne ou plutôt après une sorte de duel militaire qui sauvegardera le point d'honneur aux yeux de son armée. »

M. de Bismarck était trop bien informé, trop clairvoyant surtout pour que ces menées échappassent à sa vigilance. Pendant les derniers mois de 1865 et au début de 1866, l'un de ses plus grands soucis fut de contrebattre à Florence les influences autrichiennes. Depuis longtemps, entre la Prusse et l'Italie, des pourparlers traînaient en vue d'un traité de commerce. A son retour de Biarritz, M. de Bismarck reprit les négociations : « Croyez-moi, disait-il à M. Nigra durant son séjour à Paris; en souscrivant le traité de commerce, en accordant à l'Allemagne du *Zollverein* le traitement de la nation la plus favorisée avec réciprocité, vous ferez un acte éminemment politique et qui vous sera grandement avantageux pour l'avenir. » A Florence, M. d'Usedom, fort embarrassé au lendemain de la convention de Gastein, avait repris ses visites au ministère des Affaires étrangères. Le traité de commerce ayant été conclu, le roi Guillaume, comme pour mieux marquer l'accord, envoya au roi Victor-Emmanuel le collier de l'ordre de l'Aigle-Noir. Par des propos habilement ménagés et qui sûrement seraient rapportés au delà des Alpes, le chef du cabinet prussien s'efforçait de montrer aux Italiens la voie à suivre, de les engager dans les liens d'une alliance qui ne leur permettrait ni recul ni retour : « Vraiment, disait-il à M. Benedetti, l'Italie aurait bien tort de dépenser cinq cents millions pour racheter Venise. La guerre ne lui en coûterait pas deux cents et ne laisserait pas pendantes des difficultés de frontière, que la paix est impuissante à résoudre. » Le principal effort était d'effacer l'impression produite à Florence par

la récente réconciliation avec Vienne. Le 13 janvier 1866, M. de Bismarck écrivait à M. d'Usedom : « La conduite de l'Autriche a éteint toutes les obligations de conscience qu'avait fait naître dans l'esprit du roi la convention de Gastein. » Et partant de là, il insistait derechef sur l'urgence d'un rapprochement intime avec l'Italie.

Que ferait le gouvernement du roi Victor-Emmanuel? A Florence, l'année 1866 s'ouvrit au milieu d'extrêmes perplexités. L'échec de la mission Malaguzzi ne permettait guère de compter sur Vienne. Mais pouvait-on s'appuyer sur Berlin? Au fond, tout dépendrait de la conduite de la Prusse. Que le roi Guillaume, dans ses relations avec l'Autriche, continuât à mêler aux paroles vaguement menaçantes des assurances pacifiques, que la querelle laissât place à des retours, à des arrangements, et l'Italie, instruite par un exemple récent, se garderait de prendre parti entre deux adversaires à peine brouillés, qui, à l'heure la plus inattendue, pourraient redevenir amis et lui faire payer à elle-même les frais de la réconciliation : en cette occurrence, elle louvoierait, calculerait froidement les offres ou bien encore, impuissante à recueillir aucun avantage, se replierait dans ses affaires intérieures. Bien différente serait son attitude si le conflit arrivait à cet état aigu qui ne permettrait plus de rapprochement. Sûre alors de ne point être abandonnée, elle prouverait qu'elle ne craignait point la guerre, et résolument brûlerait ses vaisseaux à la suite d'un allié qui, non moins résolument, aurait le premier brûlé les siens.

VII

Cette heure décisive ne devait plus tarder longtemps. L'année 1865 avait été celle de la préparation. L'année 1866 qui s'ouvrait serait celle de la rupture.

En quête d'une cause de conflit, M. de Bismarck trouva dans un incident d'assez minime importance le prétexte qui inaugurerait la querelle.

Par l'acte de Gastein, l'administration du Holstein avait été dévolue à l'Autriche, celle du Sleswig à la Prusse. Cette attribution, de nature toute provisoire, laissait subsister le droit de copropriété de chacun des copartageants sur l'une et l'autre province. Chaque gouvernement, dans le territoire à lui confié, était le mandataire de son allié, le dépositaire de la souveraineté commune et, à ce titre, avait le devoir de maintenir le *statu quo* sans l'altérer en rien. L'esprit germanique a de ces subtilités que les théoriciens imaginent et que les habiles exploitent. Les commissaires avaient été, pour l'Autriche, le général de Gablenz; pour la Prusse, le général de Manteuffel. Quoique nullement hostiles l'un à l'autre, ces deux personnages s'étaient trouvés entraînés dans des voies contraires. La Prusse poursuivait l'annexion à son profit : l'Autriche souhaitait la constitution d'un État indépendant. Le duc d'Augustembourg était écarté du Sleswig : à l'inverse, il jouissait en Holstein d'une entière liberté pour organiser la propagande, grouper ses partisans, proclamer ses droits. A ceux qui lui reprochaient ses complaisances, le général de Gablenz se contentait de répondre : « Je ne veux pas laisser ici la réputation d'un pacha turc. » Enhardis par ces condescendances, les amis du prince imaginèrent d'organiser en sa faveur une réunion plus importante : elle se tiendrait à Altona : la date serait fixée au 23 janvier : des délégués appartenant au parti libéral viendraient du centre de l'Allemagne. La police interdit d'abord la démons-

tration, puis, à la suite de nouveaux pourparlers, la toléra. Au jour annoncé, l'assemblée s'ouvrit au milieu d'une très grande affluence, quatre mille personnes à ce qu'on assure. Des discours véhéments furent prononcés, qui vantaient les avantages d'une solution définitive, critiquaient la conduite de la Prusse, établissaient les titres du duc d'Augustembourg. Puis l'assistance se sépara, sans avoir pris aucune décision positive, mais en proclamant bruyamment les droits du prétendant.

Le lendemain, la presse officieuse signala, avec de grands élans de colère, la manifestation d'Altona. Quant à M. de Bismarck, il saisit l'occasion que, depuis longtemps, il cherchait. Trois jours plus tard, une dépêche partit de Berlin, qui était adressée à M. de Werther, ministre de Prusse à Vienne, et qui non seulement dénonçait l'ancienne alliance, mais déjà présageait la guerre.

Après quelques critiques générales sur l'administration autrichienne dans les duchés, le chef du cabinet prussien arrivait « aux dernières nouvelles d'Altona ». Grossissant à dessein la manifestation, il affectait un grand courroux, une grande inquiétude aussi, taxait de révolutionnaires toutes les agitations tolérées en Holstein et, avec une extrême solennité de ton, s'étonnait « de voir se déployer sous l'égide de l'aigle autrichienne, des tendances hostiles à tous les trônes ». « Il nous paraît incroyable, poursuivait M. de Bismarck, que les choses aient pu arriver à ce point quand nous nous rappelons les journées de Gastein et de Salzbourg. » Se fondant sur l'acte de Gastein, le premier ministre du roi Guillaume rappelait que chacun des duchés était un gage aux mains de qui le détenait, et que ce gage ne devait sous aucun prétexte être altéré. Puis, haussant encore son langage, il mettait en demeure le cabinet de Vienne « de mettre fin dans le Holstein aux indignes déclamations de la presse, aux menées de la petite cour de Kiel, et de renoncer pour l'avenir à tout procédé agressif ». Avec un soin visible, le président du Conseil recherchait, loin de les fuir, toutes les expressions qui pourraient blesser. En un langage hautain jusqu'à l'arrogance, il demandait « quel caractère le cabinet de Vienne voulait donner à ses relations avec

celui de Berlin ». Rien n'était omis de ce qui soulignerait la gravité de la dépêche : « Une réponse négative ou évasive nous donnerait la conviction que les tendances contraires à la Prusse sont plus puissantes en Autriche que le sentiment de la solidarité et des intérêts communs... Je prie Votre Excellence, ajoutait M. de Bismarck en terminant, de ne pas laisser de doutes à cet égard au comte de Mensdorff. Le moment est trop grave et les derniers événements ont poussé les choses à un point trop extrême pour qu'un langage moins ouvert fût opportun. »

Jusque-là, dans les cercles politiques viennois, les prétentions de M. de Bismarck avaient excité presque autant d'ironie qu'elles avaient éveillé d'inquiétudes. Le voyage de Biarritz avait provoqué une certaine anxiété; mais bientôt on s'était rassuré et le bruit s'était même répandu que le tentateur avait été poliment éconduit. Quelle que fût l'habileté de l'homme d'État prussien (et on ne la contestait plus guère), on se plaisait à répéter qu'il avait trop d'adversaires à Berlin pour entraîner son roi et son pays. Vers la fin de l'automne, M. le duc de Gramont résumait en ces termes l'opinion générale de la Cour de Vienne : « On estime ici, écrivait-il, que la position de M. de Bismarck en sa patrie sert de contrepoids à la hardiesse de ses conceptions... Ce qui serait une grande entreprise pour un ministre populaire, s'appuyant sur un grand parti national et sûr de l'assentiment de son souverain, n'est plus qu'une grande aventure pour un homme d'État réduit à ses forces individuelles. » Comme l'hiver s'avançait, quelques entretiens de M. de Bismarck avec le comte Karolyi, de M. de Werther avec M. de Mensdorff-Pouilly, avaient révélé, parmi les conseillers du roi Guillaume, une tendance très marquée à rechercher les griefs, à les grouper et à les grossir. Quels que fussent ces symptômes, ils n'éveillèrent point trop d'alarmes. C'est au milieu de ce calme relatif de la chancellerie autrichienne que la dépêche belliqueuse du 26 janvier, résonnant soudain à la manière d'un coup de clairon, arracha à leur quiétude tous ceux qui eussent aimé à prolonger l'illusion de la paix.

La réponse, formulée le 7 février dans une dépêche de M. de Mensdorff au comte Karolyi, trahit un vif sentiment de dignité froissée et une irritation déjà profonde, mais qui faisait effort pour se contenir. M. de Mensdorff commençait par fixer le sens de la convention de Gastein. Ainsi que l'avait fait M. de Bismarck, il la qualifiait d'arrangement provisoire : « L'Autriche, continuait-il, n'hésite point à garantir au gouvernement de Sa Majesté le roi de Prusse qu'elle ne permettra rien qui puisse porter atteinte à l'entente réservée entre les deux puissances. » Ayant proclamé ainsi ses propres devoirs, le chef du cabinet viennois s'appliquait à repousser toute interprétation qui les eût abusivement étendus, et s'autorisait de ce même traité de Gastein pour décliner tout contrôle dans l'administration des provinces holsteinoises : « Le gouvernement impérial, disait-il, n'est pas le seul propriétaire des droits de souveraineté, mais le mode d'exercice de ces droits est livré à son libre jugement. » La conséquence était « que le ministre de l'Empereur repoussait avec fermeté la prétention de la Prusse à demander des comptes pour les actes du commissaire autrichien ». Comme pour mieux accentuer sa protestation, M. de Mensdorff ajoutait : « En exprimant ce que je viens de dire, j'obéis aux ordres de mon Impérial Maître à qui je me suis fait un devoir de communiquer la dépêche du comte de Bismarck. » Cette fin de non-recevoir dispensait de toute explication sur les faits d'Altona. Aussi M. de Mensdorff n'y touchait qu'incidemment et se contentait d'écarter, avec une dédaigneuse brièveté, le reproche de tendances révolutionnaires qu'on osait formuler contre son gouvernement. En revanche, l'homme d'État autrichien, s'élevant à des considérations beaucoup plus générales, désavouait, avec une grande hauteur de pensée, « toute politique de jalousie ou de rivalité » : l'Autriche n'avait jamais poursuivi autre chose que « les intérêts suprêmes de l'ordre et de la paix » : loin de chercher à desservir la Prusse, elle avait subordonné à l'alliance prussienne ses relations avec les petites cours allemandes : on l'avait si bien senti dans les États secondaires que plusieurs d'entre eux venaient, en manière de

démonstration contre l'Autriche, de reconnaître le royaume d'Italie. Ayant parlé de la sorte, M. de Mensdorff se gardait de prolonger sa défense. Surtout, il s'abstenait de récriminations. Toutefois, en quelques mots hautains et amers, il laissait entendre combien la matière à représailles serait abondante si on ne dédaignait de l'aborder : « J'agirais contre le sentiment élevé de l'Empereur, disait-il en terminant, si je me laissais entraîner à mettre la conduite de la Cour de Berlin en contraste avec la nôtre. »

Quand cette dépêche parvint sur les bords de la Sprée, la Cour et la ville se remplissaient déjà des premiers bruits de la guerre. Le gouvernement s'appliquait avec plus de soin que jamais à compléter ses forces, et la correspondance de notre attaché militaire attestait ce redoublement de vigilance. M. de Bismarck découvrait de plus en plus ses desseins : « Nous irons vite, et peut-être irons-nous loin, disait-il vers ce temps-là à M. Benedetti. — Mais enfin que prétendez-vous faire et où voulez-vous aller? lui répliqua l'ambassadeur. » Peu désireux de se livrer davantage, mais jaloux de provoquer les confidences, le ministre esquiva la demande et transforma sa réponse en question : « Nous commencerons par appeler Goltz à Berlin et par nous assurer des dispositions de l'Empereur. » M. Benedetti se tut, ne se croyant pas autorisé à engager son souverain; mais il se hâta de transmettre à Paris ces graves paroles, signe non équivoque des complications prochaines (1). En cet État déjà si troublé, le vrai maître de la politique était le roi. Associerait-il sa fortune à celle de son audacieux ministre? La crainte de si redoutables hasards le rejetterait-elle au contraire vers des conseillers plus circonspects? A cet égard les informations étaient rares, obscures, contradictoires. « Par suite des usages de la cour de Prusse, écrivait l'ambassadeur de France, le palais est totalement fermé à la diplomatie étrangère. » Ce qui transpirait au dehors permettait de deviner de grandes perplexités dans la famille royale et dans l'âme du monarque lui-même. Le prince s'indignait qu'on lui contestât les

(1) Voir BENEDETTI, *Ma mission en Prusse*, p. 30-31.

duchés : d'un autre côté, quel ne serait pas le scandale d'une lutte entre frères allemands et combien cette lutte ne serait-elle pas périlleuse, puisqu'il s'agirait d'affronter la puissante Autriche ! M. de Bismarck se gardait de peser indiscrètement sur l'esprit de son maître. Ménager de son crédit, il s'appliquait à conquérir un à un les personnages les plus avancés dans la familiarité de la Cour, s'attachait spécialement à rallier ceux qui avaient été jusque-là ses adversaires, et faisait passer par leur bouche les avis qui, dans la sienne, eussent été suspects ou importuns. C'est à travers de longs détours qu'il atteignait son souverain, et tout son art s'ingéniait à démarquer si bien ses conseils que nul n'en eût deviné l'origine. Il arriverait donc que le roi, se sentant circonvenu de tous côtés, prendrait pour l'expression de plusieurs pensées ce qui n'était que l'écho d'une seule voix, et d'une voix si bien contrefaite qu'elle avait cessé d'être reconnaissable. L'une des plus habituelles manœuvres du ministre était de persuader au prince qu'il était provoqué : par là il éveillerait en lui cet amour-propre susceptible que tout bon Prussien porte en soi. Pendant les premiers mois de l'année 1866, ce travail pour conquérir le monarque se poursuivit avec une infatigable patience, avec une dextérité pleine d'artifices. Celui-ci se laissait convaincre, mais peu à peu, à travers toutes sortes d'appréhensions et de retours : « Je suis, disait-il avec une singulière anxiété, à un *tournant* de l'histoire prussienne. »

Cependant, à l'heure où l'approche du péril rendait nécessaire la concentration de tous les pouvoirs, un bruit gênant troublait les préparatifs de la guerre. Le 15 janvier, avait été ouverte la session législative. Ministres et représentants ne s'étaient retrouvés que pour reprendre la lutte qui, depuis plusieurs années, les divisait. Le discours du trône, lu par le président du Conseil, avait froidement exprimé le regret que l'entente n'eût pu s'établir pour la fixation du budget, puis il avait fait valoir l'urgence de développer vigoureusement la puissance militaire prussienne. A quoi la Chambre, par l'organe de son président, avait riposté en proclamant derechef ses droits constitutionnels. Les premières séances avaient été rem-

plies par plusieurs débats orageux : l'un avait eu pour objet la récente acquisition du Lauenbourg ; l'autre s'était élevé à propos de poursuites exercées contre certains députés à l'occasion de leurs discours. Des adresses d'adhésion arrivaient de divers points du pays et étaient déposées sur le bureau. En veine de hardiesse, M. de Bismarck résolut de proroger ceux qu'il désespérait de soumettre. Le 22 février, comme la séance, qui avait été plus agitée que de coutume, touchait à sa fin, le premier ministre, entrant dans la salle, s'approcha du fauteuil du président et lui remit une ordonnance qui ajournait les deux chambres de la Diète jusqu'à la clôture de la session. Le lendemain, les membres du Parlement furent convoqués dans la *Salle blanche* pour entendre la lecture de la décision royale et aussi le discours qui les congédiait. La harangue fut courte, hautaine, pleine de récriminations. La presse officieuse en accentua l'amertume et loua bruyamment le ministre qui avait fait taire les voix sonores des orateurs de la Chambre.

Comme les députés repartaient pour leurs provinces, on signala l'arrivée à Berlin de plusieurs personnages notables. Du Sleswig vint le général de Manteuffel, et de Paris le comte de Goltz. Divers bruits coururent, notamment celui d'un changement de ministère. La vérité, c'était que le roi, ému par la gravité des conjonctures, avait voulu s'entourer de tous ceux qui pourraient éclairer sa politique. Donc le 28 février, un conseil se tint, doublement important par le rang de ceux qui y assisteraient et par les objets qui y seraient débattus. Autour du roi s'étaient rassemblés le prince royal, les ministres, M. de Moltke, le général de Manteuffel, M. de Goltz, en un mot, tous les acteurs du drame futur. Le souverain, prenant le premier la parole, dénonça la conduite de l'Autriche qui s'obstinait à reléguer la Prusse en une place secondaire. Unies, les deux puissances allemandes domineraient l'Europe. Un instant, on avait pu se flatter que cette union troublée serait rétablie par la convention de Gastein. Il serait désormais chimérique d'entretenir un tel espoir. « L'acquisition des duchés, poursuivit le monarque, est en Prusse un vœu national. Toute re-

traite nous affaiblirait et ne ferait qu'enhardir notre rivale. A Dieu ne plaise que nous voulions provoquer la guerre, mais nous ne devrions pas nous effrayer outre mesure, si elle s'imposait à nous. » Après le roi, M. de Bismarck tint à graver profondément ce que son maître venait d'effleurer. Il signala les efforts de l'Autriche pour attirer la France à elle; puis, comme si déjà on eût été jeté en pleine crise, il observa qu'il valait mieux précipiter la lutte que de laisser à l'adversaire le choix de l'heure et du champ de bataille. Les avis ayant été recueillis, un seul entre les ministres, le ministre des Finances, se prononça pour une politique de conciliation. Les militaires réclamèrent des mesures énergiques. Parmi les assistants, un de ceux dont l'opinion aurait le plus de poids serait le général de Manteuffel, personnage très attaché à l'Autriche et très écouté de son propre souverain. On affirmait que M. de Bismarck, en le préposant au gouvernement du Sleswig, l'avait placé à dessein dans un poste qui le mettrait en opposition forcée avec son collègue viennois M. de Gablenz : de la sorte s'useraient à la longue ses sympathies autrichiennes. Il parut que l'événement avait justifié ce calcul, car le général, ce vieil ami de l'Autriche, parla comme l'avait fait le chef du cabinet lui-même. La délibération ne se termina pourtant point sans que le parti de la paix trouvât un interprète digne de plaider une si grande cause. Le prince royal s'éleva contre toute mesure qui rapprocherait l'heure des hostilités ou les rendrait inévitables. La guerre contre l'Autriche, dit-il, serait une guerre fratricide, car elle s'engagerait entre peuples germaniques : ce serait en outre une guerre imprudente, car elle fournirait à l'Europe un prétexte pour intervenir dans les affaires allemandes. Cet honnête langage ne trouva point d'écho. Il fut décidé que M. de Goltz retournerait à Paris et observerait les dispositions de l'Empereur, que l'état-major général combinerait les premiers préparatifs pour l'entrée en campagne. L'un des principaux points à débattre était le concert avec l'Italie : on résolut d'envoyer à Florence M. de Moltke afin d'y conclure l'alliance qui, au jour de la lutte, placerait l'Autriche entre deux ennemis. Toutes choses étant ainsi réglées, le roi répéta

qu'il ne provoquerait point les hostilités, mais qu'il ne les fuirait point non plus. « Je me déciderai à la guerre s'il le faut, » dit-il ne congédiant ses conseillers; puis il ajouta en ce langage mystique familier aux Hohenzollern : « Je ne m'y déciderai qu'après avoir prié Dieu de me montrer le droit chemin (1). »

Tant de personnages considérables n'avaient pu se réunir sans que le bruit de la conférence se répandît. Comme la séance venait de finir, les diplomates étrangers, très intrigués, entourèrent les membres du Conseil, et, soit par insinuation, soit par question directe, essayèrent de pénétrer ce qui avait été résolu. Ceux-ci se dérobèrent à toute demande, ayant, disaient-ils, promis de garder le secret. Bismarck seul, moins réservé, laissa percer quelque chose des délibérations. « Aucune mesure d'exécution immédiate n'a été prise, dit-il à l'ambassadeur de France, mais ma politique a prévalu. » « Elle a été défendue par le général de Manteuffel, » ajouta-t-il comme pour marquer la force du courant belliqueux, assez puissant pour entraîner jusqu'aux plus fidèles amis de l'Autriche (2). Si brève que fût la confidence, M. Benedetti en sut assez désormais pour conjecturer que la guerre était prochaine. Le 1er mars, M. de Manteuffel regagna les duchés afin d'y suivre les incidents qui hâteraient la rupture. Le 3 mars, M. de Goltz reprit le chemin de Paris, avec mission d'entretenir la bonne volonté de Napoléon et de prévenir toute complication du côté de la France. Seul, M. de Moltke qui devait se rendre à Florence ne partit point. C'est l'Italie qui enverrait elle-même à la Prusse le négociateur chargé de sceller l'accord. Mais serait-ce bien un messager d'alliance? On ose à peine le nommer ainsi, tant était tortueuse la politique dont il serait l'interprète et tant il persisterait à regarder vers Vienne même lorsqu'il se dirigerait vers Berlin!

(1) SYBEL, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. IV, p. 281 et suiv.
(2) Voir BENEDETTI, *Ma mission en Prusse*, p. 38.

VIII

Le 28 février, c'est-à-dire le jour même où se tenait à Berlin la solennelle délibération que nous venons de rapporter, le chevalier Nigra franchit vers six heures du soir le guichet des Tuileries. Reçu par l'Empereur, il lui exposa aussitôt l'objet principal qui motivait l'audience. Une révolution venait de s'accomplir à Bucharest et avait eu pour conséquence la chute du prince Couza. A cette nouvelle, il avait, lui Nigra, conçu un plan qu'il avait, disait-il, fait approuver par son chef, le général La Marmora : ce plan consistait à mettre à profit l'événement, et à chercher dans les Principautés Danubiennes, désormais sans maître, une compensation pour l'Autriche qui se dessaisirait de la Vénétie. « Cette idée est-elle bien la nôtre, continua l'Italien ? N'est-elle pas plutôt celle de Votre Majesté ? » Et le représentant de Victor-Emmanuel rappela, à cette occasion, qu'en 1863 l'Empereur avait daigné expliquer au comte Pasolini, alors ministre des Affaires étrangères, les avantages d'un arrangement pareil. De plus en plus insinuant, M. Nigra ajouta que, par ce projet, Napoléon réaliserait à la fois le programme de la guerre de Crimée, en assurant aux provinces moldo-valaques une organisation stable, et le programme de la guerre d'Italie, en consacrant l'indépendance de la Péninsule jusqu'à l'Adriatique.

L'Empereur avait écouté tout ce discours sans l'interrompre. Quand le diplomate eut fini, il observa qu'il serait peu séant que l'Italie prît l'initiative de la proposition : à en juger par l'issue des pourparlers antérieurs, l'adhésion de l'Autriche lui semblait chose fort incertaine, très peu probable même. Puis, après avoir réfléchi, il conseilla une combinaison assez machiavélique qui consistait à chercher à Berlin ce qu'on voudrait obtenir à Vienne. « Puisque la Prusse, dit-il, vous invite à une entente, ne vous dérobez point à ses ouvertures et négociez

avec elle une alliance offensive et défensive. Pendant ce temps, sous une forme confidentielle, je proposerai votre plan au gouvernement autrichien. Il est impossible que, dans l'entourage de François-Joseph, on ne pénètre point quelque chose de vos menées. Sous cette pression, et se sentant à la veille d'être enserrée entre deux ennemis, l'Autriche acceptera peut-être un projet que, sans cette sorte de contrainte morale, elle repousserait presque sûrement (1). »

Ce fut conformément à ces suggestions que le Cabinet de Florence décida d'entamer à Berlin des pourparlers à double fin. Le secret espoir était que, sur les bords du Danube, on percevrait le bruit des paroles échangées aux bords de la Sprée, que, pour désarmer un ennemi sur deux, on se dessaisirait de la Vénétie et que, sans lutte, l'objet de la guerre serait atteint. Que si l'Autriche, ne discernant pas le péril ou se croyant de force à le vaincre, se refusait à se dépouiller, l'Italie paraîtrait n'avoir voulu que le traité avec la Prusse ; et n'ayant laissé aucune trace qui attestât sa duplicité, elle poursuivrait résolument par les armes ce qu'elle n'aurait pu s'approprier par intimidation. Pour cette mission délicate, La Marmora jeta les yeux sur le général Govone, militaire d'esprit très délié, trop délié même, à ce qu'a plus tard insinué le chef du Cabinet italien. Le 9 mars, au parlement de Florence, le marquis Pepoli, parent de Napoléon, déclara que le moment était venu pour l'Italie d'affirmer sa politique et de fonder « les alliances de l'Europe sur des bases nouvelles, sur la communauté des principes et des intérêts (2) ». C'était convier le roi Victor-Emmanuel à l'accord avec la Prusse : c'était aussi avertir l'Autriche que l'heure était venue des sacrifices indispensables. Déjà M. de Moltke, désigné dans le conseil du 28 février pour se rendre en Italie, avait reçu ses instructions ; déjà même il avait fait viser son passeport pour Nice. A la nouvelle qu'un messager allait arriver de Florence, il reçut l'ordre de suspendre ses préparatifs. Il arriverait donc que toute la négociation se déroulerait à Berlin.

(1) *Rapport de M. Nigra au prince de Carignan,* juin 1866.
(2) *Parlamento italiano,* 1865-1866, p. 903.

Il est curieux de constater que l'ambassadeur de France ne sut rien. Avec une ignorance ingénue qui ne laisse pas que de surprendre fort, M. Benedetti mandait le 14 mars à M. Drouyn de Lhuys : « On annonce la prochaine arrivée d'un officier général italien, le général Govone, qui viendrait à Berlin, chargé d'une mission importante ; cette nouvelle, qui aurait été divulguée, dit-on, par une indiscrétion du maréchal de Wrangel, a causé une certaine émotion. Si elle se confirmait, on ne manquerait pas de croire que la Prusse et l'Italie négocient un traité d'alliance offensive et défensive en prévision d'une guerre prochaine. » A l'heure où étaient tracées ces lignes, l'envoyé était déjà à Berlin. Quel était le but du voyage ? Il semble que l'incertitude de notre ambassadeur se soit prolongée quelque temps. « La légation d'Italie, écrivait-il, observe avec moi une réserve absolue. » Govone lui fut présenté ; mais l'entretien fut court autant que banal. « Vous faites beaucoup de bruit ici, » se contenta de dire M. Benedetti au général. Ce fut la seule allusion à tous les commentaires qui se propageaient dans la ville. A la première heure, M. de Bismarck se montra, contre son habitude, aussi impénétrable que l'était la légation italienne elle-même : « Le général Govone, dit-il négligemment au représentant de la France, est chargé d'une mission militaire, et son but exclusif est d'étudier les perfectionnements apportés à nos armes de guerre. » Le lendemain, à la vérité, il parut oublier tout ce qu'il avait dit la veille et, passant de la réserve à l'abandon, avoua sans détour le but de la mission, qui était d'entrer en arrangement avec le gouvernement prussien : « Seulement, ajouta-t-il avec une sorte de dépit, c'est trop tôt, et nos rapports avec l'Autriche ne sont pas encore suffisamment aggravés. » M. Benedetti prit acte de la confidence et, en toute hâte, transmit au quai d'Orsay, comme une information précieuse, comme une nouveauté inattendue, l'annonce du projet qui avait été concerté, deux semaines auparavant, au palais des Tuileries (1).

(1) *Rapports de M. Benedetti,* 14, 16, 18 mars 1866 (*Ma mission en Prusse,* p. 70-73).

Dès le jour de son arrivée, le général Govone eut un premier entretien avec M. de Bismarck, en présence de M. de Barral, ministre du roi Victor-Emmanuel à Berlin. L'entrevue eut lieu à la légation d'Italie où le chef du Cabinet se rendit en secret, voulant, disait-il, dépister les curieux qui, au ministère, ne cessaient de l'épier. Govone exposa l'objet de son voyage : les communications verbales du comte d'Usedom avaient autorisé à croire que la Prusse était résolue à poursuivre, fût-ce par la guerre, ses revendications contre l'Autriche. Le gouvernement de Florence était prêt à s'associer à celui de Berlin : seulement, ajouta l'Italien en soulignant avec soin ses paroles, il ne ferait aucun pas décisif si des engagements formels ne rendaient solidaires les programmes des deux Cours. — Bismarck avait écouté Govone avec beaucoup d'attention et en fixant sur lui des regards pénétrants. Quand celui-ci se fut tu, il commença un long exposé de la politique prussienne depuis les jours déjà lointains d'Olmütz, avoua sans détours l'ambition de son pays qui était d'exercer la suprématie sur l'Allemagne du Nord, félicita la maison de Savoie de ses récents agrandissements, se félicita lui-même d'avoir guéri son propre souverain de ses scrupules trop étroitement *légitimistes*. Ayant parlé de la sorte, il exposa son plan pour provoquer la rupture : ce serait, dit-il familièrement, « de remettre sur le tapis la question de la réforme fédérale, assaisonnée d'un parlement allemand. » D'une pareille question naîtraient de telles disputes que la guerre éclaterait toute seule. C'est à la suite de ce long préambule que le premier ministre aborda le point principal de la conférence, à savoir le traité avec l'Italie. Il s'attacha à mettre en relief tous les avantages d'une telle convention : seulement, ajouta-t-il avec un apparent laisser aller et sans que le son de sa voix trahît aucune exigence excessive, nous voudrions que, par cet acte, le cabinet de Florence contractât dès à présent l'obligation de suivre la Prusse dans la réalisation de ses plans. En retour, la Prusse s'engagerait à obtenir, à la suite de la guerre, la solution de la question vénète. — L'Italien avait presque autant de finesse que l'Allemand avait d'ardeur persuasive et de force exubérante. Il avait écouté avec une admiration

étonnée ce large programme, d'une hardiesse originale, semé de mots heureux, développé en outre avec un si complet abandon, avec une si apparente franchise que la bouche qui laissait ainsi échapper toutes choses semblait inhabile aux réticences ou à l'imposture. A travers ces confidences, jetées comme au hasard et habilement désordonnées, il discerna chez l'homme d'État prussien un dessein très arrêté, celui d'accepter le concours de l'Italie, à titre d'auxiliaire bien plus que d'alliée, de l'enchaîner par des engagements qu'il ne souscrirait pas lui-même, de se réserver surtout le choix de l'heure où la lutte éclaterait. Devenu tout à coup très froid, il répondit avec une brièveté calculée : « Je doute que mon gouvernement veuille s'engager d'une façon générale et pour des éventualités lointaines, la situation de l'Italie pouvant, d'un moment à l'autre, se modifier... J'en référerai d'ailleurs, ajouta-t-il, à Florence... Il faudrait du moins convenir, poursuivit-il, que la question des duchés ne sera point réglée sans que celle de la Vénétie le soit pareillement. » — Bismarck ne remarqua pas, ne parut pas remarquer tout ce que ce langage cachait de défiance. « Non, répliqua-t-il, ne donnons pas trop d'importance à la question des duchés. Nous sollicitons le concours de l'Italie pour atteindre des résultats plus élevés. » Partant de là, il insista sur les grandes choses que la Prusse et l'Italie pourraient faire ensemble, surtout si à leur double force s'ajoutait le bon vouloir de la France. Puis il ajouta : « Si l'Italie répugnait à une convention, au moins nous demanderions un traité d'amitié et d'alliance perpétuelles. » Le Président du Conseil parla longtemps de la sorte, mais plus il se répandait en considérations générales, en arguments séduisants, plus l'Italien se fixait dans une silencieuse réserve : « Je rapporterai à Florence, répondit-il, toute notre conversation. » Et sur ces mots l'entretien se termina.

Toutes les répliques que Govone avait retenues, toutes les méfiances dont il avait ménagé l'expression, nous les retrouvons dans le rapport que, le soir même, il adressa à son chef. Nous les retrouvons mieux encore dans une sorte de post-scriptum qui ne fut écrit que le lendemain. Dans ces deux documents, dans le second surtout, éclate le dépit de l'homme qui, étant

venu avec l'esprit plein d'arrière-pensées captieuses, se voit menacé d'embûches pires que celles que lui-même a voulu tendre. Il devine, il croit deviner chez M. de Bismarck le dessein de n'entamer les négociations que pour intimider l'Autriche et la contraindre à céder dans l'affaire des duchés. Il s'indigne d'une alliance, fondée non sur l'égalité des parties, mais sur la subordination de l'une d'elles. « S'il s'agissait, écrivait-il, de conclure par oui ou non, il conviendrait, à mon avis, de rompre sans retard tous pourparlers. » Toutefois l'envoyé italien, ayant parlé de la sorte, se ravise. A travers l'obscurité des lignes qui suivent, apparait la pensée conçue par Nigra, encouragée par Napoléon, nullement repoussée par La Marmora, celle d'arracher à Vienne la cession de la Vénétie par la crainte d'un accord entre Berlin et Florence. « Si, pour les motifs que vous m'avez indiqués, poursuit le général, il est utile que l'on croie à Vienne que la Prusse et l'Italie sont disposées à la guerre, et qu'elles sont sur le point de s'allier, peut-être croirez-vous que je doive rester ici quelques jours, abonder dans le sens du comte de Bismarck, accepter même ses propositions *ad referendum* et peut-être aussi, en dernier lieu, signer le traité d'amitié et d'alliance perpétuelles qu'il désire. De cette manière, on aura le temps de s'occuper des *autres combinaisons* dont vous me parlez et, ajoute Govone avec un mauvais sentiment de joie qui éclaire tout à coup son dépit, la *vipère aura mordu le charlatan* (1). »

Non, la vipère ne devait pas mordre le charlatan. Dans le temps même ou Govone inaugurait ce singulier style diplomatique, Napoléon faisait sonder les grandes Cours sur le projet d'un arrangement qui permettrait l'échange de la Vénétie contre les Principautés Danubiennes. La Russie se déclara nettement hostile, l'Angleterre répondit assez froidement, et plutôt dans un sens défavorable. Quant à l'Autriche, elle se montra défiante, dédaigneuse, et, une seconde fois, laissa passer l'occasion de diviser ses ennemis. Dès le 17 mars, M. Nigra

(1) Rapport du 15 mars 1866 (La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 100-101).

annonçait à Florence l'échec de la combinaison où il s'était complu : « Notre seule espérance, télégraphiait-il, se résume aujourd'hui en une guerre, d'accord avec la Prusse. »

La solution par l'Autriche fut donc écartée — au moins provisoirement, car dans la suite on en retrouverait la trace. Quoique d'aspect plus simple, la négociation demeura viciée par une réciproque et incurable crainte d'être dupe. On rencontre parfois, dans les préaux des écoles, des enfants qui, au moment d'échanger un jouet, retiennent fortement d'une main ce qu'ils vont donner, jusqu'à ce que, de l'autre, ils saisissent ce qu'ils doivent recevoir. Une confiance à peu près pareille présida aux pourparlers prusso-italiens. Des deux parts, un soupçon général hanta jusqu'au bout les négociateurs, celui que leurs paroles fussent exploitées à Vienne : « L'Italie, pensait M. de Bismarck, se servira de nous pour se faire donner la Vénétie ; » et cette pensée se croisait avec une pensée correspondante de Govone : « La Prusse mettra à profit nos avances pour se faire concéder les duchés de l'Elbe. » La Prusse souhaitait un traité sans durée déterminée qui lui eût laissé toute liberté pour modérer ou accentuer sa politique et pour fixer seule l'heure de l'action : l'Italie repoussait une telle alliance comme elle eût fait d'une servitude, ne voulait souscrire qu'un engagement limité, redoutait d'être contrainte à suivre la Prusse sans que celle-ci fût obligée de la secourir et, dans son perpétuel souci de n'être point sacrifiée, croyait voir en chaque mot un piège ou un moyen de se dérober. Comme M. de Bismarck proposait que les Italiens entrassent en campagne à l'heure où la question de la réforme allemande amènerait le conflit : « Mais, répliquaient Govone et M. de Barral, jaloux de réciprocité, si l'Autriche nous attaque, sommes-nous, à titre égal, certains d'être défendus ? » M. de Bismarck, ayant percé à jour ces pensées raffinées, résolut de brusquer la solution. Le 17 mars, à la suite d'un repas à la légation d'Italie, il aborda Govone : « Vous n'avez rien à craindre, nous allons brûler nos vaisseaux. Le roi Guillaume est d'ailleurs le dernier souverain de l'Europe qui se déroberait à ses engagements. » Puis, après une courte pause, il continua : « La question italienne est plus

avancée que la question allemande. Pourquoi le premier mouvement ne partirait-il pas de l'Italie? Pourquoi ne jetteriez-vous pas quelques corps francs en Vénétie? » Plus Bismarck était de feu, plus Govone se montrait de glace. D'un ton qu'il s'efforça de rendre indifférent, il répondit que son pays n'était pas prêt pour une telle initiative, que son gouvernement était absorbé par le souci de ses affaires intérieures, que celles-ci, une fois réglées, les autres questions se résoudraient d'elles-mêmes. « Si nous sommes venus ici, poursuivit-il froidement et comme pour piquer l'amour-propre de l'homme d'État prussien, c'est que nous étions persuadés que la Prusse était disposée à la guerre. » Le surlendemain, M. de Bismarck revint à la charge, et cette fois s'adressa à M. de Barral: « L'Italie serait-elle disposée à déclarer la guerre immédiatement à l'Autriche. — Si nous agissions de la sorte, riposta Barral, vous engageriez-vous par un traité formel à prendre l'offensive dès le lendemain? » A cette vive réplique, le premier ministre hésita: « Il faudrait que je visse le roi; s'il refusait, je donnerais ma démission. » Le 20 mars, le chef du Cabinet prussien, de plus en plus fécond en expédients, proposa une autre combinaison: ce serait un traité général d'alliance et d'amitié qui, dans certaines éventualités déterminées, se transformerait en un traité offensif et défensif. Mais la même question subsistait toujours: qui prendrait l'initiative de l'agression contre l'Autriche? Ce devrait être la Prusse, disait Govone: ce devrait être l'Italie, répliquait Bismarck après avoir interrogé le roi.

Tout contribuait à compliquer les négociations, et particulièrement le caractère des négociateurs. Mis en face d'un aussi chétif partner que Govone, le puissant chancelier s'était flatté de l'enlacer aisément dans ses liens. Govone, de son côté, au moment de lier partie avec un joueur aussi redoutable que Bismarck, avait, en quittant Florence, fait ample provision de finesses. Seulement, à la manière des diplomates un peu novices, il avait exagéré la dose et avait oublié que la finesse, poussée à un certain excès de raffinement, a, comme l'extrême franchise, ses dupes. Il arrivait donc que ces alliés de demain se traitaient en adversaires, en adversaires circonspects qui multiplient les

ruses, pèsent sur la lame, prolongent indéfiniment les feintes sans oser s'aborder. Au plus fort de ces manèges, au plus beau moment de cette émulation d'habileté, n'était-il pas à craindre que l'Autriche, ayant pénétré toutes ces manœuvres, ne ralliât brusquement à elle l'un des deux contractants! « Ils se tiennent si bien sur leurs gardes qu'ils ne s'entendent sur aucun point, » mandait à son gouvernement M. Benedetti qui, après avoir ignoré les premiers pourparlers, avait fini par recevoir à la fois les confidences de Barral et celles de Bismarck. Il n'est que juste d'ajouter que la prudence cauteleuse de Govone s'expliquait en partie par l'état de la Prusse. Il savait assez l'histoire pour ne point ignorer les jours de 1850 et le recul d'Olmütz. Cette fois encore, et au dernier moment, Berlin n'abdiquerait-elle pas devant Vienne? Une circonstance particulière inclinait le général à la méfiance, c'était le retard du roi à le recevoir. L'audience, d'abord fixée, avait été remise : le monarque était indisposé, avait allégué Bismarck, et son médecin lui avait prescrit le repos. A la légation d'Italie, cette excuse n'avait paru qu'un prétexte. « La reine, la reine douairière, le prince et la princesse royale supplient le roi de s'arranger avec l'Autriche, écrivait à Florence M. de Barral. » Il ajoutait dans le même rapport : « M. de Bismarck tâche de nous pousser les premiers contre l'Autriche, avec l'espérance bien plus qu'avec la certitude d'entraîner le roi. » Plus de huit jours s'écoulèrent avant que le messager italien fût reçu au palais royal. Pendant cette longue attente, il put, en lisant les journaux, en écoutant les mille rumeurs de l'opinion, noter bien des symptômes pacifiques : la bourgeoisie avait horreur de la guerre; l'armée doutait de la victoire; la Cour murmurait un peu contre l'omnipotence du premier ministre; et les adresses arrivaient jusqu'au pied du Trône, suppliant le prince de ne point inaugurer la lutte entre peuples allemands.

Enfin après toutes sortes d'avances et de reculs, un projet parut prévaloir, celui d'un traité éventuel qui ne serait valable, comme le souhaitaient les Italiens, que pour une très courte durée, par exemple pour deux ou trois mois. Passé ce délai, si M. de Bismarck n'avait pas trouvé son *casus belli*, l'Italie re-

prendrait sa liberté. En un télégramme assez pressant, Barral recommanda la combinaison à son gouvernement. « Il est possible, télégraphiait-il, que la Prusse se serve de notre traité pour peser sur l'Autriche; mais, d'un autre côté, si nous ne fournissons pas à M. de Bismarck le moyen qu'il demande pour entraîner le roi, n'est-il pas à craindre que nous augmentions les probabilités d'un arrangement dont le premier résultat sera l'avènement d'un ministère choisi dans le parti autrichien, et par suite l'ajournement indéfini de la coopération prussienne pour la délivrance de la Vénétie? » A cette communication, La Marmora répondit aussitôt : « Il est indispensable que le gouvernement prussien nous fasse une proposition par écrit, nette et précise. » Mais voici qu'au moment où on semblait approcher du but, on vit se ranimer les soupçons prussiens, aussi vifs que les méfiances italiennes elles-mêmes. A la pensée de livrer un projet écrit, M. de Bismarck hésita et parut se dérober. Il eût souhaité de tout conclure sans qu'on en référât au gouvernement italien. Et dans ce temps-là même, il exprimait à M. Benedetti le motif de ses appréhensions : « Si nous livrons, disait-il, la preuve de nos négociations, l'acte ne passera-t-il pas par Vienne avant d'être rapporté à Berlin (1)? »

Au milieu de toutes ces incertitudes, les Italiens ne cessaient de tourner les yeux vers l'Empereur. Que conseillait-il? Dans quelle mesure assurerait-il sa garantie à son ancienne protégée? Fort de son crédit personnel et de toutes ses amitiés, Nigra demeurait en communication presque permanente avec le Souverain, soit qu'il lui fût permis de l'aborder directement, soit que, par des intermédiaires habilement choisis, il lui portât les vœux de ses compatriotes. Si nous en croyons les rapports du diplomate italien, Napoléon, avec une inconsciente complaisance, n'hésita pas à pousser à l'alliance. Comme Nigra lui exposait quelles embûches cachaient peut-être les propositions prussiennes, l'Empereur employa tout son art à dissiper les objections : un arrangement direct avec l'Autriche au sujet de la Vénétie était de

(1) Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 76.

plus en plus improbable : le Cabinet de Florence n'était tenu à aucun égard vis-à-vis du cabinet de Vienne : il avait au contraire un extrême intérêt à ce que M. de Bismarck puisât dans l'assurance d'un secours au delà des Alpes un argument pour amener son roi à la guerre. En possession du projet de traité secret dont le texte lui avait été transmis par le télégraphe, Nigra se présenta de nouveau aux Tuileries. Derechef l'Empereur conseilla l'acceptation. Sur ces entrefaites, Arese arriva à Paris. Ce que Napoléon avait dit au représentant officiel de l'Italie, il le répéta au compagnon aimé de sa jeunesse : « Signez le traité, dit-il ; comme ami, je vous donne ce conseil. » Il ajouta pourtant qu'il déclinait toute responsabilité, et que le gouvernement de Florence commettrait une grande faute s'il prenait l'initiative de la rupture. Puis à toutes les insinuations, soit de Nigra, soit du prince Napoléon, en faveur d'une triple alliance entre la France, la Prusse et l'Italie, il répondit en se dérobant. « Je crois, écrivait Nigra le 31 mars, que l'Empereur désire la guerre, mais je crois aussi qu'il ne veut s'engager avec personne avant que la lutte ait éclaté (1). »

Napoléon poussait à l'alliance. Le cours des événements, en diminuant les chances de solution pacifique, y poussait aussi. La question du Sleswig-Holstein allait s'envenimant. Vers le milieu de mars, une ordonnance royale avait puni de peines sévères quiconque attaquerait dans les duchés les droits souverains des deux grandes puissances allemandes. Quel pouvait être le but de la mesure, sinon de blesser le cabinet de Vienne et de le pousser à des représailles? Dans le même temps, on commença à faire grand bruit à Berlin des préparatifs militaires qui se faisaient en Autriche. Puis des attaques très vives se formulèrent contre la Confédération germanique. Quelles que fussent ces conjonctures, les soupçons subsistaient. Même au milieu des images grandissantes de la lutte, les Italiens s'obstinaient à entretenir leurs appréhensions. « La Prusse, disaient-ils, ne trouvera point de *casus belli.* » Les dispositions

(1) *Rapport de M. Nigra au prince de Carignan,* juin 1866. — Voir aussi La Marmora, *Un peu de lumière,* passim.

de Guillaume Ier leur étaient un sujet de craintes, et ils répétaient un mot qu'on attribuait au premier ministre : « J'espère entraîner le roi, mais je n'en mettrais pas ma main au feu. » Bismarck, de son côté, redoutait d'être trahi autant que Govone d'être abandonné. Comme le prince Napoléon venait de partir pour l'Italie, il se figura, il feignit de se figurer que le voyage se rattachait à un projet de cession de la Vénétie. Il prit M. Benedetti pour confident, et rassemblant tous les indices qui excitaient ses alarmes : « J'ai tout lieu de penser que l'Italie poursuit plusieurs desseins à la fois. — Mais, répliqua notre ambassadeur avec un à-propos spirituel et une légère nuance d'ironie, croyez-vous que, si l'Italie et l'Autriche avaient voulu se rapprocher, le prince Napoléon eût été choisi pour agent de la réconciliation? »

Le besoin réciproque d'entente imposant une courte trêve aux méfiances, le traité secret fut enfin conclu. Ainsi que le souhaitait l'Italie, attentive à ne point se lier pour longtemps, il était limité à trois mois. En revanche, le cabinet de Berlin (et là résidait son plus grand avantage) se réservait de fixer l'heure des hostilités : en effet, le moment de l'entrée en campagne serait celui où l'état des affaires allemandes aurait amené la Prusse à prendre les armes. La guerre serait poursuivie avec toutes les ressources des deux nations. Le but serait pour l'Italie l'acquisition des provinces vénètes, et pour la Prusse, ainsi qu'il fut verbalement convenu, la consécration de sa suprématie dans l'Allemagne du Nord. Les deux États s'interdisaient toute paix séparée avant que l'un et l'autre objet fussent atteints. Le 8 avril, à huit heures et demie du soir, à la suite d'une longue conférence et d'un dernier remaniement de texte, la Convention fut signée. Quand, après tant de négociations si traversées, Bismarck eut en ses mains l'acte qui lui permettrait de porter ses entreprises au niveau de ses ambitions, quand il sentit l'Autriche fortement enserrée entre ses deux ennemis, il ne cacha point sa joie. Se complaisant d'avance dans le chaos d'où sortirait sa grandeur, il calma les dernières anxiétés de ceux qui devenaient ses complices. Comme ceux-ci prenaient congé de lui : « Soyez tranquilles, dit-il, nous aurons la guerre et je me fais fort d'amener la grande confusion qui l'assurera. »

IX

Tout avait été ménagé de longue main pour créer cette *grande confusion*. Il restait à emmêler si bien les choses que, dans l'excès des complications, la force apparût comme le seul moyen de revenir à l'ordre.

Lorsque Cavour, en 1859, avait médité d'entrer en lutte avec l'Autriche, il s'était ménagé plusieurs prétextes de rupture. Il avait essayé d'abord de soulever aux limites du duché de Modène quelque incident de frontière qui allumât le conflit. Puis, portant plus haut le débat, il avait invoqué la mauvaise constitution de l'Italie, trop faible pour se défendre et livrée à l'étranger. Enfin il avait dénoncé les armements qui se faisaient de l'autre côté du Tessin. S'aidant tour à tour de ces trois griefs, passant de l'un à l'autre, pratiquant une politique savamment irritante, il avait usé par degrés la patience de sa rivale, et si bien que celle-ci, poussée à bout, avait, par une suprême maladresse, pris à son compte la provocation.

A sept années d'intervalle, nous retrouvons chez M. de Bismarck une manière pareille, soit qu'il ait à dessein étudié son devancier, soit que, d'instinct et sans aucun souci de se copier, tous les grands ambitieux se ressemblent. Comme Cavour dans le petit duché de Modène, il cherche dans la petite principauté du Sleswig-Holstein un sujet de querelle. Comme Cavour avait dénoncé les préparatifs belliqueux commencés en Lombardie, il signale les concentrations de troupes en Bohême. Comme Cavour s'était prévalu de l'état de l'Italie, il se prévaut de l'état de l'Allemagne. Duchés de l'Elbe — armements de l'Autriche — réforme fédérale — il tient, lui aussi, dans ses mains ses trois machines de guerre. Dans le temps où nous sommes, il les manie tour à tour, s'ingéniant à aiguiser l'une dès que l'autre paraît s'émousser. Ainsi en sera-t-il jusqu'au jour où ayant lassé l'Europe, subjugué son pays et décidément

asservi l'Italie, il entraînera sur le champ de bataille son peuple, son allié et son roi.

La question du Sleswig-Holstein avait été merveilleusement imaginée pour inaugurer la brouille et l'entretenir. L'heure était venue où M. de Bismarck, tout en se gardant de l'abandonner, tout en se réservant d'y revenir, aurait besoin de griefs plus éclatants. Dès le milieu de mars, des rapports lui étaient parvenus, signalant divers mouvements militaires dans le nord de l'Empire autrichien. Ces mouvements étaient en réalité assez restreints, ainsi que M. de Moltke lui-même l'avouait au général Govone. Aussitôt le premier ministre, rassemblant tous les menus faits, les groupant avec un art infini, avait le 24 mars, en une circulaire rendue publique, dénoncé à l'Allemagne ce qu'il appelait les provocations de l'Autriche. Achat de chevaux, rappel d'hommes en congé, nomination de chirurgiens militaires, mesures prises pour les transports sur les lignes ferrées, réunion en Bohême de régiments tirés de Moravie, de Galicie ou de Hongrie, rien n'était oublié. Dès longtemps M. de Bismarck (et c'était une autre ressemblance avec Cavour) avait, dans son pays et au dehors, façonné à sa volonté une presse docile qui porterait au loin l'écho de sa voix. Cette presse proclama bien haut l'audace de l'Autriche, qui décidément voulait la guerre; puis elle ajouta que le cabinet de Berlin serait justement accusé d'imprévoyance, si, à son tour, il n'achetait des chevaux, s'il n'appelait certaines réserves, s'il ne prenait en un mot quelques mesures de sûreté. De Vienne, M. de Mensdorff-Pouilly désavoua toute pensée belliqueuse; et, sous peine de dévoiler ses vrais projets, le premier ministre prussien fut contraint de parler comme son rival. A quelques jours de là, il put se dédommager de sa modération. A sa première communication, M. de Mensdorff, par une de ces maladresses assez familières à son pays, fit succéder, le 7 avril, une autre dépêche très hautaine où il invitait la Prusse à révoquer elle-même toutes ses mesures militaires. Aussitôt M. de Bismarck s'empara du document, le publia, releva, sans en omettre aucune, toutes les expressions comminatoires qui s'y étaient glissées. Feignant d'être piqué au vif, s'efforçant surtout

d'éveiller l'amour-propre du roi, il se répandit en plaintes courroucées : « Vraiment, répétait-il, on dirait l'Empereur d'Allemagne s'adressant au margrave de Brandebourg. »

Il importait de tenir l'opinion publique en haleine, en exploitant tout ce qui pourrait irriter. Le lendemain du jour où avait été signé le traité du 8 avril, la Diète de Francfort reçut une communication singulière. Comme la séance venait de s'ouvrir, la Prusse présenta un projet tendant à la convocation d'une assemblée qui serait issue du suffrage universel et délibérerait sur toutes les propositions de réforme fédérale dont elle serait saisie par les gouvernements allemands. La motion, qui fut renvoyée pour notification aux cours confédérées, n'était point tout à fait inattendue, car la circulaire du 24 mars, relative surtout aux armements autrichiens, avait fini par une critique très vive des institutions existantes. Même préparée de la sorte et presque annoncée, l'initiative prussienne ne laissa pas que de provoquer une surprise pleine d'ahurissement. Par quelle conversion subite M. de Bismarck, ce rétrograde de 1849, ce contempteur du régime parlementaire, se transformait-il en champion du suffrage universel? Nul ne crut à la sincérité de l'évolution, et les démocrates furent les premiers à déclarer suspect le don qui leur viendrait d'une telle main. Si le projet parut médiocre gage de libéralisme, il fut, en tant que machine de guerre, jugé très raffiné. Visiblement, le but était moins de modifier la Confédération germanique que de la détruire, et d'atteindre, à travers la Diète de Francfort, l'Autriche elle-même, qui serait contrainte ou d'abdiquer toute influence en Allemagne ou de défendre par les armes son antique protégée. Des bords de l'Elbe aux bords du Danube, un mot courut alors qui fit fortune : « M. de Bismarck prépare l'huile démocratique avec laquelle le roi de Prusse sera sacré Empereur d'Allemagne. »

Ayant amorcé la question de la réforme fédérale, le premier ministre l'abandonna, sauf à la reprendre bientôt ; et, empressé à ne point laisser chômer ses accusations, il revint aux armements. Ici une cruelle déconvenue l'attendait, et pendant quelques jours il put entrevoir une perspective insupportable pour

sa politique, désolante pour ses ambitions, celle d'une guerre retardée, peut-être conjurée. Le gouvernement autrichien, qui, dans sa dépêche du 7 avril, avait péché par hauteur, se garda de persévérer dans sa faute. Dans une nouvelle dépêche du 18 avril, il formula la proposition précise de disloquer, dès le 25 avril, les corps de troupes qu'il avait rassemblés sur sa frontière du nord-ouest, si la Prusse, dès le lendemain, remettait sur le pied de paix les divisions qu'elle-même avait renforcées. La demande était juste, et cette fois très correcte en la forme. Bon gré, mal gré, le premier ministre y dut acquiescer, mais avec une mauvaise humeur qu'il ne dissimula point, avec une anxiété qu'il ne cacha pas davantage. Il soupçonnait, disait-il, la loyauté des déclarations autrichiennes, qui étaient contraires à ses propres renseignements : il se reprochait d'avoir donné à ses dernières communications adressées à Vienne une forme trop courtoise : il reprochait surtout au roi d'avoir encore adouci en deux endroits sa rédaction déjà fort affaiblie : « Si je n'avais été malade durant ces derniers jours, disait-il, j'aurais travaillé directement avec le roi, et les choses ne se seraient point passées de la sorte. » Ainsi parlait le premier ministre (1). Lui aussi, pour employer l'expression de Guillaume Ier, il était à un point critique de sa carrière, à un *tournant* de sa politique, et à un tournant où il pourrait s'abattre pour ne se relever jamais.

« J'ai revu M. de Bismarck, écrivait le 25 avril M. Benedetti à M. Drouyn de Lhuys, et il m'a paru aujourd'hui fort satisfait. » On devine le motif de cette joie. L'horizon, un instant éclairci, se recouvrait de nuages. L'Italie, liée depuis quinze jours à la Prusse, venait de lui rendre son premier grand service. Sur la nouvelle, peut-être un peu amplifiée, de préparatifs belliqueux au delà des Alpes, l'Autriche avait concentré des forces importantes dans les provinces vénètes. Aussitôt à Florence on avait crié à l'agression, et on avait décrété d'importantes mesures militaires. Que ferait le cabinet de Berlin? Se solidariser avec l'Italie, c'était avouer implicite-

(1) Voir Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 110.

ment le traité du 8 avril. En cette occurrence, M. de Bismarck se tira d'embarras en exprimant avec une singulière assurance le regret que les intentions conciliantes de la Prusse fussent si mal comprises par l'Autriche, en signalant comme dérisoire un désarmement qui ne s'étendrait qu'à la Bohéme et laisserait subsister les rassemblements de troupes dans les autres provinces. Tel fut le sens d'une circulaire qui, le 30 avril, partit de Berlin. Cette fois le roi ne retoucha rien, et le Président du Conseil put à loisir multiplier les expressions ou les arguments qui approfondiraient la blessure. La conclusion fut que la Prusse ne poursuivrait son propre désarmement que si l'Autriche replaçait, dans toute l'étendue de l'Empire sans exception, ses forces sur le pied de paix. Qui eût pu se faire illusion sur la réponse du cabinet de Vienne? Elle arriva quatre jours plus tard. Ce fut la brève et hautaine déclaration que les pourparlers sur les armements étaient épuisés.

Ainsi apparaissaient de tous côtés les images de la lutte prochaine. Après une très vive alerte, le grand perturbateur semblait toucher à cette guerre désirée qui couronnerait ses ambitions. Il y touchait en effet, il y touchait de si près qu'un seul homme, à cette heure, paraissait capable de contenir ses desseins et d'endiguer sa fortune.

X

Trois jours avant la signature du traité du 8 avril, M. de Bismarck disait au général Govone : « Tous nos arrangements ne sont, bien entendu, valables que si la France le veut, car si elle venait à montrer de la mauvaise volonté, rien ne se pourrait faire (1). » Ces mots peignaient la condition des futurs belligérants. Quand la postérité, négligeant les détails et ne laissant en lumière que les sommets des choses, établira le

(1) Lettre du général Govone à La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 152.

compte définitif des responsabilités, elle discernera deux grands acteurs : celui qui a tout osé, Bismarck; celui qui a tout toléré, Napoléon. Dans l'ombre grandissante des années, ces deux figures, l'une avec son âpre et vif relief, l'autre avec ses contours indécis, se dégageront du milieu de toutes les figures secondaires, et tel sera le contraste entre elles que jamais on n'en aura rencontré de plus saisissant. Ici apparaîtra le dur chancelier, alors dans toute la vigueur du corps, dans toute la maturité des années, étroitement serré dans son armure comme il convient aux conseillers même civils d'une monarchie militaire, reflétant en ses traits la force, la résolution, l'activité, réaliste en ses conceptions, plus réaliste en ses actes, tour à tour dissimulé jusqu'à la fourberie ou franc jusqu'à l'indiscrétion, et aussi dangereux dans ses accès de sincérité que dans ses raffinements d'astuce, également habile à invoquer le droit, à le tourner ou à le transgresser, et le transgressant avec ostentation, dédaigneux des considérations générales et uniquement sensible aux profits, point humanitaire, patriote un peu étroit, plus prussien qu'allemand, mais en revanche grand prussien, offrant en un mot l'image complète de l'homme qui livre le combat de la vie avec le seul souci de la victoire pour lui-même, son maître et son pays. Là se montrera, en une perspective toute mêlée de voiles, la physionomie lassée et soucieuse du débile et puissant Empereur, déjà gagné par les premières infirmités du déclin, déjà troublé dans la sécurité de ses erreurs longtemps triomphantes, ne sachant ni se fixer dans la loyauté ni pousser jusqu'au bout la ruse, ajournant par fatigue ou indolence les résolutions viriles, jetant sur toutes choses un regard demi-clos qui ne pénètre point les pensées des autres et ne livre point les siennes, se complaisant dans une sorte d'impartialité dégagée à la manière d'un juge ou d'un témoin, et planant sur l'empire au lieu de le gouverner. Autour de ces deux personnages se concentrera tout l'intérêt du drame, si bien que l'histoire, après avoir dit ce que Bismarck fit pour grandir son pays, n'aura plus qu'une curiosité, celle de savoir ce que Napoléon a tenté pour garder le prestige du sien. Toute l'année 1866 tient en

ces deux hommes : Napoléon et Bismarck — en ces deux choses : l'hégémonie prussienne ou la prépondérance française. Et l'Autriche qui va combattre semble reléguée au second plan, tant le sort de la France se joue, en ce duel où officiellement elle ne figure point.

C'est à l'époque où nous sommes, c'est-à-dire au moment où va éclater le conflit, qu'on peut saisir en tous ses traits la situation que nous voulons dépeindre. Cette heure est la dernière où les politiques viendront chercher à Paris leur inspiration. Mais comme cette heure est brillante, et comme elle ressemble à une apogée plutôt qu'à un déclin! En ce mois d'avril 1866, qui eût douté que Napoléon ne retînt sur ses lèvres le mot qui déchaînerait la tempête ou l'apaiserait? Diplomates, journalistes, gens d'affaires, tous n'avaient d'autre ambition que de faire parler l'oracle. Aux Tuileries et au quai d'Orsay accouraient les représentants des puissances neutres : de l'Angleterre, très scandalisée des témérités prussiennes; de la Russie, anxieuse aussi, mais beaucoup plus réservée, depuis les affaires de Pologne, dans ses relations avec les puissances occidentales. On croyait généralement que Napoléon penchait vers la Prusse : mais nul ne l'eût assuré, tant le maître s'appliquait à doser à parts égales les marques publiques de sa bienveillance! Cependant dans les cercles officiels se glissaient timidement les envoyés des petites principautés d'outre-Rhin, très avides de nouvelles, très anxieux, et à juste titre, la couronne de leurs souverains étant en jeu. Tandis que s'agitaient les *dii minores* de la diplomatie germanique, les représentants des deux grands États allemands semblaient avoir établi entre eux une sorte d'enchère à qui conquerrait Napoléon. M. de Metternich mettait à profit sa naissance, les influences de salon et surtout le concours empressé des diplomates de carrière, presque tous favorables à l'Autriche. M. de Goltz utilisait aussi ses relations mondaines, son crédit à la Cour : en outre, il s'appuyait sur les amis de l'Italie, qui, unis aux amis de la Prusse, formaient la plus redoutable des coteries : il avait enfin noué dans le journalisme de nombreuses intelligences et insinuait par la voix de la presse tout ce qu'il lui eût été malaisé

d'exprimer directement. « On ne connaîtra probablement jamais, a écrit le général La Marmora, les propositions, les cajoleries, les promesses, les offres avec lesquelles les deux ministres de Prusse et d'Autriche montaient chaque jour les escaliers des Tuileries ou du palais du quai d'Orsay. Ils offraient non seulement tout ce qu'ils espéraient prendre, mais d'autres objets auxquels il n'était pas permis de toucher (1). » Et, en parlant de la sorte, La Marmora a oublié son propre ambassadeur, M. Nigra, qui ne se montrait ni moins actif ni moins prodigue de caresses.

Jamais le choix ne fut plus nécessaire entre les deux politiques qui se partagent le monde : la politique des principes et la politique des profits. La politique des principes eût dû se formuler à Biarritz, lorsque pour la première fois le tentateur était apparu. Pour le démasquer, un homme de sens droit eût suffi, et de sa bouche fût sorti un *non possumus* bien bref et bien français qui eût assuré le repos du monde. Ce *non possumus*, le chef intègre d'un État libre l'eût prononcé, par goût de la paix, vertu civique, respect du droit. Je me figure qu'un Bourbon, même médiocre, mais entouré, dès son berceau, de toutes les traditions nationales, l'eût prononcé pareillement. Ces choses étaient trop simples pour l'esprit de Napoléon, esprit non médiocre, non haïssable, non vulgaire, moralement supérieur à ceux qui devaient le vaincre, mais inapte à percevoir tout ce qui n'était point compliqué. A Biarritz, autant qu'on peut l'assurer, il se borna à ne point décourager le tentateur. Faute négative, singulièrement grave pourtant! car son silence seul avait un air d'adhésion et permettait de l'espérer comme un futur complice. Ainsi en jugea-t-on à Berlin. Après le conseil du 28 février, M. de Goltz revint à Paris, avec mission de s'assurer la bonne volonté de l'Empereur. Ce jour-là commença l'histoire lamentable des *compensations*. Le 5 mars, l'ambassadeur fut reçu aux Tuileries. Un souverain de probité intacte eût d'un mot repoussé tout marchandage : un souverain d'ambition résolue eût, d'un crayon vigoureux, marqué

(1) La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 128.

sur la carte sa part de profits. L'Empereur se garda de cette clarté. Si nous en croyons Goltz (1), il se déclara (et en cela il était sincère) fort au-dessus des petites rivalités d'ambitions, mais il invoqua les exigences de l'opinion publique qui l'obligeaient à stipuler un prix pour sa neutralité et surtout pour sa faveur. Puis, comme s'il eût attendu des propositions : « Il m'est malaisé, dit-il, de préciser un objet déterminé. » On parcourut les frontières du nord-est et de l'est. La Belgique jouissait d'une paix profonde et rien ne justifiait une annexion partielle ou totale. « En tout cas, nous nous réserverions la rive droite de la Meuse, interrompit M. de Goltz. » Dans le Luxembourg régnaient des sympathies françaises : mais quel prétexte invoquer pour l'intervention! Du côté de la Suisse française, un agrandissement n'était pas plus justifiable. Restait le territoire allemand. Napoléon parla de la Bavière rhénane : « Mais, ajouta-t-il, si vous vous flattez d'entraîner la Bavière dans votre alliance, il vous sera difficile de trafiquer de ces provinces... Il y a quelque temps, continua l'Empereur, j'ai interrogé Niel sur les meilleures frontières à donner à la France, et il m'a parlé des frontières de 1814, Landau, Sarrebrück. Seulement la répugnance du roi à céder une portion de territoire prussien serait peut-être un obstacle. » Bientôt, laissant de nouveau flotter sa pensée : « Vraiment, conclut Napoléon, je ne puis indiquer d'objet de compensation; je ne puis que vous assurer de ma neutralité bienveillante : plus tard je m'entendrai avec le roi. » A plusieurs reprises, l'entretien fut renoué. « Ah! si vous aviez une Savoie, disait le souverain à l'ambassadeur prussien! » A Berlin, M. de Bismarck interrogea plus d'une fois M. Benedetti. Le 2 avril, au moment où la question de la réforme fédérale inquiétait décidément l'Europe, il précisa sa pensée : « Le moment est venu pour nous de renouveler nos ouvertures; à vous de dire les garanties que vous voulez. » Benedetti, laissé sans instructions, n'osa formuler la réponse (2). Le 2 mai, à un bal de la Cour, Napoléon parut s'avancer davantage. Atti-

(1) Voir Sybel, *Die Begründung des Deutschen Reiches durch Wilhelm Ier*, t. IV, p. 285 et suiv.

(2) Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 91.

rant M. de Goltz en un endroit écarté : « L'Autriche, lui dit-il, m'a fait des ouvertures qui pourraient se transformer en offres formelles. » Puis après un silence : « Les yeux de mon pays sont tournés vers les bords du Rhin. » L'insinuation, sous sa forme mystérieuse et volontairement incomplète, était trop grave pour que M. de Goltz ne s'en émût pas. De Berlin, la réponse fut qu'on désirait connaître les offres de l'Autriche avant de formuler les propositions prussiennes. Autant que nous pouvons le pénétrer, les jours suivants s'écoulèrent sans que les pourparlers, ainsi engagés, fussent poursuivis. Fixé dans une inaction fastueuse, désintéressé par nature, mais avide d'agrandissements dans l'espoir d'éblouir l'opinion publique et de consolider le trône de son fils, le souverain s'attardait à tout effleurer et se refusait à rien saisir. Le plus souvent il s'absorbait dans la pensée d'une grande guerre qui lui permettrait d'intervenir en maître entre les adversaires épuisés. Ayant ainsi gagné des délais et s'étant soustrait pour le présent à l'embarras de rien résoudre, il se remettait à caresser ses rêves, à la fois rusés et naïfs, grandioses et mesquins, ingénieux et ingénus. Du milieu de ces rêves se dégageait une seule idée fixe : c'était une idée non française, mais italienne, à savoir celle de l'affranchissement de la Vénétie.

M. de Bismarck eut toutes les habiletés. L'une des plus grandes fut de présenter à l'Empereur l'accroissement de la Prusse comme une conséquence d'une organisation plus symétrique de l'Allemagne. Il ne dissimulait pas ses ambitions, mais il les limitait. Il aspirait, disait-il, à dominer dans les États du nord, mais répudiait toute ingérence au delà du Mein. Loin de vouloir s'étendre vers le sud, il était prêt à permettre, à faciliter une sorte d'union des États du midi sous l'hégémonie de la Bavière, et en effet, vers ce temps-là, il prodiguait les avances à Munich et, à ce qu'on assure, recevait en retour de M. de Pfordten les lettres les plus confiantes. De l'Autriche, il ne parlait pas ; et s'il l'excluait de l'Allemagne, c'était par prétérition. Ainsi formulé, le projet offrait un aspect bien ordonné, une certaine apparence logique, et semblait fait à point pour plaire à l'esprit systématique de Napoléon. Il s'agis-

sait moins d'unifier l'Allemagne que d'y partager les sphères d'influence. Ce que M. de Goltz affirmait à Napoléon, la presse parisienne, gagnée en partie à la Prusse, le répéta. Elle vanta la constitution d'une forte Allemagne du nord progressiste et protestante, opposée à l'Autriche ultramontaine et rétrograde. Elle ajouta, avec une grande assurance, que M. de Bismarck, ce ministre autoritaire, servait à son insu la cause de l'émancipation humaine, comme le cardinal de Richelieu avait servi la cause de la liberté religieuse. Qu'avait-on à craindre des agrandissements prussiens? Il y avait eu jusque-là deux Allemagnes, désormais il y en aurait trois. A cette nouvelle répartition, que perdrait la France? N'y gagnerait-elle pas plutôt? Dans certains cercles officieux, l'argument rencontra faveur, sans qu'on songeât que la victoire de la Prusse rejetterait l'Autriche vers l'Orient, rendrait le Mein guéable, et mettrait aux pieds du vainqueur la pauvre Bavière abattue et mystifiée. Mais l'entier triomphe de la Prusse, on n'y croyait guère : on se réservait en tout cas avec une entière confiance le droit d'arbitrage; car il y avait une hypothèse jugée inadmissible, celle où la grandeur de la victoire permettrait à l'une des parties de récuser le jugement de l'arbitre.

Ce qui achevait de troubler la politique impériale, c'étaient les conseils contradictoires qui aboutissaient aux Tuileries comme en leur naturel confluent. Deux partis existaient à la Cour, le parti autrichien et le parti prussien. On pouvait avec l'Autriche sauver la paix, avec la Prusse cueillir les fruits de la guerre. Sous les régimes libres, un ministère responsable eût adopté l'une des deux politiques, et, écartant les agents de l'autre, l'eût suivie jusqu'au bout. Il n'en alla pas de la sorte sous Napoléon. A l'époque que nous décrivons, les deux partis se partageaient les charges publiques ou la confiance du souverain et se croyaient, à titre égal, un droit de conseil. Sous l'abondance des avis divergents, ce qui était obscurité devenait inextricable confusion. Souvent aussi, le monarque, par bonté, lassitude ou faiblesse, accueillait sans objection des combinaisons contraires : son silence était interprété comme une adhésion; il arrivait donc que les projets les plus opposés se

propageaient sous le patronage de son nom. Cette contrariété de vues entre les plus hauts serviteurs du règne produisait parfois des résultats tristement curieux. A l'heure où la gravité des conjonctures eût exigé entre le gouvernement français et son représentant à Berlin une intime communauté de pensées, un permanent échange d'informations et d'instructions, le ministre était M. Drouyn de Lhuys, personnage très attaché, quoique avec quelque faiblesse, à la politique conservatrice : l'ambassadeur était M. Benedetti, beaucoup plus clairvoyant qu'on ne l'a cru sur les ambitions prussiennes, mais ami de l'Italie, hostile à l'Autriche, aussi dévoué que personne au prince Napoléon. Entre ces deux hommes, la correspondance est étrange, moins par ce qu'elle révèle que par tout ce qu'on est surpris de n'y point rencontrer. M. de Bismarck prend volontiers pour confident notre ambassadeur, espérant provoquer sa confiance par l'étalage de la sienne. Avec un soin louable, M. Benedetti rapporte à Paris tout ce que le chef du cabinet prussien veut bien lui laisser savoir. Ses nombreuses dépêches demeurent le plus souvent sans réponse. « J'attends vos directions, écrit le 8 mars notre envoyé avec une légère nuance impatiente. » Cette communication se croise avec une lettre insignifiante du ministre : « Je suis confus de ne pas répondre à vos lettres particulières. Elles sont fort intéressantes. Vous ne pourriez pas en dire autant des miennes. » « M. Drouyn de Lhuys, mande au duc de Gramont M. Benedetti, se borne à m'accuser réception de ma correspondance. Il le fait d'ailleurs avec la meilleure grâce du monde. » Cependant M. de Bismarck cherche à interroger le diplomate sur la politique de son pays, sur les *compensations*, sur les objets qui touchent au vif des préoccupations françaises. « Sur tout cela, réplique l'ambassadeur, je ne sais que ce que vous avez bien voulu m'apprendre. » Enfin, à quelques jours de là, M. Benedetti, tout à fait dépité que sa correspondance ne soit qu'un monologue, laisse percer en une de ses lettres une très visible pointe d'irritation : « Je manquerais assurément à mes devoirs, écrit-il, si je ne vous disais que l'ignorance dans laquelle vous me laissez me place dans une fausse position. Personne ici ne

veut croire à cette ignorance en un moment comme celui-ci... Je n'ai pas la ridicule prétention de renverser les rôles et d'être informé au lieu d'être un informateur, mais à ce titre même, je vous devais de ne pas vous laisser ignorer les inconvénients de ma situation personnelle (1). »

Ces lacunes dans la correspondance ministérielle doivent-elles être uniquement attribuées à une insuffisante communauté de vues entre le chef et son agent? Si le ministre se montrait si sobre de dépêches, n'était-ce point embarras d'exposer une ligne de conduite que lui-même ne discernait pas? Je touche ici à l'une des principales incohérences de la politique impériale. Tandis que M. Benedetti, dans ses dépêches, se plaignait que les portes du palais royal lui fussent fermées, tandis que M. de Gramont devait à sa haute naissance d'être introduit dans l'intimité de la Cour, mais ne pénétrait pas les secrets de l'État, tout autre était le sort des diplomates accrédités à Paris. Combien de fois ne vit-on pas, en ce printemps de 1866, les voitures des ambassadeurs de Prusse et d'Italie se diriger directement vers le guichet des Tuileries, sans passer par l'hôtel du quai d'Orsay? L'extrême bienveillance de l'Empereur, son goût pour le gouvernement personnel, avaient introduit peu à peu l'usage des communications directes entre le prince et les ambassadeurs. M. Drouyn de Lhuys, tantôt se répandait en plaintes, tantôt s'épuisait en efforts pour deviner ce qui se passait au-dessus de lui. Quoi qu'il pût faire, son ignorance se trahissait parfois. Dans une de ses dépêches à M. Benedetti, nous trouvons ces lignes écrites à la date du 31 mars : « Il n'y a rien de fondé dans ce qui a été rapporté à M. de Bismarck, au sujet d'une intervention de notre part auprès du cabinet de Florence... Nous n'avons pas pensé que nous dussions prendre sur nous d'apporter aucun obstacle à l'accomplissement des destinées de l'Italie... » Mais « nous ne pouvions pas non plus l'encourager à se prêter aux ouvertures de la Prusse sans engager très gravement notre responsabilité. » Or, ce jour-là même, le comte Arese, arrivé la veille de Flo-

(1) Voir Benedetti, *Ma mission en Prusse*, passim.

rence, était l'hôte des Tuileries. De concert avec M. Nigra, il débattait avec l'Empereur la conduite future de l'Italie et recevait de Napoléon cet avis plein de promesses et déjà répété plusieurs fois : « Comme ami, je vous conseille l'alliance avec la Prusse. »

Toutes ces divergences, toutes ces faiblesses eussent grandement réjoui M. de Bismarck s'il les avait pénétrées. Mais l'extrême incohérence produit parfois le même effet que l'extrême habileté. Ne saisissant point l'enchaînement de la politique impériale, l'homme d'État prussien ne pouvait se persuader que l'enchaînement manquât, mais se désespérait de ne point le surprendre. Fidèle rapporteur de ce qu'il voyait et entendait, Goltz mandait à Berlin des informations si peu liées entre elles qu'on hésitait à y ajouter foi. On ne pouvait se convaincre que toute la politique française tînt en ce mélange de caresses prodiguées à tout le monde, en cette attente impartiale et pour ainsi dire fataliste. Surtout on ne croyait pas au désintéressement français ; et si l'Empereur ne s'empressait point d'accueillir ce que lui eût offert la Prusse, c'était sans doute qu'il attendait mieux de l'Autriche, mieux des péripéties de la guerre. Tout ce qu'on voyait n'était, pensait-on, qu'une surface, et derrière cette surface se démasquerait, à l'heure la plus inattendue, quelque manœuvre savante, quelque profonde duplicité. Quand M. de Bimarck se rappelait tant d'assurances bienveillantes, tant de bons procédés échangés, il se sentait réconforté; puis songeant à tout ce que ses desseins apporteraient de préjudice à notre pays, il ne pouvait se figurer que la prévoyance française demeurât endormie jusqu'au bout. Parfois, à la pensée de ses préparatifs militaires, il entrevoyait une chance inouïe, inespérée, celle d'une victoire assez éclatante pour lui permettre de tout prendre sans rien céder. Ce n'était qu'un éclair, et, osant à peine songer à un tel excès de bonheur, il se reprenait à rechercher les desseins de celui qu'il devrait à tout prix intéresser à son jeu. Mais en vain s'usaient sa perspicacité et sa patience. Qui eût deviné (fût-il pénétrant comme Bismarck lui-même) ce personnage redoutable à force d'être incompréhensible, ne représentant ni la

droiture ni la fausseté, mais quelque chose qui perpétuellement tenait de l'un et de l'autre, aimant les détours, les complications, les ténèbres, les intrigues, mais en dilettante et pour le plaisir plus encore que pour le profit, prolongeant volontiers ses irrésolutions, puis, comme les irrésolus, s'affirmant subitement par un coup d'éclat? Oui, qui eût percé à jour cet homme extraordinaire qui échappe d'autant plus qu'on cherche davantage à le fixer; qui rêva paix, désarmement, fraternité, et pourtant, à l'époque où nous sommes, ne répugnait pas à la pensée d'une grande guerre où il apparaîtrait en arbitre souverain; qui s'éleva aux plus hautes conceptions humanitaires et laissa l'humanité attristée comme son pays amoindri; qui fut aussi fécond en nobles paroles à citer qu'en funestes exemples à ne pas suivre; qui, en un mot, réunit en lui les contraires les plus dissemblables, qui, toucha à l'extrême de l'utopie comme à l'extrême du calcul et qui, dans le même temps, méditait de bâtir Salente et s'ingéniait à copier Machiavel.

XI

Avec une curiosité attentive, notre pays suivait le développement de la crise qui, depuis l'Elbe jusqu'au Danube, bouleversait toute l'Allemagne. Nul ne pouvait deviner ou saisir la trame entière des événements qui se préparaient. Ce qu'on entrevoyait suffisait à éveiller des inquiétudes qui, chez les plus prévoyants, touchaient à l'effroi. Naguère on avait vu l'Italie se constituer en État unique. Verrait-on, au delà du Rhin, une combinaison pareille se réaliser au profit de la Prusse? Vers le trône montaient de suppliantes remontrances qui conjuraient l'Empereur de dominer les événements au lieu de les attendre, de s'établir en gardien de l'ordre européen, et de proclamer, comme le demandait l'Autriche, que quiconque troublerait la paix générale aurait la France pour ennemie. Toujours

aux écoutes, M. de Goltz recueillait ces rumeurs, et chacune de ses dépêches allait réveiller à Berlin tous les soucis de M. de Bismarck, tremblant que les yeux de l'Empereur ne s'ouvrissent enfin.

Quoique d'un dévouement non altéré, quoique défiant à l'excès de toute démonstration qui affaiblirait le pouvoir, le Corps législatif se laissa gagner par l'inquiétude. Et vraiment il fallait que les alarmes fussent bien grandes, car pour la première fois depuis le commencement du règne, l'émancipation fut poussée jusqu'à l'indocilité.

Les débats de l'adresse étaient finis. Le droit d'interpellation n'existait pas. En cette occurrence le vote de la *loi du contingent* parut une occasion pour aborder le grand objet qui préoccupait toutes les âmes. Le 27 avril, M. Emile Ollivier annonça les intentions de ses amis. « Nous désirons, dit-il, profiter de la discussion du contingent pour adresser au gouvernement un avertissement — Dites un avis, interrompit avec quelque vivacité le Président, comme pour contenir d'avance ceux qui s'enhardiraient à l'excès. »

Le jeudi 3 mai, la loi vint à l'ordre du jour. Mais qui songeait à la loi ? Était-elle autre chose que le prétexte d'où renaîtrait l'ancien droit d'interpellation jadis aboli? La nouveauté du spectacle, la grandeur des conjonctures, l'espoir d'explications qui éclaireraient un peu l'obscurité des événements, tout surexcitait l'attente. De bonne heure on vit s'acheminer vers la Chambre les jeunes gens des écoles, les clients des députés de la gauche, tous ceux qu'on appelait les *auditeurs au Corps législatif*. Dans une hâte affairée, ils occupèrent l'étroit espace réservé au public ou se faufilèrent dans la tribune des journalistes. Bientôt, les autres tribunes se remplirent d'une foule plus grave que de coutume, qui se tassait en silence dans toutes les places vides, sans souci de la longue attente, de la gêne ou de l'étouffement. Comme l'heure s'avançait, les carrosses des diplomates s'arrêtèrent devant le palais et y déposèrent ceux qui s'apprêtaient à noter tout ce qui serait signe de lutte imminente ou laisserait percer quelque espoir d'apaisement. Plusieurs maréchaux de France vinrent aussi, jaloux

d'ouïr un débat qui serait peut-être la préface de la guerre. Enfin on eût dit que tout le Luxembourg avait émigré au Palais-Bourbon, tant était grande l'affluence des sénateurs! Ils venaient en ces lieux par curiosité, ils y venaient aussi pour occuper leurs loisirs : car une sorte de malechance ironique avait voulu que leur ordre du jour s'amoindrît à mesure que grandissaient les préoccupations publiques. Ces hauts personnages, presque tous d'esprit fort distingué, étaient, en ce temps-là, surtout occupés d'une loi sur les *instruments de musique mécanique* que plusieurs jugeaient inconstitutionnelle : « Nous en sommes toujours à nos serinettes, écrivait irrévérencieusement Mérimée. »

Le calcul du gouvernement était de fournir spontanément à la Chambre quelques explications, puis, cette concession faite à l'anxiété publique, de s'en autoriser pour prévenir tout débat plus approfondi. C'est dans cette pensée que, dès le début de la séance, M. Rouher se leva du banc ministériel. En termes très étudiés et comme en pesant chacune de ses paroles, il traça, avec une brièveté qui ne lui était pas ordinaire, le programme des vues de son Souverain. — La France, dit-il, souhaitait la paix, désapprouvait toute provocation, de quelque côté qu'elle vînt, et très spécialement s'abstiendrait de soutenir l'Italie si elle attaquait l'Autriche. Jugeant un peu témérairement que les questions en jeu n'affectaient ni l'honneur ni la dignité du pays, le ministre ajoutait que la meilleure des politiques était la neutralité. Il affirmait enfin que la France, en prévision de toutes les éventualités, entendait maintenir vis-à-vis des puissances engagées son entière liberté d'action. — A ce langage la Chambre applaudit : un passage surtout fut acclamé, celui qui réprouvait toute agression venue de l'Italie. Quelles que fussent les marques extérieures d'adhésion, l'espoir d'étouffer le débat se trouva déjoué. La harangue officielle fut jugée moins remarquable par les déclarations qu'elle contenait que par tout ce qu'elle laissait dans l'ombre. Le gouvernement s'était flatté d'apaiser la curiosité publique en la devançant : il n'avait fait que la mettre en éveil.

On le vit bien à tout ce qui suivit. Comme M. Rouher venait

de s'asseoir au milieu du bruit des approbations, M. Thiers s'approcha du fauteuil du Président, qui depuis la mort de M. de Morny était M. Walewski, et s'autorisant d'anciens liens de familiarité : « Je vous en prie, lui dit-il à voix basse, maintenez-moi à tout prix la parole, j'ai des déclarations importantes à faire. » La prière était inutile. Déjà la Chambre devenue silencieuse s'apprêtait à entendre celui qui creuserait jusqu'au fond tout ce que M. Rouher n'avait fait qu'effleurer.

Ce jour fut pour M. Thiers le plus grand de sa vie parlementaire. Son discours ne ressembla à aucun de ceux qu'il avait prononcés. Dès les premiers mots, il atteignit les hauteurs où il ne montait que rarement et toujours par degrés. Tout concourut à l'élever au-dessus de lui-même, et la majesté du sujet, et la gravité du danger, et l'étroite communication qui s'établit aussitôt entre l'auditoire et lui. Point de répétitions, point de redondances, aucune fatigante précaution oratoire, aucun de ces retours personnels qui semblaient impertinence ou fatuité ; au contraire quelque chose de précis, d'entraînant, d'ému ; avec cela une certaine solennité, mais simple et naturelle, comme il convenait en de si décisives conjonctures : « Je viens, dit-il, défendre cette chose sainte et sacrée qu'on appelle le droit, et qui est aujourd'hui foulée aux pieds... Je viens défendre cette autre chose, non moins sainte, non moins compromise, qu'on appelle la paix. » Ayant ainsi annoncé son dessein, l'orateur marqua sa volonté de ne le poursuivre que si la Chambre l'y autorisait formellement. « Parlez, parlez, » s'écria-t-on de toutes parts et sans souci du ministre qui venait de vanter l'opportunité du silence. Toute liberté lui étant assurée, M. Thiers retraça en traits brefs et saisissants les destins du Danemark, cette nation probe et fidèle, vaillante pour la défense de son bien, incapable de convoiter celui d'autrui. Puis arrivant à ses récents malheurs : « Vraiment, dit-il, depuis quelques années, des choses bien étranges se sont passées en Europe. Un Romain disait au milieu des proscriptions : Maudite maison d'Albe! elle me coûtera la vie ! Eh bien ! aujourd'hui c'est le langage que peuvent tenir les petits États de l'Europe. Êtes-vous une puissance peu redoutable ? Avez-vous un terri-

toire fertile qui ne peut pas vous rendre bien forts, mais qui arrondirait les États d'un voisin puissant et ambitieux? Avez-vous quelque port aux eaux profondes, pouvant recevoir une grande flotte? la tête d'un canal qui réunirait deux grandes mers? Vos sujets parlent-ils la même langue que ceux de ce voisin puissant? Malheur à vous! C'est ce qui est arrivé au Danemark. Il avait tout cela : le territoire fertile, le beau port, le canal, des sujets parlant la langue allemande, la langue des Prussiens. Ces beaux duchés, continua M. Thiers, on les a pris au nom de la Confédération germanique ou, comme on dit aujourd'hui, au nom de la patrie allemande, puis on les a gardés pour soi; enfin, après les avoir pris de moitié avec l'Autriche, on a dit à l'Autriche : laissez-les-moi ou bien je vous fais la guerre. »

Ce qui suivit fut la dénonciation des convoitises prussiennes. Rien ne fut oublié, ni les abus de la force, ni les simulacres de la justice. Cependant la Chambre, hier docile et qui demain devait le redevenir, avait oublié, ce jour-là, de regarder vers ses conducteurs. Subjuguée et conquise, elle acclamait l'ancien ministre de Louis-Philippe comme elle eût fait de M. Rouher : pas une interruption, pas un murmure, mais un silence recueilli coupé d'applaudissements qui s'apaisaient, puis renaissaient avec plus de force, comme si les sympathies eussent eu scrupule de ne pas se montrer assez. Un peu dépités, mais s'efforçant de rester calmes, les commissaires du gouvernement contemplaient avec stupeur cet auditoire d'ordinaire si maniable et qu'ils eussent en vain tenté de contenir ou de diriger. Jusque parmi les serviteurs de l'Empire, les approbations ne se déguisaient point : « Je n'ai jamais entendu quelque chose d'aussi fort, ni d'aussi beau, » murmurait M. Fould; et du haut du fauteuil, M. Walewski, cet intègre et prévoyant conseiller de Napoléon, avait peine à ne paraître qu'indifférent. M. Thiers continua : « La Prusse, si la guerre lui est propice, tiendra une partie de l'Allemagne sous son autorité directe, l'autre sous son autorité indirecte, et n'admettra l'Autriche dans le nouvel ordre de choses que comme protégée. Mais cette Prusse agrandie et surtout associée à l'Italie, c'est la ré-

surrection de l'Autriche d'autrefois associée à l'Espagne... c'est la reconstitution de l'empire de Charles-Quint. »

Ayant prononcé ce grand mot, M. Thiers s'appliquait à démontrer (et vraiment la démonstration était trop aisée) que l'intérêt français, que l'intérêt de l'équilibre européen obligeaient pareillement à combattre cette politique. Avec beaucoup de force, beaucoup de prévoyance aussi, il repoussait la mesquine pensée de dédommagements, de compensations. « Ce serait, disait-il, une conduite honteuse que de consentir à recevoir un salaire pour la grandeur de la France, indignement compromise dans un avenir prochain. » A cet endroit de son discours, M. Thiers s'arrêta comme épuisé, soit que vraiment sa fatigue le trahît, soit que ce fût un artifice pour faire valoir le prix de ses efforts et dominer mieux encore l'assemblée. Une tâche lui restait pourtant à remplir, celle de rechercher les moyens qui préviendraient le conflit. « Pour conserver la paix, dit-il, ce n'est pas à l'Autriche, c'est évidemment à la Prusse qu'il faut s'adresser. » Puis, se reprenant : « Je devrais dire, peut-être, c'est à la Prusse qu'il *aurait fallu* s'adresser : car peut-être est-il déjà trop tard. » Bientôt, essayant de secouer cette pensée décourageante, il entreprit d'indiquer quel langage pourrait contenir les témérités prussiennes. Il y a, dit-il, le langage énergique; il consisterait à dire à la Prusse : c'est vous et non l'Autriche qui menacez la paix du monde, nous ne le souffrirons pas. Il y a le langage plus doux, mais assez clair pour être entendu, et qui se résumerait en un bref et net refus de concours. Il y a enfin une autre attitude, moins agressive encore, mais qui, à elle seule, suffirait pour provoquer à Berlin d'utiles réflexions : elle se réduirait à retenir l'Italie sur la voie de l'alliance avec la Prusse : sentant l'Italie lui échapper, la Prusse perdrait du même coup tout espoir d'avoir la France pour complice, et dès lors elle hésiterait sans doute à poursuivre jusqu'au bout ses desseins.

Comme M. Thiers venait de se rasseoir, on vit un spectacle qui ne s'était jamais vu depuis le commencement de l'Empire et que, jusqu'à la fin du règne, on ne reverrait plus. Vers l'ora-

teur de l'opposition presque toutes les mains se tendirent et, pendant plus d'un quart d'heure, on n'entendit qu'un murmure confus de témoignages approbatifs, qu'un échange d'entretiens bruyants qui accentuaient les conclusions du discours. Qui était le maître de la Chambre? Le Président? M. Rouher? N'était-ce pas plutôt celui qui, trois années auparavant, n'avait conquis son mandat parlementaire qu'en bravant toutes les forces officielles? Le droit d'interpellation n'existant pas et la discussion ayant été introduite dans le cadre d'une loi spéciale, aucun vote n'intervint. Il arriva donc que l'indépendance des députés ne fut pas mise à une trop rude épreuve et que de la manifestation collective, aucune trace matérielle ne resta. Sur l'invitation du ministre d'État, on revint à l'ordre du jour et la loi du contingent fut adoptée, dans une hâte distraite qui contrastait avec le tumulte des émotions récentes et à peine apaisées. Même dépouillé de la sanction d'un scrutin, l'avertissement était digne d'être médité. Ce ne fut, entre la docilité de la veille et celle du lendemain, qu'une heure fugitive d'émancipation; mais combien cette heure n'est-elle pas curieuse à saisir! La séance du 3 mai peut se qualifier d'un mot : ce fut la manifestation du bon sens national. L'honneur fut égal pour celui qui la provoqua et pour ceux qui s'y associèrent. Quelles qu'eussent été les ovations de la Chambre, la mémoire de M. Thiers devait recueillir un témoignagne plus précieux : il lui viendrait, non de ses amis, mais de l'ennemi lui-même : « M. Thiers, a dit l'historien allemand Sybel, incarna en lui, en ces conjonctures, l'âme même de sa patrie. »

XII

J'ai entendu raconter par plusieurs contemporains que la démonstration du 3 mai, loin de ramener l'Empereur vers la politique de paix et d'équilibre territorial, éveilla en lui une de ces froides et sourdes colères qui, à de rares intervalles,

bouillonnaient en son âme tranquille et finissaient par se répandre en accents irrités. Le 6 mai, comme un concours régional d'agriculture l'amenait dans le département de l'Yonne, l'occasion lui parut favorable pour répudier publiquement des avis injurieux autant que malséants. Dans sa réponse au maire d'Auxerre, il rappela les souvenirs de Napoléon Ier, et en des paroles qui résonnèrent avec un son belliqueux. Avec une âpreté de langage tout à fait inaccoutumée dans sa bouche, il ajouta « qu'il détestait ces traités de 1815 dont on voulait faire la base de la politique extérieure ». Puis s'adressant à ceux qui l'entouraient, vignerons de la Bourgogne, flotteurs des canaux, bûcherons du Morvan, gens dont les ancêtres avaient naguère acclamé l'empire révolutionnaire et guerrier, il continua en ces termes : « Au milieu de vous, je respire à l'aise, car c'est parmi les populations des villes et des campagnes que je retrouve le vraie génie de la France. » Le lendemain, le discours impérial, le *discours d'Auxerre* ainsi qu'on l'appela, se répandit d'un bout de l'Europe à l'autre, et l'opinion unanime fut qu'il était la réponse à M. Thiers, la réponse au Corps législatif...

Qui croire cependant? Jusque-là l'Empereur avait prodigué à la Prusse les assurances bienveillantes : bien plus il avait lui-même conduit vers Berlin l'Italie défiante et incertaine. Durant ce mois de mai 1866, c'est-à-dire durant les semaines qui précédèrent la guerre, il semble qu'on surprenne chez lui une crainte, celle d'avoir trop ouvertement rompu au profit de la Prusse cette sorte d'équilibre qu'il affecte de garder. Il lui importe de rétablir entre les deux belligérants futurs cette égalité de traitement, au moins apparente, qui lui permettra, au cours des hostilités, d'intervenir en médiateur impartial. De là un certain retour vers l'Autriche, retour qui se nuancera de faveur si à Vienne on laisse entrevoir la libération de la Vénétie. C'est ainsi qu'à l'approche de l'heure décisive, la politique française se complique au point d'échapper à l'analyse. Du milieu de cette confusion, trois événements se dégagent, qui remplissent ce mois de mai, le dernier avant la lutte : c'est d'abord une négociation très secrète en vue d'assurer, par

l'Autriche, l'affranchissement de Venise : c'est en second lieu une négociation plus secrète encore qui se poursuit pendant quelques jours entre Berlin et Vienne : c'est enfin un projet de Congrès qui, au milieu de tous les aspects de la guerre, apparaît comme une dernière et fugitive image de la Paix.

Le 4 mai, dans la soirée, tandis que tout Paris s'entretenait du discours de M. Thiers, l'Empereur manda aux Tuileries M. Nigra. Il lui communiqua une récente proposition transmise par M. de Metternich. A Vienne, on demandait que la France et l'Italie s'engageassent à la plus stricte neutralité : laissée seule aux prises avec la Prusse, l'Autriche se flattait de demeurer victorieuse et de conquérir la Silésie : la Silésie serait l'équivalent des provinces vénètes que le gouvernement de François-Joseph promettait de céder à Napoléon, sauf à celui-ci à les rétrocéder à Victor-Emmanuel. « La proposition est-elle vraiment sérieuse, hasarda Nigra, après avoir écouté la combinaison? — Elle est formelle, répliqua l'Empereur. J'ai répondu en demandant le temps de la réflexion ; j'ai déclaré que, dans tous les cas, la cession devrait s'accomplir avant toute occupation de la Silésie. » Après une pause, le Souverain reprit : « Êtes-vous irrévocablement liés avec la Prusse? » Et il demanda qu'on lui remît en mémoire les termes de la Convention. Justement les Prussiens et les Italiens n'étaient point d'accord, et le roi Guillaume prétendait que l'acte d'alliance, qui obligeait l'Italie à prendre les armes en même temps que la Prusse, n'obligeait pas au même degré la Prusse à secourir l'Italie contre l'Autriche. « L'interprétation est étrange, » observa l'Empereur; et il ajouta que peut-être on pourrait y puiser un motif pour dénoncer le traité.

Le soir même, une dépêche chiffrée porta à Florence la nouvelle du projet. Pour diviser ses adversaires, l'Autriche, jusque-là rebelle à tout sacrifice territorial, avait assez habilement choisi son heure. Tous les irritants débats qui avaient précédé la convention du 8 avril avaient survécu à cette convention. Dans ses entretiens avec Govone, M. de Bismarck se contentait le plus souvent d'assurances générales. « Fiez-

vous, lui disait-il, à la marche irrésistible des événements. » A Berlin, même au milieu de tous les préparatifs de la guerre, on parlait encore par intervalles des hésitations, des scrupules du roi : « C'est sur nous-mêmes et sur la France bien plus que sur la Prusse qu'il faut compter, télégraphiait Barral un peu découragé. » Au milieu de tous ces tiraillements, le projet autrichien n'arriverait-il pas à point nommé pour offrir à la subtilité italienne une occasion de se venger des équivoques prussiennes? Cette fois, comme l'avait dit Govone, *la vipère mordrait le charlatan*. Quelle que fut la tentation, La Marmora, dès le premier moment, parut effrayé du parjure. « D'après ma première impression, télégraphia-t-il le 5 mai, c'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager de la Prusse. » — Le lendemain matin, au moment de partir pour Auxerre, Napoléon fit de nouveau appeler Nigra. « Le prince de Metternich, lui dit-il, a reçu l'autorisation d'acquiescer à la cession de la Vénétie contre une simple promesse de neutralité. » Ainsi l'Autriche accentuait ses avances, et à un sacrifice conditionnel substituait une renonciation pure et simple. Nigra fort ébranlé supputait, non sans quelque anxiété, les avantages ou les dangers d'une acceptation ou d'un refus. Les chances incertaines de la lutte, le formidable appareil militaire de l'Autriche, l'attitude cauteleuse de la Prusse, toutes ces considérations conviaient à ne pas dédaigner le don gratuit d'une province ardemment convoitée. D'un autre côté, l'Italie, devenue maitresse de la Vénétie par la grâce de Napoléon et au mépris de ses engagements, ne perdrait-elle pas en discrédit moral ce quelle gagnerait en puissance matérielle? Govone avait pu mieux que personne pénétrer les intentions de M. de Bismarck. Il reçut l'ordre de se rendre à Paris. Il ne fut pas reçu par l'Empereur qui craignit, à ce qu'on assure, que l'entrevue ne se divulguât. En revanche il eut de fréquents entretiens avec le représentant de l'Italie. Si nous en croyons M. Nigra, il jugea qu'il serait peu loyal et en outre fort difficile de se dérober au traité. Une telle conduite ne l'eût d'ailleurs point effarouché : « Si nous nous arrangions directement avec l'Autriche, mandait-il à Florence, nous ne ferions que ce que ferait la Prusse elle-même

si son intérêt l'y poussait. » Que déciderait La Marmora? Le traité était limité à trois mois; un mois déjà était écoulé: ne serait-il pas possible que les choses se prolongeassent jusqu'à ce que l'expiration de la convention rendît aux contractants leur liberté? Il semble que le chef du cabinet de Florence ait entrevu, caressé cette pensée. Un tel atermoiement étant impossible, il résolut, quoique sans une entière confiance, de s'abandonner à la Prusse son alliée. Tel fut le sens d'un télégramme que, dès le milieu de mai, il adressa au représentant de l'Italie à Paris (1).

Ces pourparlers n'avaient pas échappé à la vigilance des diplomates prussiens. A Paris, M. de Goltz en avait surpris la trace : de Florence, M. d'Usedom y faisait allusion dans ses dépêches. Un peu plus tard, M. de Bismarck disait à M. Benedetti : « Vous n'auriez pas grands efforts à faire pour amener l'Italie à méconnaître ses engagements. » Mais la Prusse, qui craignait d'être trahie, était-elle plus fidèle à l'alliance? Il semble que, vers cette époque, elle ait, pendant quelques jours, entrevu, poursuivi même, le plan d'une entente directe avec Vienne.

Ce fut une négociation tout officieuse, tenue très secrète, et sur laquelle nous ne savons que ce que les publications allemandes nous ont appris. Les rapports entre les diverses Cours germaniques étaient trop fréquents pour qu'à la veille d'une lutte qui bouleverserait toute l'ancienne Confédération, il ne surgît pas beaucoup de médiateurs, ardents à prévenir ce qu'ils appelaient une guerre fratricide. Le général de Gablenz, gouverneur autrichien pour le Holstein, avait un frère, le baron Antoine de Gablenz, sujet prussien, mais ayant conservé beaucoup de relations à Vienne. Celui-ci, fort de ses intelligences dans l'entourage des deux souverains, essaya de s'interposer en messager de paix. Quelque hardis que fussent ses desseins, M. de Bismarck se sentait troublé par l'attitude équivoque de Napoléon. Il se méfiait de l'Italie. Il redoutait les influences

(1) Voir La Marmora, *Un peu plus de lumière*, *passim*. — *Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan*, juin 1866.

qui s'exerçaient autour du roi. De là certaines hésitations, très courtes d'ailleurs, très passagères, mais que peut-être on parviendrait à mettre à profit. Ayant pénétré cet état des choses, M. de Gablenz fit plusieurs fois, durant les premiers jours de mai, le voyage de Berlin à Vienne. Le résultat de ces démarches, ce fut un projet qui constituerait les duchés en État indépendant sous la domination d'un prince prussien. Kiel serait réservé à la Prusse; une indemnité pécuniaire serait assurée à l'Autriche. Quant à l'ancienne organisation fédérale, on y substituerait deux Confédérations, l'une du Nord, sous la direction de la Prusse, l'autre du Sud, sous l'influence de l'Autriche. La combinaison pouvait se résumer d'un mot : ce serait le partage de l'Allemagne entre les deux grandes puissances et l'absorption à bref délai de tous les États moyens (1). Est-ce à cet arrangement que M. de Bismarck faisait allusion quand, le 14 mai, au cours d'un entretien avec M. Benedetti, il lui disait : « Si la Prusse était trahie par l'Italie, elle n'est point encore assez engagée pour que la retraite lui soit impossible : il lui serait aisé de l'opérer au moyen d'un changement de ministère. » La Prusse et l'Autriche, une fois réconciliées, suspendraient-elles leurs préparatifs militaires? Au contraire, fortes de leur union, ne les utiliseraient-elles pas contre la France? On a été jusqu'à prétendre, sur la foi de certaines paroles échappées plus tard à M. de Bismarck, que, soit à Berlin, soit à Vienne, cette brusque évolution avait été conseillée. Le plan général d'entente ayant été soumis à François-Joseph, celui-ci, à ce qu'on assure, ne le désapprouva point; seulement il exprima le regret que la proposition n'eût pas été formulée plus tôt. Les pourparlers se prolongèrent, mais en s'affaiblissant à mesure que grandissaient les bruits de la lutte. Presque fatalement, le projet devait se heurter à une double cause d'échec : à Vienne, le courant militaire l'emportait de plus en plus : à Berlin, M. de Bismarck, longtemps combattu, n'était déjà plus de ceux qui se contentent d'une domination partagée.

(1) Voir Henri de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. IV, p. 381.

Dans le temps même où se poursuivaient ces secrètes menées, l'Europe, déjà sur les limites extrêmes de la paix et de la guerre, vit se produire une dernière et très solennelle tentative de conciliation.

L'initiative vint de Napoléon. Il avait d'abord penché vers la Prusse ; puis, craignant de trop montrer ses préférences, il avait légèrement incliné vers l'Autriche et négocié avec elle pour la cession de la Vénétie. Moitié par respect du traité du 8 avril, moitié par répugnance à recevoir gratuitement ce qu'elle espérait conquérir, l'Italie avait laissé passer l'offre sans la saisir. Cependant, en France, le public anxieux répétait le récent discours de M. Thiers. La harangue d'Auxerre, violente boutade contre l'ancien ordre établi, avait accru les inquiétudes. L'Empereur ne s'effrayait point trop de la guerre, comptant bien la limiter à son gré. En dépit de cet espoir, la gravité des conjonctures ne laissait pas que de le troubler un peu. Si l'Italie se complétait par l'adjonction de Venise, ses meilleurs vœux seraient remplis : ils seraient comblés si le sort futur de l'Allemagne se réglait dans une assemblée convoquée sous ses auspices et dont il serait l'inspirateur. Que ce double objet pût être atteint par une conférence, et sans aucune altération de la paix générale, il osait à peine s'en flatter. Pourtant si un Congrès avait jamais été opportun, c'était dans l'état inextricable où se trouvait l'Europe. En provoquant une délibération des puissances, Napoléon se donnait le mérite de la modération : il ménageait le peu qui restait de chances d'accommodement : il déconcertait ceux qui, dans son propre pays, le soupçonnaient de spéculer sur les événements futurs : en outre il s'attribuait par avance le rôle d'arbitre. Que si la tentative échouait, comme il était probable, l'Empereur aurait du moins le mérite d'avoir voulu faire quelque chose. C'est dans ces vues un peu confuses, sans plan bien arrêté, sans grande illusion, que Napoléon lança son projet de Congrès. Ainsi fait un joueur qui, ne se reconnaissant plus lui-même au milieu d'un jeu fort emmêlé, hasarde une carte incertaine, non celle qui est la meilleure, mais celle qu'il juge la moins mauvaise.

Il importait que le cabinet des Tuileries ralliât tout d'abord à

lui les deux grandes puissances neutres, à savoir l'Angleterre et la Russie. — En présence du conflit austro-prussien, l'Angleterre avait observé une réserve extrême, mais qui n'était point indifférence. Plus d'une fois, le représentant de la Prusse, M. de Bernstorff, avait pu recueillir dans les cercles britanniques l'expression de la surprise scandalisée qu'éveillaient les témérités de M. de Bismarck. A défaut d'une intervention plus active, le gouvernement de la reine, s'adressant à Berlin et à Vienne, conseillait des deux côtés le désarmement. Aux interpellations formulées soit chez les Lords, soit aux Communes, les ministres répondaient par l'expression de leurs souhaits en faveur de la paix. « Par malheur, ajoutaient-ils, nous sommes seuls et impuissants. » Dans ces dispositions, la Grande-Bretagne ne pouvait qu'accueillir avec faveur, au moins d'une façon générale, les pensées de la France. — Quoique plus complaisante pour la Prusse, la Russie n'hésita pas, elle aussi, à promettre son concours. Comme le baron de Talleyrand, ambassadeur de France, communiquait au prince Gortschakoff le projet ébauché à Paris, celui-ci répliqua : « Nous multiplions en ce moment, à Florence, à Vienne surtout, nos exhortations en vue d'un désarmement simultané. Nous désirons continuer nos instances : mais nous sommes prêts à appuyer comme *post-scriptum* la réunion d'un Congrès. »

Quoique sincère, l'adhésion était un peu froide, tant paraissaient minces les chances de succès ! Elle devint encore plus mélancolique lorsqu'on dut fixer le cadre des délibérations futures. Le programme tracé par le gouvernement des Tuileries se référait à trois points principaux : la libération de la Vénétie et les garanties à assurer au pouvoir pontifical, le sort des duchés de l'Elbe, la réforme fédérale. Que de germes de disputes ne recélait pas un ordre du jour si étendu ! Les Anglais observèrent avec une nuance de persiflage que la Grande-Bretagne, puissance protestante, n'avait guère qualité pour régler la condition du Saint-Père. Cette petite critique se perdit bientôt dans une plus grande. Entre toutes les questions posées, il n'en était pas une seule qui ne dût se résoudre sans un sacrifice pour l'Autriche. Avait-on prévu quelle compensation

on lui assurerait? Tout bien considéré, le remède semblait presque aussi dangereux que le mal : seulement le mal était si grand qu'on risquait peu de chose à essayer un remède désespéré.

Le 26 mai, le *Moniteur* annonça que les lettres d'invitation étaient parties. Le lendemain, la *Patrie,* en un article presque triomphal, s'appliqua à calmer les inquiétudes publiques et affirma que la sagesse de l'Empereur saurait conserver la paix. Le 29 mai arriva l'adhésion de la Prusse, le 1er juin, celle de l'Italie, puis celle de la Confédération germanique. Avec une satisfaction un peu prompte, M. Drouyn de Lhuys constata ce commencement de succès. Rien ne serait assuré tant qu'on ne connaîtrait pas l'acceptation de l'Autriche. Malgré toutes les apparences contraires, M. de Gramont, qui était alors à Paris, croyait à une réponse favorable. Le 3 juin, M. de Metternich communiqua officiellement à notre ministre des Affaires Étrangères les résolutions de son souverain. L'Autriche consentait à figurer au Congrès, mais à la condition qu'aucun des États invités n'y poursuivît un agrandissement de territoire ou un accroissement de puissance. Cette réserve, inconciliable avec le programme même des délibérations, équivalait à un refus. Ainsi en jugea-t-on à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Paris.

Ce mois de mai qui venait de finir avait été pour M. de Bismarck le mois des grandes émotions. Son esprit s'était usé à prévoir et à conjurer toutes sortes de périls : péril vis-à-vis de la France devenue impénétrable, péril vis-à-vis de l'Italie, cette associée toujours fuyante, péril vis-à-vis de l'opinion publique terrifiée de la guerre, péril vis-à-vis du roi, encore travaillé par d'arrière-pensées pacifiques. Sous l'impression de ces dangers, il avait caressé, poursuivi même le dessein d'une entente directe avec l'Autriche. Voici que sur ces entrefaites avait éclaté le projet de Congrès. Officiellement, il y avait adhéré, ne pouvant s'y soustraire : mais avec quelles anxiétés! Un congrès lui assurerait à peine les duchés, et ni sans compensations, ni sans efforts. Dans la soirée du 31 mai, à la suite d'une conférence avec les ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie, il retint M. Benedetti. « Que penserait-on à Paris, lui demanda-

t-il tout à coup, si les hostilités venaient à s'ouvrir dès à présent? Les négociations, dans l'état actuel des choses, n'ont que peu de chances d'aboutir; elles pourraient, au contraire, en avoir de très grandes après une première bataille. — Gardez-vous d'une pareille conduite, répliqua vivement M. Benedetti. — A l'heure présente, reprit M. de Bismarck, tout retard dans l'entrée en campagne sert la cause de nos ennemis. Les États secondaires mettent à profit les délais pour achever leurs armements, et quand ils se seront joints à l'Autriche, la partie ne sera plus égale (1). » Cependant du dehors arrivaient certains avis rassurants : « L'Autriche nous sauvera du Congrès, mandait de Florence M. d'Usedom. » Bientôt on sut sous quelles conditions le gouvernement de Vienne entendait participer aux conférences. Pour M. de Bismarck, la sécurité fut grande, mais mêlée encore d'inquiétudes, car il restait à connaître comment la France interpréterait la réponse. Enfin le 4 juin, une dépêche de M. de Goltz arriva qui confirmait l'échec définitif. Non seulement toute perspective de paix s'évanouissait, mais l'Autriche, par son refus, semblait assumer aux yeux du monde la responsabilité des négociations repoussées. A cet excès de bonheur, le premier ministre ne parvint point à contenir son allégresse. M. Benedetti était auprès de lui quand il reçut la depêche. Il la lut joyeusement devant l'ambassadeur; puis, élevant en l'air l'heureux télégramme et exhalant en un seul mot sa confiance dans sa patrie, dans son armée, dans sa propre fortune, il s'écria d'une voix forte : Vive le roi!

XIII

Il ne restait plus qu'à provoquer le dernier éclat d'où la guerre sortirait.

Le jour même où l'Autriche prit la résolution qui rendait le

(1) Lettre de M. Benedetti à M. Drouyn de Lhuys, 31 mai. (*Ma mission en Prusse*, p. 129-131.)

conflit inévitable, Govone, sur le point de repartir pour Florence, vint, dans la soirée, faire ses adieux à M. de Bismarck. Celui-ci le reçut dans le jardin du ministère. « Eh bien ! lui dit-il dès le début de l'entretien, qui mettra le feu aux poudres ? sera-ce la Prusse ? sera-ce l'Italie ? — Savez-vous positivement les vues de l'Autriche, repartit Govone en éludant la réponse ? — Je crois les connaître, répliqua Bismarck ; elles rendent impossible tout accommodement. » Puis revenant à l'objet qui le préoccupait : « Il m'est malaisé de décider le roi à commencer les hostilités : c'est pour lui une religion, une superstition de ne point prendre l'initiative d'une guerre européenne. Pendant que nous différons, l'Autriche, les États secondaires complètent leurs armements et nos chances diminuent. Combien notre condition ne serait-elle pas meilleure si l'Italie nous montrait la voie !... Au besoin, ajouta-t-il, vous pourriez amener quelque corps croate à vous provoquer. Soyez assurés que, le lendemain du jour où vous aurez pris les armes, nous franchirons nous-mêmes la frontière. » En dépit de ces instances, Govone ne promit rien. Il invoqua les conseils de la France qui réprouvait toute agression, les désirs de son souverain qui se piquait surtout de se montrer modéré. Bismarck ne se laissa pas rebuter : « Parlez au roi, répéta-t-il en terminant l'entretien, parlez à La Marmora. » Les jours suivants, le chef du cabinet de Berlin renouvela auprès de M. de Barral les mêmes suggestions. Mais ce fut en vain. Jusque dans ces dernières heures qui précèdent la guerre, on surprend dans le langage des diplomates italiens les traces de leurs incurables méfiances. Au cours de la conversation, Bismarck a laissé échapper l'aveu de pourparlers directs que le roi a poursuivis avec la cour de Vienne. Govone, dans ses rapports à La Marmora, prend acte de la déclaration et s'en prévaut pour exhorter son gouvernement à la prudence : « La possibilité même d'une telle entente, écrit-il, doit faire réfléchir sérieusement l'Italie, car les suites d'un pareil arrangement seraient incalculables (1). »

(1) Rapport du général Govone, 3 juin. (*Un peu plus de lumière*, p. 286 et suivantes.)

Ne pouvant lancer ses alliés, M. de Bismarck dut, pour colorer l'entrée en campagne, se rabattre sur d'autres prétextes. Au début du conflit austro-prussien avait apparu la question des duchés. On la retrouve à l'heure du dénouement. Désespérant d'un accord avec le cabinet de Berlin, l'Autriche avait, dans la séance du 1er juin, remis à la Diète le règlement de cette malheureuse affaire; de plus elle avait convoqué les États du Holstein pour qu'ils exprimassent leurs vœux sur leur sort futur. Aussitôt M. de Bismarck, en une circulaire adressée à tous ses agents, dénonça la violation du traité de Gastein : « Toutes nos informations s'accordent, écrivait-il, pour montrer que la détermination de faire la guerre à la Prusse est définitivement arrêtée à Vienne. » Le général de Manteuffel qui commandait en Sleswig reçut l'ordre de franchir la frontière et de pénétrer en Holstein. Le général de Gablenz évacua Kiel. Le 8 juin, Manteuffel y entra. Les Autrichiens se replièrent sur Altona.

Virtuellement l'état de guerre existait. Les derniers préparatifs militaires s'achevaient. Les princes étaient partis pour l'armée. La seule question était de savoir qui tirerait le premier coup de canon. Bismarck revenait par intervalle à l'espoir d'entraîner l'Italie : « Vraiment, répétait-il à M. de Barral, vous nous rendriez un fameux service en attaquant les premiers. » Les Italiens ne se laissaient pas persuader. Pourtant, toutes choses étaient assez emmêlées pour que le danger d'être abandonné fût désormais chimérique. Le 8 juin, comme M. de Barral était reçu en audience par le roi Guillaume, celui-ci lui tint un langage qui révélait un esprit dégagé de toute incertitude. Il déclara que l'entrée en campagne n'était plus qu'une question de jours. Il ajouta qu'il avait pleine confiance dans la justice de sa cause : « J'ai la conscience nette, poursuivit-il. Longtemps l'on m'a accusé de vouloir faire la guerre dans des vues ambitieuses; mais maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au Congrès, après son indigne violation du traité de Gastein, après les violences de ses journaux, le monde entier sait quel est l'agresseur. » Puis le monarque, répondant aux vœux de victoire que lui adressait l'ambassadeur, termina

l'entretien par ces pieuses paroles : « La vie, comme la victoire, est entre les mains de Celui qui est là-haut (1). »

M. de Bismarck, lui aussi, se confiait à Dieu. Seulement, avec un accent sceptique qui eût fort scandalisé son maître, il ajoutait : N'oublions pas que le Dieu des armées est un Dieu capricieux. Ce Dieu capricieux pouvait apparaître, à l'heure la plus inattendue, sous les traits de Napoléon. Là résidait, pour le premier ministre, le cruel, l'obsédant souci. Au milieu du tumulte des armes, il prêtait l'oreille à tous les bruits de la France. Les nécessités de la guerre l'obligeant à reporter le gros de ses forces vers le centre de l'Allemagne et vers la Bohéme, il avait dégarni les provinces rhénanes et n'avait laissé le long de notre frontière qu'un faible rideau de troupes facile à percer. Par là il se trouvait à la merci de Napoléon. Mais Napoléon était-il un complice, un complaisant, un modérateur, un arbitre? qui eût pu le savoir, et Napoléon lui-même le savait-il bien? Cette pensée hantait l'homme d'État prussien. Avant le départ de Govone, il s'en était ouvert à lui. « Il n'est point tranquillisant, lui disait-il un jour, de commencer la guerre avec la menace de trois cent mille hommes qui peuvent nous prendre à revers quand nous serons sérieusement engagés. — Ne pourriez-vous pas, avait répliqué l'Italien, vous assurer la France par quelque concession? — Il y a bien la Moselle, avait répondu Bismarck comme se parlant à lui-même. Je suis, quant à moi, plus Allemand que Prussien. Mais que dirait le pays? Que dirait le roi? » Aux yeux du premier ministre, le projet de Congrès n'aurait eu qu'un avantage, celui de lui fournir une occasion pour aller à Paris, pour s'entendre avec l'Empereur. A défaut du souverain, il se tourna vers M. Benedetti que plusieurs fois déjà il avait vainement interrogé. « Mais, lui répliqua notre ambassadeur, ne m'avez-vous pas déjà dit que le roi était décidé à n'abandonner aucune portion du territoire prussien? » Sur cette objection, M. de Bismarck jugea opportun de s'avancer un peu. « Il ne serait peut-être pas tout à fait impossible,

(1) Rapport de M DE BARRAL, 8 juin. (*Un peu plus de lumière*, p. 306.)

hasarda-t-il, d'amener le roi à céder à la France les bords de la haute Moselle. Cette acquisition jointe à celle du Luxembourg redresserait votre frontière de manière à vous donner toute satisfaction (1). » Cette fois, le tentateur se découvrait plus qu'il n'avait fait jusque-là. L'approche des premiers engagements, la grandeur des craintes, engourdissaient un peu les scrupules, et on s'accoutumait, quoique avec répugnance, à l'idée de sacrifices qui naguère eussent semblé immoraux et impies. Quelle que fût la suggestion, M. Benedetti ne la releva point. Mais aussitôt il manda à Paris tout ce qu'il venait d'apprendre.

Si, renonçant à la politique de conservation territoriale, la seule bonne, la seule digne de la France, le gouvernement des Tuileries se décidait pour la politique des profits, cette heure était la plus propice. Pour quelques jours encore, Napoléon tenait M. de Bismarck en ses mains. N'ayant su, n'ayant point voulu imposer la paix, il laissa passer devant lui, sans les saisir, les bénéfices de la guerre. Jugeant désormais le conflit inévitable, il se fixa dans le rôle d'arbitre et se complut désormais en une seule perspective, celle des occasions que lui offriraient les chances balancées de la lutte.

Cependant, comme les hostilités allaient éclater, Napoléon fut saisi d'une double sollicitude. Il songea d'abord à l'Italie, puis à l'opinion publique de son propre pays.

« L'Empereur, écrivait vers ce temps-là M. Nigra, a fait pour nous tout ce qu'il pouvait faire sans tirer l'épée. » L'hommage est pleinement mérité. L'inépuisable bienveillance de Napoléon valut à Victor-Emmanuel un bonheur unique, celui d'être assuré contre ses propres défaites. Comme le Congrès venait d'échouer, M. de Gramont repartit en toute hâte pour Vienne. Deux fois déjà depuis le commencement de l'année, en mars et en mai 1866, des négociations avaient été entamées au sujet de Venise. A la veille des hostilités, les pourparlers, qui n'avaient jamais été tout à fait suspendus, furent renoués. Ils furent repris entre Paris et Vienne, en dehors du gouverne-

(1) Lettre de M. BENEDETTI, 4 juin. (*Ma mission en Prusse*, p. 165.)

ment de Florence, trop lié désormais à la Prusse pour qu'on pût l'en détacher. Pour prix de notre neutralité, l'Autriche s'engagea, par traité secret, à remettre à la France la Vénétie à la suite de la guerre et quelle que pût être l'issue de la campagne. La convention fut conclue le 12 juin. Ce jour-là même, comme le comte Karolyi, ministre d'Autriche à Berlin, sur le point de prendre ses passeports, rencontrait M. de Barral, il alla à lui : « Nous ne serons pas toujours ennemis, lui dit-il, et si, comme je l'espère, nous battons la Prusse, je puis vous confier que nous nous arrangerons avec vous pour la Vénétie. » La Marmora, à qui le propos fut transmis, le jugea « très curieux », et il l'était en effet pour quiconque ignorait le récent arrangement. C'est ainsi que l'Empereur travaillait pour l'Italie à l'insu de l'Italie elle-même. Trois mois plus tard, Napoléon, assez mal payé de ses bienfaits, rappela au comte Arese, en un ton de reproche, jusqu'où avait été poussée sa bienveillance : « Il faut que vous sachiez bien, lui écrivit-il, qu'avant la guerre j'avais conclu avec l'Autriche un traité par lequel, en cas de victoire en Allemagne, elle me cédait les provinces vénètes (1). »

En même temps qu'il assurait le sort de l'Italie, le souverain préparait pour son pays l'exposé de sa politique. Le 12 juin, à l'ouverture de la séance législative, M. Rouher lut le programme impérial. Il était résumé sous la forme d'une lettre à M. Drouyn de Lhuys. Avec une grande netteté, Napoléon énumérait les causes de conflit, qui étaient au nombre de trois, à savoir la mauvaise délimitation de la Prusse, les aspirations de l'Allemagne, enfin la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale. Si le Congrès se fût réuni, continuait le monarque, nous aurions désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, un rôle plus important, pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le nord; pour l'Autriche le maintien de sa grande position en Allemagne : en outre, nous aurions souhaité, moyennant compensation équitable, l'affranchissement de Ve-

(1) Voir Bonfadini, *Vita di Francesco Arese,* p. 353.

nise... Pour nous-mêmes, nous aurions repoussé toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen n'eût point été rompu. Ayant parlé de la sorte, Napoléon constatait assez froidement l'échec du projet de conférence, puis il exhortait le pays à demeurer « confiant dans son droit, ferme dans sa force ». Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons, disait-il, que deux intérêts : la conservation de l'équilibre général et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à fonder au delà des Alpes. En terminant, il qualifiait d'un mot son attitude future qui serait celle d'*une neutralité attentive*. — Quand M. Rouher se fut assis, les députés applaudirent. Pouvaient-ils refuser leur adhésion à ce programme désintéressé et honnête, développé avec une grande clarté apparente et avec un accent de modération équitable qui n'était pas sans grandeur? Lorsque le lendemain ils lurent à tête reposée la lettre impériale, ils constatèrent qu'elle ne leur apprenait rien de ce qu'ils eussent aimé à savoir. La seule chose certaine, c'était qu'une grande guerre allait éclater en Europe. Tout le reste demeurait enveloppé de ténèbres. Une hypothèse surtout était inquiétante, — mais on ne s'attardait guère à la considérer, tant on la jugeait invraisemblable! — c'était celle où l'équilibre européen serait détruit non par atteintes successives, mais du matin au soir, par le foudroyant destin d'une bataille, et tellement détruit qu'on ne le pourrait plus reconstruire ni restaurer.

Tandis que Napoléon s'attardait en ces déclarations, Manteuffel s'avançait à travers le Holstein. Le 10 juin, il occupa Itzehoe, lieu où les États étaient convoqués, et ferma la salle où devaient se tenir les délibérations. Cependant Gablenz avec ses Autrichiens se retirait vers Hambourg, et sa retraite retarderait de quelques jours les premières hostilités. Ardent à brusquer le dénouement, M. de Bismarck se souvint du projet de réforme fédérale qu'il avait, le 9 avril, présenté à la Diète et qui était jusqu'ici demeuré sans solution. Le 10 juin, il communiqua aux États allemands un exposé de ses vues sur les institutions futures de l'Allemagne. L'Autriche serait exclue de la nouvelle organisation : deux commandements militaires supérieurs se-

raient créés, l'un pour le nord au profit de la Prusse, l'autre pour le sud au profit de la Bavière : enfin un parlement serait convoqué qui serait issu du suffrage universel. « Si nous pouvons réaliser ce projet, écrivait le premier ministre au duc Ernest de Saxe-Cobourg en lui envoyant la proposition, nous aurons donné à l'Allemagne ses frontières historiques, et le roi aura consolidé en un jour ce que ses ancêtres ont mis des siècles à préparer. » Puis il ajoutait avec une sorte de franchise brutale : « Rome a eu le viol des Sabines. Je crois bien que si Dieu nous réserve une Rome germanique, il ne nous épargnera pas quelques violences semblables. Mais ce que nous voulons, c'est réduire ces violences au minimum... L'Autriche n'a pas encore relevé le gant en Holstein, mais ce sera sans doute pour demain ou après-demain. Alors sonnera le premier glas de la confédération actuelle et nous crierons : le roi est mort, vive le roi (1) ! »

Cependant à Vienne les longues provocations de la Prusse avaient amassé des trésors de colère, et les conseillers de François-Joseph, poussés à bout, n'étaient pas éloignés de se faire provocateurs à leur tour. Le 11 juin, l'Autriche, se fondant sur l'entrée des Prussiens en Holstein, recourut à la haute juridiction de la Diète et demanda la mobilisation de tous les corps d'armée fédéraux. Le débat fut fixé au 14 juin. Ce jour devait être le dernier de la Confédération germanique, le dernier de l'ancienne Allemagne. Déjà le comte Karolyi avait quitté Berlin et M. de Werther, Vienne. Si prévu que fût le résultat, la grandeur des conjonctures prêtait à cette réunion suprême quelque chose de solennel et d'émouvant. L'anxiété était surtout extrême parmi les représentants des États secondaires. Leur existence serait l'enjeu de la lutte ; aussi s'épuisaient-ils, même à cette heure, en conciliations désespérées. Comme l'Assemblée venait de s'ouvrir, le plénipotentiaire prussien, M. de Savigny, s'éleva contre la compétence de la Diète, la position de l'Autriche en Holstein n'étant point, disait-il, réglée

(1) *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit, von* Ernst II von Saxe-Cobourg-Gotha, t. III, p. 527-528.

par le droit fédéral. On passa outre et on commença le vote. Le premier avis recueilli fut celui de la Bavière. Sa condition était singulière : longtemps la Prusse avait essayé de l'entraîner à sa suite en exploitant sa jalousie contre Vienne et en lui laissant entrevoir une sorte d'hégémonie dans l'Allemagne du sud. Le chef du cabinet de Munich, M. de Pfordten, avait été tout d'abord l'admirateur de M. de Bismarck, puis, pressentant ses desseins, il avait cherché à le modérer. Trois jours auparavant, il lui écrivait encore : « La paix et la guerre sont en vos mains. Comme Allemand, je vous prie d'interroger une dernière fois votre conscience avant de dire le mot décisif dont les suites sont incalculables. » Contraint à prendre parti, le gouvernement bavarois se prononça pour la mobilisation. Le Hanovre et la Saxe suivirent cet exemple, mais non sans une cruelle angoisse : placés l'un et l'autre dans l'immédiat voisinage de la Prusse, ils subiraient ses premiers coups. Le Wurtemberg, Bade, la Hesse Électorale, la Hesse ducale, Brunswick-Nassau se rangèrent aussi du côté de l'Autriche. Les autres petits États suivirent Berlin; il en fut de même des villes libres, hormis Francfort. La proposition autrichienne fut adoptée par neuf voix contre six. Comme le scrutin venait de s'achever, le représentant de la Prusse se leva du milieu de ses collègues et déclara, au nom du roi son maître, que le pacte fédéral n'existait plus.

Il importait à la Prusse d'entrer en campagne avant que les contingents des confédérés eussent pu se rejoindre. Dès qu'on eût reçu à Berlin le télégramme de M. de Savigny annonçant le vote de la Diète, un ultimatum fut envoyé à la Saxe et au Hanovre : ils étaient sommés de revenir sur leur vote récent, de replacer leurs forces sur le pied de paix, d'adhérer au projet prussien de réforme fédérale : un délai de douze heures leur était imparti pour se soumettre. L'un et l'autre État, pour toute réponse, se pourvurent devant la Diète et sollicitèrent le secours de l'Autriche et de la Bavière. Le 16 juin, les hostilités commencèrent. Fidèle au traité du 8 avril, l'Italie déclara, de son côté, la guerre et, à quelques jours de là, son armée franchit le Mincio. Depuis le Pô jusqu'à l'Elbe, toute l'Europe

centrale était en feu. Pendant ce temps, Napoléon se fixait, suivant sa déclaration du 12 juin, dans une neutralité attentive. Mais était-ce bien de neutralité qu'il s'agissait? Un avenir prochain allait abattre tous les calculs de la politique impériale et ranger parmi les vaincus la puissance même qui n'avait point combattu.

FIN DU TOME QUATRIÈME

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XXIII

L'EXPÉDITION DU MEXIQUE

SOMMAIRE : I. — La seconde partie du règne de Napoléon : complications qu contrastent avec l'aspect simple du début : politique intérieure : politique extérieure : quels sont les trois grands objets autour desquels tous les autres événements peuvent se grouper.................................. 3

II. — Le Mexique : son histoire; Santa-Anna; Juarez et Miramon. — Griefs des puissances européennes contre le gouvernement mexicain : difficultés presque insurmontables pour obtenir justice. — Redoublement d'anarchie. — Comment la question mexicaine, considérée en Angleterre comme une question commerciale, tend à devenir en France une question politique : indices divers qui semblent marquer les intentions de l'Empereur. — M. Dubois de Saligny : ses rapports.................................. 6

III. — Décret de Juarez suspendant l'effet des *Conventions étrangères* (17 juillet 1861). — Projets d'intervention : la France, l'Angleterre, l'Espagne. — Convention du 31 octobre 1861. — Comment la divergence de vues entre les puissances amène l'équivoque dans la Convention : instructions : distribution des contingents.. 19

IV. — Arrivée des Espagnols à la Vera-Cruz, soucis des Anglais et des Français. — Alarmes du gouvernement mexicain. — Quels sont les embarras des commissaires alliés : leur attitude : proclamation aux Mexicains : Miramon : discussion des réclamations financières; l'affaire Jecker; de quelle façon singulière la France patronne cette affaire. — Quel embarras domine tous les autres : description du Mexique : les *trois zones :* conditions climatériques : nécessité de s'assurer des campements salubres avant l'invasion de la *fièvre jaune.* — Comment, sous l'empire de cette crainte, quelques pourparlers s'engagent : Juarez : Doblado : les commissaires : singulière situation réciproque des Mexicains et des alliés. — Entrevue de Prim et de Doblado : convention de la Soledad et comment il convient de l'apprécier...... 31

V. — Comment les liens de l'alliance, difficilement maintenus au Mexique, tendent à se dénouer en Europe. — Accroissement des forces françaises; les bruits d'établissement monarchique s'accréditent de plus en plus : mécontentement à Londres et comment l'Espagne paraît incliner vers l'Angleterre : comment les nouvelles du Mexique provoquent à Paris, à Londres et à

Madrid des appréciations diverses : on apprend la convention de la Soledad; comment elle est désavouée à Paris, comment elle est jugée en Angleterre et en Espagne. — Divisions croissantes entre les commissaires alliés au Mexique; arrivée de la brigade Lorencez : Almonte : comment les dissentiments arrivent à l'état aigu : les commissaires français eux-mêmes ont peine à s'entendre entre eux. — Conférence du 9 avril à Orizaba : rupture entre les plénipotentiaires français et ceux de l'Angleterre et de l'Espagne. — Fin de l'alliance.. 51

VI. — Les Français demeurent seuls au Mexique : combien est critique la situation de la brigade Lorencez : quelles illusions voilent le péril : premières mesures prises par le général : quel prétexte permet de se dérober à la stricte exécution du traité de la Soledad : Lorencez à Orizaba; ses illusions persistantes et par qui elles sont entretenues. — Marche sur Puebla : dispositions pour l'attaque : assaut du fort de Guadalupe (5 mai 1862). — Insuccès de nos efforts.. 65

VII. — La question mexicaine et l'opinion publique en France : premiers débats parlementaires. — On apprend l'échec de Puebla : vote de crédits : séance du 26 juin 1862 au Corps législatif : M. Jules Favre, M. Billault. — L'Empereur : sa correspondance avec le maréchal Randon : son zèle pour assurer les mesures qui répareront l'échec : formation d'un corps d'armée sous le commandement du général Forey.. 76

VIII. — Les Français au Mexique après l'échec de Puebla : retraite et avec quel ordre admirable elle est conduite. — Combat de la Barranca-Seca et rentrée à Orizaba. — Embarras et périls de toutes sortes : difficulté des approvisionnements : récriminations de Lorencez contre M. de Saligny : la fièvre jaune à la Vera-Cruz et dans les terres chaudes : l'ennemi essaie d'entourer Orizaba : beau combat du Cerro-Borrego. — Arrivée des premiers renforts : la colonne Brincourt, comment elle traverse les terres chaudes et arrive à Orizaba. — Débarquement de Forey. — Comment Lorencez quitte l'armée et retourne en Europe.. 82

IX. — Le corps expéditionnaire à la fin de 1862 : sa composition et ses forces : diverses causes qui retardent la reprise des opérations actives : impatience de l'armée : marche sur Puebla.. 91

X. — Puebla : comment se sont accrus les moyens de défense : commencement des opérations du siège : prise du fort San-Xavier : ce qui diminue l'importance de ce succès : les *cadres;* efforts infructueux; la nouvelle Saragosse : conseils de guerre; résolutions diverses; engagements heureux autour de la ville; attaque inutile et sanglante contre le cadre Saint-Inès; situation un peu critique; indécisions nouvelles. — Combat de San-Lorenzo; son influence sur la suite du siège. — Chute de Puebla (17 mai 1863).. 96

XI. — Entrée des Français à Mexico (10 juin 1863) : attitude favorable de la population mexicaine et comment s'explique cette attitude; langage de Forey; *Junte* provisoire; triumvirat; assemblée des notables : vote en faveur de la monarchie. — De quelle façon le général en chef dépasse la pensée du gouvernement impérial; langage du maréchal Randon et curieuse dépêche de M. Drouyn de Lhuys. — Rappel de M. de Saligny et de Forey lui-même. — Bazaine élevé au commandement en chef et de quelle manière cette nomination est accueillie.. 106

LIVRE XXIV

LA POLITIQUE INTÉRIEURE ET LES ÉLECTIONS DE 1863

SOMMAIRE : I — Comment la politique intérieure de l'Empire se complique en même temps que la politique extérieure. — Les conséquences du décret du 24 novembre et incertitude sur l'état de choses créé par ce décret. — L'Empire et les catholiques en 1861 : lutte tantôt sourde, tantôt ouverte : incidents divers : procès; polémique; surveillance exercée sur les fonctionnaires. — Comment les catholiques se rapprochent des adversaires de l'Empire : symptômes divers qui marquent ce rapprochement. — Comment l'Empire distribue ses rigueurs entre les catholiques et les hommes des *anciens partis*. — Quelles diversions il essaie : inauguration du boulevard Malesherbes ; crédit de 25 millions pour les chemins vicinaux. — Continuation de la lutte religieuse : de quelques incidents ; étroite surveillance ministérielle ; nomination des instituteurs ; l'évêché de Poitiers. 119

II. — La Société de Saint-Vincent de Paul; ses origines, ses développements; son esprit. — Premiers symptômes de la malveillance gouvernementale, et comment ce mauvais vouloir est conjuré. — M. de Persigny; ses tendances; ses soupçons; démarches en faveur de la société menacée; quels griefs sont rassemblés contre l'association. — Circulaire ministérielle du 16 octobre 1861 et analyse de ce document : catholiques et francs-maçons. — Tristesse et irritation des catholiques : à quoi se réduisent les griefs du gouvernement impérial. — Quelle combinaison surgit : embarras des catholiques : comment ils se décident à repousser toute organisation officielle.............. 134

III. — Quels embarras rejettent au second plan les dissentiments religieux : commencement de la crise cotonnière : embarras industriels : mauvaise récolte : éclat apparent et gène réelle. — Article de la *Revue des Deux mondes* et de quelle sévérité administrative il est l'objet. — Comment l'aveu vient du gouvernement lui-même : conseil aux Tuileries : mémoire de M. Fould; critiques qui y sont formulées, remèdes qui y sont proposés. — M. Fould ministre des Finances : impression publique. — Comment l'Empereur s'approprie les vues de M. Fould. — Sénatus-consulte du 31 décembre 1861 : caractère de la réforme : comment cette réforme elle-même est appelée à demeurer stérile si les tendances générales de la politique ne se modifient pas... 144

IV. — L'Italie depuis la mort de M. Cavour : M. Ricasoli; ses impatiences; ses dépêches à M. Nigra. — Comment la situation de la péninsule justifie peu les ambitions italiennes. — Nomination de M. Benedetti à Turin, de M. de la Valette à Rome : projet de M. Ricasoli; comment il est accueilli à Paris. — Ministère Rattazzi : projet français soumis à la cour de Rome et comment il est repoussé. — Victor-Emmanuel à Naples : Rome : canonisation des martyrs japonais. — Attitude de la France. — Quelles agitations révolutionnaires travaillent l'Italie : Garibaldi : affaire d'Aspromonte. — Dépêche du général Durando. — Comment Napoléon III, irrité et découragé, se rejette en arrière : motifs et caractère de cette évolution.................. 154

V. — Les élections prochaines : 1857 et 1863; quel avait été, depuis six années, le progrès des idées libérales. — Les divers partis. — Le parti démocratique : ses diverses fractions : les abstentionnistes ou radicaux : *les hommes*

IV. — Vue générale du gouvernement de Maximilien : l'esprit public ; les fonctionnaires ; l'armée ; quelle cause particulière inspire la timidité ; obstacles que la nature et les mœurs opposent à la pacification ; comment les richesses du pays demeurent inexploitées ; l'état financier, emprunts de 1864 et de 1865, dans quelles conditions ils sont contractés, ce qu'en retire Maximilien. — L'empereur Maximilien : ses qualités et ses défauts ; en quoi il est peu approprié à son rôle. — Les deux pouvoirs : Maximilien et Bazaine : premiers tiraillements : relations de l'un et de l'autre jusqu'à la fin de 1865.... 342

V. — Les États-Unis : de quelle façon ils envisagent, à l'origine, l'expédition du Mexique ; comment ils refusent de s'associer à la convention du 31 octobre. — Comment les embarras de la guerre de Sécession paralysent leur hostilité : divers symptômes de malveillance. — Élévation de Maximilien : de quelle façon les États-Unis refusent de le reconnaître. — Fin de la guerre de Sécession. — De quelle façon le cabinet de Washington gradue ses hardiesses : événements divers : essais de colonisation au nord du Mexique : incidents de frontière dans la région de Matamoros. — Comment les États-Unis refusent de reconnaître Maximilien, mais insistent pour l'évacuation. — Extrême tension des rapports entre les cabinets de Paris et de Washington....... 359

VI. — La France ; ses dispositions vis-à-vis du Mexique. — Le Corps législatif ; son attitude ; comment ses critiques se portent sur le terrain financier. — L'opinion publique. — Comment le blâme, discret, mais très clair, monte jusqu'à l'Empereur. — Langage de la presse au commencement de 1866. — Comment l'Empereur, en ouvrant la session, annonce les pourparlers pour l'évacuation.. 372

VII. — De quelle façon l'année 1866 commence à Mexico : quelles illusions subsistent encore à la cour de Maximilien. — Envoi d'Almonte à Paris. — Gouvernement de Maximilien : armée ; détresse extrême des finances. — Echec des demandes d'Almonte : le *Moniteur* du 5 avril et la note du 31 mai ; comment peut s'expliquer l'extrême dureté du gouvernement français. — Consternation à Mexico : partis divers. — Départ de l'impératrice Charlotte pour Paris. 380

LIVRE XXVI

L'ALLEMAGNE ET LA PRUSSE

SOMMAIRE : I. — L'Allemagne : comment, sous l'ancien régime, les territoires y étaient morcelés : traits divers du caractère allemand : dangers de l'intervention étrangère : comment ce danger fait naître l'idée d'une organisation plus concentrée. Quelle puissance s'apprête à réaliser à son profit cette conception. 391

II. — La Prusse : éléments qui concourent à sa formation : vicissitudes diverses de son histoire : son action en Allemagne depuis 1815................ 396

III. — Guillaume Ier (2 janvier 1861) : son langage : ses projets militaires : commencement du conflit avec la Chambre des députés : M. de Bismarck : son arrivée au ministère (septembre 1862) : développement du conflit parlementaire : symptômes divers qui dénotent une politique hardie jusqu'à la témérité. — Comment cette politique eût sans doute échoué si les occasions ne l'eussent aidé : *Affaire de Pologne*. *Affaire des duchés danois* : en quoi ces deux événements se rattachent à l'histoire de la Prusse et ont assuré la fortune de M. de Bismarck.................................. 403

LIVRE XXVII

L'INSURRECTION POLONAISE

Sommaire : I. — La Pologne au congrès de Vienne, sous Alexandre Ier et sous Nicolas. — Quel sentiment elle éveille en Europe et spécialement en France. L'avènement d'Alexandre II ; espérances trompées ; premiers signes d'irritation. — Les manifestations pacifiques : leur caractère ; la *nation en deuil* : concessions et compression. — Mesure relative au recrutement : comment elle est exécutée : l'insurrection éclate.......................... 414

II. — En quoi la question polonaise peut intéresser les contemporains. — Comment M. de Bismarck entre en scène : mission à Saint-Pétersbourg du général Alvensleben : *convention du* 8 *février*. — Impression à Londres, à Vienne, à Paris : projet de note identique et de quelle façon il est écarté : comment l'incident s'apaise : raisons pour lesquelles il mérite d'être retenu........ 425

III. — Dispositions du gouvernement impérial vis-à-vis de la Pologne : quelle réserve lui commandent ses relations cordiales avec la Russie : avec quel soin l'Empereur s'abstient d'exciter l'opinion publique et d'encourager les Polonais : comment il persévère dans cette attitude, même après la mesure du recrutement. — Attitude moins réservée de l'Angleterre et quelles propositions viennent de Londres. — Répugnances persistantes de la France pour des représentations officielles. — Discussion au Sénat : discours de M. Billault. — Napoléon semble avoir caressé vers ce temps-là le plan d'une politique plus active et pouvant mener à la guerre : entretiens de M. de Rechberg et du duc de Gramont : le prince de Metternich à Vienne : résultat de ces négociations. — Napoléon est ramené malgré lui vers les représentations officielles : comment il y est poussé par l'état de la Pologne et par l'état de l'opinion publique en France.................................. 433

IV. — La campagne diplomatique : première remontrance : sentiment de Gortschakoff et du Czar lui-même : quelle est la réponse du Chancelier. — Pourparlers entre les trois puissances en vue d'une nouvelle intervention : efforts combinés entre Saint-Pétersbourg et Berlin pour détacher l'Autriche de l'alliance occidentale et insuccès de ces efforts. — Seconde remontrance : les *six points* : réplique de Gorstchakoff : sa contre-proposition : irritation à Paris et à Londres ; conjonctures un peu critiques. — Troisième remontrance : de quelle façon hautaine le gouvernement russe clôt la discussion....... 449

V. — Derniers efforts en faveur de la Pologne : les Polonais seront-ils reconnus comme belligérants ? Projet de Congrès (5 novembre 1863) : quel accueil reçoit ce projet : dépêche de Lord Russell. — Fin de l'insurrection. — Qu'est-il advenu de nos sympathies polonaises : quelle influence les événements de Pologne ont exercée sur la politique générale de l'Europe : en quoi ils ont favorisé les vues de la Prusse.......................... 460

LIVRE XXVIII

LE DANEMARK, L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE

Sommaire : I. — Mort de Frédéric VII, roi de Danemark (15 novembre 1863) : en quelles conjonctures il laisse son pays. — Retour en arrière : la *question*

danoise; double complication née de la condition des duchés et de l'obscurité du droit successoral : traité de Londres ; comment il règle le droit héréditaire : quel élément de confusion se mêle à ce traité. — Discussions et luttes entre le Danemark et la Confédération germanique : l'ordonnance du 30 mars et la Constitution du 13 novembre 1863 468

II. — Avènement de Christian IX : quelles compétitions éclatent aussitôt. — Le duc d'Augustembourg. — La Confédération germanique. — Intervention de la Prusse et de l'Autriche : M. de Bismarck ; comment tous les autres acteurs s'effacent devant lui. — Sentiments de M. de Bismarck sur la question des duchés : ses curieux entretiens avec M. de Quaade. — Son évolution : quel motif paraît l'avoir inspirée : comment il est encouragé à la hardiesse par l'attitude des grandes puissances : mission de lord Wodehouse, de M. de Ewers, du général Fleury ; langage sévère à Copenhague, complaisant à Berlin. — Comment la Prusse entraîne l'Autriche à sa suite. — Comment elles se subrogent toutes deux à la Confédération germanique. - La Russie ; l'Angleterre ; la France : de quelles causes naît l'impuissance générale. — Ultimatum : incidents divers. — Les armées alliées franchissent l'Eider 475

III. — La guerre : appel de Christian IX à l'Europe : comment les alliés pénètrent dans le Jutland. — Vues confuses des puissances : combinaisons diverses imaginées par l'Angleterre. — Projets de conférence à Londres : lord Clarendon à Paris : première réunion de la conférence (20 avril 1864) : incidents divers ; armistice : comment s'affirme le droit de conquête : proposition anglaise pour le partage du Sleswig ; idée d'un plébiscite et comment elle est appuyée par la France : discussions stériles. — Quelle cause générale paralyse l'action de la France et de l'Angleterre. — Echec définitif de la conférence 498

IV. — Abandon du Danemarck par la France et l'Angleterre. — Les alliés sont maîtres de tout le Jutland. — Christian IX se décide à traiter : suspension d'armes, préliminaires ; derniers efforts tentés à Paris. — Négociations à Vienne : traité définitif et quelles en sont les conditions 514

V. — Influence des affaires danoises sur les affaires générales de l'Europe : à quel moment la France et l'Angleterre eussent-elles pu exercer une influence décisive. — Comment toutes choses sont désormais préparées pour les desseins de M. de Bismarck 517

LIVRE XXIX

LE CONFLIT AUSTRO-PRUSSIEN

SOMMAIRE : — M. de Bismarck et le duc d'Augustembourg. — Quelles sont les visées immédiates et les desseins éloignés du premier ministre prussien. — Comment s'altère l'alliance austro-prussienne : quelles causes ajournent entre les deux puissances allemandes le conflit qui, dès à présent, paraît presque inévitable. — Comment M. de Bismarck se tourne vers l'Italie, vers la France 522

II. — *La Prusse et l'Italie :* Avec quelles réserves doit être entendue cette maxime que l'unité allemande est sortie de l'unité italienne. — Méfiance de

la Prusse contre le jeune royaume d'Italie, causes de cette méfiance : comment l'Italie devient méfiante à son tour. — M. de Bismarck premier ministre : signes contradictoires de bonne volonté et d'éloignement. — La convention du 15 septembre 1864 : comment les Italiens, temporairement détournés de Rome, portent toutes leurs pensées vers la Vénétie, et, dans ce but, recherchent de nouveau l'alliance prussienne. — Nouveaux symptômes contradictoires. — Comment la tension croissante des relations avec l'Autriche incline enfin la Prusse vers l'alliance italienne : entretiens de M. d'Usedom et du général La Marmora pendant l'été de 1865 528

III. — *La Prusse et l'Empire français :* Quels motifs portent Napoléon vers la Prusse. — Nombreux témoignages de sa bonne volonté. — Comment M. de Bismarck s'applique, de son côté, à ménager la France : de quelle façon il cultive de plus en plus l'amitié française à mesure que ses desseins se développent davantage : curieux entretien du chancelier prussien avec le duc de Gramont (25 août 1864) : le général de Roon en France. — M. de Goltz : de quelle façon et par quel moyen commence à s'affermir son crédit auprès de l'Empereur : comment il songe, dès le début de 1865, à une alliance avec la France, et comment M. de Bismarck accueille ce projet 539

IV. — Mésintelligence croissante entre la Prusse et l'Autriche. — Prétentions prussiennes et singulière dépêche de M. de Bismarck (22 février 1865). — Motion de la Diète (6 avril 1865). — Les syndics de la Couronne et leur décision. — Comment le désaccord est sur le point de dégénérer en conflit. — Convention de Gastein (14 août 1865) : combien est précaire cette réconciliation 553

V. — M. de Bismarck à Biarritz : en quoi l'entrevue de Biarritz diffère de celle de Plombières. — Entretiens avec Napoléon. — Quels enseignements M. de Bismarck retire de ses conversations avec l'Empereur 558

VI. — La Prusse et l'Italie. — Négociations tentées à Vienne par le cabinet de Florence. — Suggestions de M. de Bismarck. — Perplexités à Florence. — Quelles considérations détermineront l'Italie à s'éloigner ou à se rapprocher de la Prusse 567

VII. — Comment l'année 1866 est l'année de la rupture : Le Sleswig-Holstein : graves dépêches échangées entre Berlin et Vienne. — Rumeurs de guerre : action de M. de Bismarck à la Cour et auprès du roi. — La Chambre des députés est prorogée. — Grand conseil tenu le 28 février 1866 572

VIII. — *L'alliance de la Prusse et de l'Italie.* — L'empereur Napoléon et M. Nigra : projet de négociation à Berlin et de pourparlers à Vienne. — Mission du général Govone à Berlin. — Son premier entretien avec M. de Bismarck. — Comment s'évanouit l'espoir d'un arrangement avec l'Autriche. — Négociations poursuivies à Berlin : M. de Bismarck et Govone : mutuelles défiances. — Quel conseil donne Napoléon. — Signature du traité (8 avril 1866) 581

IX. — Comment toutes choses dévient vers la guerre. — Les trois prétextes du conflit : Sleswig-Holstein : réforme fédérale armements autrichiens. — Comment, après un court espoir d'apaisement, l'horizon se rembrunit tout à fait.. 593

X. — L'empereur Napoléon et la Prusse : comment toutes les pensées se tournent vers Napoléon : premiers entretiens sur les compensations : sous quel aspect M. de Bismarck voile ses desseins : désarroi et confusion de la politique impériale 597

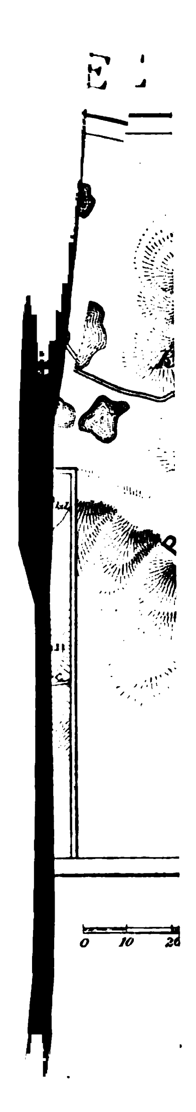
XI. — L'opinion publique en France : le Corps législatif : séance du 3 mai 1866 : déclarations de M. Rouher : mémorable discours de M. Thiers, et quelle manifestation ce discours soulève 607
XII. — Le discours d'Auxerre ; comment il est interprété. — Nouveau projet de cession de la Vénétie. — Echanges de messages entre Berlin et Vienne. — Projet de Congrès : comment il échoue 613
XIII. — Derniers préparatifs et derniers pourparlers avant la guerre. — Napoléon III : manifeste du 12 juin : sa sollicitude pour la Vénétie. — Confusion générale en Allemagne. — Ouverture des hostilités 622

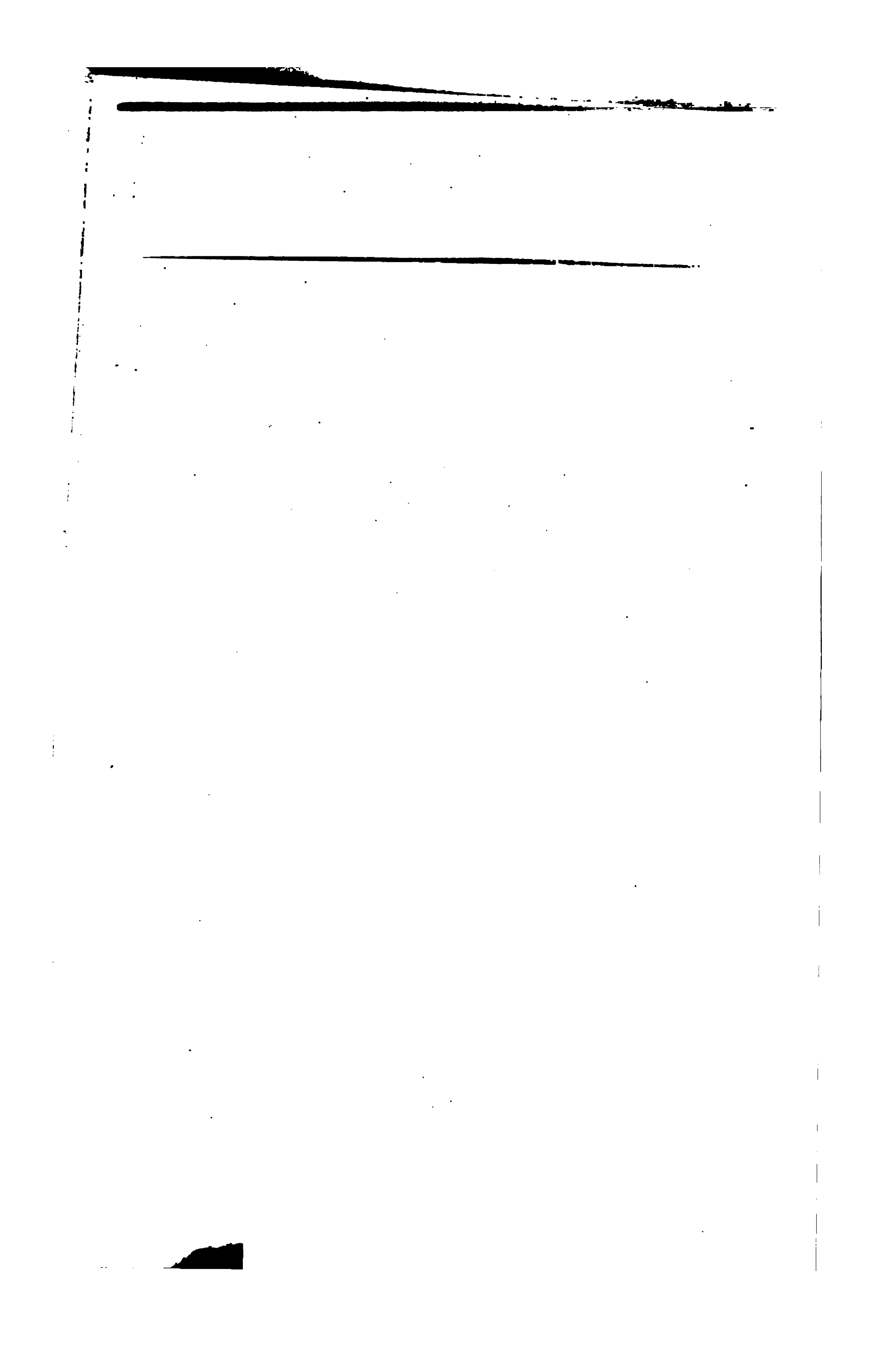


Verano
Tres Marias
U E

XI. — L'opinion publique en France : le Corps législatif : séance du 3 mai 1866 : déclarations de M. Rouher : mémorable discours de M. Thiers, et quelle manifestation ce discours soulève 607
XII. — Le discours d'Auxerre ; comment il est interprété. — Nouveau projet de cession de la Vénétie. — Echanges de messages entre Berlin et Vienne. — Projet de Congrès : comment il échoue 613
XIII. — Derniers préparatifs et derniers pourparlers avant la guerre. — Napoléon III : manifeste du 12 juin : sa sollicitude pour la Vénétie. — Confusion générale en Allemagne. — Ouverture des hostilités 622


Veranos
Tres Marias
U E


0 10



PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C[ie]

Rue Garancière, 8

HISTOIRE

DU

SECOND EMPIRE

PAR

PIERRE DE LA GORCE

TOME QUATRIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1899

